This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 027 835 755

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

REVUE

DU

NIVERNAIS

REVUE

DU

NIVERNAIS

RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

Directeur: ACHILLE MILLIEN

TOME XI

1906-1907

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

à **BEAUMONT-LA-FERRIÈRE** (Nièvre)

NEVERS
IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE
24, avenue de la Gare, 24.

1906

GENERAL BOOKBINDING CO.
187ST 004 3
75 53 BB 2615
QUALITY CONTROL MARK

LA LETTRE

HATIF et discret, un demi-jour matinal filtre à peine son rayon dans la chambre par le cœur qui perce les volets clos. Peu à peu, les objets sortent de l'ombre qui les engrisaille. Ils prennent une forme, vague d'abord, puis se dessinent jusque dans leurs moindres détails. Au plafond bas, traversé de poutrelles énormes, maintenant les mouches s'éveillent. Elles bourdonnent lourdement, au milieu du silence nocturne, qui veut prolonger sa mélancolie dolente et s'obstine avec désespoir parmi le jour qui naît. Sur l'oreiller blanc, dans le grand lit tout blanc, une tête rosée et fraîche, aux yeux clos, qu'une masse éparpillée de chevelure brune encadre de son ébène... La respiration rythmée s'éteint à mesure que le jour entre, doucement, lentement... Yvonne s'éveille...

Après le premier frisson, qui précède le réveil complet de l'âme et du corps, elle passe sa main sous l'oreiller et rapporte une lettre. Un instant, elle regarde le timbre du Japon, l'enveloppe chiffonnée, maculée de cachets postaux, l'écriture régulière et posée de l'adresse. L'ayant ouverte, elle commença à relire, — pour la vingtième fois peut-être :

« C'est de Yokohama que je t'écris ces quelques mots, ma petite Yvonne... »

Il est marin, quartier-maître à bord de l'*Indomptable*, cuirassé

d'escadre en croisière dans l'Extrême-Orient. Voilà près de deux ans qu'elle ne l'a vu...

Yvonne ferme les yeux pour le revoir en elle-même... Les traits se sont estompés dans l'éloignement du passé. Un effort est nécessaire pour rendre au fantôme aimé la netteté d'une vision. Maintenant elle le voit bien, à bord de son grand navire, entre l'azur de la mer et l'azur du ciel, avec son large col bleu, qui affirme encore l'élégante carrure de ses épaules, sa belle tête de marin, hâlée par la mer, profil hardi, fines moustaches, front de penseur, yeux doux et bleus, — ou bien à terre, suivant de son pas décidé les rues mystérieuses et malpropres d'une ville d'Extrême-Orient...

Et voici que des femmes l'entraînent, de petites poupées aux yeux bridés, à la chevelure d'un noir de jais, plaquée sur la tête et s'élevant comme une torsade en un chignon luisant, au sourire simiesque qui découvre, pareilles à des touches dièzées de piano, leurs dents brunies d'opium, ourlées de rose, qui tranche sur le teint jaunâtre de leur face inerte d'asiatique. Il court, fou, avec elles qui trottinent de leurs pieds menus, comme de vieilles femmes hâtives et rient de plus en plus fort. Pourquoi rient-elles, ces folles ?... Elle voudrait courir, elle aussi, et l'arrêter au moment où il va se perdre... Non ! Une force irrésistible la retient au sol, paralyse ses pas... C'est atroce !... Et devant eux, la mer qui bleute dans l'immensité, sans une ride, et s'étend au loin comme une huile lourde sur la grève silencieuse chauffée à blanc par le soleil des tropiques... Vont-elles, dans leur démence, le jeter dans la profondeur ardoisée des flots calmes ? Une barque les attend. Les rameurs, des hommes très laids, agiles comme des singes, avec des visages de chats. Il rit toujours d'un rire frénétique. Les hommes l'ont saisi, jeté dans le fond de la barque, qu'ils poussent au large, à grands coups d'aviron. Il y en a un, au front coupé d'une barre hideuse et mauvaise, qui tire un grand sabre, une sorte de yatagan ébréché, et qui va lui couper la tête... Yvonne veut crier. Quelqu'un lui bâillonne la bouche et le cri s'étrangle dans sa gorge... Le bourreau s'y prend à trois fois. Le sang coule... Puis tout est fini. Le cadavre s'agite un moment dans une suprême convulsion. Mais la tête rit toujours. Des requins rôdent autour de la barque pour happer la proie. Les hommes prennent le cadavre par les pieds et les épaules et...

Un vide noir. Yvonne s'éveille avec un frisson d'angoisse et une

sueur froide qui mouille ses cheveux bruns, comme après une crise de folie... Oh ! le vilain rêve !

Le soleil jette maintenant à pleins rayons sa joie blonde. Dans les ors fins et dolents tamisés par les vitres et qui émaillent tout un fouillis de bibelots exotiques, les mouches, ivres de triomphe et de lumière, bourdonnent et se pourchassent, les ailes frémissantes, avec des chassés-croisés interminables.

La lettre est toujours ouverte près d'elle, et pour dissiper l'ultime impression, qui subsiste de ce cauchemar, Yvonne achève de lire :

« A toi, mille affectueux baisers de ton Jean qui t'aime et t'aimera toujours ! »

ALFRED GUENIN.

LA FRANCE DIVISÉE EN RÉGIONS *(Fin)*

Tous les talents que révèle la Province lui sont enlevés ; la médiocrité seule semble avoir le droit d'y vivre.

Ce manque d'équilibre qui existe malheureusement entre Paris et la Province ne peut être rétabli que par la création d'autres centres assez puissants pour réunir tous les éléments d'intimité, pour ouvrir à tous les hommes de mérite une carrière en rapport avec leur talent, à toutes les entreprises une voie féconde, à tous les travaux de l'intelligence ou de l'industrie de vastes débouchés.

« Au lieu de cette division funeste en départements trop nombreux, supposez, a dit M. Elie Regnault, cinq ou six départements réunis en une seule région, centre politique, intellectuel et industriel, résumant des intérêts multipliés les uns par les autres Les forces grandissant dans leur juxtaposition, les lumières rayonnant dans un foyer commun, tout devient grand, tout se proportionne au développement du nouveau théâtre ouvert à la matière et à l'esprit. L'intelligence se sent à l'aise, la science se féconde, l'industrie multiplie ses créations, les arts déploient leurs ailes et toutes les carrières, soit publiques, soit privées, offrent aux hommes de mérite des positions qui les retiennent sur un sol devenu fécond. L'émigration cesse dès que le talent reçoit sa récompense.

» A cet effet, chaque région devra former une grande division administrative pour chacune des forces sociales qui contribuent au développement de l'intelligence et des richesses : division militaire, division

judiciaire, direction universitaire avec toutes les institutions qui fortifient l'enseignement : facultés des sciences et des lettres, écoles normales, écoles de droit et de médecine, musées, bibliothèques, conservatoires de musique et de dessin, de peinture et de sculpture, théâtres de premier ordre, etc., etc , tout un ensemble qui ne laisse aucune lacune dans le domaine intellectuel ».

Aucun gouvernement, réellement soucieux des vrais intérêts de la patrie, ne saurait conserver la centralisation actuelle, et la première condition de changement, pour être efficace, doit consister dans un large développement des libertés provinciales. Mais cette concession doit être franche et complète de la part de l'Etat, elle doit être conforme à cette règle admise et appliquée par tous les peuples libres : « Les intérêts locaux doivent être décidés par les habitants de la région, sous réserve seulement de l'intérêt général ».

Il faut que le gouvernement renonce à une concentration qui ne lui offre aucun point d'appui solide et l'isole aux jours des grandes crises.

En abandonnant de lui-même une concentration aussi funeste que ruineuse pour le pays, il se fortifiera d'autant.

Il est incontestable, en effet, qu'au point de vue de la politique intérieure la centralisation est une cause de faiblesse pour un Etat. Les Anglais, chez lesquels le *self-government* a produit de si féconds résultats, nous ont sévèrement jugés sous ce rapport. « Dans la France, écrivait lord Palmerston, en 1848, personne ne peut prophétiser, de semaine en semaine, le tour que prendront les affaires. Pendant des années, ceux qui étaient au pouvoir ont travaillé aux étages supérieurs de la monarchie sans s'occuper des fondations ».

Interrogé par lord John Russell, en 1852, sur les motifs qui l'avaient porté à souscrire avec tant d'empressement au coup d'Etat, le même Palmerston répondait : « *L'existence d'une République dans un pays aussi centralisé que la France m'a paru quelque chose d'absolument chimérique et irréalisable* ».

Mêlé à toutes les affaires les plus minimes, les plus courantes, un gouvernement centralisé comme le nôtre est toujours à découvert ; tous les mécontents suscités par ses innombrables fonctionnaires retombent sur lui et finissent immanquablement par le discréditer, par l'user Et un beau jour il se trouve sans appui, à la merci d'un coup de force. C'est ainsi que tombent en une journée les gouvernements qui paraissent les plus solidement établis.

Même au point de vue extérieur, au point de vue de la défense nationale, la centralisation est une cause évidente de faiblesse.

Quand nous entendons affirmer que seules les nations fortement centralisées sont en état de défendre avec succès leur territoire contre les ennemis du dehors, nous nous étonnons de l'aveuglement des hommes et du peu de profit qu'ils savent tirer des leçons de l'histoire.

Personnellement, nous sommes absolument convaincu que la centralisation a été pour la France la cause principale des désastres de la guerre de 1870, comme elle l'avait déjà été en 1815

D'abord, en fait, l'armée prussienne, si puissante aux mains de ceux qui la dirigent, était l'armée d'un pays très décentralisé. De plus, elle était loin d'être compacte, puisqu'elle était formée des troupes de plusieurs états réunis.

Mais sans vouloir tirer parti de cet argument, nous concédons, si l'on veut, qu'un Etat qui a, comme la France dans ses mains des milliers de fonctionnaires prêts à agir et à drainer au moindre signe toutes les ressources du pays, nous conviendrons qu'un pareil Etat possède une puissance formidable pour l'attaque s'il s'agit d'une guerre de conquête où il est nécessaire d'agir avec ensemble et promptement.

Mais si le pays fortement centralisé ne réussit pas du premier coup à écraser son adversaire, si la lutte doit continuer pendant de longs mois, il perd tous ses avantages, tandis qu'une nation non centralisée peut résister pour ainsi dire indéfiniment... parce qu'elle est en mesure d'organiser partout des résistances.

Nous avons éprouvé bien cruellement, en 1870, le malheur d'être un état centralisé. Quand Paris a été bloqué par l'ennemi, c'en a été fait de la France.

Et pourquoi ! Parce que la province, déshabituée de toute initiative, incapable de résolutions, habituée à recevoir le mot d'ordre de sa capitale, s'est trouvée comme à l'abandon et dans un tel état d'anémie qu'elle était incapable de résister

Les nations libres, dont les populations se gouvernent par elles-mêmes, sont toujours les plus fortes, les plus difficiles à soumettre. Elles savent organiser les guerres défensives, les guerres de partisans. Un corps de troupes est-il détruit ? Immédiatement on en reconstitue un autre. Les Espagnols ont lutté avec avantage contre Napoléon grâce à leurs provinces indépendantes de la capitale, grâce à leurs assemblées locales, à leurs *juntes*.

Si en 1870 la France avait été divisée en grandes régions administratives, si chacune de ces régions avait eu un conseil délibérant, si ces circonscriptions, investies de la plus grande partie des pouvoirs de l'Etat, avaient pu prendre les mesures et les initiatives nécessitées par

le danger, la lutte se serait prolongée indéfiniment et il est vraisemblable que nos ennemis auraient été obligés de se retirer.

En résumé, à tous les points de vue, nous espérons l'avoir prouvé, la centralisation est néfaste et il est urgent d'y substituer un régime de *self-government* plus rationel, moins coûteux et moins dangereux au point de vue de la liberté et de la défense de la patrie.

CH. BEAUQUIER.

A MON ANCIEN CONDISCIPLE ET AMI ACHILLE MILLIEN (1)

Mon cher Achille, j'aime à croire
Que, dans ton souvenir lointain,
Tu n'as point perdu la mémoire
De ce condisciple mutin
Qui, malgré son intelligence,
Travaillait avec négligence,
Ou ne faisait rien, bien souvent ;
Aussi, pensums et retenues
Venaient tomber sur lui, pleuvant
En avalanches continues.
Faible, il n'éprouvait nul plaisir
Aux jeux violents, aux bourrades,
Et, d'habitude, allait saisir
Le bras de deux bons camarades
Qui, de goûts semblables aux siens
Et trouvant le bruit haïssable,
En péripatéticiens,
De la cour, arpentaient le sable.
Bien que paresseux à l'excès,
Il aimait Ovide et Virgile ;
Horace était un évangile
Qu'il traduisait en vers français. (!?)
Si, parfois à l'ultime place
Par sa faute il dégringolait,
Néanmoins, quand il le voulait,
Il *roulait* les forts de la classe.

. . . . . .

Mais sur lui l'orage a fondu !
La pauvreté, qui n'est pas crime,
Le condamne au travail ardu,
Et, depuis ce temps, il s'escrime

(1) Il m'est d'autant plus agréable d'offrir à nos lecteurs cette jolie épître en vers faciles et pimpants d'un de nos compatriotes, que l'auteur, mon condisciple au collège de Nevers, éloigné du Nivernais par le tourbillon de l'existence, est de ceux dont je gardais le meilleur souvenir. Alphonse Cros, président de la *Lice chansonnière*, va réunir ses spirituelles chansons en un recueil de belle allure et bien « français ». ACH. M.

A forger, à limer le fer,
Gagnant péniblement sa vie,
Et, cependant, jamais l'envie
N'a pénétré dans son enfer.
Il sait les anciens du Collège
Les uns magistrats ou docteurs,
D'autres, députés, sénateurs,
Généraux, ministres, que sais-je ?
Sans jalousie et sans rancœur
Comme sans bassesse hypocrite,
A leur succès, à leur mérite
Il applaudit de tout son cœur !
Mais il a sa philosophie
Qui l'anime et le fortifie
Pour résister aux coups du sort ;
Et puis, la Chanson, cette amante
Dont le caprice le tourmente
Et le suivra jusqu'à la mort !

J'eusse voulu, mon cher Achille,
En maître tracer mon portrait,
Mais ma touche est si malhabile
Que nul ne me reconnaîtrait.
N'étant qu'un profane en peinture,
Si j'en veux *deviner* l'Auteur,
Je vais droit à la signature...
Sois ici mon imitateur...

. . . . . .

Bon ! c'est fait ; tu sais qui t'obsède
Avec ses vers de mirliton.
Sur l'air de tontaine tonton
On chante ça, je le concède.
Mais pardonne au vieux pionnier
Qui de la *Lice chansonnière*
Tint haute et ferme la bannière
En la présidant l'an dernier.
Conclus-en que mon caractère
En vieillissant n'a point changé :
A tout règlement réfractaire
Et frondant tout sot préjugé,
Insouciante et demi nue,
Ma muse entonne un gai refrain,
Ce pendant que haut dans la nue
Monte, inspiré, ton front serein.
Tu n'avais que vingt ans à peine
Alors qu'apparut ta « Moisson » ;
Je la dévorai d'une haleine
Et de fierté j'eus un frisson :
« Ce talent dans sa plénitude,
» Ce poète virgilien »,
Disais-je, « est mon copain d'étude,
» Mon camarade Millien ! »

Je sais que tu donnas des frères
A ton premier-né si charmant ;
Aux étalages des libraires
J'ai vu leurs titres ; seulement,
Pour en enrichir ma tablette,
Combien de fois, mon cher ami,
J'en eusse voulu faire emplette ;
Mais, *ô res angusta domi !...*
Boulanger et propriétaire
Sont tyrans durs à contenter.
Quelle existence terre à terre !
Toujours trimer, toujours compter !
O Muse, déesse éternelle,
Qui devrais planer au ciel bleu,
Hélas ! combien de fois ton aile
Sombra-t-elle en mon pot-au-feu !
Aussi, pour réchauffer mon âme
Dans un vieux et bon souvenir,
Qu'au mien ton cœur vienne s'unir
En lui communiquant sa flamme :
Fais au pauvre la charité
De ta vibrante poésie :
En savourant telle ambroisie,
Tôt il sera réconforté.

ALPHONSE CROS.

LE CAMP ROMAIN

Sur la crête du mont, la légion romaine
Campe sur les débris d'un oppidum gaulois,
Et Julius Cœsar asservit à ses lois
Le gaël qui gémit et veut rompre sa chaîne.

La nuit, quand les renards glapissent dans la plaine
Et qu'au loin des signaux éclairent les grands bois,
Le centurion veille, appelant par trois fois
L'immobile soldat dont l'œil clair se promène.

Tremblez, brenns du Morvan, d'Arvernie ou d'Armor ;
Le vercingétorix doit marcher à la mort
Le jour où Rome entière étant ivre de gloire,

Pour que ses ennemis en gardent la mémoire,
Farouche, traînera les guerriers blonds du Nord
A la suite d'un char conduit par la Victoire !

GAUTRON DU COUDRAY.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

LES ANCIENNES CHAUMIÈRES

Le temps n'a pas seulement ruiné les demeures, il a frappé de son aile impitoyable leurs derniers occupants ; et l'oubli, à son tour, a presque fini d'étendre son voile noir sur ce passé si intéressant de nos ancêtres. C'est à peine, en effet, si un petit-fils de ces vieux, revenant au village, s'arrête devant quelques pierres oubliées dans les herbes, pour dire : C'est là qu'était la maison de mes grands-parents !...

Ah ! combien, moi, je les aimais ces vieux, ces bons vieillards, témoins de mon enfance ; et combien encore j'aime à revivre le délicieux souvenir de leur aménité et de leur gaîté parfois si amusante. C'étaient d'excellents voisins qui pratiquaient entre eux une fraternité bien différente de la nôtre, en rapport avec leurs mœurs quelque peu patriarcales, du reste, comme celles de la majorité des populations rurales de ce temps que la politique n'avait pas encore sensiblement dévoyées, malgré les excès de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.

Ces excès politiques avaient même assagi nos pères, qui avaient dû juger, plus d'une fois à leurs dépens, des effets désastreux d'une licence sans borne laissée à une populace souvent inconsciente de ses actes, ou à des partis exaltés quels qu'ils soient, et les fils avaient naturellement profité de l'expérience paternelle et des bons conseils reçus.

C'était le soir, à la veillée le plus souvent, que ces leçons de saine morale se donnaient sous forme de contes et de chansons.

Combien de fois n'ai-je pas entendu mes vieux voisins, ainsi que ma bonne grand'mère, raconter des épisodes, gais ou tristes, dont ils avaient été les témoins.

Ces récits qui nous amusaient ou nous donnaient le frisson devaient être pour nous, dans l'avenir, des sujets de méditation, et, quoique le répertoire en fût assez abondant, certains d'entre eux revenaient souvent.

Les histoires du vieux temps, celles de la Révolution et de l'Empire surtout, avaient chacune leur saveur particulière, car si nos conteurs

avaient conservé bonne souvenance des actes qui les avaient faits citoyens au même titre que leurs ci-devants maîtres, ils n'avaient garde d'oublier les vexations que, sous l'ancien régime, leurs pères et eux-mêmes avaient subies.

Aussi les anecdotes pleuvaient-elles dru sur le compte de leurs anciens seigneurs, et en particulier sur ceux qui avaient traité durement leurs vassaux. C'était toujours avec le même ressentiment au cœur que le narrateur poursuivait son sujet, souvent répété depuis un demi-siècle; et généralement l'auditoire subissait, lui aussi, les impressions du conteur.

Certain marquis — seigneur de Cigogne, disait-on — leur fournissait maintes anecdotes : C'était un maître exécrable, sans pitié pour ses manants dont la vie même lui importait peu, à ce point qu'il lui était arrivé de punir d'un coup de fusil quelque pauvre diable coupable seulement d'avoir mal exécuté un ordre, ou osé une réponse trop vive.

Ces récits étaient certainement exagérés : le temps et la rancune en avaient dû grossir les objets, car le fait suivant, rapporté par d'autres conteurs, semble prouver que ce seigneur n'était point tout à fait l'homme brutal et barbare de la légende féodale :

Le vaste fief de Cigogne avait un haut-fourneau — le Vieux-Fourneau, comme on nomme actuellement ses ruines — qui s'alimentait par le minerai de fer extrait dans son voisinage. L'un de mes ancêtres en était le chef-mineur. Un lundi matin, mon grand parent, qui habitait à une dizaine de kilomètres de son chantier, était arrivé en retard, ainsi que ses deux frères, qui travaillaient sous ses ordres. Et comme il avait plu toute la journée du dimanche et toute la nuit suivante, l'eau avait envahi les fosses à minerai.

Ce matin là, par extraordinaire, le marquis, qui ne venait que très rarement visiter ses ouvriers, les avait devancés à la mine. Etait-ce une méchante farce qu'on avait voulu faire au chef-mineur en signalant son absence, ou simplement un fait du hasard? Quoiqu'il en soit, le seigneur, furieux du retard et surtout de l'état du chantier, s'emporte brutalement contre mon bisaïeul dès son arrivée. Réplique de ce dernier. — Sortie plus violente du marquis, avec menaces. — Nouvelle riposte : « Mon marquis, dit enfin mon grand parent, je connais la valeur de vos menaces, mais retenez bien ceci : si vous me frappez, frappez juste, car, moi, « jarnigué » (c'était son juron habituel), je ne

vous manquerai point, et vous irez sûrement au fond de l'une de ces fosses. »

Les menaces ayant cessé de part et d'autre, le fougueux seigneur rentra à son manoir, non sans réfléchir, chemin faisant, sur son emportement intempestif à l'endroit d'un vieux et fidèle serviteur.

De son côté, le chef mineur, qui avait avec lui ses deux frères, s'était mis au travail, mais il n'était pas très rassuré sur son cas peu en harmonie avec l'esprit du temps; aussi à tout instant s'attendait-il à voir surgir le marquis escorté de quelques valets pour le châtier de sa témérité.

Il n'en fut rien.

Cependant, vers onze heures, un domestique vint ordonner à mon aïeul de se rendre au manoir seigneurial. — « Mon affaire est claire, dit le mineur à ses frères, néanmoins j'y cours ». — Va, lui répondirent-ils, mais si dans deux heures tu n'es pas de retour, nous aussi nous irons au château, et s'il t'est arrivé malheur, ce sera le dernier crime du marquis, nous saurons te venger. Et ils n'étaient point gens à se parjurer.

Mais leur serment devait être inutile, le marquis valait mieux que sa réputation.

Mon bisaïeul arrive donc au château. On l'annonce comme s'il se fût agi d'un personnage important, et le marquis, encore à table avec des invités, lui ordonne d'entrer. Le vieux mineur obéit, salue et, tranquille en apparence, attend que l'on statue sur son sort.

— « Messires, dit le châtelain à ses convives, voici le premier manant qui ait osé me répondre en homme résolu ; mais comme c'est un bon serviteur, qu'il me touche la main et trinque avec son seigneur ».

Ainsi se termina l'incident ; et à midi le vieux mineur déjeûnait gaiement avec ses deux frères, tout en devisant de la conduite du seigneur qui, en agissant ainsi, s'était fait des trois mineurs, trois amis sûrs et dévoués.

Cet épisode, qui remonte au milieu du XVIIIe siècle, prouve que déjà les mœurs féodales s'étaient sensiblement modifiées, et que la grande loi d'égalité et de progrès humanitaire poursuivait, sans secousse, son œuvre de rapprochement : le noble, en tempérant cette morgue brutale qui le faisait tant détester, et le manant, en montrant quelque virilité sociale.

Et de cet état de chose, les privilèges, du moins les abus vexatoires, perdaient d'autant de leur acuité.

Quant à certain « droit du seigneur » qui n'a probablement jamais figuré sur les parchemins poussiéreux des manoirs, il n'en restait même plus rien, sinon quelques privautés sans grave conséquence, du genre peut-être de celle qui fait l'objet de la petite anecdote suivante, que ma bonne vieille grand'mère nous racontait souvent et toujours en riant de bon cœur.

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

UNE GARNISON DE NAPOLÉON

Je viens de lire, dans les *Annales politiques et littéraires* (n° 1192, du 29 avril 1906), sous le titre : « Les dîners de Napoléon », un très intéressant article de M. Frédéric Masson, sur quelques banquets impériaux qu'il décrit avec le talent et l'exactitude de détails qui font le charme de ses ouvrages.

« Pour le banquet du 14 frimaire an XIII (5 décembre 1804), le soir de la distribution des Aigles, la table de l'empereur, — dit le savant historien, — est dressée sur une estrade et sous un dais, au milieu de la galerie de Diane. Cette table est oblongue : l'empereur, l'impératrice et le Pape s'y placent sur le côté long ; le Pape à gauche de Joséphine, l'empereur à droite ; l'électeur de Ratisbonne est au retour de la table. Le maréchal colonel-général de la Garde, le grand chambellan et le grand écuyer se tiennent debout derrière l'empereur ; un peu en avant, à droite, le grand maréchal et le premier préfet du palais ; sur le même rang, à gauche, le grand maître des cérémonies et un maître. Les pages servent. Cette table n'est point seule dans la galerie : à droite et à gauche, quatre autres tables sont disposées : une pour les princes et les princesses, une pour les membres du corps diplomatique, une pour les ministres et les grands officiers de l'Empire, une pour les dames et les officiers de Leurs Majestés, des princes et des princesses... ».

La lecture de cet article, qui se termine par l'énumération des mets, aussi nombreux que succulents, servis à la table du grand empereur,

m'a rappelé l'époque — antérieure à celle-ci de quinze ou seize ans seulement — où le petit sous-lieutenant Buonaparte faisait, à Auxonne, où il était en garnison, des dîners moins somptueux. Sa solde n'étant alors que de 1.120 fr. par an, le jeune officier, pour ne pas faire de dettes, avait d'abord pris le parti de ne vivre que de lait. Son camarade des Mazis, avec lequel il était sorti de l'école militaire de Paris, avait adopté le même régime. « Ils se réunissaient, pour leur frugal repas, — dit un historien de Napoléon (1) — à un troisième officier, et il était convenu que chacun, à son tour, y apporterait un conte en prose qu'on lirait après ce qu'on appelait le dîner. Buonaparte fournissait exactement son contingent, mais ses récits étaient presque toujours bizarres et empreints de quelque aventure romanesque et tragique. On s'en ennuya bientôt, et les lectures finirent, ainsi que les repas de lait ».

Le jeune Corse n'en continua pas moins à ne faire qu'un seul repas par jour, qu'il prenait à la pension, avec ses camarades, rue Vauban, en face de l'habitation occupée par le professeur Lombard (2), chez le « traiteur Dumont », dont l'enseigne est conservée au musée d'Auxonne.

Au mois de juillet 1789, Napoléon, que ses excès de travail et ses privations avaient rendu anémique, écrivait à sa mère (3) :

« Je n'ai d'autre ressource ici que de travailler. Je ne m'habille que tous les huit jours ; je ne dors que très peu depuis ma maladie ; cela est incroyable. Je me couche à dix heures et je me lève à quatre heures

(1) Coston, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte.*

(2) A son arrivée à Auxonne, en juin 1788, Buonaparte s'était installé — faute de place à la caserne — dans une chambre qui faisait partie du logement habité par son professeur de mathémathiques Lombard. On peut voir à la mairie d'Auxonne le mobilier qui garnissait alors cette chambre et qui consiste en : un lit laqué blanc, avec son baldaquin ; une petite commode Louis XV en marqueterie, avec marbre et cuivres ; deux petits fauteuils Louis XV recouverts en cuir vert ; deux chaises Louis XVI ; une encoignure ; un baromètre Louis XVI en bois doré ; une petite console Louis XV en bois doré avec marbre. Détail curieux : la chambre en question, qui dépend aujourd'hui du collège et sert de classe aux élèves de 4e et 3e, avait été occupée par Vauban en 1675, époque à laquelle le célèbre ingénieur militaire avait été chargé par Louis XIV d'établir les fortifications d'Auxonne.

(3) Son père, Charles-Marie de Buonaparte, était mort à Montpellier, le 24 février 1785, laissant à sa veuve huit enfants et pas d'autres ressources que celle d'une exploitation de mûriers pour le compte de l'Etat.

du matin. Je ne fais qu'un repas par jour, à trois heures : cela me fait très bien à ma santé ».

Iung fait de lui, à cette époque, le portrait suivant :

« Bonaparte avait atteint tout son développement. Il était dans sa vingtième année... Un front découvert et des cheveux châtains, longs et plats, retombant carrément le long des joues fort maigres, donnaient une expression originale à cette tête un peu forte qu'animaient seuls deux yeux fixes, bleus et pénétrants, à demi-voilés sous des arcades sourcilières puissantes. Cet ensemble, rattaché par un cou trop court à une vaste poitrine reposant sur des cuisses rondes et des jambes bien faites, aux extrémités fines, semblait, au premier abord, inexplicable. La tête paraissait hors de proportion avec le reste du corps. Mais le regard incisif et la démarche lente de ce jeune homme s'avançant sur les talons, comme tous les gens qui ne doutent de rien, forçaient l'attention.

» La finesse des mains et des pieds dénotait un sentiment délicat des situations. L'ossature accentuée du menton et de la mâchoire inférieure demeurait l'indice d'une volonté forte et de passions violentes. Le crâne, avec ses développements inusités, faisait pressentir un monde d'idées » (1).

Lorsqu'à la suite d'un congé passé dans sa famille, Napoléon revint à Auxonne, au commencement de février 1791, il ramena d'Ajaccio son frère Louis, alors âgé de treize ans, dont il voulait faire l'éducation pour alléger le lourd fardeau de sa mère. Il logea avec Louis à la caserne, dans le pavillon Sud ou de la Ville, et occupa au deuxième étage de l'escalier n° 3, la chambre n° 10 (2), au-dessus du cadran solaire établi par le régiment de Grenoble, en 1773. Louis coucha dans le cabinet, à l'entrée, sur la fourniture de domestique à laquelle son frère avait droit en plus de la sienne. La femme Tierce faisait le ménage (3).

La chambre n° 10 est encore telle que lors du séjour de Napoléon, mais elle porte actuellement les n°s 14-15. Pendant que le jeune officier

(1) Iung (général). *Bonaparte et son temps.*

(2) Précédemment, il avait occupé, au troisième étage du même pavillon, la chambre n° 16 (aujourd'hui n° 25) de l'escalier n° 1.

(3) Maurice Bois, *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie à Auxonne.*

occupait ce logement, il traça lui-même, en face, sur le pavillon Nord ou Royal, le cadran solaire qui existe encore aujourd'hui.

Napoléon Buonaparte n'avait que sa solde pour subvenir aux besoins de son entretien et de celui de son frère. Cette solde était maigre pour deux, mais il fallut bien s'en contenter. Pour arriver à équilibrer son faible budget, il mettait lui-même le pot-au-feu, et souvent les deux frères se contentaient d'un seul repas pris en ville. Ils allaient dans les villages voisins se faire servir, comme second repas, une tasse de lait, ou bien un plat de maïs « gaudes », mets qui, il y a encore une cinquantaine d'années, était une des principales ressources pour la nourriture des habitants de la Franche-Comté et d'une partie de la Bourgogne (1).

Malgré sa situation peu aisée à Auxonne, Napoléon fut vivement contrarié lorsqu'il lui fallut quitter cette petite ville, en juin 1791, à la suite de sa nomination au grade de lieutenant en premier au 4e régiment d'artillerie, en garnison à Valence.

C'est que, depuis trois ans, il avait contracté à Auxonne des habitudes qui convenaient à son caractère, et qu'il s'y était fait des amis dont il lui était pénible de se séparer.

Indépendamment de ses camarades des Mazis, de Bidon, Lelieur de Ville-sur-Arce, de Marescot (ces deux derniers avaient été déjà ses condisciples à l'école militaire de Brienne) (2), Napoléon fréquentait les personnes ci-après :

Le général du Teil, commandant de l'école d'artillerie d'Auxonne, qui s'intéressait au jeune officier parce qu'il avait remarqué chez lui de grandes qualités intellectuelles et un goût prononcé pour le travail (3).

(A suivre). L.-M. POUSSEREAU.

(1) MAURICE BOIS.

(2) Disons ici qu'à Brienne le jeune Corse de Buona Parte (c'est ainsi qu'il était inscrit sur les registres de l'école) avait comme condisciples les trois Nivernais suivants : Andrieux, de Nevers ; de Châtillon, de Clamecy ; et de Laure, de Dornecy.

(3) Le général du Teil avait tellement confiance dans les capacités du sous-lieutenant Buonaparte qu'il le désigna pour faire partie de plusieurs commissions et qu'il le chargea de construire au polygone des ouvrages qui exigeaient de grands calculs.

ANNUAIRES ET ALMANACHS DE LA NIÈVRE

(*Suite*)

— Episodes de la Révolution : Saisie des faïences nivernaises anti-républicaines, émigration de prêtres, cimetière du champ de la Motte, réquisitions et offrandes, formation de la bibliothèque.

1872 : Sonnié-Moret : Archives municipales de Tannay, inventaires, délibérations, octrois, propriétés, église.

— Archives paroissiales de Nevers, saint Jean qui est dans la cathédrale, liste des curés depuis 1582.

G. de Soultrait : Notices sur diverses localités du Nivernais d'après dom Viole, prieurés de Cessy-les-Bois, Saint-Pierre de Decize, Châtillon, Mazilles, Saint-Verain.

— Episodes de la Révolution : Fonderie de canons.

1873 : Archives paroissiales de Nevers : Saint-Martin sous le patronage de saint Blaise, ses dépendances, anciens curés de 1348 à 1535, ses autels; curés de 1566 à 1791, démolition de l'église.

— G. de S. : Eglise collégiale de Saint-Martin de Clamecy, L'Espau, Bellary.

1874 : Paroisse de l'hôpital Saint-Didier, les curés et l'hôtel-Dieu, démolition de l'église en 1800.

— G. de S : Saint-Laurent l'abbaye.

1875 : Paroisse de Saint-Laurent réunie à Saint-Genest en 1130, les curés, donations des faïenciers et des verriers, écroulement de l'église en 1849.

— G. de S. : Chartreuse de Basseville, Donzy, Notre-Dame-du-Pré et Saint-Caradeuc, les Récollets à La Charité et Clamecy.

1876 : Paroisse Saint-Genest desservie par quatre curés, divers autels, Saint-Sépulchre, Notre Dame-Sainte-Anne, Saint-Aré, curés de 1579 à 1791, supression de la paroisse.

— G. de S. : L'abbaye de Bon-ras, actuellement Bourras, les abbés, les donateurs.

— Les rues de Nevers avec des remarques historiques (Boutillier).

1877 : Paroisse Saint-Sauveur, s'étendant en Loire et à Saint-Antoine; les curés depuis 1654, écroulement de l'église en 1838, rétablissement du grand séminaire dans le prieuré jusqu'en 1847.

La notice concerne les six églises paroissiales encore existantes en 1790, dont le territoire forme actuellement la paroisse de Saint-Cyr. Elle sera continuée avec Saint-Lazare banlieue, Saint-Père et Saint-Etienne.

— Les rues de Nevers.

1878 : Paroisse Saint-Pierre, ancienne église place Guy-Coquille, réunion de la paroisse Saint-Gildard.

— Les rues de Nevers.

1879 : Saint-Pierre, liste des curés.

— Les rues de Nevers, additions et changements.

1880 : Paroisse Saint-Etienne, droits du prieur et curé, divers récits relatifs à la cure, démolition des clochers, l'église convertie en salle de spectacle et rouverte en 1803.

1881 : Paroisse Saint-Victor, ancienne abbaye rétablie en 1053 ; ses autels et confréries, les curés, ruinée en 1794.

— Les enseignes d'hôtelleries et de métiers du vieux Nevers. Les volumes précédents et suivants contiennent chaque année la liste des achats et dons de livres à la bibliothèque de Nevers.

1882 : Paroisse Saint-Arigle et chapelle Saint-Sébastien du marché au blé, confréries, curés, mortuaire de l'abbé Cassier, destruction en 1791.

1883 : Paroisse Saint-Trohé, ses curés et confréries.

— Paroisse Saint-Lazare, maladrerie.

— Les jeux de paume à Nevers, suite des enseignes et hôtelleries.

1884 : Paroisses portées dans le pouillé du xve siècle, comme étant de Nevers : Saint-Eloi-les-Nevers, Chaluzy-les-Nevers, Saint-Symphorien, Saint-Théodore de Coulanges-les-Nevers.

« Le titulaire est l'auteur de ces archives paroissiales de Nevers publiées chaque année, depuis 1872, à l'honneur de notre vieille cité nivernaise, à la mémoire de tant de souvenirs pieux tombés dans le plus profond oubli, *et ad majorem Dei gloriam*. Coulanges, septembre 1883 ».

1885 : La 2e partie, toujours intitulée : *Archives départementales*, 42e année, se résume après l'abbé Boutillier dans le seul article sur les enseignes de métiers à Nevers.

1886 : Les Cent-Jours à Nevers, mémoire manuscrit de l'époque (Fourquemin).

— Georges Lefebvre : La liberté du travail au point de vue de l'économie politique.

1887 : Lucien Gueneau : Us et coutumes du Morvan, naissances, baptêmes, relevailles à Luzy, mariages.

1888 : Un incunable de la bibliothèque de Nevers : Les heures de la Vierge, de Pierre Ledru, 1490 (d'Asis-Gaillissans).

— Relevé des monuments classés comme historiques dans la Nièvre : La Charité, Clamecy, Corbigny, Cosne, Decize, Donzy, Garchizy, Jailly, Mars, Nevers, Prémery, Rouy, Saint-Parize, Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Révérien, Saint-Saulge, Semelay, Tannay, Ternant, Varzy.

1889 : Notes sur l'inventaire de la Bibliothèque nivernaise annexée à la grande bibliothèque.

1890 : Bienfaiteurs nivernais.

— Histoire vraie. Légende.

1891 et 1892 : Lucien Gueneau : Us et coutumes du Morvan. (Extrait de la Société académique).

1893 : Lefort, conducteur des ponts et chaussées : Notice préhistorique sur Nevers.

1894 à 1897 : Massillon Rouvet : Nevers à l'époque gauloise, Noviodunum, camp de César sur la place de la ville ; Nevers après Jules César (extrait des *Remparts et monuments de l'ancien Nevers*) ; Nevers à la fin du XIIe siècle, époque de Pierre de Courtenay ; Nevers à la fin du XIVe siècle, époque de la Porte du Croux.

1898 : Massillon-Rouvet : Les constructions à bon marché, apologie des maisons construites en pisé, conférence publique à l'hôtel de ville le 11 février 1896.

Les articles cessent dans les volumes suivants de l'Almanach.

(A suivre). RENÉ DE LESPINASSE.

J.-G. PÉNAVAIRE

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que j'annonce aux lecteurs de cette Revue la mort de notre excellent collaborateur J.-G. Pénavaire. Il souffrait d'une affection dont la gravité ne se révèla qu'au dernier moment. Une opération chirurgicale s'imposait. Notre pauvre ami n'y put survivre. Il mourut dans la maison de santé du docteur Rouss et ses obsèques eurent lieu le 15 septembre, en l'église Notre-Dame de-Lorette Il avait soixante-huit ans. Pénavaire, né à Lesparre, fut dès l'enfance un petit prodige musical. Il devint de bonne heure un maître dans l'art difficile du violon. Fixé d'abord comme professeur à Lyon, où il écrivit ses premières compositions, il vint à Paris à vingt-cinq ans, passa quelque temps à Anvers comme chef d'orchestre du Théâtre royal, et, de retour à Paris, qu'il ne quitta plus, il tint jusqu'à la fin une des premières parties à l'orchestre de Pasdeloup et à celui du théâtre Italien. Puis il se consacra tout entier au professorat et à la composition.

Professeur réputé, Pénavaire, jusqu'à ses derniers jours, consacra toutes les heures que laissaient libres ses leçons, à d'importantes compositions musicales. La liste en occuperait plus d'une page de cette Revue. Nombre de ses mélodies sont devenues célèbres. L'Opéra-Comique donna de lui plusieurs petites pièces qui furent applaudies.

Quant à ses grands opéras, le public n'en connut que des fragments, entendus dans les Grands Concerts, en dernier lieu aux concerts Le Rey. Pénavaire disparaît avec le regret de n'avoir pu voir monter à la scène une de ces œuvres sur lesquelles il fondait de grandes espérances, bien légitimes au dire de ses confrères.

Pénavaire était un lettré érudit et disert. Il laisse en manuscrit un petit recueil de vers, dont nous avons donné ici quelques fragments.

Je me sépare avec douleur de l'ami de longue date, du collaborateur auquel j'avais confié la tâche délicate de noter les airs de nos vieilles chansons, — tâche dont il s'acquitta avec une attention scrupuleuse et un zèle dévoué.

ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

LUCIEN JENY : *Le pays natal*, impressions, légendes et souvenirs. — Maison Boisselier, à Selongey (Côte-d'Or).

Notre fécond collaborateur vient d'ajouter à la liste de ses ouvrages appréciés cette monographie de son canton natal, la jolie petite ville de Selongey. Et ce n'est point là une sèche description, une froide statistique, un fade inventaire. Non, M. Jeny a mis dans ces pages un peu de son âme attendrie par les chers souvenirs

de l'enfance. Nul mieux que lui n'en pouvait éprouver et exprimer « le charme infini ou la tristesse des choses envolées ». Et voilà surtout pourquoi ce volume se lit avec un vif intérêt A côté de l'historique du petit pays, M. Jeny relate les coutumes, les croyances, les superstitions souvent si poétiques. Il ne néglige pas le parler local. Et dans toutes ses pages on sent l'affection d'un fils pour la terre maternelle, la terre où dorment ses morts :

En ces jours de haine et d'insulte,
Où rien n'est sacré sous les cieux,
Nous garderons toujours un culte,
Un culte au nom des fiers aïeux.

M. Jeny termine par ces vers son intéressant volume.

Les Trouvères arméniens, traduction française avec une introduction, par Archag Tchobanian. — Paris, Société du *Mercure de France*, rue de Condé, 26. — 3 fr. 50.

Ce volume vient à la suite de ceux, du même auteur, que nous avons déjà annoncés dans cette Revue, et le même éloge peut lui être appliqué. M. Archag Tchobanian nous révèle sa patrie, ce noble pays d'Arménie, si peu connu de nous. Son nouveau volume comprend les œuvres d'une vingtaine de trouvères, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, depuis Koutchak jusqu'à Djivani qui vit encore. Il y a des trésors dans les petits poèmes d'Arménie, les uns transmis oralement, ouvrages de poètes anonymes, les autres, productions écrites d' « achoughs » plus lettrés. — Ce volume a sa place marquée dans la bibliothèque de quiconque s'occupe de littérature étrangère et de Folk-lore.

LOUISE CONTENET DE SAPINCOURT : *Rimes écossaises*. — Fischbacher, rue de Seine, 33. — 4 fr.

Recueil de vers faciles, où l'inspiration moderne ne se fait pas sentir. L'élégie classique y coudoie la fable, la chanson, le petit conte humouristique. Le volume se termine par une agréable comédie-vaudeville, avec musique de l'auteur, car Mme Contenet de Sapincourt s'est aussi fait connaître par diverses compositions musicales. Il y a dans les pièces légères une gracieuse fantaisie et dans les élégies une émotion sincère :

Mon père, tu n'es plus ! et tes lèvres sont closes !
Je n'entends plus ta voix, mon bon père chéri !
A ce cher souvenir mon cœur est attendri
Et mes pleurs tombent sur ces roses !

Ces roses que je cueille en l'honneur de ta fête, etc.....

NOTES ET ÉCHOS

.·. Une douloureuse nouvelle nous arrive. L'art nivernais est encore cruellement éprouvé par la mort de Mlle Alexandrine Mathieu, nièce de Gustave Mathieu, décédée, le 8 septembre, à l'âge de soixante-quatorze ans. Mlle Mathieu n'a pas beaucoup produit, mais ce qu'elle laisse porte la marque d'un talent très distingué. Ses *natures mortes*, ses *eaux-fortes*, exposées aux Salons, sont des plus remarquables. Nous connaissons tous et ses belles aquarelles, et ses pastels délicats, et ses dessins à la plume qui nous conservent les costumes anciens. La *Revue du Nivernais* perd en Mlle Mathieu une collaboratrice très appréciée.

.·. Il vient de se former dans le Cher, sous la présidence de Mme Louise Baril, une société d'émulation et de décentralisation artistiques. Etablie sur les bases qui servent d'assises à la « Société d'artistes girondins », il est permis d'espérer pour la « Société artistique du Berry » la florissante vie dont jouit actuellement son aînée bordelaise. La première exposition aura lieu en novembre. Il est fait appel, dans la région, à toutes les bonnes volontés et à tous les talents.

S'adresser au siège social, route de Neuvy, à Vierzon.

.·. Le dernier numéro des *Annales littéraires* contenait une belle mélodie de notre regretté collaborateur Pénavaire, sur un sonnet de Mme Eugénie Casanova : *Rayons d'or*. La dernière œuvre de Pénavaire fut écrite sur une autre poésie de Mme Casanova : *Le chemin des roses*, que nous donnerons dans cette Revue. *Rayons d'or* se trouve chez Andrieu, faubourg Poissonnière, 4. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

DE GÉRARDMER A LA SCHLUCHT

Le train se ralentit, la machine stoppe, les portières s'ouvrent : Gérardmer !...

Il y a quelque cinquante ans, Gérardmer, ou plus généralement Géromé, était un village insignifiant : des chaumières éparses où l'on fabriquait de la toile et du fromage, la richesse du pays, et c'était tout.

Ce furent les Anglais qui remarquèrent la beauté agreste et imposante des sites de la contrée.

Aujourd'hui Gérardmer est une ville pimpante et pittoresque de sept à huit mille habitants ; une voie ferrée, dont elle est le point terminus, la relie à Epinal. Ses hôtels regorgent de touristes, surtout de touristes anglais, durant tout l'été ; parfois même on ne trouve plus de chambres à louer et il faut monter jusqu'au col de la Schlucht, si l'on ne veut pas passer la nuit à la belle étoile. Ses maisons, neuves et coquettes, sont adossées à une petite colline plantée de vigne et égayée de quelques riantes villas, ou bien bordent l'extrémité voisine du lac.

Un des plus renommés des Vosges, le célèbre lac de Gérardmer. Son onde est d'un bleu foncé tirant sur la couleur de l'ardoise ; sa surface n'est troublée que par une brise timide. De frêles esquifs le

sillonnent en tous sens. On est irrésistiblement tenté de monter dans une des barques légères qui attendent au bord, et de pousser au large. Là, doucement bercé et charmé par la beauté du paysage, il ferait bon se laisser aller à des rêveries confuses, sans objet bien déterminé ni constant, suffisamment néanmoins pour avoir conscience de vivre sans avoir même la peine de penser...

Un peu au-dessus de Gérardmer, au bord de la route qui conduit au sommet de la montagne, on entend un mugissement sourd, majestueux, uniforme : un petit ruisseau s'élance de sous bois en frémissant avec l'impétuosité d'un torrent ; ses eaux roulent avec une rapidité qui tient du prodige et se précipitent de rocher en rocher. Ce n'est qu'un affreux bouillonnement, un cahos de roches noires et d'écume d'éblouissante blancheur dont les flocons neigeux forment, sous les coups de vent, comme de légers nuages argentés et inondent les environs pleins d'ombre et de fraîcheur. Bruit perpétuel et monotone, mais spectacle imposant. Cette eau qui s'élance avec fureur comme si tout devait céder sur son passage et qui est bientôt réduite en poussière, n'est-elle pas l'image fidèle de l'homme ?...

Le lac de Longemer s'étale avec complaisance, non loin de là, entre de hautes collines couvertes de sapins gigantesques et touffus qui, par leur nombre et leurs formes hardies, semblent braver la foudre et la cognée. Ses eaux reflètent la sombre verdure de son cadre et viennent doucement clapoter en mourant sur ses rives fertiles. Il est traversé par un ruisseau qui le met en communication avec le lac de Retournemer, plus petit et d'un aspect plus sauvage encore. Les rochers couverts de mousse et les bouquets d'arbres, en se mirant dans l'onde de ce dernier, lui donnent une teinte lugubre : il a un caractère triste et grave qui frappe vivement...

La route continue à serpenter, montueuse et bordée de conifères d'une verdure intense dont les dimensions sont énormes.

A un peu plus d'une lieue, avant d'arriver au col, surgit la Roche du Diable. Du sommet de ce bloc de granit sous lequel passe la route, on embrasse du regard vallée, villages, lacs, rivières, pâturages et forêts. On aperçoit aussi quelques fermes éparses aux murs blancs, et des étendages encore plus blancs de toile, qui forment un vif contraste avec le vert foncé de l'herbe et des sapins.

Le paysage est merveilleux ; mais on ne s'attarde guère. Un senti-

ment étrange s'empare de plus en plus de vous. On a hâte de la voir, cette Alsace mystérieuse qui tient une si large place dans nos annales; cette Alsace pour qui tant d'hommes sont morts et pour qui tant d'autres – car le sang trop lourd qu'a essayé de leur infuser l'Allemagne n'a pu épaissir le sang léger et vigoureux qu'ils ont reçu de France, — pour qui tant d'autres attendent la libération de l'avenir, le cœur triste parce qu'il est plein d'un amour qu'on leur défend d'exprimer !

Après quinze kilomètres environ d'ascension par une route ourlée d'arbres géants et de fleurs sauvages encore toutes brillantes de gouttelettes de rosée, on arrive à la source principale de la Meurthe ; cette rivière sort, en effet, des Vosges par deux branches : celle du Valtin ou Grande-Meurthe et celle de Clefcy ou Petite-Meurthe.

Encore une petite demi-lieue, et l'on est au col de la Schlucht

Là, trois maisons seulement : l'hôtel Defranoux, bâti sur le territoire français ; un cabaret où l'on vend aussi des souvenirs, et un chalet, le chalet Hartmann, aujourd'hui fermé, ces deux derniers situés sur le territoire annexé.

L'hôtel de la Schlucht appartient à un Français, mais tout le personnel est composé de Suisses-Allemands. C'est ce qui explique pourquoi les menus sont émaillés de fautes d'orthographe. J'en ai gardé un comme spécimen :

HOTEL DE LA SCHLUCHT

—

MENU

du 11 août 1896. — Soupers

Consomme tapioca
Omelette fine herbes
Entrecôtes bordelaise
Pommes Maquerre
Viand froides
Salade
Fromage. — Dessert.

En face de l'hôtel, un petit poteau porte ces deux inscriptions : d'un côté « France », de l'autre « Deutsches Reich ». Il indique la

ligne de séparation des deux nations, ligne que les autorités militaires n'ont pas le droit de dépasser.

Ce jour-là — 11 août 1896 — plusieurs jeunes Alsaciens étaient venus passer leur dimanche au col, sur la terre de la Mère Patrie. Oui ! Ils sont bien Français. Ils ont je ne sais quoi de cette finesse et de cette vivacité qui distinguent notre race, de cette allure crâne à la fois et de cette grâce dans l'attitude et dans les mouvements qui constituent les qualités propres et naturellement esthétiques de notre pays.

A les voir, je sens battre mon cœur. Je pense au discours du procureur impérial Popp à l'audience d'ouverture de la nouvelle cour de Strasbourg :

« Enfin, le tonnerre des canons se tait !... Nous l'avons terrassée, cette nation scélérate, rapace et avide de gloire... Nous avons reconquis, ou plutôt délivré deux magnifiques provinces, et nous vivons dans l'espoir que dans peu de temps il ne circulera plus une seule goutte de sang français dans leurs veines... N'ayez aucun ménagement là où il s'agit de rigueur ; punissez sans miséricorde. Souvenez-vous que la douceur est une faute et la clémence un danger !... »

Cette apostrophe aussi barbare que maladroite, qui blessait les sentiments les plus chers de glorieux vaincus, d'infortunés captifs, fait apprécier le courage, l'abnégation et le patriotisme que nos frères surent déployer. Combien lourde était la tâche des représentants des Pays Annexés qui tenaient tête au farouche vainqueur ! Et combien Français fut leur cœur pour n'avoir pas oublié une patrie, hélas ! trop souvent indifférente !...

Quand les Alsaciens furent partis, nous entreprîmes l'ascension du Honeck (1.366 mètres).

Les Vosges n'ont point de pics ; ce sont seulement des montagnes gazonnées ou boisées qui se terminent tantôt par des sortes de dômes portant le nom de ballons, tantôt par des plateaux couverts de pâturages qu'on nomme Hautes-Chaumes. Sur la crête qui forme la frontière, le Hohneck ou Honeck est le point le plus élevé du département des Vosges. En face se trouve le Taneck qui appartient à l'Allemagne depuis 1870.

Il est agreste tout plein, le petit sentier qui mène au sommet de la montagne, et très sinueux ; mais tout son parcours est jalonné

de bornes-frontières dont l'aspect brise le cœur : *Sunt lacrimæ rerum !...*

Une brise langoureuse chante doucement dans les branches ; des parfums âcres et enivrants embaument l'air : odeur du pollen des pins, des menthes, des myrtilles. Peu à peu, les arbres se font plus rares et plus chétifs, la végétation devient plus sauvage. Déjà les arbustes sont de maigre et souffreteuse figure, et poussent en touffes buissonneuses, à hauteur d'homme.

La région est sublime de tristesse.

C'est alors que s'offre aux touristes un panorama admirable. A un tournant du sentier, on se trouve soudain sur la pointe d'un rocher qui s'avance au-dessus d'un abîme de plusieurs centaines de mètres de profondeur. De là, on domine un paysage prodigieusement étendu. Au pied du gouffre béant, c'est la plaine de Munster, sillonnée de mille ruisseaux et encaissée de toutes parts de collines. Une lumière blonde baigne les prés, les rivières, les forêts. Les yeux se reposent avec admiration, tour à tour sur l'océan de verdure qui emplit la plaine, et sur les hauteurs blafardes, ligne légère et pâle qui surgit à l'horizon et ferme le cirque de la vallée.

A gauche se dresse le Taneck éblouissant de lumière : on dirait d'un antique clocher ébranlé par la foudre et les ans.

Nous contemplons le panorama dans un silence religieux. Pas un mot, comme si nous craignions de rompre le charme. Les cœurs sont pleins d'une indicible émotion : de ce spectacle se dégage un sentiment vague, indécis, fait de la douceur de voir ce pays aimé et de la tristesse de le savoir sous la domination étrangère... Chacun de nous semble écouter des bruits confus, des voix indistinctes, montant, caressantes, de la plaine immense...

Bientôt une brise plus fraîche, toute humide, nous cingle la figure. La prairie est embuée de nuages diaphanes, et nous voyons la pluie tomber à nos pieds, brillante sous les rayons obliques du soleil couchant. Les sommets des monts sont irradiés et la brume colorée prend une apparence de gaze, de mousse lumineuse. Puis les nuages, qui sont à nos pieds, se déchirent ; les lambeaux fuient en débandade, montent en tourbillons, tordus, déchiquetés, lamentables, et passent par-dessus le rocher en éperon, sorte de promontoire muni d'un garde-fou d'où nous contemplons la vallée de Munster.

Nous reprenons notre ascension. Plus d'arbres, mais des buissons épineux et rabougris; un sentier raviné. L'air se fait froid : on pressent le voisinage de la neige.

Soudain, le vent souffle avec force; aussitôt nous nous trouvons enveloppés d'une obscurité opaque. Les brouillards que nous venons de voir chassés de la plaine, se sont rejoints, acculés contre la montagne, et nous détiennent prisonniers. Aussitôt l'orage se déchaîne formidable. Le tonnerre gronde avec fracas dans ce lieu désolé; les éclairs se succèdent presque sans interruption, presque à notre hauteur. Les nuages crèvent : une averse violente inonde tout. Pas un parapluie; pas un abri! Pendant dix minutes, ce sont des transes mortelles. Et l'orage s'évanouit aussi vite qu'il s'est formé. Nous nous comptons: personne ne manque à l'appel, personne n'a du mal; tous nous sommes mouillés jusqu'aux os. Aussi la descente est-elle triste et silencieuse, égayée seulement de ci de là par les cris des dames qui glissent sur la boue détrempée du sentier.

Les sapins tout piteux pleurent lugubrement. Mais les fleurs sauvages sont joyeuses, brillantes de pluie, et répandent un arome capiteux...

A l'hôtel, nous faisons sécher nos vêtements tant bien que mal jusqu'à l'heure du dîner, puis nous ressortons admirer le paysage aux dernières lueurs du crépuscule. La brise souffle, plus fraîche, toujours chargée de senteurs enivrantes. La nuit tombe vite dans ce pays accidenté où tout relief semble hâter encore la chute de ses grandes ombres; bientôt un reste de lune monte lentement dans les régions éthérées. Le ciel est frangé à l'horizon d'un ourlet de nuages clairs. Des étoiles par milliers et très lumineuses se lèvent peu à peu, et des bois s'échappe une buée diaphane qui adoucit la blafarde lueur sidérale. Un calme religieux plane sur la nature entière; parfois, cependant, une rumeur incertaine emplit l'espace : éternelle plainte qui sourd de la plaine ténébreuse et semble prendre une âme... N'était le froid, il ferait bon là rêver !...

Le lendemain matin, il bruine; le pays a un aspect de tristesse indicible; tout est enveloppé d'une lumière grisâtre; les bouquets de sapins se dressent en taches sombres, dentelées; à mi-horizon, c'est l'immensité vague de la forêt.

Le cœur angoissé, nous reprenons le chemin de Gérardmer. Le

retour est silencieux. Chacun est empli de sentiments confus qu'il n'ose préciser...

On est heureux de rencontrer les douaniers français, d'entendre parler par d'autres sa langue nationale.

Cette diversion n'est que passagère; des pensées tristes affluent de nouveau à notre âme. Nous rêvons à cette Alsace qu'on nous a ravie et dont nous avons senti battre le cœur à l'unisson du nôtre sur les hauteurs sereines de la montagne, — ce cœur que nous savons blessé, meurtri, contraint, tourmenté, mais combien fier, ardent et Français !...

J. LAGUEDINE.

SUR LA MORT D'UNE PETITE SŒUR

A ma Mère.

Des profondeurs du firmament,
Elle descendit, ô ma mère,
Auprès de nous pour un moment,

Mais comme un rêve, une chimère,
Aussitôt elle repartit
Après une heure bien amère.

Dans son blanc berceau si petit,
Je la vois encore sourire
Quand je me penchais sur le lit.

Ses yeux trop bleus semblaient nous dire :
« Aimez-moi bien... Regardez-moi...
» Dieu bientôt prendra mon sourire ! »

Oh ! petite sœur, quel émoi
Brise mon cœur lorsque je pense
A ce seul souvenir de toi.

Puis, ce fut sa longue souffrance ;
Le mal qui s'abattit soudain
Sur son corps frêle et sans défense.

Elle partit, c'était la fin,
Comme un rayon du soir qui tombe,
Vers le ciel bleu, mais trop lointain.

Belle et pure, aile de colombe,
Lorsqu'elle quitta son berceau
Ce fut pour descendre à sa tombe.

Qu'il est douloureux ce tombeau
Pour moi qui l'ai connue à peine
Cette ange au front pur et si beau.

Elle a fui comme une ombre vaine...
Pourtant dans l'âme il m'est resté
De ses yeux l'image lointaine :

Ils avaient l'azur attristé
D'une âme du ciel exilée...
Triste, profond et sans clarté,

Ce regard de notre envolée
En nous devait lire, je crois,
Les douleurs dont l'âme est peuplée...

. . . . . .

Il me semble que je la vois
Priant maintenant, ô ma mère.
Pour toi, pour nous tous à la fois :

Car ce fut un ange sur terre
Et si nous la gardâmes peu
C'est qu'ayant connu nos misères

Elle en devait informer Dieu...

Décembre 1905.

J. Bucheton.

UNE GARNISON DE NAPOLÉON (*Fin*)

Le savant Lombard, professeur de mathématiques à la même école, dont Napoléon admirait la science étendue et élevée. Lombard, dont on voit un superbe portrait au musée d'Auxonne, pressentit l'un des premiers la haute destinée de son élève : « Ce jeune homme ira loin », disait-il à la suite de leurs fréquents entretiens sur les sciences, l'art militaire et la politique ;

M. Pillon d'Arquesbouville, directeur de l'arsenal, qui habitait l'hôtel de la Direction (aujourd'hui le cercle militaire), où Napoléon accompagnait souvent M. et Mme Lombard, qui s'y rendaient le soir pour jouer au loto ;

M. Naudin, commissaire des guerres, et surtout Mme Naudin qui avait, paraît-il, beaucoup de plaisir à recevoir le jeune sous-lieutenant ; celui-ci entretint plus tard une correspondance avec cette femme, qui était charmante, et nomma son mari inspecteur aux revues, le 7 février 1800 ;

M. Lardillon, avocat et directeur de la poste aux lettres, dans le bureau duquel Buonaparte allait lire le journal du temps ;

M. Bersonnet, agent comptable des vivres, qui avait mis sa bibliothèque à sa disposition ;

M. de Goy, quartier-maître-trésorier du régiment, et sa femme. (M. de Goy fut nommé aussi inspecteur aux revues, en 1801) ;

Enfin, Napoléon voyait à Auxonne une amie de Mme Naudin, Mme Renaud, jeune personne de dix-huit ans, mariée à un tailleur, et Mlle Jeanne Lépinglard, surnommée Tonton, qui était couturière en robes. Il fréquentait en même temps, pour varier, le salon de Mme la comtesse de Berbis, femme d'esprit et de grand mérite, et partageait les fêtes qui se donnaient à son château des Maillys, situé à huit kilomètres d'Auxonne (1).

Le 1er avril 1789, Buonaparte fut envoyé à Seurre, à la tête d'une compagnie, pour réprimer une émeute qui avait éclaté au sujet d'une affaire d'accaparement de grains. Grâce à l'énergie du jeune chef de détachement, le calme fut promptement rétabli et les émeutiers arrêtés. Dès son arrivée, il avait fait évacuer la place publique par ces seuls mots, prononcés d'une voix forte, après avoir fait charger les armes de ses soldats devant le peuple mutiné : « Que les honnêtes gens se retirent, je n'ai ordre que de tirer sur la canaille ».

Tous les notables de Seurre offrirent l'hospitalité à l'officier d'artillerie. Il accepta celle du procureur au bailliage, M. Lambert, qui, quelques jours après, donna un bal en l'honneur de son hôte. Mais, à minuit, celui-ci n'ayant pas encore paru, on alla le chercher et on le trouva endormi sur des plans !...

Napoléon profita de ce déplacement pour faire une excursion à Montcenis et au Creusot.

M. Rathier de Chablis, l'un des directeurs du département de la Côte-d'Or, en 1792, dit que pendant son séjour à Seurre, le jeune lieutenant fut accueilli et bienvenu dans les meilleures maisons, et qu'il s'attacha surtout à la société de Mme Prieur, dont le mari, âgé, avait été président du grenier à sel.

Quelque temps après son retour à Auxonne, le futur Empereur des Français s'éprit de Manesca Pillet, fort jolie fille qu'il convoita en mariage et dont il fit demander la main par l'abbé Bidal, curé d'Athée (commune voisine d'Auxonne). Mais le beau-père de Manesca, le sieur Chabert, riche marchand de bois, qui tenait avant tout à la

(1) Maurice Bois.

fortune, répondit « qu'il ne voulait point donner sa belle-fille à un homme n'ayant que la cape et l'épée et qu'il préférait cinq cents livres de rentes aux plus belles espérances ».

Pour se consoler de cet échec, le jeune Corse fit de longues promenades aux environs d'Auxonne et se rendit souvent au village de Villers-Rottin. Là, assis sous un gros tilleul planté en mémoire de Sully, il s'adonnait à ses réflexions et à la lecture, puis il se faisait apporter une tasse de lait par Marie Merceret, autre jolie fille qu'il voyait avec plaisir et qu'il appelait sa petite Marie ; il lui donna, dit-on, une bague et un foulard qu'elle conserva longtemps.

J'ai vu au musée d'Auxonne (1) différents objets offerts comme cadeaux par le sous-lieutenant Buonaparte, entre autres :

Une pelote en soie brochée, donnée comme étrennes à Mme Pillon d'Arquesbouville, la femme du directeur de l'arsenal : le jeune officier prenait, paraît-il, un certain divertissement à tracer sur cette pelote des dessins avec des épingles ;

Un portefeuille en soie brochée, doublé de satin rose, donné à Mme Naudin, la femme du commissaire des guerres ;

Un casse-noisette en fer ouvragé, œuvre d'un habile serrurier d'Auxonne, donné à Jeanne (Tonton) Lépinglard.

A côté de ces objets et d'autres souvenirs intéressants, on voit une fiche de jeu en ivoire sur laquelle Napoléon, amoureux, a écrit le nom de Manesca.

Veut-on savoir maintenant quelles étaient les autres habitudes et occupations du lieutenant en second Buonaparte pendant son séjour à Auxonne ? Les voici :

En dehors de son métier d'artilleur, auquel il travaillait avec une grande application, en suivant assidûment les cours théoriques et pratiques de l'école d'artillerie, Napoléon étudiait sans cesse, prenait des notes sur toutes choses et entassait dans son esprit, déjà très cultivé, les connaissances les plus variées. Il rédigea ainsi, entre dix-neuf et vingt-un ans, un grand nombre de notes sur les questions militaires, religieuses, économiques et sociales (2).

(1) Ce musée est installé actuellement dans une salle du premier étage de l'école des filles.

(2) M. Frédéric Masson a publié ces notes dans son remarquable ouvrage *Napoléon inconnu.*

Il se rendait assez souvent chez son professeur Lombard, dans la maison duquel il avait conservé un cabinet après son installation à la caserne. Ils faisaient ensemble des expériences de chimie, après quoi le savant retenait ordinairement son élève à dîner.

Souvent aussi le jeune officier se promenait seul sur la Levée (1), tenant dans ses mains, croisées derrière le dos, un livre ou des papiers, et s'arrêtant parfois pour tracer sur le sable des figures géométriques avec le fourreau de son épée. Arrivé à l'extrémité de la Levée, longue de deux kilomètres et bordée d'ormes magnifiques, il allait s'asseoir sur les bancs que l'on voit encore près de la fontaine de l'Ermitage et lisait quelques chapitres des historiens de l'antiquité. D'autres fois, il méditait appuyé à un chêne séculaire (l'un des bas-reliefs de la statue qu'on lui a élevée sur la place de la Mairie d'Auxonne le représente dans cette attitude) ou bien il entrait dans une chaumière (restaurée depuis et appelée pompeusement café Bonaparte) pour s'y faire servir son habituelle tasse de lait. Puis, se dirigeant vers l'ancienne chapelle de la Levée (2) (aujourd'hui chapelle Napoléon), le futur conquérant y pénétrait et s'y agenouillait pour prier.

Il aimait également à se rendre au hameau de la Cour, site très pittoresque qui domine les environs d'Auxonne. Là, au bord de la forêt de la Crochère, il se livrait à l'étude sous un vieux chêne qui existe toujours et que l'on appelle le chêne Napoléon.

Devenu, les derniers mois de son séjour à Auxonne, le mentor et le précepteur de son frère Louis, — dit M. Maurice Bois, déjà cité, — Napoléon lui faisait réciter son catéchisme, et l'abbé Morelet fit faire, à l'église paroissiale de Notre-Dame d'Auxonne, la première communion à celui qui devint roi de Hollande.

Chaque jour, les deux frères se rendaient à la chapelle des Ursulines : là, ils priaient devant la Vierge pour laquelle Napoléon Bonaparte avait une dévotion particulière et que, pour cette raison, on a

(1) On appelle ainsi la partie de la route de Dijon qui, établie en remblai au-dessus de la prairie, commence au pont de la Saône, à la sortie d'Auxonne.

(2) Cette chapelle, bâtie en 1429, fut un lieu de pèlerinage très fréquenté jusqu'en 1793 ; mais, vendue pendant la Révolution, elle devint la propriété d'un cultivateur de Villers-les-Pots qui la convertit en remise, état dans lequel elle est restée, malgré la volonté de Napoléon III qui fit verser, en 1867, par le maréchal Vaillant, 15.000 fr. à la ville d'Auxonne pour le rachat de la chapelle de la Levée et de ses dépendances, « afin de conserver et de rendre au culte ce monument consacré par de pieux souvenirs ».

appelée la « Vierge Napoléon ». Cette vierge est maintenant placée au-dessus du portail de l'église de Notre-Dame d'Auxonne (1).

« Plein de piété alors, dit l'abbé Bizouard (2), Napoléon s'agenouillait dans les chapelles de Notre-Dame de la Levée et de Notre-Dame de la Cour. Recherchant la compagnie des personnes graves et religieuses, il visitait les Pères Capucins, les Ursulines, les Hospitalières et les Clarisses. Le 1er avril 1791, il se recommanda aux prières d'une Clarisse auxonnaise, nommée Anne Coullenot, qui lui dit : « Je prierai, » Monsieur, et cela vous portera bonheur ».

Les prières de cette religieuse furent sans doute faites avec beaucoup de ferveur, car elles portèrent effectivement bonheur au petit lieutenant qui, après plusieurs années de privations, subies patiemment, allait quitter Auxonne pour arriver bientôt, par l'ascendant de son génie, au comble de la fortune, de la puissance et de la gloire.

La Machine, 20 mai 1906.

L.-M. POUSSEREAU.

LE CHEMIN DES ROSES

(Dernière mélodie de Pénavaire)

Tu sais le chemin où naissent les roses,
Nous irons tous deux à l'heure du soir,
Nous les cueillerons, les belles écloses,
Et nous en ferons la gerbe d'espoir!

Le voyage est court, la route superbe,
Nous irons ainsi la main dans la main,
Tu me souriras tout en foulant l'herbe,
Me rendant heureux jusqu'au lendemain.

Dieu nous a donné la foi qui fait vivre,
Je crois en ton cœur, je crois à l'amour,
Et bien près de toi j'ouvrirai le livre
Où le mot bonheur se lit plus d'un jour !

Tu sais le chemin où naissent les roses,
Nous irons tous deux, nous irons encor
Cueillir vers le soir les belles écloses,
Les fleurs de la vie en leurs gerbes d'or!...

EUGÉNIE CASANOVA.

(1) Superbe église du XIVe siècle, qui a l'aspect d'une cathédrale. Jeanne de France, fille de Philippe-le-Long et femme d'Eudes IV, comte d'Auxonne, en fit commencer la construction, qui fut continuée par Marguerite de Flandre, femme de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Le portail, la tour de l'horloge et le parvis ne furent terminés qu'en 1516, aux frais des habitants.

(2) *Histoire de l'hôpital d'Auxonne.*

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

UNE NOCE DANS LES AMOGNES AU XVIIIe SIÈCLE

C'était au temps de sa prime jeunesse, peu d'années avant la Révolution. Les maîtres du fief de Lichy et Montas (1), disait-elle, étaient des seigneurs aimés et honorés de leur petit monde, mais leurs damoiseaux passaient, en ce temps-là, dans la contrée, pour de vrais diables en escapades galantes, réputation qui ne laissait point toujours aux mamans une parfaite tranquillité à l'endroit de leurs filles.

Or donc, on célébrait, à Bona, le mariage d'un *gentil garçon avec une gente fille* s'aimant bien. Ils se l'étaient juré tant de fois que le moindre doute restait sans créance.

La noce était en liesse. Après un premier déjeuner, — car en ce temps-là les convives étaient appelés à faire pour le moins quatre ou cinq repas, — le jeune couple fut conduit à l'église avec tout le cérémonial du temps.

La cérémonie terminée, la noce sortit et alla, suivant un antique usage, sous le gros tilleul, rompre le pain bénit et boire quelques verres du petit vin clairet de Bona ou de Lichy : agapes joyeuses auxquelles M. le curé vint prendre part comme de coutume.

La jeunesse était là nombreuse et riante, s'amusant à part, tandis que les gens sérieux trinquaient avec leur pasteur à la santé des jeunes mariés.

Mais il faut s'en aller : Les couples prennent leur rang ; le « violouneux » et le « flûteux » attaquent la *Marche en avant ;* mais, au grand étonnement, le marié est seul cherchant du regard sa femme qu'il ne voit point dans les groupes. Chacun se demande alors où elle est : On attend un instant, on s'impatiente, on cherche, on appelle, mais rien, toujours rien. La colombe s'était envolée, ou, plutôt, chose peu croyable mais pourtant vraie, elle venait d'être enlevée à l'insu de toute la noce.

Toutefois, l'anxiété ne dura guère : le cercle des chercheurs s'étant élargi, on aperçut enfin, à peu de distance encore, la jeune femme dans les bras de l'un des damoiseaux de Lichy, sur un cheval allant au grand galop du côté des bois de Montas.

(1) Lichy et Montas font partie de la commune de Bona.

Aussitôt les gens de la noce de crier sus au ravisseur ; les jeunes gens de s'armer de bâtons et de s'élancer à la poursuite du damoiseau qui, comprenant les conséquences de son cas, laisse choir la belle jouvencelle et s'empresse de regagner le vieux castel de Lichy par un autre chemin, tandis que l'époux, reprenant son bien, rejoint, avec sa garde d'honneur, le gros de la noce qui l'attend, non sans impatience et sans garder rancune au fond du cœur au jeune et volage seigneur qui, de l'aveu même de l'épousée, avait voulu seulement plaisanter.

Plaisanterie soit, mais un peu lourde et plus guère de saison, et qui fut probablement la dernière de ce genre dans la contrée, car l'orage qui devait emporter l'ancien régime grondait déjà à l'horizon, et l'anxiété devait être à Lichy comme ailleurs, invitant les seigneurs à changer d'allures avec « Jacques Bonhomme ».

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

LA VISION DU POÈTE

Je marchais seule, et lasse, et la tête penchée.
Je buvais du regard les larmes épanchées
Sur la feuille des blés, fruit sacré du labeur.
Le nuage, tout blanc, riait sous les splendeurs
Dont l'aurore ceignait ses cheveux de mystère.
Un encens triomphal s'élevait de la terre —
Autel. — Et les piliers des rustiques rameaux
Drapaient ce temple saint de multiples arceaux.
L'Esprit divin flottait entre chaque brin d'herbe.
Un lyrisme d'amour baignait des feux du Verbe
Les flancs gras des vallons et les yeux du berger...
Car, monotonement, de son doux pas léger,
Le troupeau descendait sous le dais que Cyprine
De son épaule blanche effleurait. — L'églantine
S'effeuillait sur ses pas...
Or, tandis que mes mains
Se pâlissaient du flot des lueurs diaphanes,
Et que dans les nids blonds dont s'ornait le chemin
Les oiseaux pépiaient, j'écoutai les lianes
S'écarter comme sous un bruit d'aile, et je vis,
Dans le simple manteau de ses grâces profondes,
Venir, le corps noyé par la blancheur des lys,
Celle qui d'un regard fait s'étoiler le Monde. .

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

VOYAGE AU PAYS DES DIEUX *(Suite)*

SOIR DE PLUIE A ATHÈNES

A Monsieur Barbier Saint-Hilaire.

La Grèce devait être un des plus délicieux pays du monde pour rêver, pour dormir, pour chanter : le ciel de l'Attique est un des plus purs et des plus profonds qui soient; le jour, la mer est si bleue, la crête des montagnes si nette ; les nuits sont si douces, le bruit des vagues si caressant. Et cependant, ici, l'on ne peut pas rêver à son aise, l'on ne peut pas chanter juste : *il y a trop de morts.*

Partout des vestiges disent des villes disparues, partout les savants fouillent des tombeaux plus antiques que les plus vieux arbres, partout s'évoquent des combats héroïques ; pas un endroit qui ne vit répandre le sang humain. Les plus délicieux coins ignorés, les gorges les plus farouches furent parcourues par des dieux, des demi-dieux, des déesses, des demi-déesses. Si l'on fouillait au-dessous des vagues, au fond, on trouverait des barques coulées depuis des siècles, des armes de matelots qui firent une histoire.

Ah ! les souvenirs classiques, ah ! l'histoire ! Marathon et les Thermopyles ! Sparte et les multiples sièges d'Athènes ! Nulle part, plus qu'en Grèce on n'est moins seul, et le pays est inculte faute d'hommes, et les montagnes sont désertes, et les anses que la mer arrondit voluptueusement sont infréquentées.

Des souvenirs, des souvenirs !

Rêver ? quand on s'arrête d'écouter des sanglots de la mer croyant entendre la voix de Démosthène qui hache ses discours. Dormir ? peut-être à côté d'un antre sacré qui décida de la paix ou de la guerre. Chanter ? dans les bois clairs que parcourut Orphée ! Rimer ? quand sur la route passe l'ombre d'Homère errant !

Le passé est grand, est trop grand !

Miltiade écrase Miaoulis ; qui connaîtra Botzaris, de ceux qui parlent de Tyrtée ?

Xénophon est plus connu en France que Fabvier qui était un Français, Capo d'Istria est ignoré des dissertateurs du siècle de Périclès.

Et Botzaris et Miaoulis et Fabvier et Capo d'Istria et Byron, ce ne sont plus des dieux-hommes de la légende héroïque, mais ce sont encore « de l'histoire », ce sont encore des morts.

A ces montagnes si réputées, combien je préfère les petites mon-

tagnes sans façon du Morvan, les sommets inconnus de l'Auvergne. Dans les Alpes, les Pyrénées, l'on peut rêver et dormir. En n'étant rien qu'homme, l'on peut chanter; si les vallées eurent une histoire, personne ne la répète prétentieusement; en passant l'on n'offense pas un génie dont la légende apocryphe illumina le monde, et les pâtres ne descendent pas des dieux!

A quoi peut-on songer en Grèce? En cet immense cimetière aujourd'hui arrière-boutique poussiéreuse d'antiquaire; l'histoire impopotente et balbutiante bave sur tout en l'éclairant de sa torche fumeuse et vacillante. Les couleurs mauves des montagnes, les délicieux roses si fugaces du couchant, les féeries du soleil levant du haut des cîmes dénudées sont des spectacles magnifiques. A leur vue, l'âme rafraîchie clame la joie de vivre et elle évoque des siècles et des siècles de foules qui admirèrent les mêmes choses et disparurent. La poussière que soulève le vent est faite des ossements de tous ces spectateurs, de leurs rêves, de leurs illusions, et des monuments de leur civilisation.

Que chercher en Grèce, en cette vieille nécropole violée? L'espérance? Le sphinx des sables pourrait mieux répondre aux hommes que Zeus, qui était un banquier.

Octobre 1905.

(*A suivre*). L. TAVERNA.

RIMES ÉPARSES

(Vers d'album ou de circonstance)

Sur un album.

III
OCTOBRE

Sur la verdure monotone
Dont le dais souvent m'ombragea,
Le premier gel a mis déjà
L'or et la pourpre de l'automne.

Rêves d'octobre, je vous vois
Menant, nimbés de brume blonde,
Votre mélancolique ronde
Dans la clairière, au fond des bois.

Dans la clairière, elle tournoie,
Elle tournoie, en encerclant
Mon cœur qui s'en va défaillant
Au souvenir des jours de joie!

ACHILLE MILLIEN.

LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

Nous avons plus d'une fois parlé, dans cette Revue, de la Fédération régionaliste française, *qui compte aujourd'hui trente mille régionalistes en rapports constants avec la Fédération. Elle publie un bulletin, l'*Action régionaliste, *dirigé par M. Charles-Brun, dont nous sommes heureux de donner ici un article-programme.*

Voici un menu fait, et plein de sens.

Il y a dix ans, quand on prêchait la renaissance nécessaire des provinces françaises, quand on prenait la défense des vieux costumes, adorables et logiques, des traditions, touchantes et utiles, quand on prétendait retrouver notre lyrisme dans le trésor large ouvert des chansons populaires, on passait aisément pour un reconstructeur de fossiles. On prenait un petit air de Cuvier, dont une vanité naturelle s'accommodait sans effort. Proprement, on semblait tomber de la lune avec l'unique propos d'écheveler des paradoxes. Si l'on dénonçait dans le régime centralisateur le meurtrier de nos énergies et de nos initiatives individuelles, M. Prudhomme se levait et, gratuitement, versait un couplet astucieux sur l'unité du pays et les bienfaits d'un gouvernement fort Cependant, M. Homais ânonnait une page immortelle et condamnait, au nom des locomotives et de l'inéluctable progrès, ce qui lui paraissait une odieuse régression.

On s'amusait passionnément, en ce temps-là. Beaucoup furent décentralisateurs simplement pour entendre des happelourdes solennelles et vérifier cette forte pensée de Renan, que la bêtise humaine est la seule chose qui puisse donner la mesure de l'infini.

Aujourd'hui, si l'on veut s'enquérir des « tendances » de la jeunesse, et être complet, on ne saurait négliger l'idée de décentralisation. Mes amis de la Fédération régionaliste française (de la F. R. F. comme on dit pour être court) peuvent, je pense, tirer quelque orgueil de ce résultat.

*
* *

Que leur campagne incessante et bien réglée (articles de journaux et de revues, publication d'un bulletin, de tracts, de brochures, congrès, conférences, etc.), y ait contribué largement, je n'irai point là contre. Et je sais trop aussi la puissance du verbe dans notre pays pour ne pas avouer que la fortune rapide du mot « régionalisme », inconnu, ou

presque, hier, employé à toute occasion aujourd'hui, a servi considérablement nos desseins. « Décentralisation » est un mauvais terme : long, assez laid, déjà usé et comme flasque. Enfin, et surtout, c'est un mot négatif, alors qu'il doit exprimer une réalité vivante et agissante. « Régionalisme » n'est pas excellent : mais il est positif, du moins, et à la vogue. On commence à l'entendre même. Cela est beaucoup.

Mais, plus que tout le reste, j'imagine, la force de la vérité sur des générations, mieux habituées à examiner par elles-mêmes, nous a valu le succès, et d'occuper notre place.

La raison finit toujours par avoir raison. Cette lourde machinerie gouvernementale, que le ministre de l'intérieur comparait naguère à la machinerie de Marly, et que la République hérita de la monarchie centralisatrice, après que Napoléon l'eut encore compliquée, ne saurait être défendue par aucun argument valable. Historiquement, elle est un non sens.

Géographiquement, elle est un défi à l'homogénéité géologique et économique. Qui ne s'est plaint, ayant eu plus ou moins à traiter les affaires publiques, de lenteurs incroyables et d'insupportables détours ? Qui ne s'est ému, parmi les statisticiens, du nombre croissant des fonctionnaires, et, parmi les sociologues, des forces vives ainsi soustraites à la prospérité de la nation ? Et qui pourrait souffrir raisonnablement qu'un département comme la Lozère, qui compte quatorze fois moins d'habitants que celui du Nord, et fournit cinquante-quatre fois moins de recettes au Trésor public, ait à peu près le même appareil d'administration générale ?

Petit côté de la question, au demeurant, encore que de pressantes nécessités budgétaires l'aient violemment éclairé. Nous cherchons autre chose que des économies (nullement négligeables) dans les réformes que nous préparons. Enlever à Paris un peu de son prestige et aux Chambres un peu de leurs pouvoirs, ce serait, pour nous, rendre aux citoyens la pratique et le goût des affaires publiques, les détourner du fonctionnarisme abêtissant, développer l'initiative privée, attacher les paysans au sol, à l'aide d'un enseignement pratique et professionnel, restaurer les industries locales et le commerce local, conserver à la province, par la création de grands centres bien choisis, les éléments intellectuels et artistiques que la capitale, sans grand profit pour personne, draine impitoyablement. La résurrection du costume des filles

d'Arles, ou l'exploitation des richesses naturelles d'un pays et sa mise en valeur par des syndicats d'initiative, voilà du bon régionalisme; et la nomination des instituteurs enlevée aux préfets, c'en serait encore, et de non moins bon. Un poème de Mistral nous appartient, et une entreprise de théâtre populaire : mais la Loire navigable ou la houille verte ne nous échappent point davantage. L'autonomie communale nous intéresse : demain, il faudra nous occuper des pouvoirs des conseils généraux, ou de la protection des paysages, ou de l'industrie paysanne de la dentelle.

(A suivre). J. CHARLES-BRUN.

ANNUAIRES ET ALMANACHS DE LA NIÈVRE

(Suite)

ARTICLES LITTÉRAIRES PORTÉS DANS LA 2e PARTIE DES VOLUMES (1) DE L'ANNUAIRE DUCLOS ET FAÏ.

1838 : Coup d'œil général sur le département, p. 251.

— Fabre : Recherches sur l'établissement, les droits et l'administration de la commune de Nevers ; quelques documents.

— Notice sur les monuments et édifices anciens et modernes du Nivernais. Listes et dates de ces édifices.

— Etablissement de Fourchambault.

— Notice sur le canal du Nivernais.

— Organisation judiciaire.

1839 : Auguste Gillot : Notice géologique sur le département de la Nièvre. Un second article a paru l'année suivante.

— Perquin de Gembloux : Article sur le *Beuvraich,* dolmens et autres pierres, la fontaine sacrée, la célèbre montagne, etc., prévoyant l'attribution de Bibracte.

— Gallois : Description de quelques médailles romaines trouvées dans la ville de Nevers.

— Forges et fonderies d'Imphy.

— Fabre : Notes sur une histoire littéraire et quelques documents sur l'évêché de Nevers et sur les ducs (XVe et XVIe siècles.)

(1) Dans le corps du volume de 1838 (p. 138), notice par Fabre sur la bibliothèque publique de Nevers, le cabinet d'histoire naturelle de La Charité, etc. Dans beaucoup de volumes, jusqu'en 1850, il est fait des descriptions de livres, manuscrits, médailles, des citations de dons et donateurs, des demandes et encouragements, etc.

1840 : Annonce de l'*Album du Nivernois*.

— Duclos : Instruction sur l'usage et l'application des nouveaux poids et mesures ; circulaires et documents.

— Duvivier : Histoire de la Chartreuse d'Apponay, avec quelques documents.

— Fabre : Quelques éditions rares que possède la bibliothèque de Nevers.

— Gallois : Cabinet de numismatique.

— Constitution géologique de la Nièvre.

— Liste des récompenses à l'Exposition de 1839.

1841 : Duclos : Nouveau système de poids et mesures.

— Gillot : Carte géologique du département de la Nièvre.

— Antony Duvivier : La Fronde à La Charité.

— Fabrication du fer.

— Anneau trouvé à Luzy.

— Gallois : Médailles romaines dans la Nièvre. (La suite en 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848).

1842 : P. de Champrobert : Excursion géologique en Morvan.

— Gillot : Minéraux utiles du département.

— Avril : Travaux du conseil général en 1841, budget, etc., de 1842. (Suite du même sujet, vol. de 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848).

1843 : Boniard : Ville gallo-romaine de Saint-Révérien ; résumé d'un autre mémoire.

— Morlon : Parallèle des avantages des voies de communication.

— Decize, étude assez documentée, suivie de plusieurs pièces justificatives.

— Eysenbach : Notice héraldique sur la noblesse du duché de Nivernois.

1844 : Perquin de Gembloux : Les Huns dans le Morvand.

— Boniard : 2e article sur Saint-Révérien, voulant prouver que c'est la *Gorgobina Boïorum*.

— Eysenbach : Inventaire des archives de la chambre des comptes de Nevers.

— Eaux minérales de Pougues.

— Notice sur le canal du Nivernais, avec plan.

— Eysenbach : Le Nivernais chrétien ; Jean Germain, 73e évêque de Nevers (1430-1436).

— Art céramique. Manufacture de faïence de Nevers.

— Programme d'une fête républicaine à Nevers (3 août 1793).

1845 : Exposition des produits de l'industrie de 1844.

— Charleuf : Mémoire sur les fouilles de Saint-Révérien.

— G. de Soultrait : Armorial de l'ancien duché de Nivernais, faisant suite à l'article de M. Eysenbach, en 1843 ; suite en 1846, 1847.

— Duclos : Histoire du flottage en trains, Jean Rouvet.

— Instruction de la loi sur la police de la chasse.

— Duclos : Saint-Pierre-le-Moûtier.

1846 : E. Cougny : Guy Coquille, poète latin. Etudes sur ses œuvres poétiques. 2e article plus important en 1847.

— Cahier de la chambre du Tiers-Etat du bailliage royal du Nivernais à Saint-Pierre-le-Moûtier.

— Cabinet de M. Gallois.

— Eysenbach : Insurrection des serfs du prieuré de Sainte-Milburge-de-Venlock, dépendance de La Charité-sur-Loire, vers 1168.

— Ch. Dupin : Conseils aux ouvriers, extrait d'un discours du 6 juillet 1845.

— Chemins de fer français.

— Altération des pommes de terre en 1845.

— Loi relative aux caisses d'épargne.

1847 : Suite des articles sur Guy Coquille ; armorial ; médailles romaines ; conseil général.

1848 : G. de Soultrait : Notes pour une bibliothèque nivernaise. 2e suite en 1850, 3e en 1856.

— E. Cougny : Poètes latinistes, Jean Tixier de Ravisy, Ravisius textor.

— Prix Monthyon accordé à Madeleine Barreau, veuve Loriot, de Montsauche, discours de M. Dupin.

1850 (l'année 1849 ayant manqué), 2e partie : Constitution de la République française ; loi électorale des 8 février et 15 mars 1849, avec les sections de vote des cantons arrêtées par le conseil général.

— Notes pour une bibliothèque nivernaise.

— Noms des donateurs au musée et à la bibliothèque de la ville, du 1er janvier 1848 au 15 octobre 1849 et au 15 octobre 1850.

— E. Cougny : Poètes latinistes, Jean Portier, de Nevers, XVIe siècle, et sa tragédie de Panteglé.

— Annales poétiques : la Magicienne d'Endor, par un ancien élève de seconde du collège de Nevers.

— Dupin : Discours au comice agricole de Lormes ; à Decize, pour l'inauguration d'une statue à Guy Coquille.

— Rapport des administrateurs de l'hospice de Nevers, sur l'efficacité des eaux de Pougues.

1851 : Dupin : Rédaction solennelle de la coutume du Nivernais en 1534.

— Annales poétiques du collège de Nevers : L'Incendie de Moscou. L'hiver, en 1852.

1852 (15e année) : Gallois : Donateurs du musée. Médailles romaines et de France, trouvées en 1851.

— Dupin : Notice sur François-Marie Reine Gautherin.

— Règlement des écoles primaires, adopté par le conseil académique de la Nièvre.

1853 : Statistique officielle du département.

— Ch. Dupin : Vœux et besoins du département, adressés au président de la République le 15 septembre 1852.

— Donateurs au musée jusqu'au 15 octobre 1852.

— Dupin aîné : Le Morvan, topographie, agriculture, mœurs des habitants.

— Transformation du gouvernement, senatus-consulte du 7 novembre 1852, plébiscite du 21 novembre, décret du 2 décembre 1852. — Loi sur la police du roulage et des messageries du 30 mai 1851.

1854 à 1856 : J.-B. Avril : Notice historique sur l'administration de la province de Nivernois et du département de la Nièvre, de 1787 à 1852. Extrait de l'ouvrage commandé par le conseil général.

— Les assemblées provinciales.

— L'organisation de la France en départements.

— Faits politiques de la première Révolution.

— Finances du département : ponts et chaussées, hospices et mendicité, prisons, agriculture, commerce et industrie, jusqu'en 1800.

(A suivre). RENÉ DE LESPINASSE.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Henri STRENTZ, *le Regard d'ambre*, poème. — E. Sansot, rue Saint-André-des-Arts, 53. — 3 fr. 50.

Recueil de vers « libérés ». Je ne vois pas d'inconvénients à certaines libertés, hiatus souvent heureux, par exemple. Mais il m'est difficile de m'accoutumer à voir *souffle* rimer avec *soufre* et *palmes* avec *fontaines*. Ce qui me paraît naturel dans la chanson populaire, me semble détonner dans la poésie cultivée. La règle de l'entrecroisement des rimes, qui fut jadis regardée comme un progrès, est maintenant mise de côté, et je ne trouve pas que cette régression donne de bons résultats. Cela dit, je constate dans le volume de M. Strentz des pièces qu'anime tantôt un sentiment vrai de la nature, tantôt un souffle sincère d'élégie. Moins de vigueur que de charme attendri et alangui. C'est dans la première partie : *Enfance*, que se caractérise surtout, à mon avis, le gracieux talent de M. Strentz.

Jean DE FAVARDIN, *le Passé*. — Imprimerie Vallière.

Notre compatriote, à demi-voilé sous ce pseudonyme, s'est déjà fait connaître par plusieurs Nouvelles. Celle-ci, qui a paru dans la *Nouvelle Revue*, confirme ce que nous avons dit ici de son talent de conteur. Nous exprimons de nouveau le vœu de voir J. de Favardin réunir en un volume ses charmantes compositions, tantôt brossées d'un robuste pinceau, tantôt caressées d'une touche légère.

Louis HERVELON, *Le long des Sentes*. — Léotard, éditeur, à Clermont-l'Hérault.

Voici un charmant livre de poésies. L'auteur, un Berrichon, aime sa terre natale et la chante avec un amour tendre. Par les chemins creux, le soir, aux heures solitaires, il s'en va rêver des beautés rustiques et des splendeurs des cieux. Sa lyre, aux purs et doux accents, vibre, tantôt sereine et joyeuse, tantôt mélancolique, toujours avec grand charme.

Epris de la nature, attaché aux souvenirs, fidèle aux amitiés, M. Hervelon a conservé debout, — ce qui est assez rare en notre époque, témoin de tant de croyances écroulées, — sa foi spiritualiste, qu'il affirme en des pages sincères et émues. M. Louis Hervelon est un vrai poète. J. B.

Diverses plaquettes nivernaises :

Les Fouilles du vieux château de Barbarie, par MM. DE SAINT-VENANT et L.-M. POUSSEREAU.

Très intéressant compte-rendu (avec figures) des fouilles pratiquées dans la « Cité de Barbarie », près de La Machine, où la tradition plaçait une enceinte gauloise. C'est surtout une forteresse féodale que nous révèlent les récentes explorations de nos deux compatriotes.

Le premier Pamphet de Claude Tillier, publié avec une notice par Amédée DUNOIS.

Il s'agit de la pétition adressée en 1832 par Tillier au conseil municipal. sous « les formes aiguës du pamphlet ». On ne l'avait pas retrouvée jusqu'ici, et M. Marius Gerin, l'érudit et consciencieux éditeur des *Pamphlets*, inclinait à croire qu'elle n'avait jamais été imprimée. M. Paul Cornu la découvrit tout récemment dans les colonnes du *Bien public*, qui la publia en 1849. Et c'est ce document complémentaire, qu'avec une bonne notice, nous donne aujourd'hui le compatriote qui signe Amédée Dunois.

Fernand VIALLE, *En Wagon*, monologue. — Une gauloiserie en vers faciles.

Paul-G. FEUILLETTE, *Automne*, poème. — Il y a de très jolies strophes dans ce poème (couronné à La Rochelle), d'un de nos jeunes voisins du Sancerrois.

Roger TANIÈRES, *Griseries*. — Des sonnets où il y a plus que des promesses.

Pierre JALABERT, *Souvenirs d'Italie*. — Impressions de voyage dans l'Italie du Nord, agréablement contées en une prose aisée, qui se termine par quelques jolies pièces de vers.

La Vie à la Campagne. — Grand concours de chasse.

« Il n'y a plus de gibier! » et cependant le nombre des chasseurs augmente sans cesse

L'active société de chasse, « le Saint-Hubert-Club de France » veut entreprendre le repeuplement de nos chasses. Il lui manque la base indispensable à ce travail, la carte cynégétique des territoires.

Voulant couronner par une œuvre vraiment nationale le premier numéro de sa publication, *la Vie à la Campagne*, la nouvelle grande Revue Hachette, a décidé de procéder à une vaste enquête pour l'établissement de cette carte spéciale, dont elle fait cadeau d'avance au « Saint-Hubert-Club de France ». Elle ouvre un grand concours : les chasseurs sont conviés à dresser la carte de la chasse de leur département, en la complétant d'indications sur les causes de la disparition du gibier et les remèdes à y apporter.

Les 89 meilleures cartes réunies formeront la carte cynégétique de la France et de l'Algérie qui permettra au « Saint-Hubert-Club » d'entreprendre sa campagne de repeuplement.

Plusieurs prix d'honneur, 89 premiers prix (un par département) et une multitude d'autres prix, dépassant la valeur de 20.000 fr., sont affectés à ce concours, dont l'énoncé des questions et le règlement, ainsi que la liste des prix, seront publiés dans les numéros 1 et suivants de *la Vie à la Campagne*.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Le Groupe d'émulation artistique avait choisi Saint-Parize-le-Châtel pour but de son excursion du 7 octobre. Vingt-cinq membres y prirent part, munis d'une charmante carte dessinée avec autant d'esprit que d'art par M. Louis Mohler. Riche et gracieux paysage. Eglise romane, crypte renommée à juste titre, sources minérales légendaires, collection de silex de M. Tardy.— M. Vincent Soulat, membre du Groupe, guidait ses collègues, éclairés par l'aimable érudition archéologique de MM. Paul Meunier et docteur Subert. — Rien de plus louable et de plus profitable que ces excursions, inaugurées il y a plus de quarante ans par la Société de la Porte-du-Croux. Quelques survivants se souviennent de ces tournées de 1869, 1872, 1873, etc., qui, pendant près d'une semaine, nous emmenèrent gaîment à Autun, Avallon, Auxerre, Vezelay, aux grottes d'Arcy, etc.

La Société du commerce, de l'industrie et des arts, fondée à Cosne par M. Albert Pasquet, coutumière aussi de ces excursions, visitait, le 14 octobre, Fourchambault et Nevers. Une trentaine de jeunes gens, guidés par leur zélé président, MM. Delort, Giblain, etc., visitèrent d'abord la manufacture et les superbes ateliers de M. Montagnon, puis, pilotés par MM. Guyonnet, Favret, etc., membres du Groupe d'émulation (auquel ils s'étaient adressés), parcoururent la ville en s'arrêtant aux divers musées, où les attendaient MM. P. Meunier et de Saint-Venant, et en fixant leur attention sur les curiosités monumentales ou archéologiques de Nevers. — Ce même jour, la Société scientifique de Clamecy excursionnait aux ruines de Compierre, là où dort, sous les taillis qui la couvrent, une vaste ville gallo-romaine dont le nom reste inconnu. — Bonnes et saines journées qui ne laissent aucun regret.

.·. Nos compatriotes, sont nommés : chevaliers de la Légion d'honneur, MM. H. Sarriau, pour ses travaux de numismatique; Henri Tréchot, administrateur de la Compagnie du Haut-Congo; — Officier, M. Georges Hœntschell, qui continua pendant quelque temps à Arquian l'œuvre de Carriès, dont il donna à l'Etat les principales productions. — Officier d'académie, M. Théodore Bon, directeur de l'Ecole de commerce et d'industrie de Tourcoing. — Mlle Heurtault obtient une médaille d'argent, à l'exposition de Charenton, pour un tableau de fleurs.

.·. 27 septembre. — Décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de M. Charles Billiard, adjoint de la ville de Nevers et inspecteur primaire honoraire.

17 octobre. - Décès de M. Georges Marquet, né en 1851, lauréat du Conservatoire, professeur de chant à Bourges et à Nevers. Il y a trois mois, M. Marquet et Mme Marquet étaient longuement applaudis dans l'audition des *Chansons populaires* organisée par le Groupe d'émulation de Nevers, avec causerie d'Achille Millien. Nous nous réjouissions dans l'espoir d'entendre encore ces excellents professeurs en pareille circonstance. Nous offrons à Mme Marquet nos bien vives condoléances

.·. Notre collaborateur M. Maurice Mignon, reçu premier à l'agrégation des langues méridionales, vient d'être chargé d'une mission en Italie. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

CŒUR D'ENFANT

DANS l'envahissement du crépuscule, le lac frémissait à peine, aussi beau que le ciel en la sérénité limpide de ses ondes. Sauf à l'occident auréolé d'or pâle, partout, dans l'effacement des montagnes, c'était l'immensité bleue : bleu sombre des eaux, bleu pâle du ciel, bleus vaporeux des horizons...

Immobile, le regard perdu dans le lac, un enfant, qui semblait âgé de huit ans à peine, se tenait penché sur un balcon de pierre. De petites vagues venaient mourir au pied de la terrasse de la villa. Un peu de fraîcheur s'exhalait, humectant les verdures, pénétrant les minces vêtements de l'enfant.

Le lac chantait... ah ! la suave harmonie dont vibrait l'âme fragile ! Comme tendrement elle le berçait, la voix des flots ! Pourquoi lui rappelait-elle ainsi une autre voix plus tendre encore, celle qui l'endormait en chantant ?... Sur son front il croyait sentir encore, dans un assoupissement, le baiser du soir qui l'effleurait, doux comme la caresse des vagues, et le frisson des larmes montait jusqu'à ses yeux.

« Maman ! oh ! maman ! » murmura-t-il tout bas. Et, les yeux égarés dans le lac, il se souvenait !... Il revoyait sa mère, les yeux clos, si blanche dans sa robe blanche, telle qu'on l'avait rapportée, le soir d'orage de ce beau jour où elle était allée en barque, souriante... et plus jamais, près du petit lit, il n'avait entendu chanter... et plus jamais il n'avait eu de caresses.

Comme sa vie était devenue triste ! Il semblait à l'enfant qu'un vide s'était fait en lui. C'était comme un grand trou noir qui se creusait de jour en jour... Tout ce qu'il aimait, tout ce qui souriait autour de lui, oiseaux, jouets ou fleurs, était devenu soudain muet comme le blanc fantôme...

Un jour, son père qu'il ne voyait plus guère, tant il était solitaire depuis l'heure fatale, l'avait conduit vers une belle jeune femme et lui avait dit : « Jean, vois comme elle est jolie ! Il faut l'appeler aussi maman ; elle vient remplacer la maman qui est au ciel ».

Mais lui n'avait jamais pu la nommer ainsi ; car elle n'était pas, dans son idée enfantine, une maman ; si parfois elle l'embrassait et lui souriait, il n'avait jamais retrouvé en elle la profondeur des étreintes lentes et la tiédeur des tendresses exquises qu'invente à toute heure l'amour maternel. Et il était malheureux.

Les seules heures douces à son cœur étaient celles où, échappant à la surveillance des domestiques, il venait ainsi songer près du lac qu'il s'était pris à aimer peu à peu avec une singulière passion Il évoquait, sous le voile bleu, des palais féériques, des jardins lumineux où les petits comme lui s'endormaient parmi les fleurs et les chants, sous les baisers des mamans chéries. Sans doute, c'était là ce ciel où la morte, comme on le lui avait dit, s'en était allée... le corps, si pâle dans la robe blanche, était revenu sur l'eau, mais l'âme était restée dans l'azur et reposait maintenant dans le bonheur, loin du petit Jean laissé seul.

Dans l'enveloppement des ombres, les dernières lueurs s'effaçaient. Brusquement, la fraîcheur s'épandit en une buée qui couvrit les feuilles d'une fine rosée et pénétra de frissons l'enfant immobile dans la fascination du rêve.

Le bleu du lac s'était assombri ; mais les étoiles mystérieuses le sillonnaient de lumineux frémissements. A travers l'harmonie du lac, l'enfant écoutait maintenant la mélodie des étoiles. N'était-ce pas là-bas l'âme de maman qui l'appelait ?... Il lui semblait que tout son être s'en allait et s'évanouissait dans les ondes.

Des visions étrangement rayonnantes erraient à travers la fièvre qui l'envahissait ; et toujours, les yeux noyés dans les flots, tremblant de froid, il souriait.

***

Au fond du landau qui les ramenait de la ville, Roger de Brêmes, le père de Jean, et sa jeune femme causaient doucement, laissant, comme

ceux qui s'aiment, les mots s'achever en regards et les phrases en sourires. Elle était si heureuse d'avoir pu faire refleurir un peu de bonheur dans ce cœur qui semblait à jamais éteint; et lui se laissait aller au charme un peu enfantin, profond pourtant dans sa délicatesse même, de cette femme qu'il aimait enfin, n'ayant vu d'abord en elle qu'une aimable compagne destinée à répandre un peu de lumière et de beauté dans une solitude devenue intolérable.

Madeleine détaillait à son mari les complications d'un magnifique jouet qu'elle avait acheté pour Jean.

— Si cela pouvait donc lui donner un peu de plaisir, soupirait-elle, et faire sourire ses pauvres yeux si tristes ! Mais vraiment c'est décourageant ; il a un regard si lointain quand il me regarde ! Je ne sais plus que faire pour l'apprivoiser, ajouta-t-elle avec un peu d'amertume.

— Que voulez-vous, ma chère Madeleine, cet enfant adorait sa mère. Il ne voyait qu'elle, n'entendait qu'elle, ne vivait que par elle. Il est maintenant comme un oiseau blessé qui sent plier la branche qui le retenait à la vie. Il ne faut pas lui en vouloir.

— Oh ! Dieu non ! je ne lui en veux pas; il est si gentil et si malheureux ! Pourtant je ne puis croire qu'une âme d'enfant soit ainsi close à toute joie; même les oiseaux blessés guérissent bien vite, quand ils ne meurent pas tout de suite : il y a en eux tant de légèreté et de rayonnement ! Et si Jean voulait m'aimer un peu, je serai tout à fait heureuse, murmura la jeune femme en inclinant la tête sur l'épaule de son mari.

— Pour moi, reprit M. de Brêmes que ces pensées assombrissaient, il me semble avoir tout essayé ; j'ai ordonné qu'on prévînt tous ses désirs ; hélas ! il en a si peu ! Moi-même, aux premiers jours, alors que je demeurais enfermé le plus possible, je me suis fait violence pour venir un peu le distraire. Toujours aussi doux que vous le connaissez, il ne se dérobait pas aux causeries, ni aux embrassements, mais ne semblait y recueillir aucune consolation. Ainsi, sans que ma volonté, pas plus que la sienne — le pauvre petit ! — y ait aucune part, je suis resté pour lui un grand ami, mais non un père, acheva-t-il d'une voix altérée de regret.

Ni l'un ni l'autre ne se rendaient compte que ce qui justement désolait et épuisait cette âme d'enfant, c'était de ne pas sentir d'appui autour de lui et de croire que personne ne l'aimait. L'enfant, lui, dans les baisers mesurés du père comme dans les caresses hâtives de la

jeune femme, que son mari avait avertie, avait senti, en son âme si sensible d'orphelin, une réserve dont il était lui-même — et il ne pouvait le comprendre — la cause involontaire,

Ainsi, comme il arrive souvent, se prolongeait entre des êtres faits pour s'aimer un double malentendu dont tous souffraient.

***

La voiture s'arrêta devant le perron de la villa. M. de Brêmes tendait la main à sa femme pour l'aider à descendre, quand un domestique chargé de flacons traversa d'un trait la cour. En même temps, de l'étage venait jusqu'à eux comme une rumeur. Ils devinrent pâles tous deux.

— Oh ! fit Madeleine, j'ai peur d'un malheur.

Ils se hâtèrent et, en un instant, furent près de Jean.

Dans le petit lit, qui semblait trop grand pour contenir les frêles membres, sous le regard du médecin, le visage de l'enfant s'empourprait de fièvre, le corps s'agitait secoué de tremblements, et les yeux, ces yeux d'ordinaire si alanguis, brillaient d'une lueur lointaine. Dans un délire continuel, il bégayait des mots sans suite.

« Maman ! maman ! ne t'en va pas, embrasse-moi encore... » cria-t-il tout à coup, les yeux fixés comme sur une apparition... et d'un effort suprême, il tendit hors du lit ses bras crispés.

Poussée par l'infaillible instinct maternel qui dort en toute femme, Madeleine s'était penchée, laissant se nouer autour de son cou les petites mains avides d'enlacement ; elle l'embrassait, l'embrassait encore, imprégnant d'une chaleur bienfaisante le corps frissonnant, murmurant tout bas des mots très doux.

« Maintenant, mon petit, il faut dormir, dit-elle dans un dernier baiser, en ramenant lentement les couvertures ; il faut dormir pour faire plaisir à maman ».

Les yeux de l'enfant ne quittaient pas ceux de la jeune femme. Peu à peu, sous le magnétisme de la tendresse qu'il sentait venir à lui dans les paroles d'amour, les flammes morbides du regard s'éteignaient, le tressaillement des membres se calmait. Et déjà, il s'endormait.

Le médecin se leva. Il diagnostiquait une pneumonie, mal grave sans doute, mais qui pouvait et devait guérir. Psychologue autant que savant, il avait, sinon deviné, au moins pressenti la

situation et, s'adressant particulièrement à la jeune femme, il lui dit avec un accent profond :

« Veillez-le bien vous-même, Madame, tout est là ».

Mais ce conseil était superflu ; Madeleine avait compris, elle aussi ; et elle se prenait à adorer, de tout l'amour maternel éclos soudainement en elle, cet être délicat et charmant qui avait failli mourir de n'être pas assez aimé.

Elle le soigna, comme soignent les mères. Attentive au chevet qu'elle ne quittait guère, elle apaisait dans ses sourires, assoupissait dans ses baisers les heures de malaise ou de souffrance. Dès que l'enfant, repris de délire, se soulevait hors du lit en appelant sa mère, une longue étreinte, enveloppée de phrases berceuses et d'endormantes caresses, mieux que les remèdes, calmait sa fièvre et rassérénait son front, tant il s'était vite donné à la douceur des tendresses retrouvées.

Rapidement la guérison morale entraînait la convalescence physique. En quelques jours, Jean était hors de danger.

Un matin, Roger et Madeleine étaient assis près du lit de l'enfant, quand il s'éveilla. Une teinte rosée, avant-coureur de la santé, colorait ses joues, et son regard, après avoir erré dans un étonnement heureux autour de la chambre, se posa longuement sur le jeune couple dans une pleine lucidité.

Madeleine serra plus fort la main de son mari qui tenait la sienne : si Jean allait, retombant dans l'ancienne nostalgie, ne plus se souvenir !...

Mais il leur souriait à tous deux, et de la main, faisait signe à la jeune femme d'approcher.

— Quoi donc, mon chéri ? demanda-t-elle en se penchant vers lui.

Alors l'enfant, rougissant comme pour confier un secret, lui dit, bien bas, à l'oreille :

— Je sais maintenant pourquoi maman m'a laissé seul ; je l'ai rêvé cette nuit : c'est elle qui m'a envoyé du ciel une autre maman.

FERNAND RICHARD.

AU POETE CHASSAGNE-GESSÉ

SONNET

Chanson éolienne aux suaves accords ;
Harmonieux concerts du bocage rustique !
Amoureux du printemps, mon esprit splénétique
Se voile avec Novembre, et rêve aux sombres bords...

Sache donc, ô Gessé, barde du Périgord,
Ami fidèle et sûr, poète satirique,
Grand rimeur de rondels, que tout ton sel attique
N'a pas guéri ma fièvre ; — et j'ai perdu le Nord...

Et je ne vois partout que prose et politique !
Gessé, je fais appel à ta sage critique ;
Et je viens instamment te prier aujourd'hui,

Si j'ai su t'inspirer une amour fraternelle ;
Si nos deux muses sœurs, à la même mamelle
Ensemble ont bu le lait, de chasser mon ennui.

CHÉRI BRUT.

VOYAGE AU PAYS DES DIEUX *(Suite)*

COMMENT VISITER LA GRÈCE ? — J'ai été en Grèce pour y diriger une usine d'explosifs et de produits chimiques, d'autres y sont pour vendre ou pour acheter des marchandises. Quand on s'est fixé un tel but, il faut rassembler toutes les chances favorables de succès et être attentif aux chances contraires que l'on a à combattre. Cela, pour le moment, ne nous intéresse pas.

L'on va surtout en Grèce, attiré par les échos du bruit formidable que ce petit pays a fait dans l'histoire, pour admirer la scène, aujourd'hui vide, du passé.

De l'écolier, de l'étudiant à qui on a ressassé les crimes et les vertus d'un peuple de héros, l'imagination vagabonde erre sur les montagnes, sur les collines, dans les anses infinies que la mer découpe du roc, veut se fixer sur cette terre d'où la philosophie et la poésie ont pris leur vol. Eh bien ! les pédants qui, n'ayant jamais quitté leur pupitre, font éclore dans les jeunes cervelles une Grèce idéale, éthérée, en leur parlant un langage conventionnel qui ne s'est jamais parlé comme

ils le parlent, sont victimes d'une illusion qui dure depuis quelques siècles.

Que veut-on des jeunes Français avec l'histoire et la littérature grecques ? Développer leur imagination ? Je pense que les contes arabes seraient meilleurs. Les hautes vertus ? Notre histoire, à nous, n'en a donc pas d'exemples ? Les Romains pratiquaient-ils mieux que les Grecs l'amour de la Patrie ? Est-ce que cet amour ne s'apprend pas mieux — en admettant qu'il s'apprenne — dans l'histoire nationale ? Est-ce que les Romains tenaient leur patriotisme des Grecs, et les Gaulois le tenaient-ils des Romains ? Est-ce que Hoche songeait à imiter Epaminondas ? — Développer le goût des sports ? Est-ce que tout le moyen-âge n'était pas une grande époque d'exercices physiques ?

Disons le mot : tout ce pédantisme grec est une immense plaisanterie. On va en Grèce pour satisfaire une mode, on n'y habite pas, on n'y retourne pas. Tous ceux qui ont visité la Grèce en poètes ont été désenchantés. Lamartine passe en hâte. About écrit un pamphlet.

Ne faut-il donc pas y aller ?

Si, comme il faut aller partout ailleurs. De même qu'un lit dans une maison confortable est très apprécié après des nuits passées en plein air, roulé dans une couverture, de même la Patrie est plus douce au cœur quand on a été sous des cieux étrangers.

A celui qui veut des sylves merveilleuses bordées d'horizons marins, je dirai : « Allez en Corse ». A celui qui veut des mers de rêves, des levers et des couchers de soleil extraordinaires de couleurs dans un ciel de profondeur inouïe, je dirai : « Allez en Algérie, allez mieux en Extrême-Orient ». A celui qui veut les hauts faits sanglants de l'histoire : « Lisez celle de votre pays ». A celui qui, dédaigneux ou inconscient des magnifiques spectacles naturels, veut voir si la réalité encadre bien son rêve de l'école, je dirai : « Ne fais pas comme moi, ne parcours pas la montagne, il n'y a plus de forêts, plus de ruisselets, plus de rivières, les nymphes sont mortes, les cimes ne sont plus enchantées ni enchanteresses. L'Ilissus est un ruisseau sale quand il y a de l'eau dans son lit, les temples sont à terre. Embarque-toi, au commencement du printemps, quand la lune argente les eaux, débarque au Pirée, prends le train électrique, habite Athènes peu de temps, vois le Parthénon le jour, surtout vois-le dans la nuit transparente, éclairé de la

froide lumière lunaire, vois le musée si tu veux, et repars bien vite sans voir autre chose. Tu emporteras une sensation d'art inouïe à laquelle toujours tu reviendras sans la galvauder d'autres souvenirs ».

QU'EST-CE DONC QUE LA GRÈCE ? — Tout enfant on m'avait fait remarquer une contradiction entre les rares bateaux noirs sur la Loire claire et les bâtons flottants d'une fable de La Fontaine :

On avait mis des gens au guet
Qui, voyant sur les eaux, de loin, certain objet,
Ne purent s'empêcher de dire
Que c'était un puissant navire.
Quelques moments après, l'objet devint brûlot,
Et puis nacelle, et puis ballot,
Enfin bâtons flottants sur l'onde...

en ayant soin d'ajouter que le sens propre de la fable présente une idée fausse, et le sens moral une idée vraie.

La fable vient d'Esope, et, en Grèce, si le sens moral est vrai, à la profonde stupeur d'un occidental, le sens propre l'est aussi.

Au soir tombant, quand le soleil s'enlise dans les ors et les roses du couchant, là-bas vers le Pirée, il est une heure exquise entre toutes, c'est celle où une légère teinte mauve effleure l'Hymette, nonchalamment étendu au midi de la ville. Errant sur le plateau qui supporta le temple de Jupiter, l'être le plus prosaïque se sent tendre ardemment vers la coquette montagne : en deux heures il peut l'atteindre, semble-t-il. Il faut une demi-journée pour arriver au bas des pentes ravinées et sauvagement désertes.

Quand, monté sur l'Acropole, ce vieux rocher fortifié qui ne subit pas plus d'assauts que n'importe quel autre rocher antiquement fortifié, le regard se perdant sur la plaine, l'on remarque bientôt un temple d'or foncé, c'est le Thescion, splendidement isolé, simple, délicat, magnifique de proportions et de lignes. Invinciblement il vous attire. Vous délaissez le Pnyx, l'Aréopage. Vous dévalez la pente ardue, et vous arrivez au temple... presque hébété. Quoi ! ce n'est que cela, c'est si petit ! Est-ce une hallucination ? Est-ce là le temple fameux du plus fameux héros grec ?

— De là-haut, il semblait immense, d'ici c'est un jouet sublime.

— La montagne était proche et douce, elle est lointaine et hargneuse.

Toute la Grèce est dans ces deux effets d'optique.

Arles, octobre 1906.

(*A suivre*). L. TAVERNA.

LE CIMETIÈRE...

Est autour de la vieille église.
Les sapins, funèbres flambeaux,
Bruissent au souffle de la brise
Pour ombrer, avec la tour grise,
La blanche pierre des tombeaux.

C'est là qu'ils dorment tous ensemble,
Les Ensommeillés du Trépas,
Du Trépas qui berce et rassemble,
Sur son sein creux où le cœur tremble,
Ceux qui sont venus ici-bas.

La terre, des Morts est l'empire,
Le sol est chaud, le trou profond.
La foi sainte met son sourire
Sur l'inconnu ; mais qui peut dire
Vers quel pays les morts s'en vont ?

On pose les pierres tombales
Que surmontent des croix de fer.
Les noms s'inscrivent sur les dalles,
Des fleurs, des couronnes banales,
Un encadrement de buis vert.

Chaque dimanche, après la messe,
On s'arrête là, car jadis
On a fait la douce promesse
De venir, à ceux qu'on délaisse,
Réciter un *De Profundis*.

Au seuil de la tombe fleurie,
Où l'âme de nos races dort,
A genoux, on se signe, on prie,
Et les yeux ouverts sur la vie
Pensent aux yeux clos dans la mort.

Une voix parle et l'on écoute
La voix qui dit : « Chacun son tour !
L'heure est brève ; courte la route ».
Ils dorment là !... C'est là sans doute
Que nous irons dormir un jour.

ALFRED GUENIN.

---

*

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE — ANECDOTES

Enfin, la voilà qui arrive, cette Révolution, cette nébuleuse en formation depuis de longs siècles, recélant pêle-mêle dans son sein la foi, l'espérance et la liberté du manant, et les rancunes invétérées du bourgeois contre le noble qui l'avait trop souvent accablé de ses dédains. Mais passons, on sait ce qui sortit de tous ces rêves.

La Révolution eut dans les Amognes, comme ailleurs, un grand retentissement, et, soixante ans plus tard, les derniers survivants de cette époque agitée, vieux débris de l'ancienne plèbe, chantaient encore l'événement qui les avait faits citoyens libres, pouvant vaquer à leurs affaires sans le contrôle humiliant, incessant et lourd, d'une légion de valets plus despotes que ne l'était le seigneur lui-même qu'ils servaient.

Mais, s'ils avaient, nos anciens, acclamé leur affranchissement, ils ne la chantaient point prise en bloc, cette Révolution, et ils en appréciaient très bien les différentes phases. La Terreur, par exemple, avait gagné tout leur mépris par sa tyrannie sanguinaire, et ses folies grotesques qui, cependant, les avaient fait rire, mais d'un rire outrageant ; aussi, c'était pour eux une satisfaction de montrer l'horreur et l'imbécillité dans lesquelles les révolutionnaires démagogues étaient tombés.

C'est d'une voix courroucée encore qu'ils prononçaient le nom de certains sans-culottes, des voisins dont la conduite odieuse n'avait pas eu toujours pour mobile la défense sacrée de la liberté, mais plus souvent la vengeance, ou le vol que la guillotine avait plus d'une fois sanctionné à leur profit.

Ma grand'mère, qui avait vécu cette époque d'agitation, se souvenait très bien des faits qu'elle nous contait à la veillée. Elle avait seize ans lorsqu'éclata la Révolution, et, à cet âge, le discernement est complet. Elle habitait alors avec son père et sa mère près de Bona, où les faits qu'elle nous narrait s'étaient passés. Je vois encore l'air grave qu'elle prenait lorsqu'elle racontait, par exemple, l'arrestation de MM. de Lichy qui furent pris dans leur château, chargés sur une mauvaise charrette, puis conduits à Nevers devant le tribunal révolutionnaire pour être jugés, ou plutôt condamnés : c'était plus expéditif. Elle

ajoutait que, pendant le trajet dans les mauvais chemins des bois de Faye, un des prisonniers eut la bonne fortune de tomber de la voiture surchargée, et de s'enfuir sans autre forme de procès, le conducteur trouvant là un allègement arrivé bien à point pour son attelage embourbé.

Quelques-unes de ces victimes durent aller à la guillotine pour servir de spectacle civique à la populace nivernaise, et sans doute aussi pour la bonne renommée du représentant du peuple, le conventionnel Fouché, lui, le tyran absolu de la religion et de la noblesse, qui mourut, en 1821, avec le titre de duc d'Otrante !! Métamorphose ordinaire des démagogues de marque, qui devrait pourtant servir d'enseignement au crédule et trop naïf vulgaire.

Mon aïeule aimait encore à nous conter cette autre anecdote concernant le curé de Saxi, et se rapportant également aux jours de la tourmente révolutionnaire.

Ce vénérable et brave pasteur, M. l'abbé Cornibert, était, paraît-il, d'une belle prestance, et doué d'une force physique peu commune. Traqué, sans doute, par les sans-culottes de sa paroisse, il était allé se réfugier au château de Lichy, chez les châtelaines laissées tranquilles provisoirement. Sa retraite clandestine fut bientôt connue et dénoncée au comité révolutionnaire de Bona, qui envoya deux gardes nationaux avec ordre d'arrêter non seulement le curé, mais encore les dames de Lichy, coupables d'avoir donné asile à un prêtre.

Ces deux pauvres « bougres » — comme disait ma grand'mère — furent fort mal reçus. A l'ordre d'amener qui lui fut intimé, le curé, pour toute réponse, se contenta d'ouvrir la fenêtre de la chambre, de prendre les deux sans-culottes par les épaules et de les envoyer dans la cour reprendre le chemin de Bona.

On ne sut ce qui advint, mais tout porte à croire que l'aventure resta secrète, car les dames ne furent plus inquiétées, ni le curé, qu'on retrouve dans sa paroisse, après l'orage, à la tête de son troupeau.

Quant aux deux sans-culottes, avaient-ils vraiment déclaré au comité leur humiliante et drôlatique aventure? N'avaient-ils point, au contraire, gardé un silence bien compréhensible, en l'occurrence, et employé quelque subterfuge? C'est probable.

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

LA DOT[1]

A première vue, la dot paraît plutôt immorale.

La recherche presque exclusive qu'en font certains au moment de fixer leur existence, la possibilité qu'elle donne à d'autres d'échapper à la loi du travail et aux obligations familiales et sociales, enfin son chiffre parfois exagéré, qui excite de multiples convoitises, lui ont fait des ennemis irréductibles.

Et pourtant, à la réflexion, on la trouvera plutôt bonne et utile, par cela même morale.

Changeant de forme selon les temps, les milieux et les civilisations, on la retrouve à peu près partout où il s'agit de fonder un nouveau foyer. La paysanne et l'ouvrière donnent à leur enfant le linge filé de leurs mains, le mobilier acquis par une épargne journalière, avec le même instinct de prévoyance que le riche bourgeois qui détache de son capital une portion parfois superflue.

Les uns et les autres sont-ils inspirés par l'orgueil? Pas précisément. La loi mystérieuse et divine qui fait désirer à l'être humain de se multiplier en d'autres êtres, le fait aussi songer à l'avenir des générations qu'il prépare. La dot sera dès lors considérée comme un dépôt confié par une génération à celle qui la suit pour entretenir et rendre plus intense l'étincelle de la vie.

Elle influera donc utilement sur la force et le développement d'une race et concourra par cela même aux fins naturelles du mariage.

Sans apporter le bonheur, elle peut assurer une certaine tranquillité d'esprit qui aide au bonheur.

Sans doute, parmi les heureux ménages, beaucoup ont vécu médiocrement. Elevées à l'école de la pauvreté, ces âmes étaient certes mieux trempées; mais les privations continuelles, insensibles aux natures supérieures, aigrissent profondément les caractères moins énergiques.

Pour supporter patiemment une vie besogneuse, il faut des sentiments élevés, des compensations morales, et aussi des habitudes d'activité, d'ordre, d'économie, d'endurance, de dévouement, dont tous, même parmi les bons, ne sont pas susceptibles.

La nature féminine, plus souple, s'accommodera assez bien d'une

(1) Ces réflexions sur la dot ont valu à leur auteur un *Prix* au Concours des *Annales politiques et littéraires*. (Voir le *Supplément des Annales*, n° du 28 octobre 1906).

vie étroite, qu'elle saura le plus souvent dissimuler. Le caractère masculin, plus dominateur, s'y pliera moins volontiers.

La plupart des dissentiments proviennent du manque de bien-être. La dot, toute prosaïque qu'elle soit, les prévient ou les atténue. Aux jours malheureux, elle peut sauver l'existence matérielle de la famille, parfois la dignité de la femme.

Celle-ci, en cas de veuvage, n'a souvent pas d'autre ressource, à moins d'être capable de remplacer le mari dans sa profession. Les labeurs et tracas de la vie domestique ont éteint en elle intelligence, savoir-faire, talents. Elle n'a pu donner à ses enfants la santé et la personnalité qu'au détriment des siennes, et, quelques années après son mariage, si elle a élevé une nombreuse famille, tout métier, même exercé antérieurement, lui devient impossible ; « elle n'est plus dans le train », comme on dit.

Malheur plus grand encore : le désaccord qui règne dans le ménage la trouve également désarmée.

Le Code et les mœurs, impuissants à défendre l'honnête homme contre la femme malfaisante et rusée, permettent au mauvais mari d'opprimer la compagne bonne et douce qui s'est confiée à lui.

Tantôt, esclave résignée, elle traîne une vie sans utilité, — forces morales perdues ; — tantôt, servante exaspérée, elle arrive, de heurt en heurt, à la catastrophe finale, si un capital, heureusement ménagé, ne lui laisse la possibilité de se soustraire à une odieuse tyrannie. Cette possibilité, par une contradiction bien féminine, lui donnera parfois l'énergie de faire respecter sans accroc les droits de toute créature humaine, ou lui fera supporter plus patiemment la malfaisance qui l'étreint.

Il nous paraît donc que la dot offre des avantages assez sérieux pour être classée dans les usages moraux.

A chacun de la maintenir dans des proportions justes : aux parents, en l'assurant à leurs enfants par une sage épargne, aux jeunes gens, en ne lui donnant qu'une valeur relative dans la décision du mariage.

Les mères de famille pourront aussi agir utilement en remplaçant ce conseil à leur fils : « *Cherche une belle dot, fais un beau mariage* », par celui-ci :

« Prends des habitudes de travail, d'ordre ; aie des goûts simples, des idées pratiques, des sentiments généreux et délicats (l'un n'exclut

pas l'autre) ; puis, cherche une âme qui vibre à l'unisson de la tienne, sans te soucier du confort que son union apportera à ta vie. Le chef de famille doit être en mesure de pourvoir aux besoins raisonnables des siens. Si tu entres dans la vie avec ton seul amour, aie la sérénité des belles âmes, semblables aux oiseaux du ciel et aux lys des champs qui croissent et multiplient plus beaux et plus heureux que les puissants de la terre. Si tu as une dot légère, sois encore heureux ; mais si tu en trouves une très forte, souviens-toi qu'elle étendra tes devoirs, et sache te la faire pardonner en songeant à ceux qui n'en ont pas ».

Mme MARIUS GERIN.

SOIR DE TOUSSAINT

A peine se perdait sous les voûtes gothiques,
L'écho sacré du chant des glorieux cantiques
En mémoire des Saints. Le parfum de l'encens
Remplit encor le temple, et réjouit nos sens ;
L'éclat des lustres d'or, qui sur l'autel scintillent,
Peu à peu disparaît ; les cierges qui brillent
S'éteignent doucement ; à travers les vitraux,
L'ombre va se glissant, envahit les arceaux.
L'airain ne tinte plus de vives sonneries,
Seul retentit le glas aux tristes rêveries.
Le clocher en gémit, et la sombre douleur
Voile et courbe les fronts et resserre le cœur.
Le prêtre couronné d'une blanche auréole
Revêt la chape noire, et noire est son étole :
C'est l'Office des Morts !
« En leur sombre tombeau,
» Qu'ils reposent en paix ! Que l'éternel flambeau
» Du bonheur infini, luise pour eux, ô Maître,
» O maître souverain de la mort et de l'être ! »
Ainsi dit le pasteur. Le peuple tour à tour
Alternant avec lui, répète avec amour
La supplique au Seigneur. Non, pas un qui ne prie,
Car chacun songe au terme imprévu de la vie.
Chacun autour de soi, de ses regards émus,
Dénombre les amis depuis peu disparus.
Mais le prêtre se tait ; la croix déjà s'avance.
Les femmes sur deux rangs la suivent, l'assistance
S'écoule avec lenteur. Le curé vient enfin,
Les hommes, après lui, se tiennent à la fin
Du funèbre cortège. Au parcours du village,
Ils s'en vont en jetant, partout, sur leur passage,
Les strophes du cantique exaltant leur douleur.
« Pitié, pitié pour moi, mon Dieu et mon Sauveur !
» Pardonne-moi au nom de ta miséricorde !
» De mes nombreux péchés, que ta bonté m'accorde
» Pleine rémission !... »

Parfois cesse le chant,
Et l'on marche en silence, et le bruit sourd du vent
Que l'automne déchaîne, en troublant les feuillées,
S'unit au glas lugubre en longues envolées.
Chacun pieusement rappelle le passé,
Evoque un souvenir par le temps effacé.
Et le psaume à nouveau, dans sa grave harmonie,
Adresse au Dieu du ciel sa prière hardie.

On arrive bientôt aux dernières maisons.
C'est la campagne au loin. Les clémentes saisons
De verdure et de fleurs naguère l'ont parée.
De tout cela, plus rien. La feuille desséchée
S'enfuit au gré du vent qui l'entraîne vainqueur ;
Le deuil de la nature au deuil de notre cœur
Se mêle pleinement. La lumière discrète
Répand autour de nous une lueur secrète
Et voilée à demi. Viennent les noirs cyprès
Qui du champ de nos morts déterminent l'accès.
J'aperçois les tombeaux et la croix qui domine ;
Le cortège priant vers elle s'achemine.
On s'avance avec ordre, on se range alentour,
Pour attendre le prêtre arrivant au détour
Du chemin tortueux. O douloureuse attente !
O spectacle émouvant, prière toute ardente !
Nul langage ici-bas ne saurait exprimer

Ce que disent les pleurs qu'on ne peut réprimer.
Debout près de la croix, d'une voix presque éteinte,
Le vieux pasteur tremblant chante l'antienne sainte
Dont maintes fois, hélas ! a retenti ce lieu.
Enfin, il jette aux morts un solennel adieu :
« Qu'ils reposent en paix !... » Le peuple de redire :
« Qu'ils reposent en paix !... »

Puis, chacun se retire.
L'émotion éclate ; on cherche dans les pleurs
Quelque adoucissement aux plus affreux malheurs.
L'orphelin va prier au tombeau de sa mère ;
Les parents ont tressé pour quelque fille chère,
A la fleur de ses jours reprise durement,
Une blanche couronne, ô frêle monument
D'un éternel amour. A peine quelque pierre
Est-elle abandonnée ; un vêtement de lierre
La cache à nos regards, et nul ami viendra
Donner un souvenir à celui qu'il aima.
Est-il donc oublié ? Non, car cette prière
Qui montait vers le ciel pour la paroisse entière
A touché le Seigneur.

La foule du hameau
Regagne le chemin. Un sentiment nouveau
Illumine les fronts ; la divine espérance
Console tous les cœurs et calme la souffrance.

La prière a des morts expié les forfaits,
Dieu leur a pardonné :
Qu'ils reposent en paix !

G. MONTAGNON.

LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

(*Suite*)

Le premier propos de la Fédération régionaliste, celui qui a permis l'accord sur un programme minimum d'hommes appartenant à tous les partis, celui qu'elle a poursuivi avec une louable obstination et malgré la médiocrité de ses ressources, c'est de créer, si l'on me passe ces barbarismes, un état d'âme, une mentalité régionaliste. Dans les milieux indifférents, répandre quelques vérités élémentaires, présenter surtout la critique, unanimement approuvée, des excès centralisateurs, rendre aux provinces l'orgueil nécessaire et leur enseigner que Paris ne saurait être tout et que l'apoplexie au centre se compense par la paralysie aux extrémités ; là où le terrain est déjà préparé, rapprocher et mettre en rapports les groupes souvent hésitants sur la ligne de conduite à suivre et n'ayant, du régionalisme, que le sentiment ; instruire les uns par l'exemple des autres ; traduire avec clarté ce qui n'est encore chez beaucoup qu'une aspiration confuse ; préciser la doctrine par des études comparatives, des conférences, des discussions, des enquêtes, des congrès : telle a été l'œuvre de la F. R. F. depuis sa fondation, telle restera son essentielle raison d'être. Travail de longue haleine, dira-t-on. Mais quoi ! le régionalisme ne commet pas l'erreur de ses adversaires qui négligent le rôle du facteur temps dans les affaires humaines. Je vais plus loin. Si, par impossible, un Parlement généreux nous octroyait demain la constitution régionaliste que nous rêvons, le personnel manquerait : citoyens et associations de citoyens failliraient à leurs obligations nouvelles, et une démocratie inorganique, laissant le champ aux tyrannies locales, réclamerait bientôt qu'on la ramenât aux carrières de la centralisation.

De même que le succès définitif d'une propagande ainsi comprise est à longue échéance, on voit aisément qu'elle emploie les talents les plus opposés. Les uns, parmi les régionalistes, restent fidèles à la conception pittoresque et esthétique des anciens jours : le livre, le

poème, le théâtre, la mode, suffisent à leur attention. Ils maintiennent les vieux dialectes, honorent les coiffes de dentelle, garnissent les vitrines de musées régionaux. D'autres font, du régionalisme, une machine de guerre politique. D'autres assignent le premier rang à la renaissance écononique des régions : le reboisement, le travail à domicile, les industries locales, les ports francs, la réfection de notre outillage national les occupent exclusivement. Point de milieu, non plus, où le régionalisme ne puisse pénétrer. La presse de province ne connaît pas encore ses intérêts véritables : elle n'en accueille pas moins, si l'on y met de la discrétion, les articles où notre doctrine s'expose. Toutes les revues de province ne sont pas de province, au mauvais sens du mot, et quelques-unes ont d'assez bons rédacteurs, pour des rédacteurs de province. Certaines s'appuient même sur des maisons d'édition. Sociétés de conférences et Universités populaires traitent avec faveur les sujets locaux. Il n'est élection où quelque régionaliste habile ne puisse obtenir au moins des promesses d'un candidat en mal de suffrages. Et surtout, comme de plus en plus, agriculteurs, industriels, ouvriers, mutualistes, coopérateurs, sans grand souci de doctrine, agissent d'après la méthode régionaliste, enferment leur activité dans le cadre d'une région délimitée par les nécessités de leur œuvre, rien n'est plus facile que de dégager, grâce à une application éclairée, ce régionalisme inconscient. Encore un coup, l'article, le discours, la conversation, le tract, la brochure, l'affiche, les interventions les plus diverses, l'application aux sociétés les plus différentes, tout nous a été bon, au cours de ces dernières années. Il est bien certain que nous ne modifierons pas notre tactique, et que nous songeons seulement à multiplier nos efforts.

***

C'est un ordre dispersé, en quelque façon, indispensable à la diffusion de nos idées, à la création de cet état d'âme dont je parlais tout à l'heure. Mais, sans y renoncer nullement, je crois, en effet, que l'instant est venu de « sérier les questions », et que tel et tel article de notre programme sont assez bien étudiés, réalisent assez bien l'accord, sont assez approuvés du grand public, pour que nous concentrions sur eux le fort de notre propagande. A la naissance de la Fédération, un desideratum semblait impérieux entre tous : la création, en France,

de régions logiques et homogènes, le remaniement de la carte administrative.

(A suivre). J. CHARLES-BRUN.

RIMES ÉPARSES

(Vers d'album ou de circonstance)

IV

Sur l'album de Mlle M...

MÉLANCOLIE

Vingt-deux novembre. — L'Autan court
Dans le ciel bas couleur de suie...
Soudain la bourrasque de pluie
Cingle ma vitre où meurt le jour.

L'Automne à la face pâlie
En mon pauvre cœur fatigué, —
Qui fut tant alerte et si gai, —
Verse à flots sa mélancolie.

Balayez ces nuages lourds
Qui vont roulant au ciel de France,
O fraîches brises d'espérance
Qui voletiez sur mes beaux jours !

— Ce n'est plus un souffle d'espoir
Qui passe en chantant sur ma tête ;
C'est l'âpre vent, c'est la tempête :
Aurore, adieu ! voici le soir !

ACHILLE MILLIEN.

AUTOMNE

Tu voudrais savoir si jamais
Un printemps, aux matins de roses,
Refleurira... Si je t'aimais...
Pourquoi demander tant de choses ?

Laissons, au marbre du passé,
Les noms gravés, avec les heures ;
Reposons notre cœur lassé
Au silence de nos demeures.

Le rêve, du chemin d'amour,
S'est envolé trop tôt. Qu'importe !
N'est-il pas court et sans retour
Le bonheur que le temps emporte ?...

Effaçons jusqu'au souvenir
De ce qui fut un cher mensonge ;
Ne regardons plus l'avenir,
Ne faisons plus un autre songe.

I. ROUAULT.

ANNUAIRES ET ALMANACHS DE LA NIÈVRE

(*Fin*)

1857 : Suite de la même notice historique, 3e partie : adresses et discours, agriculture, commerce et industrie, secours publics, hospices, dépôt de mendicité, prisons, 1800 à 1810.

1858 : 4e partie : délibérations et adresses du conseil général ; discours des préfets; bois et forêts.

1859 : Industrie du département de la Nièvre.

— J.-B. Avril : Notice sur les principaux établissements métallurgiques de la Nièvre : forges et fonderie de Fourchambault, tréfileries de l'Eminence et du Verger, Pont-Saint-Ours, houillères de Decize, porcelaines et faïences de Nevers, terres cuites, papier, cuirs, sucrerie. (Extrait d'un rapport à l'Exposition universelle de 1855).

1860 (24e année) : Usages locaux du département de la Nièvre, rapport d'une commission au conseil général (p. 273), où l'on relève avec soin les points de droit encore acceptés dans les communes. (Suite dans le vol. de 1870).

1861 : Leblanc-Bellevaux : Extrait de l'inventaire sommaire des archives départementales, série B, chambre des comptes (p. 271).

1862 : Elections dans la Nièvre, les députés depuis 1815, le président de la République, plébiscite du 2 décembre 1851, rétablissement de l'Empire.

— Chronologie des comtes et ducs de Nevers.

— Table chronologique des évêques de Nevers.

— Anciennes mesures.

1863 : Crosnier : Nouvelles études sur les comtes et ducs de Nevers, tableau généalogique des comtes et ducs, généalogie des barons de Donzy.

1864 et 1865 : Dupin : Introduction de *la Coutume du Nivernois*, avec le commentaire de Guy Coquille.

1866 : Dupin († le 11 novembre 1865) : sa vie, ses derniers moments, ses obsèques à Paris et à Clamecy ; discours de Mgr Forcade, du procureur général de Chenevière, du préfet de Callac, de M. Villiers, maire de Clamecy; de M. Corbin, président de la cour d'appel de Bourges; de M. Sellier, maire de Varzy.

— Eloge de Dupin par le président de la Cour de cassation Troplong, a la réception du procureur général Delangle.

1867 : Delangle : Eloge de Dupin aîné, prononcé à l'audience de la Cour de cassation, le 3 novembre 1866 ; véritable biographie rappelant les traits de sa vie, ses discours politiques et agricoles (p. 1 à 47).

1869 : Elections dans la Nièvre, noms des députés élus depuis le 22 août 1815 jusqu'au 20 septembre 1868 : 1815, Hyde de Neuville, jusqu'à 1830 ; marquis Gabriel de Pracomtal, jusqu'à 1824 ; Clément ; — 1818, Bogne de Faye, ancien ministre ; comte de Chabrol-Chaméane ; — 1820, Cayrol ; — 1822, De Marchangy, Louis de Sainte-Marie ; — 1827, Dupin aîné, jusqu'à 1851 ; — 1828, Louis Boigues, jusqu'à 1836 ; — 1830, comte Le Pelletier d'Aunay, Philippe Dupin ; — 1831, Narcisse Lafond, régent de la Banque de France ; — 1837, Champlatreux de La Ferté-Meun ; — 1838, Manuel aîné ; — 1840, Pelletier-Dulas ; — 1841, Denis Benoist d'Azy ; — 1846, Delangle.

Avril 1848, Assemblée nationale constituante : Girerd, Manuel, Archambault, Emile Martin, Grangier de la Marinière, Gambon, Lafontaine, Dupin aîné.

13 mai 1849, Assemblée nationale législative : Gambon, Jules Miot, Félix Pyat, Louis Rochut, Rouet, Malardier, Dupin aîné.

29 février 1852, Corps législatif : général Petiet, Le Pelletier d'Aunay.

1858, Richard de Montjoyeux ; — 1863, Boucaumont ; — 1868, Philippe de Bourgoing.

Beaucoup d'entre eux ont été élus très souvent, ils ne sont portés qu'à la date de leur première élection.

1870 : Les maires de Nevers depuis l'édit de mai 1765 jusqu'en 1863, faisant suite aux listes antérieures, par Parmentier (I, p. 24) et Louis de Sainte-Marie (p. 81).

— Usages locaux du département de la Nièvre (suite du rapport inséré ci-dessus dans le vol. de 1860).

La partie historique et littéraire, presque abandonnée depuis plusieurs années, disparaît complètement à partir de 1872. L'annuaire devient un pur volume d'information. Si son utilité augmente pour la pratique des affaires, l'intérêt historique, tant cherché par Gillet et ses continuateurs, ne se retrouve plus dans ce genre de publications et se reporte aux journaux et aux revues spéciales.

RENÉ DE LESPINASSE.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Théodore MAURER, *Fleurs morvandelles.* — En la maison des Poètes, Paris, 32, avenue Félix-Faure. — In-12, 3 fr.

A double titre, ce recueil nous intéresse et nous attire. Il est, pour une bonne part, de « chez nous », tout imprégné des âpres senteurs de nos pentes morvandelles dont il rend les aspects en charmantes « Etudes de paysages ». M. Maurer ne cherche pas midi à quatorze heures ; il se contente d'exprimer ses impressions, ses émotions en vers écrits selon la tradition pure, sans tenter d'innover — et il a bien raison puisqu'il sait s'accommoder à plaisir des règles accoutumées, tout en les assouplissant à une allure bien moderne. Ses vers sont limpides comme les eaux vives qu'il dépeint, harmonieux comme la chanson des oiseaux qu'il écoute, colorés comme les fleurs dont il nous dit les broderies printanières. Et dans toutes ses pages, on sent vibrer une âme, une âme poétique qui ne reste jamais étrangère au spectacle des choses, qui vit en intimité avec la nature. Détachons quelques vers seulement de la pièce intitulée : *Le Morvan.*

Pays où je reviens, joyeux,
Au temps de la saison fleurie,
Tu m'es un charme pour les yeux,
Et pour le cœur une patrie.

J'aime tes grands monts arrondis,
Qu'à l'aube la rosée arrose,
Que dore l'or chaud des midis,
Que le soir rose teint de rose.

Morvan, si doux lorsque les nuits
Mettent leurs robes étoilées,
Combien de rêves j'ai conduits
Sous les aulnes de tes vallées !...

Alphonse CROS, *Chansons et poésies diverses.* — Chez l'auteur, rue Carnot, 51, à Romainville.

J'entends dire quelquefois : La chanson de nos pères, celle de la belle époque du Caveau, celle de Désaugiers et de ses émules, qui aboutit à Béranger, Paul Dupont, Gustave Nadaud, Eugène Imbert, etc. ; ce genre si français de la chanson n'existe plus. La chanson est transformée, déformée plutôt. Où trouver le bon sens, la belle humeur, la franchise d'accent, la fine satire de la chanson d'antan ? — Eh bien ! non, la chaîne n'est pas rompue ; voici un volume qui l'atteste de la meilleure façon.

Alphonse Cros, — un Nivernais du Bazois — qui fut mon condisciple au collège de Nevers, est l'héritier direct de ces maîtres de la chanson que je citais plus haut Il a mis de la verve et de l'esprit à foison dans ses couplets pétillants, où se donne carrière le génie, avant tout ironique, de sa nature. Nous offrirons à nos lecteurs le plaisir d'apprécier, dans de prochains numéros, le talent d'Alphonse Cros. Le style est purement classique, la rime opulente, le trait toujours aiguisé. On ne sent ni la recherche ni l'effort ; pas de longueurs ; les couplets se déroulent dans une harmonieuse facilité et l'on devine quels applau-

dissements accueillirent chaque chanson de Cros, président de la Lice chansonnière.

A côté des chansons, Alphonse Cros nous offre une série de poésies diverses. Une pièce : *à Victor Hugo*, écrite la veille des funérailles du Maître, nous prouve que Cros aurait pu, au lieu de s'enfermer dans le genre familier de la chanson, s'abandonner, s'il l'eût voulu, aux grandes envolées lyriques :

L'infime moucheron que cache le brin d'herbe,
Et l'aigle au puissant vol, et le lion superbe
Ensemble disent l'hymne au divin créateur ;
Telle, ma faible voix se mêle à l'harmonie
De celles qu'en ce jour inspire ton génie,
O poète, ô triomphateur !...

Toute la pièce est d'un grand souffle.

La guérison de la Tuberculose basée sur l'étude des cas de guérison spontanée. Traitement et prophylaxie, par le docteur Paul FERRIER, ancien interne des Hôpitaux de Paris, in-18, 184 p. — Paris, Vigot frères, éd., place de l'École-de-Médecine, 23. — 2 fr. 50.

Le corps médical parisien compte parmi ses membres distingués plusieurs de nos compatriotes, entre autres les docteurs Jules Renault, Émile et Paul Ferrier. Il y a peu de temps, nous aurions ajouté à ces noms celui du regretté docteur Maurice Marchais. — Le docteur Paul Ferrier qui s'est consacré, comme son frère, à la médecine odontologique, expose aujourd'hui un traitement de la Tuberculose, basé sur l'état de la dentition. Il a constaté que la teneur en chaux des dents était en corrélation avec l'éclosion, le progrès ou la guérison de la maladie. Dents fragiles, mauvaise calcification, tuberculose menaçante ou déclarée. De là, nécessité de conserver ou de reconstituer la chaux de l'organisme par un régime ou un traitement approprié. Ce livre du docteur Paul Ferrier ne peut manquer d'attirer l'attention de la science et d'émouvoir le public. Il expose un nombre notable de cas de guérison, bien faits pour rendre l'espoir aux pauvres tuberculeux qui, Dieu merci, ne sont plus considérés comme incurables.

Anthologie des poètes français contemporains (1866-1906), par G. WALCH, préface de Sully-Prudhomme. — Tome I. — Paris, Ch. Delagrave ; Leyde, Sijthoff, éd. — 3 fr. 50.

Ce volume m'arrive juste à point pour répondre à la question que me pose un de nos lecteurs : « Quel est le meilleur recueil de morceaux choisis des poètes contemporains ? » Je n'hésite pas à dire : le voici ! car cette anthologie de M. Walch me semble parfaitement établie. Le volume, de format portatif, est vraiment un livre de promenade et de chevet. Dans ses 572 pages, il donne des vers de nos meilleurs poètes, une soixantaine, parmi lesquels notre directeur figure avec neuf morceaux, véritables pièces d'anthologie. Sully-Prudhomme a écrit pour ce recueil une excellente préface ; de chaque poète, on trouve, avec un autographe, une bibliographie complète et une notice biographique, qui donnent comme un résumé de tout le mouvement poétique de ces quarante dernières années. Cette publication fait honneur à M. G. Walch, auquel nous devons savoir gré de cette vulgarisation de notre poésie française.

Jules GROSS : *Théoduline*, poème valaisan, avec illustrations du peintre Louis Ritter. — Paris, Fischbacher, rue de Seine, 33 — 4 fr. 50.

On ne saurait trop applaudir à l'œuvre que poursuit depuis près de dix ans, M. Georges Barral, directeur de la *Collection des poètes français de l'étranger*. Onze volumes des poètes belges ont déjà paru ; plusieurs ont été couronnés par l'Académie française qui a voulu, ce me semble, récompenser M. Barral en même temps que les poètes. Maintenant M. Barral nous conduit en Suisse. Là aussi, la poésie française s'épanouit en une riche floraison. — *Théoduline*, que nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui, est un poème de plus de 4.000 vers, un poème idyllique et pastoral, dont l'action se passe dans ce coin de terre privilégié qu'est le Valais, pays de laboureurs, de pâtres et de vignerons, qui n'a « point de noires industries, point de manufactures fumeuses, rien d'artificiel ». Le poète, le chanoine Jules Gross, auteur apprécié de plusieurs ouvrages, décrit en vers d'une harmonieuse et élégante simplicité toute la vie paysanne, les mœurs, les coutumes, en même temps que les paysages de son pays. — Œuvre importante sur laquelle nous reviendrons.

Le premier volume des *Chants et chansons populaires du Nivernais*, que nos abonnés ont reçu par livraisons, et que tout Nivernais devrait tenir à honneur de placer dans sa bibliothèque, a paru le 15 courant, chez M. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

Le volume commence à attirer l'attention du monde savant, du public amateur et des musiciens Nous ne sommes plus au temps où la chanson populaire, considérée comme une poésie informe et négligeable, ne comptait qu'un petit nombre d'adeptes. Aujourd'hui, elle a pris la place qui lui était due. Veut-on savoir ce que pensent d'elle les maîtres de la musique contemporaine? Voici quelques extraits qui feront connaître leur opinion :

« La mélodie populaire, capricieuse et libre, fille indomptée de l'instinct, est le réservoir éternel des formes *rythmiques et modales*. C'est la fontaine de Jouvence, à laquelle vient puiser l'art savant, aux époques d'appauvrissement et de fatigue... Un peuple qui ignore ses chants populaires ne connaît pas son « âme ».

» L.-A. BOURGAULT-DUCOUDRAY ».

« ...Vous atteindrez ainsi un double but : réveiller et entretenir l'intérêt que méritent nos chansons populaires — véritables et très poétiques reflets de la diversité de caractère que représentent nos provinces — et apprendre aux musiciens français à quelle source ils peuvent puiser des inspirations s'ils veulent contribuer à la renaissance d'un art vraiment national.

» Gabriel FAURÉ ».

« ...Il est bon qu'à notre époque les Français soient à même de retrouver dans nos vieux chants traditionnels la poésie que l'on cherche à éliminer des programmes d'éducation... Vous faites œuvre sociale en même temps qu'œuvre artistique...

» Vincent D'INDY ».

« ...L'immense trésor inconnu de la mélodie populaire française nous est restitué peu à peu. Tout le monde y trouvera profit. Le public d'abord, qui prendra un plaisir extrême à entendre des chansons

admirables et charmantes. Et plus encore les musiciens qui, depuis cent ans, ont subi tant d'influences étrangères qu'ils ont désappris leur propre langue...

» Pierre LALO ».

Terminons par quelques lignes de Mistral :

« Rien de charmant comme ces naïves rapsodies, dont le thème est plus ou moins commun à tous les peuples, mais dont les variantes ont pris, dans chaque nation, une forme spéciale qui représente leur génie. Ces cantilènes, mises en œuvre, dans les épopées nationales, l'Odyssée, l'Enéide, la Bible même, sont les échos de l'âme humaiue et de ses instincts poétiques aux époques où la mémoire était le seul moyen de conserver par la chanson les faits touchants ou héroïques de la tradition populaire... La tradition familiale ayant été détruite par l'enseignement scolaire, on peut constater aujourd'hui que de tout ce que l'écolier apprend à l'école primaire, comme littérature, rien ne survit dans sa mémoire. C'est pourquoi, pour satisfaire le besoin de chanter, qui est propre à la jeunesse, il s'accroche bêtement à tous les refrains idiots que le café-chantant lui serine ou lui beugle...

» F. MISTRAL ».

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Notre très distingué compatriote M. Ch. Morizot-Thibault, lauréat de l'Institut, substitut du procureur de la République à Paris, est nommé substitut du procureur général.

⁂ Plusieurs de nos compatriotes ont obtenu des prix au dernier concours des *Annales littéraires*. Citons Mme Munich (Françoise d'Husselles), plusieurs fois couronnée pour ses envois très divers, entre autres une chanson qui a mérité le premier prix.

⁂ A propos de la note insérée en notre dernier numéro sur *le Premier pamphlet de Claude Tillier*, M. Marius Gerin nous fait remarquer une erreur : c'est dans le *Bien du Peuple* et non dans le *Bien Public* que fut imprimée la pétition de Tillier.

⁂ Combien de Nivernais connaissent le musée de peinture et de sculpture de Nevers ? Le Groupe d'émulation du Nivernais le visitait dernièrement, avec, pour guide, le docteur Subert père. Heureuse idée du Groupe, qui dévoue son activité aux choses du pays et cherche à le faire mieux connaître. Du musée, les visiteurs se sont rendus au nouvel atelier de cet artiste modeste et laborieux qu'est Berthault. Et ils ont pu constater qu'avec les procédés les plus simples, Berthault se fait une des meilleures places parmi les aquarellistes. Nul, mieux que lui, n'a rendu les aspects des bords de la Loire ; il y met une justesse de ton, un sens de l'espace, un rendu des eaux et des ciels saisissants.

⁂ Nous offrons à notre excellent collaborateur Jules Pravieux et à Mme Pravieux nos vives condoléances à propos de la mort du capitaine Pierre Duban, né à Entrains en 1836, et frère du colonel décédé il y a quelques années. Le capitaine Duban était le père de Mme Pravieux. Il avait reçu la croix après la bataille de Saint-Privat.

⁂ Premier concours de romans ouvert par la Société des écrivains régionaux, sous le patronage de M. E. Faguet, de l'Académie. Demander renseignements à M. Michel Epuy, secrétaire, à Chabeuil (Drôme). L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

EN ALLANT A LA MESSE DE MINUIT

« Jeannot, mon vieux, prends ta béquille ;
Faut aller voir l'Enfant-Jésus.
La coque en feu flambe et pétille,
L'eau bénite a coulé dessus.
Si la Bonne-Dame (à Dieu plaise !)
Entre chez nous, toute la nuit
Elle y trouvera de la braise
Pour la bouillie à son petit (1).

« J'ai mon bâton. La neige est dure,
Tiens-toi bien, prends garde de choir ;
Déjà le vent de la froidure
Eteint ma lanterne... il fait noir.
Marchons doucement. — C'est peut-être
La dernière fois, ô mon vieux,
Que nous allons voir notre Maître,
Si bon pour nous, les pauvres gueux ! »

— « Oui, nous avons passé sur terre,
Tous deux, plus de septante-huit ans ;
L'heure est proche où notre misère
Doit prendre fin... il est bien temps !
Trimer, bûcher, voilà l'aubaine,
Toujours minable et tracassé...
Mais plus en ce monde l'on peine,
Plus on sera récompensé !

« Au Paradis, ma pauvre vieille,
On n'aura plus ni froid ni faim ;
On n'y connaîtra pas, la veille,
Le grand souci du lendemain.
Nous prierons Jésus tout à l'heure
De nous y faire entrer tous deux,
Puisque la place la meilleure,
Il la réserve aux malheureux. »

1) La coque de Noël doit brûler toute la nuit, sans interruption, même en l'absence des gens de la maison, car la sainte Vierge peut avoir besoin d'entrer dans le logis pour faire de la bouillie à l'Enfant-Jésus et il faut qu'elle trouve le feu tout prêt.

(*Légende nivernaise*)

— « O mon vieux, ce que, moi, j'espère,
C'est de revoir au Paradis
Nos défunts, le père et la mère,
D'y retrouver nos chers petits.
Ah ! Jésus ! pourvu que personne
De chez nous ne manque là-haut !...
Mais voici la cloche qui sonne,
Nous arriverons comme il faut. »

Ainsi, le dos rond sous la bise,
Qui court le long du sentier blanc,
Les vieux s'avancent vers l'église,
Tout chevrotant et gambillant.
Pauvres gens ! — quoique la distance
Ne soit pas grande, ils sont bien las ;
Mais dans leur rêve d'espérance,
Ils ne s'en aperçoivent pas.

Oh ! comme l'église flamboie !
Oh ! tant de cierges sur l'autel !
Oh ! les beaux cantiques de joie !...
L'encens fume... Noël ! Noël !
Le chant, le parfum, la lumière
Mettent en leurs cœurs éblouis
Une allégresse avant-courrière
Des liesses du Paradis.

Ils n'ont jamais, depuis l'enfance,
Manqué la messe de minuit :
Avec la même confiance
Les voilà qui prient aujourd'hui.
— Votre prière n'est pas vaine,
O bonnes gens agenouillés,
Puisqu'elle charme votre peine
Et que vos maux sont oubliés !...

Ils partent. Simulant l'aurore,
La lune éclot à l'horizon.
Sur leurs lèvres murmure encore
La douce et naïve oraison.
Le couple en silence chemine
Et, sous les piqûres du gel,
Les vieux rentrent dans leur chaumine,
Transis, contents... Noël ! Noël !

ACHILLE MILLIEN.

CONTE DE NOËL

Et cette histoire advint l'an seize cent quarante,
Dans la nuit de Noël, à la bergère errante
Qui cherchait son agneau par la neige et le vent,
... Et cette histoire advint à Lormes, en Morvan.

*
* *

On voyait resplendir des vitres toutes roses.
Les dames du manoir, en respirant des roses
Qu'un marchand, possesseur de secrets merveilleux,
Leur montra ce matin sur de grands velours bleus,
Regardent pétiller la bûche au fond de l'âtre.
L'imagination de leurs rêves folâtre
Du foyer au plafond et du plafond au ciel.
La lune pâle échancre un disque partiel.
Et le foyer pétille, et les cieux s'illuminent.
Les étincelles vont, les astres s'acheminent.
Les étincelles sont comme des astres d'or
Qui, du foyer vivant, montent au ciel qui dort ;
Et ces dames ont vu, pensives sous leurs voiles,
Descendre de la neige et monter des étoiles.

*
* *

Les cabanes des serfs sont au pied du château.
Dix heures seulement : il est encor trop tôt
Pour tirer le loquet et monter à l'église.
La neige, lentement, qui tombe, s'égalise
Et prépare à leurs pieds comme un tapis tout blanc.
Ils sont là, près du feu. La résine, en brûlant,
Jetant de l'ombre aux murs éclaire leurs visages.
Et tous, laissant impôts, gabelles et péages,
Oubliant la souffrance et rêvant de bonheur,
Ils pensent au Jésus joli, le doux Seigneur,
Qui descendit, frileux, dans une pauvre étable
Sans bois et sans berceau, sans lumière et sans table,
Près de l'âne et du bœuf que l'on a dérangés,
Loin des puissants du monde et parmi les bergers.

*
* *

Et la bergère va, qui cherche dans la plaine
L'agneau qu'elle a perdu. Courant à perdre haleine,
La neige l'enveloppe. Il fait nuit. Les cailloux
Lui meurtrissent les pieds ; les bois sont pleins de loups.
Elle les aperçoit : leurs prunelles flamboient ;
Et les chiens vigilants dans le lointain aboient,
Car ils sentent les loups, et tirent sur l'anneau,
Et les loups sont cruels : pauvre petit agneau !

*
* *

Les chênes sous la neige ont des ramures floches.
Et l'église, là-haut, sonne, de ses deux clochers,

La douce piété des appels entraînants.
Ils montent tous heureux : seigneurs, dames, manants,
Et tout l'escarpement du coteau s'illumine
De la lueur que jette, en flambant, la résine.
On entend des Noëls joués par les hautbois
Et la neige craquer sous les sabots de bois.

*
* *

La bergère cherchait, triste, pâle, éperdue,
Dans le froid, dans la nuit, son ouaille perdue.

*
* *

L'heure passe... La neige tombe... Il est minuit!
Or elle entend bêler : ô Dieu ! si c'était lui !
Elle se précipite, et le voit apparaître
Blessé, transi de froid :
... A ce moment le prêtre
Sacrifiait l'hostie au revers de l'autel.
Le ciel fut ébloui d'un rayonnement tel
Que la bergère en eut une extase infinie
Quand vibrèrent, chantés par une voix bénie,
Ces mots qui jaillissaient comme un sang de rubis :
« Je suis le bon Pasteur qui meurt pour ses brebis ! »

HENRI BACHELIN.

PENSÉES DE NOËL

Noël ! Combien de souvenirs charmants fait renaître en moi ce mot si doux ! C'était autrefois, pour moi, l'une des plus belles fêtes de l'année, celle où le petit Jésus, avec sa jolie figure rose et ses beaux cheveux blonds, descendait dans les cheminées et apportait des jouets aux enfants sages. Avec quelle joie et quelles espérances je m'endormais, la veille de ce jour béni, après avoir garni la cheminée de ma petite chambre, de souliers et de bottes ! Et je dormais bien, car, m'avait-on dit, il ne fallait pas regarder le petit Noël quand il déposait les cadeaux, sinon il partait sans rien laisser ; une nuit cependant, comme je ne dormais pas, j'avais aperçu mon grand-père entrer dans ma chambre, en prenant des précautions, pour ne pas faire de bruit : cette visite nocturne m'avait fort intrigué, mais j'avais caché ma tête dans mon oreiller, ne voulant rien voir, ni rien savoir. Le lendemain matin, c'etait un délire de contentement, avec des cris de surprise et de ravissement ; j'admirais chacun des objets déposés dans ma cheminée, et je me demandais comment Noël avait pu passer par ce trou noir qui me faisait peur. Puis, je courais triomphant dans la chambre

de mes parents pour leur montrer ces cadeaux, en leur posant une foule de questions et en poussant de petits cris de joie qui les charmaient.

Mais cette belle illusion me fut enlevée cruellement, un jour du mois de janvier, par un ami plus grand que moi, avec qui je jouais, et qui me confia d'un air mystérieux et important, que le petit Noël n'avait rien à voir dans ces choses, et que les parents venaient eux-mêmes mettre les cadeaux, la nuit. Puis il ajouta : « Il n'y a que les gosses qui croient à ça ! ». Comme je ne voulais pas avoir l'air d'un gosse, à ses yeux, je lui expliquais que je m'en étais bien douté, mais en réalité, j'étais profondément déçu. Cette agréable fête, qui me paraissait d'autant plus belle qu'elle était plus embrumée de mystère, n'était donc qu'un amusement ?

« Si tu ne crois plus à lui, Noël ne viendra plus ! » m'avait dit ma mère. Cela m'ennuyait beaucoup : plus de bonbons ni de jouets, plus de réveil joyeux ? Pourtant une chose me consola : je me disais que maintenant je n'étais plus un « gosse », et je riais en moi-même, quand un petit ami me montrait ses cadeaux de Noël, je me croyais un grand personnage, connaissant tout, désabusé de toute illusion.

Mais maintenant je maudis le butor qui m'a jeté aussi brutalement et aussi prématurément dans une réalité banale, alors que cette petite fête de Noël mettait de la poésie dans ma vie, c'était le mythe planant sur l'imagination. Et je plains sincèrement les enfants pauvres qui sont les déshérités de Noël, parce qu'ils sont les déshérités de la fortune !

LÉO JOINART.

LA LÉGENDE DE L'ARBRE DE NOËL

Le Sauveur, en venant au monde, a reconquis
Le Paradis perdu par notre premier père
Et l'Arbre de Noël évoque aux yeux ravis
Les arbres de l'Eden, mais n'est plus mortifère.

Ses pommes ne sont plus des fruits pernicieux
Comme au temps d'Ève et des vieilles idolatries,
Il prodigue aux petits mille dons gracieux,
Il porte la lumière en ses blanches bougies.

Verdoyante toujours, sa noble feuillaison
En dépit des frimas nous garde l'espérance,
Il ramène la joie au cœur de la maison
Et rappelle l'Alsace aux enfants de la France...

Lucien JENY.

Les légendes de la nature, 2e cycle (inédit).

LÉGENDE D'AU-DELA

Une âme — celle d'une pauvre femme — venait, dans le suprême soupir exhalé de son enveloppe mortelle, de briser les liens qui l'attachaient à la terre.

Dans la poignante angoisse de ses fins dernières, à travers l'espace infini des Mondes et les abîmes insondables de l'obscur Néant, elle allait... Elle allait, emportée vers la Vérité et la Justice éternelles.

Et ce fut tout à coup comme un voile qui se déchirait ; l'ineffable splendeur de la lumière incréée lui apparut : l'âme fut en présence du Souverain Juge.

Humblement prosternée dans le ravissement et la crainte, elle attendit la sentence.

Et Dieu dit : — Qu'as-tu fait ?

Alors parla la Vierge sainte, Mère de Dieu, assise aux pieds du Très Haut :

— Seigneur, Dieu tout-puissant et miséricordieux, ayez pitié de cette âme. Elle a voué sa vie humaine à tous ceux que Votre divin Fils voulait qu'on laissât venir à Lui. Son existence de femme, elle l'a donnée tout entière aux plus petits, aux plus misérables des enfants des hommes. Consacrée à Vous sous la robe de bure des servantes du grand saint Vincent, elle a soigné les malades et les infirmes, prodigué sa tendresse aux contrefaits et aux incurables, instruit les ignorants, baptisé les infidèles. Elle a recueilli les abandonnés, servi de mère aux orphelins, appris à leurs bouches innocentes à bégayer Votre saint Nom, à Vous prier et à Vous bénir. Dans les pays barbares, sous les climats meurtriers, elle a sauvé de l'ignorance et de la mort les enfants de ceux qui ne Vous connaissaient pas.

Comme récompense, elle n'a connu que le renoncement et la pauvreté. Chargée des besognes les plus viles, elle a mortifié sa chair, subi le mépris, les injures et les persécutions des hommes. Dédaignant les joies du monde, elle n'a cherché le bonheur que dans sa tendresse et sa pitié profondes pour les plus chétives et les plus souffrantes de vos créatures humaines, parce qu'elle croyait au Royaume promis à ceux qui Vous servent.

Seigneur, ayez pitié de cette âme et daignez, daignez la recevoir en votre Paradis.

Dans la majesté de sa gloire, le Seigneur étendit son bras vers l'âme toujours prosternée.

— Qu'il soit fait selon la prière de la Vierge très sainte, mère de mon Fils. Ma fille, vos péchés vous sont remis. Entrez dans le royaume de mes élus. Et puisqu'en mon Nom vous avez aimé et servi ceux que mon Fils laissait venir à Lui, qu'ils vous ouvrent les portes des célestes demeures

Alors dans l'éclatante splendeur de la divine lumière, au milieu des cantiques d'allégresse et des harmonies ineffables, un radieux cortège d'âmes d'enfants fit entrer la servante des pauvres dans l'Eternité bienheureuse....

François MOIREAU.

L'ANNEAU DE GUI

(SAYNÈTE A DEUX PERSONNAGES)

JEAN MEUNIER, Ingénieur des Arts et Manufactures, 30 ans.
SOLANGE MILLAY, 20 ans, jeune Française attachée à la maison du prince Ragazine, à Saint-Pétersbourg.

La scène se passe un jour de matinée à l'ambassade de France. Au loin, bruit confus de valses lentes par intermittence ; décoration de chêne. Table, divan, glace à pied sur la table. Solange entre seule, en blanc, costume de bal décolleté, une touffe de gui à la ceinture. Elle regarde avec émotion les guirlandes et faisceaux de chêne.

SCÈNE PREMIÈRE

SOLANGE, *tristement*,

C'est déjà mon pays !... Le toit de ma forêt ;
Ici je peux pleurer...; c'est mon nid d'hirondelle
Que je vais retrouver, emportant mon secret.
Rêve de tes vieux bois, petite Morvandelle.
(Elle s'assied sur le divan, enlève le gui de sa ceinture, le pose sur la table et soupire).

C'est fini !... Cette fois, je ne le verrai plus.
Que répondre à ces yeux dont le regard m'implore?
Ses serments ?... Dans son cœur, hélas ! je les ai lus,
Je mens depuis six mois ; pourquoi mentir encore ?
(Elle rêve tout haut).

Le courage s'en va quand on aime à mourir
Et qu'il faut tout cacher, sans rien pouvoir entendre ;
C'est donc vrai que des fleurs s'ouvrent pour se flétrir ;
Les filles pauvres n'ont pas droit à l'aveu tendre.
(*Comme si elle parlait à quelqu'un*). Oubliez-moi, mon Jean ; ratte-
Je ne suis point, ami, la princesse lointaine [lez le traîneau ;
Que vous veniez chercher pour lui donner l'anneau.

(*Elle prend un rameau de gui et l'enroule à l'annulaire gauche*).

Mon anneau, voyez-vous, c'est le gui du grand chêne !
Du géant du Morvan !. . Celui du bûcheron,
Du vieux qui, pour finir, doucement me rappelle,
Afin que mon baiser auréole son front,
Que mon souffle, à son feu, réveille l'étincelle.
Mes bienfaiteurs m'ont crue ; ils diront l' « au revoir »
En serrant dans leurs bras la petite Française
Venue en un colis... débarquée, un beau soir
D'étoiles sur la glace..., il y a dix ans (*se reprenant*) treize.

(*Elle rêve*).

J'étais blonde, j'avais des cheveux un peu fous,
Des cheveux tout bouclés qui s'accrochaient aux treilles,
Se nouaient de bluets en revenant chez nous ;
Des cheveux qui flottaient dans les rondes d'abeilles.
A côté des beaux bœufs, mollement endormis,
Quelle extase c'était le long des hautes haies ;
Comme en mai, les buissons et les bois rajeunis
Riaient dans le soleil, traçant ses grandes raies !
Quelle traîne on tissait avec mon devantier
Brodé de marguerite et d'ajonc des prairies ;
Quelle guirlande blanche ouvrait mon noisetier,
Mon trône quand j'étais princesse de féeries !
Du lit de violette, éventé des lis d'or
Qui rouvrent les yeux clos, sous les paupières closes,
Comme on entend des chants exquis... lorsque l'on dort...
... Ah ! qu'on s'aimerait bien aux prés murés de roses !

(*Elle essuie une larme et continue comme parlant à Jean Meunier*).

Celle qu'il vous faudrait, à l'heure du berger,
Mon Jean, mais c'est ma fée ! Oh ! c'est bien une fée ;
Là-haut, sur le Beuvray, son castel est logé,
Sa robe est en azur, des sources l'ont coiffée.
Vers le chêne, elle passe avec son diamant
« Une étoile volée ! » et monte par les chelles,
Egrenant, sur nos bois, tout son écrin semant...
Ses perles : c'est le gui des forêts morvandelles.

(*Pendant les huit vers suivants, elle met du gui dans ses cheveux, autour de son cou et à la ceinture*).

Depuis treize ans, depuis l'adieu du jour des Rois,
Fidèle, tu reviens de la part du grand-père,
Mon gui, pour m'apporter un rayon de nos bois.
Perle blanche, ma fée au chêne, est-ce pour faire
Un joyau de bergère, un collier d'amoureux
Que tu montes l'hiver, en gerbe, en diadème,
En adorant tes dieux ?... (*Sa voix tremble*) est-ce pour qu'un heureux,
Tremblant, t'épingle là.. (*elle attache le gui à la naissance du cor-*
[*sage*) murmurant : « Je vous aime ».

(*Elle se rasseoit en joignant les mains*).

Oh ! si vous étiez pauvre, oh ! si vous aviez froid
Et si j'avais du feu, de lourds écrins, des gerbes,
Mon Jean, comme j'irais porter sous votre toit
Mes fleurs, mon or (*navrée*), je n'ai qu'un champ de folles herbes.

(*Elle reprend sur la table le brin enroulé en anneau*).

Si cet anneau de gui venait de votre main,
Si vos doigts le glissaient près du doigt de Solange,
Mais je mourrais de joie... (*Elle rêve*) Oh ! le joli chemin
Qui va vers l'oranger... (*On ouvre la porte*) C'est lui ; donnons le
[change.

(*Avec une grande émotion refoulée, elle rejette l'anneau de gui sur la table tout en restant parée de gui, et va devant la scène, en ayant l'air très absorbée, en rajustant ses gants, qu'elle feint de remettre, mais ne remet pas*).

*

SCÈNE II

SOLANGE, JEAN MEUNIER

(*Jean entre vivement, puis s'arrête... hésitant, enfin s'avance jusqu'auprès de Solange, toute parée de gui. Il la contemple une seconde, extasié comme devant une icone du chêne, puis il se remet promptement et la salue très respectueusement*).

JEAN

La princesse m'a dit que vous partiez ?

SOLANGE

C'est vrai.

JEAN

Je vous cherche depuis la fatale nouvelle,
Je voudrais vous parler, ce soir, est-ce indiscret ?

SOLANGE, *simplement.*

Je quitte la Russie.

JEAN

Y serez-vous fidèle ?

SOLANGE

Jamais je n'oublierai le grand Saint-Pétersbourg,
Ceux qui m'ont amenée ici, comme leur fille,
Resteront mes amis les plus chers, pour toujours,
Mais je dois revenir auprès de ma famille.

JEAN

Nous sommes tous les deux des exilés français.

(*Solange baisse la tête affirmativement*).

Le prince m'a permis de vous revoir, Solange.

SOLANGE, *maîtrisant son émotion.*

On vous aurait transmis mon adieu ?

JEAN

Je le sais.

(*Il l'entraîne vers le divan où ils s'assoient; Jean du côté de la table où est resté le brin de gui*).

Vous n'avez rien compris ?

SOLANGE

Quelle pensée étrange !

JEAN

Voulez-vous m'écouter ? C'est un simple récit.
Je voudrais vous conter une humble et pauvre histoire.
Voilà bientôt dix ans que je demeure ici,
Mais je suis du pays, illustré par la gloire,
De Jeanne d'Arc ; mon père était instituteur ;
Nous étions cinq garçons ; je sortais de Centrale
Quand mon père mourut ; je me suis fait fondeur.
Mes forges sont tout près de cette capitale.

SOLANGE, continuant.

Votre mère partit ; elle avait trop pleuré !
Vous êtes resté seul, élevant vos cinq frères ;
Chef d'usine à trente ans, vous êtes adoré.

JEAN, vivement.

Qui vous a dit cela ? Je suis un solitaire,
Et pourtant (*lentement, en détaillant les mots*), près de vous, j'avais
Solange, d'une fin à mon modeste conte [osé rêver,
J'avais entrevu le bonheur doux..., achevé...
Pardonnez... au manant...

SOLANGE, *à part.*

Quelle douleur j'affronte !

JEAN

J'avais rêvé d'un jour adorable et vainqueur,
Où je vous conduirais vers mon vieux tronc de chêne,
A Domrémy

SOLANGE, *à part.*

Son chêne, ô Dieu, calmez mon cœur !

JEAN

Avant que Jeanne d'Arc eut filé de la laine,
Dans l'humble village où nous sommes tous six nés,
Les fiancés allaient s'unir sous l'arbre aux Fées ;
Ensemble ils écoutaient..., revenant plus charmés ;
Aux branches de l'Amour, ils mettaient des trophées.
L'hiver, ils se liaient avec l'anneau de gui.

SOLANGE, *tremblante, à part.*

Avec mon gui des bois..., vision adorée.

JEAN

Et... (*il s'arrête au comble de l'émotion et se lève*) Pardonnez
[encore, il est tard, il fait nuit ;
Vous êtes riche et belle et vous serez parée
Un jour, vers l'autel blanc, d'or et de diamant.
Moi je n'ai rien... Si, dans votre castel de reine,
Vous songiez une fois au ridicule amant...
Ah ! ne riez pas trop. — (*Il se tait, étouffé d'émotion et fait le mou-*
[*vement de s'en aller*).

SOLANGE, *se lève, oppressée, à part.*

Va, pauvre souveraine,
Ton royaume t'attend ; pars sans plus revenir ;
Retourne à tes brebis, reviens à ta prairie,
Le bûcheron étend sa main pour te bénir.

(*Elle se retourne du côté de Jean qui partait et revient*).

SOLANGE (*courageusement*).

Monsieur Jean, si j'étais princesse de féerie,
Je vous aurais déjà répondu, croyez-moi.

(*Ils se rassoient*).

Mes bienfaiteurs n'ont donc point parlé d'un village,
D'un marchand russe, et d'un original envoi
Quand vous avez voulu me voir ; ni de quel âge,
J'avais en arrivant ? N'ont-ils donc pas nommé
Le joujou tout français envoyé pour leur fille ?
Un homme qui travaille est toujours fortuné.
Vous êtes riche, Jean (*mouvement de Jean*) ; moi, je n'ai pour famille
Qu'un humble bûcheron des forêts du Morvan,
Mon grand-père...

JEAN, *surpris et radieux*,

L'or, mais c'est l'amour, quand on aime !
Eh ! qu'importe l'argent ? il n'amène souvent...

SOLANGE

Vous changerez bientôt,

(*Jean fait signe que non*)

Ecoutez-moi quand même.

Mon pauvre père était maître d'école aussi,
Il ne possédait rien... qu'une vieille cognée,
Héritage d'aïeul. Lorsqu'il revint transi,
Succombant à son mal, ma mère, résignée,
Tremblait déjà pour moi. Je ne pouvais rester
Ailleurs que dans les prés ; je vivais sous les haies.
On m'y trouvait blottie, ou courant pour compter
Les bœufs blancs assoupis, en ravageant les baies.
Personne ne voulut de moi (j'avais sept ans),
Quand ma mère mourut sans laisser une obole.
Un russe, au bourg, venait l'été, de temps en temps,
Vendre des samovars, et le maître d'école,
Par lui, sur la demande écrite en un palais,
M'expédia bientôt au prince Ragazine,
Une étiquette au bras..., pour jouer en français.
On me passa plus tard de cousine en cousine,
Et voilà, monsieur Jean, mon histoire à moitié.

(*Avec un joli sourire résigné et tendre*)

Celle que vous croyiez du sang d'une princesse,
Est une paysanne...

JEAN, *à moitié agenouillé.*

O bonheur ! par pitié !
Soyez ma femme..., acceptez pour dot ma tendresse.

SOLANGE, *refusant.*

Je ne suis rien !

JEAN, *tendrement.*

Venez vers l'arbre du hameau,
Soyez ma fée ! Allons, partons orner le chêne.

SOLANGE, *navrée, refusant toujours.*

Pauvre fée en sabot...

(*Un silence*).

JEAN, *pressant, à genoux, met la touffe de gui dans la main fermée de Solange en enroulant un brin à l'annulaire gauche, il se penche amoureusement à ce moment en la regardant doucement.*

Prenez de moi l'anneau !

SOLANGE, *éblouie et vaincue.*

L'anneau de gui !... le vôtre !... ô mon Jean, je suis reine !

(*Elle lui tend les mains, ils reviennent enlacés devant la scène*).

SOLANGE.

Perle blanche, ma fée au chêne, je sais bien
Pourquoi tu viens l'hiver en touffe, en diadème !

JEAN, *baisant la main retenant le gui.*

C'est pour qu'un amoureux, n'ayant que toi pour bien,
Te baise fermement en te disant : « Je t'aime ».

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

AMIS D'ENFANCE

Tourbillon de la vie en sa fatalité,
Qui nous disperse en tant de lieux et nous implante,
Séparation dûe à la nécessité
Qui dans notre âme éteint la belle voix qui chante,
Vous me troublez !

Ineffable tendresse, impérieux désir
De revenir aux jours bénis de notre enfance ;
O le pays natal si lointain ! Doux plaisir
De rêver, vers le soir, aux amis de vacance,
Vous me bercez !

Fillettes et garçons, école d'âmes sœurs
Dont les jeux innocents fleurissent la mémoire ;
Intimes souvenirs qui mettez en nos cœurs
Comme un reflet d'aurore à travers la nuit noire,
Vous me grisez !

Quoique tous séparés. nous sommes tous unis
Par la pensée aimante, et comme rajeunis.
O petits compagnons. ô gentilles amies,
Riant, pleurant d'un rien, jouant avec ardeur,
Camarades d'enfance, éveillez en mon cœur
Combien d'émotions doucement endormies !

VINCENT SOULAT.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE — « LA DÉESSE RAISON »

Mais combien je riais lorsque ma bonne grand'maman me racontait la cérémonie de la « messe de la bondieute », autrement dit de la déesse Raison. Je regrette de n'avoir point retenu le nom de cette déesse qui, moins heureuse en cela que Vénus et Calypso, perdit son nom en même temps que son éphémère divinité. Cette déesse mourut, dit-on, peu de temps après son apothéose, comme une fleur qui se flétrit, sèche et tombe avant le temps, en punition, croyaient les gens, de la profanation dont elle s'était rendue coupable.

La cérémonie dont cette déesse était l'héroïne ne manquait point d'ailleurs de pittoresque : Le jour du décadi, — qui remplaçait alors le dimanche, — elle était portée solennellement à l'église par quatre robustes sans-culottes, coiffés du bonnet phrygien, puis assise sur l'autel du chœur, bien en face, comme un bon « Saint-Sacrement », suivant l'expression de mon aïeule. On tirait alors sur ses genoux ses cottes, un peu trop courtes, et ses chausses cachaient... les jambes. Cela fait, on lui mettait le bonnet phrygien garni d'une couronne de fleurs, et aussitôt les chants et les danses commençaient : prélude obligatoire d'une homélie révolutionnaire débitée par quelque sans-culotte de marque. Enfin, le célébrant entonnait le : « Ah ! ça ira », ou la « Carmagnole » pendant que les quatre sans-culottes reprenaient la déesse pour la ramener chez elle, avec le même cérémonial qu'à l'arrivée. C'était tout. — Et ma grand'mère d'ajouter malicieusement : « Mais on ne donnait point de pain bénit ».

Un jour, continua t elle, mon père voulut assister à l'une de ces cérémonies, mais bien mal lui en prit : Comme on s'apprêtait à danser la ronde de sortie, qui se faisait autour du tilleul, à la porte de l'église, il fut invité à y prendre part. Il refusa catégoriquement. Refus grave et bien compromettant dans un tel moment. Cependant les suites n'en furent point autrement fâcheuses, mais la correction ne se fit point attendre : Empoigné immédiatement, il fut jeté au milieu de la ronde, et, à chaque refrain de la « Carmagnole », il allait de force embrasser le pied du vieux Sully,— devenu l'arbre de la liberté, — et le châtiment ne prit fin qu'avec le dernier « Vive le son du canon ».

Et ma grand'mère d'ajouter encore : « Et, pendant ce temps, je pleurais, et j'étais très inquiète pour la vie de mon père..... lequel s'est bien donné garde, dans la suite, de retourner voir les cottes de la déesse ».

Ces anecdotes villageoises, répétées maintes fois de chaumière en chaumière, prises isolément, sont certes bien peu de chose dans notre histoire nationale ; toutefois, comme ce ne sont point de banales légendes, des contes populaires destinés à récréer les enfants, mais des récits vécus, des épisodes de la vie amognonne aux derniers siècles, ces vieux souvenirs d'enfance m'ont paru mériter la faveur d'une page dans les annales de l'histoire nivernaise.

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

NOËL TRAGIQUE

La nuit de Noël.

Au café de l'Epoque, les fortes têtes de Jacobinville célèbrent la « Noël humaine ». Tous les « libres » esprits sont présents, et il a été entendu que, pour protester une fois de plus contre la superstition, à minuit tapant, Landouillard, de sa grosse voix rogommique à casser les vitres, entonnera l'*Internationale*.

En attendant, ils pulvérisent l'infâme capital et réforment à qui mieux mieux la société bourgeoise et cléricale.

— Plus de brutes galonnées !

— A bas les masques !

— A mort les patrons !

— A mort les curés !

— Les curés ! oh, là là ! ricane Gomichon. Avec la séparation, je ne leur donne pas six mois d'existence.

Gomichon fait autorité ; les autres convives lui prêtent une attention pleine de déférence.

— Oui, citoilliens..., poursuit-il avec emphase, ainsi que me le disait encore l'autre jour notre sympathique député, il ne faut pas désespérer de faire l'année prochaine notre réveillon dans la baraque qui a servi trop longtemps de refuge à l'obscurantisme, à la dépravation et à l'inhumanité !... On ne peut pas tout faire à la fois ; mais patience. L'avenir est à nous !

Une clameur formidable lui répond :

— Hou ! hou ! A bas la calotte !

Les verres s'entrechoquent. On boit à l'émancipation du prolétariat et à la défaite de la Congrégation.

Puis le calme se rétablit peu à peu, un calme relatif, que coupent des fusées de gros rires et des jurons aussi énergiques que peu protocolaires.

Une libre expansion règne maintenant ; chacun dévoile les beautés de son âme. Tous les prétendus attentats perpétrés dans l'ombre des couvents, tous les soi-disant scandales cléricaux, puisés dans des journaux de haine et de mensonge, sont commentés et amplifiés à l'envie.

Pluvinet, qui écoute cet étalage de calomnies avec avidité, se penche tout à coup vers son voisin :

— Et dire que ma femme, dans les premiers temps, s'était mis dans la boule d'assister à leurs mômeries et de me faire faire maigre le vendredi !

— Pas possible !

— Si... ah ! mais... ça n'a pas été long !...

***

Il est près de trois heures du matin, lorsque nos libres-gaillards se séparent.

Pluvinet, légèrement ivre, s'en va en monologuant. Il n'est pas pressé de regagner le logis. Il sait trop bien la scène qui l'attend... Les enfants pauvres petits êtres poussés au hasard, comme de l'ivraie entre deux pavés disjoints, réveillés en sursaut et le regardant avec des yeux pleins de terreur... La femme, au contraire, agressive et prompte à l'invectiver, lorsqu'il a dissipé trop de braise ..

Ce n'est pourtant pas un méchant homme au fond, que Pluvinet. Nature passive, il a erré au gré du vent, et le vent qui a soufflé sur lui est toujours venu d'antres malsains, chargés de germes d'infection. Sur sa cervelle sans critique, les mauvaises lectures ont eu une action magique ; leurs fabulations hypocrites lui ont paru vraisemblables, réelles. Et peu à peu, inconsciemment, il en est arrivé, comme par l'effet d'une obsession, à rendre le Pape responsable de tous les vices de la société, à se moquer des prêtres et des offices religieux. La vue d'une soutanne lui crispe les nerfs et le son des cloches exaspère ses

oreilles. En revanche, il fréquente les assommoirs et prend sa « verte » matin et soir.

Pourquoi rentrerait-il directement chez lui, alors que sa femme elle-même rôde de son côté ? Et puis les gros flacons ventrus qui ornent la devanture des cafés lui font tant de signes d'amitié réchauffante. Comment ne pas répondre à l'invite ? Comment n'en pas sécher une à la santé de la sociale ?... C'est si bon lorsque la liqueur vous coule de la lave dans les veines et obscurcit votre esprit jusqu'à noyer dans une brume d'oubli votre existence misérable !...

Déjà, en lui-même, il prépare sa réponse aux injures de sa femme.

— Moi ?... J'ai bu ?... Et puis, après ?... D'abord, tu sais, pas d'histoires, ou ..

Et d'un geste expressif, il souligne le caractère belliqueux de sa résolution...

Au ciel, les étoiles rient entre elles comme de petites folles...

Enfin Pluvinet arrive devant sa demeure. Il s'arrête, tâtonne un instant, puis il frotte une allumette, rageusement, avec une hâte maladroite. Un grincement de clé dans une serrure rouillée et la porte s'ouvre sur un intérieur où règne un mélange de faux luxe et de véritable indigence.

Une ôdeur âcre le saisit à la gorge, le suffoque. Inquiet, il appelle :

— Noémie !... Noémie !...

Sa voix résonne lugubrement sans provoquer aucune réponse.

Alors une épouvante horrible s'empare de lui. Dégrisé du coup, il se précipite comme un fou, puis il s'arrête hagard, sentant sa raison s'en aller.

Sur le lit, trois formes raidies, défigurées : les cadavres de sa femme et de ses deux enfants !

Dans un réchaud, quelques charbons achèvent de se consumer...

***

Une note, d'un laconisme éloquent, est en évidence sur la table :

« Autrefois, alors que je croyais, la pensée d'un au-delà meilleur me » soutenait dans les épreuves. Mais puisque tout finit ici-bas, que rien » n'est vrai que cette vie, à quoi bon la vivre, lorsqu'on n'a en partage que souffrance et misère ?... Dans ces conditions, mieux vaut le » néant pour moi et pour mes enfants ».

J. LAGUEDINE.

LE DEVOIR

Il faut se dire : Allons, marchons quoi qu'il arrive,
Marchons la tête haute et le courage au cœur !
Et brisons s'il le faut, le rêve, sans rancœur,
S'il est né d'un esprit allant à la dérive.

La conscience est là, lumineuse. Attentive,
Elle tient sous le joug et l'humble et le vainqueur.
Elle verse en notre âme une amère liqueur
Qui relève la force et l'initiative.

Par elle nous trouvons la félicité grande
Nous donnant cette paix que tout être demande.
Ne chassons pas de nous la droite impulsion ;

Sachons sacrifier, malgré notre détresse,
Quand le devoir l'exige, une âpre ambition,
Et le cœur s'emplira de sereine allégresse.

ALBERTE.

LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

(*Fin*)

Nous avons gardé la partie négative et critique de cet article : la lutte contre l'absurde division départementale. A pied d'œuvre, on s'est arrêté quand il s'est agi de reconstruire. Chacun avait son projet de division nouvelle. Chacun tirait de sa poche une carte Force fut bien de reconnaître que la réforme n'était pas prête, qu'il fallait y habituer les populations, promptes à s'échauffer sur leurs intérêts locaux menacés, étudier mûrement, et laisser la régionalisation spontanée des syndicats, des industries, des dialectes, élaborer lentement la carte du pays. Le temps venu, le Parlement, au lieu de trancher dans l'arbitraire, n'aurait plus qu'à sanctionner ou à concilier. Avant de créer la région, et de lui donner sa représentation régionale, il convenait de développer les centres régionaux, de les doter de tous les organes nécessaires : la région se délimiterait d'elle-même, pour ainsi dire, autour du centre auquel elle se rattacherait directement par l'origine, par la communauté d'intérêts et de langage, par la facilité des voies de communication.

Tout ainsi mis en place, la Fédération régionaliste propose à la fois au Parlement, sous la forme de projets de lois qui lui seront soumis au cours de la législature, et à l'opinion publique, sous les formes précédemment indiquées, de reviser les deux lois constitutives de 1871 et de 1884 : la loi sur les conseils généraux et la loi municipale.

En ce qui concerne la première, elle demande *l'extension des pouvoirs financiers* de nos assemblées départementales, *la permanence* (et, disent quelques-uns, la rétribution des fonctions) *de la commission départementale*, *la décision en dernier ressort* (sauf recours devant le Conseil d'Etat) *sur les affaires propres au département seul*, enfin pour aider à la création de la région, *le syndicat de départements* en vue d'intérêts interdépartementaux.

En ce qui concerne la seconde, elle réclame, avant tout, *la différenciation des communes rurales et des communes urbaines* : la plaie de notre régime communal, c'est la petite commune, qui n'a ni en hommes, ni en argent, les ressources nécessaires à son administration autonome. Elle propose en outre *la suppression des entraves* mises par les lois en vigueur à l'autonomie des communes, concernant le mode d'exploitation des services publics, *une plus grande liberté dans le choix des taxes budgétaires*, le *referendum*, au moins pour la sanction des initiatives entraînant de nouvelles charges.

Programme minimum, auquel, j'y reviens, des hommes de tous les partis, et rompus aux affaires, ont collaboré.

Le programme intellectuel et artistique, si vaste, n'est pas moins précisé en vue de l'action prochaine. Nous avons, au cours de la dernière législature, obtenu une loi sur la protection des monuments historiques. Mais la loi sur les Universités est timide et incomplète. Nous demandons que les Universités de province soient laissées *libres dans le choix de leurs programmes et de leurs professeurs*, sous les réserves ordinaires, et encore, s'il est possible, *dans l'administration de leur budget*. Cette dernière mesure est plus grave : elle entraînerait, à peu près certainement, la ruine de plusieurs Universités. Reste à savoir précisément si, pour des considérations électorales, on n'en a pas créé un trop grand nombre et si cinq ou six centres universitaires, en dehors de Paris, ne seraient pas suffisants. Le régionalisme n'est pas le particularisme.

En revanche, tous les régionalistes sont d'accord sur la nécessité *d'adapter aux besoins locaux* l'enseignement, dans ses trois ordres : c'est la seule manière de le rendre pratique et réaliste. Et ils verraient, avec une approbation unanime, les musées de province, inénarrables invalides de l'art pompier, devenir de véritables *musées régionaux*, par le choix des artistes, des sujets et des collections.

J'achève : sympathique à toutes les initiatives économiques régionales, la Fédération inscrit en première ligne deux réformes sociales dont il est inutile de souligner l'importance : la création du *bien de famille incessible et insaisissable*, *l'organisation professionnelle par région*, avec toutes les suites qu'elle entraîne (organisation régionale du syndicat, des retraites, de la mutualité, de la coopération, de la représentation professionnelle).

Le bon sens est avec nous et les longs espoirs nous sont permis. Mais j'ai exposé tout à l'heure pourquoi nous ne souhaitions pas un succès immédiat. Cet engouement pour les idées régionalistes, qu'il faut bien reconnaître, n'en est, du reste, aucunement le gage. Beaucoup se disent régionalistes, et croient l'être, qui ignorent profondément l'*a b c* de notre doctrine. (On l'a bien vu, naguère, quand des publicistes aux bonnes intentions reprochèrent à M. Clémenceau de renier son programme décentralisateur, parce qu'il exigeait des rapports mensuels de ses préfets. Comme si déconcentrer était décentraliser, et comme si nous avions rien à voir dans la façon dont le pouvoir central se comporte avec ses agents ! Qu'il respecte et développe les libertés régionales, on ne saurait lui en demander davantage.) Joignez-y les mauvais régionalistes, ceux qui donnent au public une caricature du système, à renfort de concours, de diplômes et de banquets. Mais même l'accord théorique sur les réformes que nous réclamons peut les faire échouer. « La chose se fera », disait Jules Simon dans je ne sais plus quel projet. — « D'autant », ajouta son interlocuteur, « que tout le monde la veut ». — « Alors, elle ne se fera pas. » Boutade qui marque la connaissance des hommes. Une majorité passionnée, et, dans bien des cas, une minorité opiniâtre sont plus assurées de faire aboutir leurs revendications que cette unanimité un peu molle. Nous connaissons l'étendue et les difficultés de l'entreprise avant de nous y appliquer : ce fut un des mobiles qui nous y entraînèrent ; et il n'est pas mauvais de faire bien comprendre que l'intérêt immédiat n'est pour rien dans l'apostolat de ce qu'on a appelé si justement « une foi nouvelle ».

J. CHARLES-BRUN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

P. MEUNIER : *Éphémérides révolutionnaires*. Nevers de 1792 à 1900. — Nevers, Imprimerie Gourdet.

M. Paul Meunier s'est fait l'historien consciencieux de la Révolution dans notre département. Ce nouveau volume, de plus de 300 pages, doit prendre place à côté de *la Nièvre sous la Convention*, du même auteur. Bien mieux qu une étude savante, ces éphémérides nous initient à l existence des Nivernais de 1792 à 1900 ; c'est la vie au jour le jour de cette période où le grotesque se mêle au terrible. Et c'est avec de pareils recueils de documents, puisés aux archives locales, que se constitue la grande histoire.

Edouard ACHARD : *L'Art approprié*. — Paris, rue Brodu, 3. — 0 fr. 20.

Brève, mais excellente étude sur l'art approprié, ordinairement désigné par art appliqué ou industriel. Achard propose ce terme : *approprié*, et en fait sentir la justesse. Considérations sur la nécessité d' « approprier » l'objet d'art à la personne, aux meubles, au logis auxquels il est destiné. Chaque motif doit être conçu en vue de son utilisation, adapté au milieu qui l'attend. Comme exemple, Achard cite celui de Baffier, qui fut le principal initiateur de la création de la section « Objets d'art » à la Société nationale, et qui met en action sa théorie en créant ce beau service de table, dont nous avons vu diverses pièces aux expositions de Nevers. Nous savons avec quel bonheur Baffier s'inspire de la flore du Centre, crée d'après les formes des plantes de notre région, et produit des objets d'art, cuivre ou étain, qui se tiennent bien haut, au-dessus de la banalité courante.

Les Musiciens de Saint-Sauveur d'Aix au dix-neuvième siècle, par l'abbé E. MARBOT, ancien vicaire général. — Aix, Imprimerie Makaire.

M. l'abbé Marbot, qui fut des nôtres au temps où Mgr Forcade était évêque de Nevers, publie la dernière partie de ses études sur la maîtrise d'Aix, dont il a donné : 1° l'*Histoire ;* 2° les *Illustrations*. Il nous parle aujourd'hui des derniers organistes, successeurs des Poitevin, des Gil, des Cabassol. Il y a là des documents qui n'intéressent pas seulement la région d'Aix.

Nous avons le plaisir de lire ça et là, dans divers périodiques, des travaux de nos collaborateurs. Ainsi au numéro de Noël de la *Revue verte*, nous trouvons de très beaux vers de Fernand Richard et un conte de Noël, *Ave Maria*, d'une « Tante Marcelle », qui pourrait bien signer aussi Françoise d'Husselles.

La Renaissance provinciale donne dans son joli numéro de Noël : un *Noël Berrichon*, de Hugues Lapaire ; un *Noël Bourguignon*, de

F. Fertiault ; et de notre directeur, un *Noël Nivernais*, que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire. Nous détachons de ses « échos », les lignes suivantes :

« Nous signalons avec empressement aux régionalistes, le *Groupe d'Emulation artistique de Nevers* ; cette société donne chaque année une exposition d'art, d'art industriel et local. Elle fait de fréquentes excursions à travers la province pour apprendre à la mieux connaître. Elle est absolument dévouée aux traditions du pays et organise des auditions de chansons populaires, présidées par le vaillant poète Achille Millien ».

NOËL NIVERNAIS

Quand, sur le vieux Morvan chenu,
Le vent fou hurle, pleure et gronde,
Le petit Noël est venu
Pour consoler le pauvre monde.
Toujours à son front gracieux
Luit l'étoile, mais dans ses yeux
Il porte tristesse profonde.
— Petit Noël est en souci...
Petit Noël, sauveur des hommes,
Reste avec nous, demeure ici,
Bonnes gens que nous sommes !

Mais quels cadeaux aurons-nous donc,
Qui pourront bien le satisfaire ?
— Une fine couronne en jonc :
Tous nos pâtres savent en faire.
— Un petit sceptre en fer poli,
Léger, luisant et si joli :
De nos forgerons c'est l'affaire.
— Un globe bien clair, bien mignon,
Produit de notre verrerie.
— Un beau plat de chez Montagnon,
« A la Vierge Marie ».

Le petit Noël est content
De ce que nous venons de dire.
— Je n'en demande pas autant,
Répond-il avec un sourire.
O bonnes gens de ce pays,
Donnez vos cœurs, vos cœurs amis,
Voilà tout ce que je désire.
Le mien pour vous ne peut changer :
Pauvres, souffrants, que surtout j'aime,
Pour vous plaindre et vous soulager,
Il est toujours le même !

Les gueux arrivent à sa voix,
Du Pays-Bas, de la Montagne,
Amoignes, Puisaye ou Bazois,
De la ville et de la campagne ;

Gueux de pain, d'habits. de santé,
De justice et de liberté,
Gueux d'amour, martyrs de tout bagne...
Ils sont venus, les pauvres gueux,
Criant pitié pour leur souffrance,
Et les voici moins malheureux :
Ils trouvent l'espérance !

L'espérance, embrasant leur cœur
Aux rais de l'étoile divine,
Les mène avec la paix, sa sœur,
Dans leur château, dans leur chaumine.
Et quand, brûlant toute la nuit,
Sur les landiers la coque luit,
— Dans l'âpre vent qu'elle domine,
Tonne une voix qui vient des cieux,
Des bords de la Cure à la Loire :
« Pour tous ceux qui souffrent, pour eux,
Mon royaume et sa gloire » !

ACHILLE MILLIEN.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Le Groupe d'Emulation artistique du Nivernais annonce son exposition annuelle pour le mois de mars prochain. Les artistes qui désirent figurer au catalogue illustré sont invités à envoyer, à partir du 20 janvier, celle de leurs œuvres qu'il leur sera agréable de voir reproduire M. Robinot, emballeur, rue Vaneau, 50, se chargera, jusqu'au 15 janvier, de celles des artistes résidant à Paris.

⁂ A la séance de rentrée des avocats stagiaires de Paris, M. Charles Bonnet a fait l'éloge du juriste Simon Marion, né à Nevers en 1540.

⁂ Au grand cercle du boulevard Montmartre. le 29 novembre, *La Demande,* comédie en un acte de Gabriel Nigond et Hugues Lapaire a remporté un très vif succès. Elle fut jouée admirablement par MM. Coquelin cadet, notre compatriote Brunot et Mlle Dussane, de la Comédie française.

⁂ *La Cigale*, journal littéraire, hebdomadaire, à grand format de luxe, sous le patronage de Frédéric Mistral, est favorable aux jeunes, aux débutants, demande correspondants partout. Grands concours, prix en espèces. Ecrire : 52, rue Cannebière, Marseille.

⁂ *La Revue des Flandres et des Provinces françaises*, organe du mouvement provincialiste français, a des correspondants dans toutes les provinces Directeur : Albert Croquez, 39, rue de Turenne, Lille. — Secrétaire provincial pour le Nivernais, Achille Millien. — Parmi ses *collaborateurs effectifs* : A Angellier, Maurice Barrès, Ch. Brun, L. Dimier, Ed. Drumont, Huysmans, S.-Ch. Lecomte, H. Mazel, Jean Nesmy, Em. Verhaeren, Rob. de la Villehervé, etc. — Spécimen sur demande. L D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE JOUEUR DE VIELLE

I

AUTOUR du foyer de Saint-Gris (un petit domaine berrichon perdu dans les bois) il y avait, ce soir-là : le métayer Jean Bédais, veuf depuis trois ans, — la vieille tante Nanette, criarde comme une pie-grièche et tenant la maison en place de la défunte, — Giton, le valet de ferme, dur à la peine pendant le jour et qui, le soir venu, ne savait plus que se rôtir les os devant la flamme, — enfin, le chien Bilou. Quant à Zalie, la fille de maître Jean, elle dormait déjà dans son alcôve.

Au-dessous de la crémaillère veloutée de suie, entre les clairs landiers de fer, une souche de chêne gisait, ayant au flanc une ceinture de charbons ardents qui la dévoraient, pendant que des gouttes d'eau venaient couler, comme des larmes, à ses extrémités mutilées. Sur la table massive, au milieu de la pièce, la lampe luisait doucement, et l'ombre s'était réfugiée dans les coins, entre les meubles dressés contre les murs...

Toc ! toc !

— On frappe ! dit le métayer.

— J'en crois ren, fit la vieille Nanette, sans interrompre le ronron de son rouet, j'en crois ren du tout. Par ce temps du diable et si tard (neuf heures vont sonner) quel chrétien pourrait encore traîner ses

guêtres su' l'chemin d'ici, au risque de tomber dans les ravines ou dans l'étang ? Les courandiers ronflent au fond des granges et les braves gens au fond de leurs lits, à moins qu'ils ne veillent, comme nous, au coin du feu. C'est la bourrasque qui fait trembler par secousses la porte sur ses gonds .. ren de p'us. Averses glacées, tourbillons de neige ou de grésil, vent de galerne ou de bise, en veux-tu en voilà, ce sont les vilains tours que nous joue l'hiver avant de lâcher pied : il trouve peut-être que les pauvres gens n'ont pas assez pleuré !

— Le *barriau* de la cour grince sur son pivot et claque à grands coups contre la clôture, répondit le métayer. M'est avis, tante Nanon, que vous avez oublié de mettre la hart.

— Par exemple ! répliqua la vieille femme vexée de l'observation. Je l'ai mise comme d'habitude et, si quelqu'un l'a enlevée...

Toc ! toc ! toc !

Le bruit que maître Bédais avait ouï tout à l'heure, retentit trois fois, à coups secs, coupant net la tirade que Nanon allait servir. Nanon avait l'oreille dure et n'aimait point qu'on s'en aperçût.

Allongé devant les braises mourantes, Bilou dressa la tête, fronça le sourcil et se mit à hogner.

— J'avais bien entendu ! remarqua simplement maître Bédais.

Et il s'en fut vers la porte. Mais avant de faire crier la corillette :

— Qui est là ? demanda-t-il.

— Ouvrez, s'il vous plaît ! fit une voix timide, je suis égaré.

Et, sur la nuit pleine de rafales et de giboulées cinglantes, apparut un enfant d'une douzaine d'années, vêtu d'une misérable limousine dont le bas en loques pleurait comme une gouttière.

— C'est-i Dieu possible ! murmura Nanon en se signant... Un p'tit gars perdu, un Mennetou-la-Misère, ben sûr !

— Entre gringalet, puisque te voilà ! dit le métayer à l'enfant qui n'osait faire un pas. Une bonne flambée de ramilles va te remettre d'aplomb.

Et maître Bédais poussa doucement le petit homme vers le manteau de la cheminée.

— Assieds-toi !

Mais le chien continuait de gronder et le petit gars à la limousine, tout en obéissant, regardait de côté, pris de crainte. On lisait de la

détresse en ses jolis yeux noirs. Pour le rassurer, Jean Bédais ajouta :

— Bilou se fâche toujours un peu, c'est son métier ; mais il ne mord point. N'aie donc peur.

De fait, Bilou, quoique hirsute et barbu comme un vieux traîneur de route, avait une bonne figure plus risible que menaçante et, certain à présent que le nouveau venu était moins à blâmer qu'à plaindre, il reprit son sommeil, le museau allongé sur ses pattes, vers les tisons.

Puis vieille Nanon enleva la limousine trempée, l'étala sur le dos d'une chaise, pour la faire sécher. Maître Bédais jeta la moitié d'une bourrée sur le feu. Une flamme pétillante et vive se mit à danser joyeusement entre les landiers clairs. Et bientôt les hardes fumèrent, le visage intelligent et doux de l'enfant repris couleur, un sourire courut sur sa lèvre, et dans son regard. Pourtant, il restait toujours muet, bonnegent !

— Eh ! d'où viens-tu, mon agneau ? demanda Nanon.

— De bien loin, allez ! répondit l'enfant. Je gardais les brebiettes chez maître Cocret, au Grand-Charnay, de l'autre côté de Cuffy. Il m'a battu sans raison, je me suis ensauvé, — car, depuis trois ans, ma mère est morte et je n'ai personne pour me défendre.

— Il reste du bouillon dans la marmite et des légumes, hasarda Nanon, prise de pitié.

— Eh bien ! dit maître Bédais, taillez au chanteau, trempez la soupe ; il doit avoir une faim de loup, ce petit homme.

Versé sur les tranches de pain bis, le bouillon fumant les fit gonfler, et de l'écuelle s'exhala une savoureuse odeur de choux, de raves et de carottes.

— Tu vas bien manger tout ça ? dit le métayer.

A cette idée, l'innocent se mit à rire. Et il fit honneur à la bonne soupe de tante Nanette, on peut le dire, car il n'en laissa mie. Il balbutia un remercîment.

— Mais, comment t'appelles-tu ?

— Jean Firmin.

— Eh bien ! Jean Firmin, chauffe-toi tant qu'il faudra ; puis je te conduirai à la bergerie où tu dormiras, poings fermés, jusqu'à demain. Il y fait bon. Ensuite nous aviserons. Ma fille Zalie va suivre l'école, sitôt Pâques, dans un mois. Il me faudra donc un berger pour conduire

les *ignelles* au champ. Demain, c'est la foire à Nérondes. J'y verrai maître Cocret. Si les renseignements sur toi sont bons, tu pourras rester à Saint-Gris garder mes *oueilles* ou partir plus loin, à ta convenance !

II

— Vrai, dit Cocret, ce ch'tit Jean a du bon et i' m' f'ra faute ; seulement, ça n'use point sa langue à la parlote. C'est un peu songeux et, pour ren, ça chiale comme eune fille Qu'i' r'venne, j'veux ben le r'prende.

Jean Bédais était fixé maintenant : Firmin n'avait fui du Grand-Charnay que pour échapper aux mauvais traitements. Sans doute Cocret ne l'avait pas avoué ; mais son silence là-dessus en disait long quand même, car on mesurait l'homme à son aune dans le pays. Tous les jours de marché il rentrait ivre à la maison et, bien qu'il fût au demeurant le plus doux des hommes, il n'y avait vilaine querelle qu'il ne cherchât à son entourage, dès que l'alcool lui travaillait le sang. Pour un oui, pour un non, il levait ses poings énormes et s'avançait plein de menaces. Quand elle le voyait ainsi, sa femme tremblait de crainte comme un pauvre chien battu...

Jean Firmin entra donc à Saint-Gris, moyennant deux pistoles et deux paires de sabots, jusqu'à la louée prochaine. Puis l'engagement se fit dans les conditions ordinaires ; on le renouvela même plusieurs fois, le maître et le petit berger s'entendant fort bien.

En prenant ses nouvelles fonctions, celui ci eut chance de trouver sur place un collaborateur dont, certes, l'appoint n'était pas à dédaigner. Tout *bourillou*, avec sa tournure grotesque et sa barbiche de pauvre diable, on ne pouvait faire sans rire l'examen de sa personne, mais il gagnait quand même votre confiance, car il était un chien dévoué, loyal, et s'appelait Bilou. Par suite d'un accord... tacite, naturellement, les deux copains, Firmin et Bilou, se partagèrent donc la besogne.

Le troupeau se trouvait-il au tect ? Firmin, seul, devait trimer. Il faisait diligence, distribuait le foin aux moutons, manœuvrait le tire-fiente, conduisait le fumier au jardin, renouvelait la litière, tirait de l'eau, balayait la cour, nettoyait tous les coins. Pendant ce temps-là, Bilou faisait la dormille dans sa niche ou flânait au hasard, donnant quelquefois de rudes transes aux volailles de la vieille Nanon, pour tuer

le temps, ou poursuivant un chat qui, serré de près, sautait d'un bond sur l'échelle, gagnait l'arête du toit et se léchait indolemment la patte devant la figure penaude de l'autre. Ces fréquentes mésaventures mettaient Bilou de méchante humeur. Il aboyait pour rien: un vol brusque de passereau, un cocorico de jau, un glouglotement de dindon.

Mais lorsque le troupeau était au pacage, le vrai berger, c'était Bilou: il ne lui manquait guère que la houlette, — et il n'avait pas besoin de sceptre pour établir son autorité. Grave, sur son séant, il surveillait, sans en avoir l'air, toutes les allées et venues des brebiettes. La chaleur, l'éclat du soleil, le faisaient clignoter. On le croyait assoupi.

Une ignelle étourdie, voulant profiter de l'occasion, s'avançait un brin dans la zône interdite à sa gourmandise. Indigné, le vigilant gardien s'élançait, faisant un long détour, comme pour mieux constater le flagrant délit, fonçait sur la coupable, lui donnait prestement au jarret un coup de croc, pendant qu'elle mâchait encore le fruit de son péché.

Alors, Firmin, lui, n'était plus qu'un songeux, comme disait Cocret.

Le printemps venu, les journées étaient blondes, la terre sentait bon. En dépliant leurs feuilles neuves, les arbres frémissaient d'aise en la tiédeur du ciel bleu et, près de leurs couvées qui commençaient à prendre plumes, les bouvreuils, les loriots, les verdiers, les mésanges et les linottes lançaient éperdument leurs vocalises. Firmin aimait les jeux de la lumière et des couleurs, la féerie des couchers de soleil dans les eaux mortes de l'étang, les délicieuses émanations des plantes, mais les sons, la voix des choses, voilà surtout ce qui le ravissait.

Il écoutait aussi de mystérieuses harmonies sourdre en lui, et son impuissance à les formuler le rendait tout mélancolique.

En été, pendant que ses brebiettes se promenaient sur les pentes avec ce doux bruit qu'elles font en tondant l'herbe, ou se reposaient à l'ombre des vieux ormes, Firmin, qui avait abdiqué le pouvoir en faveur de son ami, ne pensait point à le reprendre. Il s'étendait sur un lit de mousse, non loin de la Font-Lizette dont l'eau claire coule et riaule parmi les iris, au beau milan du val.

La nuque dans les mains, les yeux baignés d'un azur caressant et tiède tamisé par les feuillages et, la chanson de la source le berçant, il suivait le vol capricieux de ses songes, pendant qu'un lumineux sommeil emmenait insensiblement son âme vers ce chimérique pays des poètes

où l'on entend d'ineffables musiques aériennes qui jamais n'arrivent jusqu'à nous... Puis l'enchantement prenait fin et le petit berger revenait à lui. La vie réelle n'était pour ainsi dire, que le prolongement du rêve. Là-bas le soleil s'inclinait déjà vers l'étang qui resplendissait comme un grand bassin d'or. Ici, la Font-Lizette gazouillait toujours : les mêmes pierres lui barraient passage ; elle montait enveloppante et fluide, cherchant une issue et, l'ayant trouvée, tombait en claire cascatelle derrière l'obstacle ; puis, vive, pétillante d'écume, espiègle, chatouillait dans sa fuite le pied noir des vieux aunes et, d'un bond, sautait en s'écrasant au fond d'une gorge de roches bleues...

Ah ! que cette Font-Lizette le comprenait bien ! Elle égrenait un rire clair et perlé comme un air de flûte ou gémissait doucement, selon que Firmin avait lui-même du soleil ou de la brume dans l'âme. Lequel des deux prenait donc par reflet l'humeur changeante de l'autre ? Le petit berger ne se posait pas la question ; il se demandait tout naïvement : « Est-ce que la Font-Lizette souffre aussi d'un chagrin caché ! Elle se plaint aujourd'hui comme une sœur dolente ! ».

Quand Jean Firmin s'inquiétait ainsi de pénétrer le secret des choses, il touchait quatorze ans. Ce fut alors que l'amour s'éveilla dans son cœur. Zalie Bédais venait de faire sa première communion. Il l'avait vue, couronnée de roses blanches et si pâle sous le grand voile, s'avancer à pas muets vers la sainte Table, le jour de la Fête-Dieu. Cette image de la fillette en robe d'épousée ne s'effaça jamais de son esprit. Aux longues heures des songeries solitaires, que de fois par la suite elle passa devant lui, gracieuse et glissante, comme une apparition ! Car il pensait plus que de raison aux jolis yeux de Zalie. En rentrant, le soir, il apportait souvent des fleurs sauvages qu'il offrait timidement à la vieille Nanon. Quoique flattée du naïf hommage, celle-ci ne les gardait jamais pour elle ; elle en ornait la chambre de la petite, attentive à les soigner, à les arroser, tant que durait leur vivante fraîcheur... C'était bien ce que désirait le petit gars Zalie avait-elle deviné le secret de son précoce amoureux ? L'affirmer serait téméraire. Pourtant, l'esprit des *gazouiles* de chez nous s'éveille joliment vite aux choses d'amour...

(*A suivre*). LOUIS BOULÉ.

LES YEUX

Certes, j'aime les yeux adolescents, les yeux
Dont le regard candide a des fraîcheurs d'aurore,
Qui s'ouvrent sur la vie étonnés, curieux,
Et que les passions n'ont pas troublés encore.

Les yeux noirs, ombragés de longs cils langoureux,
Qui font songer à des sources inviolées,
Transparentes, au fond des grands bois ténébreux,
De n'avoir réfléchi que des choses ailées !

Les yeux de vierge blonde, en leur sérénité,
Profonds comme un beau ciel, bleus comme les pervenches,
Si purs que l'on voudrait, en baisant leur clarté,
En respirer longtemps la frileuse âme blanche.

Et les yeux gris, les yeux humbles, les yeux aimants,
Que paillettent déjà les lueurs de leurs rêves
Et la prescience des futurs renoncements,
Comme l'or des rayons sur le sable des grèves.

Mais tous ces jeunes yeux, ou noirs, ou bleus, ou gris,
Sont bien trop lumineux pour nos âmes blessées :
Plus humains sont les yeux que la vie a meurtris,
Les yeux embrumés sous les paupières lassées.

Leur cristal est moins pur, mais il est plus profond ;
Dans leur onde la vie immortelle tressaille ;
Parfois il passe encore un reflet vif, au fond,
Comme dans l'eau l'éclair argenté d'une écaille :

Car il leur est resté comme un scintillement
De ces flammes dont un regard de femme inonde,
Lorsque, reconnaissant, il caresse l'amant,
Ou se pose, pensif, sur une tête blonde.

Ces yeux, ils ont versé bien des larmes aussi,
Car souvent pleurent les amantes et les mères ;
Et d'avoir pleuré tant, ils sont tout obscurcis :
Leur miroir est terni par cette buée amère.

Mais, s'ils ont moins de flamme, ils ont plus de douceur ;
Car aimer et souffrir est salutaire à l'âme
Et la fait se pencher sur la souffrance sœur :
Et la bonté du cœur éclaire un œil de femme.

Ils ont gardé comme un reflet d'éternité
D'avoir reflété tant de choses éphémères ;
Et rien n'offre ici bas plus d'humaine beauté
Que les yeux d'une épouse, et les yeux d'une mère.

HENRY MORVAN.

NOTRE REVUE

Plus de dix ans se sont écoulés depuis que parut le premier numéro de la *Revue du Nivernais*. N'est-ce pas le moment de jeter un coup d'œil en arrière, de voir si notre œuvre modeste a donné le résultat que nous en attendions ?

Et, tout d'abord, nous sommes pénétrés d'un vif sentiment de reconnaissance envers ceux de nos compatriotes dont le concours nous a permis d'accomplir cette étape de dix années, et dont la fidélité a été l'encouragement efficace, la récompense appréciée de nos efforts.

N'avait-on pas calomnié notre Nivernais en affirmant que notre essai n'était pas viable ? On nous le disait chez nous, on le répétait au dehors. Et d'où vient donc cette réputation de Béotiens qui s'attache au nom morvandiau ? « Morvandiau, esprit retors, mais étroit et vulgaire, appliquant ses qualités de grosse malice et d'épaisse intelligence aux choses purement pratiques, incapable de s'élever au-dessus du terre-à-terre. » Nous ne nous sommes jamais lassé de protester contre une telle allégation. Nous qui sommes peut-être, après le glorieux poète Mistral, le doyen des « enracinés », décentralisateur par l'exemple, et régionaliste de la première heure, que de fois nous avons entendu nos amis nous dire : « Que pensez-vous faire en votre ingrat Nivernais ? A Paris seulement vous attendent honneurs et profit. Engraisser des bœufs, faire du commerce, soit ; mais quelle sera votre vie intellectuelle ? ».

Je trouve très louables les engraisseurs et les honnêtes commerçants, et j'en connais qui, sans négliger leurs affaires, s'intéressent vivement à tout ce qui peut donner au pays un peu de lustre. Du reste, les Morvandiaux ont donné aux sceptiques la meilleure des réponses. De la masse, indifférente sans doute, engourdie j'en conviens, mal préparée aux choses de l'art, il s'est dégagé, depuis dix ans, un groupe de fervents, de laborieux qui, dès aujourd'hui, affirment par leurs travaux la valeur intellectuelle de notre race et imposent à Paris l'obligation de la reconnaître. Si la *Revue du Nivernais* est pour quelque chose dans le mouvement qui a suscité cet essor de nos compatriotes, notre but est atteint. N'eût-elle que favorisé l'éclosion d'un seul talent, nous aurions droit d'être satisfait, et nous partagerions notre satisfaction avec ceux dont l'aide matérielle a permis, par leur abonnement, de réunir pendant dix ans, sur un terrain commun, plus de cent cinquante collaborateurs, les uns — les aînés —, connus par des travaux estimés ; les

autres — les jeunes —, affirmant un talent plein de promesses et d'année en année grandissant, — tous pénétrés de l'amour du pays et du désir d'en répandre et exalter le renom.

A côté des littérateurs nous avons groupé tous, ou presque tous, nos artistes (j'en compte trente-cinq), depuis les vétérans consacrés par l'œuvre de toute une carrière, jusqu'aux nouveaux venus, dont tels que nous pourrions citer feront peut-être l'honneur de la génération qui monte.

Certains esprits, de ceux sans doute dont le calcul toujours pratique et le parfait *snobisme* nous valent une si lamentable réputation, s'étonnent de ne pas trouver dans nos livraisons la valeur de celles d'une grande revue et l'abondance des *illustrations* que prodiguent tant de périodiques parisiens. Ils établissent une ridicule comparaison qui leur montre bien maigre et bien menue notre publication ; ils n'en ont pas pour leur argent. A ceux-là, il n'y a rien à dire ; ils n'ont jamais compris et ne comprendront jamais la raison d'être de cette *Revue du Nivernais* qui, modeste organe d'une petite province réduite à ses propres moyens, alimentée par les seuls produits de notre terre, ne peut se mettre en ligne avec des publications dont le but diffère, dont les éléments sont tout autres.

Nous espérons que nos abonnés apprécieront les avantages qui leur permettent de recevoir, à des conditions particulières, l'ouvrage important dont le premier volume est déjà en leur possession. Cette collection, essentiellement nivernaise, qui représente la somme des traditions de notre province (*chansons*, *contes*, *légendes*, *usages*, *etc*), aura plus tard une haute valeur, comme le constatent actuellement dans la presse les plus éminents critiques (1).

Nous préparons diverses améliorations qui satisferont nos lecteurs. Mais pour nous permettre de grandir et de prospérer, que chacun nous aide. Il ne manque pas chez nous de bons Nivernais aimant leur pays ; c'est sur leur concours que nous comptons.

ACHILLE MILLIEN.

(1) « M. Millien est le doyen, je crois, de nos poètes traditionnistes et l'un des mieux inspirés. Vers l'automne d'une existence laborieuse et féconde, il entreprend la publication d'un travail, aussi considérable que précieux, sur la Littérature orale et les Traditions du Nivernais, travail qu'il a poursuivi passionnément pendant de longues années, pour lequel il n'a épargné rien, qui sera très profitable aux lettres françaises et qui lui fera grand honneur..... Ce premier volume se recommande non seulement aux traditionnistes et aux poètes, mais à toutes les bonnes gens de France et des autres pays ». (E. BLÉMONT).

*

VOYAGE AU PAYS DES DIEUX *(Suite)*

LA PRISON DE VERRE

Certes je ne songeais ni à l'Hellade ni à ses héros. J'avais doucement glissé dans un sommeil frais embaumé des roses et des chévrefeuilles de ma table, quand un bourdon entra.

Son vol bruyant, heurté aux murs, aux vitres me réveilla presque. Mon esprit confus suivait des choses embrouillées, mes yeux suivaient les évolutions de l'insecte ; peu à peu j'enviai son vol. Brusquement l'idée me vint de comparer les dimensions des ailes de ce bourdon à son poids. A ce moment il était près des planches du plafond. Je jetai ma casquette qui passa à côté de lui, sans le toucher, cependant il roula dans l'espace, vint tituber sur une vitre et toujours ronflant reprit son vol. Je l'attrapai facilement. Je m'étais levé avec l'intention de me livrer à une étude mécanique de mon intrus, cela comportait l'arrachement des ailes, leur pesée, leur mesure, puis la pesée du corps, ensuite un bain pour déterminer la densité.

De tout ceci mon sujet sortira bien avarié.

Cependant je ne suis pas en veine de vivisection.

Au fait pourquoi ne le tuerais-je point au préalable En quelques secondes, avec les produits de mon laboratoire ce sera fait.

Je recouvre mon prisonnier d'un entonnoir de verre pour empêcher toute fuite.

Muni de six pattes velues, son corps noir-bleu est partout recouvert de poils. Ses ailes sont noires, mais, lames minces, elles irisent la lumière. Son casque qu'on dirait d'acier est d'aspect très solide, prolongé d'une sorte de lance et de deux pinces effroyables. Ce doit être terrible d'être petit insecte et de le rencontrer. Ce gros pansu va, folâtre dans les fraîches corolles, son bourdonnement important le signale de loin et tous doivent disparaître dans les recoins ignorés des fleurs.

Quelles impressions peuvent bien procurer ces roses si joliment chiffonnées, ce chèvrefeuille avec son étoile blanche et ses pistils si ténus à ce féodal férocement armé Il pénètre dans les fleurs si délibérément que tout en lui supposant une intelligence exactement semblable à la nôtre, ses impressions ne doivent pas être du tout les

mêmes, par conséquent ses conclusions sont différentes. Et rien ne nous dit que cette intelligence fut primitivement semblable à la nôtre. Alors si rien ne nous dit que l'intelligence primitive fut égale, que, au cas où elle le serait, il y a fatalement conclusions différentes, nous pouvons croire qu'il y a intelligence de manière ou d'essence différente ou, ce qui est plus vite fait, qu'il n'y en a pas. Que conclure ? Tout simplement que je suis un sot de faire telle psychologie ; mais je me console en pensant que la compagnie est nombreuse de ceux qui parlent de choses qu'ils ne connaissent pas.

Mon bourdon est donc dans sa prison de verre, je ne crois pas qu'il s'amuse follement, mais que le plaignent ceux qui n'ont subi aucun ennui dans l'existence. D'ailleurs ses peines vont bientôt finir.

Mais, ai-je bien le droit de vie et de mort sur ce pauvre diable ? Fâcheux prisonnier, voici qu'à la table fleurie de mon laboratoire égayé du doux jasement du Céphise, se pose un pénible problème. Ce cas est simple. Le bourdon m'a réveillé, m'a tracassé du bruit de son vol. Hum ! est-ce bien suffisant. Mais si lourdement il m'avait heurté la figure ? Cela encore mérite-t-il la mort ? C'est vraiment trop. La moitié seulement ? soit, mais comme il souffrira, que ma sensibilité humaine ne peut pas supporter la souffrance que j'inflige, dans mon intérêt, je supprime la punition moindre pour la punition totale, donc il mourra. Que la justice est une belle chose et combien on doit être fier d'être bête quand il y a des hommes de par le monde !

Cependant, cette condamnation basée sur les faits précédents ne va pas sans remords pour moi. Si je pardonnais ? mais hier, je l'ai fait, je me suis levé et j'ai chassé l'importun. Il faudra donc que chaque fois qu'un bourdon viendra, je me lève pour le faire fuir. Mais, à chaque fois aussi, il faudra que je me lève pour le tuer.

Le mieux serait de m'armer de patience et de m'habituer à ce bruit. Pourquoi, alors, n'en pas faire de même à l'égard de tous les insectes et ne pas tolérer, en vertu du même raisonnement, les mouches et les puces, reines de ce beau pays.

Mais il ne s'agit que d'un bourdon. Que faire ?

Ce serait si commode, s'il n'était pas là. Mais il y est.

La raison a donc été donnée à l'homme pour l'empêcher d'agir ?

Mais j'y pense, je me suis levé pour établir le rapport du poids aux surfaces des ailes. Cela une grande importance : Je ne sais à quoi cela

pourra me servir, mais c'est utile. Ainsi, voici un citoyen de je ne sais quelle nation, à vue de nez, il a 25 millimètres de long, 10 de large et 3 d'épaisseur, c'est un volume de 3/4 de centimètre cube. Les ailes ont 20 m/m sur 3 m/m, donc 120 m/m carrés. La surface des ailes est sensiblement trois fois plus petite que le volume du corps, c'est-à-dire que si moi, Français, qui ai 0 m. 30 de large, 0 m. 23 d'épaisseur, 1 m. 70 de haut, je pouvais devenir bourdon, il me faudrait des ailes de 2 mètres carrés. Le bourdon vole, l'homme ne vole pas, le renseignement a sa valeur pour les fabriques d'ailes. Si j'ajoute que le rapport des poids est plus utile encore, il me semble que cela vaut bien la vie de mon compagnon, malgré lui.

Peut-être n'est-il pas responsable de mon ignorance, mais les insectes qui collaborent au grossissement de sa vaste poitrine, ne sont pas non plus responsables de sa faim.

Si je prends cet exemple sur la nature, j'ai le droit de mort quand il s'agit de ce dont j'ai besoin.

Je suis tranquille, il me semble.

Mais tout à l'heure, je n'ai pu arriver à conclure. Que devrai-je donc faire au cas où demain un autre bourdon viendra. L'acquitter? le condamner? Si je lui donne la mort aujourd'hui il est condamné deux fois. Je ne puis l'exécuter qu'une fois. Est-ce que le raisonnement humain ne serait pas d'accord avec les grandes lois de la nature, que souvent ses conclusions se heurtent à des impossibilités matérielles, ou est-ce que, dans ce cas, le raisonnement humain serait faux et que je devrais acquitter?

Ma foi, demain il peut se faire que je ne sois pas dérangé.

Quant à aujourd'hui, si mon bourdon doit être condamné deux fois, je l'exécute pour la première et lui fais remise de la seconde.

Il va donc mourir !

A quoi peut-il bien penser, là, dans sa prison de verre, agitant ses ailes et ses pattes, surtout les deux plus petites ou restant complètement immobile engoncé dans sa fourrure? Ou plutôt, de nos relations actuelles, que penserait mon intelligence d'homme sous une forme de bourdon? Je pourrais grommeler :

« J'étais dans la vallée parcourue d'habitude, cherchant ma nourriture dans les corolles de tissu grossier. Le hasard me conduisit dans un endroit sombre où le ciel bleu-clair était noir et dur. Je voulus fuir en

hâte lorsqu'un violent choc d'air me fit tomber, je parvins à me relever, mais je fus saisi violemment et, depuis je ne sais ce qui m'advint. Je ne suis pas un individu très recommandable, j'ai bien souvent exploité les faibles, mes instincts sont féroces, mais pourquoi la nature m'a-t-elle donné un si gros appétit ? La fatalité s'abat sur moi, pourquoi sur moi plutôt que sur un autre ? Je voudrais aussi savoir comment elle s'est abattue.

» Existe-t-il donc des êtres supérieurs, beaucoup plus forts que moi, que je ne soupçonne pas, qui sont les maîtres de ma destinée ? Lorsque le hasard me fait tomber en leur pouvoir, suivant quelles idées que j'ignore, puisque je les ignore, eux-mêmes me jugeront-ils, disposeront-ils de moi ?

» J'ai remarqué que lorsqu'un bourdon mourait, de très petits insectes dont les germes existaient en lui naissaient pour dévorer son cadavre. Ces petits qui ignorent les bourdons vivants, à plus forte raison ignorent-ils les êtres de la race dont je suis prisonnier. Ne puis-je pas penser que mes gardiens peuvent aussi tomber en la possession d'autres encore plus forts qu eux, inconnus d'eux et qui à leur volonté peuvent les écraser ou les laisser libres ?

» Moi, que dois-je faire pour qu'on me laisse aller butiner dans les libres espaces ? Je suis fort, je suis dispos, mes ailes ronronnent joyeusement, toute la nature est là autour de moi, le soleil me chauffe et cependant chaque fois que je veux partir, je me heurte à un obstacle solide que je ne vois pas et je retombe brutalement froissé.

» Vaut-il mieux essayer de briser ma prison mystérieuse ou me coucher et attendre le bon plaisir de mon enchanteur ?

» Ma seule vengeance est de penser qu'il peut à son tour tomber en un pouvoir qui le tyrannisera comme je le suis ».

. . . . . .

Hélas ! tu es vengé d'avance : Nous avons aussi, pauvres bourdons humains, nos prisons de verre contre lesquelles nous nous heurtons et nous brisons sans les comprendre.

Ktipito, près Athènes, juillet 1905.

(*A suivre*). L. TAVERNA.

J'EN FAIS TOUJOURS[1]

Dès l'âge où l'on m'apprit à lire,
Le démon des vers me hanta.
Aussitôt que je pus écrire,
Le malin diable me tenta.
Et succombant au sortilège,
Au lieu de rédiger mes cours,
Je faisais des vers au collège...
Et depuis lors j'en fais toujours.

Trouvant les gaîtés de Colmance
Trop peu classiques à mon gré,
Je débutai par la Romance
Et d'un sujet neuf m'inspirai :
« Les derniers jours d'un poitrinaire
Pleurant sur ses tristes amours ».
Ah ! malheur, j'étais plagiaire !...
Mais c'est égal, j'en fais toujours !

Ensuite, changeant de méthode,
Et jaloux de Victor Hugo,
Je voulus chanter dans une ode
Wagram, Austerlitz, Marengo...
Hélas ! mon élan pindarique
Fit bien le plus joli des fours...
Lorgeril (2) était plus lyrique !
Mais c'est égal, j'en fais toujours !

Après, ce fut un sombre drame
Tout suant de crime et d'horreur :
« A moi, mordioux ! ma bonne lame ! »
Hurlait mon traître avec fureur...
Une grêle de pommes cuites
De ma pièce arrêta le cours,
Et j'eus une de ces conduites .. !
Mais c'est égal, j'en fais toujours !

La scène n'était pas ma voie ;
J'ai quelque chose là, pourtant,
De ma cervelle il faut qu'on voie
Sortir un chef-d'œuvre épatant !
Et j'écris un hymne à Boulange :
Grand Paulus, viens à mon secours...
Encore un lâcheur ! c'est étrange.
Mais c'est égal, j'en fais toujours !

Devant une semblable veste
Je me dis : Je fus trop oseur,
A présent un espoir me reste,
Allons trouver un confiseur.

(1) Nous détachons cette jolie chanson du recueil de notre compatriote : *Chansons et Poésies diverses*, qui se trouve chez M Ropiteau, libraire, place Guy-Coquille, à Nevers

(2) Le vicomte de Lorgeril, député à l'Assemblée nationale, auteur de poésies.

Proposons-lui pour sa glucose
Des devises au plus bas cours...
Hélas ! lui-même il les compose !
Mais c'est égal, j'en fais toujours !

Tandis que, mine déconfite,
A la muse je dis adieu,
Et que tristement je médite
Sur mes malheurs, au coin du feu,
Je sens mon démon qui m'obsède
Et me fait encor de ses tours :
Diable m'emporte si je cède !...
Et cependant j'en fais toujours !

ALPHONSE CROS.

NON, NON, NON !

Vous voulez savoir comment il se fait qu'à l'heure où mûrissent les prunes, où j'ai vingt-cinq ans passés, je ne sois pas encore mariée !... Vous ajoutez, et je m'incline ainsi qu'il est d'usage, en semblable circonstance, qu'avec ma fortune, mes avantages physiques, je semblais toute désignée pour faire depuis longtemps, comme maîtresse de maison, les honneurs d'un cénacle quelconque.

Hélas !... ou Dieu merci !... je ne suis pas encore mariée, parce qu'il y a de cela cinq ans aux noisettes, il m'arriva, et je le certifie, une exagération de demandes en mariage !... Horreur, trois demandes le même jour... le nombre fatidique des Romains !... depuis Horace je ne sais plus compter jusqu'à trois !... Aussi qu'advint-il ? Mon renoncement complet aux pompes matrimoniales ! Vous écarquillez les yeux, vous voulez en savoir plus long ?... Curieux, écoutez et méditez !...

Mon tuteur (car j'ai le malheur d'être orpheline), mon tuteur en ouvrant son courrier le premier de septembre, jour de l'ouverture de la chasse, quelle coïncidence !... ne dit-on pas courir deux lièvres à la fois est un insoluble problème ?... Je vous fais remarquer que je ne les courais pas... mais que les lièvres en habit noir, où du moins leurs pattes de mouche, affluaient au château, ce jour-là !...

Or donc, mon tuteur s'avançant vers moi, après lecture faite, me dit, d'un air triomphant : « Chère petite, voyez... un général, un lieutenant de hussards (dois-je ajouter : Joli le hussard ou son habit !) et un

magistrat ont, à la même heure, jeté les yeux sur vos grâces. Réfléchissez, trois partis sortables (toujours le nombre fatidique !) et répondez, voici leurs noms ». Je les savais par cœur. Aussi n'eus-je aucune peine à ajouter aux noms les figures !...

Le général (à tout seigneur, tout honneur !) était, à cheval, encore passable !.. puis le cheval était si beau, que l'on se demandait lequel des deux obtenait les suffrages !... Dans un salon, la jambe — celle du général — se faisait traînarde... Je fermais les yeux... Cela ne sentait-il pas la goutte à brève échéance ?... Etre madame la générale, c'est flatteur !... Mais la goutte, mais le bonnet de soie noire... Grand Dieu, que de mais s'accumulèrent à l'instant dans ma pauvre cervelle ..

Passant au lieutenant... au lieutenant de hussards, si pimpant dans son bel uniforme, si adoré des dames, j'eus peur !... Oui, j'eus peur du brillant lieutenant et surtout de l'habit bleu d'azur...

Restait le magistrat. — Oh ! celui-là, avec ses lunettes cerclées d'or sur le nez, malgré ses trente-deux ans, ne semblait-il pas à mon cœur l'envers de la vie ? .. Toujours scrutateur. Je le voyais entouré de grimoires, dans un sanctuaire silencieux... et ma petite tête, après trois jours de réflexion, répondit, au grand ébahissement de mon tuteur, aux trois demandes de ces messieurs, par trois *non* formidables, si formidables que le vieil écho du parc, parfois les répète encore !

Le général s'est marié, il y a un an, avec une veuve (assortiment des vieux os !) Le hussard s'est fait tuer pour les beaux yeux d'une étoile sans firmament. Le magistrat, malheureux en ménage, est en train de divorcer, tout en commentant les lois.

Et moi, je suis en train de recoiffer sainte Catherine, de m'établir dans mes meubles, d'ouvrir un salon académique (j'ai tous mes brevets !) et d'ennuyer, sans avoir la prétention d'un bas bleu, les jeunes pécores de province, auxquelles je souhaite beaucoup, beaucoup de maris ..

Tout en me permettant de n'en prendre aucun ! ..

EUGÉNIE CASANOVA.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE — ANECDOTES

Ces récits anecdotiques présentent encore un autre intérêt : ils montrent la fragilité des mœurs et les dangers que la morale court quand on l'asservit au joug des passions politiques ou philosophiques. En voici un pénible exemple : La Révolution trouve dans l'Amognon un sujet mûr pour la liberté, paisible, laborieux, foncièrement honnête, croyant convaincu sans fanatisme, elle l'élève à la dignité de citoyen, et l'homme nouveau, dans sa reconnaissance, se fait une trinité : Dieu, Patrie, Révolution, qu'il inscrit fièrement sur son labarum démocratique à côté des mots : Liberté, Egalité, Fraternité.

Mais la tempête sanglante arrive, c'en est fait du citoyen : l'horreur de ce qui se passe le saisit, il a peur, il tremble, et non sans raison, devant le comité révolutionnaire ; une sorte d'hébétude morale s'empare de lui, et c'est dans cet état qu'on le retrouve, en l'an III, applaudissant aux meurtres de ses émancipateurs, chantant et dansant devant les cottes écourtées d'une jeune éhontée, assise sur l'autel même de son église devant lequel, quelques mois auparavant, il se prosternait en récitant un acte de foi.

Dans ce temps-là, me disait mon aïeule, on ne parlait plus que de guillotine. Chacun tremblait pour sa tête, et les sans-culottes du comité révolutionnaire, qui n'étaient point précisément la fleur des honnêtes gens, profitaient de nos frayeurs pour nous exploiter cyniquement à leur profit. On ne travaillait plus, on vivait misérablement, mais il fallait chanter et danser quand même. Une plainte eût été considérée comme un acte de suspect devant être immédiatement déféré au comité de salut public. Un jour, la nouvelle arrive que Robespierre vient d'être exécuté. Elle nous comble de joie, tant nous croyions que la fin du régime dépendait de la fin du tyran. Mais, hélas ! il n'en fut rien. Cependant, les fêtes de la déesse furent supprimées — c'était quelque chose pour moi qui n'avais pas oublié l'aventure de mon père – mais l'église ne fut point pour cela rendue au culte Du reste, notre pauvre église était toute nue : les sans-culottes en avaient enlevé tous les objets pour les conduire à Nevers, disaient-ils, bien

que quelques-unes de leurs femmes se fussent fait des vêtements avec les aubes du curé et les linges d'autel.

Le décadi continua, mais l'absence de la déesse affaiblit ses solennités : les jeunes sans culottes firent défaut et les chants et les danses n'eurent plus alors le même entrain. La patriotique motion devint même triviale, à ce point qu'un jour, paraît-il, un citoyen de Lichy, un brave homme, contraint à gravir la tribune, se trouvant à court de sujet régala ses auditeurs de la motion suivante : « Citoyens sans-culottes, les gars d'Aglan montrent trop de fraternité envers les filles de Lichy, c'est un danger pour la République, il faut, « ma foi, ma loi », que ça finisse, car je n'en suis pas content du tout ». La motion fut déclarée suffisante, mais l'expression affirmative « ma foi » fut vertement relevée comme « expression de fanatisme, de superstition et de tyrannie »... tandis que le pauvre vieux, « honteux et confus », décampait au plus vite. plus heureux en cela que ne l'avait été mon bisaïeul, sans embrasser, de vive force, l'arbre de la Liberté, au chant du « vive le son du canon ».

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

LES PERLES DU LOUVRE

...Les colliers anciens qui plurent à des mortes.
(Mme CATULLE MENDÈS. — *Pierreries*).

.. Et maintenant, ce vers en moi chante toujours,
Comme un bruit d'onde au fond d'une conque marine,
Chaque fois que je vais au Louvre, en sa vitrine,
Contempler le collier qui meurt sur du velours.

Des gens passent : « Combien vaut-il ? » — « Les grains sont lourds ».
— « Quel dommage ! ».. Et souvent, des femmes, que chagrine
Cette splendeur qu'elles voudraient sur leur poitrine,
Cachent les bijoux faux qui leur servent d'atours.

Les perles, cependant, comme des yeux de veuves
Dont s'use le regard sous les pleurs des épreuves,
S'éteignent, et, devant ce collier sans éclat,

Je songe à la beauté qui, d'un doigt délicat,
Agrafait pour le bal, sur ses épaules rondes,
Les perles dont sa mort a fait des moribondes.

ANTONIN CHARLES.

MES SOUVENIRS [1]

(*1818-1902*)

...Au temps où je voyageais ainsi, le *Journal des Arts*, le premier qui ait sérieusement donné, chaque semaine, l'indication des ventes de province, ni les autres du même genre qui se sont fondés depuis, n'existaient pas. Pour être tenu assez exactement au courant de ces ventes, je m'étais abonné aux divers journaux des départements, entre autres le *Journal de la Nièvre*, où je vis un jour annoncée une vente qui marquait fort bien. C'était une vente, après décès, comprenant des objets d'art, des meubles anciens et deux beaux portraits en pied par Trinquesse, un peintre du dix-huitième siècle que l'on dit élève de Largillière, et qui ne manque pas de talent. Au moyen d'assez nombreuses notices on avait fait connaître cette vente au commerce de Paris, et en y allant, je m'attendais à y rencontrer bon nombre de mes confrères.

Je partis et m'arrêtai tout d'abord à La Charité-sur-Loire, une vieille ville où se trouve une assez belle église. Je louai une voiture ; ci... 30 francs ; et me fis conduire à trente-cinq kilomètres de là, à un pauvre village, situé en pleine forêt dans la direction du Morvan.

Ma première visite fut pour le notaire qui était chargé de la vente, et j'obtins de lui la permission de voir le mobilier dont se composait la succession. J'avais justement rencontré en son étude l'un des héritiers qui, se mettant fort gracieusement à ma disposition, me conduisit à la maison du défunt qui était également la sienne. Examen fait des meubles, peintures et bibelots, comme la vente ne devait avoir lieu que quatre jours après, je renvoyai ma voiture, et restai dans le pays à attendre. Le notaire, sur ma demande, m'indiqua la meilleure auberge de l'endroit où, me dit-il, je trouverais une chambre convenable et pourrais prendre mes repas en compagnie de ses clercs. C'était très acceptable ; seulement, la première nuit que j'y couchai, la femme de l'aubergiste accoucha d'un gros garçon, ce qui mit toute l'auberge sens dessus dessous, et troubla fort mon sommeil. Je patientai néanmoins ; les héritiers m'avaient fait bon accueil et, le soir, je prenais le thé avec eux.

(1) En 1902, mourait à 84 ans, un marchand d'objets d'art et de curiosité, Auguste Legemble. Nous détachons une page de ses *Souvenirs* parus dans le *Journal des Arts*, que dirige notre excellent compatriote M. Auguste Dalligny.

Le notaire aussi était fort aimable, il avait un fils d'une quinzaine d'années qui, chaque matin, venait me prendre pour aller faire un tour dans les bois. A chacune de nos promenades, il se munissait d'une baguette très flexible et en frappait, chemin faisant, tous les buissons que nous rencontrions pour en faire sortir les couleuvres, et il y en avait en quantité.

J'avoue que cette chasse ne me plaisait pas beaucoup, et que ma véritable distraction, pendant ces journées d'attente, était d'aller me promener du village sur la grand'route pour voir si quelque marchand de Paris ou des environs du pays n'arrivait pas. Il n'en venait point et j'étais bien réellement tout seul.

Le jeudi, jour fixé pour la vente des objets d'art qui devait se faire à trois heures et demie, comme personne ne se présentait pour mettre aux enchères, je fis observer aux héritiers que, la vente ne pouvant avoir lieu dans ces conditions, ce qu'ils avaient de mieux à faire c'était de me céder le tout à l'amiable. Je prendrais à mon compte les honoraires du notaire pour qu'il n'eût pas perdu son temps, et aussi pour ne pas l'avoir contre moi. Héritiers et notaire acceptèrent ma proposition, et nous tombâmes d'accord sur le prix.

Je revins le soir prendre avec eux ma tasse de thé. Je leur trouvai l'air un peu embarrassé ; enfin, ils me dirent « Mon Dieu, monsieur, nous avons réfléchi, et nous voudrions bien ne vous rendre une réponse définitive que demain ».

J'acquiesçai, naturellement, mais au fond, j'étais fort inquiet, et, m'imaginant qu'ils allaient peut-être retirer un lot important ou ne plus vendre du tout, je me disais que j'avais bien mal à propos perdu quatre jours à chasser des couleuvres et à monter la garde sur la grand'route.

Le lendemain, quand je les revis, ils m'avouèrent qu'ils avaient réfléchi encore, et que, pour les décider à vendre, il me faudrait leur donner cinquante francs de plus.

Je réprimai de mon mieux le sourire qu'amena sur ma physionomie cette prétention inattendue, et j'acceptai, après avoir eu l'air de réfléchir à mon tour. Puis, je m'empressai de prendre livraison des objets d'art et des meubles que je fis immédiatement emballer par un menuisier du voisinage.

J'emportais un beau lot, jugez-en : une jolie table garnie de cuivres

très riches en dorure avec des marqueteries de Riesener ; un bureau de dame également très joli, avec de riches cuivres aussi, signé Nicole ; un cartonnier en acajou d'une superbe facture non signé, il est vrai ; quant aux tableaux de Trinquesse, j'appris au dernier moment qu'ils étaient légués ; il fallut y renoncer, et je le regrettai.

Aussitôt leur emballage terminé, je fis mettre mes meubles sur une charrette pour les emmener, après avoir pris congé des héritiers et du notaire qui, vraiment, pendant mon séjour, avaient fait tous leurs efforts pour me le rendre aussi agréable que possible.

En route, je ne tardai pas à m'apercevoir que mon charretier était un maladroit et n'entendait rien à la conduite d'une voiture. Nous n'étions pas à moitié chemin de La Charité où je retournais, qu'il versa dans un fossé. Si mes meubles n'avaient pas été convenablement emballés, ce à quoi j'avais veillé, je n'aurais certainement retiré du fossé que des débris.

Il fallut relever la voiture, et ce n'était pas chose facile. Heureusement qu'un cantonnier qui cassait de la pierre sur la route, et que deux gendarmes qui passaient en tournée, voyant notre embarras, nous vinrent en aide. Arrivé à la gare de La Charité, je fis partir mes caisses, et je revins un peu avant elles à Paris enchanté de mon voyage.

Si j'en parle aujourd'hui en détail, c'est pour démontrer qu'il peut se faire quelquefois qu'un marchand de Paris se trouve seul à une vente en province, ce qui, pourtant, est assez rare !...

A. LEGEMBLE.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Jules GROSS, chanoine régulier du Grand-Saint-Bernard : *Théoduline*, poème valaisan, avec des illustrations du peintre Louis Ritter. — Paris, Fischbacher. — 4 fr. 50.

Nous avons déjà dit l'heureuse impression que nous fit éprouver une première et rapide lecture du poème de M. Jules Gross. Il faudrait une longue analyse et surtout de nombreuses citations pour donner à nos lecteurs une juste idée de ce poème qui, en 4.500 vers et 230 pages, fait passer sous nos yeux tous les épisodes de la vie pastorale en Valais.

Théoduline, une jeune paysanne, est sur le point de se marier avec son voisin, le guide François. Mais, soudain, sa mère meurt et huit

enfants, dont le plus jeune à la mamelle, restent à la charge du père. Théoduline, l'aînée, peut-elle abandonner cette famille ? Non, elle se sacrifiera pour remplacer la mère, elle restera vieille fille. François, désolé par cette décision, lutte de générosité avec sa fiancée ; il veut prendre sa part des charges qu'elle assume Elle refuse, son parti est pris. François s'éloigne, part pour Paris, puis revient à ses chères montagnes, reprend son ancienne vie et meurt bientôt, victime d'un accident Théoduline élève ses frères et sœurs ; l'aîné des garçons devient prêtre, les autres se marient. Elle reste au foyer, mais quand il la voit ainsi sans famille :

L'étranger ricane : « Une vieille fille ! »
— A Dieu de payer ce long dévoûment.

Autour de cette action, l'auteur déroule toutes les scènes de la vie au village : baptêmes, enterrements, premières communions, festins, longues beuveries, tirs à la cible, combats de vaches, légendes, cérémonies religieuses, fêtes villageoises.

Il fallait éviter la monotonie dans un si long poème. M. Jules Gross a atteint ce but en variant sa forme ; il y a là des strophes de toutes les coupes, des vers de toute mesure, des sonnets, des triolets, etc., et cette diversité rend la lecture non seulement facile, mais très attrayante. Quelques termes du crû contribuent à donner plus de couleur locale. Un peu de prosaïsme, peut être, ça et là, causé par la crainte de l'emphase et le besoin de la simplicité, — mais la sincérité qui émane de toutes les pages sauve la situation. En somme, bonne et belle œuvre qui fait honneur au poète déjà connu et apprécié.

Que de morceaux à détacher, si l'espace ne nous était pas mesuré ! Charmants coins d'intérieur, tableaux de montagnes, légendes, descriptions, les sonnets : *Eté* et *Hiver*, *En famille*, *La veillée*, *Les bans de vendanges*, *La désalpe*, etc., etc. Et cette exquise berceuse, *La légende de la cloche de saint Théodule :*

Le grand saint n'avait qu'une pauvre cloche
Sonnant au très vieux clocher de Sion.
Pour l'entendre il faut en être tout proche,
On s'en raille donc sans discrétion...
— O cloche du Saint, sonne, sonne, sonne,
Car pour te railler il n'est plus personne.

Notre saint patron, un jour vint à Rome,
A Rome, le Saint, le Grand saint alla
Pour trouver le Pape et, ding ! Voilà comme
Grand saint Théodule au Pape parla...
— O cloche du Saint, sonne, sonne, sonne,
Car pour te railler il n'est plus personne.

Etc.

Le volume est joliment illustré par Louis Ritter. Quant à l'introduction de 20 pages, écrite par M. Georges Barral le dévoué directeur de la *Collection des poètes français de l'étranger*, elle est à lire et à applaudir de la première ligne à la dernière.

ACH. M.

Au bord des Terrasses, poésies par Mme Alphonse DAUDET. — Lemerre, éditeur.

Tout ce qu'écrit Mme Alphonse Daudet, vers ou prose, est éminemment féminin. C'est là, me semble-t-il, le plus rare éloge que je puisse faire d'un talent de femme. Au point de vue plastique, sa prose est

peut-être plus parfaite que ses vers ; mais que ceux-ci, avec leur grâce enveloppante, leur harmonie fluide, leur poésie naturelle, ont de séduction !

Je crains l'archet vibrant aux nerfs des violons
Qui les déchire en les frôlant, ou les effleure,
Et le filet des sons sous la harpe qui pleure,
Prenant les notes d'or en tremblants papillons...

Tout rythme est un départ vers d'inconnus lointains,
Toute corde un tremplin vibrant à la pensée ;
Des vagues et des sons les contours incertains
S'élargissent, pareils, sur la mer angoissée .

Les titres eux-mêmes : *Au bord des Terrasses Reflets sur le sable et sur l'eau*, ne sont-ils pas exquis ? Cela fait songer à quelque pays de légende d'une infinie douceur, à de calmes paysages pleins de jeux, de lumière et d'ombre et qu'arrose un fleuve royal... (La Touraine, par exemple). Des vallées merveilleuses qui se déroulent au loin, des collines couronnées de grands bois d'où s'élèvent ça et là des flèches d'églises ou des pointes de tourelles en poivrière. Et, devant un horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux, des balustrades étagées où vient s'accouder une noble dame, attirée par la magie des beaux soirs mélancoliques et qui rêve au passé, pendant que le vent d'automne roule à ses pieds des feuilles mortes...

Louis BOULÉ.

La Maison d'édition de l'*Impulsionnisme*, 17, rue Fontaine, à Paris, met en souscription le volume de poèmes, annoncé depuis longtemps, de M Florian PARMENTIER : *Entre la Vie et le Rêve.*

Cette histoire poignante d'une vie intérieure, ce roman d'une âme mystérieuse et altière, cette épopée dont le héros entre résolument en lutte avec son destin, ces accords poétiques qui tantôt sont des murmures d'espoir et tantôt des cris d'angoisse ou de révolte, tantôt des chants de foi enthousiaste et tantôt des sanglots douloureux ou des clameurs tumultueuses, ce poème d'une âme tourmentée impressionnera intensément les lecteurs, et tous voudront se procurer au prix de faveur de 3 fr , au lieu de 5 fr. en librairie, cet ouvrage que des dessins originaux illustrent magnifiquement.

Adresser un mandat de 3 fr. au Directeur de la Maison d'édition de l'*Impulsionnisme*, pour recevoir le volume *franco*.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes : Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Gilbert-Eug.-V. Dumoulin, lieutenant de vaisseau ; René Mignon, médecin-major au 4e cuirassiers ; — Officiers de l'instruction publique : MM. Chomet, conseiller général ; Hue, Marceau, docteur Valois ; – Officiers d'académie : MM. G.-A Lalement, chirurgien-dentiste ; Bourdier, commis de l'inspection académique ; docteur Bénéteau, Branlard, Chabanne, Chalon, pharmacien ; Chenard, conducteur des ponts ; Clair, agent-voyer ; P. Daugy, Hourcade, Lahaussois, Langeron, Lomet, Loriot fils, Louveau ; Maillard, procureur de la République ; Mme Missel ; MM. Perruchet, A.-G. Beaupin ; Mlle Joséphine Bégassat ; MM. E Camuzat, Focard, Gitenet, A. Jullien ; Mme Albert Pasquet ; MM. Poncet, L.-J. Sanglé Ferrière, E. Soudan. — Nous avons la joie de compter au nombre des nouveaux distingués deux de nos excellentes collaboratrices, Mme Albert Pasquet et Mlle Joséphine Bégassat, auxquelles nous offrons nos plus vives félicitations.

*** M Gabriel Alapetite, préfet du Rhône, est nommé résident général à Tunis ; M. Cointe, commandant en second l'Ecole polytechnique, est nommé au commandement du 11e d'artillerie : M Blondin, chef de bataillon au 73e, devient chef d'état-major du commandant supérieur de la défense à Dunkerque ; M. le lieutenant-colonel Gautheron, directeur de l'artillerie à Saïgon, est promu colonel.

*** M. Hubert Bourgin, docteur ès lettres, vient de soutenir sa thèse pour le doctorat en droit (mention *très bien*).

*** Les Nivernais de l'*Aiguillon* ont fêté la promotion au grade de général de notre compatriote Fr. Thevenet. Allocution du président Em. Boisseau et du commandant Trameson.

*** Dons au musée de Nevers : animaux momifiés et statuettes, offerts par le comte René Benoist d'Azy à son retour d'Egypte ; — médaille frappée à l'occasion du concert de la Lyre de Nevers fêtant ses noces d'argent.

*** Société d'enseignement populaire : conférences de MM. les professeurs Voisin et Pauthier. — Université populaire : cours d'espéranto par M. le professeur Vernols.

*** Société nivernaise des lettres, sciences et arts, séance du 27 décembre : Lecture de la chronique annuelle, par M. R. de Lespinasse, président ; — A propos de l'éloge de Simon Marion, détails fournis par M. P Meunier ; — M. de Saint Venant représentera le Nivernais au Congrès préhistorique qui se réunira à Autun et à la Société française d'archéologie attendue à Avallon.

*** Société scientifique et artistique de Clamecy, assemblée générale : Constitution du bureau, M. Nolin est nommé président.

*** Décès : le 4 janvier, de M. Henri Sarriau, quarante-sept ans, récemment décoré de la Légion d'honneur, pour ses travaux de numismatique ; à ses obsèques célébrées à Cosne, discours ému de M. de Lespinasse, président de la Société nivernaise ; le 12 janvier, de M. Jean Bauchet, conseiller municipal de Nevers depuis 1892 ; — Mentionnons aussi le décès, 2 janvier de M. Louis Boulé, brigadier d'artillerie coloniale, neveu de notre excellent collaborateur Louis Boulé.

*** Le Groupe d'émulation artistique du Nivernais : La 5e exposition aura lieu du 3 mars au 8 avril. Demander tous renseignements à M. Guyonnet, rue Saint-Etienne, 17, Nevers.

*** Société du commerce, de l'industrie et des arts, de l'arrondissement de Cosne : L'exposition ouvrira le 10 septembre. Demander renseignements à M. Couloy, rue Charles-Floquet, 20, à Cosne.

*** Nous saluons avec joie la réapparition du *Réveil de la Gaule*, que Baffier rédigea et rédigera si vaillamment.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE JOUEUR DE VIELLE (*Suite*)

QUOIQU'IL en soit, le pauvre songeux était bien pris. Son trouble était si délicieux et si angoissant qu'il gémissait de ne pouvoir l'exprimer. Où trouver, d'ailleurs, le langage qu'il fallait ? Les mots naïfs du parler berrichon lui trottaient dans la tête ; mais il en sentait toute l'insuffisance, il redoutait les moqueries, et cela ne faisait qu'aggraver son tourment.

Certaines veillées d'hiver, lorsque la maisonnée se trouvait réunie autour du foyer, il éprouvait si grand malaise qu'il lui arrivait de se lever en disant : « Bonsoir, la compagnie ! » et de se retirer.

— Es-tu malade ? lui demandait-on.

— Je ne me sens pas bien.

Et vite il allait dans la bergerie se jeter sur sa couche, pour sangloter tout son content.

O mon Dieu ! comment dire ce qui l'étouffait ?

A l'époque où la sève est en travail, il fit, un jour, avec de l'écorce de saule, une espèce de *cornadouelle* qui sonnait doux, comme la musette de Compagnon entendue au loin. Quelle ivresse ! Il ne put fermer l'œil de la nuit. Le cher instrument était allongé sur son cœur, dans la paille ; il le caressait de la main avec amour, sans oser le porter à ses lèvres. Pourtant, que d'airs jolis, jolis, sortis je ne sais d'où, s'agitaient confusément autour de lui, ne demandant qu'un peu de souffle pour venir gazouiller au bout de la flûte, comme des loriots

avant de prendre vol !... Mais pouvait-il réveiller le bercail endormi, réveiller surtout maître Bédais dont l'oreille fine n'était point, comme celle de tante Nanette, facile à duper ? Il dut attendre jusqu'au lendemain, quand il serait au champ. Alors, en avant la cornadouelle ! Malheureusement, l'écorce fraîche s'était rétrécie et gercée pendant la nuit ; il n'en sortait plus que des sons rauques. Il jeta l'instrument avec colère et l'écrasa d'un coup de talon.

Cette mésaventure le fit se renfermer encore plus sur soi-même. Il devenait taciturne, absorbé ; il oubliait souvent de répondre aux questions posées. Il attendait le dernier moment pour ramener ses moutons à la bergerie. Et le troupeau, conduit par le fidèle Bilou, était déjà rentré dans la cour, que Firmin s'attardait encore, derrière la ferme qu'enveloppait le crépuscule, tendant l'oreille pour écouter un rossignol dont les premiers trilles s'élevaient des bois lointains et tombaient, comme des gouttes d'harmonie sur le seuil mystérieux de la Nuit.

— Hé ! Firmin, lui dit maître Bédais qui le surprit ainsi, les yeux extasiés. Firmin, que fais-tu donc là ? Où sont tes oueilles ? Le loup ne t'en a point pris ?

— Non, maître, répondit le songeux en rougissant. S'il en manquait une, ni Bilou, ni moi ne serions ici !

III

Le petit gars qui débute en service comme pâtre ou *bricolin* dans une ferme de chez nous, change d'emploi, monte en grade vers sa seizième année : il devient boiron, puis valet et ne commence vraiment à compter qu'après avoir gagné ses galons et fait ses preuves.

Le moment approchait où Firmin serait en âge d'être boiron, c'est-à-dire « d'apprendre à toucher les bœufs ». Et c'était pour le songeux un gros souci, car le cheptel de son maître ne comprenant pas de bœufs il se voyait forcé de quitter le domaine de Saint-Gris, quand il faudrait commencer son nouvel apprentissage.

Trompé par l'air chétif et la taille du berger restée courte en dépit de ses quinze ans passés, maître Bédais ne se préoccupait guère de la prochaine séparation ; mais Firmin, sans rien dire, y pensait pour deux. Il lui faudrait, un jour ou l'autre, quitter tout ce qu'il aimait : le petit domaine perdu au milieu des bois où la vie, malgré tout, coulait si

douce, — la Font-Lizette qui lui parlait à l'âme, — les gentes brebiettes dont chacune venait joyeusement à lui, dès qu'il l'appelait par son nom, — Bilou, le vieux camarade, — tante Nanon, un peu bourrue sans doute, mais si bonne pourtant, — Jean Bédais, le maître débonnaire, — Zalie surtout, si mignonne et si jolie sous la calinette berriaude, avec son minois rose, ses yeux bleus rieurs, ses cheveux dorés comme les seigles et ses petits seins qui commençaient à pommer sous le corsage !

— M'en aller, il faudra m'en aller d'ici !...

Maintenant, au lieu de se tenir à l'écart comme autrefois et de s'enfoncer en des songeries sans fin, il venait s'asseoir au champ près de Bilou et le flattait en balbutiant des choses douces. D'abord, le pauvre chien paraissait plutôt gêné, car il avait conscience de sa laideur, puis il en prenait son parti, léchant même la main caressante avec une brusquerie comique. Les agnelles aussi se faisaient plus gentilles et il leur tendait par jeu des tiges de serpolet fleuri dont elles étaient friandes. Et quand il leur disait : « Bientôt je ne vous aurai plus, mes chères petites belles ! » une larme germait au coin de son œil. Puis, avec un naïf abandon, il leur confiait tout son mal, sachant bien que sa tendresse ne serait point par elles tournée en dérision. Mais aux gens de la ferme il ne pouvait point.

Un jour, pourtant, il osa parler. Voici dans quelles circonstances :

C'était par un bel après-midi de mai. Il essayait une flûte rustique récemment façonnée, pendant que Bilou gardait les ouailles. L'air s'échappa du pipeau et monta d'un coup d'aile, comme une alouette sur les champs. Et la mélodie, après avoir développé son vol à travers les tonalités qui tour à tour l'éclairaient ou l'assombrissaient, mourut en plainte tremblante.

— Oh Firmin ! Firmin, recommence : mon cœur chante et saute en suivant la musique !

C'était Zalie qui montrait sa frimousse blonde entre deux rameaux écartés. Ayant de loin entendu la flûte, elle était accourue.

Firmin ne se fit point prier. De toute son âme il recommença le motif. Quand il retira de ses lèvres l'harmonieux pipeau, il s'aperçut que les yeux de la fillette étaient baignés de larmes.

- Ainsi vous pleurez, Zalie !... Et moi qui voulais vous faire plaisir.

— Ah! Firmin, dit-elle, ta gente flûte m'a remuée et je n'ai pu me retenir; mais, je t'en prie, n'en dit mot à mon père.

— Soyez tranquille: maître Bédais n'en saura rien.

— A propos, d'où tiens-tu musique si câline? demanda-t-elle.

— Je l'ai composée tout seul. Et je l'appelle l'air de la Font-Lizette, car c'est le murmure de l'eau courante qui me l'a inspiré.

— Retiens bien cet air-là! répliqua Zalie, tu me le joueras, s'il plaît à Dieu, le jour de mes noces.

— Hélas! dit Firmin, où serai-je alors? A la Saint-Jean prochaine, je dois quitter Saint-Gris. Ce soir même je préviendrai maître Bédais. Et je m'en irai dans le pays de Dornes où sont les plus grands vielleux du Centre; je prendrai leurs leçons et, dans quelques années, on parlera de Jean Firmin. Maintenant si vous l'exigez, je reviendrai le jour de vos noces.

— Ha! qu'as-tu donc? fit-elle, en éclatant de rire. Qu'est-ce qui te prend? Je me sauve. Tes yeux brillent comme des étoiles et tu fais de grands gestes, comme si tu voulais te garer des mouches!...

IV

La veille de Saint-Jean, maître Bédais manda Firmin et lui parla en ces termes :

« Avant de te voir nous quitter, je tiens à te dire, mon garçon, que je ne suis point mal content de tes services et que si j'avais des bœufs dans mon cheptel, je te garderais de bon cœur ici, puisque tu veux être boiron. Mais les trois vaches Laita, Garelle et La Blonde, notre vieille jument poussive (La Coliche, pour l'appeler par son nom), la bourrique noire entêtée comme une Auvergnate, vingt-six brebiettes et Bilou, s'il faut le compter, suffisent pour manger mon revenu. Demain comme hier, La Blonde et Garelle traîneront encore la charrue; La Coliche, pour ménager l'Auvergnate, ne refusera pas son coup de collier; et, sans dépenses nouvelles, j'atteindrai bien le moment de céder le domaine à mon futur gendre. Quant à toi, tu t'en vas plus vite que je n'aurais cru, car tu n'es pas trop solide pour ton âge, soit dit sans t'offenser. Enfin, tu veux partir... à ta volonté! Voici ton dû. Adieu donc, Jean Firmin, et bonne chance! Si jamais tu reviens dans le pays, rappelle-toi que tu seras toujours honnêtement reçu à la maison ».

Après avoir remercié maître Bédais de ses paroles et dit bien le bonjour à toute la compagnie, Firmin sortit par la porte de derrière, de façon que Bilou ne le vit point ; et longeant la lisière des bois en tournant à gauche du Champ-Tondu, il se glissa dans la futaie et vint déboucher sur la grand'route de La Guerche à Mouësse, en Nivernais, où la « loue » devait se tenir le lendemain. C'était quatre heures de l'après-midi. Il faisait beau. De hauts frênes s'élançaient en bordure le long des accotements ; et leurs feuillages, baignés par le soleil penchant, faisaient, sur la chaussée blanche, au passage de brises intermittentes, des jeux de lumière et d'ombre.

Le pauvre butin du songeux n'était pas lourd, bonnegent ! Une blaude de rechange, deux rudes chemises bises, un pantalon de treillis, — le tout enroulé, serré dans un mouchoir par la vieille Nanette et formant un « baluchon » que Firmin avait fixé au bout de son bâton et portait allègrement. Non pas que le petit abandonné fût en joie, — car il s'éloignait de Saint-Gris où restait Zalie ; et, le chagrin lui gonflant le cœur, il se hâtait bravement, sans détourner la tête. Parfois, sentant malgré lui se mouiller ses yeux, il murmurait une chanson du pays, trempée de mélancolie :

M'a dit un oiseau sur la branche :
Pourquoi prends-tu, d'un cœur léger,
Pourquoi prends-tu la route blanche
Qui mène en pays étranger ?

Ai répondu : Je suis ma peine.
Vais-je en pays proche ou lointain ?
Je ne sais. Mon chagrin me mène,
Et je cause avec mon chagrin.

Il marchait déjà depuis longtemps. Il avait franchi le pont de la Loire, traversé Fourchambault, une petite ville noire d'usines dont les hautes cheminées, dressées au nord, crachaient dans le ciel pur une vilaine fumée.

Craignant de s'égarer, il demandait aux passants : La route de Mouësse, s'il vous plaît ? — Va tout dret, mon petit gars ! — Et il allait. A nuit tombante, il fut à l'entrée de la ville. Il entra dans une auberge, se fit servir une écuelle de soupe, une grillade de cochon, un verre de vin et se coucha. Le lendemain, dès neuf heures, il était à la loue.

Un gros fermier du Nivernais, M. Breugnot, séduit par sa mine

intelligente, l'engagea tout de suite pour quarante écus. Rendez-vous fut pris à l'hôtel de Nièvre pour une heure de l'après-midi, exactement. Quand Firmin parut, la charrette anglaise qui devait l'emporter était prête. Un magnifique bélier, acheté le matin même, occupait l'arrière du véhicule ; sur le siège de devant prit place le futur boiron, à gauche de M. Breugnot. En route ! La charrette fila comme le vent. Après des arrêts à divers domaines échelonnés le long du trajet, on atteignit Parenche un peu avant minuit...

M. Breugnot était un de ces bons vivants qui ne demandent qu'à voir le monde heureux dans leur entourage. Un peu bedonnant, le teint fleuri, il n'avait qu'un défaut, au dire des mauvaises langues : il était un brin porté sur sa bouche. Il approchait de la cinquantaine. Sa figure aimable et réjouie, sa barbe soignée, les toilettes de sa femme, le train de sa maison, la belle tenue du domaine, — tout disait la prospérité du brave homme.

De la route, qui contourne le pied des collines où sont construites en ligne les Chétives-Maisons, on arrive par une allée entretenue avec soin à la vaste cour clôturée de murs dans laquelle s'élèvent les trois grands bâtiments symétriques de Parenche. Rien qu'à voir les chariots, les tombereaux et les divers instruments d'exploitation agricole rangés dans cette cour ou sous les hangars, on a idée de la tenue et de l'importance de la ferme de M. Breugnot.

Outre le menu bétail et les vaches laitières, le cheptel de M. Breugnot comprenait deux juments d'attelage, six chevaux de labour, huit paires de bœufs magnifiques, limousins et charolais. Il en fallait du monde pour assurer le fonctionnement du service ! Aussi, quand tous les gens étaient réunis, le soir, autour de la soupe, on ne comptait pas moins d'une quinzaine de valets, mâles ou femelles. Jean Firmin y prit place, entre les deux boyers, Mariton et Pierry, chargés de l'éduquer.

(*A suivre*). LOUIS BOULÉ.

L'AME DES CHOSES

Heureux celui dont l'âme atteint l'Ame des Choses,
Et qui peut abriter son rêve dans leur cœur !
Il épanche sa peine au sourire des roses,
Et le soir assoupit sa fièvre en sa fraîcheur.

Il voit Dieu dans les champs riches d'apothéoses.
Et, parmi les remous d'un décor enchanteur,
Il sent de ses défunts s'ouvrir les âmes closes ;
Des yeux de son amante il revoit la couleur.

Il croit ouïr sa mère, au son lointain des cloches,
Qui tousse, et doucement murmure des reproches
Parce qu'il n'a pas fait sa prière à genoux...

Et tout dans la Nature est pour lui simple et doux.
La foule le repousse et les choses l'accueillent,
Car leur âme est la sœur de ceux qui se recueillent.

Juin 1900.

FLORIAN PARMENTIER.

LA LÉGENDE DE L'HERBE « QUI TROMPE LE DIABLE »

Un peu partout, à mes yeux, l'humble scabieuse des champs balançait ses tiges allongées, surmontées de capitules d'un bleu violet, qui parfois lui ont fait donner le mélancolique surnom de *fleur des veuves*. Et cette vue me remémora qu'il existait, des scabieuses, une variété plus modeste encore, mais sur laquelle couraient de merveilleuses légendes ; je la cherchai et ne tardai pas à la trouver au bord d'un pré ; j'en sortis de terre une pousse pour l'examiner et préciser mes souvenirs. C'était bien la scabieuse *succise* que les bergers, très observateurs des choses de la nature, dénomment quelquefois l'*herbe à cinq côtes*, parce que ses feuilles lancéolées sont striées, dans leur longueur, de cinq petites nervures. On en usait jadis contre un grand nombre de maladies et jusque contre le venin de l'aspic, réputé cependant sans remède : « Leur vin est fiel de monstres et venin d'aspic *incurable* », lit-on au *Deutéronome*, chapitre XXXII, verset 33, et l'on pourrait rappeler dans le même sens un aphorisme d'Hippocrate, ainsi que le suicide de Cléopâtre. Il est vrai que l'aspic des anciens (sans doute la vipère d'Egypte) ne devait pas être identiquement le

nôtre, mais la morsure de notre aspic (ou variété de vipère d'Europe) n'en est pas moins réputée plus dangereuse encore que celle de la vipère commune et regardée même comme mortelle. La scabieuse *succise* passait donc pour avoir le mystérieux pouvoir d'en combattre les funestes effets. En outre, le serpent était l'image du démon, que le juste devait fouler aux pieds : « *Super aspidem et basiliscum ambulabis* ». (Psaume XC). Le démon, l'éternel ennemi du genre humain dans la théologie chrétienne, ne pouvait qu'être mécontent du rôle bienfaisant de notre petite plante. Aussi, disent les bonnes gens, essayait-il de la faire périr en en mordant la racine de sa dent infernale, et la scabieuse *succise* (c'est-à-dire *mordue*) est-elle surnommée encore aujourd'hui *mors* (morsure) du diable dans nos campagnes. (Boreau, *Flore du Centre de la France*, Roret, 1840, tome I, p. 304, n° 250, et tome II, p. 230, n° 673 ; Faideau, *Botanique amusante*, p. 56 ; comte Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, Vis *Mors du Diable* et *Diable*, etc.) Voyez, en effet, sa racine : particularité des plus curieuses, elle est comme coupée court et tronquée au-dessous de la tige. Quand on arrache la plante, on croirait que cette racine est restée en terre ou qu'on n'a pu en extraire qu'une partie, mais ce serait une erreur et c'est bien cette racine qui est ainsi comme déformée, rasée ou tondue. Mais ce que je n'ai trouvé ni dans Boreau, ni dans Faideau, ni chez le comte Jaubert, ni ailleurs, c'est l'autre surnom de la scabieuse succise, celui relaté en tête de cette légende, le surnom éminemment flatteur et glorieux, dans l'esprit des bonnes gens, d'herbe *qui trompe le diable*. Ce fut un vieux vigneron de Lignières-en-Berry qui me fit connaître cette appellation populaire, tant il est vrai qu'il n'y a rien de tel que de remonter aux sources et de questionner soi-même directement l'homme des champs. Et ce second surnom provient d'une autre particularité non moins singulière que la première : la petite plante, en effet, continue à vivre et à se reproduire, malgré les apparentes mutilations attribuées à l'esprit du mal : elle continue parce que, si la racine proprement dite semble manquer sous la tige, une sorte de radicelle latérale lui permet de subsister encore et de dérouter ainsi les agissements imputés au *malin*. Et ce rural, ce simpliste, ce paysan du Danube, m'en dit ainsi plus long que ne l'eut fait maint philosophe moderne plus ou moins légitimement célèbre : il me rendit sensible une fois de plus quelque

chose d'infiniment touchant et symbolique, la croyance par la légende, par l'examen même de ce végétal obscur et insignifiant, à la victoire persévérante du bien sur le mal en ce monde, le triomphe de la force providentielle sur les manœuvres des puissances ténébreuses, la foi en la bonté finale, la foi en l'avenir, la foi en Dieu.

LUCIEN JENY.

Extrait des *Légendes de la nature*, deuxième cycle (*inédit*).

SOUVENIRS NIVERNAIS

LE FAMEUX SONNET D'ARVERS ET MM. ERNEST ET EDMOND LAFOND

Le château de Prunevaux, canton de Pougues, appartenait, il y a une quarantaine d'années, à M. Ernest Lafond qui l'habitait pendant la belle saison et y offrait à ses amis une large et cordiale hospitalité. M. E. Lafond était l'obligeance même : je n'oublie pas les encouragements spontanés qu'il prodigua à mes premiers essais, ni les heures d'attrayante et profitable causerie que je passai avec lui sous les grands sapins de son parc qu'avait dessiné Le Nôtre. C'était un homme du monde, aimable, érudit, et un lettré qui avait publié plusieurs volumes d'études sur Shakspeare et ses contemporains, sur Lope de Vega, etc. Il écrivait de jolis sonnets qu'il avait le tort de ne destiner qu'à ses intimes, en plaquettes de belle typographie. Il avait signé un volume de sonnets des grands Italiens, Dante, Pétrarque, etc., remarquablement traduits, en collaboration avec son neveu, le comte Edmond Lafond, qui se préparait alors à faire construire le superbe château du Nozet, près de Pouilly, et qui, lui aussi, écrivain distingué, poète fin et délicat, a laissé, avec plusieurs volumes de prose, des vers très dignes d'être conservés.

Dans la préface d'un petit recueil publié en 1881, mais non mis en vente et presque introuvable, M. Ernest Lafond donnait des détails intéressants sur un poète que quatorze vers ont rendu célèbre, et qui est resté fort mystérieux, puisqu'on ignore la date exacte et le lieu de sa naissance et même de sa mort.

Je veux parler de Félix Arvers, dont nos lecteurs ne se plaindront pas de retrouver ici le sonnet célèbre, universellement connu :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire ;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle suit son chemin, distraite et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

A qui s'adressait ce sonnet ? On en est réduit, sur ce point, à des conjectures. Le fait est qu'il fit oublier tout le reste des poésies d'Arvers et qu'on le décora du titre de solitaire.

Or, dans la préface dont je parlais plus haut, M. Ernest Lafond, qui venait de citer une charmante poésie de son neveu, le comte Lafond, écrit les lignes suivantes :

« J'ai encore une communication intéressante à vous faire. A travers les feuillets de ce même manuscrit, je retire un sonnet inédit de Félix Arvers. Il fut mon contemporain d'âge et d'études. Je le recevais quelquefois en Nivernais, où ses vives saillies et sa gaieté doucement railleuse charmaient nos loisirs campagnards. J'ai été, je n'en doute pas, un des premiers à recevoir la confidence du fameux sonnet qui a suffi pour donner à son nom une célébrité que n'atteignent pas toujours les gros livres.

» C'est en 1844, à sa dernière visite à Prunevaux, qui précéda de peu sa maladie et sa mort, que, pour payer une hospitalité qui nous était plus précieuse qu'à lui-même, il nous laissa le beau sonnet que vous allez lire :

Dans des vers immortels, que vous savez sans doute,
Dante, acceptant d'un prince et le toit et l'appui,
Des chagrins de l'exil abreuvé goutte à goutte,
Nous a montré son cœur tout plein d'un sombre ennui,

Et combien est amer pour celui qui le goûte
Le pain de l'étranger, et tout ce qu'il en coûte
De monter et descendre à l'escalier d'autrui...
Moi, qui ne le vaux pas, j'ai trouvé mieux que lui.

Ici, malgré ses vers de funeste présage,
J'ai trouvé le pain bon et meilleur le visage,
Et l'opulent bien-être et les plaisirs permis.
C'est que Dante, égaré dans des sphères trop hautes,
Avait un protecteur et que moi j'ai des hôtes;
C'est qu'il avait un maître et que j'ai des amis.

» Ce sonnet, que nous avons en autographe, a été imprimé par erreur et sans signature dans le charmant volume de poésies inédites publiées après la mort de mon neveu, le comte Lafond, qui, sans doute, en avait une copie et l'avait mêlée à ses papiers ».

Félix Arvers connut donc notre Nivernais, il y vécut et s'y inspira. Il mourut, dit M. Ernest Lafond, peu de temps après son séjour de 1844. Louis de Veyrières fixe la date de sa mort en 1850 et l'*Anthologie des Poètes*, parue chez Lemerre, ainsi que celle du colonel Staaff, en 1851. Il est regrettable que M. E. Lafond n'ait pas donné sur son ami les détails biographiques qui nous font absolument défaut. Et sans doute aurait-il pu nommer celle qui fut l'inspiratrice du fameux sonnet.

ACHILLE MILLIEN.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

DERNIÈRES ANECDOTES DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE (*Suite*)

Avec le jeudi 1er janvier 1801 commence ce dix-neuvième siècle qui dans l'ordre scientifique devait être un grand siècle, mais qui ne fut dans l'ordre politique qu'une sorte d'arlequin panaché de couleurs les plus disparates, que le temps appréciera pour dire à nos arrière-neveux laquelle aurait dû avoir la préférence.

On était au lendemain du 18 brumaire :

Comme au matin d'une nuit pleine de mauvais songes, chacun se réveillait surpris et heureux de vivre encore, mais aussi, prêt à suivre désormais quiconque lui assurerait un lendemain capable de sécurité et de liberté. Et la voie se dessinait avec une direction certaine : l'ancien serf revoyait, à droite, son antique et humiliante livrée ; à gauche, la guillotine encore toute dégouttante de sang, et enfin, tout droit

devant lui, la Révolution, conduite peut-être par un seul homme, mais encore la Révolution de « quatre-vingt-neuf » qui l'avait fait citoyen : il ne pouvait hésiter.

Et ce sentiment de conservation sociale était tout entier celui de nos braves Amognons qui applaudirent au nouvel état de chose parce qu'il les débarrassait d'un régime d'oppression plus misérable que jamais n'avait été celui de leur ancienne servitude. On avait fait un si abominable usage des principes de liberté, d'égalité et de fraternité, que chacun de ces mots ne leur semblait plus qu'une expression cabalistique indéchiffrable. Aussi, pour l'instant, n'être plus serf, être débarrassé des tracasseries des comités, travailler en paix, était tout leur souci. Le reste leur importait peu, leur situation matérielle et morale n'ayant cessé d'empirer depuis leur affranchissement. Aussi, leur préférence pour un seul chef n'était point douteuse, et Bonaparte arrivait à point pour devenir leur maître absolu, en attendant qu'il devînt leur idole. Eurent-ils raison ? Peut-être, du moins dans le moment, car il n'est pire tyrannie que celle du peuple souverain lorsque sa volonté n'a plus de correctif.

A partir de ce moment, nos laborieuses populations répudièrent ouvertement le drapeau de l'anarchie pour suivre la bannière napoléonienne, et reprirent librement leurs antiques traditions de foi et de bonnes mœurs, tandis que les burlesques débris de la Terreur s'effondraient sous la risée générale.

Le calendrier républicain leur restait cependant. C'était un chef-d'œuvre savamment conçu au point de vue de la division du temps, mais en opposition voulue trop grande avec leurs besoins et leurs principes chrétiens, outre le matérialisme grossier qui y avait été introduit à dessein. Pour ces raisons, ce calendrier devait aussi disparaître. « Cet almanach, disaient ces braves gens dans leur malicieux bon sens, n'est bon qu'à embrouiller nos affaires. Il y a tant de légumes dedans qu'il ne convient qu'à nos ménagères. Puis, le bon saint Pierre n'en veut plus, chaque année les sans-culottes lui pillant les choux et les carottes de son jardin pour s'en faire des saints ». — Néanmoins, l'usage de ce calendrier devait subsister officiellement jusqu'au 1er janvier 1806.

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

HEURE DU SOIR

L'eau claire, à petits coups, contre l'arche immobile,
Ecrasait son flot vert, dont le bord écumeux
Semblait fait d'un ourlet de la neige fragile,
Egrenant ses flocons blancs, dans le soir brumeux.

Un pas pressé, furtif, errant loin, sur le sable,
Troublait, seul, un silence épars sur les prés verts.
C'était un des moments que la tristesse accable,
Page de souvenirs, ombre des cœurs déserts.

Autour de moi, la nuit ondulait ; son long voile,
Aux plis noirs et légers, flottait sur le décor,
Et, tout s'assombrissait, quand la première étoile,
Soudain, piqua le ciel comme une épingle d'or.

I. Rouault.

ALEXANDRE DUCROS (1)

Un poète. Un esprit d'élite. L'enfant de ses œuvres. Et pourtant — fatalité de la destinée ! — cet homme qui eut, même à Paris, son heure de gloire, vient de s'éteindre au milieu du silence, de l'indifférence, et, je puis bien le dire, ignoré de la plupart des lettrés d'aujourd'hui.

Quand, pour la première fois, je vis ce vieillard, aux longs cheveux tombants, à la haute stature, au geste sobre, royalement expressif, au visage pâle où les yeux seuls vivaient, — mais de quelle vie intense ! — je songeai d'instinct aux patriarches de l'antiquité, aux grandes figures bibliques.

C'était dans le Midi, cette belle terre qui renaît de l'âme de Mistral...

J'arrivais de mon Berry aux aspects monotones. Pas encore familiarisée avec ces horizons si différents de ceux qui, les premiers, m'avaient inspirée, inquiète vaguement sous l'attrait incompris, mais cependant exercé sur moi par l'ardente poésie de l'ambiance nouvelle, j'étais songeuse, étonnée, presque triste... Ce fut fut au milieu de ces dispositions d'esprit que je rencontrai Alexandre Ducros.

(1) Ces pages de notre collaboratrice éveillent en moi des souvenirs émus. Je n'ai pas connu personnellement Alexandre Ducros, mais je me souviens des articles élogieux qu'il consacra à mes premières poésies (dans la *Patrie*) à une époque où le nom du brillant improvisateur était souvent cité dans le monde des lettres et celui des salons. Il était « étincelant de verve et d'esprit », dit le tome III du précieux ouvrage : *La Littérature française*, du lieutenant-colonel Staaff. (Ach. Millien).

J'étais avec M. et Mme P..., à Nîmes, chez sa nièce, Mme Challier-Ducros. Nous causions du poète. Nous l'attendions. Parti faire son petit tour de ville habituel, il allait rentrer d'une minute à l'autre.

Nous causions... Mais, la porte s'ouvre... La silhouette élégante et mince d'un homme, affaibli par la maladie, bien qu'à peine affaissée par l'âge, apparaît sur le seuil. J'eus une minute de trouble, de timidité — j'étais bien jeune encore! — quand Mme P..., après m'avoir nommée, lui dit : « Une Berrichonne, une poétesse... », et qu'Alexandre Ducros, deux secondes immobile et silencieux — deux secondes qui me parurent une heure ! — fixa sur mes yeux ses yeux noirs, profonds, ses yeux d'artiste et de rêveur...

Mais mon trouble tomba devant le geste cordial de ses deux mains tendues...

— Ah! vous êtes poète !... Oui, en effet, dit-il plus lentement, *je le vois*... Noble destinée, sans doute, mais bien cruelle, souvent !...

Il s'assit, puis, après mille propos échangés sur nos santés réciproques, sur les nouvelles du jour, sur les circonstances qui, de mes plaines centrales, m'amenaient au milieu d'eux, nous montâmes à son appartement. Là, plus à l'aise au milieu de ses livres, de ses chers manuscrits, de ses bibelots familiers, de ses souvenirs, dans cette petite pièce où se réunissait souvent autour de lui l'élite intellectuelle de Nîmes, il nous parla de sa vie, de la vie littéraire de son époque ; il me conjura de ne point me laisser gagner par l'école décadente, me mit en garde contre le symbolisme ; puis, en termes véhéments, il nous dit son admiration pour la Nature, cette merveilleuse inspiratrice, et pour la beauté des œuvres de nos grands classiques.

Car, parmi les écrivains de son temps, celui-ci était un pur. Non seulement il était capable de s'élever à ces périodes d'enthousiasme qui caractérisent les poètes vrais, mais il donnait à son vers une forme impeccable, et des « rimes charmeresses » découlaient de ses strophes en harmonieuses symphonies.

J'ai sous les yeux un article d'un journal de Nîmes, daté du 22 septembre 1900, lequel me paraît si bien mettre en relief le talent de M. Ducros que, pour accentuer et polir les traits rapides que je viens de tracer, je me fais un devoir de donner en partie :

« Je connais de grands poètes, écrit l'auteur, dont j'ai le regret de ne savoir que le nom supposé, d'illustres prosateurs qui ont été volon-

tairement oubliés dans les dernières promotions. Je ne prendrai pas la peine de relever tous les noms qui viennent sous ma plume. On me permettra d'en citer seulement un, de Nîmes, qu'on n'aurait pas dû oublier, car, malgré son grand âge, il a le double apanage de la jeunesse de l'esprit et de la jeunesse du cœur : j'ai nommé le poète Alexandre Ducros.

» Tandis que d'autres, qui n'ont comme lui ni le génie subtil de notre langue, ni la forme impeccable de son talent, ont forcé, à Paris, par des intrigues de salon, les portes du palais Mazarin, on verra Alexandre Ducros occuper ce quarante-unième fauteuil immortalisé par Arsène Houssaye, et auquel la postérité ajoutera sans cesse des noms qui survivront.

» Mais Alexandre Ducros est un modeste, comme tous les hommes de valeur.

» Malgré son état de fatigue physique, on le rencontre encore dans nos rues, toujours gai et spirituel, ou à son pigeonnier des archives, furetant, fouillant, classant tous les vieux papiers de notre hôtel-de-ville. (1)

» Alexandre Ducros est un travailleur consciencieux, qui cisèle le vers comme le sculpteur taille son marbre, en artiste probe et en vaillant ouvrier.

» Chaque année, il se rend à Euzet, dans les belles Cévennes, en face des sommets de nos montagnes d'Occitanie. Là, il semble rêver, seul, en face de l'Infini, sondant l'horizon des heures entières, et revenant le soir avec quelque nouveau chef-d'œuvre sur son calepin. Et puis, de retour dans sa vieille et bonne ville de Nîmes, il donne la primeur à ses amis des beaux vers que l'intelligent éditeur Gautherin fixera sur le papier dans ses merveilleuses éditions de luxe ».

Cependant à Nîmes, même au milieu d'un entourage cher, l'isolement lui pesait. Il regrettait Paris, la Ville-Lumière, Paris, qui avait connu ses heures de triomphe, sa gloire fugitive.

De temps à autre, il était tenu au courant du mouvement littéraire, des nouvelles de la capitale, par son ami Alexandre Gautherin, un artiste, lui aussi.

(1) Il était archiviste municipal. Il fut élu et réélu président de l'académie de Nîmes. (Note de J. B.).

Je me souviendrai toujours dans quelles circonstances je le connus :

Mon séjour à Saint-Cômes, ce charmant petit village construit sous les garrigues, s'était prolongé même au-delà des limites convenues. J'allais repartir pour mon Saint-Amandois, quand un beau matin, Mme P... vint à moi, une lettre à la main :

— Défaites votre malle, me dit-elle, joyeuse, vous ne partirez pas aujourd'hui.

— Je ne... Et pourquoi ?

— Parce que mon cousin Maurice nous annonce justement son arrivée pour lundi ; il sera à Nîmes demain. Mais, lisez...

Par sa lettre, datée de Marsanne, M. Maurice F..., alors vice-président de la Chambre des députés, annonçait en effet à sa « cousine Nelly » qu'il viendrait le lundi suivant avec sa femme passer quelques journées au milieu d'eux.

— Vous voyez bien, me dit Mme P..., que vous ne pouvez partir, quand mon cousin et sa charmante femme vont arriver ; je veux que vous les connaissiez. Nous irons à Nîmes samedi, et nous y resterons pour la corrida de dimanche. C'est entendu ?

Si c'était entendu !... Il fallait bien que cela le soit !

Le samedi, donc, nous allâmes à Nîmes, où nous nous rencontrâmes avec M. et Mme Maurice F..., chez le poète Ducros. Puis, une circonstance imprévue nous obligea à retourner le soir même à Saint-Cômes. Mais Mme P... ne m'avait pas en vain promis ma corrida : à deux heures, le lendemain, nous étions rue de l'Aspic.

— Vous avez bien quelques billets à nous passer ? demanda M. P... à son vieil ami.

— Des billets ! s'exclama-t-il ; pourquoi m'avoir dit hier que vous ne reviendriez pas ? Des billets !... j'en avais... mais je n'en ai plus !

Malgré ce contre-temps, une demi-heure après nous assistions, du haut des gradins, en plein soleil — un soleil de plomb — à l'entrée du premier taureau dans l'arène.

Ce spectacle, si nouveau pour moi, attirait toute mon attention. J'étais debout, frémissante, tour à tour enthousiasmée ou indignée, tout à l'action qui se déroulait, quand je sentis que l'on me touchait l'épaule :

— Regardez, là-bas, la tribune officielle, me disait M. P....

Je regardai, et qu'y vis-je ? M. Ducros, lui-même, sous son chapeau

de feutre gris à larges bords, M. Ducros, assis près du préfet, M. Ducros qui, il n'y avait qu'un instant, ne devait point assister aux courses !

Le soir, nous eûmes l'explication de l'énigme. L'éditeur Gautherin était arrivé de Paris peu après notre départ de la rue de l'Aspic. Il était venu pour voir Mazzantini ; il fallait, bon gré mal gré, lui trouver une place, une bonne et confortable place à l'ombre. Vu l'heure avancée, c'eût été difficile pour d'autres ; ce ne fut pas impossible pour notre poète, devant le nom duquel les portes les plus rigoureusement closes s'ouvraient.

De ce que j'avance en cette dernière phrase, je ne donnerai que cette explication, courte et simple. Que l'on me permette d'ouvrir cette parenthèse.

Par un bel après-midi, Mme Challier-Ducros et Mme P... me conduisaient dans Nîmes. Elles m'avaient montré toutes les ruines romaines. Nous abordâmes le gardien de la Maison-Carrée. Déception. Le musée venait de clore ses portes. Nous allions repartir — et j'en avais regret — quand l'excellente Mme Challier, voyant ma mine contrite, eut l'idée de nommer Alexandre Ducros.

— Ah ! madame ! s'écria le vieillard (1), vous venez de prononcer le « Sésame ouvre-toi ! »

Alexandre Ducros (j'ai besoin de le répéter, puisque les jeunes me semblent l'ignorer) fut non seulement un étonnant improvisateur (2), mais un poète dans toute la noblesse du terme.

(1) C'est du même que sont ces paroles : « Alexandre Ducros, mademoiselle ! mais c'est la gloire de Nîmes ! » (Joséphine Bégassat : *Les Lettres de la Vaunage*, p. 30. — Léotard, éditeur, Clermont-l'Hérault).

(2) C'était à Biarritz, en 1859 ; dans une soirée que le prince d'Oldenbourg donnait à ses souverains, la duchesse d'Albe me dicta, pour les remplir en improvisant, les bouts-rimés suivants : *sermon*, *démon*, *évite*, *vite*, *cœur*, *vainqueur*.

— Quel sujet ? demandai-je.

Quelqu'un répondit :

— L'amour.

Et je fis :

L'Amour ?
On le trouve partout, au théâtre, au *sermon :*
Aujourd'hui c'est un ange, et demain un *démon !*
Il fuit quand on le cherche, il vient quand on l'*évite*,
Arrive doucement et repart au plus *vite !*
Il dérange l'esprit en arrangeant le *cœur ;*
C'est lorsqu'il est vaincu qu'il est vraiment *vainqueur !*

A Paris, en 1861, dans une autre soirée, chez le prince Bazilewski, Henri de Pène, l'élégant chroniqueur parisien, m'imposa le même sujet, pour une impro-

Veut-on quelques citations à l'appui de mes dires ? je transcris :

« Je me trouvais, l'autre jour, dans un salon où, devant Méry et Alexandre Dumas, un poète inédit se mit à réciter des vers : *Le Printemps*.

» C'était la première fois que Dumas voyait le poète. Il se leva, alla à lui et lui demanda son nom.

» — Alexandre Ducros.

» — Ah ! dit Dumas, vous portez mon prénom et mes initiales ! eh bien ! je serai votre parrain ; voulez-vous publier vos vers ? Je ferai une préface pour le volume.

» Que dites-vous de cette obligeance et de cette paternelle confraternité ? »

(*Figaro*, 7 août 1864). Jules CLARETIE.

Or, le 24 avril de la même année, Alexandre Dumas père avait lui-même donné du « poète inédit » cette appréciation :

« Il improvise comme Sgricci, et fait, à tête reposée, des vers comme Lamartine ».

Tandis que le chantre du *Lac*, de son côté, disait :

« Les vers de M. Alexandre Ducros, la chose est incontestable, portent en eux cette douce saveur que l'on retrouve dans les vers de Chénier et de Brizeux ».

Je ne prolongerai pas mes citations ; j'ajouterai seulement que pour ma part, bien avant de rencontrer ce digne et grand poète, j'avais

visation, avec les bouts-rimés : *Bonaparte*, *Tamerlan*, *Parthe*, *merlan*, *écarte*, *radeau*, *épingle*, *tringle*, *rideau*.

(Le roi de Mingrélie assistait à cette soirée. C'est lui qui me donna le bout-rimé *Tamerlan*).

Je m'en sortis comme il suit :

L'Amour ?

Il a vaincu *Bonaparte*,
Il a vaincu *Tamerlan*.
Sa flèche, mes amis, est la flèche du *Parthe*.
Et sur terre ou dans l'eau, qu'on soit homme ou... *merlan*,
Il faut subir ses lois, et nul ne s'en *écarte*.
On naufrage en jouant sur son léger *radeau*,
Heureux qui peut du jeu retirer son *épingle*,
Après avoir sur la *tringle*
De l'alcôve d'amour fait glisser le *rideau*.

(Alexandre DUCROS, Introduction des *Caresses d'antan*. Gautherin, éditeur, Paris, 1896).

hautement apprécié son remarquable talent. J'avais lu ses *Etrivières*, spirituelles satires, moins mordantes, moins ironiques, peut-être, que celles de Juvénal, mais plus vibrantes de colère indignée. Plus tard, je parcourus ses *Fleurs d'Asphalte*, véritables croquis parisiens, pris sur le vif, écrits au jour le jour, et qu'il avait signés, dans la *Gazette rimée* du *Grand Journal*, du pseudonyme de Marignan d'Aubord. J'appréciai également ses petites pièces de théâtre, spécialement son *Fagot*, à propos duquel il disait en riant à l'éminent cigalier devenu notre hôte dans la Vaunage :

— Quand tu seras ministre de l'instruction publique, je te chargerai de mon *Fagot* pour l'Odéon.

Boutade qui pourrait se réaliser un jour — du moins dans sa première partie...

Quant aux œuvres de ce regretté poète, qu'honora l'amitié d'hommes tels que Gambetta et Coquelin, je n'ai qu'un faible espoir de les voir sortir de l'oubli où elles me semblent, dès cette heure, ensevelies. La ville antonine élèvera, il est vrai, une statue à son illustre fils, près de celle de Reboul. En sera-t-il moins ignoré ? Et le nom d'Alexandre Ducros, gravé sur un socle de marbre ou d'airain, évoquera-t-il aux yeux des générations nouvelles l'ombre de cette grande figure disparue ?

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

SIENNE

Assise sur ses trois collines d'argile, la rouge Sienne demeure ce qu'elle était il y a des siècles : une fleur d'antiquité, riche des parfums de tous les âges, pleine de la vie passée, insouciante de l'avenir, parce que sa gloire est éternelle.

Cette gloire, les vieilles rues la disent dans leur muet langage ; elle s'exhale des grilles des palais et monte le long de leurs façades austères ; elle chante comme un cantique sous les voûtes élancées des cathédrales. Elle est faite de pénombre et de silence, de mysticisme et d'abandon ; elle est moins réelle qu'idéale ; elle tombe d'en haut comme une bénédiction de Dieu sur les humbles coupoles, tandis que les ogives longues et frêles indiquent le ciel comme la main diaphane d'une vierge tendue vers les royaumes d'infini bonheur : c'est l'espérance d'un rêve, la chimère d'un songe. J'en trouve l'expression dans

la célèbre ancône de Duccio de Buoninsegna, le vieux peintre Siennois, dont l'œuvre fut portée en triomphe par le peuple et par le clergé réunis ; je la trouve surtout dans la modeste chapelle où Catherine Benincasa tombait en extase, où elle sentait le cœur de Dieu descendre dans son cœur, où les anges eux-mêmes lui présentaient, sous les espèces de la communion, le corps et le sang de l'époux divin ; un manuscrit vous indique les endroits où ces miracles s'accomplirent, et vous voyez apparaître devant vous l'image de la sainte, abîmée dans l'adoration du Très-Haut, pâle de désir et toute palpitante d'amour, telle que la peint le Sodoma.

Ce n'était pas seulement le délire de l'ascétisme, mais aussi la sublime folie de la bonté qui avait porté Catherine à une telle perfection ; et si parfois elle était ravie jusqu'aux cieux, elle ne laissait pas de songer à la terre et aux mortelles vicissitudes. C'est elle qui ramena Grégoire XI à Rome, elle qui soutint Urbain VI contre Clément VII, elle qui, par ses lettres, influa sur les destinées de nombreux princes de l'Eglise et du siècle. Ce mélange d'action et de mysticisme se retrouve dans le peuple de Sienne ; lorsqu'en gravissant l'une de ces ruelles si pittoresques surmontées d'arcades légères, j'entendis tinter la cloche du Mangia, je ne pus réprimer un frisson de terreur à la pensée de tous les héroïques massacres qu'elle avait annoncés : Montaperti, la sanglante victoire, et Colle, la défaite plus sanglante encore, tombeau des dernières espérances gibelines. Les Siennois étaient fiers et ne voulaient pas obéir aux guelfes Florentins ; on voit encore aujourd'hui, témoignage éclatant de leur audace, les ruines d'une église colossale dont le dôme actuel n'eut été que le transept, et auprès de laquelle Sainte-Marie-des-Fleurs eut perdu tout son prestige. Ils ont dû abandonner l'œuvre entreprise, comme ils ont dû courber la tête sous le joug du tyran Pandolfo Petrucci, comme la vieille école siennoise a dû céder à l'influence du Pintoricchio et surtout du Sodoma, le peintre malheureux et calomnié de chefs-d'œuvre tels qu'*Adam et Eve* et le *Christ à la colonne*.

Il y a dans ces tableaux toute l'ardeur de vie de la Renaissance, une force et une noblesse qui impressionnent et qui laissent dans l'esprit une vision ineffaçable. C'est encore la Renaissance qui éclate dans les fresques du Pintoricchio avec les dix scènes où il retrace la vie du fameux Piccolomini, plus tard, Pie II. C'est le premier grand pape de

l'âge nouveau ; il en a toutes les aspirations et toutes les espérances, vastes comme le monde qui réapparaît. Il aime tout ce qui est jeune et beau éternellement : la puissante voix de l'ancienne Rome, et le murmure silencieux des forêts ; il se plaît à évoquer les civilisations disparues, comme il se plaît à suivre du regard la ligne de l'horizon qui fuit sur les montagnes ; il se laisse éblouir par cette flamme de gloire qui brille sur le front de quelques élus dans le flot des générations. Mais comme il faut bien encore sacrifier à la foi qu'on abandonne, ce païen fut hanté, lui aussi, par la vision de l'Orient. Son rêve de croisade est mort avec lui, et il ne reste que les monuments de sa foi nouvelle : le Grand-Palais, voisin de la place du Campo, et cette admirable loggia, qui est un vrai joyau de l'art de la Renaissance, plus pur que la loggia dei Lanzi elle-même.

La Sena Julia d'Auguste se reprenait à vivre : ce n'était pas en vain que saint Ansanus était honoré à côté de sainte Catherine, que les Trois grâces antiques ornaient la *libreria* de la cathédrale, et que la Louve romaine grimpait partout avec les armes de la ville, sur ses portes, devant son Palais public, et jusque sur les marches de son Dôme : la religion de la Minerve détrônée menaçait d'envahir les autels catholiques, et les Sibylles qui sommeillaient sur leurs dalles devaient frissonner d'enthousiasme, tandis que les inscriptions latines élevaient de nouveau la voix à chaque tournant de rue. De fait, le Studio de Sienne marchait sur les traces du Studio de Florence ; mais avec Piccolomini il y eut Sozzini, avec l'humaniste l'hérétique. L'ardente cité ne sut se modérer dans le culte des lettres pas plus qu'en politique ; ses néophytes se perdirent par l'excès même de leur zèle. Tandis que Sienne demeurait à peu près stérile, Florence, l'éternelle rivale, ouvrait ses académies à tous les partisans de la science naissante, et les paisibles lettrés, les Naldi, les Rinuccini, les Cavalcanti, s'entretenaient des mythes de Platon dans les doux jardins de Careggi. Laissons donc à la patrie de saint Bernardin son cachet de grâce et de mysticisme, avec la calme beauté de ses madones aux grands yeux, et de son gothique discret, assez robuste cependant pour supporter toute la richesse de ses ciselures. Laissons-lui le charme de ce qui n'est plus, charme fait de mélancolie et de respect, plus profond encore que celui de l'espérance, triste déjà des illusions perdues.

Lorsque je retournerai à Sienne, c'est à l'humble maison de sainte

Catherine que je veux aller, à la maison de l'épouse du Christ, *sponsæ Christi*, comme dit l'inscription de la porte, et c'est aussi, tout auprès, à la fontaine Branda, que Dante a peut-être célébrée ; et là, au murmure des eaux neuf fois séculaires, devant les sveltes ogives, j'évoquerai la véritable Sienne, la Sienne du poète, solitaire et perdue dans son rêve :

Solinga dalle altre e in se romita.

MAURICE MIGNON.

L'HIVER

Salut, bois attristés n'ayant plus de verdure,
Champs et prés ravagés par la pluie et le vent !
Voici l'hiver, l'hiver à la triste figure
Avec tous ses tourments, à grands pas arrivant ..

La bise et les frimas lui forment son escorte.
Dans leurs manteaux serrés les enfants ont souffert !
Et le froid continue et la gelée emporte
L'espoir du malheureux de son caban couvert.

Il fait froid, il fait froid ; la neige encore tombe.
Comme ils sont désolés, les chers petits oiseaux !
Ils cherchent un abri. La mignonne colombe
Dort inerte là-bas... là-bas, sous les arceaux.

Combien plus triste encore est l'hiver de la vie...
Hélas ! à cet hiver aucun port n'est ouvert !
Et le froid qu'il épand sur la route gravie
Ne peut être adouci. C'est le plus rude hiver !

VINCENT SOULAT.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Aux Jeunes du XXe siècle, par M. E. DESSIAUX, curé-doyen de Saint-Amand (Nièvre).

Un paquet de lettres religieuses et philosophiques extrêmement intéressantes dont Mgr l'Evêque de Nevers et le *Bulletin des Missionnaires de la Salette* font le plus grand éloge. « Surtout les Jeunes — ceux-là mêmes auxquels il est destiné — et toutes les personnes appelées à n'importe quel titre à s'occuper de leur formation ou de leur direction : parents et maîtres, pasteurs et simples prêtres, seront bien aises d'y puiser des données salutaires, lumineuses et appropriées aux besoins de l'heure présente... L'auteur, prenant son correspondant au moment où, ses études achevées dans un collège catholique et couronnées par

le baccalauréat, il inaugure dans la grande ville sa vie d'étudiant, l'accompagne jusqu'au moment solennel où, devenu docteur, il va exercer (!) la carrière médicale et fixer sa vie par la réception du sacrement de mariage ».

Ce qu'il y a de nouveau dans ce charmant volume, ce n'est point le fond tout naturellement imprégné « du plus pur esprit chrétien », — c'est la forme que la verve intarissable et variée de l'auteur anime d'un bout à l'autre. Grâce à elle, en effet, « ces études psychologiques et morales n'ont rien de l'aridité que leurs titres pourraient laisser supposer » ; et tous — les profanes eux-mêmes qui liront ces pages — y trouveront du plaisir. Cependant il y a peut-être un brin d'outrance dans le style, et je voudrais y voir çà et là un peu plus d'abandon, de naturel et de mesure. Exemples cueillis au hasard dans le prologue : « A petite brochure, courte préface ; c'est mon idée. Autrement — horreur ! — vous avez un *livre* fantoche : tête d'hydrocéphale sur un corps de Myrmidon ! » Plus loin, une « ambiance ultracapiteuse et kaléidoscopique » m'a choqué... Mais du jour où M. Dessiaux prendra la peine de corriger certains petits écarts de plume, l'écrivain chez lui ne le cédera en rien au moraliste. Louis BOULÉ.

Anthologie des poètes français contemporains, par G. WALCH. — Tome second. — Paris, Delagrave, éditeur.

Nous avons présenté à nos lecteurs le premier volume de cette excellente anthologie. Ce second tome fait une large part aux écoles qui suivirent le Parnasse et se révélèrent il y a une vingtaine d'années — acclamées surtout par une partie de la jeune génération, mais incomprises du groupe parnassien qui ne vit pas sans légitime inquiétude le bouleversement extrême apporté dans les traditions de notre versification, à tel point que rien, chez certains de ces novateurs, ne subsistait de ce qui constitue le vers, de ce qui le distingue de la prose. M. Walch, dans plusieurs des notices consacrées aux chefs de ces écoles « décadentes, symbolistes », etc., fait tout l'historique de ce mouvement ; le lecteur pourra s'y documenter exactement. Aussi cette anthologie n'est pas seulement un recueil de morceaux choisis, mais encore une petite histoire de la poésie contemporaine, qu'on ne saurait trop recommander.

La *Société du commerce, de l'industrie et des arts de Cosne*, fondée par M. Albert Pasquet, organise des cours pour les jeunes filles et Mme Pasquet y donne des conférences dont l'une est sous nos yeux : *Conférence sur l'hygiène et la transmission des maladies contagieuses.* Claire, substantielle et profitable causerie. — Le zèle dévoué de Mme Pasquet appelait la juste récompense des palmes académiques qu'elle vient de recevoir.

Sous peu, paraîtra à La Charité-sur-Loire une nouvelle revue : *Le Coq*, rédigée « exclusivement par les jeunes ». — « Fuir le banal et le quelconque..., faire régner notre devise : *originalité, bon goût* », tel est le résumé du prospectus-programme qui l'annonce. Nous ne

pouvons qu'applaudir à l'éclosion de cette nouvelle œuvre nivernaise, et souhaiter aux jeunes gens qui l'ont conçue et qui la préparent le succès dû à leur généreuse tentative.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes : Sont nommés officier de l'instruction publique, M. Cl. Camuzat, architecte départemental ; officiers d'académie : MM. Emile Gersant, employé à la compagnie des chemins de fer de l'Ouest ; G. Roblin, chef de bureau à la préfecture ; Chailloy, J. Girault, J. Péchery, C.-J.-A. Thomas ; Léon Cordonnier, notaire à Bray-sur-Seine.

*** *Société des lettres, sciences et arts*, séance du 31 janvier. — M. Delort présente diverses pièces de monnaie trouvées sur notre territoire.— Lecture : par M. Duminy, d'une étude sur le *Collège de Nevers, de 1521 à 1860* ; par M. Trameçon, de deux pièces anciennes intéressantes ; observations par M. de Flamare sur deux ouvrages qui touchent au Nivernais.

*** *Société d'enseignement populaire :* Causeries de MM. les professeurs Pommeret et Voisin, Boidot, instituteur, etc.

*** Le gros lot de 500.000 fr. de la Loterie des Enfants tuberculeux est gagné par Mme Commaille, femme du secrétaire de la mairie de Tintury.

*** L'Institut Davrigny vient de jouer, et parfaitement, la comédie de Mme E. Casanova, intitulée *Après vous*. La comédie inédite du même auteur, *Monsieur et Madame*, sera représentée fin février. Pour interprètes, Davrigny et Mme Noreb.

*** Nous avons la douleur de faire, ce mois-ci, une large place à la nécrologie : décès, le 25 janvier, de M. Lionel Gourdet, président du Syndicat des maîtres-imprimeurs de la Nièvre (63 ans). — Obsèques, le 29 janvier, à Corbigny, de M. P Guillemain d'Echon (84 ans), ancien directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Discours de MM. l'ingénieur en chef Mazoyer et Rangeon. — Décès, le 14 février, du général Tartrat, de Clamecy (70 ans). — Enfin, nous apprenons la mort de deux fidèles amis de la *Revue*, portant l'un et l'autre un nom honoré en Nivernais, MM. Marcel Hanoteau et Gabriel Tiersonnier. Marcel Hanoteau avait débuté dans la carrière artistique sous les auspices de son père, l'excellent maître Hector Hanoteau. Il succomba, le 11 février, aux coups d'une longue et douloureuse maladie M. Gabriel Tiersonnier, fils de l'ancien président de la Société d'agriculture. ancien officier d'état-major, a été foudroyé — en pleine force de l'âge, lui aussi, — le 13 février. — Nous offrons à la famille de nos regrettés compatriotes nos plus vives condoléances.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE JOUEUR DE VIELLE (*Suite*)

Ah ! les rustres lâches et sans pitié ! Leurs quolibets stupides sur la petite taille et la timidité du nouveau boiron ne tarissaient pas ; ils trépignaient d'aise, quand leurs rires épais tiraient des larmes à leur victime.

Et puis — il faut le dire — les débuts du pauvre Firmin dans son nouveau métier furent lamentables : le labourage est extrêmement difficile en ce pays de Parenche. Des collines tourmentées s'y croisent en tous sens et font du sol une série de pentes courtes et raides. De plus, une partie des terrains, récemment encore occupés par des bois, sont loin d'être défrichés à fond ; souvent la charrue se heurte à des racines cachées ; les bœufs piétinent, sans pouvoir avancer : il faut une main ferme, expérimentée qui les enlève. Dans ces conditions, l'insuffisance de Firmin, malgré tout le bon vouloir qu'il montra, fut vite constatée et les deux vilains boyers s'empressèrent de la faire éclater devant M. Breugnot. Bref, il fut décidé que Firmin ne pourrait rester à Parenche que s'il consentait à garder les moutons, comme par le passé. Dure humiliation à laquelle il fallut bien pourtant se résigner. D'ailleurs, le fermier eut la générosité de ne pas rogner les gages convenus : « Tu gagneras quand même tes quarante écus ; mais si ta taille s'avise de diminuer, je ne réponds plus de rien ».

Firmin, le Chétif — comme on l'appelait maintenant — dévora son

affront en silence, et il se mit aux ordres du vieillard, chef de la bergerie ; mais ces brebis qu'il soignait par devoir, lui semblaient étrangères ; il ne pouvait leur donner toute son amitié comme aux autres, — et le remords d'avoir quitté Saint-Gris ne faisait qu'aviver son présent malheur.

Il finit pourtant par se consoler, car, en réfléchissant, il comprit que sa mésaventure, au lieu de nuire aux projets qu'il avait de devenir fin vieilleux, les favorisait plutôt. En effet, le jour, en gardant ses bêtes, il pourrait étudier les livres, façonner des « musiques » et, durant les veillées, suivre l'école du soir. Justement, Parenche n'était pas loin du village. Il en profiterait. Pendant deux hivers consécutifs, il ne manqua pas une séance et, comme il avait soif d'apprendre, il fut vite en mesure de se tirer d'affaire.

La grosse Catherine, la maîtresse-servante qui ne savait A ni B, mais qui avait l'habitude, chaque mois, d'envoyer de ses nouvelles à sa mère restée au fond du Morvan, eut l'idée un jour de mettre à contribution le savoir du berger. Le Chétif s'y étant prêté de bonne grâce, elle déclara qu'il tournait plus joliment une lettre que le magister lui-même. Et, avec la générosité des braves paysannes, elle le prit sous sa protection. Cela fit un brin jaser les mauvaises langues. L'une d'elles alla jusqu'à lui dire que si le berger était son bâtard, elle n'en ferait pas plus. Catherine, qui savait riposter à propos, se chargea de clouer le bec à l'insolent.

— Vraiment, tu crois ça, mon joli cœur ? Un mot de plus te vaudra une paire de gifles. Mais tu sauras que, dans mon pays, seules les femmes mariées font des enfants et n'ont jamais pondu un polisson de ton espèce !

Un jour, M. Breugnot, qui ne manquait jamais une foire de Mouësse, avait emmené Firmin avec lui. Le berger flânait par la ville, en attendant l'heure du départ, quand un livre nouveau *Vieilles et Cornemuses*, en montre chez un libraire, attira son attention. Il l'acheta et le fit disparaître, comme un larcin, dans la poche intérieure de sa blouse. Les jours suivants, il ne se lassa point d'en lire et d'en relire les pages où sont contées avec tant de charme les aventures de Richard Cœur-de-Lion et du trouvère Blondel, les amours de Blanche de Castille et de Thibaut, comte de Champagne... Ah ! qu'il était loin l'âge d'or où les ménétriers « chantaient et viellaient si doucement

que tous les tourments d'enfer cessaient rien qu'à les ouïr ! » Et saint Louis, qui dispensa de toute taxe les pauvres jongleurs, les obligeant seulement, en guise de péage, à jouer un air de vielle ou à dire une chanson, — lui semblait le plus grand roi de la terre. Quoi ! les vielles rustiques et les cornemuses qui, après tant de siècles, enchantaient encore les hommes, avaient jadis vibré sous les doigts fins des reines, et même « la douce mère Dieu ama son de vielle ? »

Alors, plus irrésistible que jamais, l'ambition de dompter par les sons ceux qui vivaient autour de lui, entra dans l'esprit du Chétif. Toutes ses menues épargnes y passèrent, mais il eut « sa vielle ». Entre temps, il visita tour à tour les maîtres sonneurs les plus renommés de la contrée, demanda leurs conseils, reçut leurs leçons ; et, par son application intelligente et passionnée, il devint bientôt leur rival. Naturellement, les gens de Parenche furent les premiers à fêter ses débuts. Par les beaux soirs d'été, on s'assemblait dans la cour de la ferme. Une barrique était dressée, le Chétif y montait sans se faire prier, et en avant la musique ! Rondes, branles, bourrées et pastourelles s'échappaient tour à tour de la vielle enchantée ; des couples se formaient, tournoyaient en cadence, et l'on entendait dans l'ombre de petits rires et des bruits de baisers. Mme Breugnot elle-même ne dédaignait pas, au bras de son mari, de faire une petite sauterie. D'une humeur facile, celui-ci ne voyait pas d'un mauvais œil ces petites fêtes rustiques. N'étaient-elles pas un honnête délassement pour son monde ? Il semblait que l'on fût mieux disposé à reprendre le travail le lendemain. Maintenant plus que jamais la grosse Catherine était fière d'avoir pris le petit berriaud en amitié. Tout le monde le choyait. Mariton et Pierry eux-mêmes semblaient avoir oublié leur ancienne hostilité. Et, chaque dimanche, le vieux chef de la bergerie disait à son aide :

— Petit, va t'en donc où tu voudras : je resterai bien pour soigner les bêtes.

Bien avant l'aube, Firmin partait avec sa vielle. C'est ainsi qu'il se fit entendre à Saint-Parize-le-Châtel, à Moiry, à Magny-Cours, à Dornes, à Neuville, à Fleury, à Luthenay, à Chevenon, à Imphy, à Mars, à Saint-Pierre, jusqu'à Mornay, en Berry, une fois même jusqu'à Moulins, en Bourbonnais. Partout c'était un succès sans égal. La jeunesse n'aimait rien tant que de tricoter des jambes au son de sa musique.

Pièces d'argent et pièces d'or tombaient dru dans son gousset ; ce qui lui valut, de la part de son entourage, une sorte de considération superstitieuse qui n'était certes pas de bon aloi. « Il ne gagne pas tout cela dans les assemblées, disait-on ; les pièces jaunes sont, bien sûr, le prix de son âme », — car en nos pays l'on regarde tout ménétrier comme plus au moins vendu au diable... Et quand il rentrait à Parenche — toujours après minuit — les gens qui le croisaient, dans les chemins coupant les bois, murmuraient, en voyant sa vielle : « Encore un qui « musique » au soleil pour les chrétiens et pour les loups au clair de lune ».

Cependant le moment de tirer au sort arriva pour Firmin. Il tomba sur un mauvais numéro ; mais le conseil de révision le reconnut « impropre au service militaire pour taille insuffisante et faiblesse de constitution ». De fait, il avait toujours son air malingre, bien que le poil commençât à lui pousser. Heureusement son renom grandissait plus que sa taille, car il ne négligeait rien pour se perfectionner dans son art. Jouer les mêmes motifs que ses émules ne lui suffisait plus : il savait les accompagner de gentes variations qui faisaient le désespoir des autres. Aussi, dès qu'un mariage un peu huppé se faisait dans la contrée, c'était toujours le fin musiqueux berrichon que l'on demandait pour conduire la noce.

Or, les joueurs de vielle d'un mérite égal s'entendent volontiers, mais si l'un d'eux vient à éclipser les autres dans le métier, l'âpre jalousie s'en mêle, et sournoisement la coterie met tout en œuvre pour le perdre. Elle tenta donc de discréditer le Chétif dans l'esprit de son maître.

— Hé ! l'ami Breugnot, dit au fermier de Parenche l'un de ses familiers, connais-tu les bruits qui courent sur le compte de ton berger ?

— Pas du tout.

— Le Chétif est meneux de loups et il met tes moutons à la diète pour leur faire avaler sa musique !

M. Breugnot se prit à rire.

— En tous les cas, ce ne sont pas mes moutons qui s'en plaignent, car ils sont superbes — tu peux les voir —, ni le chef de la bergerie qui aime beaucoup son aide.

— Veille, malgré tout, car un jour ou l'autre il te manquera des bêtes à laine, tu verras !

D'autres ayant répété les mêmes propos, la plaisanterie finit par agacer M. Breugnot qui manda Firmin et lui dit avec brusquerie :

— Il faut choisir entre ta vielle et ton métier.

— M. Breugnot, répondit le Chétif avec dignité, vous avez eu des bontés pour moi, je le reconnais et vous en remercie ; mais vous savez que vos brebiettes n'ont jamais pâti du fait de ma négligence. Pour la première fois vous me parlez durement. J'en ai du chagrin. Depuis six ans que je suis à votre service, je n'ai pas voulu vous demander d'augmenter mes gages. Si donc vous pensez trouver, pour quarante écus l'an, meilleur berger que moi, tant mieux. Je partirai à la Saint-Jean et saurai quand même gagner mon pain.

La Saint-Jean venue, Firmin mit sa ceinture garnie de pistoles à ses flancs, sa vielle en sautoir, son paquet au bout d'un bâton, le bâton sur son épaule, il dit bonjour aux gens de Parenche et s'en alla.

Pendant trois mois, nul n'entendit parler de lui...

V

Cuffy est un joli village berrichon sous les yeux duquel se marient publiquement la Loire et l'Allier, comme d'honnêtes fiancés de province par devant M. le maire. Derrière les arbres des vergers, les murs clairs de ses maisons font des taches blondes qui, vues de loin, ressemblent un peu à des reinettes mûrissantes dans les feuilles d'un pommier. Et de ces constructions coiffées d'ardoises ou de tuiles, les unes se tiennent au faîte de la colline, alignées sur les bords de la route ; les autres s'en vont en débandade avec des jardins jusqu'au canal. Au milieu surgit le clocher de l'église qui tend au ciel, sur sa fine pointe, un coq superbe.

Dans le temps, Cuffy possédait un château-fort. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de décombres d'où émerge encore la tour Chenue ; mais elle porte au flanc un trou énorme, ancienne meurtrière sans doute, déformée, agrandie, comme une plaie qui ne doit plus guérir. S'il faut en croire les gens du pays, ce serait là l'effet d'un bombardement que les Alliés, en 1815, dirigèrent du haut de la côte de Marzy contre l'antique forteresse. Naïve légende qui fait sourire.

(*A suivre*). LOUIS BOULÉ.

SONNETS

TESORO MIO

A M. et à Mme Henri Bézille.

Dans la salle à manger où le dressoir miroite,
Entre l'hôte aux yeux francs et l'hôtesse aux yeux clairs,
Je grignote, en causant, la tarte ou les éclairs
Que l'on me tend à gauche et que l'on m'offre à droite.

Le bavardage ailé rit dans la pièce étroite ;
Il va, vient, vole et touche à vingt sujets divers
Et je goûte, narguant l'ennui des longs hivers,
La douceur du foyer que l'exilé convoite.

Le phonographe est là, tout prêt, et l'on me dit :
— Qu'allons-nous vous jouer ? *Tesoro mio*, sans doute ?
— Mais oui ! C'est l'air que j'aime !... Et, l'âme au loin, [j'écoute

La valse dont le charme indolent m'étourdit,
En savourant, insoucieux du temps qui passe,
L'ambre odorant du thé qui fume dans ma tasse.

LA TOUR DU ROSSIGNOL

A Mlles Edmée C... et Jeanne G..

Sur la tour où jadis inscrivit son blason
Le seigneur de Moulins, d'Acroux et de Vilaines,
Le lierre, que le vent émeut de ses haleines,
Siècle à siècle, épaissit sa vivace toison.

Le temps a tout caché sous cette frondaison :
Les murs, la meurtrière ouverte sur les plaines
Et les créneaux où s'accoudaient les châtelaines
Dans les soirs bleus et doux de la belle saison.

Tous les avrils, il semble — ineffable merveille —
Que la ruine, au clair de lune, se réveille ;
Un pur soupir d'oiseau plane sur ces débris.

Et dans la nuit, qu'un ciel de mystère décore,
La tour vibre, pareille aux cœurs las et meurtris,
Où l'Espoir, rossignol sublime, chante encore.

CRÉPUSCULE DE FÉVRIER

Au docteur Georges Beaufils.

Voici que dans le soir une cloche angéluse...
Le ciel est gris ; les bois de brume sont noyés
Et j'entends le ruisseau qui, sous les peupliers,
Bondit avec un bruit monotone d'écluse.

Le crépuscule roule aux pentes de la cluse
Et, seul, dans les jardins qui me sont familiers,
Je regarde, à travers les arbres dépouillés,
S'endormir la bourgade où mon âme est recluse.

Maintenant l'air frissonne aux tintements d'un glas...
Qui sait si je verrai refleurir les lilas ?
Qui sait si les oiseaux me rediront leurs gammes ?

Et pourrons-nous jamais ensemble, ô mon ami,
Nous promener, durant les nuits de juin, parmi
L'ombre où chante le rire adorable des femmes ?

ANTONIN CHARLES.

LA FÊTE DE LA LIGUE CONTRE LA DÉSERTION DES CAMPAGNES (1)

Le titre même de la Ligue dit l'objet de son action. Le but qu'elle poursuit est le même que celui des autres sociétés provinciales qui luttent contre l'exode vers les grands centres, et tout particulièrement de la Fédération régionaliste française connue d'autant mieux de nos lecteurs que son président d'honneur, M. Charles Beauquier, et son secrétaire général, M. Charles-Brun, ont publié dans la *Revue* des études sur la décentralisation.

La Ligue, fondée sous la présidence d'honneur du grand poète provençal Frédéric Mistral, a donné sa première fête annuelle le 3 mars, à la Société de géographie, sous la présidence effective de

(1) La Ligue contre la désertion des campagnes exerce, sous la direction de son actif et dévoué président, M. Victor Pareille, une action éminemment sociale, dans le meilleur sens du mot. Nous avons lu, dans les grands journaux (le *Siècle*, l'*Echo de Paris*, la *Presse*, l'*Intransigeant*, le *Soleil*, l'*Autorité*, le *Radical*, l'*Aurore*, la *Justice*, le *Jour*, la *Patrie*, le *Petit Caporal*, etc.) le compte rendu de la fête dont notre collaborateur Edouard Achard entretient nos lecteurs. La Ligue avait-elle choisi notre Nivernais avec intention, sachant que notre département se trouve à la tête de l'exode désastreux qui menace de compromettre l'équilibre national ? En effet, la Nièvre figure au premier rang dans le tableau statistique de la désertion des campagnes ; elle compte 38.000 originaires en résidence à Paris : triste et peu enviable primauté ! (L. D.).

M. André Renard, député de la Nièvre, fondateur à la Chambre du Groupe de la défense paysanne. Elle l'avait consacrée à la gloire des écrivains et des poètes de la Bourgogne et du Nivernais, parmi lesquels nous relevons les noms, pour le Nivernais, du grand pamphlétaire Claude Tillier, de MM. J. Renard, l'auteur de *Poil de Carotte*; Franc Nohain, l'humoriste ; F. Richard, Poussereau, Levasseur, Achille Millien, qui a si bien chanté les charmes et les beautés du Nivernais ; pour la Bourgogne, de MM. S. Liégeard, L. Jény, collaborateur de la *Revue*, L. Dumont, Henri Heldt, etc.

Le programme, fort bien composé, avait comme interprètes originaires des deux provinces: Mme Marié de l'Isle, de l'Opéra-Comique, Mlle Berthe Soyer, de l'Opéra, Mlle Germaine Lécuyer, du Théâtre Antoine, M. E. Defrance, le chansonnier-éclair, de la Boîte à Fursy, etc.

Le grand succès de la fête a été pour notre directeur, M. Achille Millien, avec sa poésie *Chez nous* qui lui donnait son caractère, et pour laquelle un jeune compositeur, M. A. Arnaud, d'Auxerre, avait écrit tout spécialement une brillante mélodie qui scandait bien les strophes et détachait en force le refrain : *Chez nous.*

Mlle Gabrielle Peltier, de l'Opéra-Comique, a dit l'air avec toute son âme, comme un chant d'allégresse et de foi. Aussi l'ovation qui lui fut faite, et qui s'adressait en même temps au poète, dont le nom a été acclamé, et au compositeur, a-t-elle été des plus chaleureuses.

EDOUARD ACHARD.

SEMAILLES

A mes cousines A. et G. Grillot.

Le laboureur jetant la semence à main pleine
Par les labours qu'hier il ouvrit en son champ,
Esquisse, dans l'azur, un grand geste en marchant
Comme s'il bénissait, à chaque instant, la plaine.

Il avance à pas lents, son lourd sabot de chêne
S'attardant dans le sol humide de brouillard...
Il chante, car, soudain, a lui dans son regard,
Doux mirage, l'espoir des récoltes prochaines.

J'ai rêvé, bien souvent, devant ton geste ailé,
O mon frère, le laboureur, semeur de blé,
O mon frère, le laboureur, semeur de vie,

Et, lorsque tu t'en vas, le long des sillons roux,
Quelque chose me dit de me mettre à genoux,
Car, pour le corps du Christ, tu sèmes des hosties !...

ALPHONSE BOURGOIN.

DEUX PRÊTRES GUILLOTINÉS A NEVERS SOUS LA TERREUR

Le nombre des ecclésiastiques nivernais qui périrent sous le couperet de la guillotine durant la période sanglante de la Terreur, c'est-à-dire dans l'espace de dix-huit mois, s'élève à sept. Ce sont les abbés Pyrent, curé assermenté de la paroisse Saint-Jacques de Cosne; Laurent, curé assermenté de La Celle-sur-Loire; Touyon, curé assermenté de Saint-Cyr-les-Entrains; Portepain, curé assermenté d'Ouagne; Brotier, ancien jésuite, originaire de Tannay; Levacq, aumônier des Dames bénédictines du Réconfort sur la paroisse de Saizy, et Rotier, curé assermenté de Teigny et Vignol. C'est beaucoup; c'est peu, — on doit en convenir, — si l'on compare ce chiffre à celui qu'on relève pour d'autres départements. On se tromperait, néanmoins, si l'on en concluait que la fureur révolutionnaire a sévi dans la Nièvre avec moins de violence qu'ailleurs, et que, sous ce rapport, notre département n'a pas été relativement beaucoup éprouvé. Il l'a été, au contraire, et très cruellement, mais d'une autre façon. Il suffit de rappeler la déportation et la détention à Nantes, dans des conditions qui font frémir d'horreur, de soixante-un prêtres nivernais, la plupart âgés ou infirmes, dont douze seulement survécurent à la misère et aux privations de tout genre auxquelles ils étaient réduits;

sans compter ceux — dont les noms nous sont connus — qui périrent à Paris, dans les massacres des 2 et 3 septembre 1792.

Sur les sept ecclésiastiques nivernais guillotinés, cinq avaient été emmenés à Paris et traduits devant le fameux tribunal révolutionnaire qui, obéissant aux réquisitions de son accusateur public, le sanguinaire Fouquier-Tinville, envoya tant de victimes à l'échafaud. C'était le seul tribunal auquel ressortissaient les crimes politiques. Jugés et condamnés à Paris, ces cinq ecclésiastiques y avaient subi leur sentence; les deux autres furent, par exception, jugés à Nevers; leur exécution eut lieu sur la place Ducale, dénommée alors place Brutus. C'est à ces derniers qu'est consacrée la présente étude, et c'est leur procès et leur supplice que nous nous proposons de raconter.

I

Le premier des deux qui fut condamné et exécuté, bien que son arrestation fût postérieure à celle de son confrère, s'appelait Philippe-Joseph-Marie-Benony Levacq. C'était un religieux cistercien, autrement dit bernardin, originaire d'Avesnes (Nord). Il avait été attaché, en 1786, en qualité d'aumônier, à l'abbaye des religieuses bénédictines du Réconfort (1). Il était en même temps titulaire de la chapelle de Saint-Grégoire de Vignol, alors succursale de la paroisse de Teigny. Il avait été pourvu de ce titre par l'évêque d'Autun, sur la présentation de l'abbesse du Récon-

(1) Sur la paroisse actuelle de Saizy.

fort (1), la chapellenie étant à la nomination de cette dernière.

Dom Levacq avait toujours résidé au Réconfort; mais, depuis la suppression des ordres religieux, il s'était retiré dans une maison qu'il avait achetée au Mazot, hameau de Vignol. C'est là que le 2 frimaire an II (22 novembre 1793), il fut mis en état d'arrestation par les citoyens Antoine et Jean-Etienne Gautherot, membres du comité de surveillance de Corbigny, accompagnés de la brigade de gendarmerie de cette ville. L'arrestation de l'abbé Rotier, curé de Teigny, survenue trois semaines auparavant, avait inspiré à trois farouches jacobins, ennemis personnels de dom Levacq, l'idée de perdre celui-ci au moyen d'une dénonciation calomnieuse. Il était trois heures du matin quand les deux commissaires et les gendarmes se présentèrent au domicile de l'ancien aumônier du Réconfort. La signification qui lui fut faite, ce jour-là, de sa mise en état d'arrestation portait que c'était à la suite d'une dénonciation datée de la veille et émanant du citoyen Etienne Gaudinot, l'un des administrateurs du district de Corbigny (2), et que ladite arrestation avait été ordonnée par le comité de surveillance de cette commune. Celui-ci, comme on le voit, n'avait pas perdu de temps.

(1) Les revenus de la chapelle Saint-Grégoire de Vignol consistaient en dîmes, et s'élevaient à la somme de 800 livres environ. Ces revenus étaient remis par le titulaire de la communauté du Réconfort, en retour de quoi, celle-ci allouait à l'aumônier un traitement annuel de 300 livres; de plus, il était logé, nourri, éclairé, chauffé, blanchi, et il lui était fourni un domestique.

Au moment de la Révolution, l'abbesse du Réconfort était Mme de Sézerac.

(2) Après la chute de Robespierre, il fut prescrit aux administrations de signaler les terroristes et de dénoncer la conduite tenue par chacun d'eux. Voici la « fiche » qui fut transmise par les membres, alors en

Le citoyen Gaudinot accusait dom Levacq « d'avoir vendu des barreaux de fer et différentes ferrailles du poids d'environ 2.000 livres et des meubles en bois provenant de la maison du ci-devant couvent du Réconfort, avant la vente qui en fut faite au citoyen Lavaut ». On apposa les scellés sur ses meubles et on le conduisit, sous escorte, à la maison d'arrêt de Corbigny.

Le seul témoignage du citoyen Gaudinot n'eût pas suffi pour entraîner la condamnation du prévenu : *testis unus, testis nullus ;* il en fallait d'autres qui vinssent corroborer le sien. Il s'employa lui-même à les trouver. Cet individu était un terroriste aux instincts de chacal ; il s'acharne après celui qu'il est parvenu à faire arrêter, comme après une proie qu'il tient déjà, mais qu'il redoute de voir lui échapper. Il parvint à racoler quelques compères qui furent cités, huit jours après, sur ses instances, devant le comité de surveillance de Corbigny.

C'était d'abord un ancien métayer du Réconfort, — on n'est jamais trahi que par les siens, — nommé Léger Guenot, demeurant alors à Monceaux-sur-Yonne. Cet homme porte contre dom Levacq une triple accusation : la première, que ledit Levacq lui doit douze boisseaux de grain ; la seconde que, lors du dernier tirage au sort, le même lui a conseillé de passer du côté des émigrés ; enfin, le jour où eut lieu l'inventaire de l'abbaye du Réconfort, le citoyen Levacq a fait disparaître un âne et deux veaux.

fonctions, du comité de surveillance de Corbigny, sur le citoyen Gaudinot :

« Etienne Gaudinot, ex-administrateur du district de Corbigny, y demeurant, portant dans l'exécution des réquisitions qui lui étaient confiées l'insolence d'un ignorant et brutal terroriste ». (*Archives départementales*, série L, comités de surveillance. Liasse non cotée).

Même déposition de la part d'un nommé Pierre Clerc ou Leclerc, maréchal, également domicilié à Monceaux. Il ajoute, en plus, qu' « il est à sa connaissance que ledit Levacq, pour enlever la vie à plusieurs particuliers, a fait couper une infinité d'arbres fruitiers qui étaient dans les différents héritages du ci-devant couvent du Réconfort ».

Puis viennent trois autres individus : un certain Pierre Thibaudat, demeurant à la Grange-Dubois, commune de Moulinot, et les nommés Germain Bardet et Nicolas Lavaut, acquéreurs en commun de la maison du Réconfort, l'un et l'autre étrangers au pays (1). Ces trois derniers se bornent à accuser dom Levacq d'avoir traité les députés de la Convention « de canailles, de scélérats et de brigands ».

Nous ferons remarquer qu'aucun habitant des communes de Vignol, Teigny et Saizy ne figure parmi les délateurs.

Le 14 frimaire suivant, le détenu est cité à comparaître devant le comité de surveillance pour entendre la lecture des faits dont il est accusé et sur lesquels le comité l'invite à s'expliquer.

Nous possédons ses réponses ; elles sont consignées

(1) A l'occasion du procès Levacq, l'autorité judiciaire crut devoir prendre quelques renseignements sur les dénonciateurs. Voici le certificat de bon sans-culottisme qui fut décerné aux citoyens Lavaut et Bardet par les membres du comité de surveillance de Saizy :

« Depuis environ un an que Lavaut habite notre commune dans la ci-devant abbaye du Réconfort, acquise en commun avec Germain Bardet, il a toujours donné des marques d'un bon sans-culotte ; dans toutes les séances de la société populaire de Saizy, nous l'avons vu prêcher la révolution et tonner contre le fanatisme.

» Quant au citoyen Bardet, qui habite la plupart du temps dans la commune de Neuffontaines et assez souvent dans la nôtre, à cause de l'acquisition du Réconfort, il passe, dans notre commune, pour un bon sans-culotte, ami de la révolution, ennemi juré du fanatisme ». (*Archives départementales*, série L, comités de surveillance). — Le citoyen Bardet était de Clamecy.

au procès-verbal qui en fut dressé séance tenante. Elles semblent sans réplique et plus que suffisantes pour la justification du détenu ; rien ne reste debout des accusations portées contre lui. Ainsi en jugera sans doute tout lecteur impartial. Au reste, elles ont un accent de sincérité qui n'appartient qu'à la vérité et ne peut provenir que de l'innocence. Pour ne rien leur enlever de leur force, nous croyons devoir les reproduire intégralement :

« Le 14 frimaire an II, heure de dix du matin, le citoyen Levacq ayant été mandé pour entendre la lecture des dénonciations faites contre lui, a répondu à celle du citoyen Etienne Gaudinot :

» 1° Qu'il est faux qu'il ait vendu aucuns meubles en bois au citoyen Collot, chirurgien à Monceaux ;

» 2° Qu'il est également faux qu'il ait vendu aucun fer ou ferrailles, et il demande à ce sujet que le comité de surveillance se fasse représenter le rapport du citoyen Guillien, président de l'administration du district, nommé *ad hoc* pour s'assurer des faits.

» Sur la seconde inculpation qui lui est faite par le citoyen Léger Guenot, il assure le comité que, loin de détourner les jeunes gens de la défense de la patrie, il a fait, au contraire, tout ce qui dépendait de lui pour les y déterminer, et il réclame à ce sujet le témoignage des personnes qui connaissent sa conduite ; il nie qu'il ait jamais donné le conseil de passer du côté des émigrés, et il met au défi le citoyen Guenot d'en faire la preuve.

» Quant au grain que réclame ce dernier, l'accusé déclare qu'il ne lui a jamais été demandé et qu'il ignore lequel des deux est redevable envers l'autre, observant qu'ils ont emblavé des terres en commun et qu'il leur reste un compte à établir entre eux.

» Relativement à l'accusation du même citoyen, portant que Levacq lui a offert des ferrailles à vendre, ledit Levacq répond qu'à cette époque il n'avait pas été constitué gardien du mobilier ; au surplus, il s'offre à faire la preuve que tous les objets qu'il a voulu vendre ou qu'il a vendus lui appartenaient.

» Quant à l'âne qu'on lui reproche d'avoir volé à la nation, il répond que le jour qu'il fut demandé pour être vendu, cet âne était employé à conduire une personne en voyage, mais qu'il offrit de le représenter à son retour et qu'il offre encore de le représenter lorsqu'on l'exigera.

» A une autre dénonciation de Léger Guenot, il nie qu'à cette époque il y eut deux veaux à vendre ; il nie également avoir vendu les objets dont parle ledit Guenot, comme l'on peut s'en convaincre par le procès-verbal qui a été dressé de l'état des lieux.

» A la dénonciation des citoyens Pierre Thibaudat, Germain Bardet et Nicolas Lavaut, le citoyen Levacq répond qu'il s'offre à faire la preuve que ces trois dénonciateurs sont ses trois ennemis jurés, et il nous prie de recevoir la plainte écrite qu'il porte contre eux pour que nous lui fassions rendre justice ; il les défie de faire attester par d'autres les faits qu'ils lui imputent et les propos qu'ils lui prêtent.

» Relativement à la jument et à son poulain, il s'offre à faire la preuve qu'ils lui appartenaient.

» Quant aux arbres fruitiers qu'on lui reproche d'avoir fait couper, il observe qu'ils l'ont été en 1787 ou 1788, c'est-à-dire il y a six ou sept ans, époque où l'abbesse avait seule la régie des biens du couvent (1) ».

(1) *Archives départementales*, série L, comités de surveillance (non encore classé).

Le juge de paix de Monceaux-sur-Yonne (1), à la juridiction duquel ressortissait le prévenu, fut chargé d'instruire l'affaire. C'était un jacobin forcené; il s'appelait Charles-Joseph Mathias (2); sorti des bas-fonds du peuple, il jouissait dans le pays d'une réputation détestable; mais quoi! n'était-ce pas justement le temps où, sur toute l'étendue du territoire, la lie montait à la surface? Des témoignages contemporains nous apprennent qu'il traitait de « frères » tous les riches et seigneurs des environs, sans oublier d'user vis-à-vis d'eux du tutoiement républicain. On pouvait dire de lui :

Il tutoie, en parlant, ceux du plus haut étage,
Et le nom de monsieur est chez lui hors d'usage.

Il entrait dans les maisons de Monceaux et des communes voisines comme si ç'eût été chez lui et s'invitait, sans plus de façon, au repas de la famille. « Citoyen, disait-il, tu me donneras à dîner; je vais me mettre à ta table », ou bien annonçait qu'il viendrait tel jour. Ce brave jacobin n'entendait pas que l'égalité fût un vain mot : les citoyens sont égaux où ils ne le sont pas. On l'accueillait, en raison de la crainte qu'il inspirait (3).

(*A suivre*) J. CHARRIER.

(1) Cette dénomination avait remplacé celle de Monceaux-le-Comte.

(2) Le 29 germinal an III (18 avril 1795), les officiers municipaux de Monceaux, pour se conformer à une loi récente leur enjoignant de dénoncer les terroristes de leur commune, répondent qu'« ils n'en connaissent pas d'autre que le citoyen Charles-Joseph Mathias, ci-devant juge de paix du canton ». (*Archives départementales*, série L, comités de surveillance).

(3) Registre paroissial de Saizy.

LA 5e EXPOSITION DU GROUPE D'ÉMULATION ARTISTIQUE DU NIVERNAIS

La nouvelle Exposition du Groupe d'Emulation a été inaugurée le dimanche 10 mars. L'œil est tout d'abord satisfait par l'heureuse disposition des œuvres ; mais voici que la salle va devenir trop étroite, puisque certains ouvrages sont placés désavantageusement trop haut ou trop bas. Heureuse abondance, dira-t-on. — 165 numéros figurent au catalogue, brochure élégante de 40 pages de texte, avec une trentaine de reproductions ; la couverture porte un joli dessin de M. Rétif. Par suite de fâcheuses circonstances, indépendantes de la volonté du Groupe, les reproductions, sauf quelques-unes, laissent à désirer. Plusieurs ouvrages, réduits à l'excès, voisinent avec d'autres qui auraient gagné à perdre de leur importance. Ce sont-là détails minimes et le catalogue, comme les précédents, constituera un souvenir très artistique de cette exposition. Il débute par des vers colorés d'un jeune Nivernais, M. Jules Boisville, et se termine par un bon sonnet de M. Paul Meunier. Suit le *Journal du Groupe* où se résume la vie de la Société pendant l'année 1906 : banquet, excursions, causerie sur la chanson populaire, où furent chantées nos vieilles cantilènes avec des accompagnements très heureusement improvisés par Louis Mohler, etc.

Nous retrouvons, cette année, presque tous les exposants habituels. Monteignier fait défaut, empêché par une grippe malencontreuse. Voici Gustave Mohler, toujours sur la brèche, nous donnant à côté de portraits excellents, un tableau de genre, une nature morte, des fleurs, un spécimen de chacune de ces parties de l'art qu'il traite avec la même belle ardeur qu'à vingt ans. Son talent de sculpteur se manifeste par un *Chat au lézard*, fermement taillé dans un bloc de pierre. G. Mohler est de ceux qui ne connaissent pas la défaillance, qui produisent jusqu'à leur dernier jour et qui trouvent la meilleure des récompenses dans la joie du travail accompli. — Muri, en deux fraîches peintures, met sous nos yeux de charmants coins des environs de Donzy. — De M. Legendre, un important paysage : *Soir d'hiver*, d'une saisissante impression et une brillante aquarelle : *Bords du Nil*. — Pelecier : un très intéressant tableau : *Trois vieilles*, traité dans sa

manière habituelle, si heureusement personnelle. — M. Emile Hervet nous offre le *Portrait d'un peintre* par un *journaliste :* tout le monde reconnaît le peintre dans le journaliste et le journaliste dans le peintre ; un autre portrait, frappant de ressemblance, des fleurs, une aquarelle où deux Berrichons devisent : le bonhomme vu de dos est solidement campé. — Voici Dif, avec son double talent, bien apprécié, de portraitiste (une fillette à la mine futée) et de paysagiste (jolis coins des bords de l'Allier). — Les bords de la Loire, avec leurs aspects changeants suivant la saison, le jour, l'heure, offrent aux artistes les éléments les plus divers ; M. Jolivet en a rapporté un bon tableau. — M. Henry Marandat a *Trois dentellières flamandes*, étude d'intérieur fort intéressante. — M. L. Gautheron, trois tableaux : un *Printemps* qui donne l'impression de la grâce et de la fraîcheur, une étude bretonne et une *Vue de Nevers* qui est bien nivernaise, si je peux ainsi parler, et c'est un compliment. — De l'eau, des arbres, une maison à demi-cachée dans la verdure, sérieuse étude de M. Balon, qui expose aussi une bonne lithographie. — M. M. Rétif a un *portrait ;* M. Paul Collette, des études de paysage ; M. Lhote quatre numéros, dont deux aquarelles ; Mlle Tollet, de fraîches et savoureuses *roses*, avec une jolie aquarelle. Nous avons gardé pour la fin MM. Lamontagne et Berthault, deux laborieux qu'il nous est toujours agréable de féliciter. M. Lamontagne expose un intérieur, un portrait, des paysages, des essais de faïence et de porcelaine. Il faut rendre justice aux efforts, à la recherche persévérante qui, de progrès en progrès, affirment le talent de M. Lamontagne. — Auguste Berthault, dont l'œuvre s'affermit d'année en année, et qui, sans autre maître que la nature assiduement observée, se classe en bon rang, nous donne un portrait bien étudié, et rapporte des études peintes et des aquarelles excellentes de ces *bords de Loire*, dont il va devenir l'interprète officiel et bien inspiré.

Cet art charmant de l'aquarelle, qui semble fait pour la main gracieuse d'une jeune fille, est brillamment représenté par des études de *fleurs* (Mlles Aveline, de Bonnefon, Berthe Duminy, Milinaire), des *portraits* (M. Chaumeau, avec diverses études décoratives) ; des *paysages* (M. Mougne, Mlle de la Fargue), des *scènes de chasse* (M. Maurice d'Anchald, dont les chiens au lancer se jettent furieusement sur la voie), des *vues de monuments* (M. Fr. Bernard qui expose des vues

d'Autun), des *rues de Nevers*, où nous remarquons la *rue des Jacobins*, de Mlle M. Ropiteau, et la *rue d'Auvergne*, de M. Francis Bernard. Le *Château de Tonquedec*, *Pour la Patrie!* deux aquarelles de M. A. Bourdier; de M. d'Inis, un intéressant intérieur d'église, à l'aquarelle, ainsi qu'un *petit château*. De M. Millard, quatre grandes aquarelles décoratives, d'un précieux et curieux travail, très digne d'attention. — Louis Mohler a une importante exposition, où il fait de l'aquarelle des applications diverses et toujours heureuses : une rue, un jardin, deux grandes natures mortes. L. Mohler est un artiste dont nous avons pu souvent apprécier la virtuosité. Dans la *Chapelle de la Visitation*, grand dessin teinté (Salon de 1906), il s'est joué comme à plaisir avec les difficultés de son sujet. M Henry du Verne, dans ses trois dessins rehaussés (un *intérieur* et des *mousses*) soutient le bon renom que lui ont valu ses ouvrages antérieurs. — Voici un pastel de Mlle Balandreau, un dessin à la plume de M. M. Berthiau ; citons une frise du jeune Henry Gautheron, qui est à bonne école. — M. Guyonnet expose deux dessins : *le Renard et le Jau* et un *Noël* Il s'est fait une originalité de ce genre d'illustration populaire qui convient à nos vieux « contes et légendes », dont il saisit et rend le côté naïf mêlé de malice. Cette apparente facilité repose sur un fonds solide d'observation. — M. Georges Parent, un des jeunes que convie l'avenir, a de bonnes études des environs de Nevers, et une jolie composition de *Frise*. — M. Fernand Chalandre se signale, cette année, par une suite de gravures qui le classent d'emblée en bon rang parmi ces adeptes de l'eau-forte un peu négligée aujourd'hui après avoir brillé d'un si vif éclat il y a trente ans. C'est fin et c'est vigoureux ; du relief, de l'air, de la vie, dans ce ragoût de l'eau-forte qui se prête si bien aux effets les plus divers. — M. Gudin de Vallerin qui a gravé par ce procédé un dessin de Harpignies, excellemment reproduit, a deux études peintes et une série de charmants croquis.

A la photographie, sept exposants nous offrent tous des épreuves vraiment remarquables. Les professionnels, MM. Guérot, M. et Mme Rollin, ont des portraits, des intérieurs, des scènes de genre dont tous sont à citer. Les amateurs ne leur cédent en rien ; M. Hervé, Mlle Vallet, avec des scènes et des vues nivernaises ; M. Hubert d'Assigny (excellents portraits) et M. le vicomte Raoul d'Anchald qui, à côté d'un paysage animé, d'une figure de vieille femme, d'un gracieux

tableau de genre, expose un *profil* exquis que je n'hésite pas à mettre en première ligne ; la photographie ainsi traitée se met au niveau d'un art élevé et délicat.

La céramique satisfera les plus difficiles amateurs : M. Rivière, avec sa *Bouquetière* ; MM. Marest frères, avec leurs beaux vases à décor fond bleu, leurs potiches, leur jardinière à chimères bleues, leurs plats à vues de Nevers. M. Gabriel Montagnon nous montre un vase à fleurs, genre nouveau, où il adapte les méthodes anciennes à la faïence nivernaise. Il a des pots d'une rare élégance, au décor en bleu gris : *les Quatre saisons*. Un broc, décor de lambrequin et ornements en bleu et jaune foncé. M. Montagnon soutient dignement la renommée de nos faïenciers et, dans ce but, il n'hésite pas à s'imposer de lourds sacrifices dont nous devons lui savoir gré. — Une exposition d'un intérêt particulier est celle de M. Théo Perrot qui, avec de belles aquarelles, a tout un lot de vases (grés flammés) curieux de forme et de ton, sur lesquels il faudrait s'étendre, si l'espace ne nous était mesuré.

La sculpture est représentée (nous avons parlé du *Chat au lézard* de M. G. Mohler) par Baffier : un *Pionnier*, bronze, qui se repose un moment de son rude labeur ; un *Vendangeur berrichon*, qui verse le raisin dans la cuve : figures robustes autant qu'expressives, comme Baffier sait en créer. Il a, de plus, sa *soupière*, un vrai monument fait pour la décoration d'une table princière. — L'art approprié a pour interprètes plusieurs ouvriers du bois : M. Giblin expose deux beaux meubles, une *console*, une *horloge*, bois sculpté. M. L. Guyot, luthier, un *piano* apprécié des connaisseurs ; M. Dauzannot, des bois tournés ; M. L. Delavault, *modelages*. Ce dernier est un jeune homme de dix-huit ans. Du même âge, M. R. Vallot, avec un modèle de cheminée Du même âge ou à peu près, M. Ol. David, porte-bouquet en fer forgé. M. Thévenin, grille fer forgé. — L'excellent mosaïste, M. Favret, est représenté par deux numéros. Voici un joli coffret, cuir et étain, de Mme Bolard de Boisseuil ; de Mlle Tollet, un portefeuille, cuir repoussé.

Nous terminerons par ces ouvrages si gracieux de broderie et dentelle enfermés dans leurs vitrines ; un léger, un vaporeux mouchoir de Mlle Brazeau ; une broderie de Mlle Grand ; dentelle et broderie de Mme Lamontagne, et de Mme Mohler, avec un mouchoir, ce *col* merveilleusement exécuté sur un dessin de L. Mohler et qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

Le Groupe d'émulation artistique reste donc fidèle à son programme régional et c'est à cette condition qu'il vivra et prospèrera. Notre Nivernais est une bien petite province, mais il a son caractère qu'il faut découvrir, son âme qu'il faut pénétrer. Ce qu'il y avait de plus intéressant dans la belle exposition des œuvres de Tixier, adjointe à celle de la Société artistique, n'était-ce pas les vues, les paysages où l'on sentait l'impression du terroir? Oui, notre pays a sa vie propre. Pourquoi le Morvan est-il si peu « exploité » et pourquoi ne l'est-il que par des artistes venus du dehors? Nous demandons un peintre morvandiau, né, nourri aux bords de la Cure ou de l'Yonne et tout imprégné des beautés qu'il aurait à exprimer. Nos paysages, nos monuments, nos ruines, les épisodes de notre vie locale, que d'éléments! J'ai souvent regretté que Monteignier, par exemple, pour citer un nom, n'ait pas appliqué davantage son fin talent de dessinateur, de peintre à ces petites scènes familières de la vallée de la Nièvre, dont il nous a donné de si gentils spécimens. Quelle précieuse série il eut laissée! Aux jeunes de reprendre et de continuer l'œuvre presque mi-centenaire de leurs aînés. Qu'ils ne la dédaignent pas! Qu'ils marchent, en l'élargissant, dans la voie tracée par ces devanciers qui n'ont pas fait besogne inutile : à preuve, que l'on compare le Nivernais artistique d'il y a cinquante ans avec celui d'aujourd'hui!

Le Groupe d'émulation artistique s'efforce de donner une impulsion nouvelle à nos énergies locales. Qu'il persévère. On n'arrive au résultat qu'à force d'activité, de propagande, et j'ajouterais volontiers, de dévouement.

ACH. M.

Presque au moment où j'écrivais ces lignes, la mort traîtresse emportait Jules Monteignier, et c'est par un post-scriptum bien douloureux que je dois clore cet article. Il était un des rares compagnons de mon enfance encore survivants, un de ceux avec lesquels j'ai toujours marché dans la vie côte à côte. Et il me semble qu'un peu de moi-même descendra avec lui dans sa fosse. Oui, les êtres chers, parents et amis vrais, emportent quelque chose de nous ; nous nous émiettons ainsi au cours de nos deuils, et nous nous sentons vraiment amoindris en même temps qu'isolés. Jules Monteignier, né en 1836, est décédé le 27 mars. C'est un des meilleurs que perd en lui notre art nivernais. A. M.

LES VINS DE BERGERAC

ODELETTE PÉRIGOURDINE

Animal-Roi ! cher porcelet
Que chanta Charles Monselet
Dans un sonnet d'apothéose,
O sémillant petit cochon
Avec tes yeux en cabochon,
Et ton groin fureteur et rose !

Paris ? Non, c'est du Périgord,
Où l'on t'engraissa tout d'abord,
Que tu vins aux bords de la Seine,
Héros du sonnet immortel,
Pour succomber sous le scalpel !
En cela tu n'eus pas de veine.

Quitter les rives du Codeau
Pour aller, par terre ou par eau,
A Paris pour qu'on te dépèce,
Etait-ce la peine vraiment ?
On vous saigne aussi gentiment
A Bergerac que dans Lutèce.

Puis, sait-on préparer, là-bas,
Le confit et les cervelas,
Les andouilles et les saucisses
Qui fleurent l'ail... qui sont si bons !
Et les couennes des gros jambons
Mets grossiers qui font nos délices !

Là-bas, ô cher petit cochon,
Ta queue, un vrai tire-bouchon,
Fut mangée aux pois, aux « mongettes »
Dans un « hall » aux plafonds dorés,
Temple des « rastas » décorés
Et des « costos » à rouflaquettes.

Ici, chez nous, en Périgord,
C'est dans un plus simple décor
Qu'on te fête et qu'on fait bombance,
Car, après ton fatal destin,
Chaque famille a son festin
Où l'on ne boit pas *d'Abondance.*

Cher ange, dans notre pays
Il n'en est pas comme à Paris
Où le vin qu'on boit est ignoble
Pour tout palais Périgourdin :
C'est à Bercy qu'on fait le vin...
Le nôtre se fait au vignoble.

La maîtresse de la maison,
Qui n'a devise ni blason,
Fait elle-même ses lessives. —
Au festin de l'Animal-Roi
C'est encore elle, par ma foi,
Qui sert tour à tour ses convives.

Le premier service apporté,
Et sitôt après le pâté,
On commence par le *Rosette*
Qu'on savoure agréablement.
Ensuite vient le *Pécharmant*...
Et ce n'est pas de la piquette !

O vins exquis de Bergerac,
Et toi surtout *Monbazillac !*
Meilleur que le meilleur Falerne,
Tu rends les Bordelais jaloux ;
Et rien n'égale leur courroux
Quand on te compare au Sauterne.

Si Monselet avait connu,
Animal-Roi, ce fameux cru
Dont on n'a pas écrit l'histoire,
Il eût fait un sonnet pompeux
Sur ce nectar digne des dieux...
Au risque d'éclipser ta gloire.

CHÉRI BRUT.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Au pays des Grenouilles bleues, par Pierre LELONG. — Ombredanne, lib. à Montfort-l'Amaury.

Voici un écrivain qui, au lieu de suivre le mouvement, de céder aux attraits divers faits pour tenter et attirer à Paris tout écrivain qui se respecte, le voici, dis-je, qui s'en va se fixer en pleine nature, dans un hameau, chez les paysans. Bien mieux, il prend goût à cette vie campagnarde et il entreprend d'écrire la petite histoire, de peindre les aspects, de relater les coutumes de cette commune de Gros-Rouvre, qui lui fournit la matière de plus de 300 pages. C'est la description, jour par jour, heure par heure, pourrait-on dire, de la vie rustique, paisible, active et utile, description précise et animée par le pittoresque et le piquant du style. Lisez, entre autres chapitres : *Paysages*, *Fêtes populaires*, *Intérieurs*, *Profils et médaillons*, *Silhouettes qui passent*, vous verrez avec quel art facile et attrayant l'auteur sait croquer un type, crayonner un coin de nature. Les voisins de M. Pierre Lelong, les habitants de ce village de Gros-Rouvre, où vit l'espèce rare des Grenouilles bleues, doivent savoir gré à l'écrivain de ce bon et utile travail, que je voudrais voir imité pour beaucoup de villages de France.

Dr Johannès FASTENRATH. — *Huitième annuaire des jeux floraux de Cologne.*

Voici, dans sa forme splendide — volume grand in-8° de plus de 400 pages, orné de phototypies excellentes : portrait de la reine des jeux, de ses demoiselles d'honneur, des lauréats — le compte rendu de la huitième fête des jeux floraux de Cologne. C'est une pure et grande joie pour l'illustre fondateur, le docteur Johannès Fastenrath,

que d'avoir à constater le succès si rapide et si franc de son œuvre. Des poètes de tous les pays en saluent le triomphe et célébrent le culte idéal de la poésie. Les talents lyriques des poètes allemands se manifestent brillamment sur ce terrain de paix et d'union, et ce n'est pas seulement le développement de l'Art, mais aussi l'extension des idées de concorde, que favorise l'œuvre si louable de l'éminent fondateur.

JULES PRAVIEUX, *Le rêve socialiste.* — Imprimerie Vallière, 0 fr. 25.

Trente pages où notre collaborateur apprécie l'idée socialiste. Inutile de dire qu'il y a là beaucoup d'humour et d'ironie — et de bon sens.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes — sont nommés officiers d'académie : MM. Ducrot, instituteur ; Buteau, Giraudon, Couloy.

*** Création à Hambourg d'un nouveau comité de l'Alliance française, dû à l'initiative de notre compatriote M. Grognet, surveillant général du lycée Hoche, très dévoué à cette excellente association.

*** Nous offrons nos bien vives condoléances à notre collaborateur Fernand Richard qui vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Charles Richard, percepteur à La Machine.

*** Nous avons reçu et lu avec beaucoup d'intérêt le premier numéro de la revue que nous avons annoncée : *Le Coq*. Une partie de son contenu émane de nos compatriotes. — Bonne chance à la jeune revue !

*** L'académie poétique de la Manche ouvre un concours, poésie, prose et musique. Clôture le 1er mai. — Demander renseignements au secrétaire, M. Emmanuel Liais, 85, à Cherbourg. (Joindre un timbre de 0 fr. 10).

*** Sur la proposition de M. Adrien Mithouard, le conseil général de la Seine a voté un vœu tendant à ce que « le Parlement procède à une réforme profonde de l'administration en prenant pour base la commune, le canton, le département et la région ».

*** 18 mars. Obsèques à Nevers de nos compatriotes Louis Boudot et Georges Beauvais, victimes de la catastrophe de l'*Iéna*. Imposante cérémonie à laquelle assistaient toutes les autorités civiles et militaires. Mgr Gauthey a donné l'absoute et prononcé une allocution émouvante. Au cimetière, discours de MM. Saint, préfet de la Nièvre ; Massé, député ; colonel Pambet et enfin de M. Marcenet, maire de Nevers, qui, au nom de la ville et en son nom personnel, dit le dernier adieu à « ces deux enfants que nous connaissions, que nous estimions... »

*** Les concours de la *Vie à la campagne* (Hachette et Cie). 60.000 fr. de prix, 10 000 fr. en espèces et deux grands prix : automobile (valeur 12 000 fr.) et canot automobile (valeur 8.000 fr.). — Voir détails dans les numéros du 1er et 15 avril. — Concours pour agriculteurs, jardiniers, chasseurs, pêcheurs, photographes, sportsmen, femmes, enfants.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE JOUEUR DE VIELLE (*Fin*)

POUR les paysans, histoire ou légende, c'est tout un... Rien ne les intéresse que le présent — et aussi l'avenir, pourvu qu'il ne soit pas trop éloigné. Par exemple, l'approche de leur fête patronale cause toujours grand émoi aux habitants de Cuffy.

Ils vous disent :

— Notre patron, c'est saint Maurice. Sa fête tombe, chaque année en septembre, le lendemain du dernier quartier de la lune ; et nous la chômons le dimanche d'après. La crâne saison ! Il fait encore beau ; les récoltes sont rentrées, les raisins mûrs, les fruits à point. La volaille, née au dernier printemps et nourrie de grain pendant tout l'été, a une chair fine et tendre qui rend dans la casserole un jus délicieux couleur de miel. Et, pendant que les cloches carillonnent à toute volée, on arrose cela d'un petit vin au goût de pierre à fusil dont vous me direz des nouvelles... car vous viendrez, n'est-ce pas ? En tous cas, je vous invite, et de bon cœur.

On commence par se faire un brin tirer l'oreille, puis on accepte, avec l'intention, le moment venu, de s'excuser. Le jour approche. Perplexités, qui d'ailleurs ne durent que juste ce qu'il faut... N'a-t-on pas engagé sa parole ? *Un homme n'a qu'une parole, — chose promise chose due...* On déterre tous les vieux proverbes, pour se justifier.

Finalement, l'on arrive juste pour faire honneur au fricot de la ménagère.

Chaque maison reçoit des invités : plus elle en a, plus elle est fière. De son côté, le conseil municipal contribue largement aux réjouissances : il organise des jeux, il engage des maîtres sonneurs et fait dresser sur la place des « parquets » couverts où la jeunesse danse à l'aise comme dans les villes...

Or, cette année-là, on devait avoir non seulement Compagnon, « le premier musicien de France et de Navarre », dont la musette railleuse dévide les plus gentes ritournelles, mais encore le plus fin joueur de vielle qui se fût, jusqu'à ce jour, montré dans le pays.

La nouvelle s'en répandit vite aux alentours : depuis Le Guétin, en passant par Le Grand-Charnay, Les Chaumes de Saint-Agnan et Le Gravier, jusqu'à La Guerche ; depuis Prêle, par Les Moreaux et Saint-Gris, jusqu'à Patinge et Torteron. Avec leurs œufs et leurs volailles, des coquetiers la colportèrent, par Apremont, Neuvy-le-Barrois, jusqu'à Sancoins ; les fermières, à Fourchambault et à Mouësse, avec leur beurre et leur laitage.

La veille de la fête, au coucher du soleil, le mystérieux joueur de vielle eut l'idée de monter sur la tour Chenue et, là, de jeter dans le vent trois merveilleuses ritournelles, afin de faire connaître qu'il était arrivé...

Le lendemain, le temps fut magnifique. Vers dix heures, les premières carrioles de visiteurs apparurent, et le mouvement ne cessa guère qu'à midi. Du pas de chaque porte, pour être sûrs de ne point manquer leur monde, les habitants examinaient les « fournées » de gens endimanchés que vidaient les véhicules : paysans rasés de frais et à l'œil vif sous le chapeau clabaud, mamans en bonnets brodés parées des bijoux héréditaires, jeunes filles aux joues roses sous l'éclat des coiffes de dentelles tuyautées, gars farauds un peu gênés dans la blaude neuve. Puis, ce furent les piétons qui affluèrent de tous côtés, par les chemins et les sentiers des champs. La grande place, où déjà plusieurs manèges étaient en marche, et les deux routes transversales ne pouvaient déjà plus contenir le populaire toujours grossissant qui débordait jusque sur le champ du père Coqui.

A deux heures, la fête battait son plein. La jeunesse avait envahi le parquet. Elle s'écarta tout à coup devant Compagnon et le fin joueur

de vielle qui gravirent l'estrade qu'on leur avait élevée dans un angle de la tente. La haute stature et l'assurance de l'un paraissaient écraser la petite taille et la timidité de l'autre qui suivait, d'un pas mal assuré, le roi des cornemuseux. Des rires montaient jusqu'à eux. Mais voici que, d'un même coup, la cornemuse et la vielle partirent ; et les couples, tous ensemble, se mirent à virer sur eux-mêmes, pris, emportés par cette musique irrésistible, endiablée, qui ronflait, ronflait comme un orage et ne les lâchait plus. Toujours maître de lui, Compagnon dodelinait de la tête, sourire aux lèvres, guignait les jolies filles, marquant du pied la cadence ou poussant son cri : *Hardi, les gars* ! mais, tout pâle, l'inconnu ne voyait rien, ne disait rien, pendant que, d'une main crispée, il semblait arracher de la vielle, pour le jeter aux danseurs en délire, son cœur palpitant.

Son nom ? Personne ne le savait, quoique certains renseignements qu'il demanda, la veille, sur les habitants du Grand Charnay et de Saint-Gris, eussent éveillé beaucoup les curiosités. — Vous connaissez donc ces pays-ci ? — Peut être bien. — Qui êtes-vous dans ce cas ?... Mais Jean Firmin avait souri sans répondre...

Cependant la danse tirait à sa fin. Soudain le visage du Chétif s'illumina ; ses yeux noirs, sous leurs longs cils, jetèrent une flamme : au milieu d'un groupe de jeunes filles, Firmin venait de reconnaître Zalie Bédais, du domaine de Saint-Gris. Ainsi se trouvait vérifié ce qu'on lui avait dit : elle n'était pas encore mariée !

Mais une voix aigre, celle de Compagnon, s'éleva :

— La bichottière !...

C'était la fin de la danse. Cornemuse et vielle se turent. Les gars s'inclinant vers les belles, on n'entendit plus que des baisers sonnant sur les joues, bientôt suivis d'applaudissements unanimes à la gloire des maîtres sonneurs. Puis la jeunesse gagna les tentes voisines où l'on servait des rafraîchissements. Compagnon fit de même. Seul à présent sur l'estrade, Firmin vit que la fille de maître Bédais était demeurée tout proche, afin sans doute de ne point manquer la prochaine « sauteuse ». Alors il se mit à jouer tout doucement pour celle qui restait là. L'air s'échappa de sa vielle et monta comme une alouette sur les champs. Et la mélodie, après avoir développé son vol à travers les tonalités qui tour à tour l'éclairaient ou l'assombrissaient, mourut en plainte tremblante.

Zalie tressaillit. Où donc avait-elle ouï déjà ces ritournelles qui la troublaient si fort ?

Et, s'approchant, elle demanda par plaisanterie :

— Hé ! vielleux de mon cœur, d'où tenez-vous si gente musique ?

Elle ne se souvenait plus.

— Vous l'aimez toujours ? interrogea Firmin. On dirait, n'est-ce pas ? l'air de la Font-Lizette.

— L'air de la Font-Lizette ! murmura Zalie.

Puis tout à coup :

— O mon Dieu ! seriez-vous Jean Firmin ? s'écria-t-elle.

— Oui, mademoiselle Zalie. En vous reconnaissant tout à l'heure, j'ai eu l'idée de vous jouer l'air que vous trouviez « plaisant » : c'est ma façon, la belle, de vous dire bonjour !

Elle l'examinait, pour s'assurer que le fin musiqueux ne se moquait point. La taille du Chétif dépassait de peu celle d'un enfant. Il était vêtu d'une ample blouse bleue, le bas du pantalon flottant rentré dans des guêtres de cuir. Du chapeau à large bord qui le coiffait, les cheveux tombaient en boucles molles sur ses épaules. Ses beaux yeux noirs avaient un regard émerveillé, et le sourire qui flottait sur ses lèvres corrigeait la mélancolie de son visage orné d'une barbe frisottante terminée en deux pointes.

— Ah ! Firmin, reprit-elle après un instant de silence, je ne t'aurais jamais reconnu. Tu n'as guère grandi pourtant, mais tu portes longue chevelure et barbiche fourchue, comme les courandiers de Mennetou-la-Misère ou les vieux loups-garous. Et te voilà maître sonneur. Es-tu déjà en puissance de Satan ?

— Zalie, Zalie ! que vous êtes gente et quelle musique je serais, cette nuit, capable d'inventer, si j'avais le droit de vous reconduire à Saint-Gris !

— Et que dirait le grand Claude dont je suis la promise ? dit en riant la fille de Jean Bédais. D'un seul coup il te romprait les os et ta vielle par dessus le marché.

— Ma vielle a la vie dure ; elle chantera sûrement encore quand je ne serai plus.

— En ce cas, viendras-tu la faire chanter samedi, jour de mes noces ?

— Elle sera muette ce jour là, mademoiselle Zalie ; mais vous l'entendrez plus tard, j'en fais le serment...

— *En place pour le quadrille ?* Cet appel les força de se séparer. Et, sans un mot de plus, Jean Firmin regagna sa place.

Les danses reprirent d'abord jusqu'à la fin du jour, puis continuèrent une partie de la nuit. A certaine reprise, on s'aperçut que le fin vielleux avait disparu. Où était-il ? On ne savait. Mais des gens qui s'en allaient, au clair de lune, du côté du bois des Ribaudières, m'ont conté qu'une vielle de plus en plus lointaine avait longtemps chanté devant eux, comme une âme affligée.

Et le lendemain, au carrefour des allées en étoile, un garde-chasse trouva maître Jean Firmin inanimé sur la mousse, la face tournée vers le soleil levant. Sa vielle était à ses pieds. Dans sa barbe frisottante et fourchue et dans ses longs cheveux épandus en boucles molles sur ses épaules étincelaient des gouttes de rosée...

VI

La fin étrange de Jean Firmin, consécutive à son triomphe de la veille, resta mystérieuse, inexpliquée, — personne, excepté la fille de maître Bédais, n'ayant su que le fin vielleux mort n'était autre que l'ancien berger de Saint-Gris.

Le mariage du grand Claude et de Zalie se fit donc au jour dit.

Mais, quelque temps après, les jeunes mariés, qui exploitaient maintenant le domaine de Saint-Gris à leur compte, s'en revenaient chez eux, ayant fait veillée chez les Mathieu, des Moreaux, leurs plus proches voisins Ils suivaient un chemin encaissé dans les bois. La nuit était profonde et, par les échancrures des nuées en déroute, on voyait trembler des étoiles. Parfois de brusques rafales, tordant la cime des arbres, en tiraient de lugubres plaintes.

Couverte d'une ample cape d'hiver, Zalie s'appuyait au bras de Claude ; et la lumière jaune de leur petite lanterne marchait devant eux dans la nuit. Plus hirsute et plus laid que jamais, le vieux Bilou avait voulu les accompagner ; mais, au lieu de courir en éclaireur comme d'habitude, voilà que, le regard hébété, la queue basse, il venait à chaque instant se fourrer dans leurs jambes.

— Ouste, mal peigné ! dit Claude avec humeur ; garde tes puces !

Ils débouchèrent sur la route, à deux portées de fusil et juste en face du petit domaine. Bilou disparut du côté de l'étang.

— Oh ! dit Zalie effrayée, regarde !

Devant eux, la maison, plus noire que le ciel, avait un profil inquiétant de bête accroupie ; et sa lucarne ronde à hauteur d'homme qui donnait sur la cour, au lieu d'être — comme toujours en hiver et surtout à cette heure — close au volet, s'ouvrait éclairée, tel un œil de monstre.

— Tantôt, j'ai moi-même accroché le contrevent à l'intérieur, j'en suis sûr... Qui l'a ouvert ? dit Claude à demi-voix... Marchons, il faut savoir !

Ils s'avancèrent, Claude avec résolution, sa femme serrée contre lui, se cachant les yeux pour ne rien voir.

Avant d'entrer dans la cour, Claude s'arrêta, saisi : deux loups énormes, les pattes de devant appuyées au bas de la lucarne, regardaient dans la chambre éclairée. Bien qu'il fût armé d'un gros bâton de cornouiller, Claude n'osa fondre sur eux pour les mettre en fuite, mais ramassant une pierre, il la leur jeta. D'un bond formidable les bêtes franchirent la clôture et gagnèrent les bois. Claude et Zalie vinrent alors coller leurs visages à la vitre. Zalie tomba dans les bras de son mari et poussa un cri d'épouvante auquel répondit le lointain hurlement de Bilou...

La figure tournée vers les braises croulantes et voilée de longs cheveux qui pendaient en bouches molles, quelqu'un était assis, semblant dormir. Près de lui gisait une vielle plaintive qui remplissait de bourdonnements toute la pièce, comme un essaim confus d'abeilles émigrantes.

LOUIS BOULÉ.

L'AN QUI VIENT

Au chantre du pays nivernais,
le bon poète Achille Millien.

Ma pensée, à travers les plaines
Et les monts, vous porte mes vœux :
Que l'an qui vient ait les mains pleines
De tout le bien que je vous veux !

Si se réalise mon rêve,
L'an qui naît ne passera pas
Sans qu'à mes travaux faisant trève
A Beaumont je porte mes pas.

Je veux qu'à votre voix renaisse,
Au son des rimes de cristal,
Le gai printemps de ma jeunesse,
O chantre du pays natal !

J'irai frapper à votre porte,
Mon bâton noueux à la main,
Et vous dirai : « Je vous apporte
Quelques vers glanés en chemin ! »

Oh ! Si je n'ai pas les mains vides,
Petite, pourtant, est ma part,
Car les routes étaient arides,
Que je suis depuis mon départ.

La poésie en fleurs, dans l'herbe,
Ne s'y cueillait pas à foison...
C'est vous qui grossirez ma gerbe
Au jardin de votre maison.

Et je repartirai, trop vite,
En emportant le souvenir
Parfumé de cette visite...
Qui sait ?... Pour ne plus revenir ?...

ALEXIS FRUIT.

Segré, 7 janvier 1907.

LE GOUTER DU COUTURIER

(*Histoire vraie*).

Il y a environ un demi-siècle, un couturier (1) intelligent et farceur, habitant dans le voisinage de Saint-Saulge, était demandé en journée chez des petits propriétaires aisés, mais bien connus pour leur avarice.

L'horloge allait sonner midi quand la femme, revenant des champs, se demanda tout haut « ç' qu'al devait préparer pour le goûter ». Sa réputation de malpropreté était telle que le couturier — d'ailleurs très répugnant — répondit qu'il n'aimait « qu' les truffes dans la calope (2), lè œu dans la creuse (3) et les calons (4).

— En c' cas, répondit la bourgeoise, j' vas vous mettre dè œux dans l' feu ! Moué, j' mangeré du froumage bianc !

Puis, tout en cherchant lentement dans son panier, elle ajouta : « Vou en mangeré ben deux ? »

— Deu œux ! deu œux ! se récria notre homme, jamais j' pourré mangé deu œux ! J'en ai ben assé d'in, mai faut qu'a set bin mollet.

On mit donc sous la cendre chaude un seul œuf qui bientôt fut à point. Le couturier le prit dans sa main gauche et se disposait à le manger, quand, tout en préparant ses mouillettes, il dit malicieusement à son hôtesse : « J'ai gué d'apétit aujord'hui, j' pourrai jamais manger c' t'œu la tou enquié ! Faisé don queuques lanbiches (5), bourgeoise, vous les tremperé dans moun œu ! Y en a bin pour nous deux ! »

La dame du logis ne se fit point prier ; et les voilà installés en face l'un de l'autre. Le couturier trempe sa mouillette ; puis, au moment où la femme en fait autant, il écarte intentionnellement les doigts servant de coquetier et l'œuf éclabousse le carrelage.

Notre homme, feignant un grand dépit, lève les bras en l'air et s'écrie en appuyant énergiquement sur les mots : « Que j' seu don maladret ! Qué malheur ! L' goûter d' deux d' pardu ! »

G. G.

(1) Nom donné jadis aux tailleurs de la campagne.
(2) Pommes de terre en robe de chambre.
(3) Œuf à la coque.
(4) Noix.
(5) Tranches de pain allongées.

DEUX PRÊTRES GUILLOTINÉS A NEVERS SOUS LA TERREUR (*Suite*)

L'enquête fut ce qu'on pouvait l'attendre d'un homme de cette trempe. Il s'appliqua à relever avec soin les accusations des ennemis du malheureux Levacq, sans tenir compte ni de ce que celui-ci avait dit pour sa défense, ni des dépositions qui lui étaient favorables. Il y avait donc matière à poursuites ; dès lors, c'est la justice criminelle qui était appelée à juger l'affaire.

Mais il n'y avait pas à espérer plus d'équité de la part de cette nouvelle juridiction. On était au plus fort de la Terreur. Il suffisait alors d'être accusé pour être déclaré coupable. Le juge d'instruction ne se mit nullement en peine de contrôler les faits à charge consignés au rapport du juge de paix ; il les transmit tels quels à l'accusateur public qui se hâta, naturellement, de conclure à la culpabilité. La preuve, c'est que ce sont les imputations que nous connaissons — et elles seules — qui formèrent la matière de l'acte d'accusation.

Cet acte porte, en effet, que « ledit Levacq a provoqué le rétablissement de la royauté en France, ou d'une autre autorité attentatoire à la liberté et à l'égalité, ainsi qu'à la souveraineté du peuple, en disant que tous les corps constitués seraient détruits, que le vieux régime était préférable au nouveau et qu'il fallait à la France un roi ou des triumvirs ou des dictateurs ; que le roi et son épouse seraient vengés par la mort de tous les députés de la Convention nationale, et enfin qu'il donnerait toute sa fortune pour voir la République renversée et Louis XVI sur le trône ;

» Qu'il a encore provoqué le rétablissement de la

★

royauté, il y a environ un an, en tenant des propos affreux contre le nouvel ordre de choses, en disant que demander à abolir la royauté était la plus grande sottise que la France pût faire ; que l'on ne pouvait pas exister ou être heureux sans être gouverné par un roi, et en cherchant à préparer la destruction de la Convention nationale par les qualifications méprisantes, injurieuses et calomnieuses, qu'il donnait à ses membres, ainsi qu'en les chargeant d'inculpations criminelles et absurdes :

» Que ledit Levacq est complice des émigrés et des rebelles de la Vendée, soit par les conseils qu'il a donnés de les aller trouver et de passer de leur côté, soit en leur faisant tenir de l'argent, soit en manifestant le projet de joindre lui-même les brigands et les rebelles de la Vendée qu'il appelait la sainte armée catholique ;

» Qu'il a cherché également à discréditer les assignats, en disant qu'il les regardait comme des feuilles de chêne, et à fanatiser les ouvriers pour les empêcher de travailler pour les acquéreurs de biens nationaux, ajoutant que les biens nationaux étaient des biens volés, et que ceux qui en achetaient ne les garderaient pas longtemps ».

L'ancien aumônier du Réconfort était également prévenu d'avoir volé des barreaux de fer et diverses autres ferrailles, du poids d'environ 2.000 livres, des meubles, différentes pièces de bétail et jusqu'à des harnais provenant de l'abbaye et appartenant à la nation, et de les avoir revendus, pour le compte des religieuses, à des particuliers.

L'imputation, s'il faut en croire celui qui en était l'objet, ne reposait que sur la calomnie ; mais, eût-elle été fondée, que le prétendu voleur n'eût mérité aucun reproche ; car enfin, il n'aurait fait, dans l'espèce, que

soustraire à la nation ce dont celle-ci s'était emparée, contre tout droit. Certes, s'il y a un voleur ici, c'est celui qui s'attribue des objets qui ne lui appartiennent pas et non celui qui use de son bien propre.

Cependant, les choses prenaient, de plus en plus, une mauvaise tournure pour le prévenu.

Le 12 ventôse (2 mars), le représentant du peuple, Lefiot, envoyé par la Convention en mission dans la Nièvre, autorise son transfert de la maison d'arrêt de Corbigny à celle de Nevers. En même temps, usant du pouvoir discrétionnaire dont il est revêtu, il donne mandat au tribunal criminel de Nevers de juger ledit Levacq *révolutionnairement*. Ceci signifiait que le tribunal de Nevers était assimilé au tribunal révolutionnaire de Paris et se trouvait investi d'un pouvoir analogue ; partant, il avait le droit de prononcer des condamnations à mort. Cette mesure d'exception était prise, aux termes de l'arrêté du représentant du peuple, dans le but « d'accélérer la vengeance nationale, de réaliser l'économie des frais de transport (à Paris) du prévenu et des témoins, et pour l'exemple du département ».

Les débats s'ouvrirent le 1er germinal (21 mars) et durèrent plusieurs jours. Nous connaissons les questions que le citoyen Aristide Passot, qui remplissait dans le procès le rôle d'accusateur public, posa à l'un des témoins, nommé Louis-François Lefranc, au cours de la première audience. Ce témoin les a répétées souvent depuis, et elles ont été recueillies par un membre de sa famille qui les a consignées dans un *mémoire* manuscrit (1).

(1) Ce *mémoire* est dû à l'abbé Etienne Lefranc, né à Teigny, en l'année 1796, et qui devint plus tard, en 1823, curé de cette paroisse. Il est actuellement entre les mains de M. l'abbé Walsdorff, curé de

« Lève-toi, lui dit l'accusateur public, regarde l'accusé, le connais-tu ?

Le témoin. — Je l'ai vu une fois avant de venir ici.

L'accusateur public. — Qu'as-tu à dire contre lui ?

Le témoin, mesurant la portée de ses paroles. — Peu de chose. Je ne lui ai rien vu faire, rien entendu dire. Chez nous, il passe pour le meilleur homme du monde.

— Assieds-toi, dit l'accusateur public, d'un ton de mauvaise humeur.

La séance est levée et la suite des débats remise à trois jours.

A cette seconde audience, le même témoin est interrogé de nouveau.

— Lève-toi, dit encore le citoyen Passot, et regarde l'accusé.

Le témoin obéit et fixe le prévenu : « Le reconnais-tu, ajoute l'accusateur public ?

— Très bien, citoyen accusateur, répond le témoin.

— Combien de fois l'as-tu vu ?

— Trois fois.

A ces mots, le citoyen Passot bondit : « Citoyen président, s'écrie-t-il, je requiers que le témoin soit

Nuars, qui a eu l'obligeance de nous le communiquer. Nous lui avons emprunté plusieurs détails. L'auteur avait été à même de connaître quelques survivants de l'année 1794, époque où eut lieu à Nevers le double drame que nous racontons, et de recueillir de leur bouche des renseignements précieux. Toutefois, son récit se trouve en contradiction, sur plusieurs points importants, avec la réalité des faits, en sorte qu'il ne doit pas être accepté sans réserve. C'est ainsi qu'il fait se rencontrer dans la prison de Nevers dom Levacq et l'abbé Rotier, alors que le premier était déjà guillotiné depuis un mois, et qu'il prétend que leur condamnation eut lieu le même jour et leur exécution à un jour d'intervalle.

Ils se sont rencontrés dans la maison d'arrêt de Corbigny et non dans la prison de Nevers ; c'est peut-être là ce qui a donné naissance à la confusion faite par l auteur.

arrêté sur-le-champ et conduit à la maison d'arrêt, et qu'immédiatement le tribunal prononce contre lui la peine portée par la loi contre les faux témoins ».

L'accusateur public avait cru constater dans la dernière déposition du témoin une contradiction avec la précédente ; c'est ce qui avait excité son indignation et l'avait déterminé à réclamer à l'égard de celui-ci la sévérité du tribunal.

Alors, le témoin avec beaucoup de calme : « Pourquoi cela, citoyen accusateur public ? » — « Parce que, répond celui-ci d'un air courroucé en s'adressant au président, parce que dans la première audience, le témoin a dit avoir vu l'accusé une fois ; aujourd'hui, il vous dit trois fois. Je persiste ». — « Je savais la précision qu'avec toi je devais apporter dans mes paroles, réplique le témoin, regardant bien en face l'accusateur. J'ai dit que j'avais vu l'accusé une fois avant de venir ici. Ce jour-là, ne m'as-tu pas dit de le fixer ? Je l'ai fixé. Aujourd'hui, tu m'adresses la même invitation. Cela ne fait-il pas trois fois ? »

Cette spirituelle riposte provoqua dans l'auditoire un murmure approbateur que le président s'empressa de réprimer. On passa à l'audition des autres témoins. Ceux-ci crurent qu'il en résulterait un danger pour eux s'ils ne chargeaient pas le prévenu. Le premier ayant déposé de façon à l'incriminer, les autres se bornèrent, à quelques variantes près, à répéter la même formule d'accusation. Ils cherchèrent, plus tard, à apaiser les reproches de leur conscience et à se disculper, en disant que l'accusé n'aurait toujours pas manqué d'être condamné, quelle qu'eût été leur déposition. Mais ce fut en vain : le mépris public s'attacha à eux, comme la robe de Nessus, et les suivit partout.

Lors de l'enquête qui précéda le procès, deux des témoins, à nous déjà connus, les deux com-

pères qui avaient acquis en commun l'abbaye du Réconfort, les citoyens Lavaut et Bardet, avaient porté dans leur déposition un tel acharnement, que l'administration du district de Corbigny crut devoir ouvrir une instruction contre eux, en raison de « l'espèce de passion et de l'indécence de leur déposition (1) ». L'agent national près l'administration municipale de Nevers, le farouche Callot, écrivait, à leur sujet, au district de Corbigny : « S'ils sont bons républicains, ils ne doivent pas être privés plus longtemps de la liberté ; mais, s'ils sont suspects, vous devez les démasquer ». Sous la plume et dans la pensée de l'agent national, le mot « suspect » était synonyme d' « aristocrate ». Nous avons reproduit le certificat du comité de surveillance de Saizy attestant que les deux inculpés étaient de « bons sans-culottes », ce qui valait encore mieux que d'être seulement de « bons républicains ». En conséquence, l'affaire n'eut, pour eux, aucune suite fâcheuse.

Dom Levacq fut déclaré coupable par le jury et condamné à la peine de mort. La sentence fut rendue le 9 germinal an II (29 mars 1794). Elle était irrévocable, la loi interdisant au condamné tout appel à une autre juridiction. Un second arrêté de Lefiot, postérieur de dix jours au premier, statuait qu'en cas de condamnation, l'exécution aurait lieu au chef-lieu du département. Elle eut donc lieu à Nevers. De son côté, le jury, dans le prononcé du jugement, spécifia que ce serait « dans les vingt-quatre heures », et « sur la place Brutus », ci-devant place Ducale.

Quant au jugement lui-même, on en fit imprimer

(1) *Bulletin de la Société nivernaise*, 3e série, t. IV, p. 249.

et tirer deux cents exemplaires, destinés à être affichés dans l'étendue du département (1).

Le président du tribunal criminel qui condamna le prêtre Levacq était le citoyen Guiller, dit Guiller-Montchamois. Avant 1789, il se faisait appeler, à Paris, marquis de Montchamois ; il devint, dans la suite, un fervent adepte de la Révolution, et, à l'époque où eut lieu l'épisode sanglant que nous racontons, c'était un terroriste forcené. Il exerçait les fonctions de membre du directoire du département en même temps que celles de président du tribunal criminel de Nevers.

Pendant la courte période de calme relatif qui suivit la chute de Robespierre, les administrations de chaque département avaient reçu ordre de rechercher et d'arrêter les citoyens qui s'étaient signalés comme terroristes. Les administrateurs du directoire du département de la Nièvre dénoncèrent le citoyen Guiller. Le rapport qui le concerne est très sévère. Il y est accusé de s'être « signalé, depuis la Révolution, par l'immoralité de sa conduite, ses principes sanguinaires, ses liaisons intimes avec Chaumette (2), Collot d'Herbois, Laplanche, Fouché et autres chefs ou suppôts de la faction qui a opprimé la France et dont il était un des principaux agents dans le département » ; de s'être « montré le bas valet des représentants

(1) Le texte du jugement se trouve aux archives du greffe de Nevers ; il a été publié dans le *Bulletin de la Société nivernaise*, t. VI de la 2e série.

(2) Chaumette, qui devint procureur de la Commune de Paris, était né à Nevers où son père exerçait la profession de cordonnier. — Collot d'Herbois, Laplanche et Fouché avaient été envoyés en mission dans la Nièvre et s'y étaient signalés par toutes sortes d'excès.

Collot d'Herbois et Laplanche, en leur dénonçant ses collègues du directoire du département qui ne partageaient pas ses opinions » ; d'avoir « manifesté les principes les plus sanguinaires dans toutes les motions faites par lui à la Société populaire de Nevers, dont il était un des principaux meneurs ». Autre reproche plus grave encore : on l'accuse d'abuser de ses fonctions de juge en les faisant servir à ses passions politiques. Ce reproche est ainsi formulé dans le rapport en question : « Dans le temps qu'il était président du tribunal criminel du département, il a cherché à influencer les jurés pour faire périr les innocents, et il y est parvenu par la perfidie de son résumé dans l'affaire du prêtre Levacq, dont l'innocence a été reconnue le jour même de l'exécution (1) ».

De quelle façon l'innocence du malheureux Levacq fut-elle reconnue ? Le rapport ne le dit pas. Peut-être par l'aveu des témoins qui, pour se laver de leur déposition, rejetèrent l'un sur l'autre la responsabilité de la condamnation, s'accusant réciproquement — et justement, cette fois — après avoir accusé injustement celui qui n'était pas coupable ; l'iniquité se confond souvent elle-même. Quoi qu'il en soit, il semble bien avéré que la première condamnation à mort, pour crimes politiques, prononcée par le tribunal criminel de Nevers fut celle d'un innocent. Comment en douter quand le fait est rapporté, comme étant de notoriété publique, par la première administration du département, dans un document officiel, et cela, un an à peine après l'événement ?

(*A suivre*) J. CHARRIER.

(1) *Archives départementales*, registres du Directoire ; séance du 26 prairial an III.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT GRIMAUD : *La Race et le Terroir*, anthologie des poètes du clocher. — Mouvement littéraire provincial.

Monsieur le Directeur,

La *Revue du Nivernais* a rendu compte de l'*Anthologie des poètes français* qui vient de paraître à la librairie Delagrave. Je me suis procuré cet ouvrage qui mérite assurément le succès qui l'a accueilli : j'y ai trouvé plaisir et profit. J'ai été fier, pour notre Nivernais, de voir notre pays si brillamment représenté par un poète qui ne le cède à aucun de ses émules et qui, avec moins de modestie et un peu d'ambition, siégerait sans conteste au milieu des Quarante. Je voudrais aujourd'hui — si vous voulez bien m'accorder l'hospitalité de deux ou trois pages — entretenir nos compatriotes d'une autre anthologie, conçue sur un plan différent : j'en ai donné le titre en tête de cet article.

Il ne s'agit plus seulement, comme dans l'anthologie dont nous parlions, de mettre en relief un tout petit nombre de poètes, ceux qui composent l'élite, l'état-major. C'est toute l'histoire du mouvement littéraire provincial qui nous est exposée. « J'apporte, dit M. Albert Grimaud, ma modeste contribution aux efforts de vaillants Français qui veulent donner aux petites patries, que d'aucuns appellent régions, la conscience d'elles-mêmes. J'ai pensé que les poètes, avec leur don de seconde vue et leur langage divin, étaient les plus aptes à incarner l'âme de chacune d'elles, à porter aux cœurs et à y faire éclore la fleur d'amour. Voilà pourquoi j'ai demandé aux meilleurs d'entre eux des poésies exaltatrices de leur race et de leur terroir ». Mais à côté de ces « meilleurs », spécialement étudiés, M. Grimaud cite tous ceux qui ont apporté à l'œuvre leurs efforts et leurs bonnes volontés, tous les jeunes qui surgissent, pleins de promesses et d'espérances. Après plusieurs chapitres préliminaires, — Histoire littéraire de la France, la Vie provinciale, le Midi, — chapitres substantiels que je voudrais citer en entier, M. Grimaud passe en revue chacune de nos provinces : considérations générales, notes biographiques et critiques sur les poètes contemporains, citations nombreuses, puis coup d'œil sur la place que tient la province dans la littérature française depuis la formation de la langue. Ce volume, résultat d'un travail de plusieurs

années, condense toute une bibliothèque en ses 500 pages in-8°. Il est indispensable à quiconque veut connaître le mouvement littéraire de nos provinces.

Je pense que les lecteurs de cette Revue liront avec intérêt les pages que M. Albert Grimaud consacre à notre Nivernais ; je vous prie, avec instance, de reproduire intégralement ma citation :

« Le Nivernais se divise en deux régions bien distinctes : celle du sud et de l'ouest, arrosée par la Loire et la Nièvre, peu accidentée, assez riante et fertile ; celle du nord et de l'est, le Morvan, froide, montagneuse, sauvage, couverte de forêts de chênes ; la première, habitée par une race douce et amène, se livrant surtout au labourage ; la seconde, pays des Morvandiaux, rudes montagnards en sabots, dont la principale occupation consiste dans l'exploitation des bois.

» Les habitants de cette province, tout entiers à leurs travaux agricoles et industriels, sont d'une indifférence, d'une inaptitude désespérantes pour les choses de l'esprit. Malgré cela, un grand poète, faisant délibérément le sacrifice de la gloire et des honneurs qui l'attendaient au dehors, a eu le courage, peut-être la sagesse, d'ensevelir ses jours en un coin perdu du Nivernais :

Nivernais, mon berceau, je ne t'ai pas quitté.
Je t'ai sacrifié plus d'un bien qu'on envie
Et t'ai fait l'abandon du meilleur de ma vie.

» Ce rêveur, cette âme simple, ce poète ennemi du tapage et de la réclame s'appelle Achille Millien ».

(*Pour abréger, nous supprimons ici une demi-page consacrée à notre directeur. L'auteur continue*) :

« Millien est l'incarnation accomplie du poète du clocher. Il a chanté son coin de terre, il en a dégagé la poésie intime en des vers admirables, colorés, émus, sincères, descriptifs, imprégnés des parfums agrestes les plus suaves : parfums des bois et de la lande, parfums des fleurs sauvages, parfums montant en vapeurs de la glèbe nivernaise lorsque que la charrue laboure ses flancs féconds. La liste est longue des ouvrages que ce maître « naturiste » a composés pour le plus grand bien et la plus grande gloire de son Nivernais : *la Moisson* (1860) ; *Chants agrestes* (1862) ; les *Poèmes de la nuit* (1863), couronné par l'Académie française ; *Musettes et clairons* (1866) ; *Légendes d'aujourd'hui* (1870) ; *Voix des ruines* (1873), inspiré par les douleurs de la

patrie vaincue, est mis hors de concours par l'Académie ; *Poèmes et sonnets* (1879), qui aurait été couronné si Millien ne s'était généreusement effacé devant la candidature du poète canadien Louis Fréchette ; *Chez nous* (1896), couronné par l'Académie française ; *Aux champs et au foyer* (1900). Achille Millien recueille activement les chansons, les légendes, tout ce qui peut intéresser le folk-lore de sa province ; en attendant de publier ces richesses, il en a donné des extraits dans deux plaquettes : *Etrennes nivernaises*. Ajoutons enfin que ce laborieux a cherché à secouer l'apathie de ses compatriotes en fondant, en 1896, la *Revue du Nivernais*, qu'il rédige en collaboration avec des écrivains du cru. Cette revue a provoqué une émulation salutaire et déterminé une éclosion poétique sur laquelle on peut fonder quelques espérances.

» En dehors des jeunes poètes d'avenir Fernand Richard et Henri Bachelin, qui n'ont encore publié que des vers épars (1), le Parnasse nivernais, au sommet duquel trône Achille Millien, compte quelques amants de la muse : les déracinés Louis Boulé, Théoph. Franchy et Paul Ouagne ; et parmi les racinés : l'abbé Félix Chaventon, Morvandiau authentique, auteur d'un recueil sans prétention, *En Morvand* (1898) où est décrite la physionomie exacte d'un des pays les plus curieux, les plus pittoresques de France ; L.-M. Poussereau, né le 21 septembre 1855, à Biches, qui a écrit des poésies locales d'allure simple, fraîche et gracieuse, dont quelques-unes ont été réunies en plaquettes (*Essais poétiques*) et qui a publié une *Histoire de Decize et de ses environs*, ainsi qu'une *Histoire des comtes et des ducs de Nevers* ; Louis Oppepin, né le 7 février 1831, à Varzy, poète officiel de la ville de Nevers, auteur de nombreuses brochures et d'un volume de vers : *Brises du soir* ».

Suit une page sur « les Nivernais dans la littérature française » depuis Adam-Billaut. Dix noms seulement sont cités.

Cet ouvrage est vraiment, comme le dit l'auteur dans sa préface, un monument filial élevé à la gloire des petites patries et de la grande France. Il vient à son heure pour vivifier chez les Français l'amour patrial et pour stimuler le mouvement de rénovation littéraire et artistique qui se dessine en nos diverses provinces ou régions. J'ai pensé qu'il méritait grandement d'être recommandé aux lecteurs de la *Revue du Nivernais*.

L. COQUARD.

(1) Ils ont, depuis, publié des volumes remarqués. (L. D.).

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

PÉRIODE IMPÉRIALE — ANECDOTES

L'Empire absorba complètement l'esprit de nos populations amognonnes, malgré les lourdes charges imposées sans cesse pour les besoins de la défense du sol français contre l'étranger, la réédification de l'édifice social très endommagé par les révolutionnaires terroristes, et enfin, quoiqu'on puisse dire, pour la conservation des grands principes de la Révolution, dont il était lui-même issu. Sans doute, ces incessants appels d'hommes et d'argent, auxquels ces populations devaient prendre part, assombrissaient leurs nouveaux horizons, mais, avant tout, elles étaient patriotes, et c'est franchement qu'elles donnaient leurs fils et leurs économies pour le maintien de l'ordre et de la liberté. Se sentir libre est si bon ; et le nouveau gouvernement leur donnait satisfaction sur ce point, avec une liberté peut-être relative, mais encore une liberté qu'elles n'avaient connue qu'en rêve depuis 1789. Et puis, les victoires et la prudente administration de Bonaparte, pendant le Directoire et le Consulat, avaient valu à l'empereur la confiance qu'elles lui manifestaient sans réserve et ostensiblement. Le nom seul de Napoléon suffisait à les hypnotiser littéralement, jusque dans leurs chaumières les plus isolées. Il faut avoir vécu avec les dernières générations du temps pour s'en convaincre, à en juger par le souvenir brûlant qu'elles avaient conservé du « grand homme ». Et c'est judicieusement que Béranger a chanté : — on dirait pour les Amognes —

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps.
L'humble toit dans cinquante ans,
Ne connaîtra plus d'autre histoire.

L'armée surtout, avait eu Napoléon en vénération ; et, pourtant, ses plus illustres soldats étaient sortis, presque tous, des phalanges républicaines de la Révolution. J'ai connu quelques-uns de ces « vieux de la vieille », glorieuses épaves des grands jours du « soleil de l'Empire », et j'aimais à entendre raconter leurs aventures à travers l'Europe avec leur « petit caporal » : « La présence de notre empereur, disaient ils, nous valait mieux, un jour de bataille, pour la victoire, que tout un

régiment en réserve. Elle nous enflammait à ce point d'aller nous faire casser la figure, comme s'il s'était agi d'aller embrasser une jolie femme ». Et ils ne devaient guère exagérer, à en juger par les glorieuses cicatrices que les baïonnettes ennemies avaient gravées, et que l'on voyait encore, sur leurs expressifs visages parcheminés. Ils se plaisaient aussi quelquefois à narrer, dans un sourire, pâle reflet d'un sourire de vingt ans, quelques-unes de leurs petites fredaines où il était démontré que le gracieux et cosmopolite Cupidon les avait tirés d'embarras, plus d'une fois, alors que la gamelle était vide et le lit dressé à la « belle étoile ». Mais c'était rare que chacune de leurs narrations n'eût point, comme entr'acte, quelques larmes versées au ressouvenir du vieil empereur. Parfois, ils poussaient même à l'extrême leurs respectables sentiments jusqu'à en changer le caractère. En voici un exemple : un jour, l'un de ces braves, un ancien officier, je crois me souvenir, aussi honnête citoyen qu'il avait dû être bon soldat, et qui avait suivi le « grand homme » un peu partout, recevait la visite ordinaire de son curé. Quoiqu'il fût passablement endurci à l'endroit religion, il aimait la société de ce prêtre qui, lui-même, n'était plus jeune et point exagéré. Donc, le vieux soldat et le vieux curé vivaient en bons amis, à condition, toutefois, de n'aborder point trop souvent la question de la religion pratique. Un jour, dis-je, une circonstance amena inopinément la conversation sur ce chapitre : « Moi, monsieur le curé, jamais je ne me confesserai », dit solennellement le vieux militaire. « Je crois peut-être en Dieu, mais c'est tout ». — Et pourtant, répliqua le curé, vous aviez une confiance absolue en votre empereur, vous aimiez même à l'imiter dans ses actes de la vie privée, et vos paroles ressemblent ici à une restriction. — En quoi, s'il vous plaît, monsieur le curé, repartit avec humeur le vieil officier ? — En cela que Napoléon, à Sainte-Hélène, est mort en bon chrétien. — Vous pourriez me le jurer, monsieur le curé ? — Oui certes ! — Eh ! bien, alors... moi... aussi je mourrai en bon chrétien. Et le « vieux brave » tint parole.

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

LES DAMES

DAME DE CŒUR (*Judith*)

La dame de cœur, c'est l'amour malin,
Notre maître à tous, le mien et le vôtre.
Le bâton doré qu'elle a dans la main
Sceptre par un bout, est marotte à l'autre.

L'amour à chacun fait perdre la tête,
C'est pourquoi Judith, la chose est parfaite,
Est celle qu'on prend, par un sens moqueur,
Pour représenter la dame de cœur.

DAME DE PIQUE (*Pallas*)

La dame de pique a ce bel emblême :
L'honneur ! Des humains, sublime vertu !
Ornez votre front de son diadème :
Que nous reste-t-il, quand on l'a perdu !

« L'honneur, un vain mot » — disent les sceptiques,
« Jouir, c'est le but ». — O subtils poisons !
Mensonges affreux ! Allez, gens cyniques,
Je garde l'honneur... Gardez vos raisons !

DAME DE TRÈFLE (*Argent*)

La dame de trèfle est signe d'argent,
Son sceptre est la clef ouvrant toutes portes,
C'est le grand moteur, le puissant agent ;
Toujours ses raisons seront les plus fortes !

Argent ! ô tyran ! fier dispensateur
De tous les biens, devant toi tout s'efface :
Conscience, esprit, dignité, honneur,
Amour !... Saluez, c'est l'argent qui passe.

DAME DE CARREAU (*Rachel*)

Dame de carreau, c'est la fausseté
Et la trahison, sentiment cruel.
Pourquoi donc a-t-on pris en vérité,
Pour l'identifier, la pauvre Rachel !

Quand Rachel rendit Jacob heureux père,
Le bon vieux avait bien près de cent ans !
A cet âge !... encor ! — L'étrange mystère !
Aurait-elle alors ?... Suffit ! Je m'entends !

AMÉDÉE HUARD.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

A. CARLIER, *Fabliaux*, précédés d'une étude sur le fabliau et la poésie de demain, par Florian Parmentier. — Un vol. de plus de 200 pages, — édition de l'*Impulsionnisme*, rue Fontaine, 17, — 3 fr.

Voici un recueil qui a pu s'affranchir de toute modernité et qui se lit fort agréablement à notre époque de poésie raffinée, quintessenciée, symbolique, etc. Ce vers facile, clair et léger ; cette bonhomie gauloise nous reportent au temps o u La Fontaine rimait avec autant d'esprit que de malice ses fables et ses contes. M. Carlier est de bonne race française, quoiqu'habitant l'Angleterre depuis longtemps. Il renoue la chaîne brisée de la tradition nationale ; il se fait l'héritier des vieux auteurs de nos fabliaux, ainsi que le fait remarquer M. Florian Parmentier dans une savante introduction. Ces petits contes rimés sans effort apparent, coulant comme eau de roche, constituent une lecture gaie, saine et reposante.

LOUIS HERVELON, *Le long des sentes*. — Léotard, éd., à Clermont-l'Hérault.

Poésie simple, sincère, émue. Inspirations cueillies en pleine nature. Croquis de paysages, rêveries, souvenirs, exprimés en vers faciles. Nos lecteurs pourront bientôt juger du talent de M. Hervelon.

Bibliographie des Chants populaires français, par DE BEAUREPAIRE-FROMENT (Paris, édition de la *Revue du Traditionnisme*, 60, quai des Orfèvres, Ier ; 1 fr. 50).

On sait que chez de Beaurepaire-Froment, l'écrivain à la forte personnalité se double d'un érudit. Nous n'avons pas en France de bibliographie générale traditionniste. Beaurepaire-Froment vient de combler cette lacune, en ce qui concerne les chansons populaires. La très sérieuse *Bibliographie des Chants populaires français*, qu'il nous donne, est indispensable aux érudits, aux lettrés, aux artistes, aux curieux, à tous ceux qu'intéressent nos merveilleuses chansons populaires.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Notre excellent collaborateur, Edouard Achard, est nommé officier d'académie, en qualité de chef du service de la rédaction de l' « Annuaire Didot », et sur la demande adressée par le directeur, au nom de tout le personnel. Edouard Achard, qui prend sa retraite, revient se fixer chez nous.

⁂ Le Groupe artistique du Nivernais a clos son exposition, le 14 avril, par une conférence de M. G. Montagnon sur la faïence de Nevers. Personne, mieux que lui, ne pouvait en parler, soit historiquement, soit pratiquement. La conférence a été suivie d'une nouvelle audition musicale, qui a valu à Mme Mohler, à M. et Mme Fischer les applaudissements des auditeurs enchantés.

⁂ Le lundi de Pâques, à Prémery, par les soins de MM. Henry Ferrier et Léopold Charpentier, conférence de M. Jean Locquin sur les *Pitiés* de Saint-Pierre et de Prémery. Le jeune conférencier a vivement intéressé son auditoire en faisant valoir les qualités de ces deux groupes. L'un, celui de Saint-Pierre, a pour caractère dominant un « réalisme modéré, contenu, d'une élégante et vivante sincérité ». L'autre

« appartient tout entier à l'art français gothique... C'est un produit de notre terroir ». — Et presque un chef-d'œuvre.

*** Décès, le 28 mars, de M. Garban, inspecteur d'académie honoraire, né en 1839. A ses obsèques, discours ému de M. Maurellet, inspecteur d'académie. qui rappela la vie de probité, de bienveillance et de justice du défunt. — Le 10 avril, obsèques, à Varennes-les-Nevers, de M. l'abbé Picot, né en 1846, qui fut pendant trente-cinq ans professeur au petit séminaire de Pignelin. M. le vicaire général Garnier, en une émouvante allocution, parla de ce maître excellent, modeste, dévoué, à l'âme délicate et tendre, à l'esprit fin et distingué. M. l'abbé Picot, remarquablement lettré et érudit, écrivait des vers charmants dans la forme la plus purement classique

*** Société nivernaise des lettres, sciences et arts. — Séance de mars : M. Duminy : L'Extinction de la Mendicité à La Charité au XVIIIe siècle. — M. Trameçon : Note sur un gâteau des Rois au XVIe siècle ; compte rendu d'une fête républicaine célébrée le 30 ventôse an XI à Sauvigny. — M. P. Meunier : Inventaire (le 28 septembre 1617) des meubles, marchandises, etc., délaissés par Auguste Corade, faïencier.

*** Société scientifique et artistique de Clamecy, assemblée générale. — Lecture de M. Mynard : La Vie clamecycoise au XVIIIe siècle. — M. Soittoux : Les Fouilles du tumulus de Moulot.

*** La Fédération des sociétés provinciales (5, rue Las-Cases) organise un Congrès pour les 10, 11 et 12 mai. La commission, présidée par M. Charles-Brun, répand un questionnaire, dont voici les titres : Causes de l'émigration à Paris ; État des émigrés ; Conséquences de l'émigration ; Rapatriement, rôle de la Fédération. — Lui adresser tous documents sur ce sujet. — Prix de la participation au Congrès : 5 fr.

*** Vient de paraître sous ce titre : *Heures de Rêve*, un nouveau recueil (poésies et monologues) de notre excellente collaboratrice Mme Eugénie Casanova. Nous ne pouvons, aujourd'hui, que l'annoncer.

*** M. René de Lespinasse a réuni en un beau volume (chez Ropiteau, place Guy-Coquille) son utile et intéressante étude, dont nos lecteurs ont eu la primeur : *Almanachs nivernais ;* répertoire à consulter en toute occasion, où se trouve consignée la vie d'autrefois.

*** Nouvelle et utile publication : *Bulletin de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels et de prévoyance de la Nièvre.* — Trimestriel, un an : 0 fr. 75, rue des Merciers, 2, Nevers.

*** Le poète Louis Chollet, l'auteur des *Chants de révolte*, dont nous avons entretenu nos lecteurs, publie, chez Lemerre, un nouveau volume, sous un bien joli titre : *Reflets sur la route*. Nous en reparlerons.

*** « Ma Revue ». — Nous recommandons cette nouvelle publication de 28 pages, hebdomadaire, illustrée, avec musique, saynètes, monologues, etc., « Ma Revue », dont la rédaction est très variée, peut être lue par tout le monde. Elle rembourse, par deux primes gratuites, le prix de l'abonnement : 5 fr. par an. — Bureaux, rue du Faubourg-Montmartre, 15, Paris.

L. D.

Le Directeur-Gérant, Achille Millien.

Nevers, Imp. G. Vallière.

EN AUTO

UEL est l'amateur d'automobilisme qui puisse se vanter d'ignorer la panne ? Moi, qui ne suis pas un fervent de ce sport, j'en ai connu les affres un certain jour d'automne, où, accompagné de mon cousin le docteur R..., chez lequel je passais mon congé annuel, je parcourais sur sa « Richard-Brasier » la partie la plus boisée du Morvan. Le léger brouillard qui, lors de notre départ, estompait les contours indécis des maisons semées sur notre route, se changea bientôt en pluie diluvienne, et c'est au plus fort de l'averse, à distance d'au moins trois kilomètres du village le plus proche, qu'un des pneus d'arrière éclata. Sains et saufs, nous essayâmes stoïquement de réparer le dommage, le résultat fut médiocre, les pneus de rechange nous faisant défaut, et nous commencions à envisager les diverses solutions acceptables en l'occurrence, quand le trot d'un cheval attelé se fit entendre. Du chemin de traverse débouchait une charrette, recouverte d'une bâche tendue sur des cerceaux ; un marchand de fromages du pays, dont l'odeur « *sui generis* » se répandait dans l'atmosphère, dirigeait son attelage en sifflotant. A nos explications, le bonhomme demeura perplexe, ses affaires l'appelant dans une direction opposée à la nôtre ; cependant, après réflexion, il nous proposa de nous mettre à l'abri, chez un garde-chasse, à moitié chemin du village. Notre acceptation n'était pas douteuse, et bientôt,

juchés sur la charrette remorquant notre machine en détresse, nous atteignîmes l'abri en question.

Si hospitalière que fut la maison, nous ne tardâmes pas, néanmoins, tandis que, revêtus des habits du garde, nous regardions les nôtres sécher devant un grand feu, à creuser de nouveau le dilemne d'un prompt retour au logis, mais les projets les mieux élaborés, s'écroulaient devant les difficultés matérielles signalées par nos hôtes, et la nuit étant venue, la pluie redoublant d'intensité, nous dûmes convenir avec eux, que le seul parti à prendre était d'attendre au lendemain pour découvrir un moyen de transport.

La femme du garde, en dépit d'un embonpoint excessif décélant l'espoir d'une maternité prochaine, eut tôt fait de préparer un dîner appétissant, et de garnir de draps blancs le lit de la chambre du premier étage. Nous y goûtions un repos bien gagné quand, au milieu de la nuit, un coup frappé à la porte, nous réveilla en sursaut : le garde, tout ému, venait demander au docteur d'assister sa femme, dans une crise pénible, survenue prématurément, et dont le résultat fut, que le lendemain, au moment où je me disposais à enfourcher la bécane de notre hôte pour explorer les environs, à la recherche des secours nécessaires à notre rapatriement, on me montra un paquet de futaine grise duquel émergeait une petite figure cramoisie, criblée de rides, l'ensemble représentant, me dit-on, un gars bien constitué, affirmant déjà de toute la force de ses poumons, ses droits à la vie et à la souffrance.

La jeune femme souriait, toute blanche sur ses oreillers; elle me fit signe d'approcher, tandis que, légèrement embarrassé, le mari tordait sa casquette entre ses doigts. Je compris que ces braves gens avaient quelque chose à me demander ; ce fut la mère qui parla :

— Si vous vouliez, me dit-elle, être son parrain, un officier, cela lui porterait bonheur, et l'on tâcherait de vous trouver une jolie commère !

Un refus eût été cruel, j'acceptai donc ce qu'au fond je considérais comme une corvée ; et la cérémonie fut fixée à quinzaine.

Le rendez-vous me trouva exact, mais d'humeur assez fâcheuse, le docteur n'ayant pu m'accompagner ; et il ne fallut rien moins que le joli spectacle qui s'offrait à ma vue, pour ramener la sérénité à mon front.

Sur le seuil de la maison, empruntant aux pampres de la vigne-vierge un cadre délicieux, une svelte jeune fille, au fin profil de camée, dodelinait mon filleul, dont le petit visage devenu lisse et légèrement rosé, voisinait avec un nuage de mousseline blanche enrubanné de satin bleu-ciel. Les présentations faites, le tribut d'admiration payé au nouveau-né, ce qui ravit d'aise les parents, il devint nécessaire de hâter les préparatifs de la cérémonie. Une brave femme, vêtue du costume local, s'installa avec le nourrisson dans le fond de la voiture venue du château; la marraine, dont la légère mousse blonde des cheveux, s'échappait indisciplinée, d'un grand chapeau ombragé de plumes blanches, prit place près d'elle, le père et moi vis-à-vis, tandis qu'à la fenêtre, la jeune mère, une larme au bord des cils, nous adressait un geste d'adieu.

En ce moment, mon esprit s'essayait à déchiffrer une énigme; tout ce que j'avais vu jusqu'ici du beau sexe de la race morvandelle, ne m'avait pas préparé à la vision de la gracieuse enfant que le sort m'octroyait pour commère.

La plus élégante des Parisiennes, n'eut pas renié la coupe seyante de son costume de drap blanc, et beaucoup eussent envié le charme émanant de sa personne; heureusement, le garde devenu loquace, m'apprit dans la conversation que Mlle Thérèse, nièce du châtelain dont il surveillait la propriété, était une gentille Tourangelle, en villégiature chez son oncle.

La réception du sacrement se passa sans incident; seule, à la récitation du *Credo*, ma mémoire subit un rude assaut, dont néanmoins elle sortit victorieuse. A notre départ de l'église, le pourboire aidant, les cloches sonnèrent à toutes volées; une grêle de dragées et de menue monnaie, provoqua un échange de horions parmi la population, et j'aurais eu conscience d'avoir bien accompli ma mission si, durant le trajet du retour, je n'avais constaté une préoccupation évidente chez la sage-femme et le père de l'enfant.

A peine étions-nous descendus de voiture, que Mlle Thérèse, tout en jouant négligemment avec l'éventail que je lui avais offert, me fit part de ses remarques à ce sujet : « Peut-être, ajouta-t-elle, ignorant les usages du pays, avons-nous omis un des rites de la cérémonie !

— Le mieux, répondis-je, est de s'en assurer.

Dans ce but, j'allai interroger la matrone :

— Oh ! monsieur, s'exclama-t-elle, c'est bien ennuyeux, vous n'avez pas empêché le bébé de baver ; s'il bave, c'est qu'il aura mal aux dents, ce qui sera bien de la peine pour la mère !

Je restai ahuri ! Mlle Thérèse promit que, le cas échéant, elle lui broderait des bavoirs ; cela ne parut pas satisfaire la brave femme qui, devenant plus explicite, nous affirma que si, lors de la sonnerie des cloches, le parrain avait embrassé la marraine, cette éventualité fâcheuse eût été évitée !

— Mais, demandai-je, est-ce que les cloches ne sonneront plus aujourd'hui ?

— Si, à l'Angelus.

— Eh bien, repris-je, effrontément, dans mon pays, c'est à l'Angelus que cet acte s'accomplit !

La marraine n'ayant pas protesté, je conclus à son consentement, et tout en dégustant à ses côtés la collation préparée en notre honneur, mon oreille aux aguets, essayait de percevoir la sonnerie si désirée.

Elle nous parvint enfin, atténuée par la distance, et mes lèvres tremblantes effleurèrent dévotieusement le front de la jeune fille. Je crois bien que le petit dieu malin se jeta au travers de ce baiser et me couvrit de sa protection, car le mois suivant, mon service m'appelait au camp du Ruchard, près de Tours.

Je revis souvent par la suite ma jolie commère du Morvan, je me fis présenter à sa famille, et avant l'année écoulée, assistés de mon cousin le docteur et du père de notre filleul, premiers artisans de notre bonheur, nous échangions devant l'autel le doux serment qui nous lie.

M. Huard.

TRIOLETS ROMANTIQUES

A la mémoire d'Alfred des Essarts.

Dans les vieux châteaux légendaires,
Des ombres se croisent, la nuit.
Plus sveltes que des bayadères,
Dans les vieux châteaux légendaires,
O lune, tu les considères,
De pièce en pièce, errant sans bruit.
Dans les vieux châteaux légendaires,
Des ombres se croisent, la nuit.

Ce sont les châtelaines mortes
Qui s'en viennent, à pas discrets ;
Blanches et muettes cohortes,
Ce sont les châtelaines mortes
Qui viennent entr'ouvrir les portes
Des salons où sont leurs portraits...
Ce sont les châtelaines mortes
Qui s'en viennent, à pas discrets.

Près des lourdes tapisseries,
Elles glissent légèrement ;
Dans les sonores galeries,
Près des lourdes tapisseries
Elles évoquent des féeries,
Tout un lointain enchantement...
Près des lourdes tapisseries,
Elles glissent légèrement.

Le long des corridors immenses,
Elles s'attardent, écoutant.
Le vent leur pleure des romances,
Le long des corridors immenses ;
Jusqu'à l'heure où tu recommences,
Aurore ! descendant, montant,
Le long des corridors immenses,
Elles s'attardent, écoutant.

Dans leurs chambres de mariées,
Elles aiment venir revoir,
Par les vitres coloriées,
Dans leurs chambres de mariées,
Leurs alcôves armoriées,
Qui, pour d'autres, s'ouvrent, le soir.
Dans leurs chambres de mariées,
Elles aiment venir revoir...

Elles descendent les terrasses,
Comme aux anciens après-midis.
Croyant y retrouver leurs traces,
Elles descendent les terrasses,
D'où les seigneurs des vieilles races,
Au parc, les conduisaient jadis.
Elles descendent les terrasses,
Comme aux anciens après-midis.

Ne cherchez pas à les surprendre,
Car elles ne vous diraient rien ;
Leur secret, nul ne doit l'apprendre !
Ne cherchez pas à les surprendre :
Vous ne sentiriez, sans comprendre,
Qu'un frôlement aérien...
Ne cherchez pas à les surprendre,
Car elles ne vous diraient rien.

Dans les vieux châteaux légendaires,
Des ombres se croisent, la nuit.
Plus sveltes que des bayadères,
Dans les vieux châteaux légendaires,
O lune, tu les considères,
De pièce en pièce, errant sans bruit.
Dans les vieux châteaux légendaires,
Des ombres reviennent, la nuit...

1889.

GASTON DE LA SOURCE.

MON PÈRE

Ton beau front se voila d'une tristesse amère,
Quand tu te sus plongé dans une sombre nuit,
Quand tu n'aperçus plus les choses de la terre,
Ni le ciel vaste où l'océan des astres luit.

Mais tu gardas ton cœur de la douleur du doute,
Et pour dorer nos fronts d'une flamme d'espoir,
Malgré qu'au fond de toi ton âme saignât toute,
Tu souriais avec tendresse au bleu du soir.

Chacun traîne sa chaîne en cette triste vie,
Mais la tienne fut lourde, ô père vénéré :
Dans le vide éternel des lumières ravies,
Ce sont des pleurs de sang que tes yeux ont pleurés !

LOUIS HERVELON

JEAN BAFFIER A LA NATIONALE DE 1907

En lançant le terme « Art approprié », que le *Groupe d'émulation artistique du Nivernais*, et je l'en remercie, m'a fait l'agréable surprise d'adopter pour son exposition de mars, continuant avec lui une démonstration commencée à ses Salons précédents, et qui prendra une extension plus grande dans l'avenir, j'avais pris comme exemple initial l'œuvre du maître Jean Baffier, successivement exposée à la Société nationale des Beaux-Arts, depuis la fondation, dans la section des objets d'arts, dûe à son initiative créatrice, et dont il a été élu président cette année. Et quelle application merveilleuse de cet art approprié se dégage des envois de cette section.

Je puis de même prendre motif des morceaux de grande sculpture (cheminées, statues, etc.), du même maître, où le souci de la concordance intime des diverses parties, harmonie de l'ensemble, s'accuse si fortement.

Dans la *Revue des Beaux-Arts*, qui a publié une version plus étendue de mon étude, je citais, de Diderot, le passage suivant qui vient à l'appui de l'appropriation du terme nouveau à la sculpture en critiquant un bas-relief allégorique de la statue de Louis XV, à Reims, œuvre de Pigalle : « Que signifie, dit-il en son style tout brûlant de passion artistique, à côté de ce portefaix étendu sur des ballots, cette femme qui conduit un lion par la crinière ? La femme et l'animal s'en vont du côté du portefaix endormi ; et je suis sûr qu'un enfant s'écrirait : « Maman, cette femme va faire manger ce pauvre homme là, qui dort, par sa bête ». Je ne sais si c'est son dessein, mais cela arrivera si cet homme s'éveille et que cette femme fasse un pas de plus. Pigalle, mon ami, prends ton marteau, brise-moi cette association d'êtres bizarres. Tu veux faire un roi protecteur ; qu'il le soit de l'agriculture, du commerce et de la population. Ton portefaix dormant sur ses ballots, voilà bien le commerce. Abats, de l'autre côté de ton piédestal, un taureau ; qu'un vigoureux habitant des champs se repose entre les cornes de l'animal, et tu auras l'agriculture. Place entre l'un et l'autre une bonne grosse paysanne qui allaite un enfant, et je reconnaîtrai la population. Est-ce que ce n'est pas une belle chose qu'un taureau abattu ? Est-ce que ce n'est pas une belle chose qu'un paysan nu qui se repose ? Est-ce que ce n'est pas une belle chose qu'une paysanne à grands traits et grandes

mamelles ? Est-ce que cette composition n'offrira pas à ton ciseau toutes sortes de natures ? Est-ce que cela ne me touchera pas, ne m'intéressera pas plus que tes figures symboliques ? »

L'image parlante que Diderot eut voulu voir se dessiner sous le ciseau de Pigalle, c'est bien, avant la lettre, de l'art approprié.

Et justement, au Salon de la Nationale de cette année, le maître Jean Baffier nous offre, avec une statue et un buste, des œuvres qui justifient le terme.

La statue, c'est celle de Michel Servet, ce grand savant qui fut brûlé en place publique, sur l'ordre de Calvin, pour avoir soutenu une thèse contraire à celle que ce dernier imposait à ses fanatiques, transformant en crime ce qui ne serait de notre temps qu'un simple délit d'opinion.

Or, l'artiste, au lieu d'indiquer sommairement, comme il est d'usage, un bûcher dont le foyer brûlerait à peine la plante des pieds de la victime, en a fait le thème même du piédestal. Il y a donc bien là un tout complet, ce piédestal s'associant intimement au fait historique représenté par la statue, œuvre supérieure de composition et d'exécution, comme tout ce que conçoit et veut l'auteur (1).

Le second envoi, qui s'impose au même titre, est un buste en marbre : « La Grand'Mère », d'une expression si vive avec son sourire vaillant et le front volontaire s'accentuant par son dessin caractéristique sous le bonnet de dentelle, front que le petit-fils a exalté en un sonnet aux strophes gravées sur le socle qui s'approprie à la figure personnifiée. En marbre vert veiné, ce socle dit, en effet, par ses motifs décoratifs en cuivre rehaussé d'or, que la vénérable aïeule fut une manufacturière de haute valeur dans l'industrie linière. De chaque côté du socle, des bas-reliefs finement modelés rappellent les paysages du Nord aux légères ondulations avec leurs plantations de lin, richesse de la région. Le long des frises courent de même la plante avec sa fleur. Et tout parle à l'esprit.

Voilà donc bien, au point de vue sculptural, de l'art approprié au premier chef, et par le maître dont la pensée et l'œuvre savent le mieux l'exprimer.

EDOUARD ACHARD.

(1) La statue est exécutée dans la matière définitive, le marbre, et le piédestal, dont seule la maquette est exposée, sera en pierre de Lorraine.

DEUX PRÊTRES GUILLOTINÉS A NEVERS

SOUS LA TERREUR (*Suite*)

Donc, à l'audience du 9 germinal an II, s'il y eut un criminel, ce fut, non le condamné Levacq, mais le président Guiller, et si un nom mérite d'être cloué au pilori de l'histoire, c'est celui de ce dernier. Il ne serait pas surprenant que l'inique sentence provoquée par la scélératesse de cet homme ait pesé sur sa vie tout entière et que celle-ci ait été empoisonnée par ce souvenir importun.

Condamné le 29 mars, comme il vient d'être dit, dom Levacq fut exécuté le lendemain. Quand sa tête fut tombée sous le tranchant de la guillotine, le bourreau, voulant faire le plaisant et divertir les spectateurs aux dépens du supplicié, la prit dans ses mains et la montra à la foule; après quoi, il s'empressa de fouiller celui qu'il venait d'exécuter et ayant retiré de la poche de son habit une tabatière, il la présenta aux personnes présentes, en leur disant, sur un ton de déchirante ironie : « Prenez, régalons-nous du tabac de prêtre (1) ». On prétend même que,

(1) *Registre paroissial* de Monceaux-le-Comte. Ce fait est confirmé par d'autres témoignages contemporains. Nous citerons celui de M. l'abbé Cassiat, originaire de Nevers, décédé en 1868, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, qui l'a souvent raconté. Son témoignage mérite d'autant plus de créance que c'est celui d'un témoin oculaire : M. Cassiat, alors âgé de dix-huit ans, assistait à l'exécution.

Voici ce que nous lisons dans une note rédigée, il y a environ un demi-siècle, par M. l'abbé Gauthé, ancien curé de Varennes-les-Narcy :

« M. l'abbé Cassiat, de Nevers, actuellement existant (1860), se rappelle avoir vu, sur la place Ducale (alors place Brutus), le bourreau fouiller Levacq, dont la tête venait de tomber sous le fer de la guillotine, lui prendre sa tabatière et la présenter avec une joie sauvage à ceux qui l'entouraient en disant : « Prenez, régalons-nous du tabac de prêtre ». (*Archives de la paroisse* de Varennes-les-Narcy).

*

poussant plus loin encore le cynisme, il en aurait introduit dans les narines de la victime.

La légende se greffa, à son tour, sur l'histoire. On raconte que l'ancien juge de paix du canton de Monceaux-le-Comte, le citoyen Mathias qui, dans l'enquête relative au procès Levacq, avait conclu à la culpabilité de ce dernier, croyait voir, chaque soir, après le coucher du soleil, un corps humain, décapité et sanglant, s'attacher à ses pas et le suivre en tout lieu. Ce qui est certain, c'est que cet homme termina son existence misérablement. Avec la chute du régime de la Terreur finit la puissance du citoyen Mathias. Méprisé de tout le monde, rejeté de partout, il tomba dans une extrême indigence. Un beau jour, on le trouva mort dans son lit (1).

II

Le second ecclésiastique guillotiné à Nevers s'appelait Hugues Rotier. Né à Beaune (Côte-d'Or), en 1741, il était, depuis vingt-quatre ans, curé de Teigny et desservant de la succursale de Vignol. Il avait prêté le serment à la Constitution civile du clergé.

En vertu d'un arrêté, daté du 24 germinal an II (13 avril 1794), du représentant du peuple Noël Pointe, qui avait succédé dans la Nièvre à Lefiot, il fut traduit devant le tribunal criminel de Nevers, appelé à le juger *révolutionnairement*. Il avait été dénoncé une première fois au district de Clamecy. La dénonciation émanait d'un citoyen de La Maison-Dieu qui l'avait rédigée d'après les témoignages et avec la connivence de quelques habitants des paroisses de Teigny et de Vignol, ennemis personnels du curé Rotier. Si la plainte avait été adressée directement

(1) *Registres paroissiaux* de Monceaux et de Saizy.

au district de Corbigny, il y a tout lieu de croire qu'elle n'aurait pas eu de suite ; les membres de cette administration étant, par principe, opposés aux idées de violence, n'en auraient vraisemblablement pas tenu compte. Ses dénonciateurs le savaient ; c'est pourquoi ils s'arrangèrent de façon à en saisir les administrateurs du district de Clamecy, réputés — non sans raison — pour être animés du plus pur jacobinisme. Comme on le voit, l'intention était des plus perfides. Cette tactique échoua cependant, comme nous le verrons bientôt. Le district de Clamecy transmit la dénonciation à celui de Corbigny, dont ressortissait la commune de Teigny.

Il y était dit que le curé de cette paroisse « tenait des discours tendant à fanatiser les esprits des communes limitrophes de son habitation et dépendantes dudit district de Clamecy ». En insérant la plainte au registre de ses délibérations, l'administration du district de Corbigny ne put s'empêcher d'exprimer, avec une certaine humeur, son étonnement. Elle déclara qu'elle « n'avait pas été instruite des discours inciviques dont le curé de Teigny était suspecté par l'administration du district de Clamecy, bien qu'un de ses membres demeurât dans une commune assez voisine de Teigny » ; elle ajoutait qu'« aucune dénonciation ni plainte n'avait été portée par la municipalité de Teigny, ni par aucun citoyen » de cette commune (1).

Nonobstant ces motifs, et se basant sur ce que « les esprits pourraient d'autant plus s'égarer que les propos émaneraient d'un prêtre qui, en apparence, avait satisfait à la loi du serment », le directoire du district de

(1) *Archives départementales*, registres du district de Corbigny. Séance du 25 mars 1793.

Corbigny autorisait le procureur général du département à dénoncer à l'accusateur public le curé de Teigny.

C'est le 25 mars 1793 que le district de Corbigny insérait, au registre de ses délibérations, la plainte dont il venait d'être saisi par celui de Clamecy. L'abbé Rotier en fut informé presque aussitôt. Sans plus tarder, il se mit en mesure de parer le danger. Le 31 mars, nous le voyons solliciter de la municipalité de Teigny un certificat de civisme. Il lui fut délivré à l'unanimité des membres, malgré les dissentiments politiques qui existaient entre ceux-ci et le curé. Ce certificat était ainsi conçu : « Le procureur de la commune, la municipalité et le conseil de la commune (assemblée des notables) ont unanimement reconnu et déclaré que le citoyen Hugues Rotier, requérant, a toujours joui jusqu'à ce jour de la réputation d'un bon citoyen, et dans toutes les occasions a donné des marques de son civisme par sa soumission aux lois et son dévouement à la chose publique, tant dans la place de maire qu'il a occupée pendant deux ans, que depuis jusqu'à ce jour ».

Le lendemain, l'abbé Rotier obtenait un certificat analogue des officiers municipaux et des notables de la commune de Vignol, annexe de la paroisse de Teigny. Ils déclaraient adhérer au certificat délivré par la municipalité de Teigny et dont lecture leur avait été donnée, et attestaient que « le citoyen curé de Teigny et Vignol est tel qu'il y est qualifié : bon citoyen, bon curé, exempt de tout reproche dans sa conduite et dans ses mœurs ».

L'abbé Rotier se hâta d'adresser ces deux certificats au directoire du département en les accompagnant de la lettre justificative suivante :

« Le soussigné, curé de Teigny et Vignol, district

de Corbigny, informé que quelques méchants se sont ligués pour le décrier et le perdre s'ils pouvaient, croit ne devoir pas différer à déchirer le voile dont la méchanceté et la calomnie ont voulu le couvrir. Il sait, à n'en pouvoir douter, qu'il existe contre lui une plainte en dénonciation qui doit vous être parvenue ; il en connaît les auteurs et n'ignore pas que le *quidam* de La Maison-Dieu qui l'a rédigée et l'a fait parvenir obliquement par le district de Clamecy à celui de Corbigny la méditait depuis longtemps. Il ne connaît le soussigné que par son nom et sa figure ; que pouvait-il dire de lui ? Il lui fallait, pour appuyer son imposture, quelques-uns de ses paroissiens, à quelque prix que ce fût : il en a trouvé, car les méchants, pour nuire, se rangent tous sous le même étendard.

» Quel que soit le contenu de cette plainte que le soussigné ignore, il espère que le certificat de civisme ci-joint fera connaître les auteurs et vous en donnera l'idée que la justice demande. Ce certificat, accordé par une municipalité dont il n'a pas l'oreille, comme vous ne l'ignorez pas, et que, aux termes du décret du 31 janvier dernier, elle pouvait refuser sans déduire de raisons, ne peut être soupçonné d'avoir été mendié. C'est donc un hommage rendu à la vérité qui donne à l'exposant la plus juste confiance que, dans votre sagesse, vous saurez apprécier les dénonciateurs et le dénoncé.

» Ce trait de méchanceté l'afflige, mais lui sert en même temps à démêler les mauvais paroissiens des bons, qui lui ont donné aujourd'hui le témoignage le plus satisfaisant de leur estime et de leur amitié Il espère donc que vous prendrez dans la plus grande considération une cause de cette nature. C'est ce qu'il attend de votre équité et de votre sagesse (1) ».

(1) *Archives départementales*, série Q, liasse R.

L'administration supérieure se contenta de consigner le curé dans sa paroisse, sous la surveillance de la municipalité.

Cette solution ne pouvait être de nature à satisfaire ses ennemis ; la pénalité était trop bénigne à leurs yeux. Ils durent toutefois dissimuler leur mécontentement, mais en se promettant bien de revenir à la charge, si l'occasion s'en présentait.

Ils crurent l'avoir trouvée, cette fois, lorsque la Convention établit dans chaque commune un comité de surveillance chargé de rechercher et, au besoin, d'arrêter les citoyens dénoncés comme suspects. Ils s'étaient montrés trop pressés tout d'abord ; mais les changements politiques survenus en France, et qui permirent à Robespierre d'asseoir sa domination en instituant le régime de la Terreur, venaient à leur aide et allaient servir leurs desseins.

La création des comités de surveillance était une prime accordée à la malveillance ; aussi beaucoup de gens en profitèrent pour exercer le triste métier de délateur.

On peut s'attendre à ce que les ennemis de l'abbé Rotier mettront à profit l'occasion qui s'offrait à eux si opportunément. Ils n'y manquèrent pas.

Ils le dénoncèrent à l'un des membres — qu'on s'abstient de nommer — du comité de surveillance. Ce comité avait alors pour président le féroce Nicolas Chaix, surnommé Marat Chaix, de Lormes, digne disciple du monstre dont il se faisait gloire de porter le nom, ayant été, sous le régime de sang établi par Robespierre, la terreur de cette partie du département. Le membre qui recueillit la dénonciation n'était vraisemblablement autre que Chaix lui-même, à moins qu'il ne s'agisse du fameux Mathias, de Monceaux, lequel faisait aussi partie, à ce moment, du comité de surveillance.

L'effet de cette dénonciation ne se fit pas longtemps attendre. A la séance du neuvième jour de la première décade du deuxième mois de la République, en termes plus simples, le 30 octobre 1793, le membre anonyme, dont on vient de parler, se lève et dit « qu'il existait à Teigny un curé capable de corrompre les esprits par ses propos équivoques, qu'il était urgent de le soustraire à la société ».

Sans plus tarder, le comité « arrête que deux de ses membres, les citoyens Mathias et Ferino, se transporteront, dans le plus bref délai, à Teigny, qu'ils emploieront tous les moyens révolutionnaires pour se saisir de la personne dudit curé et le faire conduire dans la maison d'arrêt du district de Corbigny, qu'ils apposeront préalablement les scellés sur ses papiers et constitueront un gardien pour la conservation d'iceux (1) ».

C'est le dimanche 3 novembre au soir (tridi de brumaire), c'est-à-dire trois jours après, que l'arrestation eut lieu. Les deux commissaires s'étaient fait escorter par la brigade de gendarmerie de Corbigny, commandée par le citoyen Guenot, et par neuf hommes de la garde nationale de Neuffontaines.

L'abbé Rotier était à table, en train de dîner en compagnie des gens de sa maison, sa vieille mère et une sœur, et d'un nommé Denis Petit, un de ses paroissiens, quand cette force armée se présenta à la porte du presbytère de Teigny.

Le citoyen Ferino exhiba les ordres dont il était porteur et en donna lecture à celui qu'ils concernaient. L'abbé Rotier commença par protester de son innocence ; il fit ensuite observer aux commissaires que le comité aurait bien dû choisir un jour autre que le dimanche pour accomplir pareille besogne ; il aurait

(1) *Archives départementales*, série L, comités de surveillance.

évité le scandale que celle-ci n'allait pas manquer d'occasionner. La coïncidence était assurément fâcheuse ; mais le citoyen Ferino ne tint aucun compte de cette considération. Conformément aux instructions qu'il avait reçues, il apposa les scellés sur le secrétaire renfermant les papiers du curé ; il somma ensuite ce dernier de lui remettre tout le numéraire en or et en argent et toute l'argenterie qu'il pouvait y avoir chez lui. Il lui fut répondu qu'il n'y en avait point. Alors, le citoyen Guenot attira l'attention du commissaire sur des boucles d'argent que l'ecclésiastique portait à ses souliers. Le citoyen Ferino eut l'impudence d'en exiger la remise pour être, disait-il, déposées dans la salle du comité de surveillance. Le curé dut s'exécuter.

Cependant la nouvelle de l'événement n'avait pas tardé à se répandre dans la paroisse. Les habitants accouraient de toutes parts, et bientôt la cour du presbytère se trouva remplie d'une foule nombreuse dont les dispositions étaient rien moins que favorables aux séides du comité de surveillance.

Le citoyen Ferino chercha à apaiser ces gens, leur expliquant hypocritement que c'était pour assurer la sécurité de leur curé et dans son intérêt que le comité ordonnait son transfert à Corbigny ; il leur fit part des sentiments de « fraternité » que la République avait pour eux, leur parla de « liberté », dont il suffit de prononcer le nom, dit Bossuet, pour que la foule suive en aveugle ; « quelques phrases patriotiques » bien senties achevèrent de ramener les esprits. S'il faut l'en croire, le commissaire eut même la satisfaction de voir les manifestants accueillir ses paroles par plusieurs cris de : « Vive la République ! » (1).

(*A suivre*) J. CHARRIER.

(1) *Archives départementales*, série L, *ibid.*

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

PÉRIODE DU Ier AU IIe EMPIRE

La Restauration ne modifia guère les sentiments napoléoniens des Amognons ; car, dès son début, sa façon d'agir envers l'empereur et ses braves compagnons d'armes si patriotes et si français, lui avait valu, de tous, réprobation et défiance. Les lois tyranniques qu'elle élaborait chaque jour, au nom de l'ordre et de la religion, se retournaient contre elle, et rappelaient trop les tristes journées de la Convention ; puis, conséquence bien naturelle, ces lois n'étaient point pour rassurer les paysans à l'endroit des libertés qu'ils tenaient de la Révolution et de l'Empire. Aussi, malgré les hymnes flatteurs à l'adresse du roi, et les refrains enflammés, semi-religieux : « Toujours en France les Bourbons et la foi », chantés dans de nombreuses missions, la confiance en le nouveau régime alla plutôt en diminuant jusqu'à 1830, pour rester ensuite envers la royauté constitutionnelle sensiblement la même jusqu'à 1848.

La Révolution de 1848 fut, pour nos Amognons, une évolution plutôt qu'une révolution ; et la masse, dans son bon sens instinctif, sembla le comprendre en ne répondant point aux appels intempestifs, aux voies de fait des socialistes révolutionnaires de profession, contre l'ordre public, les gens et la propriété, sans renoncer pour cela aux revendications, tant sociales que civiques, auxquelles elle avait incontestablement droit ; car on avait trop abusé de son apparente indifférence pour les choses publiques en restreignant les prérogatives dont elle avait joui autrefois. Il y avait eu aussi exagération religieuse, autre maladresse politique. De sorte que le souvenir de tous ces travers favorisait à merveille le mécontentement qui se produisit alors contre la royauté, dans les Amognes comme ailleurs. Cependant, la plupart de nos braves travailleurs auraient accordé volontiers une certaine longanimité à ces abus, quoique froissant leur dignité de citoyens, dont ils avaient conscience, si la misère, une demi-famine, n'était venue, au dernier moment de la royauté, affoler leur paisible existence ; mais, selon leur propre expression : « Le pain s'était envolé sur les grands chênes des bois de Faye ». Le double-décalitre

de blé se payait jusqu'à dix francs, et le prix des autres denrées alimentaires suivait la même progression.

La nouvelle république leur apparut donc comme une libératrice. Ils l'acclamèrent. Mais, hélas! elle ne leur donna d'abord guère que l'espoir d'une meilleure situation. C'était peu : car si le pain descendit subitement à un prix même au-dessous de sa valeur réelle, le travail tomba presque partout, avec une rémunération dérisoire de soixante-quinze centimes à un franc par journée. Et il fallait vivre. C'était navrant, là où la famille était nombreuse. Je me souviens d'avoir vu plusieurs pauvres mamans aller, avec leurs plus grands enfants, chercher dans les champs quelques plantes demi-comestibles pour parfaire les repas. Pourtant, malgré ces misères et l'effervescence des esprits que produit toujours une révolution politique, tout se bornait dans chaque village à commenter plus ou moins diversement les actes du nouveau gouvernement. Le courant des opinions ne se dessina précisément que dans le choix des conseils municipaux nommés pour la première fois par le suffrage universel, le 23 avril 1848. Pour nos paysans, les élections prirent le caractère d'une fête nationale. Ils comprirent, avec raison, que ce droit de vote était pour eux une restitution, une réparation d'honneur dont ils pourraient tirer grand profit. C'était, en effet, une arme défensive puissante qui leur était donnée pour obtenir désormais leurs droits ; mais c'était aussi une arme à double tranchant dont l'un devait les blesser plus d'une fois dans leur maladresse à s'en servir. Ce titre d' « électeur » était pour eux un maximum d'honneur que la république seule, dans sa munificence, pouvait donner au peuple ; et, pour cette raison, ils se déclaraient républicains. Mais il n'est pas douteux qu'ils auraient arboré les couleurs de tout autre gouvernement qui leur aurait donné ainsi satisfaction dans le même moment, car ce n'était point un républicanisme convaincu qui les faisait agir dans l'instant, mais plutôt la fausse situation politique et matérielle dans laquelle ils se trouvaient par la faute de la royauté. Et la preuve en est que les communistes socialistes essayèrent vainement de les attirer à leur parti, avec l'appât alléchant, « le partage intégral », dont ils se servent toujours avec succès chez la plèbe sans honneur. Nos Amognons, dis-je, eux, en grande majorité, surent rester honnêtes tout en réclamant leurs droits.

(*A suivre.*) PIERRE TRAMEÇON.

TEMPÉRATURES VARIABLES

Longtemps il a fait chaud. Maintenant il fait froid.
La neige abondamment blanchit encor la terre ;
Le gel vif l'a mordue et l'on entend au bois
La cognée entamer les vieux troncs verts de lierre.

Or, comme la température, deux époux
Sont au froid : l'amour est un maître versatile.
Adieu le rêve d'or, si suave et si doux !
Adieu la flamme ailée en ce brouillard stérile !

Mais voici le dégel escortant le zéphyr.
Les fleuves à plein bord roulent des flots de glace ;
Les clairs ruisseaux, bijoux de liquide saphyr,
Coulent tranquillement ; la paix est dans l'espace.

Mais voilà le réveil et l'épouse a pleuré.
Oh ! quel torrent de pleurs ! Quel déluge de larmes !...
Et la mer redevient sereine ; saturé
De parfums, l'air est pur, sans trouble et sans alarmes.

Et c'est le gai printemps, qui promet d'heureux jours.
La fleur, fille de l'aube, éclôt dans la rosée.
Et les pleurs fécondant de paisibles amours,
Un vrai bonheur d'Eden a ravi l'épousée.

V. Soulat.

LES PONTS DE DECIZE

Decize, bâtie en amphithéâtre au confluent de l'Aron et de la Loire, et dans une île formée par les deux bras de ce fleuve, fut, à toute époque, un passage important pour les troupes et les denrées commerciales. En outre les ducs de Nevers y firent de fréquents séjours ; aussi le bon état des ponts fut-il la constante préoccupation, et des châtelains du lieu, et des administrateurs de la cité.

Il y a quelques années, on élargissait, au moyen de trottoirs, l'ancien pont de pierre reliant la ville au faubourg de Saint-Privé. On vient de remplacer le pont suspendu donnant accès au faubourg d'Allier ; le moment semble donc opportun pour rappeler le souvenir des anciens ponts de Decize.

Tout porte à croire qu'en raison de sa situation, l'antique *Decetia* dut avoir, dès les temps les plus reculés, des ponts jetés sur les deux bras de la Loire. Si on ignore l'époque de leur première construction, on sait que celui dit de *Loire* était, il y a fort longtemps, en pierre, tandis que durant plusieurs siècles celui de Crotte fut en bois.

L'un et l'autre eurent d'ailleurs fréquemment à souffrir des dégâts causés par les crues du fleuve, ainsi qu'en témoignent les notes que nous avons pu recueillir.

Le premier document est du xve siècle. C'est le renouvellement fait en 1477 des baux de passage des ponts de Crotte et d'Aron sur lesquels les fermiers étaient tenus « de passer et repasser tous les » habitants de la ville, ainsi que leurs familiers, domestiques, vigne- » rons et autres gens qu'ils mettront en besogne pour leurs affaires ».

En 1515, le roi Louis XII accorde aux habitants de Decize « un octroi » du vingtième denier, sur toutes les marchandises passant sur les » ponts », cette somme devant être employée à l'entretien des fortifications et des ponts de la ville.

Les grandes eaux ayant, en 1527, causé à ces derniers de sérieux dégâts, une députation, nommée par les habitants, fut envoyée près de la duchesse de Nevers « pour lui demander une exemption d'impôts » pendant plusieurs années, afin d'en employer le montant à la » réparation des ponts », ce qui fut accordé.

Le 27 août 1595, les échevins de Decize passaient, pardevant notaire, un marché avec René Besnard, architecte, « pour la construc- » tion d'un nouveau pont sur la Loire, à côté du faubourg de Saint- » Privé ». La dépense s'élevait à 4.000 livres (1).

A la même époque, le duc de Nevers envoie à Decize un ingénieur, Pierre Bellemard, « vérifier l'état de solidité du pont de Crotte », que la crue du 15 octobre 1608 devait bientôt emporter, causant à celui de Loire de grands dommages Les habitants présentèrent au roi une requête afin d'obtenir une augmentation d'octrois qui leur permit de réparer les dégâts (2). Une ordonnance royale du 4 août 1609 accorda à la ville, pour la reconstruction du pont de Crotte, des octrois « sur le traversin, le charnier, la morue, les harengs et autres marchandises ». La réfection, œuvre de deux entrepreneurs de Beaugency, les sieurs Beigné et Bernard, fut achevée en 1610. Cinq ans après, on rétablissait le pont de Loire « avec seize piles et dix-sept arches ».

(1) Elle fut couverte au moyen d'un impôt spécial établi par l'intendant de la généralité de Moulins, non seulement dans les élections de Moulins, Gannat, Nevers, La Marche, Montluçon et Combraille, mais encore « sur l'épargne du roi et le franc-alleu ».

(2) Le 7 octobre de la même année, les échevins de Decize firent reconstruire le pont des Valettes situé au-dessous de la Loge des Charbonniers. (Archives de Decize).

Mais les grandes eaux eurent vite raison de ce nouveau travail, puisqu'en 1643, Rucellai, gentilhomme italien, venu à la Cour de France à l'occasion de la mort de Louis XIII, constatait que le pont de Decize « avait une arche rompue ».

Fut-il réparé alors ? Tout porte à croire que non, car en 1664, le prêtre bolonais Locatelli, passant à Decize en bateau, vit sur la Loire « des arches superposées fort larges et fort hautes, restes d'un pont en » ruines (1) ». Des voyageurs traversant cette ville, en 1669, y remarquèrent également « un pont fort ancien destruict (2) ».

Si maintenant on veut connaître l'état des deux ponts de Decize à la fin du XVIIe siecle, il suffit de consulter l'intéressant rapport de M. Florent d'Argouges, intendant de la généralité de Moulins. Après une minutieuse visite de la cité, il écrivait, le 14 août 1687 :

« Il y avait autrefois, dans cette petite ville, sur la rivière de Loire, deux des plus beaux ponts qui furent en France : l'un, qui avait deux voûtes l'une sur l'autre et des arcades d'une grandeur et d'une beauté surprenantes, est ruiné depuis fort longtemps, et l'on est obligé de traverser un des bras de ce fleuve sur des bacs *dont* il est arrivé souvent de très grands accidents. Il y a quelques années que cinquante ou soixante personnes y périrent tout à coup. L'autre, sur le grand cours de l'eau est tombé depuis peu dans une telle décadence que l'on *hazarderoit* beaucoup d'y passer les carosses et voitures. Le dessus d'une des arches vient de tomber, de sorte que s'il n'y est promptement pourvu, le commerce des provinces de Bourbonnais et Nivernais avec la Bourgogne va cesser ».

Et, sentencieusement, l'intendant ajoutait : « Decize, qui est une petite ville dans la plus belle situation du monde, se ruinera indubitablement et deviendra à rien si on ne relève ses ponts ».

Cet avertissement fut-il entendu ? Toujours est-il que c'est seulement en 1775 qu'on commença au faubourg de Saint-Privé la construction du pont de pierre actuel (3). A la même époque on faisait reconstruire en bois le pont de Crotte, auquel, en 1831, on substituait un pont suspendu, léger et élégant.

(1) *Voyage en France*, publié par A. VAUTIER, page 94.
(2) *Voyage de Paris en Italie*, page 391.
(3) Terminé en 1783, la première pierre en fut posée par M. Depont, intendant de Moulins, et cette cérémonie coûta à la ville 1.085 livres 5 sols.

Mais ce dernier ne répondant plus aux exigences de la circulation actuelle, vient d'être remplacé par un autre, en béton armé, avec chaussée et trottoirs (1).

Aujourd'hui donc Decize n'a plus à redouter la prédiction faite, en 1687, par l'intendant de Moulins !

G. GAUTHIER.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Histoire du nom de lieu « Chaulgnes », par l'ABBÉ J.-M. MEUNIER. — Vallière, imp. ; 1 fr.

Ce n'est pas seulement en Nivernais que sont connues les savantes études de M. l'abbé Meunier ; tous les linguistes s'y intéressent et les apprécient. Avec une ingéniosité basée sur une solide érudition, l'auteur découvre, dans le nom d'une localité habitée, celui de son premier propriétaire. Pour remonter à cette origine, il emploie une méthode qui se joue des difficultés. La plupart de nos villages portent le nom d'un gallo-romain qui fut le premier occupant après la conquête de César. Ainsi en est-il de Chaulgnes qui signifie la villa, la propriété de la gens Cavania, du gallo-romain *Cavannius*, dont le nom veut dire hibou. Et c'est plaisir de suivre M. l'abbé Meunier dans cette évolution qui nous mène sans accrocs de Cavania à Chaulgnes.

Souhaitons que notre compatriote poursuive ses attachants travaux et applique sa méthode à tous les noms de lieux de notre province. Il en résultera un ouvrage qui lui fera grand honneur et sera pour nous d'un haut et profitable intérêt.

Un chansonnier clamecycois : PHILIPPE LEVASSEUR, conférence avec chants faite à Clamecy, par M. Gadiou, professeur au collège.

Philippe Levasseur, né en 1829, mort en 1904 à Clamecy où il passa toute sa vie, laissa un ensemble de cent trente-sept chansons, dont il fit lui-même la musique. Quelques-unes seulement furent imprimées. Sa réputation ne sortit guère de Clamecy : Levasseur était modeste et n'affichait aucune prétention. M. Gadiou, dans une attrayante conférence, nous fait connaître l'homme, très sympathique, et son œuvre. Levasseur chantait, sans raffinement de métier, et dans un genre un peu vieillot, les réunions amicales où présidait « Bacchus », les choses familières, son jardin, la chasse, la pêche ; le tout sans grand souffle, mais avec une parfaite sincérité, une douce et franche gaîté, un aimable épicurisme. Ça et là une note émue. Espérons, avec M. Gadiou, que s'éditera le recueil de ses chansons choisies.

Nous lisons dans les grands journaux allemands (la *Gazette de Francfort*, le *Tageblatt de Berlin*, la *Gazette de Cologne*, la *Post de Stras-*

(1) Il paraît assez solidement construit pour qu'on projette d'y faire passer la future ligne de chemin de fer Decize-Moulins.

bourg, etc.), le compte rendu de la fête annuelle (5 mai) des jeux floraux de Cologne, qui émeut toute l'Allemagne poétique et exerce un retentissement au delà des frontières, puisque des prix particuliers sont offerts par S. S. le Pape Pie X, l'empereur d'Autriche, le roi d'Espagne, la reine de Roumanie, etc. Cette année, à l'occasion du septième centenaire de sainte Elisabeth de Hongrie, une de ces grandes et trop rares figures qui apparaissent au cours des siècles pour être la gloire éternelle de l'humanité, sa ville natale Presbourg avait voté cinq grands prix égaux, destinés à récompenser le meilleur travail en diverses langues (allemande, française, hongroise, italienne, espagnole) en l'honneur de sainte Elisabeth. Les lauréats sont : le savant professeur de l'Université de Rome, Angelo de Gubernatis ; le célèbre poète-député aux Cortès, Théodore Llorente ; le docteur B. Aladar, de Buda-Pesth, le duc de la Salle de Rochemaure et Achille Millien, notre directeur, qui a obtenu, aux termes de la lettre d'avis, « un véritable triomphe ».

Combien est louable l'œuvre de l'illustre Mainteneur, le docteur J. Fastenrath, qui convie les esprits à s'élever, dans une idée de concorde et de paix, vers les hauteurs rayonnantes de l'Idéal !

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro le compte rendu de divers ouvrages, entr'autres le recueil de Mme Casanova, deux volumes dûs à nos compatriotes Henry Buteau et H. Bachelin, d'autres signés Emile Blémont, Foulon de Vaulx, H. Allorge, Ch. Brun, Alice Clerc, Mandin, etc.

LOUIS GAURON, *L'Edelweiss, fleur des cimes.* — Paris, Société française d'imprimerie et librairie, 15, rue de Cluny.

M. Gauron ajoute à ses œuvres de théâtre ce volume de vers auquel il donne un titre symbolique, car il a cueilli ses poésies sur les sommets les plus purs de l'inspiration. On ne peut les lire sans éprouver pour l'auteur estime et sympathie. C'est, en effet, le sentiment le plus élevé qui a dicté ces vers écrits dans l'intacte forme consacrée par les maîtres ; ce n'est pas M. Gauron qui sacrifiera aux fantaisies des poètes plus ou moins « verslibristes ». Il rimera avec une gracieuse facilité l'épître à la manière de Boileau, la « satire badine », en ce vers léger de dix pieds familier à nos conteurs, la fable suivant la formule, le poème humoristique coulé dans la strophe de six vers chère à Musset, le sonnet rigoureusement prosodique. Nous aimerions à citer quelques pages : *La Vache*, *Vente aux enchères*, *le Glas*, *Sœur hospitalière*, *Droits de l'homme*, où l'auteur jette son cri de loyal citoyen ; *le Chêne*, survivant centenaire :

> Campé, tel un lutteur, sur le sol ancestral,
> Que soulèvent au loin ses racines noueuses,
> Seul désormais il s'offre aux fureurs orageuses
> Et de l'autan et du mistral.

Bon recueil qui fait grand honneur à M. Louis Gauron.

ARMAND BOURGEOIS, *Dans le château de Bayard.* — Châlons-sur-Marne, Imprimerie Martin frères.

Patriotique pétition tendant à l'achat du château de Bayard par une souscription nationale. — Situé à dix lieues de Grenoble, ce château,

où naquit le bon chevalier sans peur et sans reproche, est encore, malgré ses mutilations, fort important, et les souvenirs qui s'y rattachent obligent le pays à veiller à sa conservation. Intéressante à tous les points de vue, la brochure de M. Bourgeois doit être chaudement recommandée et propagée.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nous avons été bon prophète, puisque nous avons aujourd'hui la satisfaction d'enregistrer la nomination à l'Institut de notre compatriote M. Morizot-Thibault, élu dans la section de législation de l'Académie des Sciences morales et politiques, en remplacement de M. Glasson. Félicitations cordiales au nouvel académicien.

*** Sont nommés officiers d'académie : MM. Jutier, à Cosne ; Mitaine, Coins, Robet, à Saint-Pierre-le-Moûtier.

*** L'inauguration du monument Jean Carriès aura lieu à Arquian le 9 juin.

*** Le 26 avril, au théâtre des Capucines, conférence de Charles Fuster, sur les meilleurs « sonnettistes d'hier et d'aujourd'hui », entr'autres : Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, H. Meilhac, Jos. Soulary, André Gill, Achille Millien, etc.

*** Un comité vient de s'organiser en vue du rachat de la maison natale de P. Corneille, à Rouen. Les fonds peuvent être versés dans tous les bureaux ou agences du Comptoir d'escompte de Paris, du Crédit lyonnais, de la Société générale, du Comptoir d'escompte de Rouen, au crédit du compte ouvert à Rouen, à M. le docteur Giraud, trésorier du comité, ou envoyés à Rouen au nom du même trésorier. Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à l'hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, à Rouen.

*** *Exposition de Cosne.* — Cosne, à l'occasion de son comice agricole, a trouvé des initiateurs dévoués, M. Pasquet, architecte, en tête, pour organiser une exposition industrielle, commerciale et artistique, dont la tenue aura lieu dans le courant de septembre prochain. De nombreux concurrents sont inscrits. Tout s'annonce sous les meilleurs auspices et fait espérer un plein résultat pour les fêtes qui accompagneront cette exposition, savoir :

1er septembre, concours de pompes à incendie ; 8, comice agricole ; 15, grand concours de pêche à la ligne ; 22, fête de la mutualité ; 29, fêtes Saint-Michel (locales) ; 6 octobre, clôture et distribution des récompenses.

*** Décès. le 15 mai, à Beaumont-la-Ferrière, du vicomte Jules d'Anchald, né en 1827. Nivernais d'adoption, maire de la commune depuis de longues années, attaché au terroir et y vivant assidûment, M. d'Anchald était, dans la vallée de la Nièvre, l'héritier des traditions cynégétiques de notre Nivernais boisé et giboyeux. Il appartenait à plusieurs sociétés agricoles et hippiques. Saluons d'un adieu cordial ce vieil ami de notre Revue. Ses obsèques ont eu lieu le 18 mai au milieu d'une affluence considérable.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

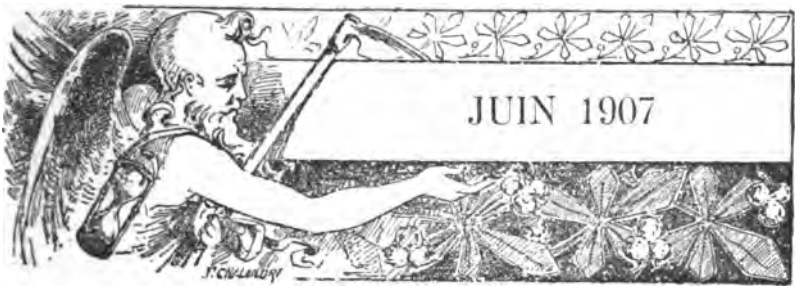

CONTES A MES ENFANTS

XIX. — NOËL D'ÉTÉ

A Christiane d'Arloz.

UNE histoire ? dit l'oncle Maurice aux enfants qui l'entouraient, après le dîner, dans le fumoir attenant au salon. Je consens à m'exécuter : mon petit doigt, qui ne me trompe jamais, m'assure que vous avez été très sages toute la journée, que Christiane a bien pris son sirop, que René s'est tiré de son devoir latin sans une faute, que les papas et les mamans n'ont eu ni à gronder, ni à punir, pas même à faire une seule fois les gros yeux. Approchez, mes enfants, tout près de l'oncle : vous, petite Christiane, ici, sur mon genou gauche, côté du cœur ; vous, Nini, sur l'autre genou ; les autres, en rond autour de mon fauteuil, sur ces tabourets et ces chaises. Tout le monde est assis ? Je commence. Ouvrez toutes grandes vos oreilles pour écouter le récit véridique de l'extraordinaire et vraiment merveilleuse rencontre que j'ai faite ce matin, près de Chamonix, où j'étais allé, comme vous savez, profitant du voisinage et de la facilité des communications entre Saint-Jeoire et le Mont-Blanc.

Descendu du petit chemin de fer électrique à la gare des Bossons, je montais lentement, péniblement, sous la chaleur accablante d'un

ardent soleil, le charmant, mais rude chemin qui mène, à travers les bois et avec mille zigzags, à l'hôtellerie du glacier. A un détour, j'aperçus tout à coup devant moi, assis sur un rocher, un vieillard vénérable, vêtu, ce qui me sembla bizarre par la température véritablement étouffante de cette journée de septembre, d'une grande houppelande de laine brune, doublée de fourrure, toute couverte de flocons qui ressemblaient à de la neige. Sa tête, encadrée d'une longue chevelure blanche, était couverte d'un bonnet de peaux de bêtes ; il avait sur le dos une hotte comme celle des vignerons de l'oncle Charles, mais plus haute et plus large, et dans la main un bâton fait d'un jeune sapin, qui portait encore toutes ses branches. Il avait l'air très bon, quoiqu'un peu sévère, à cause de sa grande barbe couleur de neige. Son visage ne m'était pas inconnu : il me sembla que je l'avais vu quelque part. Mais où ?

Comme j'arrivais près de lui, il souleva sa coiffure en manière de bonjour, et je lui rendis poliment son salut. Il faut toujours être très poli pour les vieilles gens, n'est-ce pas ? Je fus alors frappé d'une particularité tout à fait extraordinaire : c'était bien de la neige qui poudrait sa robe, et cette neige *ne fondait pas !* Et moi qui suais sang et eau pour avoir monté la côte sous le soleil !

Il semblait disposé à causer, et j'engageai l'entretien, autant pour me reposer un instant de ma fatigante ascension que pour savoir à qui j'avais à faire : plus je le considérais, plus j'étais convaincu que je l'avais déjà rencontré. Mais, quand ? En quel lieu ? C'est en vain que je me creusais la tête et que je fouillais dans ma mémoire.

— Il fait joliment chaud, n'est-ce pas ?

Je n'avais pas trouvé autre chose, je l'avoue, pour entrer en matière. Du reste, c'est ainsi que souvent la conversation s'engage entre gens qui se voient pour la première fois. Ce n'est pas compromettant et c'est à la portée de tout le monde.

Il hocha lentement la tête comme pour répondre : oui, et je vis que son regard, sous ses épais sourcils blancs, me dévisageait avec un air de malice tout à fait déconcertant.

Un peu interdit, je continuai :

— On dirait que vous me connaissez ?

Il sourit, sans répondre, en continuant à me fixer, et ses yeux ex-

primaient si clairement sa pensée, sans qu'un mot sortît de sa bouche, que je m'écriai :

— Je vous connais, moi aussi .., sans vous connaître. Je crois en effet vous avoir déjà rencontré. Vous m'excuserez si je ne puis me rappeler le lieu, ni la date .., mon oncle...

Je l'appelai « mon oncle », parce que je n'avais pas trouvé d'autre mot pour lui témoigner mes sentiments. « Mon brave », c'était un peu familier vis-à-vis d'un vieillard aussi âgé et d'aspect si imposant. Je ne pouvais pas lui dire « monsieur » : avec cet air et ce costume, je sentais qu'il appartenait à un monde si différent du nôtre ! Je jugeai donc que « mon oncle » était une expression convenable de moi à lui, suffisamment respectueuse, avec une teinte de déférente et sympathique confiance. N'est-ce pas ainsi que m'appelle ma petite amie Christiane ?

— Vous êtes loin de votre enfance, — dit le vieillard, — puisque vous avez oublié celui qui, autrefois, — il y a quelques années, c'est vrai, — déposait dans vos souliers, la nuit de Noël, les présents du petit Jésus.

Ce fut un trait de lumière ; je reconnus tout alors, mes enfants, oui, tout : la robe de bure poudrée de flocons, le bonnet de fourrure, la hotte, le pied de sapin et le vieux et doux visage encadré de neige que l'on voit sur les illustrations des contes de Noël et dont rêvent les tout petits. C'était bien... Il ne pouvait y avoir aucun doute... Comment ne l'avais-je pas reconnu plus tôt ?...

Je m'inclinai profondément, en signe de pieux hommage.

— Est-il possible que ce soit vous ? m'écriai-je, et oserai-je vous demander par quel hasard vous vous trouvez sur cette terre et ici même, aux environs de Chamonix, et par cette chaleur qui doit joliment vous faire souffrir, vêtu comme vous êtes !...

— Je vais vous dire, — répondit bonhomme Noël, car c'était lui, vous l'avez deviné, n'est-ce pas ? — Je suis ici en villégiature, pour m'exprimer comme les mortels, vos semblables. Les fonctions de ma charge ne m'occupent qu'à la fin de l'année, au jour, je veux dire à la nuit anniversaire de la naissance du Sauveur, — ici, le bonhomme Noël se signa dévotement, — quand brille au ciel l'Etoile des bergers, et que je porte aux enfants... sages, — ajouta-t-il d'une voix grave en levant l'index à hauteur de ses yeux, — les cadeaux qu'il leur envoie en récompense. Ah ! j'ai bien de la besogne à ce moment-là ! Si le

bon Dieu ne m'envoyait quelques-uns de ses Anges pour remplir ma hotte à mesure qu'elle se vide, jamais je ne parviendrais à garnir tous les sabots, chaussons, souliers, bottes et chaussures de toute espèce qui, du Nord au Midi et de l'Orient à l'Occident, remplissent les âtres des chaumières, des maisons, des châteaux et des palais. Le reste de l'année, c'est ma morte-saison, je me retire sur quelque haute montagne où les arbres sont toujours verts, où la neige ne fond jamais, où toutes les nuits ressemblent à la nuit de Noël, des nuits blanches, toutes blanches du givre et de la glace qui scintillent sous les étoiles du firmament. Pour mon costume, ne vous étonnez point si je garde celui sous lequel me connaissent tous les petits enfants. Il ne m'incommode nullement comme vous pensez. Je suis un corps céleste et ne souffre ni du froid ni du chaud. Un message du petit Jésus m'ayant appris que vous deviez aujourd'hui passer ici, j'ai voulu vous charger, pour les enfants que vous avez quittés ce matin et que vous retrouverez ce soir, de quelques présents ; — ne me remerciez pas, ils sont bien modestes, — tout ce qui, dans ma hotte, est resté du dernier Noël. Je sais que ces chers petits sont fort sages, qu'ils font pieusement leur prière matin et soir, qu'ils sont obéissants, point menteurs ni gourmands, qu'ils ne font que rarement de vilains caprices ; que jamais, dans leurs souliers, le fâcheux paquet de verges ou le cuisant martinet n'ont remplacé les joujoux et les bonbons. Prenez ceci pour eux...

Tout en parlant, bonhomme Noël tirait de sa hotte de menus paquets soigneusement noués de ficelles roses. Les voici, je vous les remets de sa part. Il a pris la peine de mettre le nom sur chaque enveloppe. Vous pouvez défaire les paquets : à Christiane, une pierre des Alpes montée en broche ; à Nini, un chalet à volets verts ; à René, un couteau à papier orné, justement, d'une vue des Bossons ; à Marguerite, une boîte en bouleau sculpté ; à Renée, une clochette comme celles des grosses vaches qui paissent l'Alpe fleurie.

Tout le monde est content ? Bonhomme Noël n'a oublié personne.

Comment nous nous sommes séparés ? Je vais vous le dire. Après qu'il m'eut remis ces présents dont je le remerciai, comme bien vous pensez, en votre nom, je le saluai respectueusement et pris congé pour continuer mon ascension vers le glacier.

Quand j'eus fait quelques pas, je me retournai pour le voir une der-

nière fois : il est probable que jamais plus nous ne nous rencontrerons, bonhomme Noël et moi. Il était toujours à la même place, debout, appuyé sur son sapin ; mais il me sembla encore plus imposant que tout à l'heure : avec une majesté incomparable, il faisait, de la main droite, un grand geste de bénédiction, — à votre adresse, sans doute...

FRANÇOIS MOIREAU.

Saint-Jeoire-en-Faucigny, septembre 1906.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

MŒURS AMOGNONNES AU XIXe SIÈCLE — REPOS HEBDOMADAIRE DU TEMPS

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les Amognes ont eu l'heureux privilège de garder leur physionomie particulière avec leurs vieilles traditions, en même temps qu'elles conservaient le type intelligent, vigoureux et bien fait de leurs habitants, des jeunes Amognonnes surtout, dont les frais et délicats visages s'encadraient si gracieusement, les jours de fête, dans les riches garnitures de leurs gentils bonnets pointus.

Ce n'est qu'à partir de cette époque, avec l'arrivée du second Empire, que l'allure générale s'est modifiée graduellement par infiltration d'individus étrangers qui, venus d'un peu partout, important avec eux d'autres coutumes, et se mariant dans le pays, ont fini par rendre l'antique race amognonne, presque fruste, telle qu'on la retrouve aujourd'hui.

Le paysan amognon d'alors était doué d'un caractère patient, doux, bon enfant, quelque peu timide, conséquence naturelle de sa vie simple et du peu de relations qu'il avait en dehors de sa fertile contrée, où il trouvait tout ce dont il avait besoin, ayant peu d'exigences. Pour lui, le pays des Amognes était une petite patrie : la sienne ; ce qui ne l'empêchait point, à l'occasion, d'être très obligeant envers les étrangers. Il leur accordait même trop facilement sa confiance et une hospitalité presque familiale, dont il était souvent mal récompensé.

Ouvrier infatigable, comme le sont en général les habitants des pays

fertiles, il commençait, en toute saison, avec l'aurore, sa rude journée de labeur, pour ne la finir qu'avec le crépuscule du soir. Aussi combien il aurait ri de quiconque aurait parlé, devant lui, de la « journée de huit heures » !! Cependant, cette opiniâtreté au travail n'annihilait point sa rustique dignité, ni ses sentiments de bien-être raisonné : Chef de famille, il était aussi fier des siens que de sa personne. C'était le dimanche surtout qu'il manifestait sa petite vanité, très louable celle là, en se rendant au bourg avec sa femme et ses enfants en habits de fête, pour assister au service divin, puis apprendre les nouvelles du jour en causant un peu des affaires publiques avec ses concitoyens, car le journal était chose rare à la campagne en ce temps-là. La « sortie de la messe » lui était encore une occasion de s'occuper de ses affaires d'intérêt. C'était là, à la porte de l'église, que la discussion s'engageait d'abord pour être ensuite continuée, « en buvant un verre », au cabaret voisin, où il était sûr de trouver toujours un ami devant lui servir de notaire, d'avoué ou d'avocat. Puis, la chose convenue, on topait, on payait la consommation, après quoi chacun, sûr de la parole reçue, rentrait chez soi déjeuner en famille. Puis enfin, lorsque le tracas de la maison et le temps le permettaient, le reste de la journée était ordinairement consacré, comme repos, à une petite promenade aux alentours, où les jeunes gens et les gentilles Amognonnes se réunissaient pour danser nos vieilles contredanses nivernaises au son de la vielle ou de la cornemuse.

Dans la belle saison, ces petits bals, des plus champêtres, étaient vite installés dans un coin de pré, sur l'herbe, ou à l'ombre d'un de ces gros arbres aux majestueuses ramures, comme on en voyait alors beaucoup dans les Amognes : Un tonneau vide placé debout servait d'estrade, d'où le musicien lançait son magique « En avant ! ». auquel les couples de danseurs, gracieux dans la simplicité de leurs atours, répondaient joyeusement par leur entrée en cadence jusqu'aux derniers rayons du soleil couchant, heure solennelle, absolue, imposée aux jeunes filles par les mamans pour rentrer au logis.

En hiver, lors des longues veillées, c'était chez quelque bon voisin qu'on se groupait, le soir, autour d'un bon feu, pour jouer aux « petits-jeux », ou chanter quelques romances en attendant l'heure du repos.

(A suivre.) PIERRE TRAMEÇON.

LA VOIE DOULOUREUSE

Leurs déclamations sont comme des épées :
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang.
(MUSSET, *La Nuit de mai*).

Pour Ach. Millien.

PRÉLUDE

Or, dans mon pays, c'est une vieille coutume
Que, le Vendredi-Saint, hommes, femmes, enfants,
Viennent, malgré le soir, malgré l'ombre et la brume,
Des fermes, des hameaux, des montagnes, des champs,

Assister au « Chemin de la Croix » à l'église.
Les uns restent debout ; d'autres, agenouillés,
Songent très vaguement que le Christ agonise.
Quelques filles sourient. Nul n'a les yeux mouillés.

C'est tragique, pourtant. La nuit plane, effrayante,
S'accrochant, de ses doigts griffus, aux chapiteaux.
Soudain, et par instants, il semble que l'on sente
Un souffle d'au-delà qui gonfle les manteaux.

Homme ou Dieu, quelqu'un meurt ! Quelqu'un est là qui [crie !
Mais personne ne bouge, et personne n'entend...
Et, chaque gars serrant de près sa bonne amie,
On s'en retourne sur les routes, en chantant !...

I

LE JUGEMENT

Marche comme le Christ, ô Poète ! va-t-en
Par le rude sentier que le Destin te trace ;
Monte, malgré la haine et le rire insultant,
Ceint de ta volonté comme d'une cuirasse !

Laisse-les s'alanguir sur les chemins fleuris
Où des femmes s'en vont en balançant les hanches ;
Tu ne dois pas rester à dormir sous les branches,
Ni te plaindre, le soir, si tes pieds sont meurtris.

Le monde t'a jugé : tu connais la sentence.
Ils ont dit : « C'est un fou qui se croit fils de Dieu ! »
Et tu sais aujourd'hui que, demain, au milieu
De deux voleurs, ils te cloueront sur la potence.

Qu'est-ce que cela fait ? Marche, et reste serein.
N'espère pas avoir le pardon de Pilate.
Entoure-toi la poitrine d'un triple airain,
Et sois fier de porter le manteau d'écarlate.

II

LE CHARGEMENT DE CROIX

Ils vont tous se hâter près de toi d'accourir
Pour te dire : « Vous avez tort ? Qu'allez-vous faire ?
» Croyez-vous donc que votre sort nous indiffère,
» Et que nous sourions en vous voyant souffrir ? »

Ne les écoute pas ; leurs paroles sont vaines.
Et sache bien que c'est pour se moquer de toi
Qu'ils t'offrent, l'un, du pain, et cet autre son toit,
Et ce troisième, enfin, tout le sang de ses veines.

Car ils seraient heureux de te voir hésiter,
Que, le moment venu de partir, tu t'arrêtes
Pour écouter encor les échos de leurs fêtes
En perdant peu à peu de ta sérénité.

Quitte-les sans faiblir, et, fervent de l'étude,
Garde, sans t'occuper de l'immense rumeur
Qui voudrait envahir ton âme, mais qui meurt,
La croix de la misère et de la solitude.

III
LA PREMIÈRE CHUTE

Hélas ! C'était fatal ! Tu devais retomber !
Tu ne pouvais donc pas, retenu par ton rêve,
Dormir à tous les bruits du bourg et de la grève,
Comme Châteaubriand à l'îlot du Grand-Bé ?

Mais il n'eût pas fallu que tu tournes la tête
Vers les cités sur qui tombe le feu du ciel.
Tu n'étais pas content d'avoir l'essentiel,
Et déjà dans tes flancs se réveillait la bête.

Et tu regrettes maintenant les grands chemins.
Tu te plains que tes pieds se blessent sur les pierres,
Que le travail du jour fatigue tes paupières,
Que les houx du sentier t'ensanglantent les mains.

Le bruit des eaux te plaît, ou la fraîcheur des combes ?
Non : les lèvres, plutôt, que fardent les carmins...
Puisque tu veux revoir des visages humains,
Pour la première fois voici que tu succombes.

IV
LA RENCONTRE DU PASSÉ

Tu pourrais retourner, pourtant, ô Pèlerin,
Vers la vieille maison qui jadis t'a vu naître.
Un peu de vigne court autour de la fenêtre,
Et le ciel, au-dessus de son toit, est serein.

Tu pourrais t'attarder encor le long des sentes...
L'âpre parfum du buis flotte dans le ravin...
Tout ce qu'il y a là d'éternel, de divin,
Avant de repartir, il faut que tu le sentes.

Redeviens familier avec ton horizon,
Et que le moindre coin te sourie et t'émeuve.
Pour être forte, il faut que ton âme soit neuve
D'avoir revécu près de la vieille maison,

Et d'avoir respiré la douceur qui circule
Des fermes aux côteaux, des forêts aux étangs,
Et d'avoir écouté, par un soir de printemps,
L'*Angelus* se mourir parmi le crépuscule.

(A suivre). HENRI BACHELIN.

DEUX PRÊTRES GUILLOTINÉS A NEVERS SOUS LA TERREUR (*Fin*)

Trois semaines plus tard, l'abbé Rotier était rejoint à la maison d'arrêt de Corbigny par un autre de ses confrères, devenu, depuis deux ou trois ans, son paroissien, et qui devait le précéder sur l'échafaud, celui-là même auquel a été consacrée la précédente notice, le moine cistercien Philippe Levacq.

Le curé de Teigny harcelait le comité de surveillance de requêtes dans lesquelles il réclamait l'examen de son cas et exprimait le désir qu'on lui notifiât les faits dont il était accusé. Les membres du comité n'étaient plus les mêmes : ils avaient été remplacés par de nouveaux. Ceux-ci finirent par céder aux supplications du détenu. Le 23 frimaire (13 décembre), ils le mandent à leur bureau, à l'effet de s'entendre « faire la lecture de l'arrêté pris contre lui par l'ancien comité de surveillance et d'avoir à répondre aux faits dont il est accusé ».

Ces faits, nous savons en quoi ils consistaient ; en réalité, aucun grief précis n'était articulé. Un membre de l'ancien comité avait dit « qu'il existait à Teigny un curé capable de corrompre les esprits par ses propos équivoques et qu'il était urgent de le soustraire à la société ». C'est en se basant sur cette accusation vague, d'un membre qu'on n'ose pas nommer, que l'arrestation avait été ordonnée.

Appelé à s'expliquer, l'abbé Rotier fit observer « que ladite dénonciation n'était pas admissible puisque, dans l'arrêté, on ne désigne point de dénonciateur ; que, sur le reste, il en appelait aux communes de Teigny et de Vignol qui lui rendront témoignage de sa bonne conduite et de son patriotisme, ayant

demeuré vingt-quatre ans, comme curé, dans lesdites communes (1) ».

Nous avons reproduit les témoignages favorables décernés à l'abbé Rotier par les municipalités de Teigny et de Vignol ; ces témoignages ne furent pas les seuls. Les habitants adressèrent, de leur côté, à l'administration du district de Corbigny, une pétition par laquelle « ils demandaient, avec insistance, que leur bon curé leur fût rendu ». Le comité reçut communication de cette pièce, mais il y releva un détail qui le frappa et dont il demanda l'explication au détenu : la plupart des noms des signataires avaient été effacés ; cinq seulement étaient demeurés intacts. L'explication, l'abbé Rotier était à même de la fournir. C'est le citoyen Guillier, président de l'administration du district — il en était certain et s'offrait à le prouver — qui, le 17 brumaire, à Teigny, et le 21 du même mois, à Corbigny, avait, par ses menaces, tellement intimidé les pétitionnaires que ceux-ci, se croyant compromis, étaient venus les uns après les autres solliciter la radiation de leurs noms. C'était clair ; les membres du comité de surveillance n'insistèrent pas.

A quelque temps de là, les « commissaires révolutionnaires », délégués par Fouché, les citoyens Paumier, Henriot, Commerson et Bureau, auxquels avait été adjoint, pour le district de Corbigny, le citoyen Ferino, condamnèrent le curé Rotier à demeurer en état d'arrestation jusqu'à la paix, et cela pour le punir d'avoir dit au citoyen Ferino, le jour où celui-ci vint perquisitionner chez lui : « Si j'avais des papiers suspects, je ne les aurais pas laissés où vous les cherchez (2) ». Il n'y avait pas à badiner, comme on le

(1) *Archives départementales*, série L, même fonds.
(2) *Archives départementales*, série L, cote C.

voit, avec ces farouches jacobins. Si leur pouvoir n'eût été limité à cette mesure, ils ne se seraient vraisemblablement pas fait faute de « serrer la vis » davantage. D'autres, plus puissants, s'en chargeront : à chacun sa besogne.

Cependant, les paroissiens de l'abbé Rotier, à l'exception de quelques individus peu honorables, et partant peu considérés, étaient dans la désolation. Nous avons parlé de la pétition qu'ils adressèrent à l'administration du district pour réclamer la mise en liberté de leur curé. Ce ne fut pas la seule marque d'attachement que celui-ci en reçut. Un bon nombre vinrent le visiter. Les uns lui offraient de l'emmener dans les bois, de lui construire une « cachette » introuvable et de lui fournir la nourriture jusqu'à la fin de l'orage ; d'autres voulaient le déterminer à accepter de l'argent ; on cite, parmi ces derniers, un nommé Charles Guenot, du village de Bonneson, commune de Nuars. Bien qu'il fût vivement touché de ces offres obligeantes et charitables, le détenu les refusa obstinément. « Au reste, leur disait-il, je ne resterai pas longtemps ici ; j'ai, à Nevers, des amis qui me feront relâcher et, sous peu, je retournerai à Teigny ». Il parlait ainsi au début de sa détention ; mais il y a tout lieu de croire que, dans la suite, il ne devait plus se faire d'illusion sur le sort qui l'attendait.

On était aux premiers mois de l'année 1794 ; la Révolution battait alors son plein ; les prisons regorgeaient de détenus ; les condamnations à mort se multipliaient dans des proportions effrayantes ; c'était l'époque de la Grande Terreur où, à Paris, du 14 juin au 27 juillet 1794, c'est-à-dire en moins d'un mois et demi, treize cents condamnés montèrent sur l'échafaud. On venait d'instruire le procès du moine Levacq, transféré récemment dans les prisons de Nevers et dont la condam-

nation à mort et l'exécution avaient lieu quelques jours plus tard. C'était maintenant le tour du curé de Teigny.

Le 26 ventôse an II (16 mars 1794), le directoire du district de Corbigny enjoignait au comité de surveillance de la même ville d'entendre les témoins appelés à déposer contre cet ecclésiastique. Le comité les assigna à comparaître le 10 germinal (30 mars) suivant qui, cette année, tombait un dimanche. A la suite de cette comparution, il fut arrêté que l'abbé Rotier serait traduit devant le tribunal révolutionnaire, comme prévenu de crimes politiques. Trente témoins, tant à charge qu'à décharge, se trouvèrent cités de part et d'autre. Pour éviter les frais considérables que le voyage à Paris de tant de monde aurait entraînés, le représentant du peuple, Noël Pointe, en vertu du pouvoir discrétionnaire dont il était investi, transforma, ainsi que l'avait fait, pour le détenu Levacq, son collègue Lefiot, le tribunal criminel de Nevers en tribunal « révolutionnaire » et lui conféra pleins pouvoirs pour décider du sort de l'abbé Rotier. Dès lors, le transfert de ce dernier au chef-lieu du département fut décidé, et c'est le 25 germinal (14 avril), le lendemain même, qu'il fut écroué dans une des prisons de Nevers.

Cinq jours après la décision du comité de surveillance de Corbigny, portant que le curé de Teigny serait traduit devant le tribunal révolutionnaire, on amenait à la maison d'arrêt deux de ses confrères du même district, l'un et l'autre anciens chanoines de la collégiale de Cervon, les abbés Jean Marion et Philibert Pannetrat, dit Pannetrat le jeune, lequel deviendra, au Concordat, curé de Neuffontaines (1).

(1) L'abbé Pannetrat avait prêté serment à la constitution civile du clergé ; mais il ne tarda pas à le rétracter, ce qui, aux yeux de la loi,

Ils étaient accusés d'avoir dit la messe en quelques occasions ; c'était un crime, tout culte — à l'exception du culte de la Raison — étant alors impitoyablement prohibé. Le fait était exact, mais ces ecclésiastiques n'avaient agi que sur les instances et la mise en demeure, en quelque sorte, des populations, l'abbé Pannetrat, à Cervon, et son confrère, à Puy-l'Affranchy (Saint-Martin-du-Puy) (1). Le délit

le rendait inhabile à exercer plus longtemps les fonctions de vicaire de Cervon, titre dont il était pourvu. Sur ces entrefaites, il fut appelé, par les habitants de Neuffontaines, à desservir leur paroisse, en remplacement d'un nommé Dupuis, nommé à ce poste par l'évêque constitutionnel Tollet, après le départ, pour la maison de réclusion de Nevers, du curé légitime Adelon, mais qui, devant la répulsion qu'il inspirait à la population, laquelle ne voulait point d'un « jureur », avait pris le parti de se retirer et d'abandonner la paroisse.

Instruite que la paroisse de Neuffontaines était desservie par un prêtre insermenté, l'administration départementale écrivit à celle du district de Corbigny pour lui signaler le fait et s'en plaindre. Celle-ci prit des informations auprès de la municipalité de Neuffontaines et la mit en demeure de s'expliquer à ce sujet. Le 23 janvier 1793, la municipalité fournissait les explications suivantes :

Elle déclare « que depuis le 13 novembre dernier (1792), elle avait fait toutes les démarches possibles pour procurer un desservant à la paroisse, le citoyen Dupuis, nommé à cette cure, l'ayant abandonnée ; que, sur l'impossibilité d'en obtenir un, provisoirement et pour satisfaire au vœu et à la piété des fidèles, elle s'était vue obligée de prendre, pour desservir ladite paroisse, le citoyen Pannetrat le jeune, ci-devant chanoine de Cervon, qu'elle avait même écrit deux lettres au citoyen évêque du département pour réclamer un sujet légal, l'une au mois de novembre et l'autre au mois de décembre, sans en avoir aucune réponse ». Le 2 mars 1793, un arrêté du département ordonnait des poursuites contre l'abbé Pannetrat et plusieurs autres ecclésiastiques de la région, dénoncés comme réfractaires. Le desservant provisoire de Neuffontaines retourna à Cervon et ne fut pas inquiété pour le moment.

(1) Nous reproduisons le procès-verbal de la séance de l'administration du district de Corbigny du 7 germinal an II (27 mars 1794), dans laquelle fut décidée l'arrestation de l'abbé Pannetrat :

« Un membre a dit que l'administration avait délivré la commune de Cervon de deux individus bien coupables (les citoyens Guillaumet, maire, et Maréchal, officier municipal), et les avait consignés en lieu de sûreté ; qu'un troisième, appelé Pannetrat le jeune, ci-devant chanoine et vicaire

commis en dernier lieu par l'abbé Marion datait du courant de ventôse (mars) et remontait, par conséquent, à un mois, et encore avait-il célébré la messe, non un « ci-devant » dimanche, ainsi qu'il s'en explique, mais un jour de décade — dimanche républicain — et encore « sur la réquisition du citoyen Moulin, procureur de la commune dudit Puy-l'Affranchy », lequel, dans la circonstance, ne faisait que se conformer au désir, voire à la volonté expresse, des habitants. Le bon chanoine ajoute, pour sa justification, « qu'aussitôt qu'il avait appris que le citoyen Joly, administrateur du département, avait dit qu'il n'en fallait plus dire, il avait cessé (1) ». Comme on le voit, les « délits de messe » ne datent pas d'aujourd'hui.

de Cervon, s'était, après avoir cessé ses fonctions fanatiques, permis de les reprendre dans cette commune, avec une authenticité et des signes privilégiés révoltants, ce qui ne pouvait que dégrader l'esprit public de cette commune et l'entretenir dans l'ignorance, pourquoi il demandait qu'on prît des mesures de sûreté à l'égard de ce prêtre ;

» Considérant que les troubles religieux qui ont éclaté dans la commune de Cervon n'ont été suscités que par les intrigues et menées des malveillants et des prêtres, que ledit Pannetrat ayant alternativement quitté et repris ses fonctions avec une ostentation affectée et, par cette conduite, approuvé ces troubles ;

» Arrête que ledit Pannetrat, fils de feu François Pannetrat, taillandier à Lormes, par l'authenticité et les signes privilégiés qu'il a apportés dans la célébration de l'exercice du culte reçu et adopté par la commune de Cervon, ayant, par cette mesure, désobéi à la loi et, en quelque sorte, sinon occasionné du moins participé aux troubles qui ont eu lieu dans son enceinte, doit être amené et déposé en la maison d'arrêt de ce district, pour y être gardé conformément à la loi du 17 septembre dernier ». (*Archives départementales*, registres du district de Corbigny).

(1) *Archives départementales*, série L, Comités de surveillance, etc. — L'accusation porte cependant que le « ci-devant chanoine se rendait tous les ci-devant dimanches et ci-devant fêtes dans la commune de Puy-l'Affranchi pour y célébrer les prétendus offices de l'ancien régime, tandis que les jours de décade il n'y allait pas ». On lui reprochait encore « d'avoir propagé dans tous les temps le fanatisme ». Il s'était retiré et vivait, à cette époque, à Lormes, chez sa sœur, Agathe Marion, qu'on prétendait « non moins fanatique que lui ».

A la maison d'arrêt de Corbigny, les détenus jouissaient d'une liberté relative ; il leur était facile de s'évader. Les abbés Marion et Pannetrat étaient bien décidés à le faire ; ils conseillaient à leur compagnon de les imiter. « Sauvez-vous, lui disaient-ils ; vous ne pourrez supporter le régime de la prison ; nous en ferons autant nous-mêmes. Nous nous sommes entendus avec quelqu'un qui doit nous avertir au moment propice et favoriser notre évasion ». — « Non, répondit le curé de Teigny. Plus jeunes que moi (l'abbé Pannetrat était alors dans sa vingt-neuvième année et son confrère avait quelques années de plus) il vous sera facile d'échapper aux recherches des gendarmes ; mais moi, où irais-je et que deviendrais-je à mon âge ? Quand on a cinquante-quatre ans bientôt, on n'est plus à même d'habiter les bois ; il adviendra de moi ce qu'il plaira à Dieu, je suis résigné à tout (1) ».

L'arrêté de Noël Pointe, dont il a été question plus haut, spécifiait que l'abbé Rotier serait jugé « révolutionnairement, en dernier ressort et sans appel, même de demande en cassation, et par un jury de jugement nommé extraordinairement par l'agent national près le district de Nevers, lequel jury émettrait librement et à haute voix son opinion individuelle (2) ». En cas de condamnation, l'exécution devait avoir lieu, comme pour Dom Levacq, sur la place Brutus.

L'accusateur public était ce même Aristide Passot qui avait instrumenté dans le procès de ce dernier ecclésiastique et requis, avec tant d'acharnement, sa condamnation. Il ne fut pas moins sévère pour l'abbé

(1) *Monographie manuscrite* déjà citée.
(2) Greffe du tribunal criminel de Nevers.

Rotier. Dans son réquisitoire, il expose que Hugues Rotier « a, par les propos les plus outrageants, les calomnies les plus odieuses et les qualifications les plus injurieuses, tenté d'opérer la dissolution de la Convention en avilissant la dignité de la représentation nationale. Il a prêché contre la nouvelle Constitution ; il a dit dans ses prônes et dans d'autres circonstances, pour fanatiser les faibles esprits des crédules agriculteurs, que les représentants étaient des scélérats, qu'ils n'avaient point de religion, que c'étaient des gens qui s'étaient assemblés pour la détruire ; que la religion serait tout à fait éteinte si ce n'étaient quelques bonnes âmes qui la soutiennent ; mais que tout ce que l'on ferait n'était rien ; que tout redeviendrait comme auparavant ; que les membres de la Convention n'étaient que des usurpateurs des biens d'autrui ; qu'ils ne cherchaient qu'à faire leurs affaires, mais que, sous peu, ils ne seraient point à leur aise ; que le règne des gredins ne durerait pas toujours et que les biens du clergé lui rentreraient » (1).

Passot l'accusait encore d'avoir souhaité que Paris fût englouti, « parce qu'il était cause de notre perte et de notre misère » ; d'avoir déclaré qu'il était impossible que la République fût victorieuse de ce qu'elle entreprenait, parce que les armées des puissances coalisées étaient trop nombreuses ; enfin, d'avoir empêché de brûler des titres féodaux.

Sur ce réquisitoire, l'abbé Rotier fut condamné à mort. C'était le 11 floréal an II (30 avril 1794). L'exécution eut lieu le lendemain, sur la place Brutus, ci-devant place Ducale. Le condamné fut conduit au lieu du supplice, escorté d'un peloton de gendarmes et de

(1) Greffe du tribunal criminel de Nevers. — Voir aussi *Bulletin de la Société nivernaise*, t. XIV de la collection, p. 249.

gardes nationaux que précédaient des tambours marquant la marche. La nouvelle de l'événement avait attiré une certaine affluence de personnes, de celles qui ne manquent jamais à ces sortes de spectacles. Mais lorsque la tête du cortège parut sur la place du Château, les fenêtres des maisons donnant sur cette place se fermèrent en un clin d'œil.

Des témoins de l'exécution ont attesté que le condamné gravit les degrés de l'échafaud avec autant d'assurance et de dignité que si c'eût été les degrés de l'autel. Au rapport de l'auteur de la monographie manuscrite que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer, avant de livrer sa tête au bourreau, l'abbé Rotier sollicita et obtint la permission de parler. Ce fut pour dire : « Je suis innocent ; je pardonne aux auteurs de ma mort (1) ». Après quoi, sur un signal donné, à l'imitation de ce qui avait eu lieu un an auparavant pour le dernier de nos rois, les tambours se mirent à battre. Un instant après, la tête du malheureux curé de Teigny tombait sous le couperet de la guillotine.

Nous avons dit que l'abbé Rotier avait prêté serment à la Constitution civile du clergé. Cet acte lui avait coûté ; il ne s'y serait assurément pas soumis, étant donnés les sentiments que nous lui connaissons, s'il n'avait pas été influencé par des considérations où sa piété filiale était intéressée. Sa vieille mère et une sœur (2), non encore établie, habitaient avec lui ; refu-

(1) M. l'abbé Cassiat a raconté souvent le même fait.

(2) Celle-ci épousa, deux ou trois ans après, un nommé Laurent Buteau, « volontaire ». Il avait une autre sœur utérine mariée à un tanneur, appelé Jean Aulard. Les deux sœurs habitaient sur la commune de Teigny. Le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795), elles s'adressent aux administrateurs du district de Corbigny pour obtenir la restitution de « 20 chemises de toile fine, 5 draps de toile de ménage et 8 livres

ser le serment, c'était les abandonner. Privées de son assistance, que seraient-elles devenues ? Elles eussent été condamnées à la misère.

C'est sans doute cette considération toute humaine qui inspira sa conduite. Mais nous savons, à n'en pas douter, qu'avant son supplice, probablement durant sa détention, un de ses confrères insermenté, caché à Nevers, put l'approcher et recevoir sa rétractation. Le fait est consigné dans un document rédigé en 1799 et émanant de l'administration diocésaine (1).

Nous connaissons plusieurs dépositions de témoins à charge dans le procès de l'infortuné curé de Teigny. L'une d'elles est consignée au registre des délibérations du district de Corbigny ; nous la transcrivons : « Le citoyen Philibert Gaudinot déclare qu'il a entendu dire à Claude Narcy que le curé de Teigny avait dit que le règne des gredins ne durerait pas toujours (2) ».

Un autre témoin dépose que le citoyen Rotier parlait fort mal de la Constitution. « Qu'en dit-il ? demande le président Guillier, cite ses paroles ». — « Je ne me souviens plus, répond le témoin, tout ce que je sais, c'est qu'il en a dit beaucoup de mal ».

La domestique du pauvre abbé Rotier fut aussi appelée à comparaître. Elle ne rougit pas de déposer contre son maître. Elle rapporte qu'elle lui avait entendu dire : « Cela ne durera pas, on va trop loin,

de chanvre que leur malheureux frère, avant son arrestation, avait fait placer sous la voûte de l'église de Teigny, pour les soustraire aux brigandages de l'armée révolutionnaire ». (*Archives départ. Registres* du district de Corbigny, séance du 29 vendémiaire an IV).

(1) *Archives du diocèse d'Autun. Etat des paroisses du diocèse d'Autun en 1799.* (Registre de M. Verdier, administrateur de ce diocèse pendant la Révolution).

(2) Ce témoin est décédé en 1840.

ils en font trop ». Elle eut même, paraît-il, le courage — disons plutôt l'impudeur — d'assister à son exécution. Dans la suite, quand il lui arrivait de se quereller avec les commères de la localité, celles-ci avaient pris l'habitude de lui dire, pour lui fermer la bouche : « Cache, cache le sang qui dégoutte de ton tablier ! » Le moyen, paraît-il, était infaillible : elle se taisait aussitôt.

Il est un autre témoin à charge que l'on est surpris de rencontrer ; c'est un ancien vicaire de l'abbé Rotier, devenu, depuis peu, curé constitutionnel d'Empury ; il s'appelait Albain Roumier. Lui aussi rapporta quelques vagues propos tenus par son ancien curé. Nous nous refusons à croire qu'il le fit méchamment ; nous sommes persuadé qu'il se laissa entraîner à cette démarche par la terreur qui planait alors sur toutes les têtes. C'est la seule raison qu'on puisse faire valoir pour expliquer sa conduite et qui soit de nature à l'excuser, au moins dans une certaine mesure. Au reste, la faiblesse de son caractère l'exposait à toutes les compromissions. C'est ainsi qu'un mois ou deux plus tard, il se laissera aller à livrer ses lettres de prêtrise (1).

Les témoins reprirent le chemin de Teigny, mornes, silencieux ; tous avaient l'esprit obsédé par le fatal événement qui venait d'avoir lieu et auquel plusieurs avaient coopéré par leurs dépositions.

Les uns — ces derniers — appréhendaient l'accueil hostile qu'ils soupçonnaient devoir leur être fait et redoutaient le jugement sévère que leurs compatriotes ne manqueraient pas de porter sur leur conduite.

(1) Il racheta sans doute cette faute, car nous le voyons figurer, après le Concordat, dans les cadres du nouveau clergé.

D'autres, — ceux qui s'étaient contentés de dépositions anodines, — se reprochaient à eux-mêmes de n'avoir pas pris résolument la défense de l'accusé, se disant qu'ils auraient peut-être pu contribuer, par là, à le faire acquitter. Quant aux témoins à décharge, ils n'étaient pas moins affectés ; la douleur les accablait ; ils marchaient silencieusement, n'osant se communiquer leurs pensées. A les voir, on les eût pris pour les coupables. Cinquante ans après, ceux d'entre eux qui vivaient encore ne pouvaient narrer ces faits et rappeler ces souvenirs sans verser des larmes (1).

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'époque où se déroulèrent les deux drames dont nous venons de faire le récit. Tous ceux qui y prirent part, témoins, jurés, victimes, ont comparu devant le tribunal de Celui qui juge les justices, et chacun y a rendu compte de sa conduite ; mais il est un autre tribunal dont ils relèvent : celui de la postérité ; or, sur ce point, celle-ci a déjà rendu son verdict. Il se résume en deux mots : Honte aux bourreaux, honneur aux victimes !

ABBÉ J. CHARRIER.

(1) Aux termes de la loi, les biens des condamnés étaient acquis à la Nation. On procéda à la vente de ceux de l'abbé Rotier. Elle produisit la somme de 10.819 livres 18 sols. (*Archives départementales*, registre du district de Corbigny, n° 60, séance du 23 brumaire an II).

BIBLIOGRAPHIE

HEURES DE RÊVE

Par Mme EUGÉNIE CASANOVA

Mme E. Casanova est bien connue à la *Revue du Nivernais*, où elle donne de temps en temps des pages appréciées. Membre de la « Société des Poètes français », elle a collaboré maintes fois et collabore encore à plusieurs grands périodiques parisiens. Les *Annales politiques et littéraires*, le *Figaro*, l'*Illustration* l'ont fait plusieurs fois, et avec honneur, figurer dans leur sommaire. Des artistes éminents comme Samuel Rousseau, Paul Delmet, Pénavaire, se sont plu à mettre en musique quelques-unes de ses plus suaves poésies. Tel ce « Pater » chanté deux fois dans l'insigne basilique de Bourges, et ce « Noël des Roses », dont l'écho nous est parvenu jusqu'en Nivernais. — Ses « Rayons d'or », musique de Pénavaire, viennent d'être interprétés au Concert des Femmes françaises...

Et Mme E. Casanova en est à son huitième volume, dont je veux dire quelques mots. Ces « Heures de Rêve », l'auteur les a vécues dans sa délicieuse résidence de Montifault, dont la préface nous donne une charmante description...

« Le Rêve, dit encore cette préface, paraît être le complément de l'existence... Il est l'espérance, il est donc un bienfaiteur ! Acceptons-le comme tel, parcourons avec lui les chemins de la vie, ces sentiers parfois si escarpés et si rudes... N'est-il pas pour nous la base la plus large des joies de ce monde ?... »

L'auteur nous donne donc aujourd'hui ces « Heures de Rêve », vers et proses, dont le charme est parfois pénétrant. « Heures de Rêve », c'est la vie qui passe, apportant chaque jour un peu de joie ou quelque peine, du bonheur ou des larmes...

Si le temps fauche les années,
Le cœur ne les efface pas !...

Et le Rêve s'en va, au fil de l'heure, cueillant des fleurs, des roses surtout ; oh ! les jolies choses qu'elles inspirent, les roses de Montifault !... Le Rêve glane. Il chante « la Vie et la Mort », dit en passant

son « Bonsoir au Printemps », fête le cher « Berry », les « Dix-sept ans de Lili », clame un « Hymne au Soleil » :

Planant sur la nature entière,
Tu vas chasser les noirs frimas.
Salut, vainqueur, roi d'ici-bas !
A toi, mon hymne et ma prière !...

Il célèbre l' « Eternité des Roses ». Puis, furtif toujours, le Rêve glisse un regard dans le « Journal de Madeleine », où se révèle une fine et souriante psychologie, pour, en terminant, nous brosser quelques « Monologues » et « Comédies » d'une fantaisie gracieuse et toute moderne. Et voilà que ces « Heures de Rêve » pourront réaliser chez quelques-uns cet axiome, que je cueille encore dans la préface du livre : « Les rêves, Dieu les donna de sa main fraternelle à l'humanité, pour embellir la vie !... »

A. B.

FORÊT

A M. George Benoist.

Dédale des piliers, casques des frondaisons,
Pénombre de la sente et grand jour des clairières,
Arome pénétrant des feuilles, de la terre,
Murmure de l'amour et des éclosions !

Gazouillis des oiseaux et chant des sources claires,
Bruissement sans fin des cimes aux gazons ;
Et puis, selon le cours de l'heure et des saisons,
Mélancolie et deuil des voix crépusculaires !

Forêt, du sol natal visage merveilleux !
Forêt, monde éternel comme l'onde et les cieux !
Que décembre en courroux d'épines te hérisse,

Ou qu'un sourire en fleurs accueille ici mes pas,
Je te salue, ô mère, immortelle nourrice,
Et comme un orphelin vers toi je tends les bras.

VINCENT DÉTHARÉ.

RENOUVEAU

Le ciel est rayonnant comme une âme d'avril.
Le soleil, vainqueur de la brume persistante,
Chauffe les champs pâmés sous son rayon viril,
Et le calme de la nature est une attente.

Un souffle passe, doux comme un baiser ami,
Et la sève tressaille en les branches roidies ;
La terre, d'un soupir immense, en a frémi :
Le bourgeon point, espoir de fleurs épanouies.

Pourquoi faut-il qu'à l'heure où la jeune saison
Rit et chante sous la nouvelle frondaison,
Où de vie et d'amour toute chose palpite,

Je songe aux êtres chers qui dorment dans la mort ?
— Et, dans mon cœur joyeux où l'espoir ressuscite,
La volupté de vivre a mis comme un remords.

HENRY MORVAN.

LE NIVERNAIS AUX SALONS

Notre Nivernais a fait bonne figure aux Salons de cette année. Mentionnons d'abord, aux Artistes français, le grand succès d'Alix Marquet qui a obtenu le prix national de sculpture pour le marbre des deux belles figures dont le plâtre lui avait valu, en 1905, une première médaille. En outre, une mention honorable, dans la section de gravure, a été décernée à M. Gudin de Vallerin pour une eau-forte.

Nous retrouvons nos artistes appréciés : Urbain Bourgeois, le maître portraitiste, qui vient d'obtenir un des prix Lehmann à l'Académie des Beaux-Arts ; Chartier, peintre de batailles fougueux et coloré ; Mme Garnot-Beaupère, probe et sincère avec une *Fileuse morvandelle ;* Garcement et Pail, paysagistes dont l'éloge n'est plus à faire ; Matisse-Auguste, artiste personnel, coloriste vigoureux, dont un des tableaux : *Au large*, a été acquis par l'Etat ; Mme Gaudry-Allar, avec deux miniatures, légères, fraîches, séduisantes de couleur ; Louis Mohler, qui possède l'art d'allier, dans l'aquarelle, la finesse et la douceur à la vigueur et à l'éclat et qui, à la section d'architecture, nous offre un dessin où, selon son habitude, il semble provoquer la difficulté pour la vaincre.

Notre sculpteur Boisseau reste le maître élégant que tant de succès ont consacré. M. Badoche a un groupe intéressant et vigoureux. Mlle M. Bertillot un buste bien traité; M. Mathieu Merlin un bon médaillon. Les aquarelles de M. Georges, les eaux-fortes de MM. Bouroux et Loriot, la lithographie de M. Galtier, la gravure de Mlle Lombrieu méritent de fixer notre attention.

Notre collaborateur Edouard Achard a parlé de l'importante exposition de Baffier à la Société nationale. Là, nous remarquons les toiles de M. Pelecier qui continue à nous faire pénétrer avec un art saisissant, dans le secret des intérieurs bretons; les miniatures de Mlle Brunot, traitées avec beaucoup de distinction et de délicatesse; le fusain de M. Marandat, scène présentée avec esprit. Briffault nous rappelle ses précieuses qualités d'observation et de métier dans son étude de *Vache*, et M. Perrat modèle avec habileté ses *Chiens et chats*.

Que nos artistes continuent à paraître aux Salons parisiens; mais qu'ils y portent surtout l'accent de leur terroir. Mieux vaudrait renoncer à la notoriété que concède la grande Ville et poursuivre chez eux leur labeur inspiré par leur pays, que d'exposer à Paris des œuvres quelconques, perdues dans la banalité, souvent habile sans doute, des nombreux « numéros » qui couvrent les murs du Palais.

L. D.

AUX NYMPHES DE SAINT-ANGE

O nymphes qui pleurez en vos bosquets de buis,
L'arbre dont vous aimiez la cime séculaire,
Venez, ne craignez plus injures ni colère,
Venez, nous rêverons à l'ombre de mes nuits.

Sur les lichens d'argent, nous ouïrons les bruits
Tendres de la forêt, dans un rayon stellaire
S'endormant à nos pieds, tandis qu'à vous complaire,
J'accorderai mon luth pour chasser les ennuis.

Accourez, souvenirs des heures amoureuses ;
Gabrielle d'Estrée et vous Diane, heureuses,
Revenez aux ronds-points où les royaux galants

Murmuraient vos doux noms en marchant à pas lents...
— Le lierre frémit aux vieux murs qui s'entrouvrent ;
Voici tout le passé sous le sombre des rouvres !

GAUTRON DU COUDRAY.

Diane de Poitiers et Gabrielle d'Estrées séjournèrent au château de Saint-Ange.

LE VENT

I

Le printemps reverdit les bois,
La sève monte jusqu'aux branches,
Et tous les sons, toutes les voix,
Et l'aubépine, et les pervenches,
Célèbrent le printemps nouveau.
Ecoutez la brise enivrante
Dans le chêne ou dans le bouleau :
C'est le cantique tendre et beau
Du vent qui chante.

Partout joie et partout douceurs,
Le sourire à toutes les bouches
Et l'espérance à tous les cœurs;
Les feuilles ont couvert les souches,
L'amour dérobe les douleurs.
Ecoutez la brise enivrante,
Emportant tout : âmes et fleurs;
Ce sont les passages charmeurs
Du vent qui chante.

II

Le ciel est gris et l'air très froid,
La nature s'est endormie.
Pourtant j'écoute : et mon cœur croit
Entendre une parole amie,
Quand sur la neige du chemin,
Rêveur un instant je demeure,
Ecoutant comme un son lointain
L'écho douloureux, incertain,
Du vent qui pleure.

C'est la misère et la douleur :
C'est tout leur triste et long cortège
Qui se cache sous la blancheur
Du lourd et froid tapis de neige.
... Ecoutez la plainte des vents,
Quand plus rien de gai ne demeure,
Et qu'ont fui les jours de printemps !
Oh ! comme ils sont tristes, les chants
Du vent qui pleure !

Octobre 1904.

J. Bucheton.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

HENRY BUTEAU. — *Aimer*. — Plon-Nourrit, 3 fr. 50.

Après l'*Orage*, après la *Faute*, notre compatriote Henry Buteau s'était placé en bon lieu parmi les romanciers psychologues. Il y occupait une place bien à lui. Son nouveau roman, me semble-t-il, l'affermit dans ce rang en lui faisant monter un degré de plus. — « Il n'y a au monde que l'amour qui soit quelque chose ». (Georges Sand). — Telle est l'épigraphe du volume et tel est le thème sur lequel roule toute l'action du roman. Les héros aiment, chacun à sa façon, cherchant leur idéal par des chemins divers. Ils sont trois, comme trois frères, ces amis des jeunes années : Pierre Andelain, épicurien de surface ; l'évêque Georges d'Audigny ; le député ministrable Daniel Chevalier, dévoué à la cause des obscurs et des humbles. Jusqu'à la dernière des 365 pages, M. Buteau nous impressionne, nous saisit, nous entraîne avec un intérêt grandissant. Il aborde les plus hautes questions sociales, chemin faisant ; il ne s'égare pas dans les longueurs de fastidieux détours. Il est maître de sa forme ; son style, bien forgé, sonne clair. Joignons notre fidèle et joyeux bravo à ceux qui vont saluer son nouveau livre.

EMILE BLÉMONT. — *Artistes et Penseurs*. — Lemerre, 3 fr. 50.

C'est une bonne fortune d'avoir entre les mains un nouveau livre d'Emile Blémont. On est sûr d'y trouver soit de beaux poèmes sincères, émus, délicats ; soit, — comme aujourd'hui, — de la prose ferme, bien forgée, mise au service de hautes et lumineuses idées. Dans cette bonne douzaine d'études sur divers penseurs et artistes (Jean-Jacques, Sterne, André Chénier, Michelet, Henri Heine, Eugène Delacroix, Henner, etc), jointes à plusieurs « Discours de circonstance », Blémont nous présente en pleine clarté l'homme et l'œuvre ; il nous fait entrer pour ainsi dire dans leur intimité ; chaque étude est comme une introduction nécessaire pour la meilleure compréhension de l'un et de l'autre. Ce volume doit occuper une bonne place à côté de ce *Génie du Peuple*, que l'auteur nous donnait récemment et où nous constations les mêmes éminentes qualités.

HENRI BACHELIN. — *Les Manigants*. — Paris, Floury, boulevard des Capucines, 1. — 2 fr.

C'est pour nous une grande satisfaction que d'appeler l'attention de nos lecteurs sur le nouveau livre de notre compatriote et collaborateur Henri Bachelin. Il y affirme, avec un accent plus personnel, les qualités que nous avions constatées dans son précédent volume : *Pas comme les autres*. Les *Manigants*, ce sont les pauvres diables, les miséreux du village ou de la grande ville, et ces treize petits récits se partagent entre ceux des champs et ceux de Paris. Bachelin a le don d'une observation fine et pénétrante ; il anime jusqu'au détail le plus menu et tout, êtres et choses, participe à la vie sous sa plume, qui en

fixe chaque manifestation avec une force de relief parfois brutale. Son style simple, sans recherche, mais net et précis, convient à l'idée qu'il veut rendre. Voilà un petit livre qui fera son chemin et qui frayera la voie à ceux que nous annonce Bachelin, — la voie du succès.

HENRI ALLORGE. — *Le Clavier des Harmonies*. — Plon-Nourrit, rue Garancière, 8.

M. H. Allorge se plaît à nous offrir des œuvres originales. Nous avons parlé de son recueil : *L'âme géométrique*, où une science exacte lui fournit tant de curieux éléments de poésie. Aujourd'hui, il nous donne des « transpositions poétiques » et il nous explique, en un avant-propos, le *comment* et le *pourquoi* de son nouvel ouvrage, tout entier consacré à la Musique : 1° aux maîtres ; 2° aux « formes et techniques » ; 3° aux instruments. Il y a là beaucoup de talent, beaucoup d'art, et même, ajouterons-nous, de science. M. Allorge parle de la musique avec une ferveur enthousiaste et en véritable et sincère poète :

Musique, langue surhumaine
Que seuls parlent bien les grands cœurs,
N'ai-je pas fait une œuvre vaine
En essayant de rendre tes splendeurs ?

Comment traduire en lourdes phrases
Un soupir immatériel ?
Comment évoquer des extases
Où l'on se croit delivré du réel ?...

Non, M. Allorge n'a pas fait œuvre vaine. C'est un bel et bon recueil qu'il nous a donné.

L. MACQUE, *Brutus*. — Amiens, Imprimerie Yvert et Tellier.

Une aventure de petite ville, un récit plaisant écrit avec beaucoup de verve et d'humour, en bonne et franche langue française, assaisonnée çà et là de dialogues en parler picard.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ L'Académie française vient de décerner un de ses prix à l'ouvrage de M. Achille Millien : *Chants et chansons*. Trois fois déjà notre directeur avait été distingué par l'illustre Compagnie. C'est en 1864 que, bien jeune, il avait reçu d'elle sa première couronne. La troisième avait été décernée au recueil de poésies : *Chez nous*, en 1896. En 1880, Achille Millien avait fait l'abandon du prix qui était destiné à son recueil : *Poèmes et sonnets*, en faveur du poète canadien Louis Fréchette qui, à la date du 14 janvier 1881, le remerciait en ces termes : « J'ai su par M. Marmier combien vous vous êtes montré généreux envers moi, en vous effaçant volontairement. J'ai été profondément touché de ce procédé et je ne l'oublierai pas. Il n'y a qu'en France que l'on trouve des sentiments aussi chevaleresques. Merci un million de fois... Le fauteuil d'académicien vous attend, vous... etc. ». — En 1874, l'Académie avait mis *hors de concours* le recueil de Millien : *Voix des ruines*... « Nous avons mis hors de concours, disait le secrétaire perpétuel, dans son rapport, lu en séance publique, avec rappel de leurs précédents succès, plusieurs concurrents déjà couronnés par

l'Académie... C'est une haute récompense que cette sorte d'ostracisme dont nous avons jugé dignes MM. Achille Millien, André Theuriet. . »

Cet excellent Theuriet qui partageait avec Millien cet « ostracisme » et qui vient de mourir académicien, un des plus charmants esprits de notre littérature, n'appartenait pas au Nivernais, mais il aimait notre pays dans les poésies de Millien et se plaisait à le dire : « Je veux vous dire encore, écrivait-il à notre directeur, le 21 décembre dernier, combien j'aime vos vers imprégnés d'une toute particulière saveur locale et combien j'apprécie vos efforts pour propager le culte des traditions provinciales et l'amour de la petite patrie... ».

⁂ Nos compatriotes : Sont nommés officiers de l'instruction publique : MM. Ledroit, Demimuid, Sancenot, Fernand Dubois ; officiers d'académie : MM. Poupet, colonel Lorillard, Guet, Vannier, Giblin, Gaudry, Perrin, Vallet, Bezançon, Mme Cocu.

⁂ 1er juin. BANQUET ANNUEL DU GROUPE D'ÉMULATION ARTISTIQUE. Par les soins actifs du vice-président, M. Guyonnet, une trentaine de convives étaient réunis aux Salles Vauban. Le menu, qui promettait d'excellentes choses, charmait d'abord les yeux par une de ces eaux-fortes dans lesquelles M. Fernand Chalandre met plus que des promesses. Ces vues de Nevers, que le jeune artiste grave et imprime, fixent l'attention de tous nos amateurs, et ne tarderont pas à lui valoir, sur un plus large théâtre, le succès qu'elles méritent. L'excellent professeur Legendre doit être fier de ses élèves. — Au dessert, allocution de M. Gautheron, président. Souvenir ému donné par le docteur Subert aux membres du Groupe disparus : Jules Monteignier, le vicomte Jules d'Anchald. Puis, selon la promesse du programme. Achille Millien commença à parler de nos traditions nivernaises. Cette fois, il s'agissait des contes et des légendes locales. Chacun des convives apporta son contingent de souvenirs. MM. Jolivet, Favret, Chalandre, Bernard donnèrent un intermède de chansons, et la soirée, terminée par une tombola, n'eût pas laissé de regrets, sans l'absence de plusieurs des membres du Groupe.

⁂ 9 juin. Inauguration, à Arquian, du monument à Jean Carriès. Discours de M. Frédéric Grégoire, qui retraça heureusement la vie laborieuse du grand « potier », si prématurément enlevé à l'art.

⁂ Décès de plusieurs de nos compatriotes : lieutenant-colonel Pichot, né en 1852, directeur de l'artillerie à Grenoble ; — Hyacinthe Chartron, né à Lormes en 1868, avoué à Nancy ; — Marquis Eug. de Chabannes (quarante-huit ans), inhumé à Saint-Hilaire.

⁂ Deux grands éditeurs de musique, Choudens et Gallet, préparent la publication posthume et prochaine de plusieurs œuvres de notre bien regretté collaborateur Pénavaire, entr'autres :

Sonnets de Soulary ;
Grande symphonie en *ut* mineur ;
Matinée champêtre, chœur à quatre voix ;
La Légende du Passant, scène lyrique. — Ces deux dernières compositions, sur des poésies d'Achille Millien.

⁂ Nos sincères félicitations à M. l'abbé J. Jacquand, qui vient d'obtenir, pour une composition musicale, un nouveau succès : 1er prix aux « Jeux Floraux » de Cherbourg. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

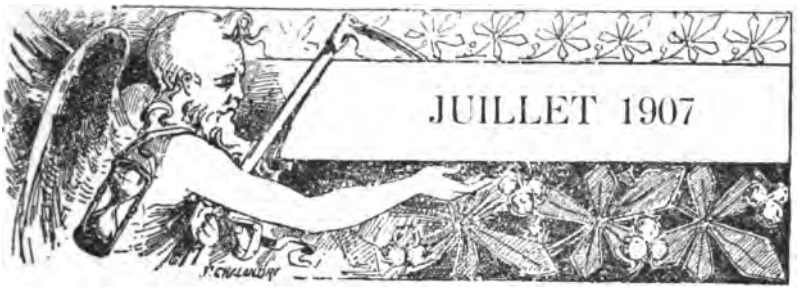

CROQUIS NIVERNAIS

BONHEUR DE VIEUX

Pour le cher ami François Gigot...
déraciné malgré lui.

L. M.

Le p'pa Colas, près de sa porte, sur son banc, — simple planche de sapin à quatre pattes de chêne dégrossies à la plane — fumait sa pipe, à l'ombre d'une belle treille, devant la route nationale qui chevauche les collines d'Amognes entre Nevers et Saint-Benin-d'Azy.

La maison du p'pa Colas, perchée tout en haut d'une raide côte, dominait la riante vallée de l'Ixeure et le ruban jaune pâle de la route s'offrait aux yeux, coupé trois fois par les fonds, jusqu'à la montée des Jauds.

Un soleil tenace de juillet avait outrageusement poudré la chaussée, et, de très loin, dans un nuage épais et grossissant de poussière, le p'pa Colas devina la course endiablée d'une automobile. Il grommela entre deux bouffées :

— Paquet d'fous !

Dix minutes plus tard, juste devant le banc du p'pa Colas, le « paquet d'fous » — ou plutôt la limousine 30 HP qui le portait — s'arrêta net... de force... ou de faiblesse, comme il vous plaira... La panne !...

Très humainement, le p'pa Colas sourit dans sa barbe toute blanche et doubla la fréquence d'aspiration sur sa Gambier de deux sous, au risque de flamber un savant et patient culottage.

Le chauffeur et son maître grisonnant descendirent d'abord, suivis d'une dame entre deux âges. Il résulta du premier examen que rien de grave n'était à déplorer, mais qu'il faudrait bien compter quarante minutes d'arrêt. Le chauffeur se mit à l'œuvre. Les propriétaires de la 30 HP regardèrent, un peu grimaçants sous le soleil. Le p'pa Colas les dérida. Soulevant son grand chapeau de jonc, il dit :

— Un brin d'enlombre vous vaurait mieux, mossieu, madame... Si mon banc peut vous fée plaisi... ?

Bon enfant, le couple remercia d'une seule voix et vint encadrer le vieux paysan sous la treille.

Ainsi calé par des voyageurs cossus, mais pas fiers et prêts à l'écouter, le p'pa Colas, bavard comme geai amoureux, continua :

— Coume tous ceux qué n'sont pas pressés, v'allez trop vite .. et l'poulain n'veut pus rin savouaire.

Le monsieur fit, évangéliquement, avec un sourire las :

— Vous l'avez dit.

Et la dame ajouta :

— Alors, ça ne vous tenterait pas du tout d'aller vite avec une voiture sans chevaux ?

— Oh ! que non !... J'en vois trop passer des mangeux d'chemin. Vous, mossieu, madame, v'avez encore eune idée d'santé, mais j'en ai jamais r'gardé d'gais... Faut crouaire qué ça digère mal les kilomètres... Et pourtant l'plat vous coûte cher... sans parler d'la sauce.

— Et... vous vous plaisez bien dans votre joli pays ?

— Ah ! oui, me v'là su soixante-dix ans, et j'l'ai jamais quitté.

— Mais, vous devez avoir une nombreuse famille, des amis. Ne les visitez-vous pas ?

— Oui, j'ai quatre fils, une fille et de vieux camarades. Seul'ment, tout ça, c'est là, sous la main, à droite, à gauche, en bas, d'vant.

Et, d'un large geste, le p'pa Colas cercla la vallée.

— Tous les enfants, tous les amis, tout c'qué j'aime, c'est resté là. Ça cause amognon, ça laboure, ça sème, ça moissonne, ça flûte au cul des bœufs — sauf l'respect qué j'vous doué, mossieu, madame — avec du sang rouge sous la peau, des bras raidots, d'la chair farme, l'envie

d'bin faire et la boune entente. J'seus pas millionnaire, mais j'ai ramassé quéqu' pistoles. J'ai dit à mes gars, à ma fille : « L'premier qu'file à Paris, en ville, n'importe lavou, pour lâcher la terre moué aussi jé l'lâche : pus d'p'pa Colas pour lui ! L'premier qu'cherche noise à son frère, à sa sœur, jé l'lâche aussi : pus d'p'pa Colas !... » Pas un qu'a bougé d'ici. J'ai mis l'Jacques à la ferme dé Croisy, l'Pierre à Martou, l'Claude à Saint-Péraville, l'Charly à Blot, et j'ai marié la Lise au grand Pieuchot d'Sauvry... Et ça marche ça peuple, ça grouille, ça bûche et ça s'biche à la ronde. C'est d'meuré bon coume el'bon pain.

— Et vous êtes bien heureux vous-même, grand-père, fit la voyageuse émue.

— Oui, madame, heureux, content des yeux, content du cœur. J'cré qu'ça va mette encore longtemps pour fini... J'mé seus trouvé malade qu'un souaire : lourd, coume un plomb, tout d'un coup, sur la tombée d'la nuit. . J'dis à ma vieille servante Rose : « Va cri l'Jacques à Croisy ; qui dérange pas les autres avant d'm'avoir vu, pour juger si ça vaut la peine... » Et j'm'ai couché à l'ure-lure... V'là l'Jacques arrivé, qu'tire lé rideau, m'embrasse :

— Où qu'ça t'fait mal, dis, mon p'tit p'pa ?

J'y prends les mains, j'peux pas ouvri les yeux, j'peux pas répond', mais j'entends clair. . L'Jacques avait pas couté la Rose : il avait fait préveni au galop les autres .. V'là l'Pierre, v'là l'Claude, v'là l'Charly, v'là la Lise... V'là l'médecin presque en même temps... L'médecin leu dit : « Du silence, pas d'amotion ». Y s'approche, y m'tâte... Seul'ment, mes enfants qu'ont l'cœur pu groûs qu'la volonté, s'mettont à sangloter... V'là ma poitrine qué s'gonfle, v'là mes larmes qué coulont aussi... et j'seus pûs lourd du tout... et j'mé dersse... et j rouvre les yeux... et j'crie :

— Mes poûr pétits !... vous m'ez sauvé !

J'saute du lit, j'm'habille, j'envoie la Rose choisir l'pus chaud blanc fumé d'la cave, et j'trinque avec les enfants, avec l'médecin qu'en r'vint pas... et j'ons tous ri bin pus qu'j'avint pleuré... Voyez bin, mossieu, madame, c'est pas pour vous fée d'la peine... j'suppose qué v'avez d'bons enfants, mais qu'pareil malaise vous prenne : si vos voitures enragées ont, coume on dit cheux nous, traîné l'pus vieux à Potencu et l'pus jeune à Bizeneuil, faut pas compter su l'même r'mède ».

Le chauffeur venait de terminer la réparation, et le moteur reprenait son ronron d'attente avant le départ.

Le voyageur cossu et sa compagne serrèrent chaleureusement la main du p'pa Colas.

— Soignez bien votre cher bonheur, dit la belle dame sans ironie. Nous arriverons peut-être nous-mêmes à dévorer assez de route pour laisser l'ennui derrière nous.

— Non, madame, créyez-moué bin, reprit l'p'pa Colas convaincu, c'brigand-là vous prendra toujou dix lieues d'avance... M'est avis qu'vaurait mieux fée d'mi-tour, à seule fin qu'l'ennui crève, à l'hôtel, dé la jaunisse... en v'attendant.

LOUIS MIRAULT

LA LÉGENDE DU GANGE

A Reyna Tornovia.

La déesse Ganga, de tissus d'or vêtue,
Plus vénérée encor que son frère l'Indus,
Dans Bénarès, la cité sainte, a sa statue,
Un luth à la main gauche, à la droite un lotus.

*
* *

Des cieux elle habitait la suprême lumière,
Elle fut Bhavani, fille de Maïa,
Mais des Mounis l'ardente et constante prière
La fit descendre au pied des monts Himalaya.

*
* *

A sa naissance tous les dieux, tous les génies,
Voulurent présider au bord du lac Vindhou,
Et ce fut un cortège aux splendeurs infinies,
Telles que plus jamais n'en revit œil hindou.

*
* *

Pour boire et se baigner à ses rives sacrées,
A l'ombre des palmiers, viennent, soirs et matins,
Vierges brunes, de fleurs et de colliers parées,
Brahmes pensifs, radjahs aux riches palanquins.

*
* *

Et lorsqu'il peut mourir plongé dans le grand fleuve
Ou s'y purifier à son dernier soupir,
L'âme du vrai croyant, s'évitant mainte épreuve,
Parvient jusqu'à Bouddha, centre de tout désir.

LUCIEN JENY.

Extrait des *Légendes de la nature*, deuxième cycle (*inédit*).

CATHERINE DE SIENNE

Petite-fille de poète, Catherine naît un jour de Pâques à côté de la fontaine chantée par Dante, de cette fontaine Branda dont les ogives sombres encore aujourd'hui arrêtent et frappent le voyageur, au pied de la colline de Saint-Dominique, dans une humble maison isolée au fond d'une ruelle, et comme enveloppée de mystère.

La vie de Catherine est pleine de surnaturel : dès l'âge de sept ans, elle reçoit du Christ un anneau invisible, et elle jure de n'abandonner jamais son céleste fiancé ; puis, un beau jour, elle s'échappe de la maison paternelle, et on la retrouve au fond d'une grotte, absorbée dans la méditation. Malgré les efforts de sa mère, la bonne Lapa, pour la détourner de ses austères projets, elle continue à mortifier son corps, étouffant en elle la fleur de la jeunesse ; elle fait couper ses cheveux, et elle entre à quinze ans, après bien des luttes, dans l'ordre des Sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique, les « terziarie mantellate ». Elle s'enferme dans la solitude, et elle vit dans une étroite intimité avec son divin Epoux : il lui arrive de sentir tout à coup son cœur arraché de sa poitrine, et le cœur de Dieu descendre dans son sein. A Pise, elle reçoit de mystérieux stigmates ; ses extases deviennent de plus en plus fréquentes. Elle a des visions étranges : elle veut s'entretenir avec Dieu, et Dieu se laisse « attacher à la corde de son désir » ; elle le voit, il lui parle. Le Christ lui apparaît comme un immense pont jeté entre la terre et les cieux : et ceux qui tombent de ce pont dans le fleuve qui coule au-dessous sont les pécheurs misérables qui gisent dans les ténèbres du péché et que les flots emportent à la damnation éternelle. Ces visions la remplissent d'une allégresse qu'elle a peine à supporter : « ... Il semblait que mon cœur se fendit en deux : je meurs et je ne puis mourir. Ayez pitié de la misérable fille, qui vit dans de telles angoisses, pour avoir tant offensé Dieu, et qui n'a personne avec qui s'épancher ». Elle était alors à l'Isola della Rocca di Tentennano, dans le Val d'Orcia, près de Sienne : et, afin d'empêcher son cœur d'éclater, Dieu lui donna un moyen de manifester sa joie, il lui enseigna l'art d'écrire : c'est ainsi que, deux ans avant sa mort, elle apprend à écrire, comme elle avait appris à lire, par miracle aussi, quelque temps auparavant. Ses visions sont si fortes parfois qu'elles la jettent à terre, et alors il lui semble

que son âme ait abandonné son corps. Un jour, le dimanche de la Sexagésime de l'année 1380, Catherine ressentit un tel coup au cœur que sa tunique se déchira ; elle eut des convulsions, elle se vit assaillie par les démons ; puis elle demeura longtemps comme morte. Le mal passé, elle commença le carême avec ses pratiques habituelles : chaque matin, à tierce, elle se levait et allait entendre la messe à Saint-Pierre : « Vous auriez cru voir passer une morte », dit-elle. Ainsi jusqu'au troisième dimanche de carême, où la maladie la terrassa. « Et pendant huit semaines, raconte un de ses disciples, elle demeura étendue, sans pouvoir lever la tête, toute douleurs. A chaque nouveau spasme, ...elle remerciait Dieu, joyeuse. Le dimanche avant l'Ascension, le corps n'était plus qu'un squelette, immobile depuis la ceinture jusqu'aux pieds, mais la figure rayonnante de vie. Faible ; un souffle de respiration ; on aurait dit la fin ; on lui donna l'extrême-onction ». Ainsi mourut la fille de Benincasa.

Si, parcourant le Louvre, vos regards tombent sur la toile de Fra Bartoloméo qui représente le mariage mystique de Catherine, ou mieux encore si, passant à Sienne, vous allez admirer dans la chapelle de Saint-Dominique le tableau du Sodoma, le plus beau et le plus touchant des portraits de la sainte, vous vous persuaderez, toujours davantage, que la vierge siennoise ne fut qu'une mystique affamée d'extases, folle de visions célestes, vouée à la quiétude de la contemplation. Or, il n'est pas possible de se tromper plus entièrement : cette ardente mystique n'a pas oublié les biens qu'elle possède, — car elle est la fille d'un riche marchand, — mais, si elle y songe c'est pour les distribuer aux pauvres ; cette frêle religieuse, qui mortifie la chair et dompte sa volonté, et qui va jusqu'à s'épuiser à force de privations et de pénitences, se jette sans hésiter au milieu des pestiférés de la ville, en 1374 ; cette modeste recluse pénètre dans les familles nobles du contado de Sienne, apaise les querelles entre les ardents chevaliers, et fait taire, au moins momentanément, les haines qui grondent au sein des familles. Mieux que cela : elle accompagne au lieu du supplice un jeune Pérugin, condamné à mort pour avoir calomnié la République, et il faut l'entendre elle-même en faire le sublime récit : « J'allai visiter celui que vous savez, il en fut si réconforté et si consolé, qu'il se confessa, et qu'il se mit dans de fort bonnes dispositions. Et il me fit promettre pour l'amour

de Dieu qu'au moment de l'exécution je serais avec lui. Je le lui promis et je tins ma promesse. Le matin, avant qu'on sonnât la cloche, j'allai le trouver, et il en reçut une grande consolation. Je le menai entendre la messe, et il reçut la sainte communion, qu'il n'avait plus jamais reçue. Sa volonté s'était soumise et rendue à la volonté de Dieu : il craignait seulement de n'être pas assez fort au moment suprême. Mais l'infinie et ardente bonté de Dieu dépassa ses espérances, en lui inspirant un tel amour et un tel désir de s'unir à Dieu, qu'il n'aurait pu demeurer sans lui : « Reste avec moi, disait-il, et ne m'abandonne pas. Ainsi je ne saurais être autrement que bien ; et je meurs content ». Et je tenais sa tête sur ma poitrine. Je sentais alors une allégresse et une odeur de son sang; et il sentait aussi l'odeur du mien, que je veux répandre pour Jésus, mon doux Epoux. Et à mesure que je sentais s'accroître mon désir, et sa crainte, je disais : « Prends courage, mon doux frère, ce sera bientôt l'heure des noces. Tu iras baigné dans le doux sang du Fils de Dieu, avec le doux nom de Jésus, que je t'ordonne de garder toujours présent. Et je t'attends au lieu de l'exécution.

» ... Je l'attendis donc au lieu de l'exécution : et j'attendis dans la prière, me mettant dans la prière, en la présence de Marie et de Catherine, vierge et martyre... Puis il vint comme un agneau de douceur : et me voyant, il se mit à sourire ; et il voulut que je lui fisse le signe de la croix. Lui ayant fait ce signe, je dis : « Allons ! aux noces, mon doux frère ! tu seras bientôt dans la vie éternelle ». Il s'agenouilla avec une grande douceur, et je lui étendis le cou, et je me penchai vers lui, et lui rappelai le sang de l'Agneau. Sa bouche ne disait que Jésus et Catherine. Et tandis qu'il disait ces mots, je reçus sa tête dans mes mains, les yeux tournés vers la divine Bonté, et disant : « Je veux ». Et la robe empourprée de sang, la vierge héroïque retourne palpitante et rayonnante à sa pauvre demeure de Fontabranda.

Mais ce n'est pas assez pour elle de secourir les pauvres, de soigner les malades et de consoler les affligés : elle est réservée à un destin plus haut encore. Ce que Dante ni Pétrarque n'avaient pu faire, elle saura le réaliser : une humble fille de teinturier résoudra la question romaine. Elle prélude à son œuvre maîtresse par des tentatives de moindre portée, mais non moins difficiles. La Sienne de 1360 était une

Sienne épileptique, déchirée non seulement par les guerres avec les villes voisines de la Toscane, mais aussi par les factions et par les luttes entre les seigneurs et le peuple, et sans cesse remplie de deuil et de misère par les exils, les confiscations, les incendies, les pillages et les révolutions de tout genre. A parcourir aujourd'hui ses rues désertes, flanquées de hauts palais muets et solennels, à contempler ces murs décrépits où végètent paisiblement des plantes au feuillage sombre, qui pourrait évoquer les sanglantes batailles d'autrefois, annoncées par cette même cloche du Mangra, dont les sons se perdent à présent sous les arcades des ruelles silencieuses ? C'était pourtant un orage de passions brutales et déchaînées qui grondait alors dans la contrada de l'Oca, autour de la maison des Benincasa, comme dans les autres contrade, et c'est précisément ce fléau que Catherine chercha tout d'abord à conjurer. Elle s'adressa aux Réformateurs de la ville et elle réussit à toucher le podestat Piero del Monte et le capitaine du peuple Andrea di Vanni.

Mais il faut davantage à son activité dévorante et Florence ne tarde pas à lui fournir les moyens de l'exercer par sa lutte contre le pape Grégoire XI : Catherine court à Florence, elle court à Avignon ; partout on la trompe, et la vierge ignorante se trouve particulièrement mal à son aise dans la cour pontificale, entre les courtisans mondains et les théologiens subtils qui rient de son patois toscan ; si elle réussit à arracher à sa famille le pape indécis et timide, elle est obligée de le rejoindre à Gênes pour le réconforter et lui donner l'espoir et le désir de la Ville éternelle. Mais lorsqu'il fait à Rome son entrée triomphale, Catherine est déjà revenue dans son humble demeure avec la petite famille spirituelle qui ne l'abandonne jamais. Elle la quitte de nouveau pour aller s'exposer à la rage barbare et aux fureurs révolutionnaires des Ciompi de Florence, et pour descendre jusqu'à Rome, où le nouveau pape Urbain VI attend qu'elle vienne raffermir son siège ébranlé par le schisme La « vierge défaillante, qui s'évanouissait sous les stigmates », avait d'autres desseins, moins pressants peut-être, mais plus grandioses : elle rêvait d'une croisade contre les Turcs, dirigée par le second fils du roi de France, ou par l'immonde reine de Naples ; et plus encore elle avait à cœur la réforme de l'Eglise : mais le pape français était hanté par la guerre contre Florence, et le fougueux Prignano était trop maladroit, trop peu maître de lui, pour

réussir dans une entreprise aussi délicate. Née au milieu des horreurs de la guerre civile et des ravages de la peste, Catherine devait mourir dans les convulsions du schisme, pour qu'aucune douleur ne fût épargnée à son âme, avide de la paix et du bonheur de l'Eglise.

Telle fut la vie à la fois mystique et active de Catherine de Sienne : nous ne saurions comprendre un pareil mélange de qualités opposées; en quoi nous sommes victimes de notre logique trop exigeante. L'esprit italien a plus de souplesse et plus de variété que le nôtre, s'il a moins de précision et moins de profondeur, et Catherine n'en est pas le seul exemple au moyen âge. Dante et saint François passent, avec une égale aisance, de la contemplation à l'action : quoi de plus contemplatif que l'amant philosophe de Béatrice, symbole de vertu et de science? et quoi de plus farouche que le Florentin chassé de sa ville maudite? Le poverello d'Assise s'en va chantant les louanges du Seigneur à travers les monts et les forêts, ravi en d'ineffables extases, mais il sait au besoin rappeler à ses disciples qu'il est le chef et qu'ils lui doivent le respect et l'obéissance. Le mysticisme et l'action s'unissent d'ailleurs dans le même principe, qui est une foi profonde et sincère : c'est la foi de Catherine qui fait sa force. Elle n'aurait pas été pour la papauté ce que fut Jeanne d'Arc pour la monarchie française, si elle avait eu le même idéal que Dante et que Pétrarque ; elle ne voyait pas tant, en Rome, la ville des Césars, que la ville régénérée par saint Pierre, et bien plus que l'aigle impériale, la croix de Jésus était son emblème et son guide.

Catherine agit par sa présence et par sa parole, mais elle agit encore plus par ses lettres, qui furent l'instrument de tant de conversions et de tant de résolutions importantes. Comme c'est surtout la sainte qui nous intéresse, son esprit, son caractère et son cœur, nous chercherons de quelle façon elle se manifeste dans ces précieux témoignages de sa pensée et, après avoir vu ce qu'elle fit dans la réalité, nous tâcherons de voir ce qu'elle était capable de faire.

(A suivre). MAURICE MIGNON.

*

A LA PORTE!

(MONOLOGUE)

Voici encore un de ces plaisirs dont j'engage la jeunesse à se méfier. Il s'agit de la première soirée théâtrale qu'à vos dix-sept ans se chargent d'offrir père et mère... Je l'ai connue, cette grande soirée, ce jour qui devait illuminer mon existence d'un souvenir qui... que... Mais je m'arrête pour vous en narrer simplement le résultat.

C'était en décembre (l'année n'y fait rien)... Depuis un quart d'heure, je voyais mes parents causer bas en me regardant... De quoi, mon Dieu! pouvait-il être question? me demandai-je anxieusement... Enfin, mon père toussa, après m'avoir encore curieusement contemplée, et se décida à commencer sa harangue. La voici et textuellement : « Petite, nous t'avons promis, tu le sais, pour le jour anniversaire de ta naissance, une soirée dont le souvenir doit t'accompagner à jamais dans la vie... Un de nos amis, le souffleur de l'Opéra, nous envoie justement trois places dans une baignoire!... Ne t'effraie pas de ce nom... c'est un endroit charmant, discret, où l'on voit tout sans être vu... Par conséquent, pas de frais de toilette, une mise convenable, et une soirée délicieuse!... » Je battis des mains en songeant que trois jours seulement me séparaient du bonheur... trois jours, un siècle!... Que jouait-on? Je n'en savais rien... Ça m'était bien égal. Je savais simplement que j'allais à l'Opéra...

A l'Opéra, nous y voici!... Ma mère entre la première dans la baignoire — un vrai four; j'y entrais après elle, papa ferma la porte et nous attendîmes... La vue fort restreinte dont cette loge jouissait ne me plaisait guère, mais on ne peut tout avoir... J'étais à l'Opéra : j'entendais des portes au-dessus de nous s'ouvrir et se fermer; les messieurs d'en bas prenaient leurs lorgnettes, ce que l'on n'avait pas fait pour nous. Ces messieurs paraissaient très satisfaits de ce qu'ils apercevaient... Enfin, les musiciens prirent place à l'orchestre; le monsieur du milieu, perché comme nos maîtresses au-dessus des autres, fit aller son bâton. Un silence absolu régnait dans la salle... Ma mère semblait en extase, je fis comme elle!... On jouait l'ouverture : belle musique, mélancolique et savante. La pièce a cinq actes...

La toile se lève. Une jeune dame, la main sur son cœur, semble en proie au plus noir chagrin .. Je partage sa peine et fais part à ma mère

de mes tourments. Elle sourit en disant : « Tout ça, c'est de la farce et pour s'amuser !... » Ce mot me terrifie. Pour s'amuser, jeter de tels cris de douleur ! cris qui s'accentuent encore à la vue d'une espèce de brigand qui sort tout armé de la forêt !... Je prends mon mouchoir, j'étouffe mes sanglots ; je m'étonne que tant d'hommes réunis en ce lieu laissent ainsi cette jeune et jolie personne se démener sans secours à la merci d'un tel monstre !... On chante malgré cela : les tourments, tout se dit en musique et avec des roulades superbes... Je commence à m'habituer et même à prendre un certain intérêt à la scène.

On va commencer le troisième acte, lorsque ma mère dit à mi-voix à mon père : « C'est insupportable, il paraît que l'on n'a pas supprimé le ballet... Prétexte un malaise quelconque et mène la petite, pendant que l'on dansera, au foyer. Elle ne peut avoir sous les yeux un tableau aussi indécent ». Mon père suit, hélas ! à la lettre le programme tracé par ma mère : il se plaint de l'estomac et me prie gentiment d'aller passer un moment avec lui au foyer. Il me faut le suivre... Mon père avait chargé l'ouvreuse de le prévenir quand le ballet serait terminé. En attendant, il tourne un morceau de sucre dans un verre d'eau chargé de constater son état maladif... Enfin, sur un signe de la bonne dame, nous rentrons juste quand la jeune femme si affligée du premier acte se jette dans les bras d'un beau seigneur en chantant à tue-tête : « Te voilà, te voilà ! c'est bien toi, mon aimé !... » Et des roulades, des roulades ! Ma mère suffoque et dit haut cette fois à mon père : « Tu ne connaissais donc pas cette pièce ? Comment avons-nous pu y conduire Mélanie ? (Mélanie c'est mon nom). J'en ai assez, ajouta-t-elle, je ne veux pas qu'un jour ma fille me reproche de lui avoir fait connaître ce qu'elle ignore ! Tu remercieras ton souffleur ! » A ce colloque, les gens se retournent en souriant. Ma mère, d'un geste impérieux, montre la porte : je me lève ; papa, les yeux baissés, nous suit, mais pas assez vite pour que ces mots ravissants, dits par le seigneur, n'arrivent à mes oreilles :

Oui, c'est bien moi,
Ah ! plus d'effroi,
Fleur de ma vie,
Toi, mes amours,
A toi toujours !

Ma mère doit aussi les entendre, ces paroles délicieuses Elle devient

cramoisie et, me poussant brusquement vers la sortie, elle ne s'aperçoit pas qu'elle renverse nos petits bancs et qu'à ce bruit insolite on murmure dans la salle : « A la porte ! A la porte ! »

Nous y sommes !...

EUGÉNIE CASANOVA.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

MŒURS AMOGNONNES AU XIXe SIÈCLE. — « APPORTS »

En belle saison, les fêtes religieuses avaient aussi leurs petites réjouissances populaires ; mais les grands tralalas étaient ceux de l' « apport » qui tombait ordinairement le jour de la fête patronale de la paroisse.

L' « apport » n'était point uniquement un sujet de divertissements, c'était aussi une occasion de réunir les parents et les amis ce jour-là. Et les invités ne manquaient guère, car, en ce temps-là, les Amognes étaient le pays par excellence du sentiment de la parenté : Tout le monde se cousinait sans trop savoir pourquoi et à quel degré l'on était parent. Ce n'était, entre allants et venants, qu'un continuel : « Bonjour cousin, bonjour cousine ».

Les préparatifs de l' « apport » étaient soigneusement réfléchis longtemps à l'avance : Le premier pas était pour le vestiaire, la garde-robe du beau sexe qui n'entendait point faire les choses à demi. Il fallait être belle ce jour là ; et, dame, quand on est belle, on ne l'est pas pour rien ; tant pis pour les petites économies. Le bagage masculin était moins compliqué, mais encore fallait-il le rafraîchir à l'aide du couturier.

Il me semble encore voir le nôtre, notre couturier, notre bon père Jeannot, arrivant à la maison, de bon matin, proprement vêtu, le passe-carreau sous le bras, ses gros ciseaux dans la poche de sa veste, et tenant à la main, en guise de longimètre, un petit paquet de rubans, découpés dans de vieux parchemins, pour prendre les mesures. C'était tout son attirail. Il ignorait l'art moderne de se servir de la règle, de l'équerre et du fil à plomb pour mesurer les dos mal tournés.

C'était un habile tailleur que notre vieil ami Jeannot. Tout en fredonnant souvent quelques refrains grivois, il habillait son homme de pied en cap dans sa journée, pour peu qu'il fût aidé à tirer l'aiguille. C'est lui qui fit mon premier habillement de garçonnet, avec de la belle toile de ménage tissée de coton bleu et blanc par un tisserand voisin.

Les culottes du père Jeannot n'étaient point l'œuvre d'un Ladevèze, mais elles coûtaient moins cher : une façon ne dépassait guère un franc. Et puis, elles étaient hygiéniques les culottes du père Jeannot ; on était à l'aise dedans où l'air circulait librement ; le fond en était large : cinquante sur cinquante centimètres, ce qui lui donnait l'aspect d'un disque de chemin de fer, et ce fond, lorsque les jeunes gens dansaient, prenait un mouvement de va et vient tout drôle qui se continuait, une bonne minute, pendant le repos de l'une à l'autre des figures de la danse ; quant aux jambières, elles ressemblaient à deux troncs de cône renversés que surmontait, sur le devant, une sorte de pont-levis retenu à l'état de fermeture par deux gros boutons d'étoffe qui faisaient la désolation des doigts délicats.

Le programme de la fête invitait ensuite la ménagère à penser à son menu de table, et elle n'y manquait point : Pendant trois semaines, elle conservait œufs et beurre pour la galette qui devait être toujours le clou du festin. La petite basse-cour fournissait ordinairement le reste ; c'était alors un dur quart d'heure à passer pour les pauvres volatiles, d'autant plus cruel qu'il succédait à un large bien-être inaccoutumé en vue du motif de leur fin.

Le vaisselier était aussi passé en revue, et remis au complet. Les cuillères et les fourchettes ne manquaient jamais non plus d'être remises à neuf par l'étameur ambulant.

Enfin, le grand jour venu, les convives arrivaient parés de leurs plus beaux habits de fête, à la bonne heure, pour assister, selon une pieuse coutume, à la messe paroissiale, conduits par quelqu'un de la maison.

A midi, on se mettait à table pour jusqu'à l'heure de vêpres, vers trois heures, alors que les réjouissances publiques commençaient à battre leur plein. Rien à voir de plus pittoresque, à ce moment, que ces longues files bigarrées de gens venant de tous côtés des villages voisins au bourg, par de nombreux sentiers à travers les prairies, les

vieux parlant avec une volubilité joyeuse, et les jeunes, par petits groupes, avançant, plus rapidement, en chantant et riant aux éclats, pour danser le premier « en avant deux » de Compagnon, de Jotine ou de Billeau, les célébrités de l'art musical forain de ce temps-là.

Mais de tous ces apports celui de Saint-Jean-aux-Amognes, « la Saint-Jean », était le plus en renom à cause de sa « louée ». C'est là que, selon l'expression moderne, employeurs et employés agricoles des deux sexes de toute la contrée se rendaient pour les transactions annuelles du louage. Le signe distinctif du domestique était, pour les hommes, un petit feuillage fixé sur le chapeau, tandis que les femmes attachaient à leur corsage un bouquet de fleurs, ce qui amenait l'entrée en matière, entre maîtres et serviteurs, à se traduire ainsi : « Combien le feuillage, ou le bouquet ? » A quoi il était répondu, aussi brièvement, par un nombre de pistoles et un nombre d'arrhes. Et si l'on tombait d'accord, les arrhes étaient données, puis chacun restait libre de sa personne le reste du jour. La « louée » se terminait ordinairement vers midi. Alors tout le monde se mettait en quête du déjeuner. Comme la bourgade de Saint-Jean était ce qu'elle est encore aujourd'hui, très petite, qu'elle n'avait que deux auberges, les cabaretiers des environs venaient construire sur sa « chaume » des ramées presque toutes semblables et parallèlement placées les unes vers les autres avec leurs ouvertures du même côté, ce qui leur donnait un aspect spécial. Dans un instant, tous ces restaurants improvisés étaient envahis à la fois, et les servants avaient peine, au milieu d'un brouhaha indescriptible, à satisfaire aux demandes de vin, de pains mollets et de portions de l'unique ragoût de veau aux petits pois, qui mijotait dans une grande chaudière, près d'un bon feu, en plein air, derrière chacune de ces ramées. Mais bon nombre de familles préféraient encore l'ombrage de quelque gros arbre pour faire, sur l'herbe, un déjeuner champêtre avec des provisions apportées le matin de chez elles.

Quant aux amusements de la fête, c'étaient toujours les danses, les comédies bouffonnes, les somnambules, les jeux de hasard qui formaient, comme partout ailleurs, quoiqu'en plus grand nombre, le fond du tableau.

(*A suivre.*) PIERRE TRAMEÇON.

LA VOIE DOULOUREUSE (*Suite*)

V

SIMON LE CYRÉNÉEN

Que si quelque inconnu te semble compatir,
Accueille-le, pourvu qu'il vienne de Cyrène.
Et ne t'occupe point, surtout, qu'il te comprenne,
Car il doit ignorer qu'il supplée un martyr.

S'il te dit : « Il fait chaud et ce sentier est rude ! »
Réponds lui simplement : « Je suis bien fatigué ».
Lui ne songera pas, du moins, à te narguer :
C'est de bon cœur qu'il partage ta solitude.

Que s'il te dit encor : « Peut-être avez-vous faim ? »
Et qu'il t'offre, hésitant, d'entrer dans sa chaumière,
Tu peux te reposer sur le vieux banc de pierre,
Et tu peux rompre, avec cet inconnu, le pain.

Mais s'il cherche ce que ton attitude exprime,
Ne lui dis pas : « Je suis seul sous le firmament ».
Il faut, pour te grandir, qu'il pense seulement
Que tu souffres ainsi pour expier un crime.

VI

VÉRONIQUE

Si tu défailles sous le poids de la chaleur,
Si tes yeux sont voilés d'une sueur sanglante,
Ne dis pas : « Je voudrais être, à l'ombre, une plante »,
Ou : « Près d'un ruisseau frais, je voudrais être fleur ! ».

Car, des bords du chemin, ils t'observent. Prends garde !
Ils seraient trop heureux que tu pusses faiblir.
Passe près d'eux, la tête haute, sans pâlir :
Véronique, plus loin, se cache et te regarde.

Pour t'essuyer un peu le visage, elle attend.
Va donc, en enfonçant la couronne d'épines...
Puisque le souvenir des paroles divines,
Puisque la gloire, encor, du Thabor éclatant,

Tout cela disparaît et tout cela s'efface,
Et que l'humanité n'a gardé sur son sein
Que la croix, et les clous, et le suaire saint
Que teignit de son sang la douloureuse face.

VII

LA DEUXIÈME CHUTE

Voici que, derechef, tu te traînes. Voici,
Pour la seconde fois, que ta force est partie.
Tu te lasses déjà de ce rôle d'hostie ?
Ah ! Ton corps s'exaspère et ton cœur s'endurcit.

Elle te plaît donc bien, malheureux, la poussière,
Pour y crisper si longuement tes doigts sanglants !
Envierais-tu les porcs qui se gavent de glands,
Fils prodigue parti de la maison du Père ?

Tu te traînes... Vas-tu te relever, enfin ?
Vivre ainsi te fatigue, ou mourir t'épouvante ?
Tu ne réponds rien... Donc que le monde se vante
De t'avoir terrassé par la peur et la faim.

Mais, alors, fais comme eux, et n'entre pas en lice ;
Car, puisque c'est ainsi que l'on peut te dompter,
Et puisque cette croix est si lourde à porter,
Tu ne mérites pas d'endurer ton supplice.

VIII

PAROLES A LA FOULE

Ah ! Comme avec orgueil tu viens de te lever !
Comme je m'applaudis de voir que tu t'irrites,
Et de t'entendre dire à tous ces hypocrites :
« Moi, je suis malheureux ? Mais vous avez rêvé !

» Scribes, Pharisiens, qu'est-ce donc que vous faites ?
» Sachez que je n'ai pas besoin de vos pitiés,
» Puisqu'hélas ! tout-à-l'heure encore vous étiez
» Au milieu des éclats de rires de vos fêtes !

» Votre compassion m'insulte : gardez-la !
» Les mains que vous vouliez me tendre sont ma honte.
» Descendez à vos jeux, tandis que, moi, je monte
» Vers le sommet sinistre et bleu du Golgotha.

» Pleurez plutôt sur vous, car nul ne vous enseigne,
» Vous qui restez ici, la gloire de partir,
» Qu'il faut avoir souffert pour pouvoir compatir,
» Et que, seul, à jamais, le cœur s'ouvre, qui saigne ! »

IX

LA TROISIÈME CHUTE

Oui ! Tu t'es ennobli, certes, quand tu leur as
Cinglé d'un coup de fouet leurs faces inconnues.
Mais tes regards tombaient sur des poitrines nues,
Et sur des bracelets qui tintaient à des bras.

Pour toi Jérusalem a fait sortir ses femmes ;
Leurs yeux étincelants dorment comme la mer,
Et, vraiment, l'on croirait, à voir leur rire amer,
Que, toutes, d'un seul geste, elles t'offrent leurs âmes.

D'une, surtout, tu voudrais faire ton soutien.
Que ton cœur n'est-il donc aussi dur que la roche !
Car tu vas retomber encore... Elle s'approche...
La Colombe a raison de l'Aigle : Elle le tient !

D'une voix musicale et lente, elle roucoule...
Tu l'écoutes .. Tu la respires... Tu la bois !...
Tandis qu'elle, parmi le mystère des bois,
Mêle sa plume blanche au sang rouge qui coule.

(A suivre). HENRI BACHELIN.

L'EMPLACEMENT DU NOVIODUNUM AEDUORUM DE CÉSAR

§ Ier. — *Les trois Nouiodunum de César*

César, dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules*, parle de trois places fortes celtiques appelées *Nouiodunum*.

Nous rencontrons ce nom pour la première fois au livre II, chapitre XII des *Commentaires*. On y lit : « Le lendemain, avant que l'ennemi se fut rallié et remis de son effroi, César mena son armée sur les terres des Suessions, les plus voisins des Rémois, et arriva, après une longue marche, à la ville de *Nouiodunum* (1) ». Les historiens et les géographes ne sont pas d'accord sur l'identification de cette ville L'auteur de l'*Histoire de Jules César*, tome II, page 118, prétend que *Nouiodunum* désigne ici *Soissons*. M. Longnon est aussi de cet avis (2). Non pas évidemment que *Soissons* dérive de *Nouiodunum*, mais le nom de peuple *Suessiones* (Soissons) aurait remplacé *Nouiodunum*. Ce cas a d'ailleurs été assez fréquent. Ainsi, par exemple, le nom *Lutetia* a fait place à celui du peuple dont cette ville était la capitale : *Parisii*, d'où *Paris*, de même *Auaricum*, chez les *Biturici*, a disparu devant le nom de ce peuple On a dit successivement *Biturícas*, *Bidurigas*, *Bedorges*, *Beorges*, *Borges*, et enfin *Bourges*. Cette substitution du nom de la ville, chef-lieu de la cité, à celui de la *ciuitas* ou du peuple, fut presque générale. M. Longnon pense que c'est vers la fin du IIIe siècle, après Jésus-Christ, que les chefs-lieux de *ciuitas* quittèrent leur nom primitif, pour prendre celui même du peuple dont ils étaient le centre administratif. En tout cas, la *Notitia prouinciarum et ciuitatum Galliae*, rédigée vers le début du Ve siècle donne encore à quarante-six des cités des trois Gaules le nom qu'elles portaient au temps de Tibère, et qui sont arrivées jusqu'à nous. C'est ainsi qu'on explique, par le nom du peuple qui les habitait, les villes de : Amiens (Ambiani), Angers (Andecaui), Arras (Atrebates), Auch (Auscii), Beauvais (Bellouaci), Cahors (Cadurci),

(1) « Postridie eius diei, Caesar, priusquam se hostes ex terrore ac fuga reciperent, in fines Suessionum, qui proximi Remis erant, exercitum duxit et magno itinere confecto ad oppidum *Nouiodunum* contendit ». Liv. II, chap. XII.

(2) *Atlas de géographie historique*, F. SCHRADER. *Carte III : La Gaule à l'arrivée de César.*

Chartres (Carnutes), Le Mans (Cenomanni), Evreux (Eburouici), Langres (Lingones), Limoges (Lemouices), Lisieux (Lexouii), Meaux (Meldui), Nantes (Namnetes), Périgueux (Petrocorii), Reims (Remi), Rennes (Redones), Rodez (Ruteni), Toulouse (Tolosates), Tours (Turones), Troyes (Tricasses), Vannes (Venetes), etc., etc.

D'autres savants pensent que ce *Nouiodunum* est *Noyon* (Oise). Cette localité cadre aussi assez bien avec le texte des *Commentaires de César ;* de plus, elle pourrait descendre phonétiquement de *Nouiodunum*, aussi bien que de *Nouiomagus*, qui est l'origine de ce Noyon, d'après les partisans de la première opinion et qui signifie « le champ neuf » ou « le champ nouvellement défriché ». La *Table de Peutinger* nous offre en Gaule quatre *Nouiomagus*, et il y en avait d'autres en Germanie et en Grande-Bretagne (1).

Pour prouver que *Nouiodunum* a pu aboutir à *Noyon* dans cette région, il suffit de le rapprocher d'un autre mot terminé aussi en *dunum* dans la même région et qui a donné aussi *on* comme finale. Nous voulons parler de Lug-*dunum*, ancien nom de La-*on* (Aisne). Mais, comme Noyon (Oise) a été longtemps le siège d'un évêché et que dans les anciens documents on trouve cette ville appelée *Nouiomi* (2), pour un plus ancien *Nouiomagi*, il en résulte que ce *Noyon* est plutôt un ancien *Nouiomagus* que le *Nouiodunum Suessionum* (3).

Nous rencontrons un autre *Nouiodunum* au livre VII, chapitre XII. César vient de prendre la ville de *Genabum* (Gien), il abandonne le

(1) *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, p. 154, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(2) *Légendes du Bréviaire dans l'office de saint Médard, 8 juin, et de saint Eloy, 25 juin.* (OFFICIA PROPRIA DIOECESIS NIVERNENSIS).

(3) Voici quelques indications pour les lecteurs qui désireraient étudier plus à fond cette question de toponymie :

Mémoire sur Nouiodunum, par V. CALLAND, 1846, in 8°.

Nouiodunum, par un ancien militaire, 1846, in-8°.

Recherches sur la position de Nouiodunum Suessionum et de divers autres lieux du Soissonnais, par PEIGNÉ-DELACOURT. — Amiens, 1856, in-8°.

Réponse à M. Peigné-Delacourt sur la position de Nouiodunum, par T. CLOUET. — Soissons, 1856, in-8°.

Supplément aux Recherches sur l'emplacement de Nouiodunum et de divers autres lieux du Soissonnais, par PEIGNÉ-DELACOURT. — Amiens, 1859, in-8°.

Essai sur l'emplacement de Nouiodunum et de Bratuspantium, par DE GRATTIER. — Amiens, 1861, in-8°.

Essai de recherches sur Nouiodunum Suessionum, par MARTIN-MARVILLE. — Amiens, 1863, in-8°.

butin à ses soldats, leur fait passer la Loire et arrive sur le territoire des Bituriges. « Vercingétorix (qui était occupé à faire le siège de Gorgobina, place forte des Boii, probablement Saint-Parize-le-Châtel), n'est pas plutôt averti de l'arrivée de César, qu'il lève le siège et marche à lui. Celui-ci avait résolu d'assiéger sur la route *Nouiodunum*, ville des Bituriges (1) ».

Ce *Nouiodunum Bituricum* a été aussi très discuté par les historiens. On a proposé successivement :

Nohant-en-Septaine, commune, canton de Baugy, arrondissement de Bourges (Cher).

Nouan-le-Fuzelier, commune, canton de Lamotte-Beuvron, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher).

Neuvy-sur-Barangeon, commune, canton de Vierzon, arrondissement de Bourges (Cher).

Dun-sur-Auron, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Amand-Montrond (Cher).

Pierrefitte-sur-Sauldre, commune, canton de Salbris, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher).

Sancerre, chef-lieu d'arrondissement (Cher) (2).

On peut suivre la réfutation de ces différentes hypothèses dans Jacques Soyer : *Noms et emplacement de deux oppida celtiques.*

Cet auteur démontre avec de bons arguments que *Nouiodunum* désigne probablement ici *Neung-sur-Beuvron*, chef lieu de canton, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher).

En effet, la finale *dunum* dans le Berry et l'Orléanais a abouti à *ung* ou *un*. Ainsi *Magdunum* est arrivé à *Meung-sur-Loire* (Loiret), et à *Mehun-sur-Yèvre*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bourges (Cher). Il y a aussi dans l'Indre une localité appelée *Mehun*, commune de Villedieu, et qui a probablement la même origine. Il en est de même dans une partie du Morvan, ainsi *Augustodunum* a donné *Autun*, *Scadunum Achun*, écrit *Aschung* en 1547 (3). Nous verrons que dans une autre partie du Morvan et même jusqu'à Lyon, *dunum* a

(1) « Vercingetorix, ubi de Caesaris aduentu cognouit, oppugnatione desistit, atque obuiam Caesari proficiscitur. Ille oppidum Bituricum, positum in uia, *Nouiodunum* oppugnare instituit ». Livre VII, chap. XII.

(2) Voir mon opuscule sur Sancerre.

(3) *Ecclesia sancti Georgii de Scaduno 1130.* (GALLIA CHRISTIANA, XII, col. 340.)

abouti à *on*, puis à *an* dans une autre partie du Morvan et dans certaines autres régions de la France.

Enfin, le troisième *Nouiodunum* que nous rencontrons dans César se trouve chez les Aedui, sur les bords de la Loire (1). C'est l'emplacement de ce *Nouiodunum Aeduorum* que nous étudions dans ce travail.

Avant d'aborder cette délicate question, disons quelques mots de la signification de ce nom de lieu.

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

LA MADONE DE LA MONTAGNE

Grave, près du ciel bleu qu'argente le nuage,
Dans la sainte beauté de ses voiles flottants,
S'élève, sous un dais de verts sapins tremblants,
La Madone aux cheveux couronnés de feuillage.

Les tempêtes ont mis des lueurs à son front ;
Son corps, ceint de l'éclat des strophes cadencées,
Porte en lui le secret des problèmes profonds ;
L'hymne de joie emplit ses prunelles sacrées.

A ses pieds le torrent roule son flot sonore ;
Les sommets granitiques et majestueux
S'abaissent, comme pour regarder, anxieux,
Son visage divin s'illuminer d'aurore.

Et quand de beaux enfants — ô rêves étoilés ! —
S'en vont par les vallons vers les sources fécondes.
Ils semblent l'entourer du murmure des ondes
En jetant à ses pieds des lys immaculés.

* * *

Là-haut, sur la forêt, se balance, charmeuse,
La brise, tandis que s'envolent les clartés,
Et que monte en encens la grâce douloureuse
De celle dont l'âme rêve d'éternités.

La montagne revêt un calme grandiose ;
A peine son manteau tremble-t-il du frisson
Qu'un chaste émoi d'amour donne à l'âme des roses,
Qu'un pur souffle d'oiseau jette sur les buissons...

(1) « Nouiodunum erat oppidum Aeduorum ad ripas Ligeris opportuno loco positum ». Liv. VII, chap. LV.

*
* *

Les pleurs des soirs éteints s'épandent en rosée ;
Le parfum des iris a pris son vol léger,
La nymphe aux yeux d'azur s'est métamorphosée
En ce pâle *aimez-moi* qu'adore le berger.

Aux concerts des zéphirs, aux senteurs des verveines.
Se mêlent les accents bien-aimés des luths d'or,
Et, prenant à leurs chants un idéal essor,
Les anges vont s'asseoir aux rebords des fontaines.

Leurs regards de bonté se fixent sur les yeux
De celle dont la nuit berça les lassitudes...
Leur cantique d'espoir peuple les solitudes,
Et met sur les grands pins comme un baiser des cieux.

Alors, pendant qu'au loin les *Te Deum* superbes
Font trembler les piliers des temples somptueux,
Elle, sans envier les autels fastueux,
Se pare des splendeurs dont tressaillent les herbes.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

IMPRESSIONS FUGITIVES

I. — ÉVOCATION

Le crépuscule tombait, voilant la campagne d'une gaze légère qui s'épaississait lentement. Toutes les petites fenêtres des cellules de l'ancien monastère étaient ouvertes, une brise tiède agitait les grappes de glycine qui les encadraient.

La nuit approchante brunissait les objets d'une teinte d'ombre, et la vue de ces fleurs aux tons foncés, courant sur un mur sombre autour d'une ouverture noire, me rendait mélancolique.

Le vieux couvent, transformé maintenant en habitation bourgeoise, avait repris son aspect primitif d'il y a quatre-vingts ans... Un capucin à barbe blanche m'apparaissait à une fenêtre, penché parmi les glycines...

Comme moi, il jouissait de la douceur de cette fin de journée ; comme moi, il entendait le bonsoir harmonieux des oiseaux ; ses yeux, en même temps que les miens, erraient sur la campagne, et une prière d'action de grâces montait de ses lèvres au ciel. Il remerciait Dieu, en son nom et au nom des hommes à venir, d'avoir créé

par amour une vallée si belle ; il disait au Ciel la prière reconnaissante de ceux qui jouiraient de la fraîcheur et de l'ombrage de ce joli coin du Morvan ; et je laissais mon âme monter pieusement avec la sienne, près du trône de l'Infiniment bon... Combien de minutes dura cette rêverie ? Je ne sais. La silhouette du religieux s'évanouissait peu à peu, et cependant je regardais toujours la fenêtre... Un bruit de voix enfantines éclatant près de moi me réveilla tout à fait, et je continuai plus loin ma promenade, me disant, doucement joyeuse, que si, par les soirs embaumés, plusieurs de mes compatriotes viennent, près de l'Yonne, contempler en dillettanti le site charmant où elle coule, sans jamais songer à Celui qui le créa, très probablement, autrefois, pour eux, un vieux capucin avait su rendre grâces et bénir la Providence..

M. G.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Anthologie des Poètes français contemporains, 3e volume. — Delagrave, éditeur, 3 fr. 50.

M. G. Walch nous donne le troisième volume (et dernier) de cette anthologie poétique qui a été couverte d'éloges par la presse. Eloges bien mérités, car cet ouvrage affirme une somme de labeur que n'accuse pas ordinairement un simple recueil de morceaux choisis. Nous l'avons déjà dit : Chaque poète a sa notice suffisamment détaillée et sa bibliographie complète. Tout le mouvement poétique depuis quarante ans est étudié et présenté sous une forme aussi claire qu'attrayante. C'est le *Vade mecum* de quiconque veut se documenter sur la poésie française contemporaine

---

CHARLES-BRUN : *Les littératures provinciales*, avec une *Esquisse de géographie littéraire de la France*, par P. DE BEAUREPAIRE-FROMENT, in-16. — Blond et Cie, rue Madame, 4, Paris. — 1 fr.

M. Charles-Brun, qui s'est voué à la revendication des littératures provinciales, étudie la renaissance qui s'est accusée chez nous il y a un demi-siècle et qui se développe grâce aux efforts des hommes éminents, séduits, comme lui, par la grande cause de la décentralisation. Ce volume est tout une histoire de cette renaissance. En ses quatre chapitres, M. Ch. Brun en expose « le renouveau et ses causes ». la « définition », les « genres », et traite « des littératures provinciales et du régionalisme ». L'esquisse de « géographie littéraire » de M. de Beaurepaire-Froment complète bien le volume. On y trouve la liste des écrivains régionaux, la nomenclature de leurs

ouvrages. — Petit volume fort intéressant, où sont résumés tous les points d'une question vivante et grandissante.

ALICE CLERC : *Cendres de Rêves*, préface de M. Robert de la Ville hervé. — Imprimerie des « Annales », rue Saint-Georges , 51. — 3 fr. 50.

Sous les auspices de l'excellent poète Robert de la Villehervé, Mlle Alice Clerc nous offre un gentil recueil de vers. Ces petites pièces, simples, sans fracas, je ne dis pas sans art, révèlent une âme rêveuse et vibrante à toute émotion, à toute impression. Il y a des *grisailles* bretonnes brossées d'un léger pinceau ; des *rêveries* écrites avec une sincérité communicative : jolis croquis d'*étangs*, de *villages à l'aube*, de sous-bois ; frais rondeaux et villanelle ; souvenirs touchants, parce que sincères ; mélancolie qui n'est jamais désespérance. Ce volume est comme « l'herbe qui sent bon » d'une de ses plus aimables pièces ; il laisse au lecteur une fine et tendre odeur de vraie poésie.

ANDRÉ FOULON DE VAULX. — *La Statue mutilée*. — Lemerre, 3 fr.

M. André Foulon de Vaulx est un de nos poètes les plus délicats. Il fait chanter, discret et charmeur, son vers très pur, harmonieux, noble et gracieux comme un beau marbre antique. Son nouveau recueil, qu'il met sous l'égide de la statue brisée *La Victoire de Samothrace*, est plein de petites pièces où les anthologies pourraient puiser à l'aise. Que ne pouvons-nous en donner de nombreux extraits ! Citons du moins cette

MAISON DANS LES ARBRES

La fin du jour dissout l'immense chènevière
Où rôdent les moineaux friands de chènevis.
La campagne a ce soir des teintes de lavis,
Et le ciel gris a la fraîcheur d'une rivière.

Un bouquet d'églantiers et d'alisiers penchants
Sur le bord du chemin protège un toit de chaume
La douceur est par l'air comme un secret arome,
La brise emporte au ciel la saine odeur des champs

Humblement, la maison blottit sa petitesse.
Un ruban de fumée en sort, bleuâtre encens,
Comme si, dans le cœur des bois compatissants,
L'âme de la chaumière exhalait sa tristesse.

LOUIS MANDIN : *Ombres voluptueuses*. — E. Sansot, éditeur, rue de l'Eperon, 7. — 3 fr. 50.

Nous avons déjà parlé de M. Mandin, à propos de son précédent volume : *Les Sommeils*. Il y aurait dans son nouveau recueil un choix à faire. On y formerait un bouquet de bonnes pièces qui gagneraient à n'être plus confondues avec certaines autres. M. Mandin tantôt se soumet aux règles prosodiques, tantôt s'affirme « symboliste » de forme et de fond. Pour fuir le banal, le convenu, on s'affranchit aujourd'hui des entraves traditionnelles qui « gênent l'essor de la pensée » ; mais, trop souvent, dans ces essais, on sent le « procédé », la formule. Nous le répétons, il ne manque pas, dans le livre de M. Mandin, de belles et fières strophes.

Nous avons parlé à nos lecteurs des beaux romans de M. Jean Nesmy. *L'Ivraie* avait été couronné par l'Académie française. *Les*

Egarés viennent de l'être par l'Académie des sciences morales et politiques. Et ce n'est que justice rendue à des ouvrages qui se recommandent par leur valeur morale autant que par leurs rares qualités littéraires.

A lire dans le « Bulletin de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels et de prévoyance de la Nièvre », n° 3, un intéressant article de M. le vicomte R. d'Anchald : « Les Retraites mutualistes — Anciens principes — Idées nouvelles ».

Il y a quelque vingt ans, un jeune homme habitant du village de Soucy (près de Sens), ayant l'occasion de venir en Nivernais, m'apporta de la part de l'auteur un volume contenant les poésies du cordonnier Savinien Lapointe, son voisin. Lapointe fut des meilleurs parmi les poètes-ouvriers qui surgirent au milieu du siècle dernier : Ch. Poncy, Th. Lebreton, Rouget, combien d'autres encore, et, avant tous, Reboul et Jasmin.

« L'ouvrier-poète, dit Lapointe dans sa préface, fut très exploité par les libéraux de 1840. Il est bien vrai que les honnêtes artisans songeaient à s'élever dans l'admiration et dans les traditions de nos gloires nationales, ayant surtout le culte des grandes choses... » Le naturalisme avec ses conséquences était encore à naître.

Je viens de lire une intéressante étude de M. Auguste Bénard, notre compatriote, sur le poète-cordonnier, dont certaines pages mérite raient d'être tirées de l'oubli où elles sombrent.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes : le capitaine de frégate Romain Rougelot est promu officier de la Légion d'honneur. — Le très distingué compositeur, M. Jules Meunier, maître de chapelle de Saint-Ambroise de Paris, quitte cette église pour la basilique de Sainte-Clotilde. — Mlle Cécile Deroche vient de se distinguer par ses succès aux concours du Conservatoire. Elle était (moins de quatorze ans) la plus jeune des concurrentes.

*** Les membres du Groupe d'Emulation artistique avaient pris la noble ville d'Autun pour but de leur excursion du 7 juillet. Guidés par l'un d'eux, M. Albert Maron, familier d'Autun, ils furent reçus avec une parfaite cordialité par MM. de Charmasse, Gadant, le docteur Gillot et plusieurs autres érudits autunois qui leur firent les honneurs de la vieille cité. Journée inoubliable pour les heureux excursionnistes, que cette visite aux foyers éduens semble rattacher par des liens encore plus étroits au terroir paternel.

*** Pourquoi faut-il encore terminer par un signe de deuil ? Un des fidèles amis de cette revue, qui fut notre collaborateur, M Henry d'Assigny, a été foudroyé par l'apoplexie, le 16 juillet, à soixante-douze ans. A ses obsèques, M. Edouard Comte a rappelé les états militaires de l'ancien capitaine des Mobiles, « toujours plein de bonne humeur et d'entrain, toujours prêt à rendre service ». Une foule énorme était venue témoigner de sa profonde sympathie, de sa respectueuse estime pour le défunt. L. D

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp G Vallière

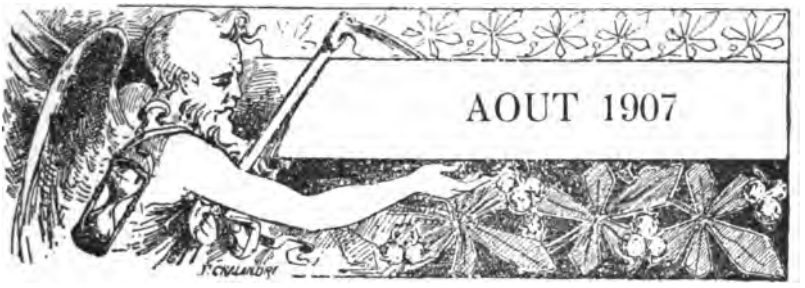

LE BUT

MAX avait une conscience droite qu'avait développée l'habitude de lire, de penser, d'observer. Il était scrupuleux au point de vouloir faire ce prodige de mettre en rapport ses sentiments et ses actes, naïf au point d'espérer, par l'effort persévérant d'un travail honnête, arriver à une situation supérieure à celle où le sort l'avait fait naître.

Il fut donc, en dehors du travail régulier qui le faisait vivre, le bon jeune homme bûcheur tout adonné à la tâche qui devait le conduire au But rêvé. Il préféra aux passionnantes attirances des « ailleurs » les veilles solitaires et monotones, laborieuses. Et il vivait loin des femmes. A cause de cela, il restait sentimental et cultivait dans un coin de son cœur la petite fleur bleue.

Il avait conscience pourtant de ne pas profiter de sa jeunesse; mais il s'en consolait en se disant qu'il vivrait mieux, son But atteint. Pour ce moment son idéal de vie se complétait d'un mariage d'affection, d'une existence conjugale très réglée, toute parfumée d'amour vrai, d'amour tendre.

Mais pour ne pas être arrêté dans son acheminement vers le But, il ne voulait pas s'engager d'avance dans une intrigue absorbante.

Parmi les petites écolières qui passaient devant chez lui, il y en eut une qu'il remarqua parce qu'elle ne manquait jamais de lui dire

bonjour avec une inclinaison gracieuse de la tête. Il la remarqua comme on remarque une fillette gentille et polie.

Elle cessa d'aller en classe, elle eut quinze ans, elle eut seize ans ; elle ne passait plus que pour les commissions et le dimanche pour la messe. Lui travaillait toujours en prévision du But.

— Veux-tu, Marie, que je te prête des livres ? lui dit-il un jour.

Il savait que cela lui ferait plaisir d'avoir à lire à ses heures libres du dimanche soir.

Elle fut, en effet, ravie de l'offre et s'habitua à venir assez souvent. Lui, éprouvait de la satisfaction à la voir arriver et il était heureux de converser un peu avec elle. Il ne tarda pas de voir qu'elle aussi prenait goût à ces visites et que, malgré leur assez grande différence d'âge, elle le regardait avec des yeux tendres : il en fut un peu fier et un peu effrayé.

— Tiens, se dit-il, si j'arrivais au But, peut-être que ce serait elle à qui j'offrirais de partager ma vie !

Et il s'efforça de l'étudier sans paraître faire attention à ses avances puériles et charmantes, si claires.

Cela dura ainsi deux années. Le But, mon dieu, Max semblait en approcher souvent, mais toujours au moment où il croyait l'atteindre, il avait la douleur de le voir s'éloigner. Alors, il se disait :

— Non, non, je ne veux pas lui confier qu'elle me plaît, lui dire mes intentions en cas de succès ; je n'ai pas le droit de lui faire concevoir un espoir qui la rendrait bien heureuse à présent, mais qui lui ferait sûrement grand mal s'il ne se réalisait pas. Pauvre petite ! mieux vaut qu'elle ne sache rien et qu'elle vive sa vie. Si le sort ne m'est pas bientôt favorable, elle s'unira à un autre, elle considérera comme chimères de jeunesse ses pensées anciennes sur mon compte et elle me conservera son amitié.

Aux heures d'espoir, il pensait :

— Avant qu'elle ait dix-huit ans, je serai fixé...

Elle eut dix-huit ans, et le But n'apparaissait pas.

— Après tout, elle est très jeune encore et sûrement avant qu'elle ait dix-neuf ans, je saurai à quoi m'en tenir...

Cependant, de loin en loin, une autre de son âge se mariait et cela donnait à Max une sourde inquiétude. Il voyait aussi que Marie prenait de plus en plus plaisir aux bals, aux distractions du dehors. Il

comprenait qu'elle devait trouver bien des amoureux, des jeunes qui, eux, vivaient dans le présent, n'avaient pas de But fixe et iraient au mariage avec la belle insouciance de ceux qui vivent sans réfléchir (ce qui est bien plus sage, somme toute, que de réfléchir sans agir).

Alors, il se jugeait sot de ne rien dire. Et pour qu'elle conservât quand même de l'espoir, pour que se prolongeât son incertitude aussi longtemps qu'il le souhaitait il se faisait plus prévenant, il lui offrait des fleurs de son jardin, des gâteaux, des bonbons et parfois il appuyait dévotieusement ses lèvres sur les joues roses de la petite. Ou encore, il lui parlait de ce But pour lequel il travaillait tant, en lui disant que, lorsqu'il l'aurait atteint, il ferait beaucoup, beaucoup de choses qui, pour l'heure, lui étaient interdites. Cela, avec un long regard de tendresse, devait confirmer la jeune fille dans cette idée qu'il finirait peut-être quand même... que ce pourrait bien être elle qui profiterait du But...

Et après, à cause de sa conscience droite, il regrettait ces demi-aveux ; il se disait qu'il avait été trop loin, qu'elle allait bien sûr espérer et refuser peut-être des partis avantageux.

Il songeait :

— Elle doit se dire ceci : « S'il n'agit pas comme les autres, s'il est toujours triste, préoccupé, soucieux, s'il a laissé passer l'âge normal du mariage, c'est qu'il a un But : il vaut mieux que les autres qui vont dans la vie sans But ; j'ai la conviction qu'il m'estime et qu'il m'aime, et, le jour où il aura réussi, il parlera enfin et je serai bien heureuse et bien fière ».

Puis, il se représentait la scène qui aurait lieu ce jour-là ; il lui dirait :

— Tu m'aimes un peu, ma petite Marie, j'ai cru m'en apercevoir.

Elle répondrait sans nul doute, émue et rayonnante :

— Mais oui, pas un peu, beaucoup...

— Et tu voudras devenir ma femme ?

Oh ! le plaisir qu'il aurait à la voir si troublée, si heureuse de cette parole qu'elle avait tant souhaitée.

Il n'était guère expert en l'art des déclarations, mais celle-ci lui semblait d'avance si simple et si douce à faire qu'il s'en promettait une joie sans mélange : et puis il était si certain de la réponse...

Il en vint même à ne plus souhaiter d'atteindre le But que pour cet instant délicieux qui en serait la conséqnence.

Mais il y avait des heures de découragement où il pensait :

— Non, non, je suis pour elle un sphinx impénétrable et voici ce qu'elle doit se dire : « Jamais Max ne se mariera et, s'il se marie, ce ne sera pas avec une pauvre fille comme moi ; c'est déjà bien joli qu'il me témoigne de l'amitié : de cela, je suis contente et même fière, mais il ne faut pas que, pour une idée chimérique, je manque ma vie ; je vais épouser l'un de ces jeunes qui me font danser ».

Et c'est ce qui arriva. Max apprit certain jour qu'un jeune homme courtisait Marie ; il la taquina avec un sourire un peu contraint : elle rougit et lui avoua qu'elle allait l'épouser. Il dit, la voix tremblante :

— Allons, tu fais bien, je te souhaite tout le bonheur que tu mérites.

Et, à part lui :

— Ah ! il est donc dit que je sacrifierai tout, tout, même les joies les plus naturelles à un But que je n'atteindrai jamais sans doute et qui ne me donnera probablement pas, si je l'atteins, le demi-quart des satisfactions que j'en espère !

Il abrégea l'entrevue parce qu'il sentait une grande émotion l'étreindre...

Et voilà qu'il y parvint à ce But si longtemps désiré, trois jours avant le mariage de Marie. Ce lui fut un désespoir ajouté à tous les autres.

— M'y voici donc, à ce jour tant souhaité, et je suis plus triste qu'aux plus mauvais instants de doute où je désespérais de le voir poindre !... Ce serait une mauvaise action que de faire manquer à présent le mariage de ma petite amie. La vie est ironique et bête. J'ai eu de l'ambition et du cœur, deux choses qui ne vont pas souvent de pair : l'ambition a tué en moi, avec les sentiments naturels et spontanés, l'imprévoyance qui en découle et qui est parfois bonne ; le cœur... tous ceux qui ont du cœur sont blessés par toutes les épines de la vie et ne jouissent guère de ses roses...

EMILE GUILLAUMIN.

MATIN D'AUTOMNE

Au bon peintre G. Pail en souvenir de chers paysages.

Dans un champ devant nous, de grands feux de broussailles ;
Plus bas un laboureur, de la pointe du soc
Prépare un lit fertile aux prochaines semailles ;
Puis c'est un Angelus, des voix, le chant d'un coq.

Et l'on sent s'éveiller la forêt reposée;
Le vent frais secouant les rameaux tout à coup :
Il asperge de gouttelettes de rosée.
Dont quelques-unes vont rouler dans notre cou.

Oh ! ces courses dans l'air vif et qui vous affame,
A l'aurore, par monts et vaux, avec soudain,
Triste à faire pleurer tant il va droit à l'âme
Parfois, du fond des bois, l'appel d'un cor lointain !

Courir par les sillons béants, sauter les haies ;
Les deux pieds s'enfonçant dans la glèbe, marcher
Dans le vol des piverts que notre approche effraie,
Et qui partent avec des cris effarouchés.

Tout est paisible comme une aurore de Pâques.
Le village est encore endormi : l'on dirait,
Tant les brouillards aux vagues blanches sont opaques,
Que les chaumes, là-bas, se baignent dans du lait.

Et les vieilles maisons se pressent comme prises
De peur ; — une fumée enfin monte d'un toit...
Une a une, les portes s'ouvrent et l'on voit
Des brides de bonnets s'agiter dans la brise.

ALPHONSE BOURGOIN.

POUR UN DÉPART

Je n'ai que blâme et qu'ironie
Pour quiconque, pouvant choisir,
Quitte notre terre bénie,
Et déserte, avec ce désir :
Le Plaisir.

Plein de mépris et de colère,
J'ai vu s'en aller, sans regret,
Délaissant son toit séculaire,
Maint ingrat, qu'ailleurs attirait
L'Intérêt.

Mais il est des départs sublimes,
Que, sans pleurer, je ne puis voir :
— Les vôtres, ô cœurs magnanimes,
Vous tous, qu'arrache au cher terroir
Le Devoir.

GASTON DE LA SOURCE.

CATHERINE DE SIENNE (*Suite*)

La miniature initiale d'un manuscrit de Modène nous représente Catherine en train de dicter ses lettres à deux secrétaires, Stefano Maconi et Barduccio Canigiani probablement : une sœur et un troisième personnage l'écoutent ravis ; il lui arrivait souvent de dicter plusieurs lettres à la fois, dans le feu de ses extases. Elle a pour correspondants le monde entier d'alors, tout le monde politique et religieux de la fin du XIVe siècle : les papes et les rois, Charles V et Grégoire XI ; les tyrans féroces comme Bernarbo Visconti ; les condottières farouches comme Alberigo da Balbiano, ou ce Giovanni Aguto, qui fut la plaie de l'Italie, et que Florence pourtant a honoré d'une statue équestre à l'entrée de son Dôme ; les magistrats de Sienne, de Florence, de Lucques, de Bologne, de Pérouse, de Rome ; et toute une troupe de disciples où sont mêlés prêtres et courtisans, nobles et gens du peuple, religieuses et dames du monde, et jusqu'à un usurier et jusqu'à une courtisane. Toutes ses lettres sont faites sur le même modèle, scellées du même sceau extérieur, si je puis dire : au début comme à la fin, les mêmes formules pieuses reviennent invariablement, comme pour bien montrer qu'au fond la matière importe peu, et que ce qui dure et doit durer, c'est l'inspiration que Dieu nous donne et le besoin que nous sentons de nous recommander sans cesse et en toute circonstance à lui. « Au nom de Jésus crucifié et de la douce Vierge Marie..., moi, Catherine, la servante et l'esclave des serviteurs de Jésus-Christ, je vous écris en son sang précieux ». Après un bref congé à la manière latine, elle invite ses correspondants à demeurer « dans la sainte et douce prédilection de Dieu ». Puis les paroles simples et touchantes, qui résument tout dans leur concision d'emblème, la devise de la sainte, toujours plongée dans les douceurs de l'amour divin : « *Gesù dolce, Gesù amore :* Jésus doux, Jésus amour », paroles intraduisibles dans leur suavité, refrain sacré d'une âme pieuse, qui y met tout ce qu'elle renferme de tendresse et d'abandon, de désir brûlant et de complaisance secrète pour le céleste Epoux. Le ton de Catherine dans ses lettres est généralement impérieux : au Pape, comme à ses disciples, elle dit : « je veux », « j'ordonne » : « *voglio* », « *comando* ». Elle ne raisonne pas : elle affirme ; ou plutôt, son raisonnement est toujours sûr, et procède avec la rigueur d'un arrêt ; c'est un syllogisme qui

enferme l'adversaire dans son évidente nécessité. Elle fait les demandes et les réponses ; elle prévoit les objections et les détruit avec une parfaite assurance. Elle juge sans crainte ; elle condamne sans appel : « Si vous n'agissez point ainsi, vous perdrez votre âme », dit-elle au Souverain Pontife ; et elle appelle les cardinaux partisans de Clément : « fous, aveugles, menteurs et idolâtres » ; elle rejette leur autorité avec mépris : « Si vous consentez à sortir de votre erreur, alors vous serez mes pères ; autrement, non ».

D'où vient cette décision sans réplique et cette désinvolture à lancer l'anathème ? On comprend que Dante, le farouche gibelin, n'ait pas hésité à plonger dans un gouffre de feu l'Orsini cupide et le pape d'Anagni ; mais comment la frêle vierge osait-elle maudire aussi violemment ? C'est qu'elle se considère comme l'interprète des ordres divins : si elle parle ainsi, c'est au nom et de la part du Tout-Puissant ; c'est Dieu qui envoie aux hommes la vérité par sa bouche : voilà le secret de sa force et de son audace. N'est-elle pas aussi la noble citoyenne de la république de Sienne, une des plus libres parmi les villes libres de Toscane, puisqu'elle n'avait même pas à courber la tête sous le joug de l'Empire ? La lettre qu'elle écrit de l'abbaye de Sant'Antimo aux quatorze défenseurs de Sienne et au capitaine du peuple est un éclatant témoignage de sa fierté civique. « Il faut que ceux qui ont à commander et gouverner les autres sachent tout d'abord se commander et se gouverner eux-mêmes » ; après cette sèche déclaration, elle examine la conduite des chefs de la ville : ils donnent « leur confiance à ceux qui s'entêtent dans un vain amour-propre et qui volent à tous les vents ; tout cela, parce que le péché offusque leur entendement » ; « ils prêtent l'oreille aux discours des mauvais citoyens et ils méprisent les bons » ; ils ne savent pas s'assurer l'appui d'utiles collaborateurs, mais ils s'opposent à ceux qui prêchent les saines réformes ; et ici Catherine se défend des calomnies, qu'on lance contre elle et contre ses disciples, avec un courage et une dignité admirables ; c'est elle qu'on attaque et ce sont ses disciples qu'elle défend ; elle n'exalte pas son œuvre, elle regrette seulement qu'elle ne soit pas comprise ; avec une ferveur irrésistible, elle vante les bienfaits d'un apostolat qui n'aspire qu'au bien de la république : « Mon arrivée avec ma famille spirituelle vous a été rapportée, et on vous a mis en garde contre nous, à ce qu'on m'a dit : je ne sais pourtant si cela est vrai.

Mais si vous vous étiez aussi chers les uns aux autres que vous m'êtes chers à moi et à mes disciples, vous et tous les autres citoyens n'obéiriez pas aussi aveuglément à vos imaginations et à vos haines ; et vous fermeriez l'oreille pour ne pas entendre. J'ai travaillé, moi et les autres, et je travaille sans trêve au salut de votre âme et de votre corps, n'épargnant aucune fatigue, offrant à Dieu toute la douceur et tout l'amour de mes désirs avec force larmes et soupirs, afin d'éloigner de vous les châtiments de la justice divine, que *nous* méritons pour *nos* iniquités. Je suis si faible que je ne saurais rien produire que d'imparfait : mais les autres, qui sont parfaits, et qui ne visent qu'à l'honneur de Dieu et au salut des âmes, sont ceux qui agissent. Nos concitoyens auront beau nous payer d'ingratitude et nous méconnaître : nous ne laisserons pas de nous employer jusqu'à la mort pour votre salut. C'est le doux saint Paul qui nous instruira : « Le monde nous blasphème, dit-il, et nous bénissons ; il nous persécute et nous chasse, et nous supportons le tout en patience ». Ainsi ferons-nous ; nous suivrons sa méthode. La vérité sera notre libératrice. Je vous aime plus que vous ne vous aimèz vous-mêmes ; et j'aime l'état de paix et votre société, comme vous-mêmes. Ne croyez donc pas que ni moi, ni aucun des autres de ma famille nous employions dans le sens contraire. Nous sommes en ce monde pour semer la parole de Dieu et recueillir le fruit des âmes. Chacun doit s'occuper de son métier : c'est le métier que Dieu nous a donné ; il nous faut donc l'exercer, et non pas réprimer notre ardeur ; autrement nous serions dignes de tous les blâmes ; nous devons partout et toujours nous dépenser, et pour toutes les créatures. Dieu ne considère ni l'endroit, ni la personne, mais les saints et les vrais désirs ». Tel est le noble langage que sait tenir à l'occasion celle qui ne se lasse pas de répéter le mot de « *virile* » dans ses écrits : et de fait, chez la vierge ascétique et frêle cachée au pied de la colline de San Domenico, revit la qualité la plus mâle des anciens Romains, cette virilité que la louve mit dans le sang de leurs rois et que Catherine va puiser dans le sang du Sauveur. Qui sait si la sainte, en gravissant les marches du dôme, n'aura pas rencontré les regards de la louve orgueilleuse juchée sur le seuil même du temple de Dieu, comme pour attester son ancien empire, et si la fille de Benincasa n'aura pas senti passer en elle le frisson des gloires d'autrefois ?

La force de Catherine n'est pas une force brutale : elle sait y mêler

avec habileté des tempéraments et même de la douceur. Dans l'esprit des défenseurs de Sienne, ce n'est pas la malveillance qu'elle suppose, mais l'inconscience, et c'est ce qui lui permet de leur parler aussi vertement : « *Amore... della vostra salute, e dolore della vostra ignoranza* », ce que j'en dis, c'est « par amour pour votre salut, et par pitié pour votre ignorance ». Elle vient de déclarer au Pape, résolument, qu'il doit changer de conduite, et, faisant un retour sur elle-même, et comme effrayée de son audace, elle se frappe la poitrine : « *Mia colpa !* Je ne dis pas cela pour vous faire la leçon, mais c'est pour obéir à la Vérité suprême, et c'est à cause du désir que j'ai, mon doux père, de vous voir en paix l'âme et le corps ».

Mais ce qui fait tout supporter de la bouche de sainte Catherine, c'est cette humilité qui l'abaisse à ses propres yeux au rang de simple instrument de la volonté divine : « Sachez que de moi on ne peut voir ni dire que les pires misères : ignorante et d'esprit faible. Tout le reste appartient à la Vérité suprême : rapportez-le lui, non à moi ». Sur l'humilité, Catherine écrit des lignes admirables, dans une lettre à madone Agnès, femme d'un tailleur de Florence : « C'est cette petite vertu qui nous fait grands devant Dieu. C'est cette vertu qui poussa Dieu à s'abaisser jusqu'à faire incarner son Fils très doux dans le sein de Marie. Elle est exaltée, comme l'orgueil est humilié ; elle resplendit devant Dieu et devant les hommes ; au méchant elle lie les mains ; elle fait communier l'âme avec Dieu : elle purifie, et lave les taches de nos fautes, et elle appelle sur nous la miséricorde divine ». Et dans sa dernière lettre à son confesseur Raymond de Capoue, — qui est comme son testament spirituel, — elle prie ses disciples de lui pardonner ses désobéissances, son ingratitude, les chagrins qu'elle a pu leur causer, et le peu de soin qu'elle a eu de leur salut commun.

(A suivre). MAURICE MIGNON.

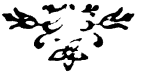

LA VOIE DOULOUREUSE (*Fin*)

X

LE DÉPOUILLEMENT

Courage ! Reprends-toi ! Sois rude ! Sois viril !
C'est assez de tomber trois fois dans une vie.
Va ! Repousse l'amour et dédaigne l'envie !
Dépouille ce qui reste en toi de puéril.

Que très peu de ton âme à la foule se livre.
Monte, pour respirer l'idéal, aux sommets.
Et, t'efforçant de n'en redescendre jamais,
Sois l'homme de ton rêve et l'homme de ton livre.

Marche, les yeux levés vers l'azur, cependant
Que tu rejetteras les regrets et le doute.
Ne pense plus aux cris de fête de la route,
Prophète de l'Horeb et du Buisson Ardent !

Mais tombe à deux genoux ! Vois ce qui se révèle !
Quelqu'un est là, qui veut que tu deviennes sien.
Tu n'es plus fils d'Adam ! Ne sois plus l'homme ancien !
L'Art, comme un autre Dieu, donne une âme nouvelle

XI

CRUCIFIXION

Maintenant, c'est fini ! N'attends plus de pitié !
Le monde rit de toi, te hait ou te méprise.
Tu n'as plus rien, vraiment, en toi, de ce qu'il prise,
Et tu seras toujours le fils du charpentier.

Si, les jours de torpeur, tu te sens l'âme lasse,
Ne cherche plus un banc familier où t'asseoir.
D'autres peuvent goûter la caresse du soir :
N'attends que les cailloux, toi, de la populace.

Il te faudra rentrer en toi-même, chercher
Et découvrir enfin des terres ignorées.
Si tu ne trouves pas, il faudra que tu crées :
Il ne faut pas qu'en vain ton front se soit penché.

Et, retranchant, malgré ta vanité blessée,
Telle phrase inutile et tel mot superflu,
Tu devras, si tu veux un jour être l'élu,
Pour la diviniser torturer ta pensée.

XII

LA MORT

Persuade-toi bien qu'il vaudrait mieux rester
A jamais seul, et même inconnu de l'Elite,
Plus que Jean au désert, que Simon le Stylite,
Car trop d'hommes près d'eux aimaient à s'arrêter.

C'est une fraction de toi que l'on acclame,
Et ce n'est pas toute ta voix que l'on entend :
Car, malgré la louange et malgré toi, pourtant
Tu gardes pour toi seul le meilleur de ton âme.

Ta tristesse sous les ciels pâles de jadis,
Quand la bise soufflait sur les dernières feuilles,
C'est en vain que, pour l'exprimer, tu te recueilles.
Tout cela reste en toi : c'est moi qui te le dis.

Pour tenir jusqu'au bout ton rôle de victime,
Si tu veux me comprendre et si tu te soumets,
Sachant rêver toujours sans écrire jamais,
Meurs à la vanité de ton bonheur intime.

XIII
LE SÉPULCRE

Le sacrifice est fait. Sois donc l'enseveli !
Reste dans la ténèbre et vis dans le silence.
Tu n'auras plus à redouter de coups de lance,
Et tu pourras goûter la douceur de l'oubli.

D'autres iront vers ce qu'ils appellent la gloire,
Et tu les entendras qui fouettent les chevaux
Pour écraser un peu plus vite leurs rivaux
Qui se tordent sur l'herbe en demandant à boire.

Laisse-les se précipiter immensément.
N'écoute pas les voix qui montent de la rue,
Et ne regrette point la clarté disparue,
Car la ville te trompe et l'horizon te ment.

Recherche l'absolu ! Laisse le transitoire !
Ta cellule est déjà douce comme un tombeau.
Protège, d'une main jalouse, ton flambeau,
Et fais de ton linceul un drapeau de victoire.

XIV
L'ABSOLUTION

Mais, dis, pourras-tu vivre ainsi jusqu'à la fin,
Et seras-tu toujours l'emmuré volontaire ?
Resteras-tu l'archange exilé sur la terre,
Insensible à l'éloge et méprisant la faim ?

Non ! Non ! Plus d'une fois nous te verrons descendre,
Tendant les bras vers les hommes, vers les maisons ;
Mais lorsque tu contempleras les horizons,
Souviens-toi que ta bouche a mâché de la cendre.

Et lorsque tu suivras, joyeux, le fil de l'eau,
En traversant les prés fleuris de renoncules,
Tu te rappelleras les anciens crépuscules
Où ta fatigue se résolvait en sanglot.

Si le monde jaloux se montre trop sévère,
S'il dit : « Il tombe encor ! », sache te relever.
Et nous te pardonnons, et tu seras sauvé
Pourvu que, comme un Dieu, tu meures au Calvaire !

HENRI BACHELIN.

L'EMPLACEMENT DU NOVIODUNUM AEDUORUM DE CÉSAR

§ II. — *Signification de Nouiodunum.*

Nouiodunum est formé de deux mots gaulois : 1° de l'adjectif *nouios* « nouveau », — comparez le latin *nouus*, le grec homérique *neFos*, plus tard *neos* et le breton *nevez*, — et 2° du substantif *dunum*, qui signifiait primitivement « montagne » et qui dans la suite prit le sens de « forteresse ». Cette dernière acception devait avoir prévalu vers la fin de la domination gauloise, à en juger par l'exemple de Tours, qui fut fondé au Ier siècle de la conquête romaine sous le nom de *Caesaro-dunum*. Or, ici *dunum* ne peut avoir eu le sens de montagne, puisque cette ville est bâtie en plaine.

Quoi qu'il en soit, ce mot entra dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux gaulois. Qu'il nous suffise de citer : *Exoldunum :* Issoudun (Indre), *Lauci-dunum :* Loudun (Vienne), *Augusto-dunum :* Autun (Saône-et-Loire), *Viro-dunum :* Verdun (Meuse), *Melo-dunum :* Melun (Seine-et-Marne), *Cerue-dunum :* Cervon (Nièvre), *Sca-dunum :* Achun (Nièvre), *Lug-dunum :* Lyon (Rhône) et Laon (Aisne), *Se-dunum :* Sion (Suisse), etc.

Nouio-dunum « forteresse neuve » est l'opposé du vieil irlandais *Sen-dun*, aujourd'hui Shandon ou Shannon qui signifie « vieille forteresse », c'est-à-dire *Château-vieux* (1).

Ainsi *Nouio-dunum* a pour équivalent, au moyen âge, *Castrum nouum*, *Castellum nouum*, et les noms français *Châteauneuf*, *Neufchâteau*, *Neuchatel*, et les noms provençaux *Castelnau*, qui sont très nombreux, ainsi que le nom anglais *Newcastle*, etc.

Le mot *Dunum* fut même employé seul pour former des noms de lieux et c'est à lui que remontent tous les *Dun* de la toponymie française : *Dun-le-Palleteau* (Creuse), *Dun-le-Poëlier* (Indre), *Dun-le-Roi* (Saône-et-Loire), *Dun-les-Places* et *Dun-sur-Grandry* (Nièvre), *Dun-sur-Auron* (Cher), *Dun-sur-Meuse* (Meuse), etc.

On comprend, en effet, que ce nom de lieu fut très commun. L'imagination de nos ancêtres n'avait pas à faire un grand effort pour trouver un nom à une ville nouvelle. Les Celtes l'appelaient *Nouiodunum* et les Romains *Castellum-nouum*, *Château-neuf*.

(1) D'Arbois de Jubainville, ouvrage cité, p. 152.

Aussi les *Nouio-dunum* des pays celtiques étaient-ils nombreux. Il en existait bien d'autres en Gaule, outre les trois que César nous a livrés. On trouve un *Nouio-dunum* chez les *Diablintes*, c'est-à-dire dans la Mayenne, un autre en Suisse, sur les bords du lac Léman, c'est aujourd'hui *Nyon*. Il y en avait un aussi en Pannonie Inférieure (1). La ville d'Isakscha, en Roumanie, s'appelait autrefois *Nouio-dunum* (2), etc.

§ III. — *Nouiodunum Aeduorum n'est pas Nevers*

La signification du mot *Nouio-dunum* étant établie et la fréquence de ce nom de lieu étant reconnue dans les pays celtiques, il nous reste maintenant à démontrer que ce *Nouiodunum Aeduorum* ne saurait être Nevers. Pour cela, nous allons donner les différentes graphies de Nevers, rencontrées en remontant le cours des siècles, et voir si elles peuvent descendre de *Nouiodunum* d'après les lois de la phonétique morvandelle. Ensuite nous chercherons les auteurs qui ont les premiers identifié *Neuirnum* avec *Nouiodunum*, enfin nous terminerons en donnant les preuves historiques, c'est-à-dire tirées des *Commentaires de César*, et les arguments philologiques, c'est-à-dire tirés des lois de la phonétique nivernaise, preuves qui s'opposent absolument à l'identification du *Nouiodunum Aeduorum* avec Nevers.

Formes anciennes de Nevers :

NEVERS, du XXe siècle au XIIIe siècle.
NIVERS, 1199-1223 (deniers du comte Hervé de Donzy).
NIVERNIS, 887 (*Gallia Christiana*, XII, col. 311).
NEVERNUM, 862 (*Bibliothèque historique de l'Yonne*, I, 267).
NEVERNIS CIVITAS (denier de Charles-le-Chauve).
NIV.NII (triens mérovingien du musée de Nevers).
NEBERNO CIVI (autre triens mérovingien du musée de Nevers).
EBIRNO (table de Peutinger).
NEVIRNUM (Itinéraire d'Antonin).

Ainsi, *Neuirnum* se trouve pour la première fois dans l'*Itinéraire d'Antonin*, rédigé vers le milieu du IVe siècle. Comme les noms propres ne sont pas toujours faciles à lire et que d'un autre côté les manuscrits de cet itinéraire ont été fréquemment recopiés par des

(1) *Itinéraire d'Antonin.*
(2) LAVISSE, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, t. I, Paris, 1900, p. 26.

scribes, qui ignoraient souvent les lieux qu'ils transcrivaient, il s'est glissé beaucoup de fautes de lecture ou de copistes dans la transcription de ces noms de lieux.

Voici, pour Nevers, les principales variantes que l'on trouve dans E. Desjardins (1) :

1° NEVIRNUM ;
2° NEIVIRNUM ;
3° NEVURNUM ;
4° NEIURINUM ;
5° NIVERNUM ;
6° HEIURNUM ;
7° NEBERNUM ;
8° EBIRNO (2) ;
9° VIRNUM.

Il est facile de prouver que la forme originelle et primitive est *Neuirnum* et de montrer que les autres graphies sont ou des fautes de lecture ou des erreurs de copistes.

En effet, toutes ces formes, excepté la huitième et la neuvième, s'expliquent par des fautes de lecture. Comme autrefois, dans les manuscrits, les *i* n'étaient pas pointés et que l'*u* consonne (*v* actuel) et l'*u* voyelle (*u* actuel) étaient représentés tous les deux par la même lettre *u* (1°) *Nevirnum* (Neuirnum) a pu être lu ou transcrit (3°) *Neuurnum* (Nevurnum) en ajoutant un jambage de plus, ou (2°) *Neivirnum* (Neiuirnum) en mettant deux points pour en faire deux *i*, ou en transposant *i* à la place de *r* et *vice versa* (4°) *Neiurinum*. Dans la graphie (6°) N a été lu H et le point a été mis sur le premier jambage au lieu d'avoir été placé sur le troisième, d'où *Neuirnum* (Nevirnum) est devenu *Heiurnum*.

(1) *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. IV, p. 53. *Itinéraire d'Augustodunum* (*Autun*) *à Lutetia Parisiorum* (*Paris*). Nous mettons un numéro d'ordre à chacune de ces graphies pour les désigner plus facilement dans la discussion.

(2) E. DESJARDINS, *Ouvrage cité*, t. IV, p. 141. *Itinéraire d'Augustodunum* (*Autun*) *à Cenabum* (*Gien*) *par Decetia* (*Decize*). Cette dernière ville a été aussi fort maltraitée dans l'*Itinéraire d'Antonin*. Georges DE SOULTRAIT (*Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*, p. 63), donne au mot Decize, sans les expliquer, les deux formes barbares de l'*Itinéraire d'Antonin : Degena*, *Deccidae*. Ce sont deux fautes de lecture. DECETIA a été lu DEGENA par un clerc, qui a confondu *C* avec *G*, et qui a relié *TI* pour en faire *n*. De même, le locatif DECETIAE a été lu DECCIDAE par un autre clerc, qui aura confondu *e* avec *c*, et *ti* avec *id*.

Enfin la huitième forme, qui est celle de la table de Peutinger, peut s'expliquer par la suppression de la lettre capitale initiale. Souvent, en effet, les copistes écrivaient un mot en laissant une place pour dessiner plus tard avec plus de soin la capitale initiale. Cette capitale aura été oubliée et *Neuirnum* sera devenu *euirnum*, qui a été transformé dans la suite en *ebirnum*, ablatif (8°) *ebirno*, par un autre clerc, qui a confondu dans la lecture *u* et *b*, confusion facile à faire dans certains manuscrits. C'est aussi par la confusion de *u* et *b* que *Neuernum* est devenu (7°) *Nebernum*. Enfin *Neuirnum* a été transcrit (9°) *uirnum* par la suppression et de la lettre capitale initiale et de l'*e* suivant.

Nous avons donc une graphie primitive *Neuirnum* qui rend compte de toutes les autres et de plus aboutit phonétiquement à Nevers.

Or, *Neuirnum* peut-il aussi expliquer *Nouiodunum*, ou bien en descendre? Non, ces deux mots appartiennent à des racines différentes, comme nous le dirons plus tard. De plus, aucune confusion de lecture n'a pu avoir lieu entre ces deux noms, parce que d'abord paléographiquement il y a une très grande différence entre eux, et qu'ensuite le mot *Nouiodunum* était tellement fréquent et connu des clercs d'autrefois, qu'il n'a jamais pu être pris pour *Neuirnum*. Enfin, la preuve la plus solide, c'est que *Nouiodunum* n'a jamais pu aboutir phonétiquement à Nevers, comme nous le verrons dans la suite, tandis que *Neuirnum* a donné régulièrement Nevers.

Qu'on ne dise pas non plus que *Nouiodunum* et *Neuirnum*, tout en étant deux mots différents, ont pu désigner successivement une même ville, comme cela est arrivé souvent dans la toponymie française. D'abord, parce que, quand des villes ont changé de nom, ç'a été ou pour prendre un nom d'empereur romain, ou bien le nom du peuple de la ciuitas, ou encore des noms religieux. Or, *Neuirnum* n'est ni un nom d'empereur, ni le nom du peuple de la ciuitas, ni un nom religieux. De plus, topographiquement, comme nous le prouverons plus tard, *Neuirnum* ne saurait être l'ancien *Nouiodunum Aeduorum* de César.

D'où vient donc cette identification de *Nouiodunum* et de *Neuirnum ?*

Nous pouvons dire, tout d'abord, que ce *Nouiodunum Aeduorum* a été placé, jusqu'à ces dernières années, par tous les historiens et les

géographes, à Nevers même, c'est-à-dire sur la rive droite de la Loire, à six kilomètres environ en amont de l embouchure de l'Allier dans ce fleuve.

Le premier auteur connu, croyons-nous, qui ait fait cette identification est l'historien Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire. Il a écrit une histoire des Francs dès le début du XIe siècle, c'est-à-dire vers l'an 1004 (1). Après avoir énuméré les principales villes de la Gaule celtique, il termine en disant : « Niviodunus (lire Noviodunus) quam quidam Nivernis esse putant, : Nouiodunum que certains auteurs pensent être Nevers (2) ».

De plus, d'anciennes notices du moyen âge, citées par Valois, portent : « *Nouiodunum Niuernensium* (3) ». Presque tous les écrivains dans la suite ont admis cette identification erronée. On peut en voir un rapide résumé dans un texte in-folio, qui accompagne une carte du duché de Nevers (4), imprimée vers le premier tiers du XVIIe siècle à Amsterdam, avec un texte latin et flamand.

Les savants modernes ont suivi cette fausse identification. Mais E. Desjardins, un des premiers, a refusé d'admettre cette tradition erronée. « *Nouiodunum*, dit-il, ville du pays éduen, sur la Loire, dans une forte position — et que l'on a identifiée avec *Niuernum* (Nevers), dont le nom est d'ailleurs tout autre (5) ».

(1) Nous croyons qu'Aimoin était d'origine morvandelle. Son nom du moins nous paraît venir d'*Ammonius* « l'habitant des Amognes, Lamoignon, avec l'article, comme on dit Lallemand, Langlais ». Ce serait un surnom de pays comme Normand, Breton, Poitevin, etc. L'*a* protonique d'*Ammonius* a donné *ai* dans cette région, comme tous les *a* latins dans la même position : comparez *amicum*, aimi. *Ammonius* a fait *Aimoin*, comme *Vasconius Gascoin*, *testimonius tamoin*, etc., et *Ammonias* est devenu *Amognes* et *Aimognes* comme *Vasconia Gascogne*.

(2) Aimoini monachi Floriacensis historia Francorum — Proemia.

(3) *Notit. Gall.*, p. 381.

(4) *Ducatus Niuernensis, uulgo Duché de Nevers, Amsterdami apud Guiljelmum et Johannem Blaeuvv.* — Voici quelques fragments de ce texte : « Et ne quis amplius ambigat, urbem Ligeri appositam, quae Nevers uulgo, esse Nouiodunum Caesaris, quae penes C. Jacobum Cujacium fuit, legitur : Nouiodunum Niuernensium..... De ea ita tomo Urbium III scribit G. Braun : Nouiodunum, uel, ut plerique Niuernia, uulgo Nevers, Niuernensium Ducatus, urbs tam antiqua, eoque loco sita, ut sine errore dici ea possit, cujus in commentariis suis meminit Caesar hisce uerbis : « Nouiodunum erat oppidum Aeduorum ad ripas Ligeris opportuno loco positum ». Et uero Niuernium esse Nouiodunum Caesaris docet Aimo ille monachus historiae suae initio, ubi Celticas urbes enumerans, Nouiodunum, inquit esse, quam hodie Nivernis esse putant.

(5) E. Desjardins, *Ouvrage cité*, t. II, p. 685.

M. Longnon, après Desjardins, doute aussi que *Nouiodunum* soit Nevers. Voici d'ailleurs ses paroles : « On n'a pas tenu compte non plus de l'opinion, toute conjecturale aussi, bien qu'elle remonte à la fin du xe siècle, qui identifie avec Nevers le *Nouiodunum* des Eduens, forteresse située sur les bords de la Loire (1) ».

Si *Neuirnum* n'est pas *Nouiodunum*, d'où vient ce nom de ville? Il y a déjà longtemps aussi qu'on a essayé de répondre à cette question et qu'on a vu un certain rapprochement entre *Nevers* et la rivière de *Nièvre*, qui se jette dans la Loire au milieu de cette ville. Adrien Valois, et après lui Guy Coquille, ont soutenu cette opinion : « Cette ville (Nevers), écrit le fameux jurisconsulte nivernais, ayant déposé son ancien nom (*Nouiodunum*), s'appela dans la suite *Nevers*, du fleuve de la *Nièvre*, parce que cette ville est placée au confluent de la Nièvre et de la Loire (2) ». Et ailleurs, le même Guy Coquille ajoute : « La Nièvre, qui a donné son nom à la ville de Nevers, qui entre en Loire sous le grand pont d'icelle ville (3) ».

Ce rapprochement entre Nevers et la Nièvre a été accepté par l'auteur de la carte du duché de Nivernois, qui traduit faussement par le même mot *Niuernis* et la rivière de Nièvre et la ville de Nevers. « Niuernis (la Nièvre), dit-il, unde uernaculum oppido nomen, ab ortu circumfluens, duobus acceptis ponticulis, mox in Ligerim se exonerat ». Nous verrons que l'idée peut être juste et que le nom de Nevers peut venir de la Nièvre qui se jette dans cette ville, mais *Niuernis* ne saurait donner phonétiquement que *Nevers* et non Nièvre.

Le mot Nièvre peut descendre d'un mot comme *Neuer*, *Neueris*, qu'on lit, en effet, sans référence, dans le Dictionnaire latin de Freund, pour désigner la Nièvre. Or, les deux *e* de *Neueris* sont brefs et l'accent se trouvait, par conséquent, sur le premier *e*, c'est-à-dire sur l'antépénultième. Cet *e* bref accentué a donné *ié* en français et en morvandeau, exemple : *lepus, leporis lièvre*, *febrem fièvre*, *pedem pied*, etc. Ainsi *Neueris* a fait *Nièvre* par la diphtongaison de l'*e* tonique et la chute de l'*e* atone, comme *leporem* a donné *lièvre* par la diphtongaison de l'*e* tonique, la chute de l'*o* atone et le changement régulier du *p*

(1) *Atlas de géographie historique*, F. Schrader. *La Gaule, carte n° 11.*

(2) Hoc oppidum, deposita ueteri appellatione, postea a *Niuere* fluvio (Nièvre) cognominatum fuisse *Niuernum*, quod positum est ad confluentem Niueris et Ligeris, censet Hadr. Valesius in *Notit. Gall.*, p. 383, Guy Coquille, p. 347.

(3) *Histoire de Nivernois*, p. 505, t. I, édit. 1665.

intervocalique en *v*. On doit remarquer que ce nom de rivière est terminé en *er*, *eris*, et que cette terminaison est assez fréquente en France, en Italie et en Espagne, exemple : *Liger*, *Ligeris*, la Loire ; *Berber*, *Berberis*, la Bèbre ; *Iber*, *Iberis*, l'Ébre ; *Tiber*, *Tiberis*, le Tibre, etc.

(*A suivre.*) Abbé J.-M. MEUNIER.

SALLUSTE DU BARTAS

En évoquant l'œuvre principale de G. de Salluste, baron du Bartas, « La Sepmaine ou Création du monde », qui fut un acte de foi, je ne veux en retenir que la partie anecdotique, l'expression étant employée dans son vieux sens, c'est-à-dire celle où le poète décrit le monde d'après les connaissances de son temps et sa vision personnelle, « faisant pénétrer, nous dit-on, dans toute cette physique un sentiment moral qui lui donne la vie », et où sa verve poétique se donne large carrière. Non pas qu'il soit inférieur lorsqu'il chante la divinité. Comme dans tout son poème, il y est inégal. Car, disons-le tout de suite, c'est quelque peu entrer dans une forêt vierge où, à côté de superbes géants qui dressent au ciel leurs vigoureuses frondaisons, se pressent des nains rabougris aux branchages rampants qui entravent la marche.

Salluste du Bartas est un cadet de Gascogne et, comme tel, il ne doute de rien. Il possède une foi robuste, non pas seulement la foi religieuse et monarchique « Dieu et mon roi », le Dieu de Calvin et le roi de Navarre, mais la foi en lui-même, en son génie, l'assurance grandiloquente de ses facultés intellectuelles de gascon lyrique, capable de traiter toutes les questions et de les traiter avec virtuosité. Il s'y aventure sans incertitude du but à atteindre. Il y a en lui du d'Artagnan et du Cyrano de Bergerac (1). Il est bien leur ancêtre. Il allie glorieusement l'épée à la plume.

Son nom ne rappelle que le poète et un poète que beaucoup veulent ignorer. « On ne peut citer de lui, dit M. G. Lanson, que des morceaux ». N'est-ce donc pas déjà quelque chose ? Et l'on verra qu'il s'en rencontre de très beaux dans sa *Semaine*. Or, combien d'autres poètes ne sont connus que par des morceaux recueillis précieusement par les anthologies, et qui ne vivraient pas sans elles. Du Bartas n'en

(1) Sacré Gascon de par licence de poète, Cyrano de Bergerac était né à Paris.

fut pas moins un guerrier qui porta hardiment la cape et l'épée à la suite de son maître le jeune et brillant Béarnais, dont il était l'un des gentilhommes ordinaires de la chambre. Celui-ci, d'ailleurs, l'employa pour ses affaires en Angleterre, en Danemark et en Ecosse. Dans ce dernier pays, le roi Jacques, séduit par les qualités d'esprit et de bravoure de du Bartas, voulut le retenir à son service, mais le poète, attaché à la fortune du roi de Navarre, refusa.

Huguenot comme son maître, né, il est vrai, dans cette croyance, mais croyance à son aurore, car si son père, qui fut trésorier de France, s'y rallia, ce ne fut que peu d'années avant la naissance de son fils, qui date de 1544, puisque le mouvement calviniste ne remontait qu'à 1535, il y avait donc en lui tout un ensemble de traditions ancestrales dont il resta l'héritier. Faut-il rappeler aussi que si le père du Béarnais, Antoine de Bourbon, devint huguenot de par son mariage avec Jeanne d'Albret, son oncle, le cardinal de Bourbon, resta fidèle au catholicisme et fut le roi de la Ligue. Qui nous dit que si du Bartas avait survécu à cette bataille d'Ivry où il fut blessé au côté de Henri de Navarre et qu'il chanta avant de mourir, qui nous dit que, moins intransigeant qu'Agrippa d'Aubigné, il n'eût pas suivi le panache blanc de son maître jusques et y compris l'abjuration ?

Ce fut, comme le dit M. Ch. Gidel, « dès l'avril de son âge » qu'il se consacra à la poésie. Mais ses premiers poèmes s'inspirent déjà aux sources bibliques et chrétiennes. Ils se suivent rapidement comme s'il avait hâte de prendre l'épée. Ce sont : *Uranie ou la Muse céleste ou la Vierge chrétienne*, *le Triomphe de la foi*, *les Neuf muses*, *l'Histoire de Jonas ;* enfin, en dernier lieu, l'ouvrage qui a illustré son nom, *la Semaine ou Création du monde*, qui fait l'objet de cette étude, et dont il présenta le premier chant à l'auteur des *Tragiques*, ce farouche Agrippa d'Aubigné, qui l'encouragea.

La première édition de la *Semaine* date de 1578. De suite l'œuvre fut populaire, et « la gloire de du Bartas, nous apprend Sainte-Beuve, toute provinciale qu'elle était, se plaça très vite au premier rang de l'opinion ». Elle fut aussitôt traduite en latin. C'était le suprême honneur, alors, que de passer, pour employer une expression du temps, de la française dans la latine. Puis en espagnol, en allemand et en anglais.

Lorsqu'il reçut le poème, car du Bartas restait respectueux de son

génie, Ronsard, le prince de la Pléïade, dit avec mélancolie : « Oh ! que n'ai-je fait ce poème ! Il est temps que Ronsard descende du Parnasse et cède sa place à du Bartas, que le ciel a fait naître un si grand poète ».

C'est que sa *Franciade*, qu'on ne lit plus et que ses autres œuvres laissent loin derrière elles, avait eu, lorsqu'elle fut publiée, un succès qui aujourd'hui étonne, et que l'on peut qualifier de colossal. Or, celui de la *Semaine* fut encore plus considérable. On comprend son dépit. Mais il se ressaisit et rétracta vite sa parole imprudente dans ces vers à Dorat, où il exalte son propre génie :

Ils ont menti, Dorat, ceux qui veulent dire
Que Ronsard, dont la muse a contenté les rois,
Soit moins que le Bartas, et qu'il ait par sa voix
Rendu ce témoignage ennemi de sa lyre.

Or, il est bien évident que du Bartas n'a pas méconnu l'œuvre de la Pléïade, qu'il a même avivé sa technique à son contact, et qu'ayant sans doute accompagné son jeune maître à Paris, en 1572, pour le mariage de celui-ci avec Marguerite de Valois, il y fréquenta Ronsard et ses amis. Quand parut, d'ailleurs, la *Semaine*, du Bellay, qui avait publié à son aurore le Manifeste de la nouvelle école dans son *Illustration de la langue française*, était mort depuis longtemps, Jodelle depuis quatre ans ; Remy Belleau s'éteignait en cette cour de Lorraine où il passa la plus grande partie de sa vie, et Ronsard, leur maître à tous, était à l'automne de sa vie.

(*A suivre*). EDOUARD ACHARD.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Général HARDY DE PÉRINI (JEAN DE VILLEURS). — *Madame de Villepreux*. — Lemerre, 3 fr. 50.

Notre excellent collaborateur le général Hardy de Périni n'est pas seulement l'auteur de ces belles *Batailles françaises* qui, au double point de vue historique et militaire, lui ont fait une célébrité ; sous le nom littéraire et bien connu de Jean de Villeurs, il a publié de remarquables poésies et des romans appréciés. Celui qu'il nous donne aujourd'hui me semble, le dirai-je, supérieur aux précédents. Il repose sur un mélange d'intrigues mondaines et de récits militaires, tout naturellement amenés, puisque le héros du livre est un jeune officier. Et dans ces récits, le romancier s'efface ; c'est l'historien qui

parle, qui narre avec exactitude ces brillants épisodes : l'expédition contre Bou-Amama ; la surprise de Bac-Lé au Tonkin ; l'affaire si émouvante de Lang-Son, où Négrier se montra héroïque. La presse couvre d'éloges le nouveau livre du général. « Cette histoire, dit Lucien Millevoye dans la *Patrie*, c'est *notre* histoire... Hardy de Périni la retrace de main de maître ; c'est une belle addition au *Plutarque français*... Nul ne s'étonnera qu'une telle épopée ait tenté la plume du preux, fils de preux, de l'un des plus vaillants défenseurs de Bitche, du tacticien éminent dont l'épée est sans peur et sans reproche. Inclinons-nous, avec lui, devant ses frères d'armes. Ils ont combattu, ils ont souffert, ils se sont sacrifiés pour la patrie et même pour « la plus grande patrie », pour la France de demain, mais aussi pour celle d'hier et de toujours, pour celle qui garde, comme la première vertu de sa race, comme la suprême garantie de son existence, l'idéal éternel ».

Nous voudrions voir le livre du général Hardy de Périni reproduit et multiplié. Il est tout indiqué pour être donné en feuilleton par le *Journal de la Nièvre*.

F. FERTIAULT, *Intimes et familières*. — Pour les amis de l'auteur. Issoire, Boucheron et Vessely, imprimeurs.

A l'âge d'un siècle moins sept ans, notre collaborateur Fertiault, doyen de la Société des gens de lettres, réunit en un volume de 240 pages une nouvelle série de poésies à lui ou par lui dédiées. Esprit charmant et cœur d'or, Fertiault compte de nombreux, très nombreux amis, toujours prêts à lui donner un témoignage de fervente et dévouée sympathie. Ce nouveau volume est très varié, partant très agréable à lire, avec ses pages signées de tant de noms notoires. Mais la partie la plus intéressante est celle qui appartient à notre « vieil et jeune ami », comme le qualifie Emmanuel des Essarts. Toujours la même finesse d'esprit, la même verve « bourguignonne », la même note émue sous sa forme humoristique. Longue vie à notre excellent doyen, qui signait son premier ouvrage en 1842.

Nous avons sous les yeux le premier numéro de la *Vie rurale*, organe de la Ligue contre la désertion des campagnes (rue de Ménilmontant, 52, Paris). Nous avons le plaisir d'y lire *in-extenso* le discours prononcé par M. André Renard, à la fête du 3 mars dernier. Le numéro contient aussi deux poèmes de Mistral et de Millien. La prochaine fête de la Ligue sera consacrée à la gloire des écrivains de l'Auvergne, de la Marche et du Limousin, restés fidèles au pays natal.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes. Sont nommés : officiers de l'instruction publique, MM. Marius Gerin, notre excellent collaborateur ; professeurs Clément, Mancheron, Thomas, Voisin ; Vincent, directeur de l'école primaire supérieure de La Charité ; — officiers d'académie : MM. Defert, Laurent, Ortmans, Rigault ; Mlles Nicolle et Souliat.

*** Notre très distingué collaborateur M. l'abbé Meunier est nommé directeur de l'école libre du Sacré-Cœur de Corbigny.

*** Distribution de prix. 20 juillet, à l'institution Saint-Cyr. Discours de M. le chanoine Pautigny, supérieur, sur l'avenir de l'enseignement libre. M. le vicaire général Garnier présidait.

— 25 juillet, au lycée. Présidence de M. Boirac, recteur. Le discours d'usage a été prononcé par le professeur Millet qui, sous forme d'une causerie pleine de verve et d'humour, a fait valoir aux yeux des jeunes gens la libre et féconde carrière coloniale. Allocution de M. Boirac sur la nécessité de « l'énergie ».

— 24 juillet, à l'institution Saint-Romain de Château-Chinon. Discours de M. le chanoine Leffet, supérieur.

*** Nous lisons dans le *Journal de la Nièvre*, numéro du 20 août, le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal de Nevers et nous en extrayons le passage suivant :

« *Hommage à M. Achille Millien.* — M. Parent demande au conseil de ratifier l'acquisition projetée par la municipalité, d'accord avec la commission des finances, du portrait de Achille Millien, par le peintre Martin des Amoignes.

» Ce portrait, d'une ressemblance frappante et d'une exécution parfaite, a été placé avant la séance dans la salle du conseil où il est admiré par tous.

» M. Parent estime que l'assemblée municipale, en reconnaissant ainsi le talent de l'auteur, artiste distingué, et témoignant l'intérêt dû à tous les artistes de notre pays, rendra un hommage au poète nivernais Achille Millien dont les œuvres, d'un caractère remarquable et d'un charme spécial, sont, à juste titre, vivement appréciées dans toute la France et même à l'étranger.

» De hautes personnalités littéraires, se joignant en ce moment aux nombreux amis d'Achille Millien, le sollicitent de poser sa candidature à l'Académie française pour le fauteuil d'André Theuriet, qui ne saurait être plus dignement occupé

» Notre distingué compatriote, obéissant à un sentiment de modestie excessive, cherche à se soustraire à ce choix ; nous espérons qu'il se laissera convaincre et que les « immortels » voudront s'honorer en appelant parmi eux ce délicat « poète des champs » que Theuriet lui-même avait désigné.

» Cette distinction n'ajoutera sans doute rien à son mérite, mais elle sera la consécration justifiée d'un magnifique talent.

» Il appartient à la ville de Nevers, en acquérant, pour son musée futur, le portrait de Millien, de lui donner un premier gage « d'immortalité » et aussi d'affection, car Achille Millien est pour beaucoup, à Nevers, un excellent ami.

» Le conseil, à l'unanimité : ratifie cet exposé ; adresse ses sympathies à Achille Millien et ses éloges au peintre également bien Nivernais : Martin des Amoignes ;

» Autorise le maire à réaliser l'acquisition de ce portrait qui sera exposé dans le cabinet du maire jusqu'à ce que les musées puissent être réalisés ».

*** L'Exposition de Cosne, grâce aux soins diligents des organisateurs, tiendra largement toutes ses promesses. Déjà, les exposants s'installent dans les vastes anciennes forges, remises en toilette pour la circonstance. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOUVELLES, CONTES, LÉGENDES, MONOLOGUES. — Louis Boulé, *le Joueur de vielle*, 97, 121, 145 161
Mme Eug. Casanova, *Non, non, non* (monologue)..... 111
— *A la porte* (monologue)..... 218
Alfred Guenin, *La lettre*..... 5
Emile Guillaumin, *le But*..... 233
M. Huard, *En auto*..... 177
Lucien Jeny, *la Légende de l'herbe qui trompe le diable*... 127
J. Laguedine, *Noël tragique*..... 88
L. Mirault, *Croquis nivernais : Bonheur de vieux*..... 209
Fr. Moireau, *Légende d'au delà*..... 78
— *Conte à mes enfants : Noël d'été*..... 193
Fernand Richard, *Cœur d'enfant*..... 49

ARCHÉOLOGIE LOCALE, ETUDES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES. — Ed. Achard, *Salluste du Bartas*..... 250
Ch. Beauquier, *la France divisée en régions* (fin)..... 7
Joséphine Bégassat, *Alexandre Ducros*..... 133
Ch. Brun, *la Fédération régionaliste française*, 41, 64.... 91
Gaston Gauthier, *les Ponts de Decize*..... 187
— *le Goûter du Couturier*..... 168
M. G., *Impressions fugitives*..... 229
Mme Gerin, *la Dot*..... 60
Françoise d'Husselles, *l'Anneau de Gui*..... 79
Léo Joinart, *Pensées de Noël*..... 76
A. Legemble, *Mes souvenirs*..... 115
R. de Lespinasse, *les Annuaires et Almanachs de la Nièvre* (suite et fin), 20, 43..... 67
Abbé J.-M. Meunier, *L'emplacement du Noviodunum Aeduorum de César*, 225..... 244
Maurice Mignon, *Sienne*..... 139
— *Catherine de Sienne*, 213..... 238
Ach. Millien, *Le fameux sonnet d'Arvers*..... 129
L.-M. Poussereau, *Une garnison de Napoléon*, 16..... 32
P. Trameçon, *Un coin des Amognes* (suite), 13, 37, 58, 87, 113, 131, 172, 185, 197..... 220

Pages

VOYAGES. — J. Laguedine, *De Gérardmer à la Schlucht* 25
Louis Taverna, *Voyage au pays des dieux* (suite), 39, 54.. 106

BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. — Ed. Achard, *La fête de la Ligue contre la désertion des campagnes* 151
Ed. Achard, *Jean Baffier à la Nationale de 1907* 183
L. D., *Le Nivernais aux Salons* 203
A. M., *La 5e exposition du Groupe d'émulation* 153

BIBLIOGRAPHIE. — A. B., *Heures de Rêve*, par Mme Casanova.... 201
L. Coquard, *la Race et le Terroir*, par A. Grimaud..... 169

POÉSIES. — Alberte, 91. — H. Bachelin, 75, 199, 223, 242. — Joséphine Bégassat, 38, 228. — Alph. Bourgoin, 152, 237. — Ch. Brut, 54, 158. — J. Bucheton, 31, 205. — Eug. Casanova, 36. — Ant. Charles, 114, 150. — Alph. Cros, 10, 110. — Vincent Détharé, 202. — Alexis Fruit, 167. — Gautron du Coudray, 12, 204. — Alf Guenin, 57. L. Hervelon, 182. — Am. Huard, 174. — Lucien Jeny, 77, 212. — Gaston de la Source, 181, 237. — A. Millien, 40, 66, 73. — G. Montagnon, 62. — H. Morvan, 103, 203. — H. Parmentier, 127. — I. Rouault, 66, 133. — V. Soulat, 86, 142, 187.

DIVERS. — Ach. Millien, *Nécrologie : J.-G. Pénavaire* 23
— *Notre Revue* 104

LE MOIS. — *Livres et périodiques*, *Notes et échos*, 23, 47, 69, 94, 117, 142, 159, 175, 190, 206, 230 252

Les numéros de mars, avril, mai, juin ont donné en supplément : *Deux prêtres guillotinés à Nevers sous la Terreur*, par M. J. Charrier.

Nevers, Imp. G. Vallière.

REVUE

DU

NIVERNAIS

REVUE

DU

NIVERNAIS

RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

Directeur: ACHILLE MILLIEN

TOME XII

1907-1908

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

à **BEAUMONT-LA-FERRIÈRE (Nièvre)**

NEVERS
IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE
24, avenue de la Gare, 24.

1907

POÉSIES

Nous offrons à nos lecteurs la primeur des quelques pages suivantes, détachées d'un nouveau recueil de poésies dont M. Achille Millien prépare la publication.

GENÊTS ET BRUYÈRES

(Pièce liminaire)

Qu'ils sont beaux, les genêts, les genêts du Morvan,
Au flanc de la montagne où leur sommet mouvant
S'incline et se redresse au caprice du vent !

Quel charme ont dans les bois, voisins des bords de Nièvre,
Les tapis de bruyère où pâture la chèvre,
Où se niche la caille, où se gîte le lièvre !

Sur les genêts en fleur, aux jours de messidor,
N'est-ce pas un essaim de clairs papillons d'or
Qui se pose un moment et va prendre l'essor ?

Quand les bruyères ont leurs corolles écloses,
On croirait par milliers voir des abeilles roses
Sur les *chaumes*, au cœur de la futaie encloses.

Les gars coupent chez nous, pour le feu des Brandons,
Autour duquel ils danseront leurs rigodons,
Les grands genêts, tels que des palmes fins et longs.

C'est pour la Fête-Dieu que vont dans les clairières
Du bois, où le muguet les attirait naguères,
Les filles récolter des gerbes de bruyères.

Fleurs du terroir natal, décor de la Forêt,
Mon cœur d'enfant, séduit par un étrange attrait,
Venait goûter déjà votre charme secret.

Plus tard, au gré du Rêve et de la Fantaisie,
Promeneur dont l'esprit s'exalte et s'extasie,
J'ai butiné chez vous le miel de poésie.

O nappes de bruyère, ô genêts chevelus,
Adieu ! J'arrive au bout de mes jours révolus :
Encore un peu de temps, je ne vous verrai plus !...

Mais avant de croiser sur ma poitrine inerte
Mes mains, dans le cercueil qu'attend la fosse ouverte,
Avant d'aller dormir sous la pelouse verte,

Du haut de la montagne et du milieu des bois
Tant aimés, si souvent parcourus autrefois,
J'apporte ce bouquet, pour la dernière fois !

POUR LA PATRIE

Tant que l'amour fervent du sol qui te vit naître,
Français, tiendra ton cœur par ces liens subtils
Dont chaque ancêtre a tour à tour tramé les fils,
Tu pourras rester libre et demeurer ton maître.

Là, sur le sol sacré, cent générations
Fixèrent les destins de leur progéniture...
Malheur au peuple ingrat dont la Cité future
Veut s'asseoir sur l'oubli de ses traditions !

Aveugle qui ne voit ni le regard avide
Ni le ricanement de ses âpres rivaux,
Lorsque, sapant la base où fonder ses travaux,
Follement il s'expose à bâtir dans le vide !

Renier le terroir natal, c'est démentir
Le passé des aïeux, c'est renier la race,
C'est vouloir des défunts annihiler la trace,
Comme si tout en eux devait s'anéantir !

S'anéantir ? — Jamais ! Dans ce sol qui te porte,
De ceux qui t'ont formé la chair, le sang, les os
Ne restent point stagnants en inféconds repos :
La vie est née encor de leur substance morte.

Elle est dans cet épi, l'épi qui te nourrit ;
Elle est dans cette fleur, la fleur que tu respires ;
L'esprit des vieux Français, c'est lui dont tu t'inspires
D'instinct, pour t'éclairer, quand ton ciel s'assombrit.

De leur propre vertu s'accroîtra ta puissance,
Dans cette lutte sainte où, formidable enjeu,
Tes champs et ton foyer, tes amours et ton Dieu
Clameront de détresse, au noble cri de France !

Invisibles, pourtant présents autour de toi,
Les anciens, dont tu dois être fier de descendre,
Aux grands jours du péril, t'aideront à défendre
Le bien qu'ils t'ont légué, leur honneur et leur foi...

Mais si tu veux, tenté par des rêves néfastes,
Te « libérer », brisant la chaîne aux anneaux d'or
Qu'un par un tes aïeux forgeaient hier encor,
Faite pour rattacher tes gestes à leurs fastes,

Et si, vers le Progrès dont l'appel te séduit,
Tu crois marcher d'un pas plus rapide et plus ferme,
Quand le mot de Patrie à tes yeux est un terme
Hors d'usage et privé de tout sens aujourd'hui ;

Si dans ton cœur succède à l'amour de la France
Ce vague et vain amour de tout le genre humain,
Qui frappe de torpeur énervante ta main,
Pour en faire tomber ton arme de défense,

Ah ! qu'entre tous, ils soient à jamais exécrés,
Les jours que je prévois et que tu te prépares !...
— Ecoute le galop des chevaux des Barbares !
Esclave, tends le col ; tes fers sont préparés !

L'ORPHELIN

Grand'mère, il fait noir !...
— Dans la maison morte,
Et soir et matin,
Pleure l'orphelin.

Grand'mère, il fait noir !...
— Rien ne le console...
« O parents chéris !
Qui me les a pris ? »

Grand'mère, il fait noir !...
— « J'irai vous rejoindre,
Oui, papa, maman,
J'irai vitement ».

Grand'mère, il fait noir !...
— Dans la maison vide,
Sourd à tout discours,
Attendit six jours.

Grand'mère, il fait noir !...
— Partit le septième,
Bâton à la main,
Par le grand chemin.

Grand'mère, il fait noir !...
— Partit dès l'aurore,
Seul, les yeux secs... mais
Ne revint jamais !

(*Ballades noires*),
Dans la manière populaire.

LES TROIS BRUNETTES MORVANDELLES

S'en vont cueillir les fleurs nouvelles,
Au long du bois, au bord de l'eau,
Les trois brunettes morvandelles...
Horelo relo.

Sous l'abri verdoyant des branches,
Ont trouvé le muguet mêlé
Aux anémones, aux pervenches...
Horelé relé.

Rossignol dans son nid de mousse
Chantait au fond du bois joli
D'une voix si tendre et si douce !...
Horeli reli.

D'une voix si douce et si tendre
Il égrenait son chant perlé
Que l'on eût pleuré de l'entendre...
Horelé relé.

Et rougissantes, frémissantes,
Frôlant le chêne et le bouleau,
Les brunettes suivaient les sentes...
Horelo relo.

Leurs bras nus parfumés des gerbes
De leur bouquet tout frais cueilli,
Elles foulaient les grandes herbes...
Horeli reli.

Sentaient leur cœur chanter en elles
Tout comme le rossignolet,
Les trois brunettes morvandelles...
Horelé relé !

(*Chansons roses*).

ACHILLE MILLIEN.

L'EMPLACEMENT DU NOVIODUNUM AEDUORUM DE CÉSAR

Or, sur ce mot *Neuer Neueris*, qui nous paraît un nom primitif, comparé aux autres noms de fleuves analogues, on a pu former plus tard un dérivé, au moyen du suffixe latin assez féquent *-nus*, exemple : *pater*, *pater-nus*, d'où *Neueris* aurait donné *Neuernum* ou *Neuirnum*, car ces deux formes se trouvent et peuvent toutes deux aboutir à *Nevers*. Cependant, il est à remarquer que la graphie *Neuirnum* est plus ancienne et que *Niuernum* n'apparaît fréquemment qu'à partir

du IXe siècle. L'*e* de *Neuirnum* ne se diphtongue pas, mais reste *e* parce qu'il n'est plus tonique et qu'il précède la tonique ; comparez *le*porem, *liè*vre, et *le*porarium, *le*vrier, avec *Ne*uerem, *Niè*vre, et *Ne*uirnum, *Ne*vers. La finale *-irnum* de *Neuirnum* a donné *er* sans *n*, comme *hibernum*, *diurnum* ont fait *hiver*, *jour*. Mais l'*n* final apparaît dans les dérivés : *Nivernais*, *hivernal* et *journal*.

L'*s* final de Nevers est un *s* analogique, c'est-à-dire introduit ici par analogie avec d'autres noms de villes, issus de noms de peuples et qui avaient un *s* comme marque du pluriel, comme *Parisiis*, Paris ; *Turones*, Tours ; *Tricasses*, Troyes ; *Namnetes*, Nantes, etc.

Ainsi les mots *Nièvre* et *Nevers* appartiendraient à la même racine primitive *Neueris*, et Nevers signifierait la ville bâtie sur la *Neueris* (Nièvre), à l'embouchure de cette rivière dans la Loire. Mais Nevers serait bien plus récent comme nom, attendu que le suffixe latin *-num* qui termine *Neuer-num* n'a pu servir à former ce mot que quand la Gaule commençait déjà à être romanisée, c'est-à-dire vers le IIe ou le IIIe siècle après Jésus-Christ.

Outre que cette hypothèse s'accorde bien avec les lois de la phonétique, elle cadre parfaitement aussi avec les données historiques, vu que nous ne trouvons sur Nevers aucun document antérieur au milieu du IVe siècle de notre ère. De plus, dans les fouilles exécutées à Nevers et nécessitées par des travaux récents, aucun vestige celtique n'a jamais été trouvé ; on n'a fait jusqu'ici que des découvertes gallo-romaines. D'ailleurs, si cette ville avait existé du temps de César, il est bien probable que ce général romain, qui a passé si souvent dans le voisinage de cette ville, en se rendant de Bourges à Decize ou à Bibracte (Beuvray), ou en suivant les bords de la Loire dans cette région, aurait parlé de *Neuirnum*. Or, il n'a parlé que de *Nouiodunum*, et cette ville ne saurait être Nevers, comme nous le prouverons plus tard. Donc *Neuirnum Nevers* n'existait probablement pas du temps de César.

Nevers serait donc une ville de fondation relativement récente, à côté de plus de quarante autres chefs-lieux de département, qui remontent à la période celtique. Nevers daterait du IIIe ou IVe siècle après Jésus-Christ, tout en ayant comme racine un mot très ancien. En tout cas, si Nevers existait pendant la période celtique, ce qui nous paraît peu probable, cette ville n'était pas un chef-lieu de cité,

lors de la rédaction de la *Notice des Provinces*, c'est-à-dire au IVe siècle, et, selon toute apparence, le pays devait faire partie de la *ciuitas Autissiodorum* (Auxerre). C'est donc à tort qu'on considère Nevers généralement comme un démembrement de la *ciuitas Aeduorum*. Toute cette vallée orientale de la Loire, Nevers y compris, dépendait d'Auxerre et non d'Autun ; car, s'il en avait été autrement, l'évêché de Nevers, après sa création, fut devenu suffragant de Lyon comme Autun, et non de Sens comme Auxerre.

L'élévation de Nevers au rang de ville épiscopale remonte probablement à la fin du Ve siècle. Nous croyons qu'elle fut produite par la division du diocèse primitif d'Auxerre, composé de l'Auxerrois et d'une partie du Nivernais entre deux royaumes. On sait, en effet, que, au commencement du VIe siècle, Auxerre faisait partie du royaume de Clovis, tandis que Nevers obéissait au roi de Bourgogne. Une des preuves c'est que l'évêque d'Auxerre, Théodose, assiste en 511 au Concile d'Orléans, parmi les évêques du royaume de Clovis, tandis que l'évêque de Nevers, Tauricianus, est, en 517, l'un des cosignataires du Concile bourguignon d'Epaone (1). L'évêché de Nevers serait donc de création bourguignonne.

M Longnon croit pouvoir établir que Nevers fut annexé aux Etats du roi d'Austrasie, en suite de la chute du royaume bourguignon ; mais, en 561, cette ville fut comprise dans le royaume de Gontran, et son évêque assistait en 567 (2), en 581 (3), en 583 et en 585 à des Conciles convoqués par ce prince, dont le passage à Nevers, lors d'un voyage de Chalon-sur-Saône à Paris, en 585, est constaté par Grégoire de Tours (4).

(1) Le Concile d'Epaone est ainsi appelé du nom de la ville où il se tint en 517. Cette localité se trouvait dans les Etats de Bourgogne et n'a pu être identifiée jusqu'à ce jour. Vingt-cinq évêques, appartenant à sept provinces, y assistaient. On y trouve la suscription suivante : *Tauricianus, episcopus ciuitatis Niuernensium relegi et subscripsi*. LONGNON, *Opuscule cité*, p. 73.

(2) On lit, en effet, dans le deuxième Concile de Lyon, qui se tint en 567 : *Aeoladius, in Christi nomine episcopus ecclesiae Neuernensis subscripsi*. LONGNON, *Opuscule cité*, p. 129.

(3) Au premier Concile de Mâcon, en 581, on trouve : *Agricola, episcopus ecclesiae Neuernensis*. LONGNON, *Opuscule cité*, p. 131.

(4) *Historia Francorum*, l. VIII, c. I. La ville de Nevers paraît deux fois dans cette histoire ; elle y est nommée *Niuernum* et *Niuernensis urbs*.

§ IV. — *Nouiodunum Aeduorum est Nogent, commune de Lamenay (Nièvre).*

Puisque *Niuernum* ne descend pas de *Nouiodunum* et que ce dernier nom, d'après les lois de la phonétique, n'a jamais pu aboutir à Nevers, quelle peut bien être la ville, située chez les Eduens, dans une position avantageuse, sur les bords de la Loire, et désignée par *Nouiodunum ?* Telle était la question que nous posaient fréquemment, depuis plus de quinze ans, les membres de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. Devant cette question, nous nous retranchions derrière notre ignorance, ou bien nous répondions que *Nouiodunum* aurait pu donner un mot comme *Nyon, Nojon* ou *Nojun*, mais jamais Nevers, et personne parmi les doctes membres de cette société savante ne connaissait, sur les rives de la Loire, dans l'ancien pays éduen, une localité ainsi désignée. Or, un jour, le hasard vint à notre secours.

Nous cherchions, sur une carte de l'état-major, au mois d'avril 1906, pour une conférence que nous devions donner quelques jours après à la Sorbonne, au Congrès des Sociétés savantes, *les noms de lieux de la Nièvre, terminés en* Y *et qui remontent à des gentilices gallo-romains en* -IUS, *auxquels on ajouta le suffixe gaulois* -ACOS. Soudain apparait à nos yeux étonnés et ravis, non loin de la Loire, sur la rive gauche, dans une position avantageuse, un hameau dont le nom rappelle phonétiquement *Nouiodunum*. Aussitôt de prendre le texte de César et d'étudier les passages de cet auteur, qui ont trait au *Nouiodunum Aeduorum*, pour voir s'ils peuvent s'appliquer à cette localité.

Tout d'abord, il est bon de rappeler les détails historiques qui ont amené César à parler de ce *Nouiodunum*.

Le conquérant des Gaules hivernait à *Auaricum* après la prise de cette ville, et se disposait à poursuivre Vercingétorix, lorsqu'une députation des Aedui vint le trouver pour le prier de mettre fin à une dissension qui avait éclaté récemment à Bibracte (actuellement le mont Beuvray) (1).

Deux Eduens, *Conuictolitanis* et *Cotus*, se disputaient le pouvoir. « Tout le pays était en armes, le sénat partagé, le peuple divisé ». Aussitôt César se rend à *Decetia* (Decize), y convoque le sénat et les

(1) Voir mon opuscule : *Etymologies de Beuvray et de Château-Chinon*, 1897.

deux prétendants, puis, après avoir entendu les deux partis, se déclare pour Conuictolitanis, rétablit la paix chez les Aedui, leur demande toute leur cavalerie et dix mille fantassins pour continuer la guerre chez les Arvernes, et se dirige vers Gergovie leur capitale, en suivant la rive droite de l'Allier. Bientôt il se trouve en face de Vercingétorix, qui remontait la rive opposée, c'est-à-dire la rive gauche, franchit le fleuve et arrive devant la place forte des Arvernes.

César était occupé au siège de cette ville, lorsque « l'Eduen Conuictolitanis, séduit par l'argent des Arvernes, s'abouche avec plusieurs jeunes gens, à la tête desquels se trouvaient Litauicus et ses frères, issus d'une illustre famille ». Litauicus prend le commandement des dix mille hommes qui devaient rejoindre l'armée romaine, mais bien résolu en secret de passer du côté de Vercingétorix. Le dessein criminel de Litauicus à peine exécuté, sa trahison est dénoncée à César par deux autres Eduens, Eporédorix et Viridomarus. Aussitôt, le général romain ordonne de saisir Litauicus et ses frères, mais il apprend qu'ils ont déjà passé à l'ennemi et se sont réfugiés à Gergovie avec leurs clients, après avoir envoyé secrètement des messagers dans le pays éduen pour le soulever.

Cependant, les émissaires de Litauicus excitent les Aedui, et Conuictolitanis arme le peuple. « M. Aristius, tribun militaire, se rendait à sa légion. Ils le font, sur leur parole, sortir de la place de *Cabillione* (Chalon-sur-Saône); ils en chassent aussi ceux que le commerce y avait appelés; on les attaque en chemin, on les dépouille de leurs bagages ». A ces nouvelles, César abandonne le siège de Gergovie et se dirige vers les Aedui. Le troisième jour, il arrive sur les bords de l'Allier, le passe avec ses troupes, après avoir reconstruit un pont que les ennemis avaient détruit. En comptant ces étapes de 25 à 30 kilomètres, moyenne des journées de marche de César, au bout de trois jours, on peut admettre qu'il franchit l'Allier entre Varennes et Moulins-sur-Allier, c'est-à-dire en entrant chez les Boii, tributaires des Aedui.

Là, il apprend des Eduens Viridomarus et Eporédorix que Litauicus est parti avec toute sa cavalerie pour soulever le pays, qu'eux-mêmes avaient besoin de devancer César pour retenir la nation dans le devoir et le général romain, rempli de défiance, les laisse cependant partir.

Alors Eporédorix et Viridomarus arrivent à *Nouiodunum*.

Voici, d'ailleurs, le passage des *Commentaires*, livre VII, ch. 55, qui parle de cet oppidum : « Sur les bords de la Loire, dans une position avantageuse était *Nouiodunum*, ville des Eduens. César y avait déposé tous les otages de la Gaule, les subsistances, les deniers publics, une grande partie de ses équipages et de ceux de l'armée ; il y avait aussi envoyé, pour les besoins de la guerre, quantité de chevaux, achetés en Italie et en Espagne. A leur arrivée dans cette place, Eporédorix et Viridomarus prirent connaissance de l'état du pays. Ils surent que Litauicus avait été bien accueilli des Eduens, à Bibracte, leur principale ville, que Conuictolitanis et une grande partie du sénat s'étaient rendus près de lui ; qu'enfin la nation avait député à Vercingétorix pour faire avec lui un traité de paix et d'alliance. L'occasion leur parut trop favorable pour la négliger. Ils massacrent la garde laissée à *Nouiodunum* et tout ce qui s'y trouve de Romains, marchands ou voyageurs ; partagent entre eux l'argent et les chevaux, font conduire les otages à Bibracte, entre les mains du magistrat ; ne se croyant pas en état de garder la ville, ils la brûlent, afin qu'elle ne puisse pas servir aux Romains ; ils emportent tout le blé qu'ils peuvent charger sur des bateaux, et jettent le reste dans la rivière ou dans les flammes. Ils lèvent ensuite des troupes dans les pays voisins, placent des garnisons et des postes le long de la Loire, et, pour inspirer la terreur, font paraître en tous lieux leur cavalerie, dans l'espoir de couper les vivres aux Romains et de les forcer par la famine à évacuer le pays. La circonstance les favorisait : la Loire, alors grossie par la fonte des neiges, ne paraissait pas guéable en aucun endroit ».

(*A suivre.*) Abbé J.-M. MEUNIER.

UNE NOCE
AU BERRY DE LA VIGNE

Bruges-la-Morte, comme l'a surnommée le poète Georges Rodenbach en des pages évocatrices de sa physionomie spéciale, toute enveloppée de rêve, Bruges qui, par l'adjonction du canal la reliant à la mer, sera demain, selon l'expression de M. Albert Vandal, de l'Académie française, la ressuscitée, non historiquement, il est vrai, mais commercialement, Bruges a célébré cet événement par des fêtes somptueuses où elle faisait revivre pour un jour les temps révolus de l'histoire avec un cortège rappelant l'entrée qu'y fit Charles-le-Téméraire, en compagnie de sa seconde femme, Marguerite d'York, qu'il venait d'épouser. Les riches familles de la contrée, dont l'origine remontait à cette époque, avaient tenu à honneur d'y remplir un rôle. Par les splendeurs du décor, la richesse des costumes, ce fut une marche fastueuse : celle de la Bruges héroïque et galante, mais aussi brillante en maîtres ès œuvres. Avec la magie de son style, M. Albert Vandal en a décrit l'infinie variété, nous montrant, pour ne citer qu'un exemple, les cinquante-quatre corporations de métiers, avec leurs bannières claquant au vent.

Mais ce n'est là que le mirage du passé. Les mœurs et les coutumes de notre temps ne permettent plus de tels cortèges. Tout est gris et terne dans nos cérémonies officielles. Quant aux syndicats ouvriers, qui ne rappellent en rien nos belles et regrettées corporations, ils se contentent d'une seule couleur, celle du drapeau rouge qu'ils accompagnent d'un chant de renoncement national. Aussi, pour trouver encore quelque chose d'original, sortant de la banalité commune, il faut aller le recueillir dans les manifestations régionalistes où se retrouve encore une idée se rattachant à l'âme de la tradition qu'elles essaient de faire revivre. C'est dans cet ordre de pensées que le grand tailleur d'images berrichon Jean Baffier a organisé, depuis longtemps déjà, divers cortèges que nous avons rappelés dans cette revue et parmi lesquels cette inoubliable *Fête du blé*, à Sancoins, qui reste vivante dans l'esprit de ceux qui y ont pris part ou qui y ont assisté et dont l'admirable artiste a fixé le souvenir en deux bas-reliefs formant frises destinés à accompagner sa cheminée monumentale. Il est bon de rappeler que, par son passé, la ville de Sancoins se reliait au Nivernais, dont elle faisait partie avant la Révolution. Il en était de

même de celle de Neuvy-le-Barrois où est né Baffier. Or, pour le mariage de son jeune ami, M. Armand Jaboin, de la Rencontre, près Sancoins, il a de nouveau organisé un cortège qui, sans avoir l'ampleur des précédents, a eu sa marque bien caractéristique, ses notes de couleur rehaussant l'ensemble, enfin son apparat voulu, flatteur au regard. En voici l'aspect :

En tête, venait le frère du maître, M. Baptiste Baffier, un maître des cérémonies de belle allure avec son costume berriaud, son chapeau à chevrons, et, en main, la canne à pomme d'ivoire, enrubannée aux trois couleurs de la province : jaune, rouge et vert, de l'illustre maître sonneur de cornemuse Compagnon, de Nevers. Puis, les trois porte-bannières en blouses brodées. La première bannière est celle des « Gars du Berry » avec sa fière devise : « *Nout' soupe est maigre, mais je la trempons dans nout' écuelle* » ; les deux autres celles des groupes corporatifs de Bourges et de Nevers. Derrière eux, le maître Jean Baffier, en son costume traditionnel devenu populaire et qui le mémorialisera dans le temps, à la main tenant un bâton en bois d'érable, apparaît, avec sa belle et forte stature, comme un grand chef corporatif. Ensuite les maîtres sonneurs de vielle et de musette : Davaille, de Saint-Pardoux, et Bousset, du Veurdre, en blouses brodées, cravates blanches, leurs instruments ornés d'un flot de rubans. Enfin, deux gentes berrichonnes en riches coiffes et portant les corbeilles contenant les cocardes, dont elles doivent marquer les assistants. Et pour terminer les jeunes mariés tout rayonnants, les parents et invités.

Après avoir été, selon l'antique usage, chercher la mariée, le cortège nuptial s'arrêta devant la vieille maison familiale, qui lui est chère, de notre excellent ami le bon poète et romancier de race Hugues Lapaire, pour lui sonner une joyeuse aubade. Celui-ci, qui avait revêtu, pour la circonstance, la veste à godets du Haut-Berry avec la cravate en dentelles, se joignit au cortège qui prit le chemin de la gare où furent reçus en musique les délégués de Bourges, de Nevers, etc., MM. Henri Dif, un artiste délicat ; Tabournel, de la Société d'études historiques ; Martial, directeur du *Journal du Cher ;* Thomas, architecte ; Parent, de Nevers ; d'autres dont les noms m'échappent. Cette étape accomplie, il se dirigea alors vers la mairie dont il gravit les degrés sur une marche entraînante des

maîtres sonneurs. A l'église, sur autorisation du curé-doyen, leurs airs remplacèrent ceux de l'orgue, et ce fut impressionnant. La cérémonie religieuse terminée, le cortège reprit, au milieu d'une foule recueillie et respectueuse, la route de la Rencontre, sur l'air joyeux et triomphal de la « Marche de la mariée » au rythme si enlevant.

Comme me l'écrivait l'un des principaux membres de cette belle manifestation, et c'est sur ces paroles que je veux conclure : « Nos instruments ont rempli la mairie, l'église et les rues de la ville de belles notes fraîches, pimpantes, éclatantes, qu'on sentait monter dans un plein air radieux. Nous avions espéré du beau temps calme, nous avons été servis à souhait de ce côté. Nous avons eu la joie vive d'avoir comme collaborateur le magnifique soleil de Dieu, lequel a mis sa splendeur sur nos ors et nos rubans, qui rutilaient admirablement sous le souffle délicieux d'une brise légère. Nos bannières semblaient auréolées de gloire dans une atmosphère de triomphe ».

EDOUARD ACHARD.

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

Comme Il allait gravir la pente du Calvaire :
« O mes petits enfants, disait-Il, aimez-vous ! »
Et tous les épuisés d'angoisse solitaire
Ont murmuré les mots du Christ à ses genoux.

Nous tous qui dans ce siècle errons dans les décombres,
S'il fait si noir en nous, c'est que nous sommes sourds
A cet appel qui seul a déchiré les ombres,
Et nous ne savons pas ce que c'est que l'amour.

Amis de ma pitié, frères de ma souffrance,
Ouvrons les bras tendus vers une étreinte immense ;
Jetons dans tous les cœurs qui saignent notre cœur,

Et dans l'effusion sainte du sacrifice,
Nous trouverons enfin, en vidant le calice,
Tout ce qu'on peut rêver ici-bas de bonheur.

FERNAND RICHARD.

CATHERINE DE SIENNE (*suite*)

Plus encore que son humilité, sa charité profonde la rend chère aux hommes, qui sentent des trésors d'amour dans cette âme où toutes les misères trouvent un écho, et où la plainte la plus faible vient mourir comme sur le rivage d'une mer infinie. Elle reproche aux autres leurs péchés, et c'est à elle qu'elle inflige le châtiment, pénétrée de cette idée que la première et la plus forte des solidarités humaines est la solidarité de la faute et du vice. Elle se charge allégrement, elle, l'innocente fille de saint Dominique, de tous les crimes d'un aventurier tel que Giovanni Aguto, et elle, la vierge pacifique, elle sait tellement pénétrer, dans l'ardeur de sa charité, l'âme de deux prêtres qui se haïssent, qu'elle ressent pour son propre compte l'horreur de leurs péchés. Et tout à coup, remplie d'angoisse comme le Christ au Jardin des Oliviers, elle s'écrie : « Hélas ! malheur à mon âme ! » Cri sublime par où se révèle à merveille la richesse de cette âme, qui renferme plus de douceur que la misère humaine n'a d'amertume, plus deconsolations qu'il n'y a de sanglots ici-bas.

La religion de Catherine est une religion de mansuétude et de paix. Tous sont les enfants de cette mère très douce ; ses ennemis mêmes sont ses frères ; fra Raimondo, son directeur, est à la fois son père et son fils. Tout lui est cher parmi les hommes et dans la nature : tout est uni à elle par des liens de parenté. C'est ainsi que saint François conversait avec son frère, le loup d'Agobbio, et prêchait à ses sœurs les hirondelles. Il faut surprendre Catherine dans l'intimité de sa petite famille, s'informant avec un soin jaloux de la santé physique et morale de chacun de ceux qu'elle a laissés dans sa ville natale : « J'ai reçu ta lettre, écrit-elle de Rome à Stefano di Corrado, et je fus bien heureuse d'apprendre que Baptiste était guéri, à la fois parce que je le crois un bon sujet, et à cause de la peine que me faisait monna Giovanna... Rappelle-moi (*raccomandami*) au bon souvenir de monna Giovanna et de Corrado. Salue (*conforta*) aussi Baptiste, et le reste de notre famille. Salue tous ces bons enfants : et dis leur en particulier qu'ils me pardonnent, si je ne leur écris pas, parce que cela me semble fort malaisé. Salue messer Matteo : dis-lui qu'il me fasse savoir d'abord ce qu'il veut, parce que je l'ai oublié ; et frère Raymond est parti si vite, que je n'ai pas eu le temps de le lui demander. Je m'en occuperai aussitôt de mon mieux. Et à frère Thomas dis que je ne lui écris pas

parce que je ne sais pas s'il est là ; mais s'il y est, salue-le de ma part, et dis lui qu'il me donne sa bénédiction. Notre chère Lise et toute la famille se rappellent à ton souvenir. Neri ne t'écrit pas, parce qu'il a pensé mourir ; mais, à présent, il est guéri. — Que Dieu te donne sa bénédiction. Dis à Pierre que, si il peut venir, il vienne pour tout ce dont il a besoin. Jésus doux, Jésus amour. — Remets, ou fais bien remettre toutes ces lettres. Ce paquet de lettres attachées ensemble, remets-le ainsi attaché à madone Catherine, fille de Jean ; et qu'elle les distribue ».

Tout est doux pour la sainte : la présence de Dieu, comme les désirs de son âme ; c'est d'une « main douce » que le pape devra châtier ses ennemis : car on vainc par l'amour, et non par la force : « Soyez bienveillant, mon père », écrit-elle à Grégoire XI, à la fin de l'année 1377. Elle déteste la guerre : les soldats détruisent le bien des pauvres gens ; « *Sono mangiatori della carne e degli uomini* », ils mangent la substance et la vie des hommes. Le remède aux maux de l'Eglise, c'est avant tout la paix : « Paix donc! paix ! pour l'amour de Jésus crucifié ! » Vis-à-vis des mécréants, loin de ressentir de la haine, elle n'a que de la compassion : « les pauvres âmes des infidèles qui ne participent pas au sang de l'Agneau d'amour ». Catherine a d'autant plus de mérite à prêcher une religion de paix et d'amour, que les imaginations d'alors étaient davantage hantées par les visions de l'enfer, dans le genre de celles que Passavanti évoquait aux yeux de ses auditeurs, et que les peintres naïfs dessinaient sur les murs des cathédrales. Vous rappelez-vous ce diable enchaîné par saint Bernard, que représente un ancien vitrail de la Chartreuse de Pavie ? C'est ainsi que je ne sais plus quelle sainte, dans les *Vies* de Cavalca, tire le démon par une chaîne jusqu'à ce qu'elle le jette dans un égout. Toutes ces luttes fantastiques, toutes ces scènes de terreur empoisonnaient la religion du temps, et dans le cœur comme dans le cerveau des fidèles, les diables tenaient assurément plus de place que les anges. La seule frayeur que Catherine se permette de susciter à l'esprit des hommes, est qu'ils doivent mourir et qu'ils ne savent pas quand.

Tuer en soi la volonté personnelle et l'amour-propre enraciné dans l'orgueil, qui est la source de tous nos maux, voilà le principe fondamental de sa foi : alors seulement nous voyons Dieu en nous et nous agissons selon sa volonté, assurés de faire notre salut. Il faut se haïr

soi-même et aimer à être en croix avec Jésus crucifié. Il faut réserver son jugement à l'égard du prochain, et se résigner devant toutes les adversités, persuadés que la volonté de Dieu ne poursuit pas autre chose que notre bien. Dieu nous a créés dans un acte d'amour ; et c'est encore dans un geste d'amour que ses bras s'étendent sur l'arbre de la Croix pour embrasser l'humanité souffrante. C'est cette passion que nous devons méditer avec délices, nous cachant dans les plaies du Sauveur et aspirant avec béatitude l'odeur de son sang. Catherine répète sans cesse les mots de *desiderio*, *santo*, *dolce*, *spasimato* : c'est plus qu'un désir, c'est un élan passionné vers Dieu, qui jette la sainte en extase et qui la maintient au-dessus de la terre. Quoi de plus pur que cette religion ? Aussi, à la différence des Franciscains dont les uns vivaient dans l'opulence et les autres dans l'hérésie, Catherine demeura toujours orthodoxe ; sa maxime : « Efforce-toi d'accroître ton saint désir et laisse tout le reste de côté », se ramène au fond à un principe très simple : « désirer le bien toujours plus ardemment aimé et voulu ». La formule est assez large pour dépasser les limites d'une doctrine, et pour valoir même en dehors de toute confession : et c'est ainsi que les grands saints appartiennent autant et plus à l'humanité qu'à une religion déterminée, comme le vit profondément Auguste Comte.

(*A suivre*) MAURICE MIGNON.

PETITS CONTES FACÉTIEUX DU NIVERNAIS

I

LE COCHON DE LAIT

Il y avait, du côté des Amognes, un bon fermier qui avait l'habitude d'apporter tous les ans un cochon de lait à son curé. Le curé rendait la politesse en invitant son paroissien à manger, le dimanche suivant après la grand'messe, sa part du rôti. Ce jour-là, la servante du curé restait au logis pour tourner la broche pendant l'office. Il faut dire que le presbytère communiquait avec l'église et que, de la chaire, le curé avait vue sur la cuisine par une fenêtre dont la partie inférieure était ordinairement ouverte.

Or, tout en prêchant, le curé s'aperçut que sa servante était endormie au coin du feu. Alors il parla de la vigilance nécessaire aux gar-

deurs de bestiaux pour que leurs animaux ne commettent pas de dommages. Ainsi lui, récemment, avait vu un cochon dans les blés et avait crié à sa domestique : « Fanchette, tourne le cochon ! »

A cet éclat de voix, la Fanchette se réveille et tourne la broche. — Le sermon continue et la Fanchette semble se rendormir. — « Le cochon, reprit le curé, revint peu après en dommage et je criai de nouveau : « Fanchette, tourne le cochon !... »

A ce moment une voix sortit de la cuisine :

— Vous n'ez qu' fée d' tant gueuler ; i n' dors pas ! »

(*Conté par Romain Gresle, né à Grenois en 1855*).

II

LA POUR' BIGUE

Un dimanche, après la messe, un bon curé des bords de la Nièvre dit à sa servante en rentrant au presbytère :

— Je crois, Marianne, que j'ai très bien prêché aujourd'hui. Pendant mon prône, j'ai vu la mère Zabeth pleurer d'attendrissement. La pauvre femme n'a cessé de me regarder et de s'essuyer les yeux. Je vous assure que son mouchoir n'était pas sec. Allez la quérir, que je lui fasse compliment de sa pieuse émotion.

La servante sortit et revint tout de suite avec la mère Zabeth.

— Mère Zabeth, dit le curé, asseyez-vous. Qu'aviez-vous donc à tant pleurer pendant que j'étais en chaire ?

— Ah ! monsieur le curé, j' n'oserais vous le die.

— Dites, dites.

— Eh ben ! pus j' v' argardais d' coutié, pus j'vous treuvais arsemblant à ma pour' bigue que j'ai pardue, qu'al atait si boune au lait !... Vous compernez ben l'effet qu' ça me faisait, monsieur le curé !

(*Conté par la veuve Sourdeau, née à Nolay en 1810*).

Le vieux paysan nivernais, pieux et communiant régulièrement, mettait volontiers sur la sellette son curé, tout comme le seigneur et le bourgeois.

ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Devant le Tabernacle, par Mlle G. VUILLIER. — Librairie Ricklin-Pelot (Nancy).

Je suis heureux d'avoir à présenter aux lecteurs de la *Revue* ce charmant volume de vers ; accents d'une âme ardente et passionnée (dans le bon sens du mot) enthousiaste et apostolique. Jésus, l'Eucharistie !... Quel sujet !... Après les pages tombées de la plume de saint Thomas et de saint Bonaventure, il semble qu'il n'y aurait plus qu'à se taire. Non ; Mlle Vuillier s'est penchée vers le Maître, vers l'hostie, elle l'a écouté seule à seul avec Lui dans le silence des Eglises et ce qu'Il lui a dit, elle le chante d'une voix pure et bien française ; cherchant à ramener vers Lui, l'Amour, les égarés qu'attirent les ombres mensongères de l'amour et du bonheur humain :

L'homme est né pour la vie, et la joie, et l'Amour !
Il ne doit pas vouloir étouffer, ni maudire
Le désir qui le brûle en ce tiède séjour,
Car le Maître des Cieux est venu pour nous dire :
Prenez, mangez ce pain : c'est Moi qui suis l'Amour !

Et je glane dans un livre de René Bazin une pensée qui me semble bien résumer la mission de ce livre et les aspirations de Mlle G. Vuillier : « Porter Jésus dans le monde, ne pas l'exposer à mourir en soi ; l'élever comme un ostensoir, rarement ; le laisser transparaître à l'habitude, comme un amour... »

A. B.

A signaler la *France contemporaine* de JEAN-RENÉ AUBERT et HENRI MARSAC (Paris, Bibliothèque de l'Association, 91, rue Lecourbe). Nous y trouvons les biographies plus ou moins complètes avec des extraits d'œuvres d'écrivains berrichons qui nous sont tous connus et dont quelques-uns furent ou sont encore nos collaborateurs : Joseph Armandin, Jean Baffier, Mlle Joséphine Bégassat, André et Jacques des Gachons, Louis Hervelon, Edouard Jouin, Hugues Lapaire, Alphonse Ponroy, etc. En feuilletant les pages consacrées aux poètes bourguignons, nous relevons le nom de notre érudit collaborateur Lucien Jeny qui voisine avec Octave Uzanne, Théodore Maurer, auteur de *Fleurs morvandelles*, et Charles Mariotte qui a écrit aussi de jolis vers sur le Morvan.

Cet ouvrage constitue un intéressant essai de décentralisation.

Peu de temps avant, CHARLES FUSTER avait publié, à la librairie Fischbacher, l'*Année poétique de 1906*, fort volume de 500 pages magnifiquement édité, où nous avons la joie de voir figurer en bonne place, avec de flatteuses appréciations sur leurs livres parus, quelques-uns des fidèles amis de la *Revue du Nivernais*, parmi lesquels Mme la comtesse de Champs de Salorges et Mlle Joséphine Bégassat. Le poète berrichon Louis Hervelon y figure également avec son tout récent petit livre : *Le Long des sentes*.

J. B.

ALBERT CROQUEZ, *Sainte Godelièvre de Ghistelles, patronne de la Flandre.* — Desclée et Cie, éditeurs, Paris, rue Saint-Sulpice, 30.

En un récit très attrayant, M. Croquez nous conte la vie de sainte Godelièvre, patronne de la Flandre. Après un aperçu de la société chrétienne au XIe siècle, l'auteur nous montre la sainte passant par les diverses phases de « la prière, la souffrance, le martyre, la gloire ». Et enfin, il nous la présente canonisée, vénérée par le culte, perpétuée par l'iconographie et toujours vivante dans l'âme flamande. « Sa tradition n'est pas un archaïsme démodé, une curiosité morte ; c'est une tradition vivace, populaire, unanime ». — Ajoutons que, dans l'écriture agréablement moderne de M. Croquez, la pensée s'accuse avec beaucoup de relief.

JEAN NESMY, *L'Ame limousine.* — Librairie nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

Nos lecteurs savent avec quel talent M. Jean Nesmy s'est placé d'emblée aux premiers rangs des écrivains régionaux, par l'*Ivraie* et *les Egarés*, ces deux romans couronnés en haut lieu. Il nous donne aujourd'hui un recueil de nouvelles où transparaît, dans sa simplicité émue, l'âme limousine. Ces petits récits ne s'analysent pas ; il n'y a qu'à en constater le charme et aussi la portée morale. Il faut les lire et les faire lire. Nous en voudrions une édition de propagande à bon marché. Notons que le très joli volume paraît dans l'excellente collection des écrivains régionaux : *Les Pays de France.*

Commandant LE TERSEC, *Ames de soldats.* — Librairie Plon, rue Garancière, 8, Paris. — 3 fr.

Et tout à côté du livre de Jean Nesmy, plaçons celui-ci. Il est né de la même inspiration, il aura la même influence. Les paysans de l'un sont frères des soldats de l'autre. Ce qu'on sent vivre dans les deux ouvrages, c'est l'âme de la vieille France encore vibrante de nobles sentiments et prête aux grands gestes dont elle fut toujours coutumière. Non pas que l'on puisse attribuer au même auteur les deux volumes : chacun se distingue par son caractère, ses qualités propres.

Les vingt-deux récits du commandant Le Tersec — notre compatriote — nous montrent nos soldats étudiés par quelqu'un qui les connaît bien. Et c'est un livre réconfortant, un livre digne d'une couronne de l'Académie, un livre à mettre entre les mains de tous les petits « Français de France ».

DUC DE LA SALLE DE ROCHEMAURE, *Esquisses rhénanes*, 1907. — J. Sérieys, Aurillac.

M. le duc de la Salle de Rochemaure fut, pour la langue des félibres, l'un des cinq lauréats du Prix international offert par la ville de Presbourg et décerné aux jeux floraux de Cologne (mai 1907). Les autres lauréats furent, nos lecteurs le savent, le comte Angelo de Gubernatis (langue italienne) ; le poète Teodoro Llorente (Espagne) ;

le docteur Aladar (Hongrie) et notre directeur. Le duc de la Salle se rendit à la fête et il nous en donne ici une relation fort intéressante. Nous entrons avec lui dans la vaste salle du palais municipal de Cologne, la *Gurzenich*, où se presse une foule brillante, où se mêlent les costumes les plus variés, depuis l'uniforme constellé du général commandant la garde impériale, jusqu'à la tenue de gala du prévôt de Presbourg et à l'apparat semi-oriental du bourgmestre magyar. Aux côtés et aux pieds de la reine, trente charmantes demoiselles d'honneur. Après la séance solennelle, le banquet. — Dans divers chapitres qui précèdent ou qui suivent le compte rendu de la fête, l'auteur nous guide d'Aix-la-Chapelle à Cologne, puis à travers cette dernière ville, et il y a charme et profit à l'avoir pour cicerone. Il y a beaucoup à noter et à retenir dans son livre. Rendons grâces à l'éminent fondateur des jeux floraux, le docteur Johannes Fastenrath, qui contribue tant à rapprocher, sur le terrain de l'art, deux peuples qui gagneraient à se mieux connaître.

Nous avons sous les yeux de fraîches et gracieuses strophes écrites par M. l'abbé Arbelot, à l'occasion d'un baptême. Ce thème : *l'Enfant*, est inépuisable :

En lui tout plaît, même ses larmes,
Perles d'argent d'un clair ruisseau.

Et quand il rit, c'est le sourire
De l'aube blanche en un ciel noir...

Une autre harmonieuse poésie de M. Arbelot : *Chant de la Jeunesse catholique*, nous arrive aussi, rehaussée d'une large et puissante mélodie de l'excellent professeur J. Jacquand.

RAYMOND CHRISTOFLOUR, *L'Or des automnes*. — Paris, en la Maison des Poètes.

Pour exprimer notre appréciation, nous n'aurions qu'à reproduire la préface dont M. Gabriel Nigond fait précéder le recueil. Cette œuvre d'un poète qui n'a pas vingt ans est plus qu'une promesse. Des vers d'une harmonie pénétrante, de petites pièces vivifiées par une émotion sincère et douce, où le cœur du poète se fond dans la nature. Nous retenons, pour l'applaudir bientôt mieux encore, le nom de M. Christoflour.

Annuaire du Conseil héraldique de France, 20e année, 1907.

L'active société à laquelle son éminent fondateur, le comte de Poli, a donné tous ses soins depuis vingt ans, et à la présidence de laquelle il vient d'appeler, comme coadjuteur, le savant comte de Colleville, publie son annuaire. Il contient, comme les précédents, de remarquables travaux signés Roger Rodière, du Boscq de Beaumont, comte Couret, R. Bittard des Portes, Bouly de Lesdain, etc. La poésie est représentée par une belle légende du comte de Colleville et un gracieux sonnet de M. de Chambonas. Volume utile à consulter et agréable à lire.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Divers journaux de Paris et de la province ont annoncé que, cédant à des sollicitations répétées, M. Achille Millien avait posé sa candidature à l'Académie française, pour remplacer le regretté André Theuriet.

Il est vrai que plusieurs groupes d'amis de Millien, à Paris et en province, parmi lesquels, comme on l'a dit, de « hautes personnalités littéraires », lui ont exprimé le désir de lui voir prendre cette décision. Mais Achille Millien n'a pas cru devoir céder à leurs instances si bienveillantes : il se bornera à continuer son œuvre modeste dans son petit village nivernais.

Toutefois, il a été bien touché de l'attention flatteuse dont son nom a été l'objet, bien ému des témoignages d'estime et de sympathie qui lui sont venus, à cette occasion, des divers points de notre province et surtout de l'extérieur. Et il tient à confier à cette Revue le soin de porter à tous ses remerciements les plus cordiaux.

⁂ Sont nommés dans le Mérite agricole : officier, M. Eug. Péras, viticulteur ; chevaliers, une vingtaine de propriétaires-agriculteurs.

⁂ La presse entière a loué, comme il le méritait, notre compatriote Alexis Provot, tué au service de la France, dans l'engagement avec les Marocains, du 3 septembre dernier. Né à Nevers le 24 novembre 1860, Alexis Provot était chef de bataillon au 1er étranger ; il comptait douze campagnes ; l'avenir le plus brillant lui semblait assuré. Son corps sera inhumé à Nevers et nous espérons que sa ville natale saura lui faire des funérailles dignes de sa mort héroïque.

⁂ Nous venons de lire les discours prononcés par les présidents des comices agricoles, à Saint-Benin-d'Azy, à Châtillon, à Cosne. Tous les agriculteurs devraient connaître et méditer ces paroles profondément sensées et souvent éloquentes de MM. de Lespinasse, d'Espeuilles et Pabion.

⁂ L'Exposition de Cosne réalise sur tous les points les promesses de son programme et les éloges sont unanimes. Le 6 octobre aura lieu la distribution des récompenses qui clôra la série de ces fêtes si bien organisées et si applaudies.

⁂ La poésie française est cruellement frappée cette année. Après Theuriet, voici Sully-Prudhomme qui meurt à soixante-huit ans, un noble et grand esprit, une de nos gloires littéraires.

⁂ Sont décédés en septembre : le docteur Martin, conseiller général de la Nièvre ; M. Ascagne Cavy, soixante-neuf ans, conseiller municipal de Nevers, ancien pharmacien, membre de nombreuses sociétés nivernaises.

⁂ Vient de paraître chez l'éditeur E. Gallet, rue Vivienne, 6, (3 fr.) la dernière composition de notre regretté collaborateur Pénavaire : *Le Chemin des Roses*, poésie de Mme Eugénie Casanova. — Exquise mélodie, chant, accompagnement de piano ou violon (*ad lib.*).

⁂ Nous donnerons aux prochains numéros des travaux de MM. Trameçon, Laguedine, Jeny, etc. ; Mme Casanova, Mlle J. Bégassat, etc.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

REYNA TORNOVIA [1]

(FRAGMENT)

. . . . . .

UNE fois chez lui, seul dans son vaste cabinet d'études, Descombes ouvrit le manuscrit. C'était une liasse d'une centaine de feuillets, à l'écriture penchée, mais sobre, aux courbes énergiques, particulière à Reyna.

Sur ces cahiers auxquels la noble créature avait confié le secret de sa vie, où il allait pénétrer sans nul doute et vivre avec elle, désormais, la navrante et intime douleur de quelque drame poignant, le jeune homme appuya son visage, comme accablé d'avance par l'inconnu de ce nouveau poids du destin.

Les bruits de la ville s'éteignaient ; le boulevard était devenu désert. Seule, dans la nuit superbe, une sérénade montait, lente, prenante, mais lointaine... puis elle s'éteignait, mourante, presque, pour revenir, plus enveloppante, sous la brise qui berçait doucement les marronniers en fleurs.

Le docteur releva le front. Un moment il écouta ces accents éloignés d'artistes inconnus. Puis, résolument, après avoir tiré d'un portefeuille

(1) Nos lecteurs ont pu remarquer, dans un de nos derniers numéros, une « légende » dédiée par M. L. Jeny à Reyna Tornovia. Reyna Tornovia est un personnage imaginaire, l'héroïne d'un roman que se prépare à publier Mlle Joséphine Bégassat. C'est un chapitre de ce roman que nous donnons ici.

et baisé avec amour le visage chéri de Reyna, il reprit le manuscrit et lut ce qui suit :

*
* *

C'était vers l'année 188***

Sous l'éclat somptueux des étoiles tropicales, le jardin du gouverneur Edouard Willd, représentant de Sa Majesté la reine d'Angleterre et d'Irlande, impératrice des Indes, se vêtait d'un aspect féerique.

Les larges fleurs, d'une intensité de coloris inconnue en Europe, les arbres séculaires et géants, les enchevêtrements de lianes, les combinaisons de corolles, de feuilles, de girandoles, les parfums, les murmures, les rires cristallins et discrets, les accords d'une harpe traduisant une étrange mélodie, la mer, d'un vert sombre, au bruit uniforme berceur de rêves profonds, les voiles blancs des jeunes Indiennes et les costumes également blancs des officiers, tout cela formait un ensemble à peine saisissable, à peine exprimable ; seule, une âme capable d'en extraire la quintessence, de l'aspirer du regard, d'un seul coup, de la boire de toute la force de sa pensée, pouvait en goûter la beauté.

— Comment trouvez-vous mon pays, Monsieur de Kazalès ?

L'Océan, dans les lointains, lançait des monts d'écume où la lune se jouait.

— Admirable, princesse ; la vie, chez vous, n'est plus la vie, c'est le rêve.

— Un rêve, c'est vrai, pour qui vit en dehors de lui-même... Mais cette beauté est redoutable, et les rêves, parfois, sont peuplés de cauchemars.

— Oh ! princesse ! n'aimeriez-vous pas cette splendeur des cieux, cette terre féconde et chaude où tout tremble du frisson d'amour ?

— Si, capitaine, je l'aime. Je l'aime comme les esclaves de nos harems chérissent leurs maîtres : je l'aime et je la crains. Etrange sentiment, n'est-ce pas ?

— Pourtant, vous en êtes l'enfant ?

— C'est vrai, mais je suis Nelly Willd.

Elle plongeait avec calme ses beaux yeux sur la mer, comme pour y noyer sa pensée.

Le jeune homme, d'un mouvement léger, pliait vers eux la branche

chargée de fleurs d'un magnifique hortensia; puis, tandis qu'il en effeuillait à leurs pieds chaque touffe, il disait :

— Oh ! vivre là, princesse, dans cet air embaumé, devant ces flots qui scandent à nos oreilles charmées je ne sais quelles chansons de mystère ! Respirer de nos poitrines humaines le souffle léger qu'exhalent les pétales flamboyants des cactus et l'urne nacrée des magnolias! Se laisser aller, par un soir comme celui-ci, sous votre ciel d'une inconcevable magnificence vers des songes où viennent se glisser tous les dieux morts de l'Inde, n'est-ce point, princesse, le couronnement des aspirations d'une âme poétique comme la vôtre ?

— Eh ! qu'est tout cela sans l'amour, Monsieur de Kazalès ?

— Entendez-vous ce cri ?

— Tandis que vous parliez, j'en avais écouté un semblable.

— Que pensez-vous que cela puisse être, princesse ?

— C'est le cri de détresse d'un « blanc » surpris par le tigre royal.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre.

— Mais que faire ? Personne ici ne se doute de ce drame. Voyez, les danses battent leur plein. Que dois-je faire ?

— Rien.

— Mais cet homme ?

— Il est mort.

— Oh !

Les yeux vers le lointain, dans la direction opposée à la mer, le jeune homme se tenait immobile, l'oreille tendue. Ses artères battaient ; il lui semblait entendre le bruit que son cœur faisait dans sa poitrine.

— Alors, ces terribles ennemis, la nuit, vous approchent d'aussi près ?

Un vent tiède passa, venant de la mer, qui fit s'incliner vers eux les rameaux d'un énorme santal, en même temps qu'il épandait dans l'air à demi-lumineux de la nuit toutes les senteurs versées sur des corps de houris.

— Venez, dit Nelly Willd. Et son doigt se posa sur sa bouche.

En silence, mystérieux, ils glissèrent sur les herbes molles, sur les feuilles veloutées.

Bientôt les cocotiers, les eucalyptus monstres remplacèrent les bosquets de roses, de tulipiers et d'aralies. Des réseaux de filaments inextricables couraient au-dessus de leurs têtes, allaient, se nouant d'arbre en arbre, comme une véritable forêt aérienne, formant des dômes de verdure et de fleurs que la pâle clarté de la lune baignait de reflets fantastiques.

Le bruit des danses arrivait maintenant, très atténué, de la villa.

— N'importe où vous m'entraîniez, princesse, je ne saurais m'en plaindre... c'est un émerveillement.

— Chut !

La jeune fille s'arrêta.

— Parlez-moi bas. Nous sommes à la limite du parc... et là, c'est la forêt.

— Je me reconnais fort bien. Nous en avons traversé toute cette partie inférieure à cheval, il n'y a pas six mois.

— Parfaitement. Vous, le duc Tornovia, lord Willd, Myriam Sung et moi.

— Que vous êtes aimable, princesse, de ne pas avoir oublié cela...

— J'y songe toujours.

A l'expression paisible, mais caressante, de cette voix musicale, Kazalès se mordit les lèvres jusqu'au sang pour ne pas jeter le cri qui partait de son cœur. Une lutte terrible s'engageait en lui. Sa main rompit avec éclat le haut tuyau d'un bambou.

— Vous êtes énervé, ce soir, Monsieur de Kazalès...

— Princesse, n'entendez-vous pas un frôlement derrière nous ?

— Non. Plus bas. Suivez-moi.

— J'ai vu s'agiter les branches des loasas...

— Cette terre vous deviendrait-elle suspecte ?

— Cette démarche est si pleine de mystère...

— Voici la pagode. Voyez, nous dominons la plaine ; la forêt s'étend à nos pieds...

— Je vois. C'est beau.

— Pourtant vous frissonnez...

— Je songe qu'il est minuit, et que nous sommes seuls... Nelly, je n'aurais pas dû venir !

Mais elle posait une main sur son bras, tandis que, de l'autre, elle montrait la forêt :

— Regardez ! dit-elle

— Un tigre !

— Que pensez-vous de la beauté de ce regard ?

Sa bouche s'était approchée de la bouche du jeune homme, et son haleine passait, effleurant son visage, comme le plus voluptueux des parfums.

— Nelly ! vous m'effrayez.

— Je suis l'image vivante de mon pays.

— De grâce, Madame, rentrons.

— C'est cela. Voyez ! La lune éclaire en plein notre pagode. Quoi de plus religieux qu'un entretien cette nuit, ici ?

— Nelly ! Nelly !

— Oh ! je sais, vous voudriez retourner sur vos pas. Vous en êtes libre ; moi je ne le puis. Notre tête-à-tête s'est trop prolongé pour qu'il me soit possible, maintenant, de regagner la villa. Personne ne songe à moi, allez ! Oh ! Georges, si vous saviez !. .

Elle laissa tomber ses mains au long de son corps souple :

— Si vous saviez ce qu'est ma vie et ce que je souffre !

(*A suivre*) JOSÉPHINE BÉGASSAT.

FERME BRETONNE

Ah ! le ciel automnal et son charme infini !
Des grands arbres mouillés que la corneille endeuille
Le vieil or se détache et tombe feuille à feuille
Sur le sentier moussu qui mène à Ker-Jenny.

Mais la ferme apparait avec son cep jauni
Dans le calme apaisant du soir qui se recueille ;
Me voici tout auprès, le chien fauve m'accueille,
Et d'un aboi joyeux a mis l'éveil au nid.

Une porte s'entr'ouvre ; un beau rai de lumière
Me montre tout à coup l'avenante fermière,
Maître Jean et l'aïeul sur son banc familier :

Dans son berceau breton, qui boite d'une jambe,
L'enfant me tend les bras, et le grand vaisselier
S'illumine aux rougeurs du bois qui craque et flambe.

ADOLPHE PABAN.

Les Roses de Kerné. — J. Maisonneuve, éd. rue de Mézières, 6, Paris.

L'EMPLACEMENT DU NOVIODUNUM AEDUORUM DE CÉSAR ET LA VILLE DE NEVERS *(Suite)*

César, en apprenant ce soulèvement, hésita un instant pour savoir s'il ne devait pas rétrograder sur la Province. Enfin, il se décida à rejoindre Labienus, qui se trouvait chez les Sénons. Il marcha jour et nuit et parvint à la Loire, au moment où l'on s'y attendait le moins. Sa cavalerie ayant trouvé un gué assez commode, où le soldat pouvait avoir les épaules et les bras hors de l'eau pour porter ses armes, il la plaça de manière à rompre le courant et l'armée passa tout entière, sans que l'ennemi osât résister. César trouva la campagne couverte de blé et de troupeaux, en fit une ample provision et se dirigea vers les Sénonais.

Tels sont les faits, racontés par l'historien de la Guerre des Gaules et qui peuvent aider à déterminer la position du *Nouiodunum Aeduorum.*

1° D'après ce qui précède, *Nouiodunum* est une place forte, située dans une position avantageuse, mais probablement pas bâtie sur une colline ou sur une montagne, car César l'aurait mentionné, comme il le fait toujours en parlant des autres oppida. Ainsi, il dit, à propos de Gergovie, qu'elle est située sur une très haute montagne, dont l'accès était défendu de toutes parts, en sorte qu'il désespéra de l'enlever de force. Ailleurs, il raconte qu'Alésia est une place forte, bâtie au sommet d'une montagne, dans une position très élevée et semble ne pouvoir être prise que par un siège en règle (1).

Au contraire, *Nouiodunum Aeduorum*, tout en étant dans une position avantageuse, doit être un oppidum vaste, abordable, non situé sur une montagne et difficile à défendre, voilà pourquoi Eporedorix et Viridomarus « ne se croyant pas en état de garder la ville, la brûlent, afin qu'elle ne puisse pas servir aux Romains ». Là, « sont réunis, en effet, tous les otages de la Gaule. César y a laissé ses

(1) Voici les expressions qu'on trouve dans les *Commentaires :* L'oppidum des *Aduatuques* était inexpugnable par sa situation : egregie natura munitum (II, 29) ; *Auaricum*, maximum munitissimumque (VII, 13) ; *Gergouia*, quae posita in altissimo monte, omnes aditus difficiles habebat (VII, 36) ; *Alesia*, in colle summo; admodum edito loco, ut, nisi obsidione, expugnari non posse uideretur (VII, 69), *Uxellodunum* egregie natura loci munitum (VIII, 32), etc.

bagages et ceux de son armée, des chevaux achetés en Italie et en Espagne. Ce doit être un vaste plateau. Or, Nevers est placé sur une colline en amphithéâtre, situation dont aurait certainement parlé l'historien de la Guerre des Gaules, si Nouiodunum était Nevers. Il dit simplement : « Nouiodunum erat oppidum Aeduorum, ad ripas Ligeris opportuno loco positum ». Une telle position s'applique parfaitement à *Nogent*, hameau de la commune de Lamenay, qui se trouve actuellement à deux kilomètres de la Loire, mais qui pouvait s'étendre jusqu'aux bords du fleuve au temps de César, vu l'importance de cette place forte. Elle commandait le passage de la plaine entre l'Allier et la Loire, à onze kilomètres en amont de *Decetia* (Decize), autre ville des Aedui. Ce qui indique l'importance ancienne de cette place forte, c'est que deux hameaux voisins portent encore actuellement le nom de Nogent.

2° On doit remarquer que les deux places fortes des Aedui, qui commandaient la Saône : *Matisco* (Mâcon) et *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône) ont pour leur correspondre les deux autres villes assises sur les rives de la Loire : *Nouiodunum* et *Decetia*. Comme ces places fortes étaient de préférence sur les frontières de la *ciuitas* et protégeaient la capitale, qui se trouvait au centre et qui était, pour le cas présent, *Bibracte* (le mont Beuvray), on doit conclure que *Nouiodunum* désigne encore ici *Nogent*, ainsi placé sur les frontières des Aedui et des Boii, plutôt que Nevers qui aurait été plus dans l'intérieur du pays.

3° *Nogent* est le *Nouiodunum Aeduorum* parce que ce hameau, qui ne comprend actuellement que vingt-un habitants et qui était autrefois un fief dépendant de la châtellenie de Decize, *se trouve sur le chemin de Gergovie à Bibracte, bien mieux que Nevers*. En effet, trois jours après son départ de Gergovie, César arrive sur les bords de l'Allier en se dirigeant vers les Aedui. Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de France pour voir que Nogent est presque sur la ligne droite qui va de Gergovie à Bibracte et non Nevers. Nous avons vu qu'en comptant ces étapes de 25 à 30 kilomètres, au bout de trois jours César arrive entre Varennes et Moulins-sur-Allier, c'est-à-dire sur les frontières des Boii, tributaires des Aedui. Là, il apprend de Viridomarus et d'Eporédorix que Litauicus est parti avec toute sa cavalerie pour soulever le pays, qu'eux-mêmes avaient besoin de le devancer pour retenir la nation dans le

devoir et César les laisse partir. Alors Eporedorix et Viridomarus arrivent à *Nouiodunum*, c'est-à-dire à *Nogent* et non à Nevers. En effet, il est dit qu'à peine entrés dans cet oppidum, « ils massacrent la garnison et tout ce qui s'y trouve de Romains, marchands ou voyageurs ; partagent entre eux l'argent et les chevaux, font conduire les otages à Bibracte, entre les mains du magistrat ; que, ne se croyant pas en état de garder la ville, ils la brûlent, afin qu'elle ne puisse pas servir aux Romains ». On comprend, en effet, que Eporedorix et Viridomarus, qui viennent soulever leurs compatriotes, les Aedui, pillent et brûlent la *première ville* qu'ils rencontrent sur leur chemin, Or, si on admet que *Nouiodunum* est Nevers, les deux chefs révoltés traversent *une partie du pays éduen* et *Decetia*, sans essayer de soulever la population contre César. Ce n'est pas admissible. *Nouiodunum* doit désigner un oppidum placé sur les frontières des Aedui et sur la Loire, en amont de Decetia, ce qui s'applique parfaitement à la position géographique de *Nogent*.

4° *Nouiodunum doit être sur la rive gauche de la Loire et non sur la rive droite, comme est placé Nevers*. En effet, Eporedorix et Viridomarus, après avoir détruit la ville « emportent tout le blé qu'ils peuvent charger sur des bateaux et jettent le reste dans la rivière ou dans les flammes ». Si Nouiodunum désigne Nogent qui se trouve sur la rive gauche de la Loire, on comprend que les deux Eduens révoltés chargent le blé sur des vaisseaux pour le transporter ou à *Decetia*, qui est une autre ville des Aedui, ou plutôt *qu'ils le déposent sur l'autre rive pour l'emmener ensuite à Bibracte*, leur capitale, mais le texte de César devient presque inintelligible, ou du moins très obscur, si Nouiodunum est Nevers, *qui est sur la rive droite*. Pourquoi dans ce cas mettre le blé sur des bateaux ? Dira-t-on que c'est pour remonter le courant de la Loire? Outre qu'il devait être très difficile à cette époque de remonter la Loire avec des bateaux chargés, c'était de plus très dangereux dans la circonstance présente. César, en effet, pouvait survenir d'un moment à l'autre et arrêter le convoi, même de l'autre rive et sans passer la Loire Ajoutez, si Nouiodunum désigne Nevers, qu'il eût été bien plus facile de faire conduire le blé par la route de Nevers à Bibracte. On courait moins risque d'être arrêté en chemin par le général romain, étant séparé de lui par le fleuve. De plus, Nouiodunum aurait été facile à défendre s'il eût été sur la rive

droite, ainsi séparé de l'armée romaine par le fleuve de la Loire. Nouiodunum doit donc être placé plus en amont de Nevers, même plus en amont de Decetia et *sur la rive gauche de la Loire*. Evidemment, le texte de César est encore ici plus en faveur de Nogent que de Nevers.

5° Enfin l'argument le plus décisif est la preuve philologique, c'est-à-dire celle tirée des noms mêmes de ces localités. Outre que Nevers n'a jamais donné aucune trace de l'époque gauloise dans les fouilles qu'on y a exécutées, son nom ne saurait descendre de *Nouiodunum*. *Nevers* a pour ancêtre *Neuirnum*, comme nous l'avons vu. Si les historiens géographes les plus récents ont admis aussi que *Nouiodunum Aeduorum* pouvait être Nevers, ils l'ont fait à leur corps défendant, et en supposant forcément que la ville avait changé de nom, du Ier au IIIe siècle de l'ère chrétienne, parce que phonétiquement *Nouiodunum* ne saurait aboutir à *Nevers*.

Mais on n'a pas besoin de recourir à cette hypothèse gratuite pour Nogent. Il est vrai que ce nom de lieu pourrait dériver de *Nouigentum*. C'est, d'ailleurs, le cas pour Nogent-sur-Marne, appelé *Nouigentum* par Grégoire de Tours, et pour d'autres Nogent de l'onomastique française (1).

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

LE LIS

Il est — parmi les fleurs — un lis, beauté suprême ;
Nulle main n'effeuilla son calice argenté :
De la candeur, au ciel, il est le diadème,
Brillant comme un rayon de la divinité !

O lis immaculé ! des vertus, toi, l'emblème,
Reçois mon pur hommage — et que la vérité,
Passant dans tous les cœurs — éloigne le blasphème
Et ramène en ces lieux amour et charité !

O Marie ! O beau lis ! les rives de la France
Ont consacré ton nom en signe d'espérance ;
Vers toi nous inclinons bien bas nos fronts mortels.

Reçois, comme l'encens, nos vœux et nos prières,
Bénis à tout jamais le pays de nos pères
Et donne-nous des lis pour parer tes autels.

EUGÉNIE CASANOVA.

(1) A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 359.

---

*

CATHERINE DE SIENNE (*Fin*)

Chez Catherine, « *le mani e la lingua s'accordano col cuore* », les mains et la langue vont d'accord avec le cœur, et comme son âme déborde toujours « d'amour et de douleur », il en résulte que le style de ses lettres est périodique, abondant, facile, et plein de longueurs. Rappelez-vous que Catherine n'écrit pas et que par conséquent elle ne connaît pas l'obsession de la lettre, de la phrase, qui a une esthétique pour les yeux autant que pour l'oreille, esthétique délicate, féconde en nuances indéfinies, en exigences imperceptibles, insaisissables et jamais satisfaites. Elle dicte, *quando amore spira*, comme sa passion et comme son imagination l'inspirent : elle a l'esprit plein de la Bible, et c'est ce qui explique le luxe oriental de son style ; elle paraphrase la parole de Dieu et elle y ajoute : car elle *voit* ce que les Livres saints racontent, avec la même lucidité qu'elle entend la voix des anges dans la solitude de son oratoire. Certes, l'ardeur de sa passion l'entraîne souvent trop loin et il nous est difficile d'accepter les images violentes, les métaphores outrées qui abondent dans ses lettres : « Le couteau de la haine et de l'amour fabriqué dans le feu de la divine charité, sur l'enclume du corps du doux et amoureux Verbe fils de Dieu », « le lait de l'oraison fidèle », « le chien de garde de la conscience ». Je ne parle pas du « jardin de l'Eglise » et des nombreuses métaphores tirées du sang du Christ : « Baignez-vous dans le sang de Jésus crucifié », dans ce sang « qui a lavé la face de notre âme », — c'est là un conseil qui revient toujours sur les lèvres de la sainte. Mais si l'on songe aux allégories en vogue à cette époque, au tour biblique de l'esprit de Catherine et à la passion brûlante qui anime ces images, on finit par les trouver plus touchantes que singulières. Pourquoi la vierge exaltée n'aurait-elle point parlé de se baigner dans le sang du Christ, puisqu'aussi bien elle sentait le cœur de Jésus battre réellement dans sa poitrine ? Et pourquoi n'aurait-elle pas parlé de la « fournaise de la divine charité », puisqu'aussi bien sa vie ne fut qu'un long martyre d'amour ? Mais écoutez plutôt l'éloquence sublime de celle que Gino Capponi proclamait « un écrivain plus vraiment noble et plus naturel que Boccace » : « O aveuglement des hommes ! ne vois-tu pas, malheureuse créature, que tu crois aimer une chose certaine et durable, une chose plaisante, bonne et belle ; tandis que ce sont choses caduques, souverainement misérables, laides et sans aucune valeur ? Com-

bien sont périssables la richesse et l'honneur du monde chez celui qui les possède sans Dieu, c'est-à-dire sans la crainte de Dieu ! Car aujourd'hui celui-là est riche et grand, et demain il est pauvre. Notre corps est véritablement un sac plein de fumier, pâture des vers, pâture de la mort. Notre vie et la beauté de la jeunesse passent comme la beauté de la fleur après qu'on l'a cueillie sur la plante ». Et dites-moi si cette pensée n'est pas digne de Pascal : « Les clous et la croix n'auraient pas suffi à retenir l'Homme-Dieu, si la force de sa charité ne l'eut retenu ».

***

Les lettres de sainte Catherine sont les premières de la littérature italienne qui aient une valeur littéraire, et elles sont en même temps un des monuments les plus insignes de la littérature religieuse du moyen-âge : c'est la première fois que nous trouvons dans la prose ascétique une personnalité réellement vivante ; ce ne sont plus ici des « vies de saints » : c'est « le saint en personne, qui s'est peint lui-même ».

Quant à l'âme de la vierge siennoise, on ne saurait guère la juger, et voir combien elle est loin de la plupart d'entre nous qu'en la rapprochant de l'âme d'un poète moderne, qui a dit en des vers impérissables notre scepticisme et notre désespoir : Giacomo Leopardi, le pauvre poète de Recanati, dont la devise était, comme celle de sainte Catherine : « *Amore et morte*, amour et mort ». La mort est belle pour Leopardi, parce qu'elle met fin à toute douleur et à tout mal ; l'amour est beau, parce qu'il est la jouissance la plus douce qu'il nous soit donné de goûter ici-bas. La mort est belle pour Catherine, parce qu'elle lui ouvre les cieux ; et l'amour est beau, parce qu'il unit son cœur à celui du divin Epoux. L'amour du poète est un poison qui le tue et qui lui inspire une mélancolie profonde, puis des transports ardents et pleins de fièvre, puis un désir de fermer les yeux à jamais à la lumière du jour. L'amour de la sainte est une passion qui la nourrit et qui la dévore à la fois, un feu qui l'embrase et qui la consume, et qui lui fait souhaiter toujours plus ardemment une lumière plus vive que celle d'ici-bas, les splendeurs éternelles du Paradis. Et tandis qu'elle meurt en se pâmant de désir, déjà rayonnante de la gloire et de la béatitude où elle aspire, le poète épuisé ferme ses yeux tristes, et, sans plainte comme sans espoir, dans la sérénité de l'indifférence, il laisse tomber son visage endormi dans le sein virginal de la Mort.

MAURICE MIGNON.

LES DÉTACHEMENTS

A Madame J. Perdriel-Vaissière.

(L'excellent poète et auteur dramatique, Louis Tiercelin, veut bien détacher pour nous cette charmante pièce de son recueil : *Sous les brumes du temps*, à paraître chez A. Lemerre).

Hélas ! partout où je vais
Je laisse un peu de ma vie,
Insensiblement ravie
Par les jours bons ou mauvais.

A tous les êtres que j'aime
Je me donne à tout instant :
Ils s'éloignent, emportant
Quelque chose de moi-même.

Je me perds et je me fuis
Dans ce partage funeste ;
Par trop d'Ailleurs où je reste,
Je ne suis pas où je suis.

Je sens sous le poids des heures
Se détacher à jamais,
Prises par ceux que j'aimais,
Ces parts de moi, les meilleures.

Ainsi le temps suivra son cours
Et je souffre de me poursuivre
Partout où j'ai cessé de vivre,
Où cependant je vis toujours.

Qui me rendra chaque parcelle
De moi-même que les destins
Cachent en des êtres lointains,
Dont l'obsession me harcèle ?

Qui rappellera par lambeaux,
De tant de pays, ma pensée,
Dont la tristesse est dispersée
Au fond d'innombrables tombeaux?

La vie est un grand cimetière,
Où l'on cherche ses morts en vain...
Je voudrais sentir vivre enfin,
En un seul lieu, mon âme entière.

LOUIS TIERCELIN.

UN COIN DES AMOGNES *(Suite)*

MŒURS AMOGNONNES AU XIXe SIÈCLE

Mais ces mœurs atteignaient leur dernière étape, où elles devaient sombrer ; et, chose singulière, leur fin devait être l'aurore du bien-être et du progrès, comme si elles eussent été le résultat de la misère et de l'ignorance. Et pourtant il n'en était rien. Elles devenaient trop locales pour résister plus longtemps à la poussée extérieure des idées nouvelles partant des villes. Le second Empire, en ramenant la confiance publique et le travail, leur porta incidemment le dernier coup. Une ère nouvelle allait commencer : le bien-être rendit peu à peu la vie du paysan moins sévère. La ménagère, grâce à une rémunération meilleure du salaire du mari, put mettre, de temps à autre, la « poule au pot », et orner sa modeste table de quelques douceurs inaccoutumées ; et, enfin, un peu plus tard, compléter les repas des jours de fête par un extra nouveau : la « demi-tasse » de café avec son inséparable petit

verre de « brandevin ». Ainsi, le souvenir des jours pénibles des dernières périodes s'en allait au grand profit de tous. Et c'était vers l'avenir que chacun, désormais, portait ses regards tout en fêtant le présent.

D'autre part, l'activité générale ressentait le besoin de plus grands espaces ; l'attrait de l'inconnu gagnait parmi les populations et, la facilité plus grande des voyages aidant, le cercle des relations devait nécessairement s'agrandir. Ce fut la première cause de cette émigration du paysan vers la ville, qui devait plus tard dépeupler nos campagnes et leur devenir funeste. Paris, même, eut son contingent d'Amognons : d'abord quelques jeunes garçons qui allèrent s'y placer en qualité de domestiques de bonne maison ; puis les jeunes filles suivirent le mouvement, joyeuses de partir, et plus heureuses encore de revenir au pays, habillées en « demoiselles », pour narrer, dans un langage nouveau, à leurs compagnes d'hier, les agréments raffinés de la grande ville ; et naturellement celles-ci s'extasiaient, et ne rêvaient qu'à partir, à leur tour, pour devenir aussi « demoiselles ».

Le coup le plus apparent porté d'abord aux vieilles coutumes fut le changement brutal de la toilette féminine. Les jupes courtes en toile de ménage, œuvre ordinaire de la famille, durent céder la place à des robes plus longues et plus étoffées, faites de tissus plus variés, plus voyants, achetés chez le mercier forain. Cette substitution coïncida précisément avec l'apparition de l'impayable crinoline, que nos jeunes Amognonnes, du moins les plus fringantes, adoptèrent sans rire. Rien de plus amusant n'était que de les voir affublées de ces montgolfières nouveau genre. Mais, heureusement pour le bon goût et pour bien d'autres motifs encore, cette mode ne dura guère ; sans parler du ridicule, elle était trop obstruante : les portes des maisons devenaient trop étroites ; à table, il fallait doubler les rangs ; quatre crinolines remplissaient une voiture publique. Au bal, il fallait renoncer à la polka et à la valse, le cavalier ne pouvant approcher suffisamment sa cavalière sans avoir les jambes meurtries par les cerceaux du monument. Le seul mérite de la crinoline était d'être une chambre de sûreté pour la jeune fille.

Le petit bonnet amognon, aux quintuples rangs de fine dentelle, se vit également supplanter par un plus enrubanné, plus tapageur, en attendant l'avénement de l'élégant chapeau moderne qui fait actuellement les délices de toutes les jeunes filles indistinctement.

La chaussure elle-même se mit de la partie ;

« Et l'humble sabotier,
Tout fier de son métier, »

dut ralentir sa tarière devant le tranchet du cordonnier.

Et il n'y a que cinquante ans de ça ! Et ce court intervalle a suffi pour entraîner nos vieilles Amognes dans le tourbillon mondain du siècle, où elles ont a jamais perdu la poésie de leurs antiques coutumes.

Ah ! que nous sommes loin du temps où l'Amognonne concentrait tout son luxe de maison en une armoire bondée de draps, de nappes et de serviettes, en de bonnes couettes, et en meubles bien cirés, ne se donnait comme atours que cette petite coiffe pointue qui lui allait si bien, et cette robe courte simple et fraîche sous laquelle apparaissaient les contours gracieux de ses membres robustes, une gorge saine et bien faite que surmontait une petite croix d'or, emblème sacré de sa foi et de ses mœurs. Le travestissement moderne lui était inconnu. Elle se trouvait belle dans sa simplicité, et elle l'était, et ne demandait pas davantage ; c'est tout au plus si, dans son esprit, elle approuvait la tenue plus recherchée de la châtelaine voisine.

Sans doute, c'est un travers ridicule de fronder son siècle et son époque ; mais c'en est un plus grand de l'exagérer. La marche en avant irraisonnée coûte toujours fort cher, et devient une calamité particulièrement dure pour le prolétaire, en même temps qu'elle oblitère les mœurs du foyer. Ici, la perturbation n'atteint peut-être pas encore le degré des grands centres, mais ce n'est qu'une question de temps, la morale religieuse n'ayant plus, comme autrefois, l'autorité pondératrice suffisante pour faire rentrer le courant désordonné dans sa voie normale.

Enfin, d'autres symptômes, non moins probants, nous montrent que les mœurs amognonnes ont vécu : L'antique fraternité chrétienne qui marquait au coin l'habitant amognon n'existe plus. Elle est remplacée par une prétendue solidarité matérielle, factice, plutôt politique, qui n'est qu'une émanation de la froide doctrine du « chacun pour soi ».

(*A suivre.*) PIERRE TRAMEÇON.

LA LEGENDE DE LA LAVANDE

A V. S.

Tu n'es point une fleur des opulents parterres
Mais des climats pierreux une rustique enfant,
Lavande au frais parfum que gardent les grand'mères
Dans l'armoire de chêne et sous le linge blanc.

Ton nom sonne aussi doux que ton odeur est saine :
Pour moi, je la préfère aux sachets précieux
Que vend aux élégants la mode souveraine
Sous le trompeur attrait de mots prétentieux.

Aux déserts de Pharan, d'Asem, de Bersabée,
Tu consolas d'Agar l'exil et le chagrin
Quand elle s'en allait, sous le malheur courbée,
Emmenant Ismaël, son fruit adultérin.

Sous les cieux d'Arabie aux ardeurs accablantes,
On reprend vie à voir tes épis familiers,
Et tu charmes l'arrêt des caravanes lentes
Au bord des oasis qu'aiment les chameliers.

LUCIEN JENY.

Les Légendes de la Nature (deuxième cycle, inédit).

BIBLIOGRAPHIE

LE BLÉ QUI LÈVE

Tel est le titre du roman que M. René Bazin nous donne aujourd'hui.

Loin de moi l'idée de parler de sa valeur littéraire. L'éloge de son heureux auteur n'est plus à faire. Tout le monde a lu *les Oberlé*, *Donatienne* et *la Terre qui meurt*. Et *le Blé qui lève* ne le cède à ses frères aînés ni en verve, ni en émotion, ni en poésie.

Mais il nous intéresse doublement.

D'abord il a pour cadre la région qui va de Corbigny à Saint-Saulge, et pour sujet la lutte des classes entre les paysans et les propriétaires terriens. Il reflète les mœurs de types, hélas ! bien nivernais : des marquis de Meximieu qui ne résident en leurs châteaux que deux ou trois mois par an, juste le temps de « s'aimer eux-mêmes dans le pays », alors qu' « aimer le pays, en être aimé, voilà la vraie vie » ; — des Ravoux et des Lureux qui, « après des années d'efforts, d'insuccès, de recommencements, de grèves légitimes et de violences injustes », ont obtenu « une augmentation sensible des salaires » et ne rêvent plus que « de révolutions, de pillages, de revanches, de saouleries

énormes ». Il y a aussi quelques nobles et généreux caractères comme Antoinette Jacquemin, qui aime la terre pour elle-même et les paysans parce que « ce sont de pauvres orphelins à qui il a manqué un père pour les diriger et une mère pour les aimer » ; ou encore comme Gilbert Cloquet, l'humble terrien en qui survivent en leur plénitude les idées de devoir, d'abnégation et d'héroïsme même, mais à la mode antique, c'est-à-dire voilés de discrétion.

Ensuite *le Blé qui lève* est quelque chose de plus, de mieux, de nouveau : il est social !

Bazin a compris que chez nous les classes dirigeantes — celles qui devraient l'être plutôt — ont perdu tout prestige, toute influence par leur incurable veulerie.

Ce n'est pas en effet à quelques chétifs politiciens de troisième ordre qu'il fait remonter la responsabilité de la crise sociale actuelle, mais aux riches directement.

Le général de Meximieu est un mondain, et, comme les mondains, il est frivole et aimablement égoïste. Il s'étonne que la volonté de simples ouvriers, en s'affirmant d'une certaine façon, crée un péril pour la société ; il en est même choqué ; mais il n'en veut pas chercher les causes. Il a amené jadis un jeune lieutenant à donner sa démission parce que celui-ci voulait « des lectures moralisantes, des conférences moralisantes, une caserne-école, en somme ». Il ne s'en révolte pas moins lorsque la fille de cet ancien lieutenant lui reproche d'avoir manqué alors de perspicacité. La scène est superbe.

« — Vous vous indigniez d'avoir entendu les grévistes chanter » l'*Internationale* ?

» — Parbleu, n'est-ce pas infâme ?

» — Peut-être ils ne l'auraient pas chantée, si les conférences du » lieutenant Jacquemin n'avaient pas été interdites par le colonel de » Meximieu.

» — Antoinette !... Mon général, excusez...

» — Par vous qui croyez n'avoir aucune responsabilité dans le » désordre des esprits, mais qui devriez faire *mea culpa*, parce que — » je ne suis qu'une enfant, mais je vous le dis — parce que vous et » d'autres avez découragé les officiers comme mon père... »

L'abbé Roubiaux et le jeune Michel de Meximieu ? Ils sentent les

causes du mal ; ils en connaissent les remèdes ; mais ce sont des êtres pusillanimes succombant sous une incommensurable tristesse. Ils ne sont point les hommes des initiatives généreuses, les hommes du progrès et de l'idéal.

Un seul personnage du roman a vraiment les vertus fécondes et pacificatrices d'un apôtre : Antoinette Jacquemin, une jeune fille !

Cela fait honneur à nos belles Morvandelles.

Mais M. René Bazin n'a-t-il pas été trop exclusif ? J'aime à croire que notre département n'est pas aussi pauvre que cela en hommes que n'effraie point l'effort démocratique !...

Cette légère observation faite, j'admire sans réserve *le Blé qui lève*. Il est un avertissement salutaire pour nous, en même temps qu'une œuvre profondément sincère et palpitante d'intérêt.

Puisse-t-il dessiller les yeux de nos compatriotes et les arracher à leur néfaste apathie !

J. LAGUEDINE.

SALLUSTE DU BARTAS (*Suite*)

L'édition de la *Semaine* que j'ai sous les yeux (1) est celle de 1584, parue du vivant de l'auteur, véritable tirage de luxe qui pourrait rivaliser avec ceux des plus beaux de notre époque. Un peu plus de cent ans après l'invention de l'imprimerie, c'est d'un art typographique déjà complet. Les divers caractères employés, la disposition des parties, la distribution des blancs, les rappels en marge, la mise en page, tout cela est parfait. Le caractère romain est net, plein, ne fatigue pas l'œil ; celui italique est d'un dessin élégant qui semble fait pour le vers. De ce dernier caractère, dont deux corps sont employés, l'un fort, pour le poème lui-même, l'autre beaucoup plus fin, pour les citations des poètes de la Pléïade, je me contenterai de signaler particulièrement le signe graphique de la conjonction « et » qui n'a pas moins de trois types qui ont chacun leur valeur propre. La matrice de ce joli caractère italique a dû être faite d'après le dessin de l'un des élèves de ces maîtres calligraphes qui écrivaient avec un art si délicat les merveilleux manuscrits du siècle précédent.

(1) Elle est la propriété de M. Albéric Gonat, de Saint-Pierre-le-Moûtier, un ami des lettres et des arts, qu'aucune manifestation intellectuelle n'a laissé étranger.

La couverture du livre est en parchemin. Sur chaque plat, une couronne de laurier a été frappée en or. Le dos en a été peint couleur peau et le nom de l'auteur s'y détache en or, mais avec une faute d'orthographe : du Bertas.

L'ouvrage a été imprimé à Paris par Denis Cotinet, qui l'acheva le 20 novembre 1584. C'était un maître en son art, comme nous venons de le voir.

La *Semaine* fut mise en vente chez Hierosme de Marnef et la veuve de Guillaume Cauellat, libraires associés, au Mont-Saint-Hilaire, dont la marque était « Au Pélican ». La légende existait encore que ce palmipède se perçait le flanc pour nourrir ses enfants. Ainsi le représente le dessin avec, en exergue, à gauche : « En moy la mort » ; à droite : « En moy la vie ».

Ce qui constitue l'originalité de cette édition, indépendamment de sa valeur typographique, c'est qu'elle est, je cite le titre : « diverse en considérations et illustrée des commentaires de Pantaléon Thévenin, lorrain ». Oh ! ce nom de pédant ! Joachim du Bellay termine l'un de ses sonnets par ce vers :

Mais je hay par sur tout un scavoir pédantesque.

Or ce savoir, notre commentateur le possède jusqu'à la moelle. Mais je continue le titre pour ce qui a rapport à sa collaboration : « Esquels (les considérations et commentaires) avec l'artifice, réthorique et dialectique françois, sont bien amplement déduites toutes les parties de la philosophie : le tout embelli et enrichi d'infinies sentences, lieux semblables, et histoires tant sacrées que prophanes, avec enodation des mots et paraphrase des discours plus difficils ».

C'est que Pantaléon Thévenin était passé maître en l'art de paraphraser doctoralement et copieusement les œuvres des poètes de son temps. L'imprimeur, maître Denis Cotinet, dont c'était sans doute une obsession, l'avait déjà chargé d'un travail identique pour *l'Hymne de Philosophie* de Ronsard. Ce dont il se pavane. Il est de la race de l'Intimé des *Plaideurs* qui n'est lui-même, en somme, qu'une charge de ce docteur Jean Petit, avocat au Parlement de Paris, qui, plaidant non coupable pour Jean-sans-Peur, après l'assassinat du duc Charles d'Orléans, le père du poète, remontait au déluge. Pantaléon remonte au-delà puisqu'il disserte de la création, mais il

n'est pas moins aussi abondant dans ses sources. Il emploie les mêmes procédés de dialectique, et il fait grand étalage de ses connaissances. Il cite Pline, Lucien, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Plutarque, Aristote et autres bons auteurs « que, dit-il, le poète semblait avoir translatés ». Puis ce sont les Pères de l'Eglise et enfin tous les poètes de la Pléïade. Et cela ne lui suffit pas encore; il n'est pas à bout d'haleine et de savoir. Son ambition est plus vaste, car « il espère en une seconde édition tellement suppléer les défauts qui surviennent à la première, l'enrichir de Saint-Ambroise et de Saint-Basile, faire français tous les passages latins que (ce dont, lecteur) tu seras content ». On ne dit pas si elle a vu le jour.

Maintenant quelle nécessité de ces considérations et commentaires ? Pantaléon va nous l'expliquer : « A l'exemple desquels, dit-il, — il fait allusion à tous les auteurs qu'il doit citer — le sieur du Bartas, homme rare et tout divin, nous a basti cette divine Sepmaine, tant bien reçue par toute la France qu'on ne peut assez fournir ny presser d'exemplaires, mais d'un style toutefois tant haut et excellent, que beaucoup de difficultez s'y rencontrent, faisant peine au lecteur, qui n'aurait eu la commodité d'emploier beaucoup de temps pour s'expédier des halliers dont elle lui pourrait sembler être buissonnée en plusieurs endroits ».

Maître Pantaléon Thévenin était de la cour du duc Charles de Lorraine, auquel il dédie l'ensemble de ses commentaires, comme il dédie spécialement chacune des sept épitres qu'il place en tête des jours de la semaine aux princes ou seigneurs de cette maison, parmi lesquels Charles de Lorraine, évêque de Metz. Rappelons de nouveau, à ce propos, que du Bartas était huguenot. Le succès de la *Semaine* dit assez que, dans sa composition, il ne fit pas œuvre de secte et c'est pourquoi les catholiques l'adoptèrent facilement. L'édition de 1584, commentée par un catholique, est d'ailleurs approuvée par la Faculté de théologie.

Bien mieux encore. Le poète, faisant allusion au diable, ayant écrit :

> Il gaigne avec l'apast de cent doctrines vaines
> Ceux qui foulent aux pieds les richesses humaines,
> Et la foy, la foy mesme est le piège où sont pris
> Par l'art de ce pipeur les plus dévots esprits,
> Pipeur vrayment semblable à la verte chenille...

le commentateur s'empare du passage pour l'appliquer aux héréti-

ques, et il insiste sur ceux qu'il entend ainsi désigner par un rappel en marge : « Hérétiques calvinistes, vrayes chenilles ». Ce contre quoi du Bartas ne semble pas avoir protesté.

Toutes les épitres de Pantaléon Thévenin sont datées de Fribourg-en-Brisgoie, où ce docteur ès lettres et ès sciences était allé, avec son frère, prendre un degré en jurisprudence. De ce commentateur pompeux, prolixe et souvent amphigourique, je veux encore citer un passage comme modèle complémentaire de son genre. C'est une paraphrase du premier hémistiche d'un vers de du Bartas, dans une strophe sur la Trinité :

Tout beau, muse, tout beau !...

hémistiche que l'on croirait échappé des lèvres du Mascarille des *Précieuses*.

Pantaléon, lui, s'extasie devant cette apostrophe et en déduit les considérations suivantes : « *Tout beau*, correction gentille par laquelle il admoneste de fort bonne grâce sa muse, s'adressant par apostrophe ou aversion à icelle de n'entrer si avant au discours de la Trinité, comme trop difficile et dangereux et toutefois nécessaire à croire, dont il lui persuade, laissant la raison humaine, qui ne s'attache qu'aux démonstrations et preuves évidentes ou aux sens, de s'armer et prémunir d'une foi vive, à l'aide de laquelle il entendra de ce sacré mystère tout ce qu'il lui en sera nécessaire pour son salut. *Tout beau ! Tout beau !* » Ouf ! quel pathos. On croirait entendre le langage des *Femmes savantes*.

L'ouvrage est terminé par un index alphabétique des matières du livre, mais cette table renvoie non au poème, mais à la prose du commentateur.

(A suivre). EDOUARD ACHARD.

POÉSIES

I

CLAIR DE LUNE SUR LE PALAIS DUCAL

Quand l'ombre des nuits, de sa main discrète.
Éteint la rumeur banale du jour,
La lune se lève et soudain projette,
Charme évocateur, sa clarté muette
Et fait un fond d'or à la silhouette
Du château flanqué de sa double tour.

Alors libéré des charges arides
Par qui s'avilit sa noble beauté,
Du pas poussiéreux des plaideurs avides,
Du flot bourdonnant des paroles vides,
Le vieux palais, jeune encor sous les rides
Que lui font les ans, reprend sa fierté.

Ici vous régniez, duchesses de Clèves,
Reines de beauté, fleur de votre temps.
Les siècles vont vite et la vie est brève :
Vous êtes pour nous figures de rêve.
Où donc êtes-vous, ô belles de Clèves ?
Où sont les lilas des derniers printemps ?

Mais dans la laideur de l'ère actuelle,
Le nimbe d'amour que leur front porta
D'un éclat vivant toujours étincelle...
Marie, Catherine et toi, la plus belle,
Toi que le poète a faite immortelle,
Duchesse « aux yeux verts » que Ronsard chanta !

II

VIEUX CHATEAU

C'était un vieux château Renaissance. Les bois
L'encerclaient d'un massif de verdure profonde,
Si profonde que je me crus au bout du monde
Quand j'y vins par hasard pour la première fois.

J'avais erré longtemps par les sentiers étroits,
Déserts et muets, quand de la double tour ronde
La silhouette se dressa : la lueur blonde
Du jour tombant mourait aux arêtes des toits.

Deux femmes sur un banc, cheveux blancs, tête brune,
Devisaient. Au-dessus des bois, soudain la lune
Parut, les immergeant dans sa pâle clarté.

Et j'eus, devant la jeune fille avec l'aïeule,
La prompte vision d'un castel enchanté
Où demeurait la Fée éduquant sa filleule.

ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Nous avons sous les yeux plusieurs brochures qui, à des titres divers, doivent nous intéresser.

D'abord, le discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Avignon par notre compatriote M. Jules Belleudy, préfet de Vaucluse. Sujet : « Frédéric Mistral élève du collège royal d'Avignon ». Les discours prononcés en pareille circonstance n'ont pas toujours beaucoup de charme pour les élèves, impatients d'arriver à l'heure de la « clé des champs » ; mais il est certain que les jeunes avignonnais n'ont pas trouvé long ce charmant discours où M. Belleudy retrace la vie scolaire du grand poète provençal. Il y a là des détails délicieux et narrés avec beaucoup de finesse, sur cet « écolier qui revient dans le mas paternel et qui ne quittera plus Maillane. Ni l'éclatant succès de *Mireille*, ni les illustres amitiés qui l'appellent à Paris, ni l'Académie française ne l'arracheront à sa Provence ». Et Mistral a raison : aussi bien que de Paris, ses « divins accents se répandent de Maillane jusqu'à la Maison Blanche de Washington ».

H. P. Hirmenech. — *Essai sur l'origine de Bibracte, d'Autun et des Eduens.* — Le Mans, imprimerie Monnoyer.

M. Hirmenech cherche à établir par les étymologies, par les traditions, l'origine de notre région. « La population primitive du Beuvray ne serait autre qu'une colonie de Chaldéens réduits en servitude et dispersés après la prise de Babylone primitive (Tour de Babel), et la reprise de Troie, qui est le dernier épisode de cette guerre universelle ». — A la dispersion des peuples, dont parle la Genèse de Moïse, le mont Beuvray dut être assigné spécialement aux chefs chaldéens, en même temps que la région environnante était dévolue aux simples mortels ; le tout surveillé étroitement par un cordon de gardes spéciaux *parlant une autre langue* (confusion des langues), avec Autun comme centre administratif local, relevant toutefois du Sénat installé à Sens ».

A lire cette étude, sujet de discussion, vérités ou paradoxes.

Paul Meunier, conservateur du musée municipal de Nevers. — *La Faïence nivernaise.* — Brochure comprenant les fort intéressants articles que notre collaborateur publia dans la *Renaissance provinciale.* — Résumé de l'histoire de notre « faïence ».

Un savant correspondant de la Société des antiquaires, M. l'abbé Godet, nous donne une étude très attrayante sur les vieux Noëls, à propos d'un manuscrit enluminé contenant une cinquantaine de ces naïves compositions. — Du même auteur, un mémoire : *Helvétius à Voré et à Feillet*, avec de curieux détails.

Parmi les nouveaux livres qui viennent de paraître, nous croyons devoir signaler celui que M. Jacques Régnier consacre aux « préfets du Consulat et de l'Empire ». Cet ouvrage vigoureux, où le souci de la vérité historique s'allie aux meilleures qualités littéraires, sera lu par tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Révolution et de l'Empire.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes : Sont nommés officiers de l'instruction publique, MM. Catonné, agent voyer en chef, Emile Frébault, pharmacien honoraire ; officiers d'académie : MM. Amiot, Seigle, Pellé, Ravier, Piélin, Mauclerc, Giraux, Denis, Balandreau, Fièvre, Gruhier ; chevaliers du mérite agricole, MM. Louveau, Houdaille.

*** 2 octobre. — *Funérailles du commandant Alexis Provot.* — La ville de Nevers a fait à notre vaillant compatriote des obsèques solennelles. Le service religieux était présidé par Mgr l'Evêque. Une foule énorme emplissait la vaste cathédrale. Mgr Gauthey prononça une allocution touchante, avant de donner l'absoute. Au cimetière, prirent successivement la parole MM. Frottier, secrétaire général de la préfecture, le colonel Bazin, Marcenet, maire de Nevers. Tous ces discours, sincèrement émus, impressionnèrent vivement l'assistance. Puis le lieutenant-colonel Guilloux donna lecture d'une poésie de notre directeur, poésie qu'à la demande de plusieurs de nos abonnés, nous reproduisons ici :

» Emporté par sa nature joviale et expansive,
» il ne peut s'empêcher, en voyant la bravoure
» marocaine, de s'écrier : « Bravo ! »

(Le correspondant du *Gaulois*).

« Il est impassible et souriant sous le feu ».

(Georges Bourdin, correspondant du *Figaro*).

Au sang pur de ses fils, un peuple se retrempe ;
Pour mériter de vivre il doit savoir mourir.
Sous les plis du drapeau dont il tient haut la hampe,
Il voit ses destins refleurir.

Aussi, tout en versant nos regrets sur ta tombe,
Avec les lauriers verts mêlés aux fleurs de deuil,
Pour rendre un digne hommage au héros qui succombe,
Nous frémissons d'un mâle orgueil.

T'honorer seulement par des larmes stériles,
Ce serait, Commandant, ne te louer qu'à demi ;
Joignons-y le « bravo » dont tes lèvres viriles
Saluaient le Maure ennemi.

Car tu mourus, Provot, d'une mort bien française,
Et le plomb meurtrier de l'Arabe assaillant,
Au milieu du carré qui se change en fournaise,
T'atteignit calme et souriant.

C'est que tu possédais les vertus de ta race,
Bravoure enthousiaste, absolu dévouement,
Et cette belle humeur, la meilleure cuirasse
Contre le découragement.

Ainsi donnaient leur sang pour leur mère la France,
Marceau, La Tour d'Auvergne et la foule des preux :
Le Livre d'or qui garde et sacre leur vaillance
Te fait une place auprès d'eux.

Ta mort vient à son heure, à cette heure où somnole
L'énergie ancestrale en nos cœurs amollis,
Alors qu'une doctrine insidieuse et folle
Engourdit l'âme du pays.

Elle porte, ta mort, un réconfort en elle,
Elle éclaire la voie obscure où nous passons,
Elle nous offre à tous un glorieux modèle
Et la plus haute des leçons.

Voilà pourquoi, si de nos yeux tombent des larmes,
L'hommage est grand et fier que nous venons t'offrir
Quand nous disons avec tous tes compagnons d'armes :
C'est ainsi qu'il fallait mourir.

Le sol natal, baigné par ta Nièvre et ta Loire,
Te sera doux. Auprès de ceux qui t'aimaient tant,
Repose en paix, tandis que vivra ta mémoire,
Repose, ô noble Commandant.

ACHILLE MILLIEN.

*** 6 octobre. Clôture de l'exposition de Cosne. Discours du zélé président, M. Pasquet, suivi de la distribution des récompenses et du tirage de la tombola.

*** 20 octobre. Excursion, dans les Amognes, du Groupe d'émulation artistique. La carte d'invitation était ornée d'un dessin bien « local », de M. Georges Parent. M. Montagnon, en aimable cicerone, faisait l'historique des localités traversées : Coulanges, Pont-Saint-Ours, Montigny, Ourouër, Balleray, Saint-Martin-d'Heuille Ces promenades de sociétaires-amis sont aussi instructives que gaies et réconfortantes.

*** Notre jeune et distingué compatriote, M. Maurice Mignon, vient d'être chargé d'une nouvelle mission à l'étranger par le ministère de l'instruction publique.

*** Vient de paraître (édition de l'*Express musical* de Lyon, 65, rue de la République, 1 fr.) *Villanelle*, pour chant et piano, paroles de Achille Millien, musique de L. Contenet de Sapincourt.

CONCOURS POÉTIQUES

La *Mode illustrée* (rue Jacob, 56) encouragée par le succès de ses derniers concours, présidés l'un par Mme la duchesse d'Estissac, l'autre par M. René Bazin, en organise un sous la présidence de Mistral. C'est celui de la *Vieille France :* secrétaire, le baron de Maricourt. Chaque concurrent devra envoyer au supplément littéraire quelque légende locale. Le jury comprend un certain nombre d'écrivains, parmi lesquels MM. Alfred Mézlères, René Bazin, Lenotre, de Nolhac, Le Goffic, Stéphen Liégeard, Botrel, Achille Millien, etc.

L'*Académie de Reims* décernera une médaille d'or de 100 fr. à la meilleure pièce de vers de 50 à 150 vers. Envoyer manuscrits *inédits* à M. le secrétaire général avant le 1er avril. (Nom et adresse en un pli cacheté avec épigraphe).

Le *Caveau Stéphanois* (19, place Marengo, Saint-Etienne) ouvre un concours de chansons inédites, paroles seulement. Clôture 1er décembre 1907. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

REYNA TORNOVIA *(fin)*

(FRAGMENT)

IL SERAIT difficile d'analyser les sentiments qui se heurtaient dans l'âme du jeune Français. Il se sentait comme précipité au fond d'un gouffre sans issue, pris dans un réseau où chaque mouvement de lui l'enlaçait davantage, entouré d'un cercle de flamme qu'il ne parvenait pas à franchir, mais où il aimait à plonger son cœur de plus en plus.

Cette jeune fille à la beauté troublante, il sentait qu'il en était aimé ; il aurait voulu fuir : ses pieds se clouaient au sol. Une sorte d'effroi s'emparait de son être.

— Nelly ! de grâce !

Son attitude était suppliante, angoissée. Un rayon lumineux noya son visage brun pâli par l'émotion.

Mais elle se redressa ; puis d'un ton calme où sa nature anglaise, parfois combattue par l'ardeur de son sang tropical, se révélait pleine de volonté forte et consciente, elle dit, en lui tendant la main :

— Vous êtes mon meilleur, mon seul ami, M. de Kazalès. Voulez-vous me faire la grâce de m'entendre une fois... rien qu'une fois. . après, vous serez libre... oui, libre d'oublier...

— Princesse...

Sa voix tremblait. Il aurait voulu lui crier de se taire... Il ne le pouvait pas.

— M. de Kazalès, vous êtes un homme d'honneur, reprit-elle. Je suis faible et seule, je suis menacée... vous ne m'abandonnerez pas.

Sa parole était grave.

L'officier prit la main toujours tendue vers lui, la pressa dans la sienne, en s'inclinant si bas que sa bouche l'effleura.

— Merci. Croyez que je saurai, en toutes circonstances, me montrer digne de la confiance dont vous m'honorez.

Le chant de la mer, derrière eux, montait formidable et plein de passion. L'encens des fleurs s'épandait sous ce ciel étoilé, tiède et quasi lumineux, comme un nuage plein de voluptés ardentes. La terre tressaillait dans le labeur sacré de l'enfantement prochain.

Mais la forêt, là-bas, jetait sa ligne sombre, ses profils de mystère.

Un grand cri retentit, cri rauque de bête fauve se ruant sur sa proie.

— Votre main a tremblé, M. de Kazalès. Les tigres ne vous effraient pas ? Leurs prunelles sont superbes... Puis, nous sommes en sûreté derrière les hautes grilles de ce parc, et la tragédie qui se déroule cette nuit, là, devant nous, m'est assez familière... Vous ne m'écoutez pas ?

— Cette ombre qui se glisse, là-bas, le long des lataniers ?..

— Une ombre ?.. je n'ai rien vu... C'est un effet de lune au travers des yuccas...

— Restez, ajouta-t-elle, prévenant le geste du jeune homme. Nous sommes seuls. J'ai beaucoup à vous dire... un secret qui, depuis longtemps, m'étouffe... L'orient ne blanchit pas encore ; voyez, la lune est loin de la fin de sa course... le son des harpes n'est pas encore éteint...

Il la fit s'asseoir, s'assit lui-même, silencieux, et croisa les bras sur sa poitrine.

— J'écoute, dit-il.

La jeune princesse vit qu'il était très pâle.

— Cette démarche, M. de Kazalès, peut vous sembler pour le moins suspecte et de mauvais ton. Si vous me jugez en prenant pour base vos mœurs françaises, je dois vous paraître bien légère ou singulièrement perverse. Je ne suis que franche, et j'ai pour vous, que je sais loyal, la plus haute estime et la plus noble affection. Ne vous arrêtez donc pas à ce qu'en Europe on appelle les convenances. Notre manière d'être n'est plus ici celle de là-bas ; nous vivons davantage de notre vie

propre et moins de la vie des autres. C'est, du reste, ce qui fait le charme et l'originalité de notre existence.

Kazalès s'étonnait. Il attendait moins de méthode et moins de profondeur dans le jugement de cette jeune fille dont il n'avait apprécié jusqu'alors que la grâce captivante, l'esprit subtil et plein de charme.

Et sa réponse, il l'adressa, non à la femme nouvelle qui se révélait à lui, mais à la jeune fille qu'il avait connue, à l'exquise créature dont il adorait en secret, malgré lui, les grands yeux aux flammes caressantes et le poétique balancement du corps.

— Princesse, merci de votre estime. Vous êtes et vous serez pour moi, quoi qu'il advienne, l'ange inaccessible des rêves d'amour, toujours pure comme la fleur délicate des rosiers sauvages de mon pays, adorée comme la blanche Madone que ma mère m'apprit à vénérer.

En parlant, ses genoux avaient touché la terre.

— Asseyez-vous, je vous en prie, fit-elle. Je vous demande moins, et je vous demande plus que tout cela.

— O Nelly !

— Ecoute-moi, Georges. Ma vie est un enfer... toi seul peux me sauver...

— De grâce ! n'en dites pas davantage.

— Eh ! pourquoi ? je sais bien que tu m'aimes. Une autre, une Française, par exemple, n'oserait jamais te dire ce que je t'avoue là... Moi, je te répète que j'ai *senti* et que je *sais*. Pourquoi ce geste de protestation ? Tu le nierais en vain, car, vois-tu, je lis en ton cœur comme en un livre ouvert.

— O mon amie, si vous saviez quel gouffre affreux vous creusez en ce moment entre nous, vous n'iriez pas plus loin.

— Un gouffre ! que dis-tu ?...

— Je dis, Nelly, qu'il était bien bon de vivre ainsi, et que si vous continuez, si vous en arrivez au but que j'entrevois, demain — tout mon être dût il s'en briser — demain je vous aurai quittée !

— Mais c'est un aveu, cela ! ô Georges, je le savais bien que tu m'aimais ! je le savais bien que tu me sauverais ! Je suis riche — trop riche ! — Est-ce là l'obstacle infranchissable, est-ce là l'abîme que tu vois entre nous ? Qu'à cela ne tienne ! nous partirons, continua-t-elle, bas, d'un accent saccadé, tandis qu'elle lui prenait les mains, et que ses yeux luisaient comme les étoiles du ciel. Oh ! comprends ! j'ai soif de

lumière, de liberté, d'amour ! Cette atmosphère m'étouffe. On me torture. Mon père veut m'unir — ne le sais-tu pas ? — au vieux prince Amuld-Ahud Sung, et le duc Tornovia, que je hais, me poursuit de ses assiduités. O Georges ! ô mon sauveur ! veux-tu partir cette nuit ?

A chaque mot de miss Willd, Kazalès reculait vers la porte, et ses mains se crispaient sur les mains de Nelly.

— Je suis un grand coupable, dit-il enfin ; Nelly, je vous aime, vous m'aimez, et je ne suis pas libre !

Elle lâcha les mains de l'officier, et d'une voix qui traduisait son étonnement et sa consternation :

— Vous n'êtes plus libre !

— Hélas !

— Une autre femme posséda votre amour !

— Une autre femme porte mon nom.

— Oh ! malheureuse que je suis ! Et moi, pour vous, que puis-je être, maintenant ?

— Vous serez, Nelly, ce que vous fûtes toujours : mon ange tutélaire, ma sainte Madone, mon sublime idéal.

Et comme elle se taisait, après une pose, très doucement, il dit :

— Etre plus, ce serait être moins.

Silencieuse, elle ramena sur ses bras le cachemire blanc tombé de ses épaules.

— Merci, Georges ; je ne pouvais attendre moins de vous... Merci... adieu.

Légère comme une biche, elle glissa devant l'officier et franchit le seuil de la pagode d'où la lune s'était retirée. Le parc était plein d'ombre ; les étoiles pâlissaient. La forêt semblait calme. Seule, la mer, de l'autre côté des sycomores, envoyait aux lointains infinis ses soupirs de passion assouvie.

Nelly Willd, muette et triste, les yeux sans larmes, mais pâlie sous son beau masque d'ambre, regagnait la villa Son voile flottait comme un nuage laiteux sur les fleurs éclatantes ; sa chevelure déroulée semblait un flot d'ébène au long de son corps svelte.

Par instants, elle s'arrêtait, ouvrait tout grands ses bras qui, désespérément, se refermaient sur le vide. Et sa voix sanglotait :

— Quel écroulement, ô ciel ! quel cauchemar effroyable !

Elle allait gagner son pavillon, grave et froide comme un marbre,

mais tout son être en proie à des douleurs atroces, quand une voix, railleuse et flegmatique, lui lança ces paroles :

— Sous les fleurs dort le crotale. Sur plus d'un sein d'albâtre se cache un poignard. L'homme est un tigre vorace, et les cœurs vierges sont souvent sa proie. Prends garde, Nelly Willd, au fiel que contient le fond de la coupe d'amour.

Elle leva les yeux et vit, aux dernières clartés de la lune, s'estomper, sur le vert sombre des palmiers nains, le manteau blanc d'un homme qui fuyait :

— Tornovia ! ô malédiction !

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

A ⁂

Gentille enfant, tu courais
avec moi aux champs...
GŒTHE.

I

Jadis, tes primes ans, dans la belle saison
Vagabondaient avec ma jeune turbulence ;
Je veillais sur tes jeux ; j'enviais en silence
Ceux dont ta voix gracile égayait la maison.

II

Puis tu grandis, de tous aimée, à moi plus chère,
Espiègle, mais déjà femme et l'air sérieux ;
Et j'eusse aimé, sous la caresse de tes yeux,
Me confier à toi comme à sa sœur un frère.

III

Maintenant, tu parais un beau lys éployé ;
Ton regard a l'éclat d'un astre qui se lève,
Tu cherches ici-bas le vainqueur de ton rêve :
Oh ! je t'adorerais, épouse à mon foyer !

IV

Mais tu ne m'aimes pas, et mon espoir se leurre ;
Inaccessible, dans ta candeur de sphinx blanc,
Tu passes. — Devant vous, je m'incline, tremblant,
Sous votre regard froid de vierge qui m'effleure.

HENRY MORVAN.

SALLUSTE DU BARTAS (*Suite*)

Comme je l'ai dit, pour en revenir à notre poète, du Bartas, à l'exemple d'Agrippa d'Aubigné, s'est inspiré des règles prosodiques de ses aînés. Mais s'il possède leurs qualités, il a par trop adopté leurs défauts. Aussi, tout en lui rendant une certaine justice, nos historiens ès littérature ne citent de lui, la plupart du temps, que les expressions qui détonnent dans son œuvre et les vers qui font tort aux autres, comme s'ils voulaient encore plus le déprécier, alors qu'ils ne devraient être rappelés qu'à titre d'oppositions pour mieux faire ressortir ceux gemmés de belles rimes, d'images éclatantes. Ce n'est, d'après eux, qu'un descriptif. C'est la seule valeur de beaucoup de ses confrères. M. G. Lanson, que nous avons déjà cité, le traite de « provincial » et dit qu'il n'est qu'un « Belleau protestant ». Or, le « gentil Belleau », comme on le qualifiait, ce « peintre de la nature », comme l'avait surnommé Ronsard, n'est-il pas lui aussi un provincial ?

Lorsque la flamme poétique anime du Bartas, lorsqu'il est soulevé par sa passion, alors son chant éclate en strophes vibrantes. Son vers, toujours l'alexandrin dont il possède la maîtrise, est ample, ferme, bien martelé, riche en expressions colorées qui dessinent par grands plans l'objet évoqué. Toute l'âme du poète s'y donne à cœur joie, enivrée d'harmonie.

Lorsqu'il est mauvais, c'est-à-dire boursoufflé et plein d'afféterie, accumulant les mots composés, dédoublant les syllabes, il l'est à souhait. Telles aussi ces figures outrées, dont il fait parfois abus, ainsi quand, dans sa description du « chaos », où se trouvent ces deux beaux vers :

> Tout était sans beauté, sans règlement, sans flamme ;
> Tout était sans façon, sans mouvement, sans âme...

il veut montrer, par une image frappante, que l'air, le feu, la mer sont encore confondus :

> Car l'archer du tonnerre,
> Grand maréchal de camp, n'avait encor donné
> Quartier à chacun d'eux...

ou lorsque, dans son *Hymne de la Terre*, il s'écrie :

Je te salue, ô terre ! ô terre porte-grains,
Porte-or, porte-santé, porte-habits, porte-humains,
Porte-fruits, porte-tours.....

Or, ces mots composés, ces figures outrées, qui donc, tout d'abord en a fait usage, compromettant ainsi, dit M. G. Lanson, « une tentative qui, en elle-même, était intéressante » ? Reconnaissons qu'il a plutôt ainsi rendu service aux lettres en en démontrant, par certaines outrances, les désastreuses exagérations. Car, enfin, si du Bartas qualifie le soleil de *duc des chandelles* et les vents de *postillons d'Eole*, Ronsard appelle l'amour « *un fusil de toute rage* » ; les poètes, des *masches-lauriers ;* le temps, un *vilain mangeard ;* Bacchus, *nourri-vigne* et *aime-pampre*, etc.

Dans la troisième considération du troisième livre, où il traite « Des eaux douces et des fleuves les plus fameux de la terre », si l'auteur de la *Semaine* oublie de chanter la Loire, il n'a garde, en vrai « cadet », d'oublier la Garonne :

Garonne qui si fort s'enflera de mes vers
Que, peut-être, son bruit s'orra par l'univers...

et encore moins sa province, la Gascogne, qu'il exalte dans la cinquième considération qui a pour objet : « Des bains naturels et des eaux médicinales » :

Or, comme ma Gascogne heureusement abonde
En soldats, blés et vins, plus qu'autre part du monde,
Elle abonde de même en bains non achetés
Où le peuple étranger accourt de tous côtés,
Où la femme brehaigne, où le paralytique,
L'ulcéré, le gouteux, le sourd, le sciatique,
Quittant du blond soleil l'une et l'autre maison,
Trouve sans débourser sa prompte guérison.
Encausse en est témoin, et les eaux salutaires
De Cauterets, Barèges, Aigues-Caudes, Bagnères,
Bagnères la beauté, l'honneur, le paradis
De ces monts sourcilleux, dessus lesquels jadis
L'Hercule des Gaulois, non le bâtard d'Alcmène
Engrossa, comme on dit, la princesse Pyrène
Du père des Gascons, qui, par faits généreux,
Se montrent dignes fils d'aïeux si valeureux.

M. Edmond Rostand, dans son *Cyrano de Bergerac*, fait faire à son héros de brillantes variations sur son nez historique. Du Bartas, qui évoque hypothétiquement le nez de Dieu :

> Or son nez à longs traits odore une grand' plaine
> Où commence à fleurer l'encens, la marjolaine...

décrit ainsi celui de l'homme :

> Le nez, moins qu'en beautez en proufit ne foisonne,
> Le nez est un conduict, qui reprend et redonne
> L'esprit dont nous vivons. Le nez est un tuyau,
> Par qui l'os espongeux de l'humide cerveau
> Hume la douce odeur. Le nez est la gouttière
> Par qui les excréments de pesante matière
> S'esvacuent en bas : comme les moins espais
> Se vont évaporant par les jointes du tais;
> Tout ainsi que l'on void les ondeuses fumées
> Passer par le canal des noires cheminées.

Notre poète, qui a combattu à côté de son maître, prend, comme nous l'avons déjà vu, des termes de comparaison dans le métier des armes. Parlant de la cervelle, il écrit :

> Prendrai-je la scalpelle
> Pour voir les cabinets de la double cervelle,
> Trésorière des arts, source du sentiment,
> Siège de la raison, fertil commencement
> Des nerfs de notre corps, — que la sage Nature
> Arma d'un morrion, dont la double fourrure,
> Contre les fermes os de son cerne voûté,
> Préserva du cerveau la froide humidité :
> Registre où, chaque jour, d'une invisible touche,
> Quel rare sçavoir l'homme d'étude couche.

A propos de l'alouette, du Bartas s'essaie à la poésie imitative, on pourrait presque dire, employant une expression d'art de notre époque, impressionniste, pour rendre figuratifs l'envolée et le chant de l'oiseau, en appropriant des consonnances à son vol et aux modulations de son chant :

> La gentille alouette avec son tire-lire
> Tire l'ire à liré, et tirelirant, tire
> Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
> Vire, et désire dire : adieu Dieu, Dieu adieu.

Et Pantaléon Thévenin de commenter : « *Tire-lire*, onomatopée, ou fiction de mot à l'imitation du son. — *Tire l'ire à liré*, belle paranomasie, pour dire : chasse le courrous au fasché. *Et tirelirant*, grignotant sa note ; tout ce vers exprime merveilleusement bien la note du plaisant oiselet ». Et le commentateur observe que, dans la première édition, le quatrain se terminait ainsi :

. . . . . vire
Vers le pôle brillant, puis, d'un plumage las,
Changeant un peu de son se laisse choir en bas...

mais il est à présumer qu'il préfère la seconde version, car il reprend : « *Adieu Dieu*, *Dieu adieu*, imitation encore du son de cet oiseau ».

Du Bartas, comme tout bon cadet, devait avoir une voix apte à moduler tous les sons, soit en déclamant ses vers, soit en les chantant.

Gabriel Naudé raconte — est-ce vrai ? — « qu'auparavant de faire cette belle description du cheval, où il a si bien rencontré », il s'enferma préalablement dans une chambre pour mieux s'inspirer des observations recueillies au cours de ses chevauchées béarnaises, « et se mettant à quatre pattes, soufflait, hennissait, gambadait, tirait des ruades, allait l'amble, le trot, le galop, à courbette, et tâchait par toutes sortes de moyens à bien contrefaire le cheval ». Et l'historien qui raconte cette anecdote de Naudé, cite à l'appui ces vers de l'auteur de la *Semaine* :

L'oreille qui, pointue, a si peu de repos,
Que son pied gratte champ...
Le champ plat, abat, destrape, grape, attrape
Le vent qui va devant ....

que nous ne retrouvons pas dans l'édition de 1584. Auraient-ils été supprimés ? La description que nous avons sous les yeux de l'animal surnommé par le poète : corne-pied, aime-maistre, aime-Mars, n'en vaut guère mieux.

Pour en revenir à l'image qu'il a tracée de l'alouette, il est à supposer que, dans les réunions mondaines où il faisait entendre ses vers, il devait tendre à donner un accent qui se rapproche de la nature et, par exemple, imitait et le vol et le chant du léger volatile.

Il a été plus heureux avec le rossignol, qu'il préfère aux autres

oiseaux. Sa lyre a de plus jolies notes, ailées et vibrantes, pour l'oiseau mélodieux :

Mais tout cela n'est rien auprès de tant d'accords
Que Philomelle entonne en un si petit corps,
Surmontant en douceur l'harmonie la plus douce,
Qui naisse du gosier, de l'archet et du pouce.
. . . . . .
Sur la pointe du jour, d'un chant plein de délices,
Il enseigne la gamme à cent gentils novices :
Et puis les connaissant dignes d'un plus haut son,
Il leur baille, sçavant, quelque obscure leçon
Que, verset par verset, studieus, ils récitent,
Et la bouche maîtresse exactement imitent.

Aussi, avoue-t-il avoir essayé de rivaliser avec les rossignols :

O Dieu, combien de fois sous les feuillus rameaux
Et des chênes ombreux, et des ombreux ormeaux,
J'ai tâché marier mes chansons immortelles
Aux plus mignards refrains de leurs chansons plus belles.

« Chansons immortelles », c'est bien un peu « cadet de Gascogne », mais il faut être indulgent aux chantres de la Nature.

(*A suivre*). EDOUARD ACHARD.

LE RETOUR

Je vous ai blasphémé, Seigneur, dans ma folie,
Et mon cœur — oubliant le vôtre — a désiré
Voir périr votre nom des siècles adoré
Et votre royauté sur le monde abolie.

Or, en ce jour, las de crimes, je vous supplie
D'accueillir ce prodigue à votre bras livré
Et de faire descendre, en un torrent sacré,
Sur mon indigne front le geste qui délie.

Vous m'avez trop aimé, Seigneur, et mon effroi
A fondu comme neige aux feux de l'espérance
Qu'a fait jaillir la croix pacifique sur moi.

La charité divine est mère de ma foi,
Et tandis que s'opère en vous ma délivrance,
C'est l'onction d'amour qui vous sacre, ô mon Roi !

GEORGES DUBUISSON.

8 juin 1907.

UN COIN DES AMOGNES *(fin)*

ADIEU, NOS VIEILLES AMOGNES !

Je viens tardivement de revoir, encore une fois, mon vieux village aimé qui, toujours perché près du bois, sur son riant plateau, semble défier le temps, quoiqu'il en ait, cependant, subi toutes les volontés ; mais, hélas ! je n'y ai plus retrouvé aucun de mes vieux amis, aucun des bons vieillards, mes voisins d'enfance, qui m'étaient si sympathiques, et que j'étais si heureux, autrefois, d'y rencontrer à l'époque des vacances. Tous ont disparu, laissant à leur place une génération nouvelle dont la philosophie moderne ne rappelle en rien la leur. Et c'est mélancoliquement que j'en suis reparti, en fredonnant ces vers, vieillis comme moi :

Je te retrouve, ô mon riant village,
Mais tu n'as plus ton parfum d'autrefois :
Je ne vois plus mes amis du jeune âge,
Qu'en as-tu fait ? Mon cœur est en émois !
Gais compagnons de l'heure d'innocence,
A tout jamais êtes-vous disparus ?
Hier encor j'étais à l'espérance !
Rêves du soir, adieu, vous n'êtes plus.

Je revenais, comme l'oiseau fidèle,
Près du foyer où fleurit mon printemps.
Mais, moins heureux que la vieille hirondelle,
Mon nid n'est plus pour charmer mes vieux ans :
Le temps, hélas ! pendant ma longue absence,
Ne m'a laissé que regrets superflus.
Hier encor j'étais à l'espérance !
Rêves du soir, adieu, vous n'êtes plus.

Elle était là, ma rustique chaumière,
Joyeux rucher bourdonnant près du bois :
Un vieux noyer mesurait sa lumière,
Et les oiseaux lui prodiguaient leurs voix !
Objets chéris de ma plus tendre enfance,
De longs hivers, sans moi, vous ont perdus.
Hier encor j'étais à l'espérance !
Rêves du soir, adieu, vous n'êtes plus.

Voici le seuil, caché sous l'herbe folle,
Où mes parents reçurent mes adieux ;
J'entends encor leur dernière parole :
« Enfant, reviens, pour nous fermer les yeux ! »
Echo du bois, en as-tu souvenance ?
Et mes serments, les as-tu retenus ?
Hier encor j'étais à l'espérance !
Rêves du soir, adieu, vous n'êtes plus.

Comme un beau songe apporté par l'aurore,
La vie, hélas! n'est belle qu'au matin :
Des beaux projets que le cœur fait éclore
Combien, le soir, ont un pire destin !
Espoirs d'amour et d'heureuse existence,
O feux follets, je vous ai trop connus !
Hier encor j'étais à l'espérance !
Rêves du soir, adieu, vous n'êtes plus

PIERRE TRAMEÇON.

L'EMPLACEMENT DU NOVIODUNUM AEDUORUM DE CÉSAR ET LA VILLE DE NEVERS *(fin)*

Ce mot *Nouientum*, ou *Nouigentum* de l'époque mérovingienne, n'est que la traduction latine du mot gaulois *Nouientos*, formé de la combinaison d'un suffixe *-entos*, avec l'adjectif gaulois *nouios*, que nous avons déjà rencontré en composition avec *dunum* et avec *magus* (*nouio-dunum*, *nouio-magus*) et qui signifiait la « chose nouvelle », le « village nouveau ». Il correspondait donc aux vocables *Neuville* et *Villeneuve*, que portent un grand nombre de localités créées à des âges postérieurs. Ce nom de lieu *Nouientum* a produit *Nogent* par la consonnification de l'*i* qui suit la labiale *v* et qui devient *g* doux, transformation phonétique qu'on retrouve dans *diluuium*, *cambiare*, *Diuionem*, *seruientem*, devenus *déluge*, *changer*, *Dijon*, *sergent*. Cette consonnification a entraîné la chute du *v*. Ainsi, *Nouientum* devenu *Novjent*, a abouti à *Nojent*, écrit *Nogent*.

Il faut remarquer que *Nouientum* était assez commun comme nom de lieu chez les Celtes et surtout dans la moitié septentrionale de la France, où se trouve une trentaine de Nogent, remontant tous probablement à *Nouigentum*, de même que *Noviant* (Meurthe-et-Moselle), *Novéant* (Alsace-Lorraine), et *Nouviant*, qui était autrefois le nom de quatre communes du département de l'Aisne, appelées aujourd'hui *Nouvion*. On trouve aussi *Noyant* (Ain, Allier, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire). Dans les vocables Noviant, Novéant, l'*i* ne s'est pas consonnifié, et dans Noyant le *v* intervocalique a disparu (1). Mais il n'est pas

(1) L. BERTHOUD et L. MATRUCHOT. *Etude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte-d'Or*, p. 70.

phonétiquement impossible que quelques-uns de ces noms de lieux remontent à *Nouiomagus*.

Quoiqu'il en soit, le Nogent de la Nièvre, et qui nous occupe actuellement, ne descend ni de *Novigentum*, ni de *Nouiomagus*

D'abord, ce *Nogent* ne vient pas de *Nouigentum*, parce que les formes anciennes, que nous fournissent les rares documents, qui nous parlent de cette petite localité, ne sauraient descendre phonétiquement de ce mot. On ne trouve jamais Noge*nt* avec un *t*, avant la fin du XVIIIe siècle. Les transcriptions anciennes de cette localité sont : *Noyon* ou *Noion*, et *Noyan* ou *Noian*.

Ainsi, on lit dans un manuscrit copié par Georges de Soultrait : *Nomenclature des fiefs de Decize :* « *Noyon* (ou Nogent), paroisse de Cossaye, le sieur Blouzat, bourgeois, 1762, et les dîmes à Forestier, gendarme, 1774 ».

Puis, dans l'*Inventaire des titres de Marolles*, année 1578 : « Jean de Lucenay, écuyer, seigneur de la Jarrie et de la dîme de *Noyan*, paroisse de Cossaye, pour lesdits biens » (1). Or, *Noyon* et *Noyan* sont les graphies régulières jusqu'aux XVIe et XVIIe siècles de *Noion* et *Noian*, qui se prononçaient alors *Nojon* et *Nojan*. Car dans ces deux mots *y* et *i* avaient la valeur de notre *j* actuel dans *Dijon* (Côte-d'Or), *Caujac* (Haute-Garonne), *Saujac* (Aveyron), ou dans *sujet*, *toujours*, etc., et non la valeur de la semi-voyelle *y* dans *loyal*, *royal*, etc. Ce n'est qu'au XVIe siècle qu on a commencé à distinguer dans l'écriture l'*i* consonne de l'*i* voyelle, et jusqu'au XVIIe siècle on écrivait *tousiours*, tout en prononçant comme aujourd'hui : *toujours*. D'où il résulte que les formes *Noyon* et *Noyan* devaient se prononcer *Nojon* et *Nojan*, pour aboutir à la prononciation actuelle *Nogent*.

(1) *Inventaire des Titres de Marolles*, par G. DE SOULTRAIT, *col.* 227. *Liste d'hommages fournis au duc de Nevers en 1578*. Il ne faut pas s'étonner que Nogent soit dit ici de la paroisse de Cossaye et non de Lamenay. Le territoire d'une dîmerie ne correspondait pas toujours avec le territoire de la paroisse dont faisait partie le lieu qui donnait son nom à la dîmerie. Il y en a de nombreux exemples, même dans la Nièvre.

Les deux formes *Noyon* (lire *Nojon*) et *Noyan* (lire *Nojan*), que nous avions indiquées à la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, séance du 26 juillet 1906, mais sans les avoir encore trouvées, comme étant les intermédiaires phonétiques nécessaires entre *Nouiodunum* et *Nogent*, nous ont été signalées, la première, quelques mois après, par notre excellent confrère et ami M. l'abbé Cachet, curé de Saint-Jean-aux-Amognes, et la seconde, quinze mois après, par l'érudit secrétaire de la Société nivernaise, M. Paul Meunier, avocat à Nevers.

En second lieu, ce *Nogent* ne descend pas de *Nouiomagus* — bien que cette origine soit phonétiquement possible — d'abord à cause des raisons historiques données plus haut et qui réclament toutes Nogent, comme position occupée par *Nouiodunum*, et ensuite parce que ce *Nouiodunum* aboutit régulièrement à *Nogent* en passant par *Nojon* et *Nojan*. En effet, *Nouiodunum* était accentué sur *un*, qui est resté, tandis que l'atone final *um* est tombé, alors que l'*i*, appuyé par par *u* consonne, est devenu *j*, ce qui a donné *Novjodun*. Comparez *alueum*, *aluium*, *alvje*, *auge ; Diuionem*, *Divjon*, *Dijon*, etc. Comme on le voit, le *v* devant le *j* est tombé, ainsi que le *d* intervocalique, comme dans *Augustodunum* devenu *Aostedun*, *Osteun*, *Otun*, *Autun*, et *Novjedun* a abouti à *Nojeun* et *Nojon* comme *Ceruedunum* a fait *Cervon* (Nièvre) et *Lugudunum Lyon* (Rhône). Mais *Nojon* ne s'est pas arrêté à cette étape, comme *Cervon* et *Lyon*, il a continué à évoluer, et *on* est devenu *an* de très bonne heure dans toute cette région, témoin la forme de 1578 *Noyan* mise pour *Nojan*, en sorte que *Nojon* a abouti à *Nojan*, comme *maison* y est devenu *maisan*, *oncle ancle*, et *Chatillon Satillan*, etc. Il faut remarquer que le contraire s'est produit dans d'autres régions du Nivernais, où la nasale *an* est devenue *on*, tandis que *on* aboutissait à *an*. Ainsi, j'ai entendu de mes oreilles cette phrase typique : « *Je suis bien cantont d'être curé de contan*, pour : Je suis bien content d'être curé de canton ».

On trouve quelques exemples en français, surtout dans les noms de lieux, de *on* devenant *an*, ainsi de même que d*om*ina a donné d*am*e, de même l'adjectif tur*on*icus « de Tours » a fait « tour*an*ge », connu surtout par son diminutif « tour*an*geau », de même Rot*om*agus (Ro*an*), aujourd'hui *Rou*e*n*, Cis*om*agus Cir*an*, Argent*om*agus Argent*an*, Col*on*ia Coul*an*ge, Sol*on*gia Sol*an*ge, etc., etc. (1).

Pour expliquer cette transformation phonétique, il faut se rappeler que *on* et *an* sont deux nasales. Pour que *on* se change en *an*, il suffit que les lèvres cessent de se rapprocher et s'écartent, la cavité buccale restant à peu près la même pour les deux sons, et de même, pour que *an* devienne *on*, il est nécessaire que les lèvres se rapprochent et s'arrondissent comme pour prononcer *o*, le voile du palais restant baissé pour ces deux nasales *an* et *on*.

(1) Sol*on*gia, seu, ut uulgo nunc appellatur, Sol*an*gia, etc. *Officia propria sanctorum dioecesis Niuernensis*, XI mai, légende du Bréviaire.

Ainsi *Nojon* est devenu *Nojan* dans la phonétique de cette région, parce que les habitants de ce pays ont trop ouvert la bouche et séparé les lèvres pour prononcer *on*, qui est alors passé à *an*. *Nojan* est la forme de 1578. Puis, à partir de cette époque, *Nojan*, forme régulière de *Nouiodunum*, a été écrit *Nogent*, par analogie avec les autres *Nogent* plus connus de l'onomastique française, et qui descendent de *Nouigentum*.

Qu'on ne dise pas que Nogent est un trop petit hameau pour prétendre remonter à la fameuse place forte des Aedui. Hérodote, au commencement de son *Histoire*, nous rappelle que beaucoup de grandes villes, autrefois, étaient de simples bourgades de son temps, et de même, un grand nombre de lieux inconnus auparavant, se trouvaient être des villes importantes de son vivant. C'est cette même pensée que Rutilius Numantianus, poète du ve siècle de notre ère, exprime dans le pentamètre suivant, en attribuant au mot *uilla* le sens actuel du mot français « village » et en en faisant, par conséquent, un équivalent de *uicus* :

« Nunc uillæ ingentes, oppida parua prius ».

6° Comme dernière preuve, il reste à faire des fouilles à Nogent. Espérons qu'elles seront exécutées bientôt et que des découvertes celtiques viendront corroborer, un jour, pour cette localité, les déductions de la linguistique, comme cela a déjà eu lieu bien des fois, en particulier pour *Bibracte*, qui aboutit phonétiquement à *Bevrait* (Beuvray) (1).

Château de Montpoupon (Indre-et-Loire), août 1907.

Abbé J.-M. Meunier.

(1) Voir mon opuscule : *Etymologies de Beuvray et de Château-Chinon*, 1897.

CEUX DE CHEZ NOUS

JULES RENARD A L'ACADÉMIE GONCOURT

C'est un succès, un triomphe. Il n'y a pas un journal qui n'ait, au milieu d'une notice détaillée, élogieuse, publié le portrait de J. Renard. Au-dessous du front bombé, — un front comme enceint, disait P. Veber, — au-dessus de la barbiche moqueuse, deux yeux ronds qui regardent, fouillent, détaillent, notent, fixent définitivement, deux yeux de « chasseur d'images », un chasseur qui ne rate jamais son coup. Il faut dire avec quelle patience, quelle ténacité, J. Renard s'efforce vers l'expression nette, sobre, originale, immuable de sa pensée. Un coin de campagne, un geste de paysan, une pauvre maison le frappent, l'émeuvent, ajoutent à son âme : il le leur rend amplement ! Il leur prête, il leur donne une âme. Il les recrée. Ce coin, ce geste, cette maison, ce peuplier, vous les retrouverez, non pas idéalisés, — J. Renard est, à sa façon, un réaliste d'exactitude minutieuse, — mais élargis, agrandis, et, si je puis ainsi dire, humanisés. Par lui, ce sont les peupliers de partout qui « se dressent comme des doigts en l'air et désignent la lune ».

J'ai dit, ici même, il y a quelques années, en comparant trois levers de lune, — de Châteaubriand, de Flaubert, de Renard, — ce que celui-ci avait apporté, ajouté à notre littérature : l'exactitude stricte, implacable, dans l'observation et la notation du détail extérieur et psychologique. Cela ne va point sans risques : soyez trop minutieux, et vous n'arriverez point à donner la vie à vos personnages, et vous ne nous donnerez, des paysages, que des photographies sans art. Soyez minutieux juste comme il le faut, comme seul, jusqu'à présent, J. Renard a su l'être. N'accumulez, ne choisissez que les détails caractéristiques, et — ce n'est point paradoxe — que les détails généraux : vos héros prennent une extraordinaire ampleur, vos paysages se développent, envahissent la vie, s'imposent, on ne voit plus qu'eux ; les autres, à côté, ne comptent plus.

Je ne ferai pas, aux lecteurs de cette Revue, l'injure de croire qu'ils ignorent de quelle dignité — dont il est coutumier, — a fait preuve, lors de cette élection, J. Renard : il n'a pas posé sa candidature. Il est allé, la veille même, le soir même de son élection, jusqu'à dire : « Ne

comptez plus sur moi. Je me retire ». Mais Mirbeau, Descaves, admirateurs de son talent, l'ont sollicité, poussé, conduit jusqu'au triomphe. Ici et là, ce furent de beaux gestes.

Et c'est le digne couronnement de vingt années de labeur ; c'est la récompense d'un long, d'un assidu effort vers la réalisation. Tenterai-je une définition de l'art ? Ce serait « la réussite de l'effort ». J. Renard a plus que réussi. C'est — je le dis parce que, strictement appliqué, je ne sais pas de plus bel éloge, — dans sa vie, dans ses œuvres, un homme de lettres.

Il était légitime, nécessaire que l'Académie Goncourt l'appelât à elle.

C'est, pour elle, d'y avoir réussi, plus qu'une satisfaction : c'est un honneur.

HENRI BACHELIN.

LUCESCIT

Le ciel, quand il veut, se fait pour nous clément,
Et nous jette au cœur un apaisement.

Ce soir, il est triste et sombre sous la brume,
Et mon cœur est plein de son amertume.

Car mon cœur s'éteint sous tous ces noirs brouillards,
Etranges et lourds, qui tuent les regards...

Sur les arbres morts qui peuplent chaque rive
Et sur l'eau dormante, où les joncs survivent,

Le brouillard s'étend. Indécis et mouvant...
Il flotte sur nous en nous étreignant.

Mais voici que frêle, et douce, et très légère,
A flots, du ciel gris, descend la lumière

Au loin sur la ville, et cache l'horizon
Dans l'embrasement pur de ses rayons...

C'est un rêve exquis et c'est comme une extase
Que cette clarté que voile la gaze

Du brouillard flottant autour des arbres morts,
Au-dessus des joncs et sur l'eau qui dort.

Et mon cœur, las du mal, lentement s'épure
En la vision radieuse et pure !

...Le ciel, quand il veut, se fait pour nous clément
Et nous jette au cœur un apaisement.

J. BUCHETON.

Nevers, nov. 1906.

LA CLEF DANS MA POCHE

Rentrer chez soi, à deux heures du matin, comme un bon propriétaire ! Faites attention, Messieurs, que j'ai dit *comme*, car je ne possède rien autre sur terre qu'une voix formidable ! Cette voix m'avait même permis de me caser, tant bien que mal, dans un théâtre, dont par pudeur je tais ici le nom !.. Eh bien, voilà ! J'avais cependant ma clef dans ma poche, une petite clef assez rondelette — voyez-moi ça ! (*Il tire une clef énorme*). J'ouvre donc ma porte en homme convaincu... Que diable, entrer chez soi est chose naturelle !... Du moins, cela paraît ainsi !... Je m'approche à tâtons de la cheminée, je presse un bouton électrique, et vlan ! me voilà inondé de lumière en même temps qu'un bruit insolite me fait instinctivement porter les yeux sur mon lit... Ah ! Messieurs, qu'y vois-je ? et comment m'y prendre pour faire passer dans votre cœur les sensations terribles qui firent sauter le mien dans ma poitrine ?... Mais non, devinez, devinez, si vous le pouvez, l'horrible spectacle qui se présente à mes regards ! — spectacle sans précédent ! un homme et un ours dormant à poings fermés dans mon propre lit !... Oui, je n'invente rien... le quartier tout entier pourra vous le dire, ainsi que les angoisses par lesquelles il me fallut passer !...

S'il ne s'était agi que de l'homme, le parti eût été vite pris !... en deux temps, trois mouvements, je sautais sur lui et lui faisais dégringoler l'escalier !... J'étais au premier dans une de ces cités ouvrières où les hommes et le vent entrent côte à côte !... Mais un ours. . pensez-vous aux ménagements qu'il me fallait prendre, aux stratagèmes dont je devais user pour le prier de me laisser la place libre .. Je songeai tout d'abord à entonner la première mesure du chœur que je venais d'interpréter et dont les paroles étaient de circonstance... jugez-en plutôt !... — J'emploierai, pour ne pas ébranler les nerfs de ces dames, « la voix parlée », — elle débute ainsi :

Quand souffle la tempête
On regagne son lit...

. . . . . .

Je me contentai de la soupirer... car je vous demande un peu s'il m'était possible de regagner le mien ?... Je tourne, je retourne, l'homme

ne bouge pas... Seul, l'ours semble faire un mouvement; ma terreur devient de la folie !... Je tombe à genoux et me mets à hurler de toute la force de mes poumons : *Grâce, Robert, grâce pour moi !* — Vous le voyez, si j'avais perdu la tête, je n'avais pas perdu la note — j'étais à l'Opéra !... — L'effet fut saisissant, l'homme, se frottant les yeux, et regardant ahuri, murmure à son farouche compagnon : « Un pickpocket !... » L'ours ne fait ni une, ni deux, il saute au bas du lit et se met à danser autour de moi une ronde infernale ! Je crois même, sans cependant pouvoir l'assurer, qu'il sourit !. . Ah ! Messieurs, qu'auriez-vous fait à ma place ? Fuir... fuir de chez soi à deux heures du matin, être pris pour un malfaiteur, conduit au poste et n'avoir d'autres explications à fournir que celle-ci : « J'ai trouvé couchés en rentrant chez moi, dans mon lit, et dormant l'un près de l'autre, sauf votre respect, Monsieur le Commissaire, un homme et un ours !... » On m'eût ri au nez... Cette solution semble même toute naturelle. Puis, si je faisais un pas, je me voyais happé au passage par cet animal dont les yeux ne me quittaient pas. Je me contentai de trembler et d'implorer par mon humble posture la pitié de ces étranges locataires !...

L'homme, bien éveillé, le prit de haut et me demanda par quel moyen je m'étais introduit nuitamment dans l'appartement où il reposait. Pendant ce petit discours, l'ours continuait à gambader autour de ma personne d'une façon assez alarmante !. . Je crus devoir répondre fort poliment en tournant sept fois ma langue sous mes dents, qu'il y avait de la part de Sa Seigneurie une grave erreur, que j'étais chez moi et non chez lui ! Pour l'en convaincre, je lui montrai ma clef. A mon grand étonnement, il en prit une semblable déposée sur la table de nuit, me pria d'aller l'essayer... C'est ce que je me proposais de faire, lorsque son satané animal, faisant le beau devant moi, m'enleva prestement ma clef, s'approcha du lit, aida son maître à réparer le désordre de sa toilette, lui remit en main une canne ou plutôt un énorme gourdin, fit un tour de valse tout à fait réussi et, entraînant son compagnon, disparut par la porte d'entrée que j'entendis refermer à double tour.

Pour comble de guignon, cet animal sans mœurs m'avait fait l'amabilité d'emporter la mienne !... De cette sinistre soirée, il m'est resté, Messieurs, un souvenir lamentable... Dans l'espace d'un mois, je perdis complètement mon admirable chevelure noire, mon seul ornement.

Je dois même ajouter que les quelques débris qui m'en sont restés et qu'avec art je ramène sur mon crâne dévasté sont devenus blancs !

On me mit alors et sans plus de façon à la porte du fameux théâtre, que par pudeur je ne nommerai pas ici... Le surlendemain de cette nuit perfide, il me fallut déménager. Le drôle, en s'emparant de ma clef, ne s'était-il pas réservé chez moi un libre accès.

Me voici aujourd'hui devant vous, Messieurs, nu comme un ver, et n'ayant pas même un outil à ma disposition. Quand à démêler le nœud gordien de cette ténébreuse surprise, la police y a renoncé. J'ai fait de même : me rappelant la moralité, la seule qu'il me soit permis d'en tirer, c'est que dans l'*Ours et le Pacha* — vaudeville célèbre — les ours n'étaient, comme nous le sommes en réalité, que de simples bipèdes.

EUGÉNIE CASANOVA.

BOUQUET DE FLEURS

J'ai cueilli dans l'herbe des prés,
Des fleurs dont la tige est légère,
La corolle aux bords liserés,
Des fleurs de grâce et de mystère.

Charmante gerbe du matin
Qu'emperle encor une rosée,
Répandant sur ton gai satin,
Sa pure fraîcheur irisée.

Que de bouquets ainsi tressés
Au joli printemps de nos âmes.
Et de beaux rêves caressés ..
Courte saison d'or et de flammes !

Comme un gage mystique et doux,
Timide ornement des prairies,
Avec tendresse et soin jaloux,
Je vous garderai, fleurs chéries.

Décevant l'indiscret regard,
L'enveloppe aux cachets de cire
Sera pour vous le blanc rempart
De votre si touchant empire.

Ainsi, j'ai scellé dans mon cœur
Des serments que l'amour enchaîne,
Comme un tyran, comme un vainqueur,
Dont la loi règne en souveraine.

I. ROUAULT.

CONTES POPULAIRES DU NIVERNAIS

L'OGRE DE LA FORÊT-NOIRE

Il y avait une fois un jeune homme revenant d'un pèlerinage qui avait duré sept ans. Il rapportait six cents francs en bourse. A l'auberge où il buvait un coup, en se reposant, il trouva un voyageur comme lui, qui lui proposa une partie de cartes.

— J'accepte, répondit-il, fixez l'enjeu.

— Cent francs !

— Soit. — Et il gagna.

— Vous me devez une revanche, dit l'autre.

— Je vous la donne.

Cette fois, le jeune homme perdit ; on avait doublé l'enjeu. On le redoubla pour une troisième partie, qu'il perdit encore.

Comme il s'obstina à continuer et que la chance ne lui revint pas, il eut bientôt vidé sa bourse.

— J'ai encore quelque chose à perdre, dit-il, dans un accès de fol entêtement ; je joue ma personne contre la vôtre.

— Jouons ! répondit l'adversaire qui, ayant rapidement gagné, reprit d'un ton sec :

— Maintenant que tu m'appartiens, tu n'as pas de temps à perdre pour te rendre dans mon château à la Forêt-Noire. Le chemin est long, tu en as pour un an et un jour, et je t'engage à partir sans retard, ou autrement...

— Et de quel côté me diriger ?

— Voici une lettre qui te servira J'ai trois frères. Tu arriveras chez le premier, il t'indiquera ta route. N'oublie pas de présenter cette lettre, car mes frères sont des ogres comme moi et tu serais mangé.

Le pauvre garçon n'était pas rassuré par de telles paroles. Il partit le jour même et, après une longue marche dans un pays désert, il arriva au logis d'un des trois frères

— Toc-toc !

L'ogre vint ouvrir la porte, et bien vite le jeune homme lui tendit la lettre.

— Ah ! ah ! c'est de mon frère que je n'ai pas vu depuis neuf cents ans. Que voulez-vous ?

— Que vous m'indiquiez le chemin qui mène chez lui.

— Je ne le connais pas, mais attendez.

Cet ogre était le roi des grenouilles. Il appela tout son peuple. En un clin d'œil, il arriva des milliers de grenouilles, de toutes les tailles.

— Connaissez-vous, leur demanda-t-il, le chemin de la Forêt-Noire ?

— Non, répondirent-elles, nous ne nous éloignons guère et nous ne connaissons que ce pays-ci.

— Eh bien ! dit l'ogre au jeune homme, allez plus loin. Vous trouverez mon frère, le roi des petits oiseaux, qui vous renseignera peut-être.

(*A suivre*). ACH. MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

ALBERT HENNEQUIN, *La Viole d'ébène, suivie de rythmes.* — 2e édition, A. Messein, éditeur, quai Saint-Michel, 19. — 3 fr. 50.

Ce volume comprend un nouveau tirage des deux recueils déjà publiés par l'auteur. La critique avait fait un bon accueil à ces poésies de début que nous avons plaisir à retrouver sous leur nouvelle enveloppe. Hennequin possède un vrai tempérament de poète. Il sent vivement, voit clairement, exprime le plus souvent en une forme harmonieuse ses sentiments et ses sensations. La mélancolie le pénètre :

Langueur des bois pâlis d'octobre et de Toussaint...

Il a le regret et la nostalgie du printemps :

Mignonne, écoutons. La lune s'endeuille.
Les hiboux miaulent si tristement
Que j'ai de la crainte en mon cœur d'amant.
Le manteau des bois tombe feuille à feuille. —

Mignonne, écoutons. C'est l'heure du rêve.
On perçoit au loin comme des pas lourds :
C'est le vent de nuit qui souffle toujours.
— Le manteau des bois s'effeuille sans trêve. —

Oh ! voici venir l'hiver des regrets,
L'hiver des soupirs, des mélancolies...
— La lune se joue au front des cyprès. —

Les dernières fleurs, qu'elles sont jolies !
Mais le souvenir est plein de rancœur.
— L'automne est entré d'un coup dans mon cœur. —

Neuvième annuaire des Jeux floraux de Cologne, 1907.

Par les soins de l'illustre fondateur, le docteur J. Fastenrath, le neuvième compte-rendu des *Jeux floraux de Cologne* paraît en un magnifique volume, grand in-8° de 600 pages. Il y a quelques mois, nous avons entretenu nos lecteurs de ces fêtes poétiques qui, cette année, avaient encore pris plus d'importance, à cause du prix international fondé par la ville hongroise de Presbourg. Un de nos derniers numéros parlait du volume qu'a consacré à ces belles cérémonies un des lauréats qui y assistait, le duc de la Salle de Rochemaure.— Ce neuvième annuaire, orné de splendides phototypies, représentant la reine, ses demoiselles d'honneur, les notabilités présentes, les lauréats, des monuments, etc., contient les discours prononcés, les pièces couronnées, les extraits de journaux qui, par centaines, ont donné dans toutes les langues la relation des Jeux floraux.— L'œuvre du docteur Fastenrath a acquis son plein développement, grâce au zèle, à l'activité, à la haute situation littéraire de son éminent fondateur.

L'Anthologie normande et picarde, qui vient de paraître, fait bonne place à Mme Eugénie Casanova et lui consacre une notice dont voici quelques extraits :

« On l'a surnommée la Muse du Berry, à cause de son attachement pour le pays où la fixa son mariage avec celui qui fut vingt ans maire de Bourges et député ; mais nous pouvons la revendiquer à plus juste titre comme muse de Normandie, car Mme E. Casanova est née à Rouen d'une famille qui donna des magistrats, députés, préfets à notre province. Une de ses tantes fut marraine de Flaubert, une autre amie de Maupassant.

» Est-ce à ce rapprochement de nos deux grands romanciers régionaux que Mme Casanova doit le sincère talent qui nous a valu ses importants ouvrages ?...

» ...D'ailleurs, en guise d'appréciation, il suffirait de rappeler les quelques mots de P. Hervé, dans le *Messager de Paris* : « A la pléiade des femmes illustres poètes, on doit ajouter le nom de Mme Casanova ».

Le *Coq* et la *Gazette des Jeunes* viennent de fusionner, sous la co-direction de Raoul Toscan et Fernand Baumes. — A l'occasion de ce remaniement, *Le Coq* ouvre un grand concours poétique (sonnets et pièces libres), doté de nombreux prix. Droit d'admission unique : 0 fr. 50 pour les abonnés, 1 fr. pour les non-abonnés.

Ecrire au secrétaire : Jean Castellas, à Gignac (Hérault).

Carnet de Bébé, conseils aux mères, par le docteur Vaissier, ancien chef de clinique à l'hôpital Saint-Jacques.

Ce petit livre, qui débute par une *Berceuse* inédite d'Achille Millien, contient d'excellents conseils sur tous les soins à donner à l'enfant depuis le jour de sa naissance. A la suite, M. G. Adamowicz s'occupe

d'assurer l'avenir de l'enfant au moyen des *Associations mutuelles*, telles que le *Conservateur*, ancienne et solide compagnie. — Avantages résultant d'un placement de fonds, exemples de répartition, survie et décès, il y a là quelques pages à lire avec attention. — Petite brochure utile et à propager.

Cabinet de recherches littéraires, documentation et renseignements à l'usage des écrivains. Etudes biographiques et historiques. — Consultations littéraires de toute sorte. Directeur : A. Vandel, rue d'Annonay, 66, Saint-Etienne.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Notre collaborateur Henry Bachelin a apprécié en termes excellents l'admission de Jules Renard à l'académie Goncourt. Quoique né hors de la Nièvre, le bon et original écrivain est bien des nôtres ; il a été élevé chez nous et y est fixé. Il avait pour parrains MM. Mirbeau et Descaves, qui ont enlevé son élection par cinq voix, contre deux à M. V. Margueritte et deux à M. Henri Céard.

⁂ Nos compatriotes : M. Louis Bouveault, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, est présenté en seconde ligne pour la succession de M. Berthelot, à la chaire de chimie organique. — M. Jean Locquin est chargé, par la direction de l'enseignement supérieur, d'une mission en Italie.

⁂ Le 9 novembre, sous les auspices de la Société scientifique et artistique de Clamecy, conférence applaudie de M. Maurice Mignon, sur Augustin Berthier, poète nivernais du XVIIe siècle. Nous offrirons bientôt à nos lecteurs une étude sur ce poète.

⁂ 1er novembre. — Décès, à la suite d'une longue maladie, de M. Georges Roblin, officier d'académie, chef de division honoraire à la Préfecture.

⁂ 2 novembre. — Inauguration, au cimetière de Nevers, du monument élevé par le Souvenir français aux soldats morts pour la patrie. Discours de MM. le colonel Guilloux, président ; Niessen, secrétaire général ; colonel Bazin. — Au service célébré à la cathédrale, le lendemain, Mgr Gauthey prononça une très émouvante allocution. — M. le pasteur Alcais célébrait en même temps un office au temple protestant et prononçait un patriotique discours.

⁂ 13, 14, 15 novembre. — Congrès diocésain des « Œuvres », à Nevers, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Rapports et conférences, entr'autres, de MM. les abbés Lemaitre, Gourlot, Thellier de Poncheville, Picq, Lemoine, Bordron, comte de Las Cases, comte de Montrichard, Mmes Aubert, de Vélard, etc.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

PENDANT LA MESSE DE MINUIT

« Ma vieille, allons, j'entends la cloche...
La messe qui sonne, là-bas...
Quoique poussif et tout bancroche,
Dis pourquoi donc n'irais-je pas?... »
La voix que fait trembler la fièvre
Expire en un plaintif accent ;
La toux l'étouffe sur la lèvre
Du pauvre malade gisant.

Du lit, pour tirer la courtine,
S'est approchée à pas pesants
Une femme que ratatine
La misère, autant que les ans.
— « Jeannot, mon vieux, reste tranquille.
Oui, c'est la messe. mais tu vois
Qu'il nous serait bien difficile
D'aller l'entendre, cette fois ».

Pourtant, la quinte opiniâtre
S'apaise, s'éteint peu à peu.
La coque de Noël, dans l'âtre,
Brûle sans bruit à petit feu.
Le vent jette un sifflement grêle
Qui, dans la chaumière, en entrant
Par les fentes de l'huis, se mêle
Au souffle oppressé du mourant.

« Nous allons dire un *Notre Père*... »
Et la bonne femme en souci
Récite, à mots lents, la prière
Que le vieillard répète aussi.
Dans la faiblesse qui le gagne,
Sa main, qu'il sort d'entre les draps,
Cherche la main de sa compagne
Et voici qu'il parle tout bas :

— « Ma vieille, j'ai fini de vivre...
Hélas ! faut donc nous séparer ! »
— « Pas pour longtemps, je vas te suivre
De bien près et m'y préparer.
En attendant, garde ma place
Au Paradis, tout près de toi :
Je suis si peinée et si lasse...
Que la paix soit aussi pour moi ! »

Mais une rumeur vient de naître,
Au seuil... un bruit de pas... Soudain
L'huis s'est ouvert, laissant paraître
Un enfant, lanterne à la main.
Le prêtre apporte, blanc de neige,
Le Viatique précieux,
Et les voisins lui font cortège,
Tout comme on le fera pour eux.

Le vieillard moribond s'efforce
De soulever sur l'oreiller
Son front qui retombe sans force,
Qu'une sueur vient de baigner.
La femme, au chevet, s'agenouille,
Elle a son chapelet bénit,
Essuyant les pleurs dont se mouille
Son visage encor rembruni.

Le prêtre s'approche : « Mon frère,
Vous n'avez pu porter, ce soir,
Au bon Noël votre prière :
Eh bien ! c'est lui qui vient vous voir !. . »
Il se penche sur le front blême
Du malade et verse en son cœur
Les paroles d'espoir suprême,
Qui font oublier la douleur.

« Bienheureux l'affligé, s'il pleure !
Bienheureux le gueux, s'il a faim !
Luira le jour, sonnera l'heure
Où leur misère prendra fin.
Bon serviteur qui, sur la terre,
Peinas au labeur quotidien,
Va-t-en recevoir ton salaire :
Le Maître au ciel te paiera bien ! »

Oh ! les sublimes espérances !
Comme elles savent amoindrir
Les affres noires, les souffrances
De cet homme qui va mourir !...
La foi met la dernière flamme
En ses yeux qui, bientôt voilés,
Se fixent sur sa pauvre femme...
— Les bonnes gens sont consolés !

ACHILLE MILLIEN.

NOËL TRISTE

« La roche Tarpéienne est près du Capitole ».

Un vrai temps de Noël; l'air était sec et la nuit tombait, blanche de givre et illuminée d'étoiles. Les arbres étincelaient sous la fine guipure de leurs branches argentées par la lune et, à quelques centaines de mètres, on entendait le bruit des voitures roulant sur la route de Bourges, durcie et sonore.

Nous étions six vieux camarades de collège et de jeunesse, installés autour d'un grand feu de sarment, dans la vaste pièce servant à la fois de bureau, de salon et de salle à manger, dans le pavillon de chasse adossé par notre ami Max à sa ferme. Déjà mûrs et revenus des vanités de ce monde, nous avions préféré, aux joies bruyantes et nocturnes du réveillon, une bonne journée de campagne, de chasse et de grand air. Nous venions de rentrer, un peu fourbus par une assez longue randonnée, et, séchés, déguêtrés, nous jouissions béatement, confortablement assis dans de bons vieux fauteuils, du repos et des belles flammes claires ; par la porte de la cuisine, souvent entr'ouverte, arrivait une bonne odeur de soupe aux choux ; et le tic-tac régulier du tourne-broche, — une vieille invention qui avait bien son mérite, — nous rappelait que deux beaux faisans rôtissaient devant l'âtre, sous la haute surveillance de la mère Moineau.

Un type, cette mère Moineau, d'une espèce qui, malheureusement, disparait tous les jours : née dans la ferme cultivée depuis de longues années par sa famille, elle aimait et dorlotait à sa manière son maître qu'elle avait connu tout enfant ; berrichonne endurcie, elle était peu sortie de son domaine, et de rares voyages à Bourges faisaient époque dans sa vie ; douée d'une activité dévorante et d'une âme candide, elle était bonne à toute besogne et savait aussi bien soigner son bétail que cuisiner à l'occasion les vieux plats du pays ; le poulet au sang était son triomphe.

On lui prêtait une aventure, histoire ou légende, je ne sais, que notre hôte nous avait, non racontée, mais rappelée dans la journée, car elle était dès longtemps connue de nous tous :

« Figurez-vous qu'il y a quelques années, je vins avec quatre ou cinq amis faire l'ouverture ici. En arrivant au bout de la propriété, je

laisse filer la voiture et les provisions à l'adresse de ma mère Moineau, et nous voilà partis en plaine. Tout va bien, les carniers se remplissent, et, vers onze heures, je me dirige vers la ferme pour voir où en était le déjeuner. A cent mètres de la maison, je l'aperçois qui levait de grands bras et semblait dans tous ses états :

« — Ah ! not' monsieur, vous arrivez bien, vous allez me dire c'qui faut faire. J'ons reçu le panier, tout le nécessaire y était ; j'ons arrangé le viau en manière de viau au vin, j'ons mis le poulet au sang, j'ons placé les bouteilles à rafraîchir, tout va bien ! Mais j'ons trouvé un paquet de petits bodins, ben gentils, ben roulés ; je les ons mis sur le gril avec des fines harbes et je me tuons à les arroser avec du bon beurre fin. Je sais pas c' qu'y ont, j'ai beau les tourner, les retourner, a voulont pas cuire et a puont comme la rage ».

« Les petits boudins de la mère Moineau, c'était notre provision de cigares, et vous pensez s'ils sont restés légendaires ».

— Une bonne blague, l'histoire des « bodins » de la mère Moineau, répliqua l'un de nous ; mais ça ne vaut pas la Noël de 188..., n'est-ce pas, Gaston ? Tu te souviens ?

— Si je me souviens, mais je vivrais cent ans que je ne l'oublierais pas, ni toi non plus, du reste, tu y étais.

— Conte-nous ça, mon vieux ! dîmes-nous d'une seule voix ; cela nous fera attendre le dîner et trompera la faim, car les dents commencent à devenir longues.

Gaston bourra sa pipe, étendit ses longues jambes et commença :

« Donc, en l'an de grâce 188..., il y avait, aux alentours de Noël, un concours à Nevers ; oh ! pas une de ces fêtes agricoles dont nos voisins de la Nièvre s'enorgueillissent à juste titre, mais un petit concours de rien du tout, avec des objets quelconques et des médailles presque en chocolat. Un simple prétexte pour attirer le monde et faire marcher le commerce ; et, le soleil s'étant mis de la partie, on avait assez bien réussi et il y avait foule.

En ce qui me concerne, j'avais reçu une lettre conçue à peu près en ces termes :

« Cher monsieur, vous n'ignorez pas que je passe pour gourmand ; » or, tout bon gourmand se doit à lui-même d'être un peu cuisinier. La » spécialité que j'ai choisie est modeste ; c'est la tripe à la mode de

» Caen, mais je m'efforce d'y exceller. Si vous voulez juger de mon » talent, venez dîner chez moi le jour de Noël ; vous y trouverez » quatre ou cinq connaisseurs amis ; on ne mangera guère que mes » produits, mais il y en aura beaucoup, et j'espère qu'ils remporteront » vos suffrages. Agréez, etc... ».

Ce poulet émanait de l'excellent M. Valbel, un aimable sexagénaire jouissant d'une large aisance et aussi d'un certain nombre de ces menus défauts qui rendent, comme il le disait si bien, la vie supportable aux pauvres mortels.

Nous entretenions depuis longtemps déjà, quoique d'âges bien différents, de cordiales relations, et je me plaisais en la société de ce sage disciple d'Epicure.

Aussi, après nous être réunis en conseil avec ma femme, — car j'étais un jeune marié à cette époque, hélas ! lointaine, — fut-il décidé que nous irions à Nevers voir le fameux concours et que je me rendrais à l'invitation de mon ami, tandis qu'elle dînerait et coucherait chez des parents des environs.

Nous débarquons par le train de onze heures, je laisse ma valise dans un hôtel voisin de la gare, nous déjeunons en famille et, vers trois heures, je sonne à la porte de M. Valbel qui m'accueille à bras ouverts et me dit : « Voilà vingt-quatre heures que je *les* surveille et » vous m'en direz des nouvelles. Mais maintenant *elles* sont à point et » Justine peut me remplacer. Allons faire un tour ».

Nous voilà déambulant, du Parc à la rue du Commerce. Tout à coup : « Eh ! c'est ce bon juge, s'écrie M. Valbel, quelle chance ! Je » vais l'inviter à venir *en* manger avec nous » ; on se précipite dans les bras du bon juge, qui est en même temps un vieil ami, et on le met au courant. Alléché, il répond :

« — Je ne demanderais pas mieux, mais je suis avec le docteur X... ; nous sommes venus ensemble et je ne peux pas le lâcher ».

« — Lâcher le docteur X..., jamais de la vie, il faut l'amener, c'est un bon garçon, et puis, qui sait ? avec ces plats lourds un médecin n'est jamais de trop ».

Dix minutes après, nous tombons sur le docteur X... : « — Pas possible, j'ai rendez-vous à cinq heures avec le notaire de S.... et son frère, et ils dînent avec moi ».

« — Eh ! bien, c'est entendu, ils dîneront avec vous, mais chez

moi ; tous les restaurants sont encombrés aujourd'hui, et puis je vous ferai goûter un plat de ma façon et je ne serai pas fâché d'avoir votre avis ».

Grâce à quelques rencontres semblables, nous étions, à sept heures du soir, une quinzaine d'hôtes, dont la plupart improvisés, dans la salle à manger de M. Valbel, tous des amis, des frères ; chacun s'était ingénié : aux deux bouts de la table, on avait ajouté, pour la circonstance, deux tables de whist, — on ne jouait pas encore au bridge à cette époque — ; je crois même que deux invités sans importance avaient utilisé deux guéridons réquisitionnés à cet effet.

On était, je l'avoue, un peu serré ; le potage fut court et les ultimes débris du gigot disparurent en même temps que le dernier des haricots, mais les fameuses tripes à la mode de Caen sauvèrent largement la situation ; elles étaient exquises... et puis notre hôte en avait préparé un seau dans lequel il puisait, le front radieux, d'énormes cuillerées qu'il distribuait à la ronde. Ce fut un beau spectacle, et quelques verres d'un honorable Pouilly vinrent mettre le comble à l'allégresse générale.

Onze heures venaient de sonner, et l'on commençait à songer qu'il n'est pas de bonne société qui ne se quitte, lorsque le triomphateur de la soirée lança cette proposition inattendue : « Si, maintenant, nous allions faire un tour au bal de l'hôtel de ville !... »

Nos vestons n'avaient rien de protocolaire et, sur l'observation faite par plusieurs de nous :

« — Cela ne fait rien ; nous n'entrerons pas dans la salle, nous nous contenterons de regarder les jolies danseuses, puis nous fumerons un cigare au buffet et chacun ira se coucher. Qui m'aime me suive ! »

Quelques minutes après, nous faisions notre entrée dans la mairie, illuminée, et remplissions consciencieusement notre programme ; malheureusement, dans ce satané buffet, il y avait non seulement des tables pour se rafraîchir, il y avait aussi des tables de jeu... Qui m'expliquera comment moi, votre serviteur, qui n'ai pas la passion du jeu et m'étais jeté dans la partie avec une centaine de francs, j'étais assis, à minuit, à l'une d'elles, fier comme Artaban, et entouré de mes amis, les amateurs de tripes...

Et je relevais des atouts, je marquais des rois, que c'en était une

bénédiction ! J'en étais presque honteux, je passais depuis près de trois quarts d'heure et notre groupe nageait dans l'or...

Vers une heure du matin, j'étais sur le point de réaliser un gain de 3.000 fr. J'avais quatre points, mon adversaire semblait désemparé et je touchais au but.

Je fis signe à mon ami le bon juge, et lui dis : « Va au restaurant » H..., commande un bon déjeuner pour douze, et que l'on fasse bien » les choses ; pour ce que ça me coûte ! »

Hélas ! pendant ce colloque, la chance avait tourné, je perdais la partie et je retombais, de ma chimère, à un bénéfice déjà fort appréciable. Si j'avais eu, si nous avions eu le moindre bon sens, nous aurions dû nous contenter de notre sort. Mais tout joueur conserve précieusement un grain de folie. Nous le fîmes bien voir, et quand sonna l'heure du départ, quand, sur le coup de six heures du matin, les lampes s'éteignirent, faute d'huile, ils étaient jolis les triomphateurs de minuit ! Heureusement, j'avais fait courir après le bon juge !

Bref, qui eût passé dans l'avenue de la Gare, sous l'aube blafarde, eût pu voir une théorie de pâles voyageurs, qui dévalaient vers la gare, et quels voyageurs ! la mine piteuse, l'œil atone, l'air gelé ; ils allaient, spectres du remords, prendre les trains du matin qui devaient les ramener à leurs foyers respectifs.

Devant mon hôtel, nous nous arrêtâmes et établîmes le bilan de notre situation : à nous cinq, il restait quarante-deux sous, et nous laissions derrière nous, hélas ! une meute de créanciers ; nous nous devions même de l'argent les uns aux autres ; mais, ces rentrées étaient, pour le moment, bien précaires. Une vraie débâcle : « Que le » bon Dieu bénisse le concours, la Noël et les tripes à la mode de » Caen ! » gémit le notaire.

« — Heureusement, nous n'avons pas perdu nos billets de retour », riposta le docteur, homme philosophe et optimiste.

Après des adieux, mélancoliques, oh combien ! je grimpai à pas de loup mon escalier et regagnai ma chambre.

Je me disposais à me mettre au lit pour faire d'affreux rêves, quand j'entendis, à travers la cloison, une voix féminine (c'était celle de la petite bonne), qui disait :

« — Et puis, madame, ces concours, ça amène toute espèce de monde ; ainsi, votre voisin, le n° 5, en voilà un joli coco : il est gentil

garçon, il a l'air bien convenable et on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Eh bien ! il est arrivé dare-dare hier matin, a retenu sa chambre et laissé sa valise, puis proust, disparu ! il n'a ni déjeuné ni dîné, et ce matin encore, il n'est pas rentré, et il court sans doute la pretentaine. C'est-il ça une conduite ? »

Dans la voix qui répondait, je crus, ô illusion ! reconnaître celle de ma femme. Puis, je prêtai plus attentivement l'oreille, et mon hypothèse se changea en certitude.

Dès que la chambrière eût tourné les talons, j'allai frapper à la porte, toc-toc, et j'ouvris : c'était bien ma femme qui, profitant d'une voiture ramenant des hôtes au train de onze heures du soir, était venue me rejoindre, me surprendre et, qui sait ? contrôler ma conduite ; on peut dire que, pour une fois, elle avait joliment réussi.

Je fus reçu plutôt fraîchement et dus subir un interrogatoire en règle et de nombreux reproches sur mon indigne conduite ; mais j'avouai tout, je confessai que j'étais encore plus sot et plus coupable qu'elle ne le croyait, et je racontai par le menu nos aventures. Enfin, je me montrai si contrit et si repentant que je finis, — les jeunes mariées ont parfois des trésors d'indulgence, — par obtenir mon pardon et être autorisé à me réchauffer au coin du feu.

Lorsque l'honnête petite bonne revint et m'aperçut installé comme chez moi et occupé à tisonner, elle faillit laisser choir le plateau sur lequel elle apportait le chocolat du matin et, quand ma femme lui eût demandé d'apporter une seconde tasse : « Oh ! s'écria-t-elle, épouvantée, » il a débauché le n° 7 ». Et elle s'enfuit à toutes jambes... »

« Messieurs, la soupe est sur la table », annonça la mère Moineau.

ROGER DE BOUTÈYRE

PAUVRE HONTEUX

Bon mendiant qui venez, le lundi,
Sonner, tremblant, à la porte cochère,
Pauvre honteux, oui, vous êtes mon frère :
Pourquoi déjà ne vous l'ai-je pas dit ?

Vous passez vite et, sur votre chemin,
J'ai vu vos pleurs humecter votre pain.

Car tout en vous l'annonce et le proclame,
La probité vous guide : un sort jaloux,
En abattant son vol fatal sur vous,
Laissa l'honneur bien intact en votre âme.

V. SOULAT.

UN CURÉ DE LA MACHINE AMI DE NAPOLÉON

En cherchant des documents pour mon étude sur « les Houillères de La Machine », qui a été publiée dans cette Revue il y a quelques années, j'ai trouvé, dans un registre paroissial commencé par M. l'abbé Pravieux (1), qui fut curé de La Machine de 1848 à 1870, la curieuse note suivante :

« ...Le premier curé qui fut appelé à remplir ce beau ministère fut un sieur Lucas, en 1785. Toutefois, c'est à peine si on peut le compter parmi les curés de cette paroisse, car il ne fit pour ainsi dire qu'apparaître ; son séjour à La Machine ne fut guère que de quelques mois.

» Après lui, et toujours en 1785, vint celui que l'on doit regarder comme le premier curé : il se nommait Philippe Charles ; il était de la Franche-Comté ; ses premières fonctions avaient été l'aumônerie d'un vaisseau. Il administra la paroisse jusqu'en 1793, époque à laquelle il fut, comme tant d'autres, obligé d'abandonner un peuple qui l'aimait et le respectait et d'aller chercher une patrie à l'étranger. Pendant qu'il exerçait les fonctions d'aumônier de vaisseau, il lui était arrivé de lier connaissance assez intime avec Bonaparte, qui se trouva un jour à bord, comme passager, jeune et ignoré alors ; il fut à même d'en profiter plus tard s'il eût eu de l'ambition, car, dans son émigration, il retrouva par hasard son jeune voyageur, devenu grand capitaine et ensuite premier consul, qui l'accueillit avec une bonté particulière, suivant qu'il l'écrivit lui-même plus tard à M. Durand, fermier de la terre des Ecots (2) ; mais l'ambition n'avait point pénétré son âme. Après sa rentrée en France, il se retira dans son pays natal pour y terminer humblement sa vie ».

Le plus ancien registre de paroisse, déposé aux archives de la mairie de La Machine, contient tous les actes qui ont été écrits de la main

(1) M. Victor Pravieux, né à Saint-Bonnet-le-Troncy (Rhône), le 20 septembre 1813, fut successivement professeur de philosophie au séminaire, vicaire de la cathédrale de Nevers, curé de La Machine et curé de Prémery. Il était l'oncle de M. Jules Pravieux, notre spirituel romancier, qui me signala l'existence du document que je reproduis aujourd'hui.

(2) La terre des Ecots, située sur les communes de Thianges et de La Machine, appartenait et appartient encore à la famille Pinet, et le fermier, M. Durand, était l'aïeul de M. Léon Durand, qui a fait construire à Thianges le château des Nolats.

*

du curé Charle (il orthographiait ainsi son nom) depuis le 1er janvier 1785 jusqu'au 31 décembre 1792 (1). Il les signa comme prêtre desservant (La Machine dépendait encore des paroisses de Champvert, Ville, Sougy et Thianges) jusqu'au 23 octobre 1787, date à laquelle il prit réellement possession de la cure de La Machine, où il avait été nommé par l'évêque de Nevers, Pierre de Séguiran.

A quelle époque l'ancien aumônier de vaisseau lia-t-il connaissance avec Bonaparte ? La note de M. Pravieux ne le dit pas, mais il est facile de l'établir. Il est évident, d'après ce qui précède, que ce fut avant 1785. Or, le futur empereur n'avait alors fait qu'une seule traversée de Corse en France, quand son père l'avait amené, en décembre 1778, au collège d'Autun, pour le préparer à entrer à l'école de Brienne. Il ne fit sa seconde traversée, pour retourner à Ajaccio, qu'en septembre 1786, un an après sa sortie de l'école militaire de Paris. Ce fut donc quand Napoléon était encore enfant (il avait exactement neuf ans et quatre mois) que l'abbé Charle fit sa connaissance.

Quant à l'intimité de cette liaison... passagère, on peut le dire, elle s'explique par la présence à bord du bateau d'ecclésiastiques corses parents de Bonaparte.

On trouve, en effet, dans l'*Histoire de la jeunesse de Napoléon*, par Arthur Chuquet, ce passage relatif au premier voyage du vainqueur d'Austerlitz :

« Charles Bonaparte avait, non sans raison, décidé que Joseph serait prêtre et Napoléon soldat. Marbeuf lui promettait pour le cadet une bourse dans une école royale militaire et pour l'aîné un des bénéfices ecclésiastiques dont disposait son neveu, Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun et, depuis 1777, ministre de la feuille. Sur le conseil de son protecteur, Charles résolut de placer les deux enfants au collège d'Autun : Joseph y ferait ses études classiques ; Napoléon y resterait quelques mois pour apprendre un peu de français.

» Le 15 décembre 1778, l'élégant gentilhomme, qui se rendait en cour, comme on disait, et portait à Versailles les vœux de la noblesse corse, s'embarquait pour Marseille. Il emmenait, outre Joseph et Napoléon, son beau-frère Fesch, qui venait compléter ses études de théologie au séminaire d'Aix, et le cousin Aurèle Varese, nommé sous-

(1) S'il y eut un prêtre nommé Lucas, ce fut antérieurement à 1785.

diacre de l'évêque Marbeuf. Quinze jours plus tard, le 1er janvier 1799, les deux Bonaparte entraient au collège d'Autun ».

Ces quelques lignes, qui semblent avoir été écrites pour éclaircir notre sujet, ne nous laissent-elles pas deviner la façon dont s'accomplit, pour les deux jeunes Corses, la traversée de la Méditerranée ?

Il est hors de doute que, dès leur arrivée sur le vaisseau, les abbés Fesch et Varese firent une visite à l'aumônier et lui présentèrent les « figli » du député Bonaparte. L'abbé Charle, dont l'écriture (que j'ai fait analyser) révèle de la bienveillance, un abord facile, de la sensibilité et de l'imagination, dut faire très bon accueil à ses confrères et prodiguer ses caresses aux petits insulaires qui, pour la première fois, se trouvaient privés de celles de leur mère. Il est probable que, pendant la traversée, le brave aumônier revit souvent ces enfants gentils, intelligents et affectueux ; qu'il s'ingénia à les distraire et se plut à les faire causer dans leur langue maternelle que, vraisemblablement, il connaissait lui-même ; qu'enfin, comme ils avaient été élevés dans des sentiments de piété, il leur fit réciter régulièrement leur prière et peut-être même servir sa messe.

Quelles qu'aient été, d'ailleurs, les circonstances de cette première traversée, il est certain que le souvenir en resta gravé dans la mémoire prodigieuse de Napoléon. Aussi, ne doit-on pas s'étonner si celui-ci, se rappelant les attentions dont il avait été l'objet de la part de l'ancien aumônier de vaisseau, « l'accueillit avec une bonté particulière » quand, plus de vingt ans après, le hasard les remit en face l'un de l'autre.

La note du curé Pravieux ne disant pas en quel endroit eut lieu cette seconde rencontre, et la lettre écrite par M. Charle au fermier des Ecots étant probablement perdue, on ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Voici celles que je me permets de soumettre à l'appréciation de mes indulgents lecteurs :

Il est dit dans la note que j'ai reproduite au commencement de cet article que, « dans son émigration, l'ancien curé de La Machine retrouva par hasard son jeune voyageur, devenu grand capitaine et ensuite premier consul ». Cette phrase n'indique-t-elle pas, à qui connaît l'histoire, que la rencontre en question eut lieu en Italie, pendant l'unique campagne que fit le général Bonaparte sous le Consulat ?

Or, on sait que, durant cette rapide campagne, Napoléon, entièrement occupé de la direction de son armée, ne séjourna dans aucune grande ville italienne, sinon à Milan, où il entra le 2 juin 1800 et reçut plusieurs députations, et où il revint le 17 juin, après la victoire de Marengo, pour faire chanter en grande pompe à la cathédrale un *Te Deum* à la gloire des armées françaises. Si l'on considère, d'autre part, que les prêtres émigrés en Italie s'étaient généralement réfugiés dans les monastères et que Milan possédait alors un grand nombre de ces établissements, il est permis de penser que ce put être dans cette ville que se retrouvèrent le prêtre banni et le général victorieux (1). A moins que ce ne soit à Turin, où Bonaparte, revenant en France, s'arrêta deux heures le 25 juin. Dans ce dernier cas, on pourrait supposer que l'abbé Philippe Charle, en quittant la cure de La Machine au commencement de l'année 1793, ait rejoint l'évêque de Nevers, Louis-Jérôme Suffren de Saint-Tropez, qui s'était retiré à Turin en 1791 et y avait vécu jusqu'en 1796.

Quoi qu'il en soit, il m'a paru opportun de tirer de l'ombre des archives machinoises ce récit de la liaison éphémère d'un humble prêtre franc-comtois et d'un jeune Corse sans fortune qui, bientôt, devait étonner le monde par la puissance de son génie et l'éblouir de l'éclat de sa gloire.

L.-M. POUSSEREAU.

La Machine, 15 novembre 1907.

(1) On peut objecter que cette rencontre ne dut pas nécessairement avoir lieu en Italie, ni dans une ville importante. Cela est vrai. Cependant, il me paraît moins probable qu'elle ait eu lieu en Suisse, par exemple, où le premier consul passa la revue de ses troupes et organisa le passage du mont Saint-Bernard, par la raison que peu de prêtres durent se réfugier dans ce pays où dominait le calvinisme. Quant à une entrevue dans une bourgade ou en pleine campagne, elle me semble presque impossible, Bonaparte, toujours entouré de son état-major et de la garde consulaire, devant être très difficile à approcher.

NOËL AUX CHAMPS

Noël ! Noël !.. L'appel du vieux clocher bruni
Résonne tout à coup par la campagne immense
Et dans un bel envol monte vers l'infini
Ainsi qu'une prière intime qui commence.

Pâtres et laboureurs, chaussés de gros sabots,
Vers l'église s'en vont lentement, en cortège,
Et le bruit de leurs pas trouble seul le repos
De la plaine qui dort sous son manteau de neige.

Tous écoutent l'appel du vieux clocher bruni
Qui résonne toujours par la campagne immense
Et dans un bel envol monte vers l'infini
Ainsi que les accords d'une lente romance.

Son carillon est doux et son rythme berceur ;
On dirait par moments qu'une harpe s'y mêle...
A sa voix que d'espoirs éclosent en leur cœur
Qu'assiège le souci de la vie éternelle !

Ils se sentent soudain plus pieux et meilleurs ;
Et, l'esprit exalté par cet anniversaire,
Ils rêvent à genoux... Jésus fut un des leurs :
Dans sa couche en lambeaux, il connut la misère...

Noël ! Noël !.. L'appel du vieux clocher bruni
Résonne allègrement par la campagne immense
Et dans un bel envol monte vers l'infini
Ainsi qu'une chanson de rêve et d'espérance.

J. LAGUEDINE.

SALLUSTE DU BARTAS (*suite et fin*)

Ses expressions, si parfois elles détonnent, surtout lorsqu'il emploie des mots composés, sont d'autres fois heureuses comme dans ces vers sur le paon :

Là le paon étoilé, magnifiquement brave,
Piafard, arrogant, d'une démarche grave,
Fait parrade, en roüant, des clairs rais de ses yeux.

Pour parler de la femme, il a des touches vives et délicates. Comparant Eve à Adam, il dit :

Elle a l'œil plus riant,
Le teint plus délicat, le front plus attrayant,
Le menton net de poil, la parole moins forte
Et que deux monts d'ivoire en son sein elle porte.

Il faut citer aussi ce profil de bergère :

Ici la pastourelle, à travers une plaine,
A l'ombre, d'un pas lent, son gros troupeau ramène;
Cheminant, elle file, et, à voir sa façon,
On dirait qu'elle entonne une douce chanson.

Le poète énumère les pierreries en quelques vers bien frappés :

Il me plaît d'enchâsser, dans l'or de mon ouvrage,
Un cristal qui rapporte au vif chaque visage,
L'agate à mille noms, l'améthyste pourpré.
Le riche diamant, l'opale bigarré,
La calcédoine encor de beaux cerceaux couverte,
L'imprimante sardoine et l'émeraude verte,
Le topaze peu dur, le carboucle enflammé
Bien qu'il ne soit jamais par le feu comsumé.

Pantaléon Thévenin, si prolixe en faveur de la Pléiade, en prend thème pour citer la principale œuvre de Remy Belleau, son poème intitulé : *Amours et nouveaux eschanges de pierres précieuses, vertus et propriétés d'icelles.* Dans ces temps de luxe brillant et chatoyant, on faisait grand emploi des pierres précieuses pour la parure des costumes. Elles ornaient les boucles d'oreilles que portaient les souverains et les gentilhommes de leur cour. Il suffit de citer, entre autres, Henri III et ses mignons.

A chaque pierre, Belleau consacre une poésie où il la décrit et fait état des légendes qui les auréolent et des croyances naïves qui en sont résultées.

Régnier a exagéré lorsqu'il a dit de lui :

Belleau ne parle pas comme on parle à la ville,
Il a des mots hargneux, bouffis et relevés...

mais son vers manque le plus souvent d'éclat. Il ne brille pas, ne chatoie pas, n'accroche pas à ses facettes les rayons du soleil. Les couleurs ne s'animent pas sous la flamme de sa rime.

En le citant si copieusement dans ses commentaires, Pantaléon Thévenin a-t-il voulu, sous le poids de ses descriptions, accabler du Bartas ? Ce serait à le croire.

Le poète de la *Semaine* a une haute idée de l'intelligence, et ses vers l'expriment avec bonheur :

Que ne peut un esprit qui, fuyant le repos,
Brûle du saint désir d'éterniser son los,
Etend son regard du Ponant à l'aurore
Et du bord islandais jusqu'au rivage more.
Là, rien tu ne verras de parfaitement beau
Que la plume, le fer, le moule ou le pinceau
N'ait si bien imité que notre œil peut à peine
Discerner le vrai corps d'avec sa forme vaine.

Soldat, l'oisiveté des camps et des villes pèse à son besoin d'action :

Le guerrier qui par trop séjourne en une place
Laisse attiédir l'ardeur de sa première audace.
La rouille va mangeant le glaive au croc pendu.
Le ver ronge l'habit dans le coffre étendu.
L'eau qui ne court se rend et puante et malsaine.
La vertu n'a vertu que quand elle est en peine.
De vrai tout ce qu'on voit au monde de plus beau
Est sujet au travail. Aussi la flamme et l'eau,
L'une à mont, l'autre à val, sont toujours en voyage.
L'air n'est presque jamais sans vent et sans orage.
L'esprit est sans esprit, s'il ne sait discourir.
Le ciel cessera d'être en cessant de courir.

Aussi, avec quel amour, lorsqu'il peut revenir chez lui, il s'adonne au « doux mesnage des champs », pour employer une expression d'Olivier de Serres, qui vivait de son temps, et préparait alors, dans la retraite, son célèbre *Théâtre d'agriculture*, résultat de ses observations. Du Bartas, dans son milieu familial, enivré de cette vie simple qui le repose des rudes combats, s'élève à la pure poésie dans les vers qu'il consacre à la « Considération » intitulée : *De l'heur et béatitude de la vie rustique*. Son chant se fait large et sonore. On le sent tout empris du charme de cette béatitude :

O trois et quatre fois bienheureux qui s'éloigne
Des troubles citadins ; qui, prudent, ne se soigne
Des emprises des rois : ains, servant à Cérès,
Remue de ses bœufs les paternels guérets.
La venimeuse dent de la blafarde envie,
Ni l'avare souci ne tenaillent sa vie.
Des bornes de son champ son désir est borné.
. . . . . .
Sa main est son gobeau, l'argenté ruisselet
Son plus doux hypocras ; le fromage, le laict,
Et les pommes encor, de sa main propre entées,
A toute heure lui sont sans aprest apprestées.
. . . . . .

Ains, passant en repos tous les jours de son âge,
De vue ne perd point tant soit peu son village,
Ne connaît autre mer, ne sait autre torrent
Que le flot cristallin du ruisseau murmurant,
Qui ses verts prés arrose ; et cette même terre
Qui, naissant, le reçut, pitoyable l'enterre.

. . . . . .

Ains, sur le vert tapis de la plus tendre mousse,
Qui frange un bord ondeux, hors de ses flancs il pousse
Un sommeil enchanté par le gazouillis doux
Des flots entrecassez, des bords et des cailloux.

. . . . . .

Le coq empennaché la diane lui sonne,
Limite son repos, et par son cri lui donne
Un chatouilleux désir d'aller mirer les fleurs
Que la flairante aurore emperle de ses pleurs.
Un air emprisonné dans les rues puantes
Ne lui trouble le sang par ses chaleurs relantes.
Ains, le ciel découvert, dessous lequel il vit,
A toute heure le tient en nouvel appétit :
Le tient sain à toute heure, et la mort redoutée
N'approche que bien tard de sa loge écartée.

. . . . . .

. . . . . Que si ses garde-robes
Ne sont toujours comblées de magnifiques robes
De velours à fon d'or, et si les faibles ais
De son coffre peu sûr ne ploient sous le fais
Des avares lingots, il se vêt de sa laine ;
Des vins non achetés sa cave est toute pleine,
Ses greniers de froment, ses rocs de saines eaux,
Et ses granges de foin, et ses parcs de troupeaux ;
Car mon vers chante l'heur du bien aisé rustique,
Dont l'honnête maison semble une République.

Mais ce que ne chante pas son vers, et il semble qu'il se glisse de la mélancolie dans son aveu, c'est :

Non l'état disetteux du rompu bûcheron,
De l'affamé pêcheur, du pauvre vigneron,
Qui quémandent leur vie, et qui n'ont qu'à bontées
Du pain en leurs maisons sur quatre pieux plantées.

Dans cette vie rustique, il désirerait finir ses jours :

Puissé-je, ô Tout-Puissant, inconnu des grands rois,
Mes solitaires ans achever par les bois :
Mon étang soit ma mer, mon bosquet mon Ardenne,
La Gimone mon Nil, le Sarrapin ma Seine,
Mes chantres et mes luths les mignards oiselets,
Mon cher Bartas mon Louvre, et ma cour mes valets,
Où, sans nul destourbier, si bien ton los j'entonne,
Que la race future à bon droit s'en étonne.

Cependant, il sent bien que sa destinée est autre et qu'il lui faudra reprendre le glaive à la suite du Béarnais, son maître, à qui sa fidélité l'enchaîne, et il termine par ces vers qui s'imprègnent de tristesse :

Ou bien si mon devoir et la bonté des rois
Me font de leur grandeur approcher quelquefois,
Fais que de leur faveur jamais je ne m'enivre,
Que, commandé par eux, libre je puisse vivre.
Que l'honneur vrai je suive, et non l'honneur menteur,
Armé comme homme rond (franc) et non comme flatteur.

Il y revint, en effet, dans son Bartas, mais après la bataille d'Ivry, blessé mortellement, pour que

. . . . . cette même terre
Qui, naissant, le reçut, pitoyable l'enterre,

comme son âme de poète, chantre de la bonne nature, le souhaitait.

EDOUARD ACHARD.

CONTES POPULAIRES DU NIVERNAIS

L'OGRE DE LA FORÊT-NOIRE (*Suite*)

Le garçon repartit, marcha longtemps encore et finit par arriver chez le second frère.

— Toc-toc !

— Qui est là, et que voulez-vous ?

— Je voudrais, dit le jeune homme en présentant la lettre, savoir le chemin de la Forêt-Noire.

— Ah ! c'est mon frère qui vous envoie : je ne l'ai pas vu depuis neuf cents ans.

Il rassembla ses petits oiseaux, *grappetots*, *reuches*, bouvreuils, merles, perdrix, etc... Tous déclarèrent que leur vol n'allait pas jusqu'à la Forêt-Noire, et pas un n'en connaissait le chemin.

— Continuez votre route, dit l'ogre, jusque chez un autre de mes frères. Je crois que c'est lui qui pourra vous satisfaire.

Il fallut donc marcher, marcher encore pour atteindre le logis de ce troisième frère. Enfin, l'y voici :

— Toc-toc !

La porte s'ouvrit :

— Que demandez-vous ?

— Voici une lettre de votre frère.

— Ah ! il y a neuf cents ans que je ne l'ai vu.

— Pouvez-vous m'indiquer le chemin de son château?

Cet ogre était le roi des gros oiseaux. Il réunit ses aigles, ses vautours, ses bondrées : aucun ne connaissait la Forêt-Noire. Mais il manquait à l'appel un aigle, un vieux aigle qui voyageait beaucoup. L'ogre proposa de l'attendre. Il arriva une heure après.

— D'où viens-tu donc, si en retard ?

— De bien loin. Je me trouvais près de la fontaine de la Forêt-Noire, et j'ai voulu m'y baigner.

— Eh ! bien, tu vas y retourner avec ce jeune homme. Prends-le sur ton dos et porte-le jusque-là.

L'aigle obéit. Voici le garçon fendant les airs. Tout à coup, l'aigle ayant faim descendit rapidement vers un troupeau qui paissait, fondit sur un mouton, le mangea en un clin d'œil, puis repartit, pour ne s'arrêter qu'au bord de la fontaine de la Forêt-Noire, où il déposa son fardeau.

A ce moment, trois jeunes filles sortaient de la fontaine où elles venaient de se baigner. Elles se rhabillèrent, mais l'une des trois perdit son mouchoir. Le garçon le trouva et s'approcha d'elles :

— N'auriez-vous pas perdu ce mouchoir ?

— Il est à moi, répondit la plus jeune. Je vous remercie.

— Est-ce bien dans cette maison, là-bas, que demeure le maître de la Forêt-Noire ?

— Oui, c'est notre père. Si vous avez affaire à lui, tenez-vous sur vos gardes, car c'est un ogre.

Et laissant ses deux sœurs marcher devant, elle ajouta :

— Vous allez frapper à la porte. Il viendra l'ouvrir, sortira et vous dira par trois fois : « Entrez ». Vous répondrez : « Passez le premier, à vous l'honneur ». Dans la chambre, il vous offrira une chaise ; ne vous asseyez pas, elle vous brûlerait. Il vous montrera ses glaces, ses tableaux ; ne tournez pas la tête pour les regarder (1). Dites-lui simplement ce que vous avez à lui dire.

(1) Ses yeux auraient été brûlés ; — sa tête serait restée de travers, disent d'autres versions.

Ils arrivaient à la porte du logis. Le jeune homme remercia et frappa à l'huis. Aussitôt, l'ogre parut :

— Ah ! c'est toi. Fort bien ! Entre.

— Non, passez d'abord, à vous l'honneur.

— Entre donc.

— Non, non, après vous.

— Je te dis d'entrer.

— Je ne veux pas, entrez le premier.

L'ogre entra :

— Assieds-toi.

— Non, je ne suis pas las.

— Vois-tu ces glaces, ces tableaux ? Regarde par ici... et par là, tourne-toi.

— Non, je ne peux pas me tourner, j'ai le *torlicou* (1) Donnez-moi plutôt de l'ouvrage.

— Voici tes outils, une scie, une cognée, une *chèvre* (2). Il faut que demain, avant le coucher du soleil, tu aies abattu et exploité ma forêt de trois cents arpents, sinon, tu seras mangé.

La cognée et la scie étaient en bois, la *chèvre* était en fer.

Le jeune homme, dès le point du jour, s'en alla bien tourmenté ; n'essayant pas même de se servir de pareils outils, il se coucha sur l'herbe. Quand fut venue l'heure du déjeuner :

— Laquelle de vous, dit l'ogre à ses filles, va porter à manger à l'ouvrier ?

— Pas moi, dirent l'aînée et la cadette.

— J'irai, reprit la plus jeune, enchantée de revoir le jeune homme dont elle avait grande pitié. Elle le trouva rêveur et dolent :

— Vous ne travaillez donc pas ?

— A quoi bon ? Votre père m'a commandé de couper cette forêt avec ces outils-là, avant la fin du jour. Autant vaut qu'il me mange aujourd'hui que demain !

— Ne vous désolez pas. Je reviendrai à l'heure du goûter. Restez couché, si vous le voulez, mais ne vous endormez pas avant mon retour.

(*A suivre*). ACH. MILLIEN.

(1) Torticolis.
(2) Chevalet pour scier le bois.

NOËL !

Oh ! comme ils étaient doux les Noëls d'autrefois.
Eux qu'esseulé, dans ma chambre où l'ennui m'assiège
Ce soir, lointains déjà, tout là-bas, je revois,
Je revois s'enfuyant sous leur manteau de neige.

Du village natal trop précoce exilé,
C'est fini maintenant des longues chevauchées
A travers champs, sous le vaste ciel étoilé,
Vers l'église où venait la foule endimanchée.

Je l'évoque souvent cette très vieille église
Où les cloches chantaient leur musique d'airain.
Parfois je crois revoir, au loin, qui s'imprécise,
Le geste, dans la nuit, de son grand clocher fin.

Des fenêtres tombaient des gerbes de lumière
Qui prenaient aux vitraux leurs couleurs en passant
Et c'était, tout à coup, écloses sur la terre,
Des fleurs : lys blancs, bluets d'azur, roses de sang.

Des refrains éclataient, dépourvus d'artifice,
Cependant qu'à l'autel, pimpant et constellé,
Le prêtre célébrait le divin sacrifice
Et bénissait tout son troupeau là prosterné.

Avant de repartir, on visitait la crèche,
Marie et saint Joseph penchés sur l'enfançon...
Qui souriait, couché sur de la paille fraîche,
Bon Jésus tout joufflu qu'on baisait sans façon.

Puis le long des buissons qu'avait fleuris le givre,
C'était le retour vers les villages, là-bas ;
Les hommes précédaient et l'on n'avait qu'à suivre
Sur le sol enneigé la trace de leurs pas.

On distinguait aux alentours quelques lumières,
Et la fumée, au loin, de maint toit s'exhalant,
Car, dans chaque foyer, la bûche coutumière,
La bûche de Noël crépitait en brûlant.

Et quand l'ange du Rêve avait clos nos paupières,
Toute la nuit, c'était des ailes en frissons,
Des étoiles, des chants, des gerbes de lumière
Et, dans des crèches d'or, de petits Jésus blonds !

ALPHONSE BOURGOIN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Reçu : *Rose et sa « Parisienne »*, un nouveau roman d'Emile GUILLAUMIN.

Deux volumes de poésies, d'Elzer VILAIRE, faisant partie de cette collection des poètes français de l'étranger, dirigée, avec un zèle si heureux et si dévoué, par M. Georges Barral.

Nous parlerons de ces nouvelles publications et de diverses autres qui nous sont parvenues.

Le Fardeau, de Hugues LAPAIRE, ce beau roman dont Edouard Achard a fait l'éloge mérité dans notre numéro de février 1906, paraît, dans sa deuxième édition, chez Calmann-Lévy. — 3 fr. 50.

Petit guide du Computiste, par Pierre TRAMEÇON.

Notre collaborateur. M. Trameçon, qui nous a donné de si intéressants *Souvenirs des Amognes*, est l'auteur d'un traité de comput qui « permet, sans grands calculs, de vérifier les dates de notre histoire, depuis l'an 1 de notre ère jusqu'à nos jours, à l'aide des règles simples et précises qu'il présente pour les calendriers des deux grandes époques julienne et grégorienne. De même, il sert à obtenir certains renseignements concernant l'avenir ». Nombre d'or, cycle lunaire, cycle solaire, épactes, lettres dominicales, fêtes mobiles, tous les points de l'année civile aux diverses périodes, comme de l'année religieuse, y sont clairement indiqués. Rien de plus ingénieux et de plus facile.

J. LAGUEDINE : *Le socialisme en sabots. — Les bûcherons du Centre.* — 0 fr. 25.

Il faudrait répandre par milliers d'exemplaires ce petit traité où est exposée, en 35 pages, toute une question qui intéresse particulièrement notre région. D'où vient cette lutte de classes que René Bazin étudie dans son dernier roman, cette crise inquiétante qui prend, de temps en temps, un caractère aigu. Laguedine en expose les causes multiples, en fait l'historique, depuis la grève de 1891 ; il ne ménage pas plus le blâme aux patrons qu'aux ouvriers, et termine en indiquant quelle est, en présence du mal, la conduite à tenir. Petite brochure d'utile et généreuse propagande.

Une des meilleures revues provinciales : *Limoges illustré*, cite les vers d'Achille MILLIEN : *Pour la Patrie (Revue du Nivernais*, numéro de septembre) :

Comme l'exprime éloquemment le poète Achille Millien, nous dirons :

> Renier le terroir natal, c'est démentir
> Le passé des aïeux, etc. .

M. Jean NESMY, qui s'est si brillamment placé au meilleur rang de nos romanciers régionaux, présente ainsi quelques-uns de ceux qui ont chanté et fait aimer nos petites patries :

La littérature traduit les mœurs et parfois les devance. C'est ainsi qu'il s'est, depuis assez longtemps, dessiné en France comme un retour à la terre intellectuel, qui, de l'état épars, a pris soudain, dans ces dernières années, toute l'importance d'un mouvement général d'idées et a mérité le nom de *régionalisme*. L'exaltation des petites patries, dont la poésie semblait être morte avec les troubadours, en nous faisant mieux connaître et aimer la terre de chez nous, aide aussi sans conteste à nous y attacher. Ce n'est donc point s'écarter du sujet que d'honorer en passant les plus grands de nos écrivains régionaux.

Parmi ces poètes en vers ou en prose, qui ont chanté l'horizon du clocher, et dont les œuvres exhalent une bonne odeur de terroir, quelques-uns, qui étaient à l'avant-garde, sont, hélas ! déjà morts. L'un s'appelait Ferdinand Fabre, et sa terre était les Cévennes ; l'autre, Emile Pouvillon, et il avait comme amis les bouviers du Rouergue et les petites pastoures du Ségalas ; un troisième, André Theuriet, et rien à ses yeux n'avait autant de charmes que les bois ; cet autre, Eugène Le Roy, et son pays d'amour était le Périgord ; cet autre enfin, Joseph Roux, et tantôt en patois et tantôt en français, avec assez de raison d'ailleurs, il disait tour à tour du mal du paysan limousin et du bien de la terre...

Mais si ceux-là sont morts, d'autres heureusement restent pour nous guider : Mistral, le grand Mistral, le père de Mireille ; Bazin, dont l'œuvre respire la douceur de la terre d'Anjou ; Barrès, le déraciné, qui chante son mal, et en le chantant l'enchante et enchante celui des autres ; François Fabié, qui revient toujours mélancoliquement, dans ses vers, aux genêts du Rouergue,

Cette fleur toute d'or, de lumière et de soie ;

Le Braz, avec toujours sur les lèvres une berceuse de Bretagne ; Arsène Vermenouze, que M. Gabriel Aubray a découvert un jour pour l'honneur des lettres françaises et dont le talent a pris, avec *Mon Auvergne*, cette ampleur, cet essor qui est réservé aux maîtres ; Achille Millien, si fidèle à sa Nièvre ; Paul Harel, qui écoute les voix de la glèbe sous les pommiers de Normandie ; Henry Bordeaux, enfin, dont le cœur est tout à la Savoie...

Tout un bataillon de jeunesse suit ces sillons tracés et d'une allure vive et les pas dans les pas : le plus hardi, le plus heureux est un certain conteur délicieux du Berry, Joseph Ageorges, dont les *Plaisantes dictions de Pierre Pilotat* et les *Contes de mon oncle Paterne* sont certainement parmi les choses les plus fines et les plus personnelles qu'on puisse lire. Son œuvre, d'ailleurs, mérite de me retenir plus longtemps ; car, non seulement il a écouté les voix du pays qui sonnaient dans son cœur, mais il vient, en se mettant à la tête de la collection des *Pays de France*, de réveiller et d'appeler à lui des voix qui dormaient en province...

Cette collection, dont la Librairie Nationale donne un volume chaque mois, entend servir la grande cause de la tradition française, éclairer le peuple sur la nécessité qu'il y a pour lui à prendre enfin conscience de ce qui fait son caractère propre...

Ajoutons que, parmi les membres du Comité de patronage, figure notre Directeur, pour le Nivernais.

L'Académie française a tenu, le 21 novembre, sa séance publique de distribution des prix. Le secrétaire perpétuel a accordé une longue mention à l'ouvrage couronné d'Achille Millien : *Chants et Chansons*

populaires, et le nom de notre Directeur est de ceux qui ont été le plus applaudis. M. Gaston Boissier a rappelé le souvenir d'André Theuriet « affaibli déjà par la mort prochaine et se ranimant pour me parler du service que nous rendait M. Millien en nous conservant (dans ses recueils de chants populaires) les débris d'une littérature qui s'en va ». La presse entière a confirmé par ses éloges le suffrage de l'Académie. Son opinion peut se résumer dans les lignes suivantes, extraites de la *Brise :*

Parmi les titulaires des prix littéraires, nous avons relevé avec plaisir le nom de notre excellent confrère, M. Achille Millien, directeur de la *Revue du Nivernais*, auquel a été attribué un prix de 1.000 fr pour son livre : *Chants et Chansons*. Cet hommage était bien dû à « ce rêveur, à cette âme simple, à ce poète ennemi du tapage et de la réclame », que le succès n'a pas arraché à l'ombre de son clocher natal, et qui, depuis 1860, époque où parut son premier recueil de vers, n'a cessé de célébrer le charme et les légendes de sa petite patrie, que pour chanter les douleurs de la patrie vaincue. M. Achille Millien avait d'ailleurs remporté déjà plusieurs couronnes académiques. Puisse-t-il occuper encore longtemps sa verte vieillesse à jouer sur ses pipeaux rustiques ces airs pleins de fraîcheur et d'harmonie, de couleur, d'émotion et de sincérité, qui lui ont valu tant de sympathies et tant d'admirateurs.

Les *Annales politiques et littéraires* (n° du 24 novembre), donnant une page de chacun des principaux lauréats de l'Académie, ont inséré une pièce de vers d'Ach. Millien : *Coup de vent.*

Divers lecteurs ont pensé que le prix académique était attribué à cette poésie. — Ces vers ne sont pas nouveaux ; ils font partie du recueil : *Aux Champs et au Foyer*, publié en 1900, et ils ont paru pour la première fois dans la *Revue du Nivernais* (n° d'octobre 1897).

A l'occasion de la mort récente d'Oscar II, plusieurs revues, rappelant le talent poétique du roi défunt, et celui de son frère Charles XV, citent des fragments de leurs poésies, traduits jadis par Ach. Millien, à l'époque où notre directeur s'occupait d'Etudes sur les poètes scandinaves. La *Revue du Siècle* en publia un fascicule, il y a une quinzaine d'années. Voici une petite pièce du roi Oscar tout imprégnée de l'intense mélancolie du Nord :

LA PLAINTE DE LA GRIVE

La grive se plaint, perchée à la cime
De ce haut sapin aux branchages verts,
Et son chant éveille en mon être intime
Bien des sentiments, des pensers divers.

L'oiseau chante, hélas ! sa joie effacée
Et l'âpre destin si dur au chanteur !
Sous les coups du sort son aile est blessée,
Seulement en rêve il voit le bonheur.

Un plaisir d'une heure, il lui faut l'attendre
Longtemps, bien longtemps... Verra-t-il encor
Le printemps germer, gracieux et tendre,
Sur le tombeau même où l'hiver est mort ?

Pendant que l'oiseau chante ses alarmes,
Je me sens saisi d'un profond émoi ;
En mon cœur gonflé tout à coup, les larmes
Sont comme un ruisseau qui va sourdre en moi.

L'oiseau s'envolant vient de disparaître
Et voici mes pleurs à flots s'épanchant :
Quand reviendra-t-il ? Quelque jour peut-être
L'entendrai-je encore en son dernier chant ?...

La lune au ciel luit sur une île nue,
Sa froide clarté répond seulement.
Vagues qui portez ma barque connue,
Allez sur le bord mourir doucement.

Lu, dans le *Pays Bleu*, de beaux vers de notre compatriote Alexis Fruit.

Le *Journal de la Nièvre* publie un nouveau feuilleton de notre collaborateur Jules Pravieux : *Mon Mari*.

M. Maurice Mignon, agrégé de l'Université, a donné, à Clamecy, une intéressante conférence sur Augustin Berthier, poète nivernais du XVIIe siècle. Nous commencerons bientôt la publication d'une importante étude sur Berthier, de notre jeune et distingué collaborateur.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes : le général Marion est nommé au commandement du 16e corps d'armée.

*** L'Académie de médecine a décerné pour la seconde fois un de ses prix à M. Pierre Ameuille, pour un mémoire sur la radioactivité des eaux minérales.

*** *Distinction honorifique.* — Par arrêté du ministre de l'intérieur, une médaille d'argent a été décernée à M. Lucien Saint, préfet de la Nièvre, ancien sous-préfet de Rochefort, « en témoignage de sa participation aux travaux intéressant l'hygiène publique et la prophylaxie des maladies épidémiques ».

*** 23 novembre, conférence, sous les auspices de la Société scientifique de Clamecy, par le docteur Neveu-Lemaire : « Voyage d'exploration dans l'Amérique du Sud : Argentine, Chili et Bolivie ».

*** 24 novembre, agréable et intéressante soirée organisée par le Cercle des élèves et anciens élèves du lycée de Nevers. Bonne musique, gaies comédies fort bien interprétées.

*** Nous sommes peinés d'avoir à offrir à notre collaborateur, M. Poussereau, nos vives condoléances pour le deuil qui vient de le frapper : M. Lardereau, son beau-père, est mort victime d'un accident de voiture.

*** La Ligue contre la désertion des campagnes organise, pour le 19 décembre, sa première soirée provinciale consacrée à la Bourgogne et au Nivernais. Concert précédé d'une causerie. Audition d'œuvres d'auteurs bourguignons et nivernais (salle Baudoin, 108, rue du Temple). On se rappelle le succès qu'a obtenu, au mois de mai dernier, la fête de la Ligue, sous la direction de son dévoué président, M. Victor Pareille.

*** Rappelons à nos lecteurs le concours de la *Vieille France*, organisé par la *Mode Illustrée*. Ce concours roule sur trois thèmes de composition entre lesquels on a à choisir : une jolie légende, un souvenir d'histoire locale, un usage pittoresque. Sujet choisi parmi ceux de la province habitée par le concurrent ou de celle dont il est originaire. La légende doit contenir un *fait* ; le souvenir d'histoire, rappeler un *événement* précis ; l'exposé d'un usage, renseigner sur un trait de mœurs ou de coutumes provinciales. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

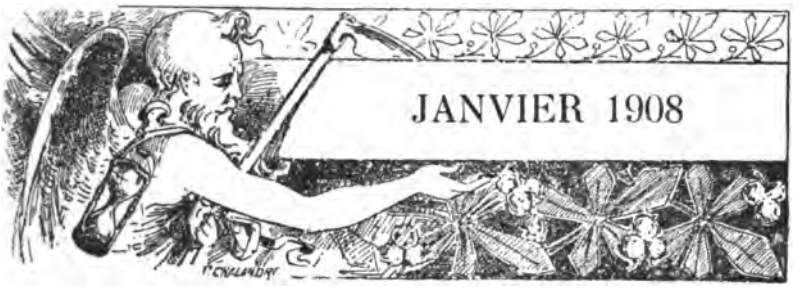

CONTES A MES ENFANTS

XX. PEINES DE CŒUR

UIT heures du soir. Au coin du feu — non pas un de ces mornes feux de coke ou de charbon qui offensent l'odorat et les yeux et vous rendent l'âme mélancolique, mais un joli feu de bois, clair à la vue et plaisant au cœur, qui flambe et pétille joyeusement, — papa lit son journal, en interrompant de temps à autre sa lecture pour remuer les braises ou échafauder les tisons en un éphémère édifice. En face de lui, à l'autre coin, maman tire l'aiguille : sur ses genoux, quelque chose de blanc qui pourrait bien être une chemise de garçonnet, à moins que ce soit un pantalon ou un jupon de fillette. — C'est prodigieux, tout ce qu'il faut à ces enfants ! — Autour de la table, sous l'abat-jour de la lampe, Suzanne, Marguerite et Marie, — dix huit, seize et douze ans — travaillent, elles aussi, mais à des ouvrages d'un ordre plus distingué : fine broderie, fantaisie délicate qui deviendront corsage d'été, voile de fauteuil ou l'un de ces chemins de table dont la mode actuelle veut qu'on ne puisse plus se passer. La tête dans ses mains, Henri, le garçon et le dernier de tous — vous savez bien, celui qu'on appelait Pentecôte, quand il était petit, en souvenir du jour de sa naissance, — Henri s'absorbe dans la lecture passionnante du dernier volume de *Mon Journal*.

— Huit heures et demie ! dit maman. Va te coucher, mon petit Riquet. Et surtout, déshabille-toi tout seul, bien sagement et sans flâner. J'irai tout à l'heure dans ta chambre.

Riquet ferme docilement son livre, embrasse tout le monde en finissant par sa mère — maman, c'est toujours pour la bonne bouche — et sort du salon.

— C'est étonnant, dit papa, qu'il ne se fasse pas répéter, ce soir, l'ordre d'aller se coucher ou qu'il n'ait pas demandé la permission de finir son histoire. Il n'est pas tous les jours aussi obéissant.

— Il prend de la raison, mon ami ; tout s'arrange avec l'âge.

— De la raison, de la raison, dit papa, sceptique. Pas plus tard qu'hier, il a fallu se fâcher pour qu'il fermât son livre. J'ai peine à croire que vingt-quatre heures aient suffi pour lui donner ce qui lui manquait jusqu'à présent : il doit y avoir quelque chose...

En effet, Pentecôte a son idée...

En quittant le salon, dont il a fermé soigneusement la porte derrière lui, sans que son père ait été obligé de lui crier : « Ta porte ! » — rien que cela, c'est un indice — il a traversé le palier au bout duquel se trouve sa chambre. Au lieu d'entrer dans celle-ci où tout est prêt pour son coucher, la chemise de nuit étendue sur le lit, une lumière posée sur la table, il enfile l'escalier, le descend à pas de loup, sans faire de bruit, entre à la cuisine.

— Viens me coucher, Claudine.

— Comment, monsieur Henri ? vous coucher ! A votre âge ? Un grand garçon comme vous ? N'avez-vous pas honte ?

De la honte ? Pas du tout, il n'éprouve rien qui ressemble à de la honte, M. Henri...

— Claudine, viens me coucher.

Claudine ne se défend que pour la forme. Quand elle est entrée à la maison, il y a sept ans, M. Henri n'était encore qu'un gros poupon, une vraie fille pour la gentillesse et la douceur. Depuis, elle l'a si bien gâté et choyé qu'elle ne sait pas résister à ses caprices et c'est entre eux deux une très grande intimité, qui ne va pas, d'ailleurs, sans quelques disputes.

— Viens me coucher, ma petite Claudine...

Le moyen, je vous le demande, de résister à ce ton câlin ?

— Laissez-moi seulement finir mon ménage.

Quand le ménage est fait :

— Eh bien, montons, monsieur Henri.

Encore faut-il monter d'une certaine manière, et que Claudine connaît bien : à l'instant où, d'un air tout à fait tranquille, elle va pour sortir de la cuisine, Henri, grimpé sur une chaise près de la porte, saute à califourchon sur son dos. Assaut prémédité et attendu : pourquoi Claudine s'est-elle baissée en passant tout près de la chaise ?

— Oh ! mon Dieu ! le gros loup ! Qui est-ce qui va me défendre de ce gros loup ?

Le gros loup, ravi de sa bonne farce, toujours nouvelle, rit à se tordre, les bras autour du cou de Claudine, les jambes serrées à sa taille. Il faut se résoudre à monter ainsi l'escalier. Sans faire de bruit, par exemple !

— Ne riez donc pas si fort, monsieur Henri. Si Monsieur et Madame nous entendaient...

Dans la chambre, le gros loup consent à se mettre sur ses pattes. Mais comme il se sent subitement accablé d'une irrésistible envie de dormir, il faut que Claudine l'aide à se déshabiller : il y a des lacets qui s'embrouillent, des boutons trop larges pour leurs boutonnières, des manches si étroites qu'on ne peut en sortir sans secours.

La toilette de nuit terminée, Henri n'a plus le moindre sommeil : pieds nus, il se met à galoper autour de la chambre.

— Voulez-vous bien vous tenir tranquille ! Et votre prière ? Allons, vite...

A genoux devant sa chapelle particulière, — un crucifix et deux bougies roses allumées dans des flambeaux de poupée, — Henri fait sa prière. Puis, relevant à deux mains sa longue chemise qui traîne à terre, il saute à pieds joints sur son lit qui craque terriblement sous ce choc impétueux.

Lorsque, bien calé dans son creux, les couvertures soigneusement bordées, il disparaît sous ses draps jusqu'aux oreilles, Claudine se met à genoux tout près de lui.

— Maintenant, fais la fauvette...

Et Claudine fait la fauvette, c'est-à-dire qu'elle appuie ses lèvres sur la joue de Pentecôte — le voilà redevenu le tout petit bébé d'autrefois — et qu'elle l'embrasse à petits coups rapides et serrés : des

baisers sonores et qui font de la musique, en effet, comme les oiseaux au mois de mai, dans la grosse aubépine rose du jardin.

Claudine n'en finit pas, ce soir, de faire la fauvette... Et voici que, sans détacher de son cou les deux bras qui le serrent — d'une étreinte si confiante et si tendre ! — elle dit à voix basse, et tout d'un coup, comme si elle venait de prendre son parti ou comme si elle récitait une leçon préparée d'avance :

— Ecoutez, monsieur Henri, j'ai quelque chose à vous dire, un grand secret. Vos parents le connaissent, mais ils veulent que je vous annonce moi-même la nouvelle. Vous savez bien, M. Jules, le livreur de la grande épicerie Bonnet ? Eh bien ! il m'a demandée en mariage...

— Joli métier, livreur, — dit Henri d'un ton pénétré. — Il est gentil, M. Jules ?

— Oh ! oui...

— Mais tu resteras tout de même chez nous ?

— Non, monsieur Henri, je ne resterai pas. Vous comprenez bien qu'une fois mariée, il faudra que j'aille habiter avec mon mari. Je serai obligée de vous quitter, mon chéri, et cela me fait beaucoup de chagrin...

Pas tant qu'à Pentecôte... Ses bras serrent plus fort le cou de Claudine, comme pour la défendre contre un autre gros loup qui, celui-là, l'emportera pour tout de bon ; son cœur se gonfle, ses yeux se remplissent de larmes et il éclate en sanglots.

— Je ne veux pas que tu me quittes !... Je ne veux pas...

— Ne pleurez donc pas, mon petit chéri...

Mais la douleur de Pentecôte est si violente, ses sanglots si déchirants, que Claudine se met à pleurer elle aussi, du chagrin de le quitter, du chagrin de quitter la maison où elle a passé sept années et les maîtres qu'elle a fidèlement servis, auxquels elle s'est attachée en bonne et brave fille qu'elle est...

Quel déluge de larmes ! Cette scène de désespoir durerait longtemps encore sans doute, si maman n'arrivait dans la chambre pour s'assurer que Pentecôte s'est couché tout seul, bien sagement et sans flâner... Elle comprend tout de suite, maman, sans qu'il soit besoin d'explication, et elle ne gronde personne. C'est le secret de Claudine qui fait pleurer Pentecôte...

Elle se charge de le consoler. Claudine, son mouchoir en tampon sur les yeux, regagne la cuisine.

— Allons, ne pleure plus, mon petit Riquet, et dépêchons-nous de dormir.

Riquet, la joue sur le bras de sa mère, se calme peu à peu, sous les tièdes baisers qui caressent, sous les douces paroles qui bercent. Le voilà qui s'endort... Mais après que le sommeil a fermé ses paupières, de loin en loin un long, long soupir, — si long qu'il semble venir du fin fond du lit – soulève sa poitrine, attestant la blessure saignante de son cœur...

FRANÇOIS MOIREAU.

AU SOIR DE LA VIE

L'homme est de sa nature un animal rêveur ;
Et notre tour d'esprit change avec notre humeur.
De la couleur du temps notre cerveau s'imprègne :

Au matin de nos jours, lorsque le soleil règne,
La teinte en est plus claire et plus gaie, et le cœur
S'inonde de lumière et s'emplit de bonheur.

Quand vient le crépuscule, au déclin de la vie,
La teinte s'assombrit. — Alors tout nous convie
A remonter le cours du long fleuve des ans,
En songeant à l'éclat des beaux jours de printemps.

23 décembre 1907.

CHÉRI BRUT.

LE BLESSÉ D'AMOUR

Dans l'air bleu parfumé par le pollen des lis,
Le printemps de ma vie a vu passer mon rêve ;
Mes espoirs de vingt ans ne savaient l heure brève,
Et, pour s'être attardés, les voilà tous pâlis.

Mais, puisque les destins qui se sont accomplis
Ont éloigné de moi les plus belles des roses,
Je m'achemine seul, les paupières mi-closes,
Sous mon manteau plus noir, en resserrant ses plis.

Blessé d'amour, je vais à la forêt prochaine,
Comme font les oiseaux, me cacher pour mourir ;
Mon cœur, mon pauvre cœur, délivré de sa chaîne,

Me survivra, peut-être, avec leur souvenir...
En vain, l'oubli voudrait me le ravir par charmes,
J'ai, pour lui disputer, le philtre amer des larmes.

GAUTRON DU COUDRAY.

L'ÉVOLUTION DE LA SCULPTURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE[1]

MESDAMES, MESSIEURS,

Mon premier mot sera pour remercier M. le Maire de Prémery, qui en voulant bien mettre à notre disposition la salle des fêtes de la ville, a rendu possible l'organisation de cette conférence.

Il faut aussi que je vous dise à la suite de quel concours de circonstances je suis amené, ici, ce soir, à vous parler, de la sculpture du Moyen âge.

Il y a quelques années, un de vos compatriotes, amateur d'art autant qu'érudit, pieusement attaché aux souvenirs de l'histoire locale, M. Henry Ferrier — vous le savez tous — fut assez heureux pour retrouver, sous un autel de l'église Saint-Marcel, où elle était emmurée depuis cinquante ans, une très ancienne statue en pierre représentant la Vierge, une *Vierge de pitié,* c'est-à-dire portant le cadavre du Christ sur ses genoux. Aidé de M. le docteur Léopold Charpentier, qui est, lui aussi, un de nos plus fins connaisseurs, M. Ferrier ne s'en tint pas là. Il sut intéresser quelques amis à sa belle découverte ; il organisa un véritable pèlerinage artistique, auquel je pris part avec joie, car je suis un peu un enfant de Prémery, et je n'oublierai jamais l'heureux jour où, dans la pénombre de la chapelle, il me fut donné de contempler et d'admirer à loisir ce délicieux morceau de sculpture, que je considère comme une des créations les plus intéressantes de l'École française de la fin du XVe siècle.

A quelque temps de là, M. Camuzat, le distingué architecte des monuments historiques, me signalait à son tour deux autres *Pitiés*, à peu près contemporaines de celle-ci, l'une dans une chapelle sombre de l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier, où elle était restée jusqu'alors méconnue, et la seconde — une pièce particulièrement remarquable — dans la petite église de Neuville-les-Decize.

Combien d'autres œuvres dignes de celles-là gisent sans doute encore dans les recoins obscurs de nos églises de campagne, protégées seulement par le dédain des hommes, honorées de l'affection innocente et silencieuse des araignées ! Ces monuments précieux

(1) Conférence avec projections lumineuses faite à Prémery, le 1er avril 1907.

transmis par le passé, il importe autant à leur sauvegarde qu'à notre gloire nationale de les tirer de l'oubli. Je ne vous convie pas sans doute à rivaliser dans cette tâche avec des savants comme Viollet-le-Duc ou Courajod. Mais, dans la mesure de nos forces, et la photographie aidant, nous pouvons nous procurer la satisfaction d'apporter modestement à leur grande œuvre une contribution utile.

En matière d'archéologie, si l'apprentissage est long, un peu de curiosité et de sentiment peuvent beaucoup, et c'est surtout à votre curiosité et à votre sentiment que je fais appel. Nous avons pensé, mes amis et moi, que des Nivernais de corps et d'âme ne pouvaient pas être indifférents aux productions artistiques de leur pays, où s'expriment, sous une forme naïve et forte, la vie, la foi et l'intelligence de leurs ancêtres. Et voilà comment nous avons résolu de vous rassembler, ce soir, dans cette salle obscure, pour vous expliquer, à propos des trois découvertes récentes de Prémery, de Neuville et de Saint-Pierrre-le-Moûtier, l'évolution de la sculpture française du Moyen âge, de cet art en partie maintenant popularisé par la carte postale, mais que les admirateurs exclusifs de la « Renaissance » italienne ont accablé, à l'envi, pendant trois siècles, des épithètes méprisantes de *gothique* et de *barbare* (1).

(1) Les premières calomnies à l'adresse de l'art français du Moyen âge sont parties d'Italie dès le XVIe siècle. « Gothique » était synonyme de « barbare ». Hypnotisés par l'Antiquité grecque et romaine qu'avait remise en honneur la « Renaissance » italienne, nos plus grands artistes comme nos meilleurs écrivains, par exemple Molière, Fénelon, Fontenelle, Rollin, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, etc., firent chorus avec les Italiens. C'était à qui témoignerait le plus d'horreur pour ce qu'ils appellaient « le mauvais goût gothique ». Cette aberration, colportée dans tous les manuels d'histoire, battit son plein jusque vers 1820, époque à laquelle on commença, enfin, à étudier avec sympathie les arts du Moyen âge.

Les deux citations suivantes résument très bien l'état de l'opinion publique sur la question, entre 1810 et 1815. L'une est d'Alexandre Lenoir, le méritant fondateur du Musée des monuments français, premier noyau du département de la sculpture française au Musée du Louvre : « Avant le règne de François Ier, écrit-il en 1810, les arts en France étaient plongés dans une profonde ignorance ; la peinture et la sculpture étaient florissantes en Italie... » et plus loin : « C'est à l'Italie que nous devons la grande impulsion donnée aux arts sous le règne de François Ier ». (*Musée Impérial des Monuments français ; Histoire des Arts en France*. Paris, 1810, p. VIII et 63).

L'autre citation, très caractéristique par la violence des termes, est tirée d'un ouvrage du statuaire P.-L. Deseine. L'horreur que lui inspirent les cathédrales gothiques s'élève au lyrisme : « Monuments celtiques, s'écrie-t-il, et vous, statues, momies du treizième siècle, qui jouissez, dans votre obscure retraite, d'un

Je ne me flatte certes pas de l'espoir de soulever votre enthousiasme. Je sais que j'aborde devant vous un sujet auquel vous êtes assez peu préparés. Mais je me sens déjà soutenu par l'accueil de votre sympathie, heureux encore si je réussissais à la garder jusqu'au bout.

A quelques mètres de l'admirable Vierge de pierre, dont vous devez être fiers, nous allons suivre pas à pas, sur quelques-uns des principaux monuments qui nous sont restés, l'histoire de la sculpture française du XIIe au XVIe siècle ; nous la prendrons à ses débuts, et, pour ainsi dire, au berceau ; nous la verrons tâtonner, se développer, s'assouplir, aboutir enfin à la perfection. Chemin faisant, nous noterons les sentiments nouveaux dont elle s'enrichira d'âge en âge, les progrès de la technique, les influences diverses qui s'exerceront sur elle, ses défaillances inévitables, mais surtout son rajeunissement continu et ses trouvailles de génie.

Il en est de la sculpture du Moyen âge comme de l'art de tous les pays et de tous les temps. Pour la bien comprendre, il faut se replacer dans le milieu historique où l'œuvre a été conçue. Les diverses formes de l'activité humaine sont solidaires. L'histoire de l'art éclaire le développement politique, économique, religieux, social et moral des peuples, et celui-ci explique à son tour l'évolution artistique. Un grand poète a résumé cette idée : « La civilisation s'exhale de l'art comme le parfum de la fleur (1) ».

Or, l'art du Moyen âge a trois caractères essentiels : il est *religieux*, il est *populaire*, il est *chrétien*. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

respect idiot, rendez grâce au destin qui vous a fait naître pierres : si le sort vous eût appelés à l'honneur d'être bronze, il y a longtemps que vous seriez liquéfiés comme meubles fort inutiles à l'histoire des progrès de l'art ! » (*Notices historiques sur les anciennes académies*, Paris, 1814, p. 258).

Déjà, en 1789, Quatremère de Quincy, dans son fameux *Dictionnaire d'architecture*, écrivait, p. 345 : « Je comparerais volontiers l'effet du goût gothique chez les diverses nations de l'Europe à celui de ces boissons narcotiques qui frappent de léthargie... » Ailleurs, il compare les cathédrales gothiques aux constructions des castors !

Mais la palme du fanatisme revient peut-être à l'architecte Petit-Radel, inspecteur des bâtiments civils, qui, au Salon de 1800, exposait cyniquement un projet de *Destruction d'une église gothique par le moyen du feu* « en piochant les piliers à leur base et y substituant des cubes de bois sec, dans l'intervalle desquels on met du petit bois et ensuite le feu. Le bois suffisamment brûlé cède à la pesanteur et tout l'édifice croule sur lui-même en moins de dix minutes ».

Ce vandalisme raffiné, chez un homme du métier, est vraiment significatif.

(1) Victor Hugo : *Dernière gerbe* (œuvre posthume).

Comme le prouve l'examen des monuments eux-mêmes, ainsi que des textes nombreux, notamment la Déclaration du Concile de Nicée en 787, le but principal de l'art chrétien, c'est d'instruire, d'émouvoir, d'édifier le peuple illettré. L'image tangible, toujours présente aux yeux, remplace le livre, qui n'était alors accessible qu'à une élite privilégiée. Les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les épisodes de la vie du Christ, de la Vierge et des Saints, les tableaux de la Résurrection et du Jugement dernier que vous voyez sculptés aux portails des églises et des cathédrales, à Autun, à Vézelay, à Avallon, à La Charité, à Saint-Pierre-le-Moûtier, à Chartres, à Bourges, à Paris, etc., ne sont que les illustrations colossales d'une véritable encyclopédie religieuse à l'usage des fidèles. La cathédrale, comme on l'a dit, est « une Bible de pierre ». Mais alors, interprètes de l'Ecriture sainte, chargés de transcrire dans la matière dure, sous une forme plastique et parlante, tantôt émouvante, tantôt terrifiante, les dogmes du christianisme, on se doute bien que les artistes qui, jusqu'au XIIIe siècle, furent généralement des moines, n'étaient pas abandonnés à leur fantaisie. Le choix et l'ordonnance des sujets étaient scrupuleusement réglés par le clergé. Pour comprendre pleinement l'art du Moyen âge, il faut donc l'étudier sans arrière-pensée aucune, comme l'expression sincère, docile et naïve à la fois, du sentiment religieux de l'époque. Et comme tout évolue avec le temps - même la religion — au fur et à mesure que se poursuit l'évolution matérielle et morale de la société, nous verrons l'art se modifier et se transformer selon les goûts, selon les habitudes, selon les sensations et les besoins nouveaux.

Si maintenant, au lieu de considérer l'art dans son inspiration essentielle, nous l'envisageons au point de vue plus particulier de l'exécution, de la « technique », du travail de l'ébauchoir et du ciseau, nous pouvons également nous rendre compte comment, de proche en proche, la main de l'artiste gagnait en habileté et en souplesse, et comment, par une conséquence naturelle, ses productions tendaient à se rapprocher toujours davantage du mouvement et de la vie.

Cette progression incessante vers la vérité, vers le *réalisme*, vous allez la toucher du doigt sur les projections.

Mais avant de vous introduire au milieu de la démonstration, il ne sera pas inutile de vous donner quelques explications capables

d'éviter tout malentendu concernant les limites de cette étude. J'ai employé l'expression très large de *Moyen âge*. Il faut s'entendre sur le sens de ce mot, qui a surtout une valeur pédagogique. Dans l'esprit des historiens, il s'applique à la période qui s'étend du IXe au XVIe siècle, c'est-à-dire du règne de Charlemagne à celui de François Ier. Au point de vue artistique, cette période de six ou sept siècles se subdivise en deux époques assez distinctes, l'*époque romane*, époque de préparation et de tâtonnements, qui comprend les Xe, XIe et XIIe siècles, et l'*époque gothique*, la belle époque de l'art français du Moyen âge, qui va du XIIIe au XVIe siècle. C'est surtout de la seconde époque que je vous entretiendrai ce soir. Pour nous faire une idée des origines, il nous suffira, afin de ne pas surcharger cette conférence, d'étudier quelques monuments des XIe et XIIe siècles.

Au XIe siècle, qu'il s'agisse de sculpture purement *décorative* appliquée aux chapiteaux des colonnes, ou de *statuaire* figurant des personnages, on sent que l'artiste, avec une inexpérience enfantine, interprète, sans trop les comprendre, des modèles tout faits, qu'il obéit à des conventions impérieuses et rigides. Autour de lui, cependant, la vie s'épanouit, les plantes croissent à profusion, les animaux et les hommes circulent et travaillent. Mais il les regarde à peine, ou s'il les regarde, il ne sait pas encore mettre à profit, dans l'œuvre d'art, ses observations personnelles.

Voici, par exemple, quelques motifs de sculpture décorative des XIe et XIIe siècles, c'est-à-dire de la période « romane ». Ils sont empruntés à des monuments de la région, aux églises Saint-Etienne et Saint-Genest de Nevers, à l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier, à celles de La Charité-sur-Loire, de Châtel-Censoir (entre Clamecy et Cravant), d'Autun, de Cluny, en Saône-et-Loire ; de Vézelay et d'Avallon, dans l'Yonne. Ces divers motifs décoratifs ont un trait commun, ils vous frapperont par leur régularité géométrique ; ce sont des ornements en dents de scie, des rinceaux, des rosaces, des chevrons, des lacis rubannés, des palmettes, des feuilles d'acanthes « stylisées », c'est-à-dire régularisées, prises sur des chapiteaux grecs et romains. Tous ces motifs, parfois si finement sculptés (comme sur la façade de l'église Saint-Lazare d'Avallon), qu'on croirait à un travail de ciselure, l'art roman ne les a pas créés à proprement parler : il les a hérités des arts antérieurs ; il en a pris l'idée et la forme aux Romains, aux Barbares venus de l'Est, aux Arabes,

aux Orientaux. Souvent, parmi les rinceaux, les artistes romans aiment à reproduire les animaux fantastiques et monstrueux de l'orfévrerie orientale ou les dessins des riches tissus de Perse et de Syrie importés par les marchands vénitiens et gênois : sur les chapiteaux, ils mêlent volontiers aussi à ces ornements stylisés, des personnages d'une anatomie rudimentaire, comme on en voit à Vézelay et à Cluny par exemple, mais dont les gestes et les attitudes constituent pourtant des morceaux d'un type décoratif très original.

Passons au XIIIe siècle, à l'époque *gothique*. Voici un monde nouveau. La vie, les plantes, les feuilles naturelles y apparaissent. Mais ce sont d'abord les plantes les plus simples, les plus humbles et les plus communes des champs et des bois, telles que le plantain, le cresson, l'arum (qu'on appelle dans nos campagnes « oseille sauvage » ou « demoiselle »). L'artiste est encore peu accoutumé à modeler des chapiteaux ou des frises décoratives d'après les plantes réelles ; il se défie de ses forces et, en ne choisissant que les feuillages les plus aisés à reproduire, il obéit aux suggestions de son inexpérience.

Ou bien s'il prend pour modèles des plantes au feuillage plus compliqué comme la fougère, il commence par s'attacher à elles tandis qu'elles sortent à peine du bourgeon. Et ces enroulements de feuilles naissantes, aux contours fermes et énergiques, dont vous reconnaissez clairement l'espèce à la cathédrale de Nevers, s'adaptent avec un goût parfait à la sobriété de l'architecture du XIIIe siècle.

Puis, à mesure que le système architectural se développe et s'enrichit, l'artiste s'enhardit ; il garnit les chapiteaux de feuillages plus souples et plus gras : ceux du fraisier, de la renoncule, de la chélidoine (1) (herbe à verrue), etc.

Enfin, aux XIVe et XVe siècles, quand l'architecture devient tout à fait somptueuse, « flamboyante », il recherche les feuilles pleinement épanouies et gonflées de sève, les plus déchiquetées et les plus capricieuses, le chardon, l'érable, la vigne, le chou frisé, la chicorée. L'exemple que voici, tiré de l'église de Mantes, est d'un modelé gras et d'une richesse admirable, mais, à vrai dire, ces larges feuilles, appliquées contre le fût de la colonne, sont d'un caractère moins architectural que les premières. L'artiste, qui s'est complu à les façonner avec

(1) Par exemple, à Notre-Dame de Paris.

son ébauchoir, a perdu de vue le véritable rôle de la flore décorative, qui est d'accentuer judicieusement les lignes de l'édifice, loin d'en amollir l'effet par des surcharges.

Cette tendance irrésistible à une interprétation plus souple et plus originale de la nature, qui est comme une conquête progressive de la vie, nous allons la suivre maintenant dans la représentation de la forme humaine, dans les « images », comme on disait au Moyen âge.

Nous prendrons encore nos premiers exemples dans le XIIe siècle, dans un des plus splendides monuments de France, la *Cathédrale de Chartres*. Voici l'un des portails principaux. Le *Christ triomphant* est représenté au centre d'une gloire elliptique, assis sur un trône. De la main gauche, il tient un livre (il donne la Science au monde); de la main droite il bénit (il lui donne la Grâce). Un nimbe, symbole de sa divinité, est placé derrière sa tête. En haut, deux anges soutiennent une couronne. Son attitude est celle d'un roi majestueux. Autour de lui, les symboles des quatre évangélistes : l'Ange de saint Mathieu, le Bœuf de saint Luc, le Lion de saint Marc, l'Aigle de saint Jean.

Au-dessous, sur le linteau, debout, groupés trois par trois dans des niches trilobées, les douze Apôtres semblent échanger de graves pensées ; ils tiennent à la main des livres et des banderolles.

Aux voussures, trois cordons de statuettes complètent le cortège royal. Dans le premier cordon, douze anges émergeant des nuages, dans des attitudes variées, portent des livres et des banderolles, et relèvent les pans de leur robe. Dans les deuxième et troisième cordons sont inscrits les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse couronnés, — selon la vision de saint Jean. Enfin, la dernière voussure porte un cordon de feuillages stylisés, conventionnels.

Cette description sommaire peut vous donner une idée de la richesse des grands portails romans (1). Considéré dans l'ensemble de la sculpture de la même époque, c'est-à-dire du XIIe siècle, celui-ci apparaît comme un chef-d'œuvre. La figure du Christ, avec ses narines larges, ses lèvres un peu fortes, ses pommettes saillantes, son expression « débonnaire et pensive », a déjà une physionomie très personnelle. Pourtant, les inexpériences de l'artiste roman sont encore très sensibles sur ce portail. Il éprouve une difficulté invincible à rendre le mouvement.

(1) Nous songeons particulièrement aux célèbres tympans de Vézelay et d'Autun.

Les attitudes des personnages sont contournées, gauches et raides. Les proportions, les raccourcis, les gestes sont pour lui de terribles problèmes. Les draperies ressemblent à des linges mouillés, collés au corps. Les plis pressés, formés de retroussis brusques, tuyautés et gaufrés, sont tout-à-fait conventionnels.

Des observations de même ordre pourraient être faites au sujet de la fameuse statue de la *Vierge assise à la porte Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris*. La tête, avec son menton pointu, son nez court et droit, ses lèvres minces, la courbure régulière de ses sourçils, est particulièrement intéressante. Cependant, les plis tuyautés et pressés des vêtements, la raideur du corps, l'air vieillot de l'enfant trahissent l'inexpérience de l'artiste qui n'a pas encore su se dégager complètement des conventions. Vous remarquerez aussi l'attitude dogmatique, sacerdotale, de la Vierge en majesté, assise et tenant sur ses genoux l'Enfant-Dieu qui bénit. C'est l'attitude consacrée jusqu'au XIIIe siècle. Les théologiens d'alors aimaient à insister sur le caractère symbolique de la Vierge, qu'ils comparaient au « trône de Salomon » disposé pour recevoir Jésus-Christ. Ainsi s'explique la gravité de l' « image » de la Vierge jusqu'au XIIIe siècle. Elle ne presse pas son enfant sur son sein avec la tendresse d'une jeune mère ; elle le porte avec la solennité d'un prêtre montrant l'ostensoir. C'est seulement avec le XIIIe siècle que Marie cesse d'être un symbole hiératique et mystique, et qu'elle se présente sous son double aspect de femme et de mère : l'art se rapproche de la réalité humaine. Cette transformation du type est particulièrement frappante quand, de la porte Sainte-Anne, on passe à la *porte du Cloître* (croisillon nord) de Notre-Dame de Paris, où se dresse une seconde image de la *Vierge*, non moins célèbre que la précédente, mais postérieure d'une quarantaine d'années. Souriante et fière, ici, Marie porte sur le bras son enfant et elle le soulève avec un tressaillement d'orgueil maternel.

Mais, sans sortir du XIIe siècle, les admirables statues de rois et de reines bibliques que vous voyez adossées aux piédroits des portails de la *Cathédrale de Chartres*, œuvres de transition singulièrement délicates et vivantes, portent déjà en elles le germe et le présage féconds des plus belles créations de l'époque suivante. La physionomie s'éclaire, s'épure, s'idéalise et s'anime tout ensemble. Derrière ces « regards demi-voilés » rayonne comme une lueur de piété souriante et douce,

une sorte de vie intérieure. Et ces longs corps immobiles, encore enveloppés dans leurs riches manteaux de mode orientale comme dans des gaînes étroites, si bien adaptés d'ailleurs, entre les colonnettes, aux lignes ascendantes de l'édifice, ont un charme discret d'élégance faite de noblesse et de distinction.

(*A suivre*) JEAN LOCQUIN.

IDYLLE MARINE

La Revue du Nivernais *commence aujourd'hui la publication d'un poème inédit*, Idylle marine, *dont l'auteur est un de nos écrivains les plus distingués. Après l'œuvre puissante qu'il écrivit naguère dans le genre héroïque, on s'étonnera que sa Muse puisse chanter avec tant de grâce, de fraîcheur et de tendresse. Notre confrère tient à garder l'anonyme ; nous déférons à son désir, bien convaincu, d'ailleurs, qu'il sera tôt ou tard trahi par son œuvre chaste et charmante, digne pendant de la* Marie *de Brizeux.*

A. MILLIEN.

A Marie.

Si le génie avait sa source dans le cœur,
En quel œuvre superbe et des âges vainqueur
Je vous célébrerais, vous, mon inspiratrice,
Comme le Florentin chanta sa Béatrice,
Dussè-je vivre obscur et pauvre, fallût-il
Rompre chez l'étranger l'amer pain de l'exil,
Tandis que votre nom, dès le siècle où nous sommes,
Hanterait, glorieux, la mémoire des hommes !
Mais, hélas ! le bouvreuil n'est pas l'aigle ; à son gré,
Dieu mesure le souffle au poète inspiré.
En vain l'artiste souffre, et vainement il aime ;
Une fois achevé dans les pleurs, son poème
N'est qu'un pâle reflet de ce qu'il a conçu,
Et plus d'un l'admira qui ne l'a jamais su.
Si je n'ai pas l'essor de Mistral ou de Dante,
Puissè-je avoir, Brizeux, ta manière charmante,
Car par la piété, la grâce et la douceur,
De ta brune Marie, ami, la mienne est sœur.
Que son nom par mes vers soit connu de la foule,
Qu'en les lisant on l'aime et qu'une larme coule,
Et, jailli de mon cœur par l'amour épuisé,
Mon rêve le plus cher sera réalisé !

I

Des luttes de la vie, hélas ! déjà meurtri,
Mon cœur, à son aspect, a soudain refleuri !
Lorsque le voyageur, las d'une longue course,

Rencontre, par hasard, une petite source
Que l'épaisseur des bois dérobait à ses yeux,
Avec quel charme il boit au flot délicieux !
Ainsi de ton amour, ô ma chaste Marie,
Si suave et si pur qu'en y pensant je prie !
Quel sera l'avenir ? Ah ! comme je voudrais
En soulever le voile, en forcer les secrets,
Afin de t'aplanir le chemin de la vie
Où tu vas t'engager, de tant d'espoirs suivie !
O fille de mon âme, ô virginale enfant,
Que sa grâce embellit plus qu'elle ne défend,
Quel sort t'est réservé ? Quel deuil ou quelle joie ?
Le monde est une arène où tout cherche une proie.
L'avantage, souvent, demeurant au plus fort.
Et le mal sur le bien fait son œuvre de mort.
Mérite, honneur, vertu, beauté, gloire et génie,
Il n'est rien qu'on n'attaque ou qu'on ne calomnie ;
La fortune sourit au plus audacieux,
Et le crime triomphe à la face des cieux.
Mais qu'importe ! On peut tout quand on prie et qu'on aime ;
Pieuse et bonne, va, reste toujours la même,
Demain comme aujourd'hui, quel que soit ton milieu :
La véritable force est dans l'amour de Dieu.

II

Quand je vois une enfant dans sa quinzième année,
Toute charmante, avec une mine étonnée
Et de grands yeux rêveurs, d'un azur adouci,
Je me dis : « A cet âge, elle dut être ainsi.
Elle avait cette grâce et cette vive allure ».
Et j'évoque sa vie, et je me la figure
Avec ses noirs cheveux en tresses, et flottants,
Dans le décor exquis d'un matin de printemps
Qui l'embellit encore et qui l'idéalise,
Son missel à la main, revenant de l'église ;
Ou par un soir d'automne au couchant radieux,
Avec d'autres enfants qui la suivent des yeux,
Dans le parc toujours vert, jouant sous les grands chênes,
D'où l'on entend gronder la mer aux eaux prochaines.
Elle est svelte et légère, et déjà l'on pressent
Les fruits que donnera son âge adolescent
A peine commencé, de même qu'est enclose
Dans le bouton naissant la beauté de la rose.
Au lac pur de son cœur, comme de blancs oiseaux
Se mirent ses pensers, sans en troubler les eaux.
Et puis elle grandit, toujours pieuse et bonne,
Séchant les pleurs partout où sa grâce rayonne,
Et nous nous rencontrons pour la première fois.
Oui, je la rêvais bien telle que je la vois,
Et quand j'y songe, au fond de mon âme charmée,
Il me semble, vraiment, l'avoir toujours aimée !

III

Ma pauvre et chère enfant, il faut se séparer !
Ce mot, je ne saurais l'écrire sans pleurer,
Et ce départ si prompt, je n'y puis croire encore.
Tes regards m'étaient doux comme un lever d'aurore,
Et dans l'affection de ton cœur virginal
Je trouvais un recours béni contre le mal.
De départs et d'adieux, la vie est ainsi faite ;
Et ceux qui n'y verraient qu'une éternelle fête
Sont, ne t'y trompe pas, des sans-âme ou des fous.
Quand l'épreuve nous force à plier les genoux,
Acceptons-la toujours d'une foi résignée,
Puisque la vertu même est la moins épargnée
Et qu'ici-bas le crime est plutôt triomphant.
Je vais donc te quitter, ma chaste et douce enfant ;
Captif de mon labeur, dans la cité voisine,
Que de fois mon regard, par-dessus la colline
Qui borne désormais mon plus cher horizon,
Parmi les chênes verts cherchera ta maison !
Que de fois ma pensée appellera la tienne,
Pour mieux rêver, d'ici que le printemps revienne,
Et, libéré de tout, me ramène vers toi !
Mais toi, gardant ici ta candeur et ta foi,
Loin des fanges du doute et des passions viles,
Ne viens pas respirer l'air empesté des villes ;
Reste où Dieu te plaça, doux lys de pureté,
Dans le cadre charmant où fleurit ta beauté !

IV

Les mois passent, les jours se succèdent, l'hiver
Bientôt assemblera devant le grand feu clair
Réjouissant les yeux et ravivant les mines,
Les jeunes et les vieux, au foyer des chaumines ;
Et je songe qu'aussi, là-bas, chez des pêcheurs,
Comme un oiseau qui tremble aux premières fraîcheurs,
Une enfant se réchauffe en riant à la flamme,
Une enfant dont l'amour m'emparadise l'âme !
Adieu les gais soleils, les lumineux matins
Qui rendaient si profonds et si doux les lointains !
Les heureux sont partis et la plage est déserte
Où naguère, en chantant, j'allais d'un pas alerte.
Dans la cité dolente où je vis emmuré,
D'un vaste isolement je me sens entouré,
N'ayant personne à qui pouvoir conter ma peine.
Et pourtant d'Elle seule, hélas ! mon âme est pleine ;
Toujours sa chère image est présente à mes yeux,
Mais je vais, la cherchant, triste et silencieux.
Aussi, quelle souffrance ébranle tout mon être
Quand, jouet de mes sens, je pense reconnaître
Sa toilette, son port, sa démarche, sa voix. .
Elle est partout absente et partout je la vois !

V

De la route où je viens promener ma tristesse,
Par-delà les marais brûlés comme la Crau,
Là-bas, près de la mer, au pied du vert coteau
Où l'antique donjon en plein azur se dresse,
Je revois, je revois la maison de pêcheur
Qu'habite mon amie : avec un air de fête
Elle rit au soleil, avenante et coquette,
Devant le flot tranquille étalant sa blancheur.
A cette heure du jour, que fait ma bien-aimée ?
L'espoir de mon retour luit-il en ses yeux bleus,
A-t-elle, d'un doux geste, orné ses noirs cheveux
De cette fleur de pourpre, éclatante, embaumée,
Où se posa ma lèvre en lui disant adieu ?
Coteaux, abaissez-vous, afin que je la voie,
Car elle est à la fois mon tourment et ma joie !
Et vous qui, librement, tournez dans l'air en feu,
Goëlands, goëlands, oh ! que n'ai-je vos ailes
Pour m'envoler là-bas où mon cœur est resté !
Vous la reconnaîtrez à sa seule beauté,
Car elle est la première entre toutes les belles !

VI

Quand j'entends en mon cœur les passions hennir,
Il suffit que j'évoque en moi son souvenir
Pour qu'aussitôt leur fougue indomptable s'apaise.
Comme le malheureux qui laisse la fournaise
Avec avidité s'enivre de grand air,
Ainsi, d'un prompt essor, là-bas, près de la mer,
Mon esprit haletant retourne avec délice.
Sur le flot calme et pur, au loin, la voile glisse ;
Parmi les chênes verts, les maisons des pêcheurs
Dans le matin riant ont d'exquises blancheurs ;
Chacune semble avoir sa physionomie :
Elle parle un langage et vous est une amie.
La brise souffle à peine A l'horizon profond
L'Océan tout d'azur avec le ciel se fond,
Et dans cette lumière il flotte tant de joie
Que, charmé, le regard s'y promène et s'y noie,
Jamais rassasié de l'enchantement bleu.
O matin rayonnant, vrai sourire de Dieu !
Le ciel brillait ainsi, le flot chantait de même
Lorsqu'ici m'apparut la douce enfant que j'aime.
Ni l'or, ni les bijoux ne paraient sa beauté,
Mais dans ses cheveux noirs et lourds, sur le côté,
Elle avait simplement une rose pourprée
Dont le rouge seyait à sa paleur dorée,
Et sur sa lèvre en fleur et dans ses yeux si doux
Un sourire qui m'eût fait tomber à genoux,
Si nous avions été seuls en cette seconde.
Mais elle peut marcher fière au regard du monde,

Sans crainte qu'un désir abaisse notre amour,
Car j'y vis enfermé comme dans une tour :
Dédaignant la malice et défiant le blâme,
Je chante cet amour mystique de mon âme,
Et, de même que Dante a mis son rêve au ciel,
Je veux qu'il reste chaste afin d'être immortel !

X...

(A suivre).

CONTES POPULAIRES DU NIVERNAIS

L'OGRE DE LA FORÊT-NOIRE *(Suite)*

Elle revint à midi, apportant le goûter.

— Mangez, puis vous pourrez dormir une heure.

Il goûta, puis s'endormit. Pendant son sommeil, la fille de l'ogre se mit à dire :

— Par la vertu de ma baguette, que la forêt soit abattue, exploitée ce soir, comme mon père le demande ! — Puis elle s'éloigna.

A son réveil, le jeune homme fut bien étonné de voir tous les arbres coupés, ébranchés, équarris, mis en cordes, etc.

Il attendit la fin du jour et s'en alla trouver l'ogre

— Maître, mon ouvrage est fait. Que m'ordonnez-vous pour demain ?

— Tu es bien *malin*, toi ! Puisque mon bois est exploité, je veux que, demain, avant soleil couché, tu l'aies défriché d'un bout à l'autre. Prends ces outils et tâche de t'en bien servir ; sinon, tu seras mangé ?

C'était, avec la même cognée, une pioche en bois.

Plus désolé que jamais, le pauvre garçon, en arrivant sur le terrain à la pique du jour, brisa ses outils dans un accès de désespoir et, jetant le manche après la cognée, se coucha comme il l'avait fait la veille. A l'heure du déjeuner :

— Qui portera aujourd'hui, dit l'Ogre, le déjeuner à l'ouvrier ?

La plus jeune des filles s'en défendit d'abord, pour détourner tout soupçon :

— J'y suis allée hier ; à une autre maintenant !

— Puisque tu t'en défends, tu iras encore.

Elle partit toute joyeuse et arriva près du jeune homme qui ne l'était guère.

— Pourquoi ne travaillez-vous pas ?

— Travailler ? Défricher le terrain avec des outils de bois, avant ce soir ? J'aime mieux être mangé tout de suite.

— Rassurez-vous ; je vous aiderai. Je reviendrai à midi avec le goûter. Ne vous endormez pas jusque-là, mais ayez confiance.

A midi, elle le décida à manger et à dormir. Et alors :

— Par la vertu de ma baguette, que tout ce bois soit défriché avant ce soir, comme mon père le demande !

Quand le jeune homme se réveilla, elle était partie, mais tout le terrain avait été fouillé, les racines des arbres s'entassaient de distance en distance sur le sol parfaitement nivelé.

Le soir venu, l'Ogre vit arriver son ouvrier :

— Maître, ma besogne est achevée. Qu'y a-t-il à faire pour demain ?

— Tu es donc aussi *malin* que moi ?... Il y a trois cents ans que ma femme a laissé tomber son anneau dans la mer. Je veux qu'avant demain soir tu me le rapportes, ou tu seras mangé.

Le jeune homme eut envie de s'écrier : « Mangez-moi tout de suite ! » Il passa une très mauvaise nuit et se dirigea à l'aube vers le bord de la mer où il se coucha, dans l'accablement le plus complet.

— Qui portera les vivres à l'ouvrier ? demanda l'Ogre à ses filles.

— Cette fois, c'est à votre tour, dit la plus jeune à ses sœurs. Je ne veux plus y aller.

— Tu ne veux plus ? Pour t'apprendre à être moins impérieuse, tu iras encore.

C'était bien ce qu'elle désirait. Elle s'achemina aussitôt vers le rivage où le jeune homme se désespérait.

— Vous n'avez donc rien à faire ?

— Oh ! peu de chose : je n'ai qu'à retirer de l'eau un anneau qui y est tombé il y trois cents ans !

— Ne perdez pas courage. Attendez, sans dormir, que je revienne avec votre goûter et je vous tirerai peut-être d'embarras.

A midi, elle était de retour. Lorsqu'il eut mangé :

— Coupez-moi à menus morceaux, lui dit-elle ; mettez-moi dans ce

sac et jetez-moi dans la mer. Surtout ne vous endormez pas, mais tenez-vous prêt à me retirer dès que je vous aurai appelé trois fois. Vous rapprocherez alors les morceaux de mon corps les uns des autres.

– Je ne peux consentir à vous faire du mal...

— Il le faut ; du reste vous me reverrez telle que je suis et je n'en souffrirai pas... Seulement hâtez-vous de me retirer de l'eau à mon troisième appel ; si vous tardiez, il y resterait quelque partie de mon corps.

Le jeune homme finit par consentir. Il la coupa en petits morceaux qu'il mit dans le sac et jeta dans la mer. Malheureusement il s'endormit et ne l'entendit pas :

— Je me noie !... je me noie !... je me noie !... tends-moi la main !

Un quatrième appel le réveilla : il se précipita, mais il était déjà trop tard ; car ayant retiré du sac, puis rapproché les os de la fille, il vit qu'il manquait un petit doigt de pied. Elle avait trouvé l'anneau. qu'elle lui laissa en retournant chez son père.

Au soleil couché, le jeune homme arriva chez l'Ogre :

— Maître, voici votre anneau.

– Décidément tu es plus *malin* que moi. Pour te récompenser, je te donnerai une de mes filles en mariage. Demain, je les mettrai toutes trois dans un sac et, les yeux bandés, tu feras ton choix.

Il avait bien peur de ne pas mettre la main sur la plus jeune, mais elle trouva le moyen de le voir et lui dit :

— Tu sais qu'il me manque un petit doigt de pied. Tu me reconnaîtras à cette marque.

C'est ainsi que, le lendemain, il put choisir celle qu'il aimait.

— Elle est à toi, dit l'Ogre ; vous vous marierez aujourd'hui.

On fit donc la noce. Mais l'Ogre avait décidé, de concert avec sa femme qui était encore pire que lui, de tuer sa fille ainsi que son gendre. Il plaça au-dessus de leur lit un grand couperet ; il suffisait de tirer un cordon pour le faire tomber et leur trancher la tête.

(*A suivre*). ACH. MILLIEN.

LA ROUTE CHIMÉRIQUE (1)

Cherchant une préface où *brillât mon génie*,
Pour la prose et les vers que j'aligne au compas.
Poussé par le démon, j'ai fouillé dans ma vie.
Il en est résulté cette biographie,
A laquelle on ne s'attend pas.
Quel malencontreux premier pas !

Pourtant, d'être bavard je n'avais guère envie,
Non plus qu'au Vapereau faire mes embarras
Oh ! ces musiciens à cheveux longs ou ras !
Bien fol est qui s'y fie !
Demandons indulgence, et sans cérémonie
Avouons, tout d'abord, que je suis roturier.
Mon aïeul, bellement tenant boutique ouverte,
Pleine en toute saison d'un reflet printanier,
Avait pris pour enseigne : « *Au moderne soulier* ».
Puisqu'il n'est pas de sot métier,
Acceptons notre ancêtre, et, d'un bonjour alerte,
Saluons sa demeure, où croît la treille verte.

Mon père — un fantaisiste — était de Montréal,
Montréal près de Carcassonne,
L'antique manoir féodal,
La ville dont le nom résonne !
Je puis donc me vanter d'avoir vu le pays
Du fameux *cassoulet*, des raisins, du maïs ;
La vaillante cité, qui de tours se couronne,
Et qui toujours chante et fleuronne
Malgré les moqueurs de Paris !

C'est Lesparre, en Médoc, qui vit naître ma mère.
Je vis le jour aussi dans ce petit chef-lieu
Et devins Girondin, par la grâce de Dieu.
Quittant mes deux pays, je pris la route amère,
Celle de la *Chimère*.
C'était dire au bonheur un éternel adieu !

Carcassonne, Bordeaux ; deux pays ! quelle chance !
Je ne sais trop, ma foi ! lequel j'aime le mieux.
Ne nous prononçons pas ; il est prudent, j'y pense,
De savoir se tenir dans les justes milieux ;
Aimons les deux pays, malgré le sort contraire.
Si l'un fait souvenir de la joie et du père,
L'autre, bien tristement,
Rappelle la maman !
Il les faut oublier, hélas ! pour le moment,
Et d'un ton moins austère,
Tout simplement
Reprendre mon commencement.

(1) Notre bien regretté collaborateur Pénavaire se reposait de ses compositions musicales en écrivant quelques pages de vers. Il en laisse en manuscrit tout un recueil. La pièce que nous donnons aujourd'hui, autobiographie fantaisiste, y figure en manière de préface.

Lors la riante Marseille,
De Provence une merveille !
Active comme l'abeille,
Faisant à chacun sa part,
Afin d'être un peu propice
Au novice,
M'ouvrit la porte de l'art,
Puis me lança dans la lice,
Sans retard.

Paris, à son tour, m'attire.
Quelle lyre,
Pour les faiseurs de chansons !
Mais je n'y fis pas grand'chose
Que d'apprendre quelque glose
Sur l'art d'accoupler les sons.

Bientôt je voyageai. Comme un petit prodige
Je voulus étonner les populations.
Partout, j'eus bon accueil, et les *Tourments d'Edwige*,
Produit le plus récent des inspirations
A titre romanesque, air fatal ! passions !
Sous mon archet vibrant, parfois pris de vertige,
Suscitaient les bravos et les émotions !

De ma *Berceuse*, aussi, le succès fut notoire.
Avec *Vieuxtemps* et Bériot,
Le maitre *Alard* suivi d'*Artot*,
Paganini comme gros lot,
J'avais un divers répertoire
Trouvé *charmant* à cette époque... transitoire.
(J'ajoute ceci pour l'histoire
Qui ne peut manquer, sûrement,
D'enregistrer ce document).

En passant, Lyon m'invite :

Ah ! l'heureux temps, le bon gîte,
Pour travailler à loisir !
C'est là que je mis au monde
D'autres œuvres, dont j'inonde
Mes rivaux pour les punir !

(*A Suivre*). J.-G. PÉNAVAIRE.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

JOSEPH AGEORGES. — *Le Deuil du clocher*, récits berrichons, etc. — Librairie nationale, rue de Rennes, 85.

Voici un nouveau volume de cette collection des écrivains régionaux : « Les Pays de France », dont fait partie *L'âme limousine*, de Jean Nesmy, que nous présentions dernièrement à nos lecteurs. C'est le

bas Berry qui, cette fois, est en scène, et mieux que personne M. Ageorges pouvait nous le présenter. Dans le *Deuil du clocher*, l'auteur nous fait assister à la vie contemporaine d'une petite paroisse, mesquines intrigues autour de la vieille église... « La terre tourne, les étoiles roulent, les mondes inconnus vivent au lointain et tout marche vers le but commun tracé de la main de Dieu sans que le blasphème d'un impie ou la rage impuissante d'une société décadente y puissent rien ». — *Promenades autour de La Châtre* ; le *Rôle du cochon dans la vie du paysan berrichon*, le *Mariage de l'oncle Perlette*, etc., complètent fort agréablement le volume. Mais gardons-nous d'oublier cette jolie nouvelle : *Guillaume Carcat le bijiji*, dosée à point du meilleur sel berrichon.

L. D.

Extrait de la *Renaissance provinciale :*

PROVINCES, RENAISSEZ !

Provincés, renaissez sous le beau ciel de France !
Vos noms restent vivants et l'esprit enchanté
Les redit avec foi. Vous êtes l'Espérance
Enracinée au cœur comme la Liberté.

De vous, nous attendons la sainte indépendance,
Vos coutumes, vos mœurs, que rénove l'Eté
D'une époque féconde en son efflorescence,
S'épanouissent enfin dans leur saine beauté.

Vos parlers, vos patois, conservés par l'usage,
Sont les nobles aïeux de notre vieux langage.
Vos actes, dans l'histoire, ont été des plus grands.

Vers le soleil radieux élevez vos bannières :
Reprenez votre place, ô provinces altières,
Claires constellations des Etats-Unis francs !

EDOUARD ACHARD.

Entre la Vie et le Rêve, par FLORIAN PARMENTIER. — Edition de l'Impulsionnisme, rue Fontaine, 17, Paris. — 3 fr. 50.

M. Florian Parmentier est une des figures les plus personnelles de notre jeune littérature. Nous avons parlé de sa « Physiologie morale du poète » : il applique, dans son recueil de vers, la théorie qu'il y exposait ; il est facile de constater que toutes ses poésies ont été écrites sous l'influence d'une émotion sincère. L'auteur y témoigne d'un noble et vrai talent qui tantôt vibre au spectacle de la nature, tantôt s'exalte en « tournant les feuillets de son âme », car le livre renferme, à côté de gracieux paysages, des rêveries et des méditations pénétrantes. Il récrée et il fait penser ; poésie, je le répète, qui accuse une personnalité.

EMILE GUILLAUMIN : *Rose et sa « Parisienne »*. — Calmann-Lévy. — 3 fr. 50.

C'est une histoire bien simple que narre aujourd'hui le bon conteur Emile Guillaumin, l'histoire d'une vieille fille de village, laide, infirme, timide et pieuse, qui, demeurée seule après la mort du père, éprouve le besoin d'animer sa pauvre vie solitaire en demandant une enfant de l'Asssitance publique. Histoire bien simple et bien atta-

chante Rose élève sa « Parisienne » en véritable mère ; elle la conduit jusqu'au mariage avec le fils d'un voisin et le roman l'abandonne au moment où le jeune ménage doit trouver dans le travail et plus tard dans une part de l'héritage de Rose, les conditions du bonheur. Autour de la vieille fille s'agite toute la vie du village Il faut avoir vécu avec les paysans pour constater avec quelle exactitude Guillaumin sait les mettre en scène, les faire parler et agir. Il y a une extrême précision de détails, dont les plus menus donnent au « portrait » un puissant accent de sincérité. Ce nouveau roman n'aura pas moins de succès que les précédents ouvrages de l'auteur. L. D.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ 18 décembre. — Décès de M. Henry de Chambure (à soixante-douze ans), ancien collaborateur de son père au *Glossaire du Morvan*. Allocution de M. l'abbé Gaudry, doyen de Montsauche, et discours de M. Comte, ancien camarade du défunt aux Mobiles de la Nièvre.

⁂ La nouvelle année a cruellement débuté en frappant plusieurs amis de cette Revue. M. Edouard Imbart de la Tour a eu la douleur de perdre sa fille, Mme R. Monestier, enlevée à trente quatre ans. — M. Adolphe Dutray, président du tribunal de commerce, est décédé à soixante-quatorze ans. A ses obsèques (17 janvier) MM. Marcenet, Thévenard et Renault ont rendu un juste hommage à sa mémoire. Nous prions les familles des défunts de recevoir nos condoléances sincères.

⁂ A la soirée donnée par la Ligue contre la désertion des campagnes, le 19 décembre, nos collaborateurs Fernand Richard et Poussereau ont été chaleureusement applaudis.

⁂ Les 11 et 12 janvier, grands concerts à Auxerre. Au programme : *Chez nous*, la belle mélodie d'Albert Arnaud, sur les paroles d'Achille Millien

⁂ Notre compatriote, le commandant Lenfant, de retour de sa mission en Afrique, a été reçu, en arrivant à Paris, par le président de la Société de géographie, M. Le Myre de Vilers, qui lui a souhaité la bienvenue.

⁂ Le Groupe d'émulation artistique du Nivernais ouvrira son Exposition du 22 mars au 26 avril. Toutes œuvres d'art et d'art approprié, sauf la peinture. Exposition rétrospective des œuvres du bien regretté Ch. Le Blanc Bellevaux.

⁂ A la fête annuelle de décembre de l'Association amicale des anciennes élèves de l'Ecole normale d'institutrices du Cher, l'une des élèves actuelles de cette école, gentiment travestie en villageoise berrichonne, a dit, avec un naturel parfait, *Mes trois bonnets*, monologue extrait du volume les *Bien Aimées*, de notre collaborateur Lucien Jeny, et cette petite pièce de poésie, en l'honneur du costume local, a obtenu le succès avec lequel sa diction a toujours été accueillie en Berry.

⁂ Notre jeune collaborateur artiste Fernand Chalandre vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Chalandre-Chauveau. Nous lui offrons nos vives condoléances.

⁂ Nous apprenons, au dernier moment, la mort (17 janvier), de M. Lucien Gueneau, ancien officier, ancien sous-préfet, président de la Société académique, décédé dans sa soixante-seizième année. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

RAPHAELLE (1)

A la mémoire de Lamartine.

VERS 1880 vivait à Bourges, rue Mausecret, un professeur de lettres, René Mirval, qui partageait son temps entre ses cours au lycée, la préparation d'un volume de poésies, la collaboration à certaines revues et quelques promenades, le plus souvent solitaires, aux environs de la vieille cité.

D'une nature délicate, peu faite pour la lutte, malhabile à comprendre et surtout à approuver les compromissions de la politique, se repliant volontiers sur elle-même au moindre froissement, subissant de fréquentes alternatives d'abattement et d'enthousiasme, René Mirval avait eu une enfance un peu maladive et était resté d'une santé plutôt médiocre. Il touchait à ses quarante-trois ans.

Ses débuts difficiles, une situation conquise à force de travail, sans protections ni fortune, l'avaient prématurément mûri, et son front pâli gardait encore l'empreinte douloureuse des épreuves qu'il avait traversées.

Son premier accueil était réservé, comme l'est généralement celui des hommes qui ont subi des déceptions successives et il fallait le connaître intimement pour entrevoir ce qui se cachait de bonté et de

(1) Cette nouvelle de notre collaborateur, M. Lucien Jeny, a obtenu, au concours du centenaire de l'Académie de Mâcon, une médaille d'argent et un prix de 150 fr.

dispositions aux nobles attachements sous cet extérieur relativement concentré.

Dans le courant de l'été, le hasard voulut qu'assistant au théâtre à une conférence sur Lamartine, il se trouvât placé à côté d'une jeune fille de la région qui, venue passer quelques jours chez une tante, avait profité de son séjour à Bourges pour se rendre avec cette parente à cette matinée littéraire.

Il ignorait qui elle était : brune, plutôt grande, avec un teint mat, une taille fine et svelte, une physionomie régulière et douce, les cheveux en bandeaux légèrement ondulés, de longues mains effilées, ce regard des idéalistes qui semblent toujours chercher quelque chose au delà des objets perceptibles, elle lui plut instinctivement.

A un certain moment, alors que le conférencier développait une page de *Raphaël*, la jeune fille eut comme un court tremblement et son ombrelle glissa à terre ; René Mirval se baissa pour la lui ramasser ; elle fit le même mouvement pour lui en épargner la peine et leurs doigts se touchèrent une seconde tandis qu'elle murmurait un :

— Merci, monsieur,

empreint d'une vague émotion.

En divers passages de cette conférence, leurs âmes avaient paru s'unir dans un même sentiment de discrète admiration.

A l'issue de cette réunion, ils s'inclinèrent l'un devant l'autre en se quittant et leurs yeux se croisèrent avec une expression qui dépassait déjà quelque peu celle de la simple politesse entre voisins de chaises.

René Mirval eut comme une secrète intuition que cette première rencontre fortuite ne serait point la seule et que cette jeune fille se trouverait plus ou moins mêlée à sa destinée.

Lorsqu'il lui arrivait de penser à elle, ne sachant comment la désigner et se souvenant du détail de l'ombrelle et de ce premier contact presque insensible de leurs deux mains, il se prit à la surnommer *Raphaelle*, féminisant ainsi à sa manière le titre de l'œuvre lamartinienne à propos de laquelle ce petit incident s'était produit.

Les mots, se disait-il, ont leur symbolisme : Raphaelle, avec deux *l* et un *e* muet, ne rappelle-t-il pas quelque peu la sensation élevée et silencieusement sympathique que mon inconnue m'a fait éprouver ?

Le pressentiment qu'ils se retrouveraient ensemble ne devait pas le tromper.

Raphaelle (nous l'appellerons désormais également ainsi), Raphaelle habitait Sancerre. A cette époque, la voie ferrée de Bourges à Cosne par le Sancerrois n'était pas encore ouverte et, à moins de faire un assez long détour par Nevers, on se rendait à Sancerre en prenant, à cinq heures de l'après-midi, une diligence à l'hôtel *de la Coquille*, dans le quartier Saint-Bonnet, à Bourges.

Or, il advint que notre professeur fut délégué par le préfet et l'inspecteur d'Académie du Cher pour présider, vers la fin de juillet, la distribution des prix du collège de Sancerre.

A peine était-il installé dans la vieille patache qu'il vit arriver, pour y prendre place, avec une personne d'un certain âge qu'il sut bientôt être la mère, sa mystérieuse voisine de la conférence sur Lamartine. Elle était venue ce jour-là à Bourges pour des emplettes et se disposait à repartir.

Les anciennes guimbardes, qui tendent à disparaître de plus en plus en présence de l'extension du réseau des chemins de fer, offraient cependant, sur les vagons d'aujourd'hui, cet avantage que la connaissance s'y faisait d'ordinaire plus facilement entre compagnons de route. Ces vénérables véhicules, où l'on se trouvait tout près l'un de l'autre, où l'incommodité même du moyen de transport amenait à se rendre de mutuels petits services pour l'atténuer, où la durée du trajet, les relais, les particularités du chemin, rendaient presque inévitable un peu de conversation, avaient un cachet moins banal et, dans une certaine mesure, plus intime que la longue et uniforme file de nos modernes *trains* à vapeur.

L'entretien entre René Mirval et les deux voyageuses s'engagea d'abord sur les aspects des paysages qui se succédaient lentement à leur vue. Puis Raphaelle parla littérature, à propos de la conférence au théâtre, puis généralités philosophiques, et notre professeur put se convaincre qu'il avait devant lui une interlocutrice supérieure à la moyenne des femmes par ses dons innés, ses goûts pour l'étude et l'indépendance de son jugement. Fille de négociants, elle paraissait avoir échappé en grande partie au joug des conventions sociales qui exercent plus particulièrement leur empire dans l'armée, la magistrature, la grande bourgeoisie ou le haut fonctionnarisme Elle avait gardé beaucoup de naturel dans les manières, le langage, les sentiments. Bien que déjà dans sa vingt-troisième année, elle était en quel-

que sorte restée enfant par la confiance, le rêve, sa croyance en la bonté native et en la droiture d'autrui, et il était charmant de l'entendre résumer ses conceptions du bonheur et sa foi encore intacte au progrès indéfini de l'humanité. Moins instruite sans doute, la mère intervenait plus rarement dans le dialogue, mais semblait fière intérieurement de voir sa fille en échange d'idées avec un membre distingué de l'Université.

Au relai des Aix-d'Angillon, l'on descendit de voiture « afin de se dégourdir les jambes », pour parler comme le conducteur, et les voyageurs longèrent quelques instants le fossé de la route, bordé d'une haie où gazouillait un petit oiseau. Quelques nuages frangés de pourpre et d'or tempéraient la gloire du soleil couchant. D'agrestes parfums montaient de la terre féconde. Assise sous un vieux hêtre, une paysanne, coiffée du petit bonnet plissé des Berrichonnes, gardait un troupeau de moutons. Une impression de calme, de verdure, de douceur infinie, pénétrait l'âme. Avant de se réinstaller dans la diligence, Mirval aperçut deux ou trois myosotis dont le bleu sourire égayait le ruisseau chuchotant au pied du talus du chemin. Il les cueillit et, très simplement, les offrit à Raphaelle en disant à la mère :

— Vous permettez, madame ?

Une légère teinte rosée nuança divinement l'aristocratique pâleur du visage de la jeune fille et, remerciant du regard, elle joignit les mignonnes étoiles azurées à quelques fleurs des champs qu'elle venait elle-même de couper.

Bientôt le crépuscule, puis la nuit, descendirent sur la campagne, car la diligence n'arrivait à Sancerre qu'à neuf heures du soir.

Dans l'ombre à peine diminuée par un oblique reflet des lanternes de la voiture et la faible lueur des premières étoiles, le colloque devint plus personnel et Raphaelle avoua au professeur qu'elle gardait dans ses tiroirs divers essais littéraires, sur lesquels, avec l'assentiment de sa mère, elle serait désireuse d'avoir l'appréciation de son compagnon de voyage avant de les envoyer à une revue féminine.

René Mirval descendait au collège.

(*A suivre*) LUCIEN JENY.

IDYLLE MARINE *(Suite)*

VI

Quand votre sœur et vous, comme deux tendres fleurs,
De la soie, avec art, mariant les couleurs,
Vous brodez lentement, le soir, près de la lampe,
Moi, je reste pensif et le doigt sur ma tempe,
Cherchant des mots si beaux, si chastes et si doux
Qu'à les entendre on ait l'âme pleine de vous.
Mais impuissante, hélas ! ma langue balbutie...

Le vent d'hiver gémit ; sur la terre durcie
Un pas sonore, au loin, résonne dans la nuit
Froide et silencieuse, et mon rêve le suit.
Voici le vieux donjon aux portes crénelées,
Le parc de chênes verts aux profondes allées,
La plage lumineuse où, la première fois
Que je vous vis, l'amour a fait trembler ma voix.
Sur un calme fond d'or où le couchant rayonne,
Vous souriez, pensive, ainsi qu'une madone,
Vos yeux bleus embellis d'ineffables espoirs.
Une rose de pourpre orne vos cheveux noirs
Et tout près l'un de l'autre, accoudés en silence,
Nous restons éblouis devant la mer immense
En regardant, là-bas, les voiles blanches fuir...

Et tout mon cœur se fond rien qu'à ce souvenir !

VII

Un jour que nous étions à sa fenêtre, ensemble,
Echangeant de ces mots dans lesquels l'âme tremble,
Ou, les doigts enlacés, restant silencieux, —
Avec une douceur indicible, ses yeux,
Dont aucun verbe humain n'exprimerait les charmes,
Se levèrent soudain vers moi, noyés de larmes,
Comme en une prière, et de leur profondeur
Rayonnait tant d'amour céleste et de candeur
Que je crus, attendri, voir une fleur brisée
Oscillant sous le poids brillant de la rosée !
Et l'aveu contenu s'échappa de mon cœur.
Et je m'enfuis. — Le vent, comme un rire moqueur,
Se mêlant au fracas des vagues éclatantes,
Secouait en sifflant les chalets et les tentes
Et, par moments, heurtait aux volets soudain clos,
Comme lorsqu'il gémit, la nuit, plein de sanglots.
Le soleil disparut du ciel mélancolique
Et l'ombre s'étendit sur le vieil Atlantique.
Cependant, une joie immense était en moi,
Poète enamouré, plus fier qu'un fils de roi,
En regardant, de loin, la fenêtre fermée
Où sans doute pleurait aussi ma bien-aimée...

Mais c'est l'illusion qui m'enivre ! O mon Dieu,
Quel écho dans son âme éveille mon aveu ?
Peut-être ai-je troublé ce lac pur et paisible
Et causé son malheur par un rêve impossible ?
Et je demeurais là, sans pouvoir en partir,
Passant du fol espoir à l'amer repentir,
Interrogeant des yeux cette maison muette,
Frêle abri du bonheur battu par la tempête !

VIII

Saint prêtre, noble ami que le ciel m'a donné !
Je marchais au hasard, de nuit environné,
Pour me guider n'ayant qu'une incertaine flamme,
Quand vous avez montré le chemin à mon âme.
Je vous ai confié ma peine et mon secret,
Et vous avez souri, généreux et discret,
Car vous la connaissez, la chaste enfant que j'aime.
Et sachant qu'en son cœur le secret est le même,
Vous m'avez répondu : « Mon fils, il est permis
De suivre les penchants qu'en nous le Ciel a mis,
A la condition qu'ils tournent à sa gloire.
Quand on a, comme vous, le grand bonheur de croire,
Et qu'on ouvre son âme en toute loyauté,
Pourquoi vouloir que Dieu s'offense, en vérité ?
La pure affection en lui-même a sa source.
Au voyageur qui tombe, épuisé par la course,
Qui donc refuserait la fraîche goutte d'eau
Qu'offre la Providence au plus petit oiseau ? »
Ainsi vous me parliez, et vos larmes aux miennes
Mêlaient leur sympathie et leur douceur chrétiennes,
Et mon âme exultait d'un bonheur infini.
O vous, qui nous avez sauvés, soyez béni !
Grâce à vous, nos deux cœurs se pénètrent l'un l'autre ;
S'ils s'aiment désormais, c'est à travers le vôtre,
Et n'ayant en eux rien qu'il ne puisse savoir,
Nous irons, fiers et purs, fermes dans le devoir.
Aussi, qu'à mes efforts la gloire un jour sourie :
De même que Brizeux, en célébrant Marie,
Chanta le bon curé d'Arzannô, par mes vers
Votre front sera ceint de lauriers toujours verts !

IX

Un jour que la tempête ébranlait le rivage
Et que tous avaient fui de la Côte sauvage,
Chez elle, gracieuse, elle m'offrit d'entrer.
Et moi, troublé soudain, je n'osais pénétrer
Dans la pauvre demeure ouverte à ma détresse
Mais pour me faire honneur on se lève, on s'empresse.
La mère vient à moi. — « Laissez passer le grain »,
Dit le père, un vaillant et robuste marin
Qui venait d'amarrer sa barque à la jetée
Où déjà la flottille est du vent abritée.

Ah ! le rude métier que celui des pêcheurs :
Mais il est beau quand même, et dans leurs yeux songeurs
Du retour à la mer ils ont la nostalgie
Dès qu'ils sont en repos. Leur poitrine élargie
Chaque jour a besoin d'air libre et d'infini
Et c'est pour peu de temps qu'ils reviennent au nid...
Tandis que sous les coups de l'ouragan tout tremble.
On s'assied en famille et nous causons ensemble,
Et Marie est heureuse et rougit de plaisir.
Du siège reculé qu'elle a voulu choisir
Elle écoute, et sur nous, comme un ange en prière,
Arrête en souriant ses yeux pleins de lumière,
Qui connaîtront, un jour, l'amertume des pleurs,
Et qui, jeunes et purs, s'ouvrent comme des fleurs.
Cependant, le vent tombe ; il faut quitter mes hôtes.
Alors, selon l'usage établi sur nos côtes
De Saintonge et d'Aunis : « Monsieur, nous feriez-vous
L'honneur et l'amitié de trinquer avec nous ? »
Dit le père, et d'un meuble il tire une bouteille
Au flanc mystérieux, de forme étrange et vieille.
— « Je n'en ai plus beaucoup, mais il en reste encor ! »
Et lentement sa main verse la liqueur d'or,
Ce cognac renommé parmi les plus insignes,
Que le joyeux soleil mûrit seul en nos vignes,
Et non de ces poisons savamment fabriqués.
Nos verres, doucement, se sont entrechoqués
Et j'ai vidé le mien au bonheur de Marie !...
O jour inoubliable, ô douce causerie.
Avec quel indicible émoi je m'en souviens !
Depuis lors, bien des yeux ont rencontré les miens,
Le sourire a fleuri bien des lèvres charmantes
Et Dieu fit, sur la mer, souffler bien des tourmentes ;
Mais, cette heure vécue à son humble foyer,
Tandis que l'ouragan risquait de nous broyer,
Pour le ravissement de mon âme immortelle
Toujours avec ivresse, oui, je me la rappelle.
D'un charme aussi puissant que la première fois
Son souvenir m'étreint, me pénètre, et je vois
Deux yeux bleus et profonds, dont le mystère attire,
Ses grands yeux rayonnants, dans l'ombre, me sourire !...

X

Brizeux chanta Marie, et, depuis, leurs deux noms
Sont immortels parmi tous ceux que nous aimons.
O puissance de l'art et privilège insigne !
Il suffit qu'une enfant, que le ciel lui désigne,
Atteigne jusqu'à l'âme un poète inspiré
Pour qu'il rende célèbre un pays ignoré ;
Il suffit qu'il la chante en un verbe de gloire
Pour que le monde entier les garde en sa mémoire
Et, charmé par l'accent qui le poursuit toujours,
Pleure au simple récit de leurs chastes amours.

(*A suivre*). XX.

L'ÉVOLUTION DE LA SCULPTURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE *(Suite)*

Avec le XIIIe siècle enfin, c'est-à-dire avec les débuts de la période « gothique », les formes conventionnelles et stéréotypées des corps et des costumes transmises par la tradition romane s'éliminent entièrement. L'artiste abandonne résolument les « poncifs » d'atelier ; il observe avec la curiosité naïve que gardent toute leur vie les grands artistes, il étudie les formes vivantes que lui offre à profusion la nature et il s'efforce de les reproduire avec le plus de vérité et de sincérité possibles. Maître enfin de toutes les ressources de sa technique, il va pouvoir exprimer, en une forme parfaite, le grand idéal qui l'anime. C'est que le XIIIe siècle est une période de transformation profonde dans le monde du travail. Une société nouvelle s'élabore. Les artisans se groupent en *corporations*, organisent l'apprentissage. Les progrès réalisés vont se transmettre d'atelier en atelier. Les couvents de moines cesseront de recruter les artistes Désormais réunis en qualité de compagnons et d'apprentis autour du « maître d'œuvre », étudiant et travaillant avec entrain sous sa paternelle direction, maintenus par une discipline judicieuse, excités par une émulation féconde que n'avaient point connue les sculpteurs des époques précédentes formés dans les monastères, les artistes gothiques vont répandre leurs talents à travers l'Europe dans une suite ininterrompue de chefs-d'œuvre.

Au grand fait économique et social de l'organisation des corporations ouvrières, correspond, dans le domaine politique, le mouvement d'affranchissement des villes, qui se constituent en communes. La bourgeoisie artisane et commerçante, débarrassée désormais des plus gênantes entraves féodales, forte de sa richesse accrue dans une indépendance relative, met son amour-propre à embellir la cité qu'elle administre librement. De province à province, les municipalités rivalisent de zèle. Le travail abonde, les artistes se multiplient. On voit s'ouvrir presque simultanément les vastes chantiers des cathédrales, qui font encore l'orgueil des villes de Bourges, de Paris, de Laon, de Reims, d'Amiens, de Rouen, etc. Rarement, dans l'histoire, une époque fut aussi active, aussi féconde, à tous les points de vue, que le XIIIe siècle.

Les qualités de noblesse et de grandeur morale, qui caractérisent la

sculpture du XIIIe siècle, ont trouvé leur expression la plus parfaite dans une statue de la cathédrale d'*Amiens*, connue sous le nom de *Beau Dieu*. Cette sérénité pensive, mélange discret de noblesse et de douceur, que soulignent la finesse et la pureté idéale des traits, c'est bien le portrait moral le plus exact qu'on puisse faire du Christ. La figure du « Beau Dieu » d'Amiens est capable de rivaliser avec les plus belles créations de l'art grec.

A cette science de la beauté humaine, le sculpteur gothique ajoute un sens exquis des compositions harmonieuses. La scène de l'*Assomption de la Vierge*, à Notre-Dame de Paris, est un des plus admirables ensembles que l'art ait jamais produit. Cette œuvre date de 1220 environ. En même temps que la composition s'est simplifiée et ordonnée d'une façon claire et grandiose, les corps des personnages se sont assouplis, les fronts graves se sont chargés de pensées, les visages, d'une beauté idéale, reflètent l'intensité de la vie intérieure. Vous connaissez la légende chrétienne : la Vierge avait manifesté le désir que les douze apôtres, disciples de Jésus, se rassemblassent autour de son lit. Elle trépassa, disait-on, quinze ou seize ans après son fils. Quand le jour fatal fut arrivé, les apôtres, avertis par une colombe dans les divers points du monde où ils prêchaient, accoururent, portés par des nuages. Jésus lui-même descendit du ciel pour rendre les derniers devoirs à sa Mère et la faire monter près de lui. Telle est la signification de la scène que vous voyez ici représentée. La composition est divisée en trois registres. Dans le registre inférieur, de chaque côté de l'Arche d'Alliance, qui symbolise Marie, sont assis trois prophètes et trois rois bibliques, les précurseurs du christianisme, aux figures pensives et graves. Au-dessus, deux anges, « tremblants de respect », avec des précautions infinies soulèvent la Vierge du tombeau où elle avait été ensevelie. « Ils la portent doucement sur un long voile, car ils n'osent toucher son corps sacré » (EMILE MALE). Le Christ la bénit en présence des apôtres.

En haut, la Vierge a pris place sur le même trône que Jésus, et, tournée vers lui, tremblante d'humilité et de joie contenue, elle en reçoit la bénédiction et la couronne de Reine des Cieux.

Il est difficile d'imaginer une composition d'une poésie plus pure et plus sereine. Une pudeur charmante se reflète sur tous les visages. Celui du Christ exprime l'autorité et la tendresse, la force et la bonté

*

que nous avons admirées dans le « Beau Dieu » d'Amiens. Les draperies sont souples, d'une harmonie logique et d'une grande simplicité : elles suivent exactement les indications du geste et s'adaptent au mouvement du corps avec une justesse exquise.

Enfin, pour situer la scène en plein air, dans la vallée de Josaphat, selon la légende, l'artiste a figuré deux arbres, sans doute un chêne et un olivier, qui infléchissent leurs branches au-dessus de deux apôtres assis au pied, accablés de fatigue et de tristesse.

C'est naturellement dans l'évocation des grands drames de la *Résurrection* et du *Jugement dernier* que la verve géniale du sculpteur gothique, amateur de compositions vastes et grandioses, s'exerce avec le plus d'ampleur. Voici, par exemple, un des portails de la cathédrale de Bourges. En bas, c'est la Résurrection des morts, qui, au son des trompettes célestes, s'échappent joyeusement des tombeaux. Ici, l'artiste, qui possède la science de l'anatomie, qui connaît le jeu des muscles, s'est amusé, avec une fantaisie charmante, à varier les attitudes de ses petits personnages. Il a répandu sur toute la scène une animation spirituelle et pittoresque.

Au registre supérieur, c'est l'archange saint Michel qui pèse dans sa balance les âmes inégales. Il caresse de la main l'une d'elles, dont le sort est en suspens et dont un « diable gouailleur », comme dit M. André Michel, semble attendre qu'on lui fasse livraison. Sur la droite, les anges s'avancent, portant l'âme rachetée, qui tient à la main un rameau triomphal. Saint Pierre ouvre la porte du Paradis pour introduire le groupe des élus. Enfin, Abraham, l'ancêtre mythique d'Israël, reçoit ceux-ci dans son sein.

A gauche, c'est l'Enfer, où des démons grimaçants, types de laideur et de cruauté joviales, torturent à plaisir les damnés qu'ils traitent à coups de gaffe et à coups de fourche.

Tout en haut, le Christ, Juge suprême, est assis, les deux mains levées à la hauteur des épaules. Autour de lui, quatre anges portent les instruments de la Passion (couronne d'épines, croix, clous et lance), et deux personnages suppliants sont agenouillés. C'est (détail touchant ajouté par l'artiste) le disciple chéri saint Jean et la Vierge Marie elle-même qui intercèdent auprès du Christ pour obtenir le pardon des pécheurs.

A côté des grands drames de la Résurrection, le sculpteur gothique

ne dédaigne pas de représenter, sous une forme anecdotique et familière, des petites scènes empruntées à la vie populaire de la ville et de la campagne. L'Eglise, au Moyen âge, est, en effet, une sorte de maison commune. C'est là que se rend la justice. Les paysans s'y réunissent les jours de marché, les artisans s'y groupent en confréries, le peuple tout entier s'y rassemble pour entendre les communications de l'autorité municipale. Aux façades des cathédrales de Paris, d'Amiens, de Reims, figurent des représentations pittoresques des *Travaux* agricoles aux différents mois de l'année : l'hiver, le villageois, assis sur un escabeau, se chauffe tranquillement les pieds devant son âtre ; l'été, c'est la fenaison et la moisson qui l'absorbent ; à l'automne, il fait joyeusement les vendanges. Le motif que vous montre cette projection est tiré de la façade d'Amiens : c'est le battage du blé au fléau. L'homme est nu jusqu'à la ceinture. Remarquez le gras modelé des muscles, de la poitrine et des bras ; la souplesse et la justesse du mouvement qui vous est bien connu. Voici maintenant un petit bas-relief de Notre-Dame de Paris ; c'est, dit-on, une scène de la vie des écoliers, un des morceaux les plus frais, les plus délicieux du XIIIe siècle. Elégance des attitudes, animation des gestes, têtes enjouées et spirituelles. C'est une évocation charmante de la jeunesse universitaire.

Dès la fin du XIIIe siècle, mais surtout au XIVe et au XVe, l'artiste insiste davantage sur les détails anecdotiques. De plus en plus épris de vérité et de pittoresque, il transporte dans les relations des épisodes de la vie du Christ lui-même cette familiarité si savoureuse pour nous. J'emprunte au pourtour du *Chœur de Notre-Dame de Paris* ce bas relief d'une naïveté touchante, représentant la Fuite en Egypte. La silhouette de l'âne qui se hâte consciencieusement, la bonhomie de Joseph qui marche devant et se retourne avec sollicitude, le mouvement attendri de la Vierge penchée sur son enfant, tout cela n'est-il pas saisi sur le vif ?

Ce morceau remarquable date du plein XIVe siècle. Mais cette recherche du mouvement et de la vie, qui se manifeste déjà au cours du XIIIe siècle dans des compositions comme les *Travaux des mois* d'Amiens et les bas-reliefs des *Ecoliers* de Paris, on peut également la noter sur les statues isolées, telles que le *saint Joseph* de Reims, avec ses cheveux en coup de vent et son « air de rapin moqueur » ; les *Vierges folles*, de la même cathédrale, dont les inflexions du corps et les gestes des bras sont si variés et expressifs ; enfin, la série un peu

postérieure des figures de *Saintes* — véritables types de jeunes Normandes -- groupées au portail des Libraires de la cathédrale de Rouen. La Vierge elle-même prend peu à peu des manières plus coquettes : à la Porte dorée d'Amiens, elle apparaît si rieuse et accueillante, que le grand écrivain anglais Ruskin l'appelle la « soubrette picarde ». Ailleurs, surtout au cours du XVe siècle, elle deviendra sentimentale et familière : elle joue avec son enfant qui la caresse ; elle le dorlote, elle lui donne le sein (1).

Mais de la coquetterie au maniérisme il n'y avait qu'un pas, et, dès le XIVe siècle, ce pas était franchi. L'artiste s'abandonne insensiblement à sa facilité technique. Entouré des créations exquises de ses prédécesseurs, il s'habitue vite à négliger son effort personnel ; il croit que l'imitation des œuvres antérieures peut le dispenser de l'observation directe de la vie. Cette aberration a pour résultat de dépouiller momentanément l'art d'une partie de sa fraîcheur et de sa naïveté. La convention, vaincue par le XIIIe siècle, réapparait, avec les réminiscences. Aussi, presque toutes les Vierges du XIVe siècle se ressemblent et le « hanchement » qui les caractérise cesse bientôt de correspondre au mouvement naturel et vrai de la mère portant son enfant sur le bras, pour n'être plus qu'une formule aussi maniériée que disgracieuse. Ce hanchement, qui est une sorte de « signe particulier » aux vierges du XIVe siècle, est encore accusé par l'amoncellement, sur le côté gauche, de festons de draperies qui retombent en volutes et en cornets secs et compliqués. Je citerai à titre d'exemple la vierge en pierre polychrome de l'église de Balleray, canton de Pougues.

Il y a donc, au XIVe siècle, une évidente régression du goût artistique, et ce n'est que dans la deuxième moitié du siècle que le génie des « imagiers » retrouve sa vigueur créatrice originale.

Le moment d'arrêt et comme de lassitude qu'on observe au cours du XIVe siècle doit être attribué surtout au relâchement de l'émulation artistique correspondant à la disparition des grands chantiers. Au XIVe siècle, en effet, la plupart des cathédrales sont construites. La grande sculpture monumentale n'a plus de débouchés. Une véritable crise artistique dut s'en suivre, qui aboutit à un double résultat : d'une part, il se produit une sorte d' « industrialisation » de l'art, dont le

(1) *Cf.* Dans l'église de Chantenay, canton de Saint-Pierre-le-Moûtier, une Vierge du XVe siècle, portant l'enfant Jésus qui joue avec un oiseau.

but est de multiplier à des milliers d'exemplaires et, pour ainsi dire, au moule, les pièces les plus demandées, et notamment la statue de la Vierge, dont le culte se développe avec tant de ferveur dès le XIIIe siècle. D'un autre côté, les véritables artistes, obligés de reporter leur activité sur des travaux d'importance moindre que les façades des cathédrales (statues isolées, votives, funéraires ou honorifiques, tombeaux, retables d'autels, stalles, etc.) ont une tendance de plus en plus marquée à « fouiller » le détail de la physionomie. Les germes de réalisme, que nous avons observés dès la fin du XIIIe siècle, continueront plus que jamais à se développer dans ces travaux d'ordre secondaire.

Le grand souci de l'artiste étant désormais la recherche du type, de l'expression individuelle, de la « ressemblance », un genre nouveau se crée : *le Portrait*. Il a surtout pour champ d'exercice *la sculpture funéraire*, où le mort est représenté « gisant », dans la vérité parfois brutale de sa physionomie. Cette tendance réaliste, vers le milieu du XIVe siècle, est universelle : elle se manifeste partout, aussi bien en peinture qu'en sculpture. Voici, par exemple, le célèbre portrait du roi *Jean le Bon*, peint sur bois vers 1360 et conservé actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris. C'est le plus ancien portrait authentique que nous possédions d'un roi de France. Jean *le Bon*, c'est-à-dire, en vieux français, le « Brave », n'y est pas flatté. C'est une sorte d'ours mal léché, aux grands chevaux fauves, au regard dur. Mais à voir cette tête, nous ne pouvons douter que le roi Jean se battit comme un lion à Poitiers et nous sommes disposés à croire sur parole le chroniqueur qui nous le dépeint comme « lent à informer et dur à oster d'une opinion ».

(*A suivre*). JEAN LOCQUIN.

SAINT-MARTIN DE LA BRETONNIÈRE

Ce village, qui formait jadis une petite paroisse, fait partie, depuis la Révolution, de la commune de Sainte-Marie, près Saint-Saulge.

En ce lieu existait un monastère, incendié au VIIe siècle, et dont la chapelle devint plus tard l'église paroissiale. Vendue en 1795 comme bien national, elle fut détruite par l'acquéreur ; aussi, en 1802, mon arrière-grand'père, Louis de Sainte-Marie, par respect pour ses ancêtres inhumés sous le chœur du vieil édifice, racheta l'emplacement

qu'il fit entourer de murs afin d'y conserver la sépulture de sa famille, tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Tout auprès de l'église s'élevait le château de Saint-Martin, possédé au xve siècle par la famille Gaultier de Billy, puis par celle de Le Breton, d'où le nom de La Bretonnière ajouté à la dénomination primitive du fief.

Guillaume Rapine s'en rendit acquéreur en 1530 et, sept ans après, achetait la terre de Sainte-Marie dont il prenait le nom que ses descendants ont toujours conservé.

L'un d'eux, Jacques-François, lieutenant général du Nivernois, résolut, en 1710, d'embellir sa résidence. Il avait fait à Paris de nombreux séjours, et, aimant les arts, s'était lié avec plusieurs personnages célèbres : de ce nombre était Le Nôtre, le dessinateur des jardins royaux, qui lui donna un plan dont l'exécution fut confiée à Fity, ce jardinier auquel on doit la plantation du Parc de Nevers.

Ces travaux d'embellissement inspirèrent à l'abbé Boisedy les vers suivants :

Ode à M. DE SAINTE-MARIE, *lieutenant général de Nevers, sur ses jardins de Saint-Martin* (1).

Muse, qui sur les pas d'Horace
Conduis tes plus chers nourrissons,
Toi qui, du chantre de la Thrace,
Animas les chants et les sons,
Inspire moi : qu'à ma foiblesse
Succède cette noble yvresse
Supérieure à l'art humain :
Que ces jardins, que ces bocages,
Soient peints par de vives images
Où l'on reconnoisse ta main.

Est-ce Apollon, Pan ou quelqu'autre
Qui tient sa cour en ces bosquets ?
Jamais le célèbre Le Nôtre
N'en a tracé de plus parfaits.
Ces sentiers qui vont et reviennent
Offrent à ceux qui s'y promènent
De l'ombre à chaque heure du jour :
Les lits, les tapis de verdure,
Des vases l'ordre et la figure
Brillent partout dans ce séjour.

(1) *Mercure Galant* (octobre 1720).

Là du rossignol qui gazouille
J'aime à distinguer les chansons ;
De son gozier qui me chatouille
J'admire les différents sons ;
En l'écoutant je crois entendre
Des fameux cygnes de Méandre
Les sons les plus harmonieux,
Et sa voix peut rendre croyable
Ce que nous raconte la fable
De leurs accents mélodieux.

Tout ce que j'apperçois m'engage
A croire ces lieux enchantés,
Et mon cœur que le choix partage
Vole de beautés en beautés.
Ici le Dieu du jardinage
Aux mortels dispense l'usage
De ses dons les plus précieux ;
Là l'industrieuse Pomone
A seu se ménager un thrône
Dans un verger délicieux.

Un nouveau spectacle m'emporte...
Ciel ! quelle carrière à fournir !
Dans le beau feu qui me transporte,
Je vais lire dans l'avenir.
Je vois l'eau, qui part en furie,
S'élancer, retomber en pluye
Et se relever vers les cieux :
Que de bassins, que de cascades,
Séjour charmant pour les Nayades
Qui viendront habiter ces lieux.

Jardins de Mécène et de Pline
Cessez de vous enorgueillir,
De tout ce qu'on imagine
Pour vous peindre et vous embellir ;
N'attendez plus notre suffrage :
Venez vous-même rendre hommage
Aux agréments de Saint-Martin.
Cédez : ici tout vous surpasse ;
Ce jardin magnifique efface
Tous les charmes du Laurentin.

Vous qu'un respect aveugle entraîne
En faveur de l'antiquité,
Rompez un moment cette chaîne
Et jugez avec liberté ;
Vous conviendrez que nos ancêtres
Etoient auprès des nouveaux maîtres
Novices dans l'art de planter ;
Et votre esprit devenu libre
Oubliera les rives du Tibre
Pour ce que je viens de chanter.

Grand magistrat, c'est ton ouvrage
Que si haut je viens d'élever ;
C'est toi qui plantas ce bocage ;
Tu prends soin de le cultiver ;
C'est là que quittant l'air austère
Que demande ton ministère
Tu goûtes d'innocents plaisirs ;
C'est là que marchant sur les traces
Des Cicérons et des Horaces
Tu mets à profit tes loisirs.

Mon esprit, plein de tes merveilles,
T'en offre ce léger crayon,
Heureux si le fruit de mes veilles
Mérite quelque attention ;
Mais si mon Apollon fidèle
Eût voulu seconder mon zèle,
J'allois à l'immortalité ;
Et dans le temple de mémoire
J'aurois pu transmettre ta gloire
A la sage postérité !

L'éloge — tout flatteur qu'il paraît être — était mérité. Le jardin n'était jusqu'alors composé que de parterres ; en y ajoutant les bosquets, les potagers, les cascades, le grand cirque, les vergers, et en plantant les magnifiques avenues qui ornent encore la terrasse, Jacques-François de Sainte-Marie faisait du château de Saint-Martin une des plus agréables résidences du Nivernais.

H. DE SAINTE-MARIE.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires et Correspondance d'un prêtre nivernais déporté en 1794, avec une introduction et des notes, par l'abbé J. CHARRIER. — Un vol. in-8°. Imprimerie G. Vallière et chez les principaux libraires de Nevers. Prix : 3 fr. 50.

Il serait à souhaiter que l'on publiât dans chaque province de France beaucoup de livres comme ces *Mémoires et Correspondance d'un prêtre nivernais déporté en 1794*, qu'édite pieusement aujourd'hui le savant abbé J. Charrier. Mieux que la grande Histoire, ces sortes d'ouvrages « régionalistes », font revivre une époque et connaître les hommes. Celui-ci n'est pas autre chose que la relation du voyage de soixante-un prêtres nivernais déportés à Nantes et à Brest pendant la Révolution, et il a pour auteur Jacques Jean-Baptiste Imbert, l'un des plus jeunes prêtres prisonniers, et l'un des rares qui survécurent à l'épouvantable épreuve. On pourrait l'intituler : *La Voie douloureuse*, ou bien : *En marche vers le calvaire*. Les pages en sont « d'un intérêt poignant dans leur simplicité et profondément émouvantes ». On y voit l'infamie et la basse cupidité de la soldatesque, la lâche et hurlante canaille crachant des insultes et frappant les nobles victimes ; mais on y voit aussi les saintes femmes laver les faces sanglantes, essuyer les sueurs d'agonie... On y voit surtout les martyrs, leurs tortures supportées avec une admirable résignation et une foi merveilleuse. L'auteur n'a pas seulement vu, mais il a vécu toutes les péripéties du drame qu'il raconte. De là sans doute l'émotion qui vous secoue si profondément quand on le lit...

M. l'abbé J. Charrier s'est montré le digne commentateur de ce récit pathétique. Sa dissertation critique mise en tête des *Mémoires* qu'il édite est un modèle du genre. Il étudie les très précieux documents inédits qu'il a pu rassembler au prix d'un travail de bénédictin et il les discute avec une sagacité que lui envierait plus d'un maître de l'Ecole des Chartes. Les indications multiples et les notices qu'il a semées le long du texte de l'abbé Imbert, pour préciser nombre de détails qui, sans lui, seraient demeurés obscurs, révèlent une connaissance approfondie de la vie du Nivernais à l'époque de la grande Révolution, époque de bouleversements sinistres et parfois grotesques, où la petite ville de Château-Chinon, grâce aux Jacobins, était devenue

Chinon-la-Montagne ; Saint-Saulge, Marat-les-Forêts ; Saint-Pierre-le-Moûtier, Brutus-le-Magnanime...

Mémoires et Correspondance... est donc un ouvrage à propager, surtout en Nivernais d'où il émane. Toutes les bibliothèques publiques ou privées devraient se pourvoir de quelques exemplaires, car, en vérité, rien de plus salutaire, de plus réconfortant, que pareille lecture pour retremper les âmes. Je ne m'étonne pas que M. Charrier l'ait dédié « aux élèves du grand séminaire de Nevers », à ces jeunes clercs qui seront demain les successeurs des saints de Dieu dans le ministère sacerdotal. L'heure présente est grave. Chacun d'eux pourra se dire : *Exemplo didici disciplinam.*

LOUIS BOULÉ.

SONNETS BERRICHONS

I

L'AURON

Parmi les prés que ferme un rustique échalier,
L'Auron s'endort, bercée aux bourdonnements d'ailes,
Aux timides frissons des pâles asphodèles,
Au murmure frileux du géant peuplier.

Mais un oiseau, de la branche qu'il fait plier
S'élance, et, d'un vol sûr effleurant les cordelles,
S'efface... Et, sous les bonds légers des hirondelles,
On voit des rides naître et se multiplier.

Quand le calme du soir tombe sur mes épaules,
J'aime à rêver, le long du bord et des roseaux,
Devant les rayons d'or qui tremblent sur les eaux...

Le pêcheur vient s'asseoir à l'ombre des grands saules,
Et le poète voit surgir, comme un regard
D'étoile, au ciel de l'eau, la fleur du nénuphar !

II

LA RIVIÈRE S'ÉVEILLE

La nuit encore... Au loin, faible, chante la brise ;
Et, par les prés brumeux, je vais d'un pas mal sûr ;
Mais comme un buste sort, brillant, d'un marbre obscur,
Des formes vont jaillir de la pénombre grise.

Tout à coup, le soleil, à l'orient qu'il frise
Surgit, et peu à peu s'élève en un ciel pur,
Miroitant d'or, cerclé de feu, zébré d'azur...
Et sur chaque brin d'herbe un diamant s'irise.

Un bond strident et vif sur l'eau silencieuse !
C'est le signal : un clair frôlement de satin
Erre le long du bord et fait trembler l'yeuse.

Et c'est l'heure où, parmi la rosée et le thym,
Au sortir de la nuit lente et mystérieuse,
La rivière s'éveille et sourit au matin.

III

LA RIVIÈRE S'ENDORT

A l'heure où le soleil plonge aux flots de la mer,
Où l'ombre en s'allongeant monte sur la colline,
Je m'en vais, effleuré par la brise câline
Dont les sons cristallins se dispersent dans l'air.

Silencieusement, furtif comme un éclair,
A travers les aubiers jaunis qu'il illumine,
Un rayon d'or se glisse et meurt sur l'eau voisine...
Une douce lueur s'étend sur le ciel clair...

Au long de la maison que la vigne festonne,
Des bœufs rentrent, de leur pas lourd et monotone,
Et soufflent bruyamment de leur gros muffle gris.

Et, tandis que la ville éteint ses derniers bruits,
Rouge sous les reflets sanglants du soir d'automne,
La rivière s'endort emmi les prés brunis.

RENÉ GERIN.

CONTES POPULAIRES DU NIVERNAIS

L'OGRE DE LA FORÊT-NOIRE (*Fin*)

Le soir, en entrant dans la chambre, la fille dit à son mari :

— Voici un piège... et nous n'avons plus qu'à nous sauver bien vite. Descends dans l'écurie ; selle la mule qui fait au pas sept lieues.

Il y alla, mais la mule ne voulait pas se lever, elle semblait vieille et éreintée ; il prit un beau cheval à côté d'elle et le sella. Sa femme vint le rejoindre :

— Ah ! tu t'es trompé, c'est la mule qu'il fallait prendre, le cheval ne fait que quatre lieues au pas... Tant pis ! partons vite.

Au milieu de la nuit, l'Ogre tira la ficelle qui tenait le couperet, puis il alla voir le résultat de sa ruse. Bien surpris de trouver le lit vide, il courut vers sa femme :

— Les mariés sont partis !

— Selle ta mule et poursuis-les.

Eux cependant s'enfuyaient au galop.

— Ne vois tu rien venir ? demandait la fille.

— Je vois un cavalier qui vient vite comme le vent.

— C'est mon père !.. Par la vertu de ma baguette, que notre cheval se change en église, toi en autel, moi en prêtre !

Le prêtre était à l'autel quand l'Ogre arriva.

— N'avez-vous pas vu passer un jeune homme et une jeune fille ?

— *Dominus vobiscum !* répondit le curé.

— Entendez ce que je vous demande : avez-vous vu passer un jeune homme et une jeune fille ?

— *Et cum spiritu tuo.*

L'Ogre tourna bride et revint vers sa femme.

— Les as-tu trouvés ?

— Non, je n'ai vu qu'un curé à l'autel dans une église.

— Retourne vite : le curé, c'est elle ; l'autel, c'est lui.....

— Ne vois-tu rien venir ? demandait la fille.

— Si, je vois un cavalier vite comme le vent.

— C'est mon père. Par la vertu de ma baguette, que le cheval soit un étang, toi une barque, moi un pêcheur !

L'Ogre arrivait :

— Hé ! pêcheur, avez vous vu passer un jeune homme et une jeune fille à cheval ?

— Je prends plus de petits poissons que de gros.

— Ce n'est pas ce que je te demande.

— En voulez-vous, gros ou petits ?

— Imbécile de sourd !

Il retourna chez lui.

— Les as-tu pris ? dit sa femme.

— Non ; je n'ai trouvé qu'un pêcheur dans une barque sur un étang.

— Mais la barque et le pêcheur, c'étaient eux ! J'y vais moi-même... tu ne fais rien de bon.

Elle partit.

— Vois-tu quelque chose ? demandait la fille.

— Je vois un cavalier qui vient, vite comme un éclair.

— C'est ma mère; nous sommes cette fois en grand danger. Par la vertu de ma baguette, que le cheval devienne un champ de blé, toi la paille, moi le grain!

L'Ogresse était déjà arrivée :

— Que je devienne souris, dit-elle, pour manger le grain !

— Et moi, chat! cria la jeune fille en se précipitant sur la souris qu'elle dévora.

Les mariés étaient sauvés. Ils continuèrent tranquillement leur chemin et s'établirent dans une ville, où ils arrivèrent quelques jours plus tard.

La jeune femme avait donné un anneau à son mari, en lui disant :

— Garde-le avec soin ; si tu venais à le perdre, tu perdrais la mémoire de tout ce qui s'est passé entre nous ; tu m'oublierais au point de ne plus me reconnaître.

— Sois tranquille, l'anneau ne me quittera jamais.

Ils vivaient donc ainsi, parfaitement heureux. Un soir, une cousine du mari lui dit en riant :

— Le bel anneau que vous avez! et que vous seriez aimable de m'en faire cadeau !

— Ma cousine, demandez-moi ce que vous voudrez et je vous le donnerai, mais pas l'anneau.

— C'est l'anneau que je voudrais.

— Impossible de m'en défaire. Il m'arriverait malheur.

— Voulez-vous au moins que je l'essaie ?

— Bien volontiers, — et il le lui tendit.

Aussitôt il perdit la mémoire du passé ; sa femme devint pour lui une étrangère qui dut quitter sa maison et se loger dans une rue voisine. A partir de ce jour, il commença une vie de plaisir, en compagnie de deux débauchés des environs. Ils ne tardèrent pas à remarquer la belle jeune femme qui semblait affecter de les regarder toutes les fois qu'ils passaient sous ses fenêtres et ils décidèrent d'essayer d'obtenir ses faveurs. Ils jouèrent aux cartes à qui se rendrait le premier chez elle. Celui qui fut désigné s'y présenta donc comme chez une femme galante, reçut bon accueil, soupa et s'installa pour la nuit. Au moment où elle venait d'éteindre la chandelle pour se coucher, elle lui dit :

— J'ai oublié de tirer un seau d'eau ; tirez-en, je vous prie.

Il tira un seau, puis un autre et un troisième; toute la nuit, il tira de l'eau sans pouvoir s'en empêcher. A l'*Angelus*, il rentra chez lui bien mécontent. Le soir venu, ce fut le tour d'un autre : celui-là passa la nuit à balayer la maison, jusqu'à l'*Angelus* du mâtin. Pas plus que le précédent il ne souffla mot de sa mésaventure. Le troisième soir, c'est le mari qui se présenta chez sa femme, sans la reconnaître. Elle essaya de lui remettre en mémoire son séjour chez l'Ogre avec les divers incidents, mais ce fut inutile. Alors elle prit un anneau à son doigt :

— Mettez cet anneau à votre doigt, dit-elle, et posez votre pied gauche sur le mien.

Il obéit et aussitôt il la reconnut. Il se jeta à son cou en lui demandant pardon. A partir de ce jour, rien ne troubla plus leur tranquillité.

(Conté par Marie Rougelot, femme Bornet, née à Murlin en 1828).

ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

AUGUSTE GAUD, *Les Cantilènes du bon pauvre*. — Lemerre, 3 fr.

Nous avons précédemment présenté à nos lecteurs les œuvres poétiques de M. Aug. Gaud. L'auteur nous donne une nouvelle occasion de dire la valeur de ses petits poèmes « simples, nous dit il, comme l'âme des terriens du Poitou », au milieu desquels il a vécu, « tristes comme les complaintes de nos fileuses de quenouilles ». M. Aug. Gaud s'est saturé, pour ainsi dire, de la saveur de ces chansons populaires, de ces légendes dont se dégage, pour qui les aime et les comprend, un charme d'émouvante poésie. Il y a dans son recueil des croquis de nature délicieux, tels qu'*Automne*, rendus avec un art peu compliqué, mais si sincère. Il crayonne au vif les « bons vieux » comme « Louichet Guery », mais surtout il nous donne un ensemble de petites pièces, de *Lieder* comme en ont écrit les grands poètes allemands, eux qui ont su rester toujours en communication avec le peuple. Nous sommes là dans un monde à demi fantastique, le monde des bonnes fées, de la Belle au Bois dormant, des princesses aux cheveux d'or, le monde du rêve, et ces cantilènes nous bercent avec tant de douceur, nous emportent si loin de la brutalité banale ! « Le simple, c'est ce qu'il y a de plus difficile au monde ». M. Gaud prend pour épigraphe cette pensée de George Sand. Il a su vaincre la difficulté, dans ce charmant recueil dont la simplicité est d'un artiste et d'un vrai poète.

Comte CHARLES DE MOÜY, *Au cours de ma vie.* — Lemerre, imprimeur.

L'ambassadeur comte Ch. de Moüy a daté de Berlin, d'Athènes, etc., bon nombre de pièces de ce recueil, tiré seulement à cent exemplaires pour les parents et quelques amis et confrères de l'auteur. Quand le lecteur est arrivé à la dernière page du volume, profondément ému par cette haute et fervente poésie, il ne peut manquer de formuler une critique — la seule : Pourquoi, par un tirage aussi restreint et aussi exclusif, priver d'un exquis plaisir le rare, mais sûr public, amateur des beaux vers?

M. de Moüy a sans doute fait un choix sévère parmi ses productions poétiques, car aucune de celles que contient ce volume n'accuse la moindre défaillance. Toutes sont remarquables au premier chef soit par l'élévation de la pensée ou la délicatesse du sentiment, soit par la correction achevée de la forme. L'auteur, spiritualiste convaincu, y traite les questions les plus émouvantes dans ces morceaux qui sont de vrais poèmes : *Le Dieu inconnu*, *les Etoiles*, *A un mathématicien*, *la Fin du siècle*. Il faut lire et savourer *la Statue*, écrite à Athènes; *le Berger de Freischwiller*, où s'atteste un patriotisme dont le deuil n'abat pas l'espérance, et ces modèles de sonnets : *Béïkos*, *le Dard secret*, *Dégoût*. Renouvelons notre vœu, celui de voir bientôt une nouvelle édition mise à la disposition du grand public qui ne ménagera à M. de Moüy ni « son attention », ni « sa bienveillance », pour me servir des termes de sa préface, ni ses applaudissements.

Le numéro de février de la revue internationale *Les Documents du Progrès* contient des articles, sur des questions actuellement agitées, par MM. Vandervelde, Paul Adam, abbé Naudet, R. Broda, etc. — 10 fr. par an. — Numéro spécimen demandé rue Claude-Bernard, 59, Paris.

Concours. — Jeux floraux de Cherbourg : poésie, prose, musique, ouvert jusqu'au 15 mai. Demander programme à M. Sallé, président, rue Emmanuel-Liais, 85, Cherbourg.

La Société française d'émulation agricole contre l'abandon des campagnes, 3, rue Baillif, Paris, et dont le président d'honneur est M Ruau, ministre de l'agriculture, ouvre un concours national de monographies dont voici le plan :

a) Enumérer les causes et les inconvénients de l'abandon des campagnes ;

b) Indiquer les remèdes les plus pratiques et développer les méthodes d'application de chacun d'eux : 1° action des pouvoirs publics ; 2° initiative privée.

Ouvert jusqu'au 30 avril. Demander renseignements à M. Henri Morel, 100, Grande rue de la République, à Saint-Mandé.

Rappelons le concours de la *Mode illustrée :* une jolie légende, un souvenir d'histoire locale, un usage pittoresque, sujet choisi parmi les légendes, souvenirs ou usages de la province d'origine ou d'adoption du concurrent. L. D.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes. Sont nommés : officiers de l'instruction publique : MM. Brouillet, conseiller général ; J. Loriot, G. Lefebvre, H. Nolin, notaire; Narjoux, architecte ; Morlet ; officiers d'académie : MM. Jules Renard, Beaufils, Abonnet, Bazot, Bossuat. Bondot, Chatré, Ph. Garnier, Glousiau, Gouverne, Ch. Méténier, Naudin, L. Nolot, Percy, Persin, Th. Perrot, J. Quillier, commandant Roussel, Seiler, capitaine Virlogeux ; chevaliers du Mérite agricole : MM. Alexis Fruit, sous-préfet de Segré ; Garilland, pharmacien ; Naudin, instituteur ; F. Daugy, chef de bureau à la préfecture ; Brochat, Canet, Liron, More, Robbé, Robert, Sautereau, Vaudelin, Vigneron, agriculteurs.

⁂ 12 février. — Obsèques de M. Jean Berthiau, ancien banquier, quatre-vingt-neuf ans. Une nombreuse assistance témoignait de la profonde estime dont jouissait le défunt.

22 février. — Davrigny joue à Paris la comédie de Mme Eug. Casanova : *Monsieur et Madame*. Le *Pater* de notre collaboratrice, musique de Samuel Rousseau, chanté le 2 février, à la cathédrale de Bourges, a vivement impressionné l'assistance.

⁂ La Société artistique du Berry élargit son cadre ; à côté des artistes et des artisans du Centre, elle recrute les écrivains et s'apprête à ouvrir son prochain « Salon », en mai, par une matinée littéraire : conférence, récitation de poèmes, exposition des livres des sociétaires, etc. Adresser adhésions et demandes de renseignements à Mlle Joséphine Bégassat, rue Gourdon, à Vierzon.

⁂ Plusieurs de nos compatriotes ont eu la pensée de perpétuer, par voie de souscription, la mémoire du brave commandant Provot, glorieusement mort au champ d'honneur, au Maroc. L'intention des promoteurs est d'ériger un buste du héros de Casablanca sur une des places de Nevers, sa ville natale.

Un comité s'est constitué pour réaliser ce projet. Il se compose de :

MM. Achille Millien et R. de Lespinasse, présidents d'honneur ; M. C. Hervé, président ; M. Hautecloque, trésorier ; MM. le commandant Loiseau, du 13e, et Ch. Souchon, membres.

On pourra souscrire chez les présidents, trésorier et membres du comité, et dans les bureaux des journaux de la Nièvre.

Le comité de souscription s'inscrit pour 250 fr. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

RAPHAELLE *(Suite)*

Il fut convenu que le lendemain, à l'issue de la distribution des prix qui avait lieu dans la matinée, et après le déjeuner auquel il était invité à la table du principal, il se rendrait chez les parents de Raphaelle, rue Macdonald.

A l'arrivée de la diligence devant l'hôtel du *Point du jour*, le principal du collège attendait son hôte pour le guider jusqu'à cette institution à travers le dédale des rues de l'ancienne place forte calviniste pittoresquement surmontée de sa dernière tour féodale (la *Tour des fiefs*) émergeant, avec le château moderne, des vertes frondaisons du parc.

Avant de le quitter, les deux voyageuses tendirent la main à René et il lui sembla, en prenant celle de Raphaelle, qu'une rapide effluve faisait vibrer harmoniquement leurs deux êtres.

Ce soir-là, le professeur s'endormit difficilement : sa naturelle mélancolie commençait à faire place à un sentiment plus doux auquel il n'osait pas encore donner un nom.

Resté vieux garçon, déjà à demi-grisonnant, allait-il s'éprendre d'une jeune fille qu'il connaissait encore si peu ?

N'était-il pas victime d'un entraînement irréfléchi et un peu déplacé à son âge ?

Pouvait-il encore plaire avec sa physionomie creusée par de studieuses veilles et par la souffrance physique et morale, son air généralement triste, ses habitudes devenues peu à peu ternes et monotones ?

IDYLLE MARINE *(Suite)*

XI

Parfois, son jeune esprit curieux me demande
Quelques faits merveilleux de l'ancienne légende,
Car il en est plus d'un, des marins ignoré.
Mais dont l'histoire parle et que je tiens pour vrai.

Sur notre littoral d'Aunis et de Saintonge,
Que la dune protège ou que l'Océan ronge,
Maintes riches cités s'élevaient autrefois,
Qui dorment sous les flots ou dans les sables... « Vois :
Aux assauts répétés de la mer qui le mine,
L'ancien Chatelaillon n'est plus qu'une ruine,
Lui qui régnait jadis sur tous les alentours,
Derrière ses remparts flanqués de triples tours.
Du crime de son duc, il porte encor la peine :
Non loin de son donjon chantait une sirène,
Et quand montait sa voix sous les cieux étoilés
Tous les pauvres rêveurs se sentaient consolés,
Par un charme inconnu pénétrés jusqu'à l'âme !
Mais lui, le dur seigneur, rebelle à toute flamme,
Fatigué de ce chant qui troublait son sommeil,
Il la fit mettre à mort. — Perdant un sang vermeil,
La sirène en pleurant maudit la ville ingrate :
« Va, va, Chatelaillon, en vain ta force éclate ;
Ce beau soleil couchant est pour moi le dernier,
Mais toi, tu périras chaque jour d'un denier ».
La malédiction s'est bien réalisée...

Dans l'anse de Fouras, sur la rive opposée,
L'antique Monmeillan depuis longtemps n'est plus
Qu'un plateau de rochers qu'on ne voit qu'au reflux
Au pertuis qui garda son nom gît Antioche,
Bâtie en souvenir des Croisades ; sa cloche,
Depuis mille ans muette, à l'heure où Dieu voudra
Pour annoncer la fin du monde, sonnera ! —
Sur notre gauche, à l'Est, meurt le triste Brouage,
Et là-bas, entends-tu, vers la Côte sauvage,
Où la dune se dresse en remparts colossaux,
Accourir et monter le bruit des grandes eaux ?
D'obstacle il n'en est point que le flot n'escalade :
Anchoine était jadis où règne la Tremblade,
Qu'un jour verra périr de la même façon.
Enfin, cette autre voix qui gronde est Maumusson.
Sinistre dans l'orage, il *tire* à lui sa proie,
Roule comme un fétu les barques et les broie,
Et le pêcheur l'évite en faisant un détour... »

Marie écoute, pâle, — et du haut de la tour
Qui domine la mer et la campagne entière,
Son œil suit à présent le cours de la rivière
A travers le marais où beugle le taureau,
Où bondit le cheval. Brûlé comme la Crau,

Lumineux et vibrant sous le soleil qui darde,
Il s'étend, le marais, aussi loin qu'on regarde.
Il évoque et je dis, parfois en traduisant,
Les amours de Mireille et du vannier Vincent,
Comment la pauvre enfant, qu'un refus désespère,
En silence, la nuit, s'enfuit de chez son père
Pour aller implorer les Saintes de la mer.
Elle court par la Crau ; juillet embrase l'air ;
Les mantes, les lézards l'avertissent : « Pauvrette,
Par ce soleil de flamme, où t'en vas-tu nu-tête ?
Vois comme il fait danser les cailloux de la Crau.
Si tu ne veux qu'il soit avant peu ton bourreau,
Pèlerine d'amour, crois-nous, suspends ta course.
Dieu donna l'ombre au bois et l'eau fraîche à la source,
Pourquoi si follement exposer ta beauté ? »
Mais l'enfant toujours va, sous l'implacable été,
De soif et de fatigue elle choit haletante,
Quand le pâtre Andréloun la conduit sous sa tente.
Sa disparition a troublé tout le mas ;
Ses parents en courroux sont déjà sur ses pas.
Elle a franchi le Rhône, et son amour pour guide.
A travers la Camargue elle marche, intrépide.
L'azur profond, d'où tombe une chaleur de four,
Couronne le marais de son vaste contour ;
Là-bas, la mer paraît et miroite à la vue.
Sans végétation, silencieuse et nue,
La Camargue s'étend : de rares tamaris,
Des arbustes marins, tordus et rabougris ;
Et dans le lointain clair, parfois une mouette
Passe avec un cri rauque, ou, parfois, se projette
L'ombre d'un grand oiseau, familier des étangs.
Mireille court avec l'ardeur de ses vingt ans ;
Mais sous ses vêtements son corps est tout en nage,
Elle ôte son fichu, délace son corsage
Et donnerait de l'or pour une goutte d'eau !
Bientôt, la soif terrible enfièvre son cerveau,
Et voici qu'à ses yeux une ville de rêve,
Là-bas, près d'un grand lac, féeriquement s'élève
Dont la beauté retient son regard ébloui.
Vain mirage ! Déjà tout s'est évanoui !
Un coup de soleil frappe enfin sa nuque brune
Et près des flots, sans souffle, elle gît sur la dune.
O Crau, ta fleur est morte et tu peux la pleurer !
Cependant, autour d'elle un essaim vient vibrer,
Et, grâce aux moucherons rappelée à la vie,
Par la route qu'un jour les Saintes ont suivie
Et puisant dans leur cœur un courage divin,
Jusques à leur église elle se traîne enfin.
Bras levés, en extase, à genoux sur les dalles,
Un cantique enflammé sort de ses lèvres pâles,
Et les Saintes, du Ciel, viennent la consoler.
Sa mère en sanglotant tâche de lui parler ;

*

Mais elle n'entend plus ; son père la croit morte.
Dans la chapelle haute aussitôt on la porte,
Des châsses de cyprès on l'approche... Eperdu,
Vincent arrive alors, voit le corps étendu
Et lui parle et l'embrasse en criant sa détresse.
La foule sanglotante autour de lui se presse.
Mireille rouvre enfin les yeux : « O mon Vincent,
D'où viens-tu ? Nous voici donc ensemble ! A présent,
Mon cœur est soulagé, de bonheur il déborde.
Ne pleure pas, le Ciel nous fait miséricorde,
Je touche aux purs bonheurs par les Saintes prédits,
Et les anges de Dieu m'ouvrent le Paradis !... »
Mais lui se tord les bras : « Morte ? Oh ! non, je délire ;
Les mortes, braves gens, ont-elles ce sourire ?
Ils ne répondent pas... Mon malheur est donc vrai ?
Alors, creusez sa tombe, avec elle j'irai.
Et tandis que là-bas, dans le *mas* solitaire,
Le remords les fera heurter du front la terre,
Nous, au même tombeau doucement déposés,
Nous mêlerons sans fin nos bienheureux baisers,
Là, tout près, sur la plage où la mer étincelle,
Unis à tout jamais dans la joie éternelle ! »
Et comme un fou, pleurant et riant tour à tour,
Il étreignait l'enfant morte pour lui d'amour !...

Et Marie, à ces mots, palpitante et vermeille,
Dit, les yeux rayonnants : « Que ne suis-je Mireille ! »

O fille de mon cœur, tu peux, sans vanité,
A celle de Mireille égaler ta beauté.
Si de Mistral, hélas ! je n'ai pas le génie,
Pour illustrer ton nom d'une gloire infinie,
L'âme de son Vincent n'avait pas plus d'amour
Que la mienne pour toi n'en éprouve en ce jour,
Et d'un trait, je voudrais, quand mon regard l'embrasse,
Boire le flot limpide où se mire ta grâce !

(*Reproduction interdite*). X...

(*A suivre*).

ERRATUM. — Page 125 de notre dernier numéro, lire ainsi :

VI, 17e vers : *Vos yeux bleus embellis d'un rêve aux longs espoirs,*
et VII, 4e vers : *Avec une douceur ineffable, ses yeux,*

POÉSIE INÉDITE DU XVIIIe SIÈCLE

M. de Flamare, archiviste de la Nièvre, donnait récemment à la bibliothèque municipale de Nevers un petit *Carnet* manuscrit, rédigé, au milieu du XVIIIe siècle, par un prêtre, dont le nom est resté jusqu'ici inconnu, mais qui, à en juger par les détails qu'il donne au cours de ce petit manuscrit, fut professeur au collège de Nevers quelques années avant la Révolution.

Ce *Carnet*, qui relate un long voyage dans le Midi de la France, renferme aussi un certain nombre de poésies diverses. Nous détachons la petite pièce ci-dessous, que nous insérons intégralement en reproduisant, sous forme de *notes*, les corrections apportées par l'auteur lui-même au texte primitif.

ÉPITRE BADINE

Faut-il, cher curé de Saincaize,
Dont l'épître me fait bien aise,
Que je renonce au doux espoir,
De vous embrasser, de vous voir,
En ce jour où l'on préconise,
Autant au logis qu'à l'église,
Les vertus de votre patron,
Et que ma réponse soit : « Non ! »
Quoi, ne pouvant quitter ma place,
Il me faudra faire ma classe
Un jour où règne la gaîté,
Où l'on s'enivre de bon thé,
Que depuis un an je préfère
Aux fines liqueurs, à la bière,
Au café que l'on vante tant !
J'aurais bien désiré pourtant
M'exprimer d'une autre manière
Plus noble ou moins cavalière (1)
Qui respirât plus de respect
Pour un aussi grave sujet,
Mais comme à Paris, à Nevers,
Quiconque veut écrire en vers
N'a pas toujours dessous sa patte (2)
Un mot respectueux qui flatte.
On sait bien comme je m'exprime
Quand je n'emploie ni pié, ni rime,
Mais revenons à nos moutons
Et faisons goûter nos raisons.
Eh ! qu'est-il besoin d'en déduire?
Ayant à satisfaire un sire
Qui quand il s'agit de devoir
Ne tient pas long-temps au parloir,
Contentons-nous donc de lui dire,
Ou plus correctement d'écrire
Que le jour nommé du courant,
En ma qualité de régent,
Armé de cayers (*sic*), de férule,
Il faudra quitter ma cellule
Pour faire sortir de mon bec
Du latin, du français, du grec,
Et ainsi donner la becquée (3)
A une (4) maudite nichée
Qui fait mes tourments, mes supplices,
Au lieu de faire mes délices (5).
Cela posé, votre patron,
Dont en articulant le nom
On articule saint Sulpice,
Sera pour nous tous un supplice.
Cela soit dit, sans vanité,
Adieu repos, salut, santé !
En attendant que Dieu qui tonne
Et à tout pénitent pardonne (6)
Me place auprès de vos pignons
Pour y recevoir vos leçons.

Pour copie conforme :

GASTON GAUTHIER.

(1) Qui parût moins cavalière,
Qui annonça (*sic*) plus de respect.
(2) Ne trouve pas dessous sa patte...
(3) Pour aller donner la becquée...
(*ou*) Et donner (ainsi) la becquée...
(4) A cette maudite nichée...
(5) Qui fait mes tourments et ma croix
Pendant l'espace de dix mois.
(6) Et punit moins qu'il ne pardonne.

L'ÉVOLUTION DE LA SCULPTURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE *(Suite)*

Les premières statues funéraires, dans lesquelles le vieux masque conventionnel et inexpressif du gisant est remplacé par une figure où l'intention de faire revivre la physionomie personnelle du défunt se reconnaît clairement, datent à peu près de la même époque. Elles proviennent de l'atelier d'un grand sculpteur *flamand* établi à Paris, *François Beauneveu,* de Valenciennes, à qui le roi Charles V confia de nombreuses commandes et notamment, en 1364, la statue de son grand-père, *Philippe VI*, mort depuis quatorze ans ; celle de son père, *Jean le Bon* ; celle de sa mère, *Jeanne de Bourgogne*, et la sienne propre. Le Philippe VI est conservé au musée du Louvre, dont il constitue, en raison de son état civil, un des documents les plus précieux

Parmi la riche série d'effigies funéraires royales du même genre qu'on voit à la basilique de Saint-Denis, se trouve par hasard celle de *Du Guesclin*, le capitaine organisateur des « grandes compagnies », le contemporain du Grand Ferré. A l'œil gauche, il porte encore la trace d'un coup de lance et sa tête carrée, maintenue par la collerette de son armure, offre un aspect intrépide. « Je suis fort laid, disait-il ; jamais je ne serai bienvenu des dames, mais au moins je saurai me faire craindre des ennemis de mon roi ». L'artiste (inconnu) qui a sculpté cette figure avait le même tempérament que celui qui a peint le portrait de Jean le Bon.

Mais ce n'est pas seulement dans les gisants de pierre ou de marbre placés sur les tombeaux que le talent de portraitiste des « imagiers » se donna carrière. A la faveur du goût public, nombreux furent bientôt les édifices religieux et les châteaux pour lesquels les « tailleurs d'images » reçurent des commandes flatteuses de statues représentant les rois, les princes ou les personnages de l'époque. Nous possédons encore quelques beaux spécimens de ces effigies probablement exécutées d'*après nature*, telles que le portait de l'évêque *Bertrand de Goth*, à la cathédrale de Bordeaux, les admirables statues du roi *Charles V et de sa femme*, autrefois à l'église des Célestins de Paris et aujourd'hui au Louvre, celles encore du *Cardinal de Lagrange*, de *Charles V*, du *Dauphin* et de leur chambellan, *Bureau de la Rivière*, adossées aux contreforts de la cathédrale d'Amiens, et dont l'exécution peut dater

de 1372. Je ne connais guère de statue plus vivante et d'un type plus achevé que celle de cet honnête bourgeois, *Jean Bureau de la Rivière*. A un autre titre, son souvenir nous est précieux, car c'était un de nos compatriotes, un Nivernais d'origine, issu d'une famille des environs de Couloutre, dans l'arrondissement de Clamecy.

Mais les artistes aiment à passer aux extrêmes. Entraînés par la soif de réalisme, ils en arrivèrent à rechercher les types de laideur les plus caractérisés et les plus brutaux pour en faire leurs modèles. Voici une *Tête d'archer*, de la fin du XIVe siècle, vêtu de sa lourde cotte de mailles (musée de Toulouse). Elle est très belle dans sa hideuse énergie. Mais ce n'est qu'une tête de soudard, et elle marque très bien toute la distance parcourue depuis l'époque des nobles chevaliers au front pur sculptés aux XIIe et XIIIe siècles à la cathédrale de Chartres.

Nous touchons aux dernières années du XIVe siècle et nous entrons dans le XVe. Charles V le Sage est mort, son successeur est fou, la guerre dite de Cent ans redouble d'âpreté, la puissante maison de Bourgogne prête la main aux entreprises du roi d'Angleterre, la France est envahie, la cour abandonne Paris et se retire à Bourges : l'art français va nécessairement subir le contre-coup de cette détresse politique et économique. En même temps que celle du roi de France, l'étoile de la sculpture française pâlit. C'est, en revanche, l'époque du plein épanouissement de la civilisation flamande et bourguignonne. Nous avons signalé déjà la présence à Paris de sculpteurs flamands appelés par Charles V, non point par « snobisme », mais évidemment parce qu'ils avaient surpassé en talent ceux de notre pays. Jusqu'au XVe siècle, la France devait rester tributaire des ateliers flamands. Nous indiquerons tout à l'heure quelles furent les conséquences de l'infiltration du « goût flamand » dans la sculpture française. Voyons d'abord où et comment elle s'est produite.

Les beaux-arts suivent le luxe et la richesse. Or, à la fin du XIVe siècle et durant une partie du XVe, si la Maison de France passe par une des phases les plus sombres de son histoire, la Maison de Bourgogne, — qui étend sa souveraineté depuis le Nivernais jusqu'aux Flandres, — figure, en revanche, parmi les plus puissantes et les plus luxueuses. Le duc Philippe le Hardi, « le grand prince d'Occident », comme l'appelaient les ambassadeurs orientaux, pouvait faire échec au roi de France; il entretenait à Dijon une cour fastueuse et dépensière et une colonie

active d'artistes venus des Flandres, parmi lesquels Jean de Marville, Claus Sluter et Claus de Werwe occupent le premier rang. Cet atelier flamand-bourguignon, auquel nous devons des œuvres d'une ampleur et d'une puissance magistrales conservées à Dijon, va communiquer à la sculpture française, un peu déconcertée par les événements, une impulsion nouvelle, lui infuser un sang généreux et fécond qui lui rendra la vie.

Une des premières œuvres, et des plus célèbres, de l'École bourguignonne est le *Puits des Prophètes*, exécuté en 1402 par Claus Sluter, à la Chartreuse de Champmol, près de Dijon. Il est universellement connu. Ce qui fait la beauté incomparable du *Puits des Prophètes*, c'est l'intensité d'expression concentrée dans les attitudes et les figures, l'ampleur et la hardiesse des draperies, la mâle élévation de la pensée qui semble animer ces blocs de pierre. C'est la figure hautaine et dominatrice de Moïse, avec sa longue barbe patriarcale, représenté tel qu'il apparut soudain aux Hébreux prosternés sur le mont Sinaï ; c'est David, le monarque doux et sentimental ; c'est Jérémie, l'âpre et infatigable prédicateur... Aucun artiste, à aucune époque et en aucun temps, n'a modelé une vision plus saisissante et plus grandiose que le *Puits des Prophètes*.

De 1384 à 1411, Jean de Marville, Claus Sluter et Claus de Werwe travaillèrent au tombeau du duc Philippe le Hardi, commandé aux artistes du vivant même de ce prince. L'œuvre, en marbre blanc et noir, figure au musée de Dijon, dont il est une des gloires. Elle se compose d'un soubassement rectangulaire de marbre recouvert d'une dalle sur laquelle reposent les effigies du duc et de sa femme. Adossés dans des niches, autour du soubassement, quarante petits personnages, drapés dans des cagoules de deuil, figurent, selon la coutume, le cortège des officiers de la Cour ducale, assistant, en costume consacré, aux funérailles de leur maître. Il faudrait observer, savourer une à une ces statuettes de « pleurants », dont les grandes robes sont modelées d'une façon si large et les sentiments rendus avec une mimique si piquante, si pittoresque et parfois si amusante.

Dans le *Tombeau de Philippe Pot*, qui est postérieur d'une soixantedizaine d'années (il date d'environ 1485), et qui est au Louvre, nous retrouvons la verve puissante et l'ampleur caractéristique de la sculpture bourguignonne. Le dispositif de ce tombeau est des plus originaux. Les

pleurants sont comme sortis de leurs niches pour porter sur leurs épaules le corps du défunt. Ils avancent comme de sombres fantômes, et à voir le mouvement de leurs draperies, il semble vraiment qu'on entend, selon le mot de Courajod, « le pas lourd et cadencé d'un lugubre cortège funèbre ».

L'Ecole bourguigno-flamande a porté le réalisme à son plus haut degré d'expression. A force même de rechercher le mouvement et l'effet, il lui est arrivé plus d'une fois de tomber dans la déclamation. Les draperies des personnages s'agitent et se boursouflent souvent d'une façon inattendue. Mais comme elle s'inspirait profondément de l'observation de la nature, comme elle avait rompu avec les formules sans vie du XIVe siècle, comme elle possédait un génie assez fécond et assez souple pour créer au lieu d'imiter, grande fut l'influence de ses visions originales sur l'esprit des artistes du XVe siècle. Elle répondait d'ailleurs, dans le fond même de son inspiration, à des dispositions morales nouvelles. Dès le XIVe siècle, en effet, en même temps que le réalisme se développe, la sensibilité populaire s'exalte.

Comme l'a très fortement mis en relief un érudit archéologue, M. Emile Mâle, les méditations des mystiques du XIVe et du XVe siècles, notamment de saint Bonaventure et de sainte Brigitte, ne sont que de longs sanglots. « La Passion du Christ devient la grande préoccupation des âmes... Sans doute, la Passion n'a jamais cessé d'être le centre du christianisme, mais auparavant la mort de Jésus-Christ était un dogme qui s'adressait à l'intelligence : maintenant, c'est une image qui parle au cœur (1) ». C'est au XIVe siècle que le moine Suso conçoit la première idée de ce qui sera plus tard « le chemin de la Croix ».

Cette exaltation de la sensibilité n'est d'ailleurs pas particulière aux moines ; elle se manifeste également dans le peuple avec une intensité extrême, et c'est pour répondre d'abord à cet ardent besoin populaire que naissent, au XIVe siècle, les *Mystères*, ces drames religieux où se déroulent, en tableaux vivants et parlants, les tragiques épisodes de la Passion, les étapes douloureuses du Calvaire.

Soumis à l'influence de cette atmosphère morale nouvelle, on pense bien que les arts plastiques, la peinture (2) et la sculpture, dont le

(1) Emile Male : *Revue des Deux-Mondes*, septembre-octobre 1905.

(2) *Cf.* Par exemple, le célèbre *Parement de Narbonne*, au Louvre, une des plus anciennes peintures connues de l'Ecole française, exécutée vers 1370.

propre est de faire constamment appel, par l'intermédiaire des yeux, au fond de la sensibilité humaine, servis d'ailleurs par leurs prédispositions réalistes, apportèrent à la satisfaction de l'âme populaire, avide d'émotions, toutes les ressources dramatiques dont ils disposaient. L'artiste va se complaire aux évocations les plus poignantes, les plus pathétiques de la légende chrétienne : le Christ aux Jardin des Oliviers, la Flagellation, l'*Ecce Homo*, le Portement de Croix, la Crucifixion, la Descente de croix, la Vierge désolée, la Mise au Tombeau, voilà les visions préférées d'une partie du XVe siècle.

L'Ecole flamande, entre toutes, appliquera son génie propre à la traduction de ces scènes douloureuses, et poussera même à l'excès, à « l'épilepsie », écrivait Courajod, la recherche de l'effet âpre, rude, vigoureux, mouvementé. L'église de *Ternant*, près de Fours, conserve deux *Retables* célèbres du XVe siècle, figurant des épisodes de la Passion, excellents spécimens du style de cette Ecole. Au Louvre, on voit une tête en pierre peinte provenant d'un *Christ assis sur le calvaire*, et que M. Mâle cite comme un des plus beaux morceaux de ce genre. « Les joues sont creuses, les yeux gonflés se cernent de meurtrissures verdâtres, le front, où s'enfoncent les épines, est rouge de sang ». Dans notre région même, à l'église de Neuville-les-Decize, se trouve un grand Christ en croix, en bois peint, de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, qui offre également un intérêt artistique de premier ordre. Enfin, quel spectacle pouvait-on imaginer de plus émouvant que celui de la Vierge recueillant le corps meurtri de son fils ? M. Mâle a montré que ce motif n'apparaît pas dans l'art avant le XVe siècle. Mais, dès le XVIe, les *Méditations* mystiques de sainte Brigitte en fournissent le thème. « Tout sanglant, écrit-elle, le cadavre (du Christ) fut déposé sur les genoux de la mère. Elle essaya de détendre ce pauvre corps contracté; elle voulut croiser les mains sur la poitrine, leur donner l'attitude familière de la mort, mais les articulations refusèrent de fléchir. Alors, elle se jeta sur la face de son fils et le couvrit de baisers. Quand elle releva la tête, son visage était plein de sang. Longtemps, elle le tint embrassé sans vouloir se séparer de lui. Elle suppliait qu'on l'ensevelît avec lui. Elle versait tant de larmes que « *son âme et sa chair semblaient vouloir se volatiliser* en pleurs (1) ».

(1) Cité par M. E. Mâle, *Revue des Deux-Mondes*, septembre-octobre 1905.

Cette évocation littéraire du moment le plus douloureux de l'existence de la Vierge trouva un écho immense sous la main des artistes. Les « Vierges de douleur », les « Dames de Pitié » ou, plus simplement, les « Pitiés » furent, pour les peintres et les sculpteurs du xve siècle, le motif pathétique par excellence. De nombreux spécimens en pierre peinte en sont conservés en France. Je vous signale entre autres celles de *Bayel* et d'*Autrèche* qui sont incontestablement très belles (1). Mais vous sentez déjà où je veux, où j'ai hâte d'en venir. Les Pitiés de Bayel et d'Autrèche portent les traces très nettes de l'influence flamande : la concentration de la pensée, l'énergie du style, l'agitation des draperies, l'accentuation des traits poussée jusqu'à la laideur. D'après ces caractères, on les date du milieu du xve siècle. Celle de *Saint-Pierre-le-Moûtier* paraît un peu postérieure (2) Elle conserve bien encore quelques symptômes de l'action flamande. La Vierge est une femme âgée, la tête du Christ est d'un réalisme brutal. Mais cependant il court sur les figures de Marie, de Jean et de Madeleine une nuance de sérénité « plus près du sourire de l'extase que des contractions de la douleur (3) ». Et si la Vierge porte le costume des religieuses, composé d'une guimpe et d'un voile, — le costume de deuil du Moyen âge, — Madeleine, au contraire, la poitrine bien prise dans son corsage, est déjà troussée comme une petite Nivernaise des bords de la Loire. La Pitié de Saint-Pierre-le-Moûtier n'est donc pas d'un style homogène. On y rencontre des réminiscences et des conventions à côté de détails d'un goût local et personnel. L'auteur de ce groupe donne l'impression qu'il a été partagé entre les influences septentrionales bourguigno-flamandes et des préoccupations artistiques nouvelles, plus proprement « françaises ». La Pitié de Saint-Pierre-le-Moûtier serait ainsi une œuvre de transition.

(*A suivre*). JEAN LOCQUIN.

(1) PAUL VITRY : *Michel Colombe et la sculpture française*, Paris, 1901, pp. 103, 331.

(2) Nous renvoyons pour compléments à la revue *Musées et Monuments de France*, février 1907.

(3) Expression de Dom de la Tremblaye à propos de la Madeleine du sépulcre de Solesmes (P. VITRY, *loc. cit.*, p. 288).

LE BERGER

Quand le soleil d'été, terminant sa carrière,
S'en va mourir là-bas aux lointains horizons,
Par delà les grands monts aux vertes frondaisons,
Les bergers de chez nous récitent leur prière.

En descendant un soir les flancs du mont Parioux,
J'ai vu sur les rochers se profiler une ombre,
Tel un géant couché dessus la lave sombre :
C'était un vieux berger qui priait à genoux.

Le troupeau rassemblé vers la cabane brune,
Dans la molle tiédeur du jour agonisant,
Immobile et muet ruminait gravement ;
Au ciel déjà brillait le croissant de la lune.

Mustapha, le bon chien, placidement assis,
Regardait le troupeau. jetait l'œil vers son maître ;
De veiller les moutons maintenant las de paître,
Il comprenait que seul il avait les soucis.

Mais la nuit gravissait la montagne rustique,
Dissimulant ses pas au flanc des vieux granits ;
L'homme se redressa dans son grand manteau gris ;
Je vis passer en lui les bergers de l'Attique.

Et cet homme entouré des mystères du soir,
Ce vieillard, sur l'abîme achevant sa prière,
Des cratères éteints remuant la poussière,
Ressuscitait des morts endormis sans espoir.

Prêtre des temps passés, de l'antique Alliance,
Dont le regard profond plonge dans l'infini,
Par delà notre monde et l'azur qui finit,
Ta prière, en mon cœur, fait germer l'espérance !

J'ai vu les vents légers caresser la moisson,
Les étoiles pâlir et se mourir les roses ;
Jamais je n'ai senti tant de si douces choses,
Que devant un berger priant à l'abandon.

Touristes, amateurs de nos vertes campagnes,
Poètes et rêveurs, quand vous viendrez chez nous,
Pour prier le bon Dieu mettez-vous à genoux !
Car c'est ainsi que font nos bergers des montagnes.

J. Pourtier.

RÊVERIES SAINT-SAULGEOISES

LA FONTENOTTE [1]

Quelle est belle ta clairière,
Sous le bleu ciel des beaux jours,
Où, tout près de ton eau claire,
Le merle dit ses amours !
En vain, aux regards du monde
Tu crois soustraire ton onde
Qui s'enfuit dans le gazon :
Mais, dès qu'une douce brise
Entr'ouvre la fleur exquise
Aux baisers du papillon,
La brunette saint-saulgeoise,
En gentille tapinoise,
Vient rêver dans ton vallon.

Vieux barde, n'es-tu là, le soir, sous la ramure
Du hêtre et du bouleau,
Traduisant sur ton luth l'ineffable murmure,
Le « bonsoir de l'oiseau ! »

On prétend que les sorcières
De Jailly, Saxi, Narloux,
Dans leurs courses singulières,
Ont vers toi leur rendez-vous :
A minuit, lorsque Diane,
Dans un nimbe diaphane,
Leur montre ses cornes d'or,
Elles viennent, à la ronde,
Boire trois fois de ton onde ;
Puis, dans un magique essor,
Danser leur valse infernale
Jusqu'à l'aube matinale,
Quand Diane brille encor.

Un hibou, de grand'garde au sommet d'un vieux charme
Qui lui sert de rempart,
Jette un hululement ; et, soudain, le vacarme
Cesse : C'est le départ.

. . . . . .

Bientôt, en bas, dans la vallée,
Une cloche, au timbre argentin,
Carillonne, à toute volée,
L'*Angelus* du matin.

6 janvier 1908.

PIERRE TRAMEÇON.

(1) Petite fontaine, près de Saint-Saulge

Lorsque j'avais jadis, en mon âme native,
Tous les papillons bleus de l'imaginative,
Je rêvais de la gloire, et marchais, plein de cœur,
Vers l'avenir, ce cher menteur !
Maintenant, dans la vie, allant à la dérive,
Je jette mes regards vers la clémente rive
De l'illusion douce, afin de ne pas voir
Le sinistre papillon noir !
Il le faudra pourtant, car toute chose arrive !
Adieu ! les jours passés, remplis de nonchaloir !
Adieu ! château magique où mon âme est captive !
Alors qu'il ne croit plus au mirage d'espoir,
Alors que le bon ange a perdu son pouvoir,
Le rieur du matin devient pensif, le soir !

Septembre 1904. J.-G. PÉNAVAIRE.

SONNETS BERRICHONS (*Suite*)

IV

LE RÊVE DU PÊCHEUR

Le soleil a pris son essor,
Dardant ses feux sur l'herbe chaude ;
Seuls, des insectes en maraude
Bourdonnent... La rivière dort.

Passant et repassant encor,
La demoiselle file et rôde ;
Et sur ses ailes d'émeraude
Parfois se joue un rayon d'or.

Déjà l'implacable lumière
A clos mes yeux pour le sommeil ;
Et voici que, sous ma paupière,

— Filet jeté par le soleil, —
Palpite hors de l'eau, tout entière,
Une carpe au reflet vermeil.

V

LA VIEILLE ÉGLISE (DUN-LE-ROY)

Sous ta nef triomphale aux colonnes massives,
Guerriers bardés de fer ou pâtres indolents,
Nos aïeux sont venus, au cours des siècles lents,
S'agenouiller devant tes madones pensives.

Leurs noms se sont perdus dans la paix des archives ;
Leurs corps sont oubliés dans leurs suaires blancs,
Mais quand la prompte mort a brisé leurs élans,
Ils sont tombés, les yeux tournés vers tes ogives.

Lorsque l'*Angelus* sonne au loin, et que la brise,
Par les beaux soirs d'été, t'effleure, ô vieille église,
Tu prêtes une voix aux antiques efforts;

Ton lourd clocher, dressant sa silhouette noire,
Semble un gardien discret de souffrances sans gloire...
Et la brise qui passe est l'âme des vieux morts.

VI

LE CHATELET (DUN-LE-ROY)

La vague de la nuit qui frappe les remparts
A noyé la cité d'une brume incertaine ;
Le vent, parfois, m'apporte une rumeur lointaine,
Et le cri des grillons monte de toutes parts.

Entre les arbres gris où plongent mes regards,
Plaintif et languissant, le chant du soir se traîne.
Mais soudain, le rayon de la lune sereine
S'est brisé sur la route en diamants épars.

Le Châtelet jaillit alors de la pénombre :
Il est ainsi, debout, depuis des soirs sans nombre,
Erigeant au-dessus des toits son noir contour.

Et seuls, indifférents devant ces tours de pierre,
Au long de ces remparts chargés d'ans et de lierre,
Des jeunes gens, pensifs, viennent rêver d'amour.

RENÉ GERIN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

LOUIS TIERCELIN, *Sous les Brumes du temps*. — Lemerre, 3 fr. 50.

Un vrai Breton, bon Français, excellent écrivain, M. Louis Tiercelin, ajoute à ses œuvres de poésie et de théâtre ce nouveau recueil de vers où vibre, à chaque page, l'émotion d'une âme chrétienne et patriote. Des quatre divisions du volume se dégage surtout une mélancolie sans amertume et sans monotonie. *Impressions d'automne*, pièces diverses sous la même inspiration, depuis le sonnet jusqu'au poème, tel que la *Croix de sang*. Les quarante pièces de *Son petit livre* sont toutes écrites à la mémoire d'une petite-fille, la bien aimée Simone que le deuil du grand-père consacre dans ces beaux vers. Vient une série de pièces *Pour quelques amis*, et enfin de beaux et larges chants composés *Pour la Bretagne*, à l'occasion de diverses fêtes locales. M. Tiercelin est trop connu pour qu'il ne suffise pas de dire que son recueil est très digne de ses précédentes publications. C'est l'âme bretonne, rêveuse, pieuse, fière, fidèle à sa foi, à ses amitiés, à ses deuils, qui chante dans les belles pages de son nouveau volume.

L'Emplacement du Noviodunum Aeduorum de César et le nom de Nevers, par l'abbé J.-M. MEUNIER. — 1 fr., chez François, libraire, à Nevers.

Notre excellent collaborateur, M. l'abbé Meunier, donne en librairie cette remarquable étude qui a paru dans la *Revue du Nivernais* et qui a vivement suscité l'intérêt des archéologues. Nos lecteurs savent avec quel zèle, quelle sagacité et quel succès notre compatriote met la linguistique au service de l'histoire. Il établit l'étymologie de nos noms de lieux nivernais avec une sûreté incontestable. Cette question de l'emplacement de Noviodunum Aeduorum semble bien résolue par ses déductions. Il reste à en établir la preuve par des fouilles à faire à Nogent, commune de Lamenay. Si ces fouilles lui donnent raison, ce sera grand honneur pour M. l'abbé Meunier, dont les travaux sont déjà hautement appréciés du monde savant.

L'humour dans « Mon oncle Benjamin », étude littéraire par MARIUS GERIN. — Clamecy, A. Lahaussois.

M. le professeur Marius Gerin, qui a étudié *intus et in cute* et fait connaître Claude Tillier, ajoute à ses précédents travaux cette étude sur l'*humour* dans le célèbre roman. La brochure de M. Gerin est semée de fins aperçus qui la rendent fort intéressante. Tous les « Tillieristes » la voudront pour leur bibliothèque.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes. Sont nommés dans la Légion d'honneur : officier, M. Frédéric Bardin ; chevalier, M. Pécard, ingénieur à Amboise ; — officiers de l'Instruction publique, M. Ernest Pioux, Mme Garnot-Beaupère ; officiers d'Académie, MM. le docteur Jules Subert, Gouzène, docteur Lehmann, Ch. Sabard ; chevaliers du Mérite agricole, MM. Ferd. Mallet, J.-D. Petit, V. Pareille, président de la Ligue contre la désertion des campagnes.

*** Nous avons la joie d'annoncer que notre distingué collaborateur, M. Maurice Mignon, est nommé maître de conférences de langue et littérature italiennes à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon. M. Mignon, qui a à peine vingt-cinq ans, est certainement le plus jeune des professeurs de Faculté.

*** Grandes fêtes à Sens, du 7 au 21 juin, à l'occasion du concours agricole : concours de musique, gymnastique, etc. Expositions artistique, industrielle, horticole, scolaire.

*** A l'occasion de la « fête de la Marine », à Guérigny, il a été chanté une chanson de M. Georges Leclerc : *les Forgerons guérignois*, dont les strophes fermes et sonores ont obtenu beaucoup de succès.

*** CONCOURS. Demander au secrétaire de l'Académie de la chanson (4, rue Montesquieu, Lyon) le programme des concours ouverts jusqu'au 31 mai. Concours de chansons, poésies, prose, comédie. — Prix importants.

*** Nous offrons nos vives condoléances à un ami de cette Revue, M. le comte Lafond, cruellement frappé par la mort de son fils, M. Christian Lafond.

*** 22 mars. Inauguration de l'Exposition du Groupe d'émulation artistique, qui restera ouverte jusqu'au 26 avril. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

RAPHAELLE *(Suite)*

A un certain moment, leurs mains se rencontrèrent en voulant tourner en même temps un feuillet, et René garda quelques instants entre les siens l'extrémité des doigts de Raphaelle qui, rougissante et confuse, ne les retira cependant point. En leur rendant leur liberté, le professeur les approcha de ses lèvres avec l'émoi timide d'un amoureux de seize ans : la timidité est en quelque sorte la pudeur de l'âme. Puis il y eut quelques secondes de silence durant lesquelles tous deux semblaient écouter les voix tendres et profondes qui montaient de leur intimité et se répondaient à travers leurs yeux. Devant le langage mystérieux des cœurs, toutes les expressions semblent imparfaites ; les mots expirent avant d'être articulés, impuissants à rendre le trouble intérieur et le charme enveloppant qui enivrent doucement l'être tout entier.

M. et Mme Delsant s'approchèrent un instant après et engagèrent leur hôte à prendre un repas frugal avant de regagner la gare pour le dernier train du soir qui ne devait le ramener à Bourges qu'à une heure avancée de la nuit.

René, ce jour-là, n'avait rien du professeur qui était venu la fois précédente présider une distribution de prix : un simple petit chapeau de paille lui donnait un air de jeunesse relative qui, en contrastant légèrement avec sa barbe déjà grisonnante, semblait plaire davantage à Raphaelle.

La Loire palpitait alors en petites lames d'or sous les baisers du

soleil couchant et ressemblait de loin à un lac féerique enchâssé dans l'émeraude de la verdure.

Au dessert du champêtre dîner, René récita plusieurs courtes poésies. Raphaelle l'en remercia en quelques mots judicieux et, plus éloquemment encore, d'un regard de ses beaux yeux noirs qui semblaient pénétrer l'âme comme d'une sensation de rêve et d'infini.

Plus d'une fois, par la suite, elle se souvint de certaines inflexions de sa voix lorsqu'il disait ces strophes ailées ; plus d'une fois ces douces intonations chantèrent dans sa mémoire ; elle se surprit à les reproduire elle-même et il lui semblait que c'était René qui vivait en elle et parlait par sa bouche.

Mais les plus belles après-midi du monde n'ont que quelques heures, comme les autres, et le moment vint de reprendre le chemin de la gare.

On reconduisit le professeur, par un splendide clair de lune, jusqu'au-delà du pont suspendu.

Le spectacle était saisissant sous les cieux étoilés.

A la lueur mélancolique du disque des nuits, la Loire déroulait lentement comme une molle traînée d'acier bruni, avec, contre les arches de pierre, un bruit vague et sourd d'une étrange solennité.

Les crêtes sancerroises s'étaient estompées de teintes sombrement violacées, telles que de grandioses contreforts de quelque région surnaturelle.

Quelques nuages d'un gris lilas, aux formes bizarres, semblaient comme des chimères échevelées chevauchant sur ces sommets pour en défendre l'approche à d'invisibles ennemis.

Dans les maisons de Saint-Thibaud, de petites lumières scintillaient çà et là, semblables à des vers luisants qui se seraient fixés le long du fleuve pour en regarder silencieusement le cours.

M. et Mme Delsant marchaient à quelques pas en arrière de Raphaelle et de René qui, devant la majesté de ce paysage nocturne, murmurait à son élève :

— Que nous sommes petits, ô mon amie, devant ces grands aspects de la nature et comme l'on sent qu'en ce monde l'ambition, l'orgueil, la gloire, tout est vain, excepté s'aimer et aimer le mystérieux auteur de la vie universelle !

Et Raphaelle lui rappelait ces vers cités au théâtre, vers la fin de la conférence sur Lamartine :

O mon Dieu, qu'ils sont beaux à l'œil de l'espérance
Ces champs du firmament ombragés par la nuit,
Comme, dans leurs déserts, mon œil retrouve et suit
Les miracles de ta présence !

Et avant de laisser M. et Mme Delsant les rejoindre et de prendre congé, René baisa encore furtivement les doigts fluets de sa grande élève, et leurs deux âmes communièrent de nouveau entre elles, au milieu du recueillement des êtres et des choses, sous l'œil indulgent des étoiles, dans une chaste et mystique pénétration.

La correspondance reprit entre eux, mais avec des nuances plus tendres.

René emportait souvent dans ses promenades solitaires les lettres de Raphaelle et il lui semblait ainsi qu'il se promenait en quelque sorte avec elle... Parfois même, la nuit, en somnolant, il s'en remémorait et en murmurait doucement des passages, comme une prière d'amour.

Il revint encore une fois au cottage avant la rentrée universitaire, au début d'octobre.

L'on fit en barque une courte promenade jusqu'à un îlot sablonneux entouré d'une ceinture d'osiers et de joncs.

Raphaelle était rayonnante de se sentir aimée et, tout en écoutant René lui murmurer encore de beaux fragments de nos poètes, se baissait de temps en temps pour ramasser, comme une enfant, les coquilles de moules dont les tons nacrés à l'intérieur lui plaisaient le mieux ou de menus galets pour y peindre des oiseaux et des fleurs.

A un certain moment, ayant amarré au rivage leur frêle embarcation, ils s'engagèrent, à peu de distance du fleuve, dans un massif au centre duquel s'élevaient quelques grands ormes séculaires dont les très hautes cimes s'inclinaient sous la brise :

Raphaelle s'écria :

— Oh, les beaux arbres ! Voyez-vous leurs rameaux se courber sur nos têtes ? Ne semble-t-il pas qu'à notre passage il veulent bénir les doux liens formés entre nous ?

Et ils ne se lassaient pas d'admirer ces fines dentelles de verdure si délicatement découpées dans l'espace et qui se penchaient vers leurs

fronts comme en un geste de bénédiction, ou comme pour s'associer de plus près à leur bonheur.

Et René ajoutait :

— Nous reviendrons les voir, n'est-ce pas ?

Et, à leurs pieds, ils cueillirent et échangèrent les fleurs du souvenir.

Ce fut encore un jour de pénétrante poésie, de cette poésie de la nature, nuancée, comme le disait Raphaelle, de la mélancolie des premières fraîcheurs crépusculaires et du tourbillonnement des premières feuilles tombantes. Les matins sont beaux, sans doute : l'âme y monte vers le ciel avec l'allégresse de l'alouette, mais les soirs font davantage songer...

Sauf M. Delsant, pour y donner rapidement à l'occasion le coup d'œil du maître, on ne revenait guère à la villa durant les mois malsains de l'hiver et un serrement de cœur succéda à l'enchantement de l'après-midi quand le professeur et sa douce aède se dirent qu'ils ne se reverraient sans doute plus dans ce val charmant avant un temps relativement éloigné et qui devait leur paraître mortellement long.

Avec sa première lettre qui suivit, René, de plus en plus épris et conquis, envoya à son aimée correspondante ces strophes d'André Rivoire, qui lui parurent exprimer très fidèlement ses propres sentiments :

Vous m'avez fait une âme attendrie et légère
Qui de nouveau s'entr'ouvre au lieu de se fermer,
Une âme rajeunie en qui tout s'exagère,
Le plaisir de revivre et la douceur d'aimer.

Frissonnante et crédule aux bonheurs qu'elle apporte
Avec sa candeur fière et son ancien émoi,
Quand je me résignais déjà, la croyant morte,
C'est mon âme d'enfant qui ressuscite en moi.

Elle est comme une fleur surprise d'être éclose,
Tout la fait tressaillir d'espoirs irrésolus :
Elle tremble, elle hésite, et cependant elle ose
Des mots lointains et bons qu'elle ne savait plus...

Depuis que René, à sa première visite à Saint-Thibaud, avait pris l'une d'elles sous le bosquet en feuilletant le manuscrit, puis lors de leur séparation, Raphaelle terminait parfois ses lettres par ces mots : « Je vous laisse mes mains ; je vous donne mes mains », et cette formule, dans son confiant abandon, semblait adorable au professeur.

(*A suivre*) LUCIEN JENY.

IDYLLE MARINE *(Suite)*

XII

— « Mon bien-aimé, sois pur si tu veux que je t'aime.
Un amour chaste, en Dieu, sur terre est le ciel même ;
Exempt de passion, de pleurs et de remords,
Lui seul il peut survivre à la beauté du corps ».
Est-ce en rêve que j'ai par deux fois cru l'entendre,
Ce sévère conseil de sa voix douce et tendre ?
Mon cœur en a gardé l'émoi délicieux,
Et des larmes, pourtant, mouillent encor mes yeux.
Lorsque Dante, sorti de la cité dolente
Où Virgile soutint son âme défaillante,
Arrive au Purgatoire, un moment ses péchés
Lui sont par Béatrix durement reprochés :
« Tant que je fus sur terre il me chérit, dit-elle ;
Mais dès que mon âme eut quitté la chair mortelle,
A d'autres il voua son culte et son amour,
Et pour se racheter, dans l'infernal séjour
(Avant qu'il n'ait rempli le cercle des années)
Il descendit par moi chez les races damnées.
C'est chercher le néant que désirer la chair :
Le corps qui m'enfermait et qui te fut si cher
Là-bas, tombe en poussière ; or, de cette merveille
Comment espères-tu rencontrer la pareille ? »
Dante pleurait, baissant le front, le cœur contrit,
Mais pour le consoler Béatrix lui sourit,
Et lui, jusques au Ciel il contempla sa Dame.
O toi, ciel de mes yeux et soleil de mon âme,
Regarde et souris-moi pour que je reste pur.
Guidé par toi, mon pied suivra le chemin sûr
Et tu m'élèveras à la Beauté suprême, —
Car ce n'est pas ton corps, c'est ton âme que j'aime !

XIII

C'est l'heure du reflux, la mer découvre encor,
Et, là-bas, sa rumeur monte à l'horizon d'or
Que le soleil couchant de ses lueurs embrase.
Des vols de goélands s'abattent sur la vase,
Criant et picorant jusqu'à satiété
Les vermisseaux qu'elle offre à leur avidité.
Loin des bas appétits du vice et de ses fanges,
Toi dont l'amour élut cette enfant, sœur des anges,
De qui le nom suffit à te garder du mal,
Réfugie-toi, mon âme, en ce chaste idéal,
Et n'oubliant jamais le rôle du poète,
Elève-toi vers Dieu, comme cette alouette
Qui là-haut, dans un chant joyeux, et d'un vol sûr,
Monte, monte toujours, et se perd dans l'azur !

XIV

Par ce matin d'avril clair et délicieux,
Le ciel, ma bien-aimée, est bleu comme tes yeux !
Et l'air, tout imprégné d'une senteur marine,
A flots vivifiants dilate la poitrine.
Près des rudes pêcheurs qu'il fait bon vivre ici !
Viens ! Au môle une barque est prête, sautons-y,
Et courons librement, pleins de force et de joie,
Vers ce large horizon dont l'azur se déploie,
Si vaste et si limpide à cette heure du jour
Que le regard n'en peut limiter le contour
Oh ! l'espace infini, la mer, la mer sans bornes.
Pouvoir nous envoler loin de nos cités mornes,
Comme cet albatros qui plane, tout là-bas,
Au-dessus de pays que je ne connais pas.
Quel Eden merveilleux, quelle île chimérique
Attendent ceux qui vont par delà l'Atlantique,
Hardis aventuriers ou joyeux matelots ?
Hélas ! un monde pleure abîmé dans ses flots !...
Je cherche le bonheur, quand il vient de lui-même
Sous les traits ravissants de la vierge que j'aime.
Son nom seul à ma lèvre est un rayon de miel ;
Ses yeux, purs et profonds comme l'azur du ciel,
Inclinent tendrement mon âme à la prière,
Et j'y puise la paix, la force et la lumière.
Mystique enivrement qu'ignoreront toujours
Ceux dont le cœur s'attache à de basses amours !
Aussi, dédaignant tout : honneurs, gloire, fortune,
Et frère de Pierrot qui chante au clair de lune,
Je reste dans mon rêve, ô mon Dieu, près de vous :
Jamais homme ici-bas n'en a fait de plus doux !

XV

Regarde se lever l'aurore, ô ma charmante !
La mer est un miroir que le ciel diamante,
Et l'on voit, au lointain, dans les flots violets,
Trembler le paysage en mobiles reflets.
Emplis tes yeux d'azur, de lumière et d'espace...
Un oiseau qui s'envole, une voile qui passe,
C'est pour l'homme, ici-bas, l'image du bonheur.
Il fuit comme le cerf devant le grand Veneur,
Sans pouvoir échapper à cet archer farouche,
Et la mort nous surprend une fleur à la bouche !
Jouissons donc de l'heure où Dieu nous réunit,
Jeunes ramiers tremblant au bord du même nid ;
Et remercions-le de nous permettre encore
De voir, en sa beauté, se lever cette aurore.
Songe, dans notre amour, qu'il est des malheureux
Qui souffrent sans espoir... Prions, prions pour eux,
Pour que d'un peu de joie ils reçoivent l'aumône,
Et s'il est des méchants, que le Ciel leur pardonne !

Au matin de la vie, un cœur auprès du sien,
Ah ! qu'il est doux de faire autour de soi du bien
Et de sentir monter, d'ardents souhaits mêlées,
Les bénédictions des âmes consolées !

XVI

Près d'elle j'ai vécu ce dernier jour de mai.
D'effluves odorants l'air était embaumé,
Et comme enamourés en la voyant si belle,
Les blancs acacias semblaient neiger sur elle.
Sous un chapeau havane orné d'un ruban vert
Elle allait près de moi, dans le chemin couvert
Qui longe le grand parc de frênes et d'yeuses ;
Le soleil embrasait les vagues radieuses,
Des vols de goélands passaient à l'horizon.
Nous sommes entrés voir la petite maison,
Cachée, ainsi qu'un nid, au sein de la verdure,
Au milieu du jardin qu'un treillage clôture.
J'inspectais chaque chambre et j'admirais partout
Cette élégance innée en Elle et ce bon goût
Qui font que, le dimanche, en se parant à peine,
Aux yeux de tous, parmi les autres elle est reine.
Mais la pluie, arrivant tout à coup, nous surprit,
Et Marie en riait, raillant avec esprit
Son poète captif de l'heure qui le presse
Et dont le front penché se voile de tristesse.
Mais je ris à mon tour : le ciel redevient bleu,
Et je reste enchaîné par le baiser d'adieu,
Pendant qu'en ses grands yeux émus perle une larme.
Subjugué par sa grâce, enivré par son charme,
La mort m'eût semblé douce en ce rêve d'amour !
O maison ! de quel couple attends-tu le retour ?
Clos vite tes volets, solitaire et discrète :
Jamais de plus heureux que nous dans ta retraite
Ne viendront abriter leur bonheur... O maison !
Tous ces bois verdoyants perdront leur frondaison,
La bise gémira dans ta treille flétrie,
Mais toi, qui vis pleurer et sourire Marie,
Plus belle qu'un palais et plus riche à mes yeux,
Tu vivras immortelle en mes vers glorieux !

XVII

Quand j'arrivai chez elle, en sortant de l'église,
Au seuil de sa maison Marie était assise ;
Dès qu'elle m'aperçut au détour du chemin,
Elle eut un cri de joie et me tendit la main.
Et j'entrai, tout ému, dans la chère demeure
Qui des parts de ma vie a gardé la meilleure.
Après six mois d'absence, hélas ! quels changements !
Un mal secret avait pâli ses traits charmants ;
Elle me souriait, tendre comme naguère,
Mais sa mère parla de sa santé précaire,

Des larmes sans motif qu'elle versait parfois ;
Et l'amour inquiet faisait trembler sa voix.
Moi j'écoutais, joignant aux siens mes doux reproches,
Mais elle protestait en riant. Et tout proches
Nos visages alors se trouvaient, et des yeux
J'implorai de sa mère un « oui » silencieux.
Elle tendit son front et j'y posai ma lèvre...
Ah ! ce premier baiser, son souvenir m'enfièvre,
Et du bonheur j'en ai, par ce chaste baiser,
Autant qu'en peut tenir un cœur sans se briser.
C'est pour toute ma vie un souverain dictame,
Comme un rayon du ciel descendu dans mon âme !
Ah ! par ce temps infâme où l'on se rue au mal,
Quel bonheur d'inspirer un amour virginal !
Mon Dieu, vous m'avez fait cette faveur insigne,
Mais en moi je me dis souvent : « En suis-je digne ? »
Vous qui savez le poids des humaines douleurs,
Jésus, épargnez-lui la souffrance et les pleurs,
Et si votre justice a besoin de victime,
Prenez-moi dans l'extase où mon être s'abîme :
Au milieu des heureux souffrir me sera doux,
Et faites qu'en souffrant pour elle, j'aille à vous !

(*A suivre*). X...

(*Reproduction interdite.*)

L'EVOLUTION DE LA SCULPTURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE *(Fin)*

Et, en effet, si l'Ecole flamande, pendant une partie du XVe siècle, exerça une action prépondérante sur l'art français auquel elle communiquait une impulsion féconde, elle connut, elle aussi, au terme de son évolution, la lassitude et la décadence. Elle tomba dans la sécheresse, dans le mauvais goût et dans la convention. La ***Mise au tombeau*** de la crypte de la cathédrale Saint-Cyr, à Nevers, en offre un exemple typique de la fin du XVe siècle. D'ailleurs, il est juste d'ajouter que l'Ecole flamande ne parvint pas à étouffer totalement l'originalité des artistes de notre pays. Son action fut limitée dans l'espace comme dans le temps. Une véritable renaissance économique et sociale marque la fin de la guerre de Cent Ans. L'élément national, longtemps comprimé, reprit le dessus. Les provinces du Centre, qui, par leur situation géographique, avaient moins reçu d'importations bourguignonnes et flamandes, comme le Bourbonnais, la Touraine, l'Anjou,

toute la région de la Loire en un mot, ne tardèrent pas à reprendre la glorieuse tradition des imagiers gothiques, et l'on vit refleurir sur le sol français, dans la seconde moitié du xve siècle, une école de sculpture indépendante de celle du Nord. Cette « Ecole de la Loire », à laquelle M. Paul Vitry a consacré un très bel ouvrage, et qui se distingue par « une finesse plus grande d'exécution, un caractère nouveau d'élégance et de distinction, un affinement des types, un allègement sensible de la draperie », une exquise fraîcheur de sentiment, apparaît bien comme une sorte de réaction du génie national contre le réalisme outrancier et la brutalité désordonnée de l'Ecole flamande. Aussi Courajod a-t-il pu résumer les caractères généraux de l'Ecole de la Loire en insistant sur son *style adouci et détendu.*

Quelques projections vous feront mieux sentir la distance parcourue depuis les retables de Ternant, par exemple, qui appartiennent au pur style flamand du commencement du xve siècle.

Voici d'abord la Vierge dite d'*Olivet*, actuellement au Louvre, chef d'œuvre admirable de cette Ecole de la Loire, d'une dignité calme, d'une tendresse contenue, d'une exécution délicate. Elle peut dater des premières années du xvie siècle. Les mêmes qualités de convenance et de discrétion se retrouvent, jointes à un sentiment très vif de la réalité pittoresque, dans le *Sépulcre de Solesmes* (Sarthe). On l'a attribué à l'imagier Michel Colombe, qui avait à Tours, à la fin du xve et au début du xvie siècle, un atelier célèbre dans tout le pays. Ce morceau est bien digne du génie du grand sculpteur tourangeau, dont on peut admirer, à la cathédrale de Nantes, l'œuvre la mieux connue, je veux dire le *Tombeau de François II*, duc de Bretagne, et de sa femme, exécuté de 1502 à 1507. Le dispositif en est sensiblement le même que celui du tombeau du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Aux quatre coins sont adossées les statues des Vertus cardinales : la Foi, la Justice, la Force et la Prudence. Mais la principale nouveauté, ce sont les éléments d'*origine italienne* qui apparaissent, éléments décoratifs surtout, tels que les pilastres, les moulures, les rinceaux, les costumes et les armures « à l'antique ». Nous sommes, en effet, en 1507. Depuis la fameuse expédition de Charles VIII à Naples, en 1495, les Français se sont engoués de la Renaissance italienne. La correspondance du roi Charles VIII adressée d'Italie nous apporte l'écho d'un enthousiasme inouï. Le mot de *Paradis terrestre* revient à plusieurs reprises sous la

Pitié de Saint-Pierre-le-Moûtier (*Cl.* LOCQUIN).

ART FRANÇAIS — PIERRE — FIN DU XVe SIÈCLE

Hauteur : 1^m — Largeur : 1^m 60

plume des chroniqueurs et des poètes qui suivirent l'expédition. Des artistes italiens sont appelés en France « pour ouvrer de leur métier à l'usaige et mode d'Ytallie ». C'est le prélude de la conquête de la France par l'art italien ; c'est la fin du gothique. L'imagier Michel Colombe avait été un des derniers représentants de la tradition nationale ; il avait su s'inspirer modérément des formes décoratives italiennes. Ses successeurs auront moins de retenue et ils puiseront dans le « Paradis terrestre » jusqu'à étouffer d'indigestion.

Eh bien ! mesdames et messieurs, vous apercevez dès maintenant quelle place doit occuper, dans l'histoire de la sculpture française, la *Pitié de Prémery*. Elle a tous les caractères, semble-t-il, de cet art « adouci », « détendu », et, selon le mot de Courajod, « maître de son émotion », qui fleurit entre 1475 et 1510 dans la vallée de la Loire. Ce n'est pas une œuvre de transition comme celles de Saint-Pierre-le-Moûtier, de Bayel et d'Autrèche. On n'y trouve trace ni du réalisme âpre et implacable propre à l'école flamande, ni de la correcte et savante ordonnance du style italien. Ce n'est plus une femme âgée, aux traits ridés, en costume traditionnel de deuil. L'artiste qui l'a sculptée a trouvé le secret de poétiser le douloureux épisode de la légende tout en le rapprochant de nous. Aucun geste appris par cœur, aucune mimique conventionnelle, pas la moindre mise en scène. La Vierge vient de recevoir sur ses genoux le pieux fardeau. De la main droite elle soutient la tête saignante et convulsionnée du Christ, — un Christ encore tout archaïque. — dont le corps est tuméfié et le bras droit retombe inerte ; de l'autre main, elle lui a saisi le bras gauche et le ramène vers sa poitrine en un mouvement de piété attendrie et respectueuse. Un voile en forme de chaperon, jeté négligemment sur sa tête, lui encadre délicieusement le visage en laissant à nu le cou et projetant une ombre sur son front alourdi. Un indicible sentiment de tristesse pénétrante, mais contenue, se dégage de cette figure qui a conservé le charme de la jeunesse. Les yeux mi-clos sous les paupières gonflées, la bouche légèrement abaissée expriment, avec une nuance de mélancolie, les angoisses profondes du cœur. Ce qui nous touche surtout dans la douleur de cette jeune et belle femme, c'est la simplicité, l'ingénuité même de son accent. Ce n'est point la figure idéale et légendaire de la Mère de Dieu qui est là, devant nous ; c'est celle d'une modeste petite bourgeoise des alentours, dont le type général rappelle assez celui de

la Madeleine de Saint-Pierre-le-Moûtier. Elle est vêtue à la mode française, j'allais dire nivernaise, bliaud ajusté à la taille, manches évasées aux poignets, chaperon jeté sur les épaules, chaussures larges à bouts arrondis. Avec son nez un peu court, sa petite bouche, son menton gras, l'ovale régulier de son visage, ses doigts fuselés, les plis rationnels et sobres de sa jupe, elle fait songer aux belles *Vierges d'Olivet* et *d'Ecouen*, au Louvre, à la *Madeleine de Solesmes*, aux *Vertus* du tombeau de François II, à Nantes.

Il me reste à commenter brièvement la troisième *Pitié* nivernaise dont je vous ai annoncé la découverte, celle de *Neuville-les-Decize*. En voici la projection. Regardez-la avec attention tandis que vous avez encore les yeux remplis de la vision de la « Pitié » de Prémery. Il y a air de famille très reconnaissable entre les deux, et, d'après le style général de l'une et de l'autre, on serait presque tenté de les attribuer au même atelier, sinon au même artiste En tout cas, elles paraissent bien avoir été exécutées dans la même atmosphère morale. Les qualités de délicatesse, de modération, de pathétique sincère, qui font le charme de la « Pitié » de Prémery, se retrouvent dans celle de Neuville. Mais il s'agit seulement d'affinités morales, car, dans le détail, comme j'essaierai de vous le montrer, les différences sont assez sensibles (1).

D'abord, dans l'attitude générale de la Vierge et dans l'anatomie du Christ, le groupe de Neuville présente une ampleur, une harmonie, une correction de dessin, qu'on ne trouve pas toujours dans celui de Prémery. Marie est solidement assise pour recevoir le lourd fardeau sur ses genoux. Le Christ, en particulier, est bien supérieur au Christ de Prémery et même à celui de Saint-Pierre-le-Moûtier, dont l'anatomie est déjà remarquable. Voyez avec quelle science et quelle souplesse est rendu le mouvement de ce cadavre encore chaud, abandonné à son propre poids ! Comme il ne repose sur les genoux de la Vierge que par les cuisses et les reins, l'abdomen s'affaisse et la tête alourdie, qu'une main pieuse, passée sous la nuque, a peine à retenir, entraîne la poitrine qui se bombe, tandis que le bras droit pend, inerte. Une œuvre pareille ne permet-elle pas d'évoquer ici le Christ

(1) La *Pitié* de Neuville est en pierre, comme celle de Prémery. Elle mesure environ 1m 20 de large à la base sur 0m 90 de hauteur. Le corps du Christ a conservé sa couche de peinture primitive.

Pitié de Prémery (*Cl.* Locquin).

ART FRANÇAIS — PIERRE — FIN DU XVe SIÈCLE

Hauteur : 1m 02 — Largeur : 1m 12

Pitié de Neuville-les-Decize (*Cl.* Locquin).

ART FRANÇAIS — PIERRE POLYCHROME — DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

Hauteur : 0^m 90 — Largeur : 1^m 20

de la célèbre *Pieta* de Michel-Ange? La Vierge, d'un geste attendri et discret, a rapproché sa main gauche de celle de son pauvre Fils et elle la soulève légèrement, du bout des doigts... Au point de vue de la physionomie, la tête de Jésus, toute saignante, le front tenaillé par les épines, la bouche ouverte, les paupières closes, les joues creuses encadrées d'une barbe rousse, est extraordinairement pathétique. Elle rappelle celle du *Christ au Calvaire*, du musée du Louvre, que vous avez vue tout à l'heure; elle n'est plus dans la tradition archaïque, dure et sèche, des christs de Prémery et de Saint-Pierre-le-Moûtier. Quant à la figure de la Vierge elle même, elle est loin d'avoir la beauté, d'une mélancolie si pénétrante et si noble, de celle de Prémery. Sans doute, les touches brutales de couleur noire, jaune et rose, destinées à en rehausser les traits, ne sont pas d'un effet heureux, — elles semblent bien d'ailleurs avoir été ravivées par quelques générations de barbouilleurs, — mais surtout cette tête tourne à la sensiblerie, et, dans son inclinaison, il y a vraiment quelque chose d'affecté. Cette réserve faite, j'attire particulièrement votre attention sur l'originalité, la souplesse, la polychromie délicieuse du costume et des draperies. Marie est coiffée d'une moelleuse capeline de nuance saumon pâle à rayures brunes. Elle est drapée dans un ample et riche manteau de damas bleu, à ramages d'or formés de feuilles et de fleurs de chardon (1). L'ensemble est d'un coloris très chaud. Le col, ouvert sur la gorge, laisse apercevoir un peu de la chemise et du corset. Aux poignets, les manches sont évasées en entonnoir, comme celles de la *Pitié* de Prémery.

A quelle époque faut-il placer l'exécution de cette sculpture? D'après le style général de l'œuvre, comme d'après les particularités du costume, on peut, je crois, l'attribuer à l'extrême fin du XVe siècle ou plutôt aux premières années du XVIe. En tout cas, elle me paraît sans aucun doute postérieure à la « Pitié » de Prémery. Elle ne

(1) Les étoffes de Damas sont fréquentes dans les œuvres des artistes, peintres ou sculpteurs, du XVe siècle; on les rencontre notamment en Flandre dans l'œuvre des Van Eyck, de Van der Weyden, de Thierry Bouts, de Gérard David; en Italie, chez Botticelli, Ghirlandajo, Benozzolo Gozzoli; en France, dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry, à Chantilly; dans l'*Annonciation* bourguignonne, de l'église de la Madeleine, à Aix (vers 1440); dans le *Triomphe de la Vierge*, d'Enguerrand Charonton (1453), à l'hospice de Villeneuve-lès-Avignon, et, en particulier, chez Nicolas Froment, d'Avignon.

serait pas dépaysée dans les chœurs de jeunes femmes, un peu timides et sentimentales de Jean Bourdichon, qui vivait vers 1510.

Tout à l'heure, au sujet du groupe de Neuville, je faisais allusion à la fameuse *Pieta*, de Rome, exécutée, en 1498, par Michel-Ange pour le roi de France Charles VIII. C'est une œuvre savante, incomparable, un des chefs-d'œuvre incontestés de la Renaissance italienne. Mais à tout prendre, — et c'est l'impression sur laquelle je voudrais vous laisser, — il semble qu'au seuil du XVIe siècle, à la veille de l'invasion totale de notre pays par l'*italianisme*, la sculpture française, cette infâme sculpture gothique, était capable de continuer son évolution avec les ressources de son génie propre, génie vivace et fécond. Et, sans méconnaître la splendeur de l'art italien, il est permis de regretter que nos vieux imagiers aient aliéné sans mesure et pour longtemps une grande partie de leur personnalité en s'inféodant à l'école italienne.

JEAN LOCQUIN.

LA 6e EXPOSITION DU GROUPE D'ÉMULATION ARTISTIQUE

Excellente idée que celle de ces expositions rétrospectives inaugurées, il y a deux ans, par celle de Tixier à la Société artistique. Le Groupe voue, cette année, la plus large part de son Salon aux œuvres d'aquarelle du regretté Charles Le Blanc Bellevaux. Nous laisserons à M. de Toytot le soin de rappeler et de louer, dans une très bonne notice, ces belles créations, dont l'ensemble atteste et consacre un talent gracieux, ingénieux et divers, si prématurément fauché dans sa force de production.

116 numéros figurent au Catalogue des sociétaires du Groupe, illustré de douze reproductions ; plusieurs autres, tardivement arrivés, sont exposés sans y être classés. Pas de peintures à l'huile. Nous retrouvons presque tous les artistes des expositions précédentes avec quelques noms nouveaux. Et d'abord, toujours avec la même vaillance d'un talent qui ne vieillit pas et ne cesse d'enrichir son œuvre, G. Mohler nous offre trois portraits au crayon, dans ce genre où il est passé maître depuis longtemps ; deux aquarelles, une faïence, une sculpture sur bois. Mme Mohler ne se contente pas, cette année, d'ex-

poser, comme à l'ordinaire, un de ces travaux à l'aiguille qui évoquent à nos yeux une habileté prestigieuse ; elle aussi a deux portraits au crayon qui tiennent dignement leur place à côté de ceux de son mari. Comment, à pareille école, leur fils, Louis Mohler, ne serait-il pas devenu un artiste consommé? Voici, de lui, une magistrale nature morte exposée au dernier Salon des Artistes français, et une étude d'aquarelle. Il ne nous donne, cette fois, aucune page de son « Album du vieux Nevers », dont il prépare la seconde série qui continuera et confirmera bientôt le succès de la première.

Puisque nous parlons du Salon en même temps que de notre vieille ville, notre attention se fixe sur la belle eau-forte qu'expose Fernand Chalandre qui, par ce procédé de gravure, a déjà reproduit, pour la joie des amateurs, plusieurs de nos monuments, de nos vieilles rues. Félicitons-le de son admission au Salon de la Société nationale et prédisons-lui le succès que méritent son labeur et son talent.

Pour en finir avec les Salons, mentionnons, outre un joli dessin, l'eau-forte de M. Gudin de Vallerin, exposée aux Artistes français, très belle planche d'après Harpignies.

Le bon peintre Martin des Amoignes est représenté par un dessin à la plume et une aquarelle vigoureuse, portraits qui, tout en rappelant son talent, ne permettent pas de l'apprécier à sa juste valeur. Il faudrait le juger sur ses deux importants tableaux qui figureront au prochain Salon. Mlle Martin des Amoignes, si appréciée comme peintre de fleurs, expose une aquarelle très décorative et aussi un coffre et une chaise sculptés fort intéressants, avec un tapis « broderie ficelle ».

Voici, de M. H. du Verne, deux beaux dessins rehaussés ; deux aussi de M. Marandat ; deux fusains de M. Muri ; un fusain de M. H. Dif : tous ces dessins mériteraient plus qu'une simple citation ; mais nous ne pouvons guère que mentionner, en regrettant d'être si bref, les noms de MM. Chaumard et Maillaud, nos voisins berrichons ; Lamontagne (un dessin et un pastel), Guyonnet (curieux dessin teinté), Mlles Balandreau et Piolat, M. P. Collette (pastels), et les aquarellistes Mlle Aveline, MM. Bernard, Georges, Millard, G. Parent, Rétif, sur les travaux desquels nous aimerions à insister, en constatant les progrès de ces jeunes artistes. N'oublions pas une habile lithographie de M. Balon et les héliogravures et photographies de MM. Guérot et Rollin.

M. Jossand expose un bas-relief bois où, avec souplesse et finesse, se détachent les têtes des « Professeurs de la maîtrise de Bourges ». M. Badoche a un buste et six élégantes statuettes ; Mlle Bertillot, un buste. France Briffault, l'animalier, d'une observation si fine et si juste et d'une exécution si consciencieuse, expose un beau bas-relief bronze : *Vache au pré*. Et enfin voici, de Baffier, une statuette : ***Moissonneur buvant à la régalade***, et deux bustes palpitants de vie : la *Grand'mère*, avec la grande sérénité de l'aïeule, et le ***Père Cosson***, tout rayonnant d'attrayante et fine bonté. — Œuvres de maîtrise.

M. Gabriel Montagnon expose un ensemble d'objets de faïence bien fait pour intéresser tous les Nivernais. Cette suite de vingt et un objets, de formes et décors inédits, forme reconstitution de tous les principaux genres de la faïence nivernaise depuis le XVIe siècle. Nous devons être vivement reconnaissants à M. Montagnon des efforts qu'il fait pour maintenir la vieille réputation de notre faïence Il y a, dans son exposition, des objets charmants de forme et de décor. MM. Rivière et Marest ont aussi quelques jolies pièces. M. Théo. Perrot a envoyé de bien intéressants grès flammés.

A côté des charmants travaux de broderie, dentelle, etc., de M. Coudyser, Mlles Bougeot, Jeanneteau, Mmes Frère, Lamontagne, Voyard, citons les objets de cuir, cuivre et étain repoussés de Mlle d'Angerville, et le cadre pyrogravé de Mme Rollin, le beau panneau de l'habile mosaïste M. Favret, le bahut de M Delavault, les chenets de M Thévenin, le piano de M. Guyot. Mais pourquoi si peu d'exposants dans cette série de l'art approprié ? Pourquoi cette indifférence des jeunes ouvriers d'art ? Nous espérions qu'ils répondraient à l'appel qui leur était fait, dans leur intérêt même. Il y a là une regrettable insouciance.

Chaque dimanche, dans la salle d'exposition, le Groupe eut l'heureuse pensée d'organiser une causerie. La première fut de M. Jolivet, qui parla des exposants ; la deuxième, de M. Montagnon, sur l'art approprié ; dans la troisième, M. Edouard Achard exposa la carrière artistique de Baffier ; M. Jullien, dans la quatrième, saisit l'occasion que lui offraient les belles aquarelles de Ch Le Blanc Bellevaux pour parler de nos vieux châteaux et de diverses légendes. — Causeries fort applaudies des auditeurs.

ACHILLE MILLIEN.

« O CRUX AVE »

Christ ! sur ta croix, dis-moi : Qu'est-ce donc, la douleur ?
Est-ce la mer sans fond, où l'âme fait naufrage,
Où sombre pour jamais notre espoir au bonheur ?
Est-ce donc la rançon d'une infernale rage ?

« Mon enfant, apprends que l'homme ici-bas grandit,
En devenant semblable à moi, par la souffrance.
Heureux celui qui pleure et qu'ici l'on maudit !
Au sommet de la croix, j'ai placé l'espérance !

» Vous qui souffrez, en vérité, je vous le dis :
Je suis le nautonier des passagers sans voiles.
Pour montrer le chemin qui mène au Paradis,
Dans le ciel le plus noir, j'ai semé des étoiles ».

O Christ ! Toute douleur se noie en ta douleur,
Comme la goutte d'eau dans l'Océan immense.
Dans ton cœur entr'ouvert, je placerai mon cœur.
Souffrir ! Dans le sillon, c'est jeter la semence !

J. POURTIER.

Château-Chinon, ce 14 avril 1908.

LA BERGÈRE

A Mlle E. G...

Bien guillerette est la bergère,
Le dimanche, près des buissons,
Alors qu'Avril de floraisons
Perle la sente solitaire.

Printemps met dans l'air des frissons,
Baisers de la brise légère,
Caressant la gente bergère
Qui folâtre près des buissons.

Le zéphir court par la fougère,
Avec le vol des gais pinsons,
Et porte ses tendres chansons
Au berger que son cœur préfère :
Que gentillette est la bergère !

LOUIS HERVELON.

LES CHANSONS POPULAIRES DU NIVERNAIS

Le second volume de nos Chansons populaires sera bientôt mis en librairie. Ce n'est pas à nos abonnés que nous apprendrons l'intérêt de cette publication, dont le premier volume a été accueilli avec tant de faveur par la critique et honoré du haut suffrage de l'Académie française. Nous donnerons ici, sans fausse modestie, de brefs extraits de quelques-uns des articles qui ont attesté la valeur de notre recueil nivernais.

De l'éminent critique et historiographe musical Arthur Pougin, dans le *Ménestrel :*

« Voilà qui va faire la joie des folkloristes et des amoureux de chansons populaires : un bon recueil de *Chants du Nivernais* recueillis par un vrai poète qui apprécie toute la saveur, tout le charme de cette poésie rustique et nous la livre dans sa fraîcheur et sa sincérité. C'est un recueil exquis que précède une introduction délicieuse et qui apporte un riche contingent, etc...».

La *Revue de Paris :* « ... Toutes ces mélodies ont un goût de terroir et une importance pour l'étude de cette province française, etc. ».

Du savant professeur Léon Pineau, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, que dirige M. Arthur Chuquet :

« M. Achille Millien, le poète bien connu, nous promet toute la littérature populaire et les traditions de sa province... L'amour du poète pour tout ce qui touche à la vie du peuple, la nature de la région explorée nous garantissent l'importance particulière de cette moisson... Même pour les chansons connues, certaines versions de ce recueil sont réellement précieuses, autant pour les détails nouveaux qu'elles nous apportent que par leur ton original et leurs savoureux coloris.. De tels recueils constituent une contribution de premier ordre à l'histoire poétique de notre peuple de France...».

« Achille Millien est le doyen, je crois, de nos poètes traditionnistes et l'un des mieux inspirés. Vers l'automne d'une existence laborieuse et féconde, noblement consacrée à la poésie, il a entrepris la publication d'un travail, aussi considérable que précieux, sur la littérature orale et les traditions du Nivernais, travail qu'il a poursuivi passionnément pendant de longues années, pour lequel il n'a épargné rien, qui sera très profitable aux lettres françaises et qui lui fera grand honneur...

» ...Que de fleurs de fraîche et pure poésie dans ce volume qui se

recommande, non seulement aux traditionnistes et poètes, mais à toutes les bonnes gens de France et des autres pays »! (EMILE BLÉMONT).

Du *Bulletin critique :*

« L'excellent poète qu'est Achille Millien, le chantre délicat de la *Moisson*, des *Poèmes de la Nuit*, des *Voix des Ruines*, est en même temps un folkloriste distingué... Il s'est donné la tâche de recueillir tout ce qui constitue la littérature populaire d'une partie de la terre de France, tout ce qui conserve les lointaines aspirations d'une race, sa pensée forte et naïve, son âme même, telle que le sol, la nature, le travail des siècles et l'histoire l'ont faite. C'est une belle œuvre, et c'est une œuvre difficile, longue et laborieuse, et l'on ne peut s'empêcher de songer au travail patient de ces hommes qui ont voué presque toute leur vie à cette noble tâche d'arracher à la mort les derniers vestiges de la conscience populaire... Je ne crois pas qu'on ait écrit souvent d'aussi jolies préfaces que celle dont M. Achille Millien a fait précéder son livre. Avec une simplicité délicate et une tendresse émue, il nous y raconte comment il a tiré de l'oubli où elle s'endormait « l'humble Cendrillon nivernaise »... Je voudrais avoir dit, dans ce compte rendu, l'intérêt réel que mérite la publication de M. Achille Millien : son exemple devrait instruire et entraîner d'autres travailleurs à faire, pour d'autres régions, ce qu'il a fait pour le Nivernais : beaucoup de patience et de désintéressement, un amour immodéré des choses rustiques peuvent y suffire ; heureux qui sait y ajouter, comme Achille Millien, le goût et l'émotion d'un vrai poète » (E. MAYNIAL).

M. H. Gaidoz, dont le nom fait autorité en folk-lore, présente le volume dans *Polybiblion* : « ... Une introduction pleine de goût et où l'on sent le poète caractérise l'essence de la poésie populaire », etc. Il termine ainsi son article : « On ne peut désirer recueil mieux fait comme critique dans la collection, comme sobriété de goût dans l'édition et aussi (car ce n'est pas à dédaigner) comme beauté d'exécution matérielle. Nous souhaitons que ce volume se répande dans le grand public pour lui faire connaître, en le charmant, cette poésie dont l'Alceste de Molière faisait son régal... ».

...« Achille Millien publie les *Chants et chansons du Nivernais*, de ce Nivernais dont il a lui-même si bien chanté, en des vers savoureux, les belles plaines, les bœufs blancs, les labours, la vie champêtre. Achille Millien est un poète doublé d'un érudit, dont l'œuvre littéraire, plusieurs fois couronnée par l'Académie française, comprend neuf volumes de poésies originales, cinq de traductions, sans parler du folk-lore nivernais.

» Comment il fut amené à composer ce dernier recueil, il nous le dit dans une préface très juste et très intéressante...

» En couronnant le travail de M. Achille Millien, l'Académie française a voulu récompenser le poète et l'érudit, et l'encourager à compléter son œuvre, qui honore à la fois la grande et la petite patrie. Aussi bien ne puis-je mieux terminer cette causerie qu'en transcrivant ici les dernières lignes que l'*Anthologie des Poètes français*, de M. Walch, consacre à notre aimable confrère : « C'est une bonne fortune pour » une province d'avoir pour défenseurs et pour apôtres des hommes » comme Achille Millien. Robuste et sincère traducteur de la vie cham- » pêtre, il conserve dans ce décor profond toute l'indépendance de sa » pensée, ne sert l'Idée que pour le grand profit des humbles de la glèbe, » et non pour le sien.— Toute son œuvre a un charme rayonnant qui a » valu à ce fidèle du Nivernais la grande notoriété, la notoriété par » infiltration, — pour ainsi dire, — la seule durable » (G. GOURDON).

« Ce recueil est une véritable encyclopédie de la littérature populaire du pays nivernais... Le nom du grand poète et de l'ardent régionaliste de Beaumont-la-Ferrière dit assez quel caractère a cette œuvre...» (*Bulletin du Parler français au Canada*).

« C'est une œuvre du plus haut intérêt...» (*L'Action régionaliste*).

« Toute la saveur du terroir nivernais se retrouve dans ces pages...» (L. TIERCELIN, dans l'*Hermine*)

« ...Travail considérable, admirablement conduit, œuvre de savant et de poète. Achille Millien, en l'écrivant, a bien mérité des lettres françaises et a attaché glorieusement son nom à l'histoire de la poésie populaire en France.. » (LUCIEN PATÉ).

« Cette œuvre sera un vrai monument...» (JULIEN TIERSOT).

« ...Rien de plus digne d'éloges que ces battues de chasseurs de vieilles chansons. Ce qu'elles représentent de temps et de peines, on le devine. J'admire le résultat de cet effort considérable. Mais l'auteur en est déjà payé par la joie — que je partage, que beaucoup d'autres partageront — de rendre la vie, la jeunesse, la grâce, la vigueur, à tant de témoins, héroïques ou charmants, du temps passé où brillaient ces paillettes...» (LUCIEN DESCAVES).

« ...C'était une lourde entreprise de recueillir ainsi tout le folk-lore d'une province. Préparé à cette tâche par une vie vouée tout entière aux traditions de son pays, Achille Millien a pu élever un véritable monument à la Muse populaire nivernaise...» (ED. SCHURÉ).

Il est inutile de multiplier ces témoignages de l'opinion des érudits et des savants, de rappeler les comptes rendus des revues spéciales : *Revue des Traditions populaires*, *Revue du Traditionnisme*, etc. ; de reproduire l'important article du *Journal de l'Instruction publique de Russie*, de citer les journaux et revues étrangers : *Nuova Antologia* de Rome, *Author* de Londres, *Magazin für literatur des In-und Auslandes* de Berlin, *Illustrered svensk Tidskrift*, qui donne le portrait de Millien entre ceux de Coppée et Mistral ; la revue hollandaise : *Den Gulden Winckel*, qui donne aussi son portrait, etc...

Dans les diverses causeries où, à la Bodinière, à l'Institut Rudy, au théâtre des Capucines, etc., les conférenciers parlent des œuvres d'Achille Millien, les Chansons nivernaises ne sont pas oubliées et nous savons qu'elles feront l'objet d'une matinée spéciale.

Ce qu'il nous est agréable de signaler, c'est la mention que, çà et là, nous trouvons de la *Revue du Nivernais* où « tout ce qui a trait au Nivernais, son passé, son histoire, ses fastes, ses traditions, est, tour à tour, étudié par des écrivains de talent ».

Le troisième volume des Chansons, dont la première livraison ne tardera pas à paraître, contiendra, avec les Chansons ironiques et satiriques, plusieurs curieuses et importantes séries : chants de métiers, chants d'usages, de fêtes, de circonstances, chansons de bergères, etc.

A. L.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Notice historique sur Saint-Pierre-le-Moûtier, par ALBÉRIC GONAT. — Vallière et Ropiteau, Nevers. — 1 fr. 50.

Parlant, dans un précédent article, de l'*Histoire de Varzy*, du statuaire nivernais M. E. Boisseau, je disais de quelle utilité sont, pour les grands historiens, ces histoires locales qui, notant les petits faits, éclairent des coins d'ombre. La nouvelle histoire dont il va être question en ces quelques lignes apporte, elle aussi, son contingent de faits et de documents. M. A. Gonat était d'autant plus à même de l'écrire qu'il a été, en quelque sorte, pendant fort longtemps, l'âme intellectuelle de la petite et vieille cité nivernaise, dont l'importance fut un moment si grande dans le passé.

M. A. Gonat a été en relations constantes avec les artistes et les écrivains nivernais, et il n'y avait pas de belles fêtes sans lui D'ailleurs, bibliophile érudit et amateur d'art, il était l'un des premiers du « Tout Saint-Pierre ». Aussi, lorsque mon excellent ami le bon poète et

maître écrivain Hugues Lapaire (1) me recommanda, comme ami dévoué de l'artiste, Mme L. Signoret-Ledieu et sa Jeanne d'Arc, ce fut de suite à mon ami M. A. Gonat que je songeai. Je ne pouvais mieux m'adresser. Aidé aussitôt de nombreuses sympathies, il fut le bon ouvrier de l'œuvre. Depuis, la pauvre statue, privée d'un tel dévouement, attend toujours la grille qui doit la préserver des déprédations.

Pour en revenir à la *Notice historique* de M A. Gonat sur Saint-Pierre-le-Moûtier, disons qu'elle a surtout la valeur d'une monographie. De 1877 à 1907, son auteur a relevé tous les faits et documents l'intéressant. Malheureusement, un maire iconoclaste, esprit obtus, dont il ne nous donne pas le nom, qui nous eut permis de crier, en connaissance d'individu : « Haro ! sur le baudet », avait cru bon de vendre, au poids du papier, les archives de la ville, vieux ancêtres respectables, parchemins vénérés, que l'on conserve d'ordinaire avec un soin jaloux. Aussi, de là des lacunes regrettables.

Dans sa notice, M. A. Gonat nous décrit d'abord Saint-Pierre-le-Moûtier actuel. Puis, après un vif regard sur le présent, il suit l'histoire pour nous la montrer à travers les âges, d'abord simple monastère, ensuite ville royale ; puis siège d'un bailliage et d'un présidial ; enfin, en 1789 et sous la Révolution. Dans un dernier chapitre, il termine par la description archéologique des monuments.

EDOUARD ACHARD.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes : M. le docteur Jules Renault, médecin à l'hôpital Andral, inspecteur général adjoint des services administratifs, reçoit la médaille d'honneur d'argent des épidémies. — M. Julien Champenois vient, après quatre ans de séjour en Ecosse, de terminer ses études à l'université d'Edimbourg, en obtenant le diplôme de maître des arts en anglais avec les honneurs de 1re classe, ce qui équivaut en France à l'agrégation.

⁂ Nous apprenons, sans autres détails, le décès d'un fidèle ami de cette *Revue*, le comte G. de Gabriac.

⁂ 9 avril : audition musicale, à Nevers, par l'habile professeur Mme Marquet et ses élèves : morceaux de chant, de violon, diction de poésies ont charmé les auditeurs.

⁂ Nous offrons à M. Vallière, imprimeur de notre *Revue*, nos vives condoléances à l'occasion du décès de son fils, M. Raoul Vallière, frappé de mort subite à vingt-trois ans.

⁂ Rappelons la souscription ouverte à l'effet d'élever un monument au commandant Provot, notre compatriote, le premier officier français tombé sous les balles marocaines. Une somme de 3 500 fr. est déjà encaissée par le Comité. L. D.

(1) Au jour de l'inauguration, son poème fut le rayon qui ensoleilla la cérémonie.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

IDYLLE MARINE (*Suite*)

XVIII

O pur et doux visage, adorable miroir,
Avec quelle tendresse en toi je cherche à voir
Ce qu'éprouve son âme au contact de la mienne !
Soit que je l'interroge ou qu'elle se souvienne,
Je demeure attentif aux rayons de ses yeux,
Comme un pâtre, parmi les monts silencieux,
Epie au bord du ciel le lever d'une étoile.
Que son regard soit triste, et mon regard se voile ;
Qu'il rayonne, et je suis éperdu de bonheur !
Il m'entre du soleil dans l'esprit, et mon cœur
Se fond dans ma poitrine au feu de son sourire.
Et nous nous comprenons alors sans nous rien dire,
Dans le silence ému qui plane autour de nous.
Je passerais ainsi ma vie à ses genoux,
Sans me préoccuper de la fuite des heures,
Convaincu qu'ici-bas j'ai la part la meilleure
Et remerciant Dieu de m'avoir tant donné !
Quelques-uns me prendront pour un illuminé,
Mais Dieu sait, lui, combien mon amour est profonde,
Et que, vînt-on m'offrir tous les trésors du monde
Je les sacrifierais à la suave enfant
Qui pense à moi, là-bas, près des flots, — en rêvant !

XIX

Souffre, mon pauvre cœur, souffre et pleure en silence :
Comme un enfant plaintif que sa mère balance
En prenant, pour qu'il dorme, un accent cajoleur,
Que son cher souvenir apaise ta douleur !
Tentés par le soleil et la route fleurie,
Les couples d'amoureux s'en vont à la frairie,
Là-bas, vers ce village aux riantes maisons,
Et j'entends leurs éclats de rire et leurs chansons.
Ah ! par ce doux printemps, que ne puis-je de même
M'en aller tout joyeux avec celle que j'aime !
Elle rêve, à sa porte, en espérant me voir,
Et de la voir ici moi je garde l'espoir.

Mais l'heure, sans retour, passe en attente vaine
Et c'est un jour de plus qui s'ajoute à ma peine.
Souffre, mon pauvre cœur, souffre et pleure ; demain
Peut-être pourrons-nous prendre aussi le chemin
Qui mène vers la plage où le désir m'emporte
Et, prompt et souriant, apparaître à sa porte.
Souviens-toi du beau soir, ineffable entre tous,
Où je pus la surprendre ainsi. Quels yeux plus doux
Rayonnèrent jamais d'une joie aussi pure,
Et n'est-ce pas ainsi que le Ciel transfigure ?
Que pèse la douleur auprès de tels moments,
Et n'es-tu pas de force à braver les tourments
Quand tu songes que doit revenir pareille heure ?
Mon cœur, console-toi, ta part est la meilleure,
Puisque, de tous les biens qui te peuvent charmer
Rien n'égale ici-bas la douceur de l'aimer !

XX

Dès que je l'aperçois, par son charme saisi,
Pourquoi donc la Beauté m'attriste-t-elle ainsi ?
Et sitôt que je suis devant celle que j'aime,
Quel regret inconnu pleure au fond de moi-même ?
Dans la rue, à l'instant, j'ai croisé par hasard
Une enfant en grand deuil, au pudique regard
Et dont le pur profil évoque la Madone ;
Et voilà que mon âme au chagrin s'abandonne
Pour cette pauvre enfant que je ne connais pas,
En songeant qu'avant l'heure elle souffre ici-bas
Et qu'elle souffrira d'autant plus qu'elle est belle,
Et que les passions gronderont autour d'elle,
Venant, avec de l'or, tenter sa pauvreté.
Telle est la vision qui me laisse attristé !...
Mais cette autre, si gaie, et qui m'est apparue
Courant vers une fête où la foule se rue,
Le sourire à la bouche et m'invitant des yeux,
Pourquoi ne pas répondre à son signal joyeux ?
Non ! Le cœur pris soudain d'une mélancolie
Profonde, insurmontable, où l'être se replie,
Je me suis enfermé tout seul et j'ai pleuré.
— Ah ! murmure une voix, ton cœur est torturé
D'une soif d'infini qu'il ne peut satisfaire,
Car tout passe, tout fuit, tout meurt sur cette terre.
Et qu'elle tombe aux mains des bons ou des méchants,
La beauté se flétrit comme la fleur des champs ;
Voilà pourquoi sans doute, ô pauvre âme d'artiste,
Tu ne peux rencontrer le Beau sans être triste.

XXI

Sur le Cours, étalant les plus riches toilettes,
Vont et viennent sans fin maintes beautés coquettes ;
Mais je reste à l'écart, indifférent. Hélas !
Que me fait cette foule errante où tu n'es pas ?

Mon âme est loin... En proie à la mélancolie,
Elle s'en va là-bas, vers toi la plus jolie,
Vers toi la plus aimée, et si mes tristes yeux
Sur les autres parfois s'arrêtent curieux,
Détaillant leur costume et leur jeune visage
D'où la frivolité trop souvent se dégage,
C'est pour mieux me prouver que leur charme n'est rien
Et que tout leur éclat pâlit auprès du tien,
O gracieuse reine, ô rayonnante fée
Dont j'arbore en mes vers le nom comme un trophée !
Marie, entends le cri chaste de mon amour !
Les terrestres beautés passeront sans retour,
Mais porté jusqu'aux cieux par mes rimes légères,
— Tel Ronsard exaltant Hélène de Surgères, —
Ton souvenir vaincra les âges reculés
Et nos deux noms seront dans la gloire accouplés.....
Toi qui lis ce poème échappé de mon âme,
Pardonne cet orgueil en pensant à ta Dame.
Je ne te connais point, mais par elle exalté
N'as-tu pas, comme moi, pleuré, souffert, chanté ?
Jeune ou vieux, n'as-tu pas fait mon rêve, loin d'elle ?
Si donc j'ai parlé juste, et si mon vers fidèle
Réveille un doux écho dans ton âme endormi,
Puisses-tu, dès ce jour, me devenir ami !

XXII

Déjà le froid sévit, la terre est en repos.
Par delà le marais dégarni de troupeaux,
Qu'en son cours sinueux la Charente sillonne,
Les bois ont revêtu les couleurs de l'automne ;
Mais gardant leur feuillage et bravant les hivers,
Seuls les chênes du Parc demeurent toujours verts,
Comme au fond de mon cœur notre amour idyllique.
De son charme puissant, devant qui tout abdique,
Il m'exalte et m'oppresse, et, sans savoir comment,
J'en savoure à la fois l'ivresse et le tourment.
Prise d'une invincible et douce nostalgie,
Mon âme avec délice en lui se réfugie,
Et je me sens plus fort et je deviens meilleur.
Ah ! que m'importe, alors, qu'un sceptique railleur
Me décoche les traits de sa verve méchante
Et rie en insultant l'idéal que je chante !
A défaut d'art, mes chants sont vécus et soufferts,
Et du moins un cœur bat sous chacun de mes vers.

XXIII

Depuis l'heure bénie où nous nous rencontrâmes
Et dans laquelle Dieu fiança nos deux âmes,
L'automne est de retour pour la seconde fois.
Sur le chemin jauni par les feuilles des bois,
Pendant qu'à l'horizon le soleil est encore,
Je cherche du regard l'antique sémaphore ;

Mais une brume épaisse envahit le lointain,
Je n'aperçois qu'à peine un profil incertain
Et rien du cher village où vit ma bien-aimée.
Vers sa chaumine, où monte un filet de fumée,
Un pauvre bûcheron, sous un faix de bois mort,
Sentant la nuit venir, se hâte avec effort ;
Une corneille passe et jette un cri sauvage ;
Alors, le cœur serré par ce mauvais présage,
Je rebrousse chemin vers la ville, en pensant
Qu'un autre peut tenir la place de l'absent
Et que, comme la tour dans la brume qui glace,
Dans l'âme sans chaleur le souvenir s'efface.
Mais non ! non ! je blasphème, ô mes chastes amours !
Les jours peuvent passer, les jours après les jours,
Et sans cesse, à jamais, dans ces jours gais ou tristes,
Comme sur les fonds d'or des maîtres mosaïstes
Resplendissent les traits d'un visage divin,
Son image en mon cœur rayonnera sans fin,
Telle que je la vis par ce soir ineffable,
Où, près de la fenêtre et pieds nus dans le sable,
Paraissant suivre en elle un chant mystérieux,
Elle me souriait, son regard dans mes yeux !

(*A suivre*). X...

(*Reproduction interdite.*)

TRESORS SOMBRÉS

A M. Fernand Richard.

Lourds, et de lingots d'or leurs carènes emplies,
Ont sombré, sous l'assaut des flots, les galions ;
Et depuis très longtemps gisent des millions
Sous la vague jalouse où l'homme les oublie.

Que de trésors en nous sont noyés aux jours noirs !
Quand rugit la douleur, de précieuses pensées
Forment la cargaison de nos âmes blessées :
Autant en engloutit le flot des désespoirs !

Sans éclore mourront ces pâles naufragées ;
Jamais l'or ne luira dans la blancheur des mains ;
Car ils seront toujours inconnus des humains
Les trésors dont ces nefs, ces âmes sont chargées !

HENRY MORVAN.

RAPHAELLE *(Fin)*

Parfois aussi ils échangeaient dans leurs missives de petites vues photographiques des curiosités de Bourges, de Sancerre ou des environs, ou des cartons bristol et autres, ornés ou illustrés aux angles, cartons sur lesquels ils improvisaient soit quelques vers, ou même de simples distiques, soit de courtes pensées au fil de la plume. Sur une de ces cartes, Raphaelle écrivait :

... Et depuis, par les soirs de longue solitude,
Quand passe en mes cheveux le doux baiser du vent,
Je crois voir, jadis teint de morne lassitude,
Son visage sourire... et j'en rêve souvent...

Pour un anniversaire, au bas d'une vue de la Loire :

Et tandis que le flot berce un rythme d'amour
Je pense à l'heure chère où tu naquis au jour.

En regard d'une vue, l'*orée du bois*, perspective d'une lisière de forêt le long de la route qu'ils avaient parcourue en diligence, René Mirval disait :

Qu'à vous, ma grande élève et ma Muse fidèle,
Qui sûtes consoler mon âme à votre voix,
Cet humble souvenir de temps en temps rappelle
Le jour où je vous vis pour la seconde fois.

Sur quelque autre paysage, enfin :

La nature, les bois, long sujet de poème,
Le poème du cœur, lui, n'a qu'un mot : Je t'aime...

— Parfois, quand je vous écris, lui disait Raphaelle dans une de ses lettres, il m'arrive de m'interrompre, de fermer les yeux, et je crois incliner vers vous la tête et sentir, dans mes cheveux, passer comme un souffle que j'aspire de même que sur le pont de Saint-Thibaud... douce illusion, bientôt enfuie en rouvrant les paupières.

Ils s'offraient ou se communiquaient des nouveautés littéraires choisies, des fleurs cueillies dans des excursions, de menus objets, de ces petits riens sans valeur marchande appréciable mais qui forment peu à peu de pieux trésors et deviennent parfois d'inestimables reliques pour le cœur.

Comme le chantaient les strophes d'André Rivoire, René Mirval se sentait véritablement revivre d'une vie nouvelle, de cette vie que l'amour seul donne et qui est comme l'avant-goût de celle dont jouiront les âmes restées droites et pures lorsqu'elles renaîtront dans les sphères supérieures, dans la patrie de l'éternelle clarté.

Il n'avait plus au même degré ce fond d'insurmontable tristesse, cette sensation d'un vide morne et accablant, ce caractère inégal qui tenait à la fois à son peu de santé et au décevant spectacle des injustices et des scandales de notre époque.

Son bonheur, né de la douceur aimante de Raphaelle l'avait réconcilié en partie avec l'existence.

Sa pensée ne flottait plus désorientée comme un vaisseau désemparé par la bourrasque. Il la sentait intimement liée à celle de l'aimée et en constante union avec elle ; cette pensée avait un but, un objet chéri auquel elle se reportait instinctivement dès que le travail professionnel ne l'absorbait plus. Même ce travail, ces cours lui semblaient moins arides dans leur monotone régularité, et les lycéens d'alors trouvaient à leur savant guide plus de maîtrise dans les conceptions, plus de sûreté dans la parole et l'air en quelque sorte rajeuni, sans pouvoir s'expliquer la cause de ces changements. C'est un puissant levier que l'amour, c'est une grande force que de se sentir aimé, de pouvoir se dire qu'il existe non loin de vous sur la terre une autre créature qui vous comprend, vous apprécie, vous prête, soit dans ses entrevues, soit dans ses lettres, le charmant appui moral de sa grâce cachée et de son secret dévouement.

Raphaelle revint, à l'occasion du nouvel an, passer deux jours chez cette tante qui lui avait servi de chaperon pour se rendre, l'été précédent, à la conférence sur Lamartine.

René, prévenu, lui rendit visite au domicile de cette parente âgée et là encore ils passèrent de trop courtes heures à se faire part de leurs plus récentes créations poétiques, des impressions de leurs dernières lectures, des nouvelles littéraires de Paris et de la province.

Dans le courant de ce même hiver, tous deux furent souffrants à un court intervalle de temps : leurs réciproques inquiétudes l'un pour l'autre, le ton encore plus ému de leurs lettres tendrement anxieuses, avivèrent encore la conscience qu'ils avaient de leur mutuel attachement. Raphaelle rêvait des contrées heureuses du Midi riant où la vie

et le soleil enchantent, où l'hiver est si atténué : il lui semblait qu'elle n'y serait plus jamais malade, et elle en faisait volontiers le cadre des poésies ou des nouvelles qu'elle ébauchait.

René pensait à demander au printemps suivant la main de son amie, mais des scrupules d'ordre divers le tenaient encore dans un reste d'indécision. Il ne lui déplaisait pas de prolonger ainsi cette inclination chaste et désintéressée, cette liaison restée pure entre les deux âmes, et il pensait, avec certains psychologues, que les préliminaires de l'amour sont peut-être plus doux encore que l'amour lui-même. L'amour ne s'en va-t-il pas insensiblement après une possession un peu prolongée ? Est-il indéfiniment compatible avec le prosaïsme forcé de certains côtés de l'existence quotidienne ? N'est-ce point une rosée d'aurore qui s'évapore au grand jour ? Enfin, avec ses cheveux estompés de gris, conserverait-il, une fois la lune de miel écoulée, assez de jeunesse de cœur, de spontanéité d'impressions, pour plaire longtemps encore à une femme ? L'écart d'une vingtaine d'années existant entre elle et lui n'était-il pas un peu trop considérable ? Certes Raphaelle ne s'attachait point à cet écart et, dans un charmant passage d'une de ses lettres, lui avait assuré qu'il lui serait indifférent, à elle, d'avoir quinze ou vingt ans de plus pour avoir été plus tôt en âge de le connaître et de l'aimer, alors qu'il était plus jeune. « L'homme qu'une jeune fille trouve le meilleur pour elle lui parait toujours beau », ajoutait-elle ailleurs encore. D'autre fois, du reste, il leur semblait qu'ils s'étaient toujours connus depuis leur enfance, que leurs âmes s'étaient appelées et répondues mystérieusement de loin dans le passé, qu'elles avaient voltigé côte à côte le long des bords de la Loire et admiré ensemble ces paysages au milieu desquels avait grandi Raphaelle et ces petits sentiers du Val qui avaient vu ses premiers jeux. Et pourtant, s'il leur survenait des enfants, son âge à lui, leur peu de santé à tous deux, ne donnaient-ils pas lieu de craindre qu'ils ne puissent s'élever que difficilement, et ne soient une grande source de peines et de soucis ?

C'étaient ces hésitations et certaines considérations de famille qui avaient porté René à différer de se déclarer aux parents de Raphaelle et de solliciter la permission d'offrir à la jeune fille la bague de fiançailles. Il lui semblait que le retour de la belle saison, de cet avril merveilleux où tout renait dans la nature, l'amènerait à triompher de ses derniers scrupules et à faire au cottage, au milieu des lilas et des per-

venches, aux premières invites joyeuses des pinsons, la grande démarche définitive.

Quand on aime l'âme avant la beauté plastique d'une femme, quand l'estime profonde se joint à la profonde inclination, l'on surmonte ces objections que nous résumions il y a un instant. Si, en effet, le corps vieillit, si cette beauté matérielle passe, l'âme, que l'on continue à cultiver comme une plante précieuse, comme la plus noble création de l'Être suprême, l'âme peut rester toujours moralement belle, même s'épurer, se perfectionner jusqu'à cette limite humaine qui n'est qu'une phase de son ascension indéfinie vers d'autres sphères, lorsqu'elle quitte la terre.

Sous cet aspect, l'amour devient un sentiment inaltérable et immortel : l'amour d'ici-bas n'est qu'un prélude de l'amour ultra terrestre, qu'un premier échelon gravi par deux âmes qui se retrouveront et se réuniront de nouveau sur d'autres points du ciel ou des mondes infinis.

Combien privilégiés sont les êtres capables de se présenter ainsi ce sentiment en comparaison de tant d'autres qui croient aimer et ne soupçonnent même pas ce que l'amour contient de divin ?

Enfin revint l'avril attendu : René profita des vacances universitaires de Pâques pour se ménager une nouvelle visite au cottage de Saint-Thibaud.

L'hiver avait été rigoureux : la fonte d'épaisses couches de neige et la débâcle des glaces suivie de pluies prolongées, donnaient à craindre que la Loire ne fût reprise de ses accès de colère de 1841, de 1856, de 1866. On parvenait difficilement à la villa, dont les chemins d'accès et les alentours étaient déjà envahis en partie par les eaux, mais le petit bâtiment lui-même, construit à dessein sur une sorte de terrasse, avec divers travaux de préservation, n'était point encore atteint par la crue. Aux fenêtres, des fleurs printanières contrastaient, par leur riant assemblage, avec l'aspect limoneux et quelque peu en désordre des parties inférieures du jardin. M. Delsant avait taillé et approprié de son mieux les massifs non encore entièrement endommagés par la Loire. Raphaelle préféra recevoir René dans ce cadre champêtre et légèrement attristé déjà par le commencement d'inondation, mais qui cependant lui rappelait davantage de doux et intimes souvenirs que l'habitation un peu morne de Sancerre, où le professeur n'était venu qu'une

fois, à l'issue de la distribution des prix du collège, en visiteur, il est vrai, très sympathique, mais non encore avec le titre d'ami.

La veille du jour fixé pour l'entrevue, une pluie drue et glacée n'avait cessé de tomber, mais René était devenu impatient de revoir Raphaelle. Toutes ses dispositions étaient prises pour le voyage. Il se dit qu'il serait trop tard pour revenir sur sa détermination et qu'un contre-avis causerait sans doute à la jeune fille une trop vive déception.

Il s'était muni de quelques écrins de bagues de fiançailles dans l'intention de demander à M. et à Mme Delsant l'autorisation d'en offrir une à son amie et de se faire agréer en qualité de futur époux.

Il trouva à la gare Raphaelle et son père venus au devant de lui dans une voiture couverte, le ciel étant resté pluvieux et blafard.

Arrivé en vue de la Loire, puis sur le pont suspendu de Saint-Thibaud, il fut témoin d'un spectacle bien différent de celui qu'il avait eu sous les yeux au mois d'août, puis au début d'octobre de l'année précédente.

Le fleuve, roulant à pleins bords des flots vitreux frangés d'écume, montait lentement, envahissant peu à peu les rives basses et les quais.

Les prairies avoisinantes se couvraient de nappes d'une eau tourmentée et boueuse d'où émergeaient çà et là des arbres aux branches ruisselantes et comme éplorées.

Les terres d'alluvion, submergées, semblaient descendre en coulées jaunâtres avec l'élément liquide.

A la villa, René trouva Mme Delsant. Il se reposa quelques instants, puis, tandis que la maîtresse de maison faisait les premiers préparatifs en vue du repas du soir et que son mari prenait quelques nouvelles dispositions pour garantir éventuellement des effets possibles de la crue diverses plantations de la terrasse, Raphaelle et René cherchèrent à s'isoler un peu pour se communiquer plus intimement leurs pensées. Le professeur tenait, par une attention délicate, à faire choisir en premier lieu par la jeune fille la bague qu'il allait solliciter la permission de lui offrir et à présenter les écrins à elle d'abord en particulier.

Pour être plus libres, ils eurent l'idée d'aller en barque jusqu'à l'îlot dont les grands arbres avaient déjà abrité en octobre précédent leurs confidences.

★

Il y avait quelque imprudence de la part de René, rameur bien peu expérimenté, à conduire la frêle embarcation au milieu de ces eaux gonflées, bien qu'on ne dût trouver qu'un petit bras de fleuve à traverser, mais Raphaelle tout spécialement avait conservé un si pénétrant souvenir de leur première promenade dans cet îlot que le professeur voulut répondre au désir un peu irréfléchi qu'il lisait dans les yeux de la jeune fille.

La courte traversée s'effectua sans trop de peine : après avoir amarré solidement la barque, nos amoureux rejoignirent l'espèce de petit bois au milieu duquel se voyaient les grands ormes : ils marchaient lentement, René élevant de temps en temps à la hauteur de son visage la main de Raphaelle pour en admirer la délicate structure et les lignes harmonieuses. Au pied de l'un des grands arbres se dressait une ancienne pierre druidique sur laquelle ils s'assirent, la fraîcheur du sol ne leur permettant pas de s'étendre sur l'herbe naissante. René sortit les bagues de leurs écrins et sa fiancée (car elle l'était déjà devant Dieu) indiqua sa préférence, se réservant toutefois de consulter aussi le goût de sa mère à leur retour à la villa. En ce moment, devant la nature agitée, au bruit sourd et solennel de la Loire agrandie, l'amour avait fait disparaître à leurs yeux toutes les conventions et réserves sociales. Comme René se baissait légèrement pour réintégrer les bijoux dans leurs écrins, il sentit un souffle imperceptible effleurer le sommet de son front : c'était Raphaelle qui, dans un élan divin, s'était inclinée pour baiser ses cheveux, mais le fiancé lui tendit sa bouche et, durant deux secondes de complet vertige, dans un adorable élan d'abandon, de tendresse, de prise de possession définitive, leurs deux âmes s'unirent au contact de leurs lèvres brûlantes.

— O mon ange chéri, s'écriait René, tu viens donc de laisser descendre jusqu'à moi le ciel de ton amour ! Permets-moi de te respirer, de me pénétrer de toi comme d'un parfum nouveau qui va embaumer ma vie entière.

Et il se blottit, tel qu'un tout petit enfant, contre le sein de la jeune fille qui l'enveloppa de ses bras comme d'un revêtement d'affection infinie et, à de courts intervalles, le ramenait encore à ses lèvres...

Cependant le fleuve était devenu plus sonore et plus inquiétant ; la pluie s'était remise à tomber plus serrée.

Le professeur avait voulu tracer sur son carnet de poche deux strophes consacrées à l'instant inoubliable qui venait de s'écouler :

Raphaelle, quand, sur ton épaule, ma tête
Reposait en cette île au nom mystérieux,
Quand je levais, au bruit du vent, de la tempête,
Mes regards attendris vers l'aube de tes yeux,

Par toi j'ai ressenti l'immense joie intime
De se donner son cœur, ses lèvres et ses mains,
Et je vais retourner dans la foule anonyme
A jamais enivré de baisers surhumains...

Si rapidement qu'aient été improvisés ces vers, qu'il se proposait d'ailleurs de retoucher et de compléter à Bourges à l'intention de sa fiancée, ils lui avaient fait perdre encore des moments précieux en présence du péril grandissant.

Après un dernier baiser à la sortie du massif des grands arbres, les amoureux se rembarquèrent pour gagner le cottage. Mais à peine le professeur avait-il donné quelques coups d'aviron qu'une sorte de trombe de pluie furieuse s'abattit sur ce bras torrentueux du fleuve. Raphaelle et René n'avaient pas remarqué, dans la mutuelle ivresse de leur amour, qu'un peu au-dessus d'eux, un amoncellement de débris enchevêtrés et enlisés dans les sables de l'îlot avait retenu et amorti quelque peu le cours des eaux. Mais, sous la poussée de l'espèce de petit cyclone qui venait de se produire, tout s'écroula et fut charrié vivement comme une masse devenue soudainement mobile. Un tronc d'arbre flottant vint heurter violemment la petite barque, qui chavira. Ni Raphaelle ni René ne savaient nager. Masqués à cet endroit par la végétation de l'îlot, ils ne pouvaient être aperçus de loin, spécialement du pont de Saint-Thibaud. Leurs cris se perdirent sans doute dans le crépitement de la pluie qui faisait rage, et le vent soufflant en sens contraire de la direction du village emportait le bruit de leurs voix du côté de la campagne insensible et déserte. Bientôt ils sentirent leurs forces faiblir et comprirent qu'ils ne pouvaient plus guère compter sur un secours humain. Alors, après un élan de prière ardente vers l'infini, sentant que les eaux allaient les recouvrir sans merci, ils s'enlacèrent rapidement l'un à l'autre avec la corde d'amarre arrachée d'une épave du bateau pour rester unis par delà la mort même et échanger dans une ultime étreinte leur suprême baiser, leur dernier souffle.

On les retrouva, une demi-heure après, alors que les pâles violettes de la mort avaient déjà passé sur leurs joues mates et que leurs yeux s'étaient éteints pour l'éternité. Le fleuve ne les avait roulés que durant quelques centaines de mètres, car ils avaient été arrêtés dans leur descente par deux longs bateaux plats du port, entre lesquels ils s'étaient trouvés pris. Ainsi leurs corps n'avaient point eu le temps de se trouver souillés ou meurtris par un trajet prolongé à travers les détritus et les objets de toute nature véhiculés par la crue. Ils étaient restés purs après le trépas comme pendant leurs vie.

Une même tombe recouvrit leurs restes dans le cimetière de Saint-Satur, d'où dépend le hameau de Saint-Thibaud.

L'îlot qui avait vu leurs chastes fiançailles et entendu leurs derniers cris de détresse fut surnommé par les mariniers l' « *Ilot des fiancés* ».

Les journaux et revues littéraires du Berry leur consacrèrent des notices émues dont l'une, rédigée, il est vrai, par des *jeunes*, se terminait ainsi :

« Qu'importent dix ou vingt ans de plus ou de moins passés sur la terre ? C'est l'usage du temps qui mesure le temps. Les *années* ne sont qu'un mot. La vie de la rose et la vie humaine sont égales devant la perpétuité de l'Etre infini. Elles ont l'une et l'autre la même imperceptible brièveté en présence de l'immensité des âges.

» Les siècles et les jours ne sont plus qu'une même chose, quand ils sont écoulés. Celui qui a le mieux vécu, c'est celui seulement qui, ne fût-ce que quelques mois, a le plus vraiment aimé. La minute de bonheur vaut des lustres d'existence inerte.

» O Raphaelle, ô René, vous avez été heureux, puisque vous vous êtes idéalement chéris. Vous avez sombré à l'aube radieuse de cet amour sans connaître le crépuscule possible du désenchantement ni l'habitude du plaisir qui émousse presque toujours la fraîcheur des impressions premières. Comme le disait l'Hellade, ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux :

» Quand leur dernier soupir suit leur premier baiser ».

LUCIEN JENY.

LA FORÊT SOUS LA NEIGE

A Jules Prarieux.

Oh ! ma vieille forêt que l'âpre autan assiège !
Oh ! ma vieille forêt qui rêve sous la neige
Et que je parcourais naguère si souvent ;
Comme je les connais tes sentiers, ô Deffend !
Tes sentiers qui fuyaient sous la pénombre douce
Des branches, — tes sentiers envahis par la mousse,
Et que les chênes ombrageaient en se penchant,
Les chênes où jouait la caresse du vent,
Lequel mettait en eux des bruissements d'ailes
Quand le soir embrumait les plaines morvandelles.

. . . . . .

Que de choses tu sais, ô ma bonne forêt !
Si les arbres pouvaient nous dire les secrets
Qu'ont murmurés parfois les âmes à leur ombre,
Souvenirs et regrets, plaintes, désirs sans nombre,
Combien de choses nous saurions, ô ma forêt,
Si ton âme voulait nous dire tes secrets !...

. . . . . .

Mais il vaut mieux qu'ainsi tu demeures muette...
Grands chênes, taisez-vous, gardez-la bien secrète
La peine en vous gravée et qui grandit encor
Peut-être dans un cœur, ainsi qu'en votre corps !
Dors, ma vieille forêt, sous ton manteau de givre ;
Repose en paix : car je le sais, tu dois revivre
Et lorsqu'Avril viendra gambader par les champs,
Et qu'écloront partout les parfums et les chants,
Je serai là, souvent, dans le soir qui s'achève,
Mêlant à ta douceur la douceur de mon rêve,
Pour qu'à ton souffle doux la fibre de mon cœur
Oublie un peu l'âpre étreinte de la douleur.

. . . . . .

Je veux vivre ta vie intime et solitaire,
Ecoutant, dans l'oubli des choses de la terre,
Ton âme palpiter de bonheur, en sentant
Venir pimpant et gai ton ami : le Printemps !

ALPHONSE BOURGOIN.

COULÉ A PIC !

(*Monologue*)

(Une jeune fille en deuil, placée en face d'une psyché, achève de se coiffer).

Ce petit chapeau tout noir est peu seyant... Comment va ma robe ? (*Elle se tourne*). Ces plis manquent de grâce... Qu'importe ! il s'agit d'une messe de deuil : ils passeront inaperçus..... (*Elle pousse un soupir*). Pauvre cousin, il y a déjà un mois que ce grand malheur lui est arrivé. C'est triste, bien triste d'être marin ! le vaisseau coule à pic, tout disparaît... et mon mariage avec !... (*Elle regarde avec inquiétude autour d'elle*). Je suis seule, et puis avouer, entre ces murs et moi, que ce mariage, qui me regardait beaucoup, m'a empêchée de le regretter autant sans doute qu'il le méritait ! .. Lorsqu'il y a un mois, au dessert, ma mère, parcourant le journal, s'écria : « Quelle douleur ! ton cousin, ton cher cousin a coulé à pic ! » dois-je le dire, à ce mot un bien-être indéfinissable s'empara de moi et je fus sur le point de m'écrier avec bonheur : « Je ne l'épouserai pas ! »... Il faut dire qu'avec sa voix brusque, ses traits accentués, sa façon de jurer chaque fois qu'il n'y songeait pas, il m'avait toujours fait éprouver, en le voyant, des sensations peu agréables... J'avais peur de lui ! et cette vilaine manière de s'exprimer me faisait horreur !... Etre la femme d'un homme vivant avec les marsouins, voyageant toujours, n'aimant que la mer... qu'est-ce que cela pouvait bien dire à mon cœur ? — Rien .. C'est égal, je vais aller prier avec ferveur pour lui... Là-bas où il est maintenant, il doit être tout changé à son avantage... je le désire bien pour lui !... Ma mère m'a reproché souvent l'indifférence avec laquelle j'accueillis l'annonce de ce funeste événement. « Bonne mère, je le voyais si rarement, et puis il n'était pas beau mon cousin ! — Comment, pas beau ? reprenait-elle avec vivacité ; avec une figure martiale comme la sienne, un son de voix qui vous laissait sans réplique, un homme est toujours beau !...» Elle ajoutait, toute fâchée : « D'ailleurs, mademoiselle, s'il ne m'avait pas paru digne, sous tous les rapports, d'être votre époux, je n'eusse jamais songé pour vous à cette union ».

C'est certain : si je l'eusse épousé j'aurais pleuré tous les jours de ma vie. Ne faut-il pas mieux prier pour lui ? .. le voir beau, doux comme il ne l'a jamais été ?

Lorsque j'étais petite et que lui, de sept ans plus âgé que moi, faisait

déjà l'important, je ne le voyais occupé qu'à confectionner de petits bateaux, qu'il garnissait de matelots et de ces pauvres mousses que des mères ont le triste courage d'abandonner ainsi... Malheureux enfants dont la vie est si dure, si dure, que souvent on leur voit préférer la mort !

Eh bien, je me souviens que mon cousin commandait déjà durement à ces êtres imaginaires et leur faisait appliquer, tout en se frottant les mains, mille et mille tortures... Ces tableaux-là restent gravés dans le cœur d'un enfant : je l'implorais pour des mousses en papier et je le vois encore, à mes prières, hausser les épaules et sourire de pitié !... Qu'est-ce qui parle là ?... (*Elle s'arrête, songeuse*). C'est singulier, il me semble parfois entendre sa voix..... C'est que s'il revenait... — cela s'est vu dans les naufrages, — il me faudrait jurer de l'aimer toujours ! Que ce serait difficile à dire, et plus difficile encore à faire !...

Plus tard, dans bien, bien longtemps, quand nous nous retrouverons dans un monde meilleur et qu'il sera devenu tout différent de celui dans lequel je l'ai connu, je lui prendrai la main, et, bien gentiment, le prierai de ne pas m'en vouloir si j'ai été joyeuse de n'être pas sa femme..., de l'avoir pleuré si peu, si peu — et seulement lorsque ma mère me regardait !... il me pardonnera, j'en suis sûre ! (*Elle regarde la pendule*). Déjà onze heures ! vite, vite ! cherchons mon livre, je vais prier pour lui !

EUGÉNIE CASANOVA.

VIEUX ALMANACHS

A M. René de Lespinasse.

« Almanachs nivernais ! » Ah ! les chers vieux amis
Qui ramènent nos cœurs aux scènes de jeunesse,
Versent les souvenirs gais à notre vieillesse,
Eveillent pour le bon nos esprits endormis !

Ils nous lancent parfois les mots gaulois permis
Et nous disent aussi le doux mot qui caresse,
Ou le geste brutal qui combat la mollesse
Et fera réussir les travaux compromis.

De chiffres fatigants, de nombreux noms, d'histoire
Le petit almanach remplit notre mémoire,
Nous instruit, nous émeut, sait élever nos cœurs,

Nous montre le pays allant à la lumière,
La routine mourant sous des rires moqueurs,
Et le Français voulant la France la première.

Saint-Parize-en-Viry, le 15 janvier 1908. P. MERLAND.

LA 6e EXPOSITION DU GROUPE DÉMULATION ARTISTIQUE[1]

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui.

OVIDE.

Ceux qui, à juste titre, se préoccupent des moyens de décentraliser la France, ne pourront qu'applaudir à l'initiative heureuse du *Groupe d'émulation artistique du Nivernais*, qui a voulu réunir, dans la salle de son Exposition annuelle, les œuvres d'un peintre nivernais, à jamais regretté : M. LE BLANC BELLEVAUX.

Le décentralisation n'a pas seulement pour but de rendre à nos provinces leur ancienne vitalité, les droits, les libertés, l'activité qui, jadis, firent leur grandeur. Elle peut aussi conquérir à chacune de nos régions une place spéciale dans le domaine plus modeste, mais non moins restreint de l'Art.

La peinture, en particulier, n'est-elle pas appelée tout spécialement à rendre à chacune de nos *petites patries* sa vie propre, son énergie, et, en dehors de la renommée artistique qu'elle peut lui conférer, ne peut-elle aussi restaurer les souvenirs et les traditions locales du pays, rendre la couleur de ses champs, de ses forêts, de son ciel, mettre en relief l'âme, l'esprit de ceux qui y sont nés, et qui restent invinciblement attachés à son sol?

C'est le but que s'est proposé le *Groupe d'émulation artistique*, en exposant un certain nombre des œuvres picturales de M. Le Blanc Bellevaux, et, en particulier, quelques aquarelles, des paysages et monuments de notre pays, destinées à l'Album *En Nivernais*, lequel fut publié en 1899, sous forme de reproductions héliographiques, admirablement rendues ; il est aujourd'hui offert au public, à côté des compositions originales.

M. Ch Le Blanc Bellevaux est bien, en effet, un véritable artiste Nivernais. C'est ce que nous tenons à affirmer. Il était de vieille race, appartenant par son père aussi bien que par sa mère à deux de ces vieilles familles du pays, où furent gardés toujours les sentiments et les traditions d'honneur, qu'aujourd'hui perpétuent encore ceux qui en portent le nom.

Né en 1852, à Nevers, où s'écoulèrent ses premières années, et où, après un long séjour à Paris, il vint définitivement fixer sa tente et terminer sa vie, il montra, dès sa première jeunesse, un goût prononcé, je n'ose dire encore pour l'Art, mais pour le dessin ; au collège, ses livres et ses cahiers étaient, sans trêve ni merci, illustrés de portraits, de paysages, de compositions toutes pleines d'imagination, d'esprit et de fantaisie, qui déjà faisaient préjuger de sa vocation et même de son talent. Comme à tant d'autres, le *Tu Marcellus eris !* ne lui fut pas épargné ; mais c'est une justice à lui rendre qu'il n'en fut pas plus fier pour autant ; s'il suivit sa voie avec une invincible volonté et de courageux efforts, ce ne fut pas sans s'attrister souvent de se sentir au-dessous de la perfection à laquelle il aspirait.

Il prit à Nevers même, chez un artiste bien Nivernais aussi, Tixier, ses premières leçons de peinture ; en 1874, il entrait à l'Ecole des Beaux-Arts, dont il suivit les cours pendant cinq ans dans l'atelier de Gérôme ; celui-là fut à proprement parler son guide et son maître ; et l'estime que toujours il professa pour notre compatriote témoigne de son talent. En dernier lieu enfin, il eut pour maître

(1) Nous avons parlé de l'Exposition rétrospective (œuvres d'aquarelle du regretté Charles Le Blanc Bellevaux), organisée avec tant de succès par le Groupe d'Emulation. Le catalogue établi à cette occasion ne contient pas seulement onze phototypies d'après les œuvres du peintre, mais encore une bonne notice sur sa carrière artistique. Nous intéresserons sûrement ceux de nos lecteurs qui, éloignés de Nevers, n'ont pu visiter l'Exposition, en mettant sous leurs yeux ces pages de M. Ernest de Toytot, que le Groupe nous autorise à reproduire.

Luminais, le grand peintre d'archéologie et d'histoire, dont le style héroïque, la couleur locale, les riches costumes, les accessoires plus ou moins réels ou fantaisistes avaient séduit le jeune artiste en train de chercher sa voie.

Il se passionna tout d'abord pour ce genre un peu factice ; il cultiva avec ardeur la reproduction des scènes gallo-romaines ou mérovingiennes, celle des héros du Moyen Age, des nobles Vénitiens ou des pages élégamment vêtus de la Renaissance. A la vérité, c'était plutôt la poésie que l'histoire qui l'attirait. La mise en scène un peu théâtrale de ces châtelaines couvertes de bijoux archaïques, de ces guerriers empanachés et porteurs de riches armures lui plaisait peut-être plus que les graves et profondes pensées de la grande peinture historique.

Bien qu'il n'entre point dans le plan de cette courte notice de faire ici un compte rendu complet des œuvres de l'Exposition, qu'il nous soit permis cependant de signaler le tableau intitulé : *Retour de chasse au treizième siècle.*

Un seigneur très moyen-âgeux, du moins quant au costume, revient de la chasse, son faucon au poing, et dépose, aux pieds de la noble et riche châtelaine, sa femme, ses dépouilles opimes : hérons, canards sauvages, faisans et perdrix feraient à eux seuls un tableau de nature morte. Le fils, un jeune châtelain non moins treizième siècle et non moins bien vêtu, paraît jouir grandement de ce trophée de vénerie. Le seigneur jette un regard d'amour sur celle qui, vraisemblablement, est la dame de ses pensées. C'est d'un bon sentiment et d'une portée morale incontestable ; cependant, on ne peut s'empêcher de trouver cette peinture un peu mièvre, un peu précieuse et l'on se demande, non sans quelque étonnement, comment ce chasseur a pu rester si élégamment vêtu à travers les buissons et les halliers. Et pourtant, c'est une estimable et agréable peinture que celle du *Retour de chasse.* J'aime mieux cependant, pour ma part, ce jeune *Page vénitien,* au justaucorps de velours et de soie, où les teintes rouge et noir se marient si richement. Il est assis gracieusement sur les degrés de marbre du palais des Doges, et, de la façon la plus naturelle, il caresse des colombes qui se béquètent sur les élégants balustres de l'édifice. Ici tout est charmant, depuis ce jeu des colombes nationales, tant chères aux Vénitiens, jusqu'au page se délectant dans une scène toute poétique, au milieu des splendeurs du marbre et de l'architecture. Bien des tableaux de ce style tentèrent les pinceaux de M. Le Blanc Bellevaux. De tous on peut dire qu'ils sont bien peints, d'un vif coloris, et qu'ils intéressent par le soin avec lequel sont traités les détails. Néanmoins, Luminais, le maître du jeune artiste, l'arracha à ce genre trop conventionnel, trop factice, manquant de profondeur, dans la pensée, et peut-être aussi dans la peinture. En tout cas, il ne voulait pas qu'il se renfermât à tout jamais dans une spécialité unique, qui, pour l'avenir, lui eût ôté tout essor.

M. Le Blanc Bellevaux, dès lors, s'adonna au portrait, au genre, et surtout au paysage. Son *Album,* dont nous parlerons tout à l'heure, fut, dans cet ordre d'idées, le couronnement de son œuvre.

En 1876 il exposa son *portrait* au Salon. C'est celui que nous pouvons, après plus de trente ans, admirer aussi dans notre Salon nivernais. D'un costume sombre émerge une tête fortement éclairée, méditative et intelligente, la tête d'un penseur et d'un artiste. De l'avis des hommes compétents, c'est peut-être une des œuvres les plus étudiées et les plus réussies pour le fond comme pour la forme. Oserai-je signaler à côté de ce portrait celui de *M. E. de F.*, en uniforme de chasse, simple pochade, mais combien enlevée de main de maître ! et celui de *M. le Cte de St-Ph.*, en cuirasse de chevalier du XVIe siècle ? Pourquoi ? c'est que l'artiste, j'allais dire le psychologiste et le penseur, a, dans les lignes du visage, reconnu le caractère chevaleresque qui concorde et s'harmonise avec l'armure dont il l'a revêtu. Otez-lui cette armure, donnez à cet homme, au galbe énergique d'un autre siècle que celui où il est né, l'habit noir et la cravate blanche bourgeoise, peut-être aurez-vous le même homme, le même visage, la même peinture, encore je le conteste, mais vous n'aurez ni le haut style, ni le sens de ce portrait

J'aime mieux encore, s'il m'est permis de donner mon sentiment, cet admirable portrait de *Jeune fille* dont le corsage blanc gâte un peu, il est vrai, la figure, mais cette figure reflète un si profond sentiment de douceur et de pureté ! C'est pourtant un portrait, et un portrait très ressemblant, mais comme il est idéal et plein de pensée ! Telle est, dans le même genre, la figure de *sainte Solange*, cette patronne

du Berry, auquel l'artiste a su donner la grâce et la beauté rayonnante d'une figure de sainte. Tels aussi deux portraits au crayon de MM Le Blanc Bellevaux, son père et son frère, qui eurent les honneurs du Salon.

Mais il n'est pas possible d'oublier un *Portrait d'enfant* blond et rose, son jeune fils, habillé de blanc, d'un modelé parfait et d'un relief surprenant. On comprend cette perfection du modelé et du relief sur la surface plane de la toile, quand on compare cette aquarelle avec une tête en terre cuite, *Portrait d'enfant*. Cette œuvre de sculpture de M. Le Blanc Bellevaux, qui se trouve à l'Exposition, dénote quelle aptitude notre peintre aurait eue pour tous les arts du dessin, s'il avait voulu les embrasser tous. C'est à tel point qu'un maître voulut pendant longtemps le détourner de sa carrière picturale, pour qu'il se consacrât uniquement à la sculpture; de même que le grand graveur Gaillard, qui avait vu dans un ouvrage illustré par Le Blanc Bellevaux la reproduction merveilleuse de bas-reliefs accentués, prétendait en faire un graveur à sa suite.

Mais voici d'autres compositions, de variétés différentes. Ce sont d'abord des scènes de genre, généralement traitées à l'aquarelle, qui attirent par l'éclat de leurs fraîches couleurs, leur habileté et le charme de leurs personnages. A ce genre appartiennent le *Patinage*, le *Traîneau*, la *Promenade sous bois*, la *Visite* ou *la Chaise à porteurs*. Délicieux marquis et marquises que ceux qu'il nous montre! car de pareils personnages ne peuvent être que des *marquis ;* l'homme en habit de cour, la dame en falbalas et en paniers nous ravissent dans chacune des quatre aquarelles. Ces aimables gens ont une tenue parfaite ; ils ne flirtent pas, mais tous deux dans des paysages exquis, au pied des statues, des balustres et des vues qui décorent les terrasses de Versailles, ou d'ailleurs, nous rappellent les vers exquis de Musset : *Sur trois marches de marbre rose*. Tantôt c'est une scène galante de patinage ; ailleurs, sur la glace, au pied d'un groupe d'amours de marbre, le beau seigneur pousse gracieusement l'adorable marquise dans un traîneau non moins adorable. Enfin c'est une *Promenade sous Bois*, où le charme de la conversation à travers la verdure ne laisse rien à désirer. Mais la *Visite* est encore supérieure ; on y retrouve la belle dame apparaissant comme dans une châsse, à l'entrée de sa chaise à porteurs, véritable objet d'art qui, à elle seule, vaudrait le tableau, si le beau cavalier ne nous attirait par la bonne grâce avec laquelle il dépose aux pieds de la marquise des hommages de haut goût et de haut style. A voir ces jolis contemporains de Lauzun, on croit entendre leurs menus propos :

Comme en termes galants ces choses-là sont dites !

Mais si par aventure vous vous étonnez que ce marquis et cette marquise de la *Promenade* et de la *Visite* aient tant d'esprit, de finesse, d'à-propos, croyez bien que c'est à M. Le Blanc Bellevaux, non à eux, qu'il faut en renvoyer l'honneur.

Quand de retour dans sa ville natale, ou dans sa demeure familiale des Amognes, M. Le Blanc Bellevaux y eut fixé ses pénates, il sembla qu'il sentait se renouveler en lui l'amour du pays, qui toujours lui avait été si cher. C'est alors que, sans toutefois abandonner aucun des genres de peinture qu'il avait cultivés il parut demander plus spécialement son inspiration aux sites agrestes de nos campagnes nivernaises, aux types et aux scènes champêtres qui si harmonieusement les encadrent.

Tout d'abord il se sentit attiré par ces champs, ces bois, ces collines et ces eaux des Amognes, dont son pinceau se plaisait à rendre la mâle et vigoureuse poésie.

Un sentiment vrai de la nature, joint à une rare habileté d'exécution, lui permit de saisir, avec les nuances les plus délicates, le caractère propre à chacun de ces petits coins de terre, je dirais presque à chacun de ces objets sur lesquels s'arrêtaient ses pinceaux.

Tantôt, de ses blés jaunissant, il fait ressortir les tons chauds et dorés d'une atmosphère embrasée ; tantôt, sur un ciel nuageux et sombre, les futaies de nos forêts se profilent avec un singulier aspect de grandeur; tantôt, devant une

humble demeure, au bord d'une mare aux nénuphars flottants, il sait évoquer ce rêve de bonheur tant de fois entrevu : *une chaumière et un cœur !* D'autres fois, au murmure susurrant de nos gracieux ruisseaux, à l'ombre des grands arbres, au souffle embaumé de la brise, loin des bruits du jour et du tumulte des hommes, il nous donne la sensation de la fraîcheur, de la sérénité, de la paix, et on se surprend à murmurer avec lui le *O fortunatos nimium !* du poète. Ailleurs, c'est dans la vaste prairie le charme de la solitude et de la mélancolie que semblent partager avec nous les grands bœufs nivernais, bien plus expressifs que ceux chantés, en vers par Pierre Dupont, en peinture par Rosa Bonheur.

Quant aux sujets de genre rustique, hâtons-nous de dire que notre compatriote n'eut jamais aucun goût pour le *laid dans l'Art*. Il se gardait bien, comme tant d'autres hiérophantes, de célébrer les rudesses de la forme, ni les grossièretés choisies exprès dans la plus basse réalité, prise soi-disant dans la nature. Pas davantage non plus, il ne cherchait à donner aux travailleurs de nos campagnes, sous prétexte de les transfigurer ou de les ennoblir, ces recherches d'attitude ou de figure, ces poses sculpturales, si appréciées, il y a quelque cent ans, dans les *Moissonneurs*, de Léopold Robert.

Les *faucheurs*, *moissonneurs* et autres *travailleurs de la terre*, chez M. Le Blanc Bellevaux, n'ont rien de commun avec ces personnages de poétique convention. Ce sont de bons paysans qui ne savent pas jouer de la lyre mais qui, tout à fait naturels, sont bien en chair, bien en os et doués d'une belle santé, ce qui, même en peinture, est fort appréciable.

Notre peintre nivernais les choisit honnêtes, comme c'est son droit, *braves*, comme on dit au pays, mais sans rien changer à leur vêtement des champs, à leur allure, à leur teint hâlé ; il nous les montre dans l'exercice de leur labeur quotidien, en plein soleil, au milieu des foins et des moissons ; tout au plus, sur leur front, me trompé-je? ne semble-t-il pas voir apparaître la douce satisfaction du travail chaque jour accompli, et aussi peut-être le sentiment de cette riche et féconde nature, au milieu de laquelle ils vivent ?

Quelquefois ces rudes travailleurs nous sont montrés debout, assis, au repos. En voici un, par ma foi, qui, sur l'herbe drue et moelleuse, dort à poings fermés, avec délices. Tout le monde regarde ce dormeur des Amognes ; mais soyez sans crainte, le bruit de la foule qui s'agite devant le tableau ne parviendra pas à troubler ce beau sommeil.

Ailleurs — malheureusement ce tableau est resté au musée de la ville, non à l'Exposition, — ce sont des *Glaneuses* du plus gracieux effet, d'une solide peinture, pleine de couleur locale. Ici nous pouvons admirer *la Jeune fille à l'échalier ;* c'est une enfant teillant du chanvre, assise sur la légère palissade d'un champ ; nous sommes charmés par les tons légers et diaphanes de cette belle adolescente, qui si gracieusement reproduit le type de notre race Amoignonne. Les connaisseurs, et même ceux qui ne le sont point, s'accordent à dire que c'est une des meilleures œuvres de l'Exposition.

Ailleurs nous pouvons, même à côté des types et des costumes du pays, admirer des *Bourbonnais*, des *Berrichonnes*, des *Bretons*, voire des *Enfants de l'Auvergne*. La plupart de ces compositions locales, sinon toutes, sont traitées à l'aquarelle. Disons, en passant, que cet art tout nouveau, par ses procédés et sa perfection, n'a rien de commun, pas même les sujets, avec ces aquarelles, modèles pour *jeunes filles*, que pratiquait, il y a quelque cinquante ans, un habile homme, Paul Delacroix — rien de commun avec Eugène Delacroix — ; elles ont fait cependant le bonheur de la jeunesse de ce temps, mais alors l'aquarelle à relief n'était point connue.

M. Le Blanc Bellevaux, profitant de ces découvertes, excelle, comme tant de maîtres qui ont abandonné l'huile pour l'aquarelle, à donner à ses lavis une franchise, une solidité qui en font presque un nouveau mode de peinture. On peut s'en convaincre en regardant à l'Exposition la plupart des aquarelles que nous avons signalées.

Pouvons-nous quitter ces énumérations trop rapides des œuvres de notre compatriote, sans mentionner la perfection avec laquelle il traitait les animaux. Je ne parle pas des innombrables oies, poules, perdrix, chevreuils ou sangliers que, natures mortes ou vivantes, il a fait sortir de ses pinceaux avec un esprit d'ob-

servation non moins merveilleux que le soin qu'il prenait à les reproduire dans leurs moindres détails ; mais je voudrais, en terminant, signaler le mouvement et la vie qu'il savait donner à des animaux plus relevés. Qui n'a vu ces grands bœufs blancs nivernais ruminants, méditatifs et pensants, dans la prairie, et ces chiens, qui pour être des portraits, semblent emprunter par leur regard, leur attitude, leur action, quelque chose des passions humaines ? Voyez ce pointer anglais qui a nom *Cob !* A la manière dont il allonge le cou, à la façon dont l'œil semble deviner la proie qu'il convoite, sans la voir, ne comprenez-vous pas le drame qu'il médite et qui va s'accomplir ? Rien de plus suggestif et de plus profond que ce tableau.

Mais en voici un autre plus vivant et plus mouvementé encore. C'est *l'Hallali courant.* Un piqueur, dont le cheval franchit une barrière avec une indicible énergie, sonne à pleins poumons, tandis que les chiens, non moins que le cheval, belliqueux et ardents, se ruent, s'accrochent, s'arc-boutent aux montants d'une palissade ; à voir ce mouvement impétueux, dans lequel on comprend véritablement ce que les philosophes appellent l'âme des bêtes, aucun désordre, aucune confusion ; la composition semble au contraire pleine d'harmonie et d'unité ; mais dans cet élan, cette ardeur, cette surexcitation de la vie, on sent passer, sous le ciel gris de l'automne, le souffle enfiévré d'une bataille, où nul, pas même les chiens, n'a souci de la conservation de sa peau. Quel dommage que ce tableau ne soit pas fini !

Enfin, il faut en dernier lieu parler de l'œuvre qui, si noblement, couronna la vie de l'artiste que fut M. Le Blanc Bellevaux.

Pour reproduire, ou plutôt pour mettre en relief les richesses artistiques ou pittoresques de ce vieux Nivernais, dont tant de fois il avait dessiné les champs et les bois, les cours d'eau, les collines et les plaines, il voulut, par une œuvre d'ensemble, consacrer les derniers jours de cette vie, dont il ignorait encore la fin prochaine, à réunir dans un album : *En Nivernais !* tout ce qui pouvait, en réveillant l'amour du pays, rendre sacrés les grands monuments de notre province, les chefs-d'œuvre de l'art, les traditions et les souvenirs du passé.

Et c'est ainsi qu'en 25 pages, sur lesquelles sont reproduits plus de 80 sujets, tous traités avec un style impeccable et un sens profond de la vérité artistique, nous pouvons parcourir, à vol d'oiseau, toute l'histoire de nos vieux monuments. « C'est merveille, dit M. l'abbé Lemoine, de voir le fini et le sous-entendu, tout à la fois, de ces magistrales aquarelles (1) ».

Ce sont particulièrement les églises, les vieux châteaux, les tours et les ruines, dont M. Le Blanc Bellevaux s'est plu à décrire la grandeur. Quelquefois une tourelle, un simple colombier, un escalier tournant, nous révèlent une incomparable beauté ; moins que cela, voici de vieilles reliques nivernaises : des restes de statues, des bustes de nos grands hommes, des médaillons et des bas-reliefs, des tapisseries et des faïences du temps des Gonzague, des serrures, œuvres admirables de ferronnerie, et enfin le tableau dramatique de légendes conservées dans notre vieux Nivernais.

Nous ne pouvons décrire toutes ces compositions ; disons seulement, d'une façon générale, qu'ici plus qu'ailleurs, l'artiste semble avoir l'intelligence et le sentiment des monuments qu'il fait apparaître à nos yeux. Je ne parle pas seulement de l'exactitude archéologique des vieux donjons, et des reliques d'architecture civile, militaire et religieuse qu'il nous montre, mais dans le moindre détail, sur les sommets élevés, comme dans les douves qui baignent ces demeures féodales, la réalité se trouve étudiée, serrée de près ; on y sent la présence de l'air, l'éloignement de l'horizon, la profondeur de l'eau, l'idée de la solitude, tout, jusqu'aux impressions que suggèrent la variété des saisons, les différences de l'atmosphère, l'heure à laquelle tel ou tel monument nous est montré. Ainsi le délicieux bijou ciselé qu'est le château de Villemenant s'harmonise avec la neige qui couvre ses toits et embrume la campagne, tandis que le château ducal de Nevers resplendit dans tout son éclat, aux teintes ardentes d'un soleil d'été. Et

(1) *Voir l'annonce de l'Album à son apparition, par M. l'abbé Lemoine, curé-doyen de Decize ;* Journal de la Nièvre (*15 janvier 1899*).

de ce caractère général que l'artiste a su imprimer avec tant de bonheur à chacun de ces médaillons ressort le sentiment que lui-même a dû éprouver, et qu'il sait nous inspirer.

Chacune des pages de son œuvre contient plusieurs sujets Je ne m'arrêterai que sur la page qui reproduit les *Trois légendes nivernaises*, pour y mentionner seulement celle qui concerne *saint Aré*, évêque de Nevers, transporté miraculeusement à Decize, en remontant la Loire

Le saint, inanimé, est étendu dans une de ces barques plates, en usage sur notre fleuve. Couché entre une croix à la poupe et deux cierges allumés à l'avant, il navigue vers Decize où doivent êt e vénérés ses restes dans l'église qui porte son nom. Rien de majestueux, de calme et de recueilli comme ces rives de la Loire qui s'étend au loin, coulant d'un cours aussi tranquille que le saint qui déjà navigue dans la sérénité de l'éternelle béatitude. Une lumière éblouissante illumine au loin ces rivages et ces eaux ; mais ce n'est pas le soleil qui les éclaire, c'est la transfiguration toute céleste du corps de *saint Aré* qui donne à ce paysage, à cette scène grandiose, une insaisissable expression, un caractère de repos solennel et religieux, tandis que sur les bords les populations empressées acclament le saint.

O rives de la Loire, sables de nos grèves, eaux vives et pures de notre grand fleuve national, dont les flots se déroulent, au cœur même de la douce France, à travers nos campagnes nivernaises, vous fut-il jamais donné de contempler un pareil spectacle, celui d'une barque, sans nautonier ni pilote, emportant dans une marche triomphale ce corps inerte, déjà rayonnant de l'auréole des saints ?

Ce sublime spectacle, mais aussi ces lignes et ces horizons du fleuve empreints d'une si austère grandeur. M. Le Blanc les vit, il les comprit; il en fut inspiré, et dans son inspiration, *mens divinior !* il en fit apparaître à nos yeux la majesté.

Si nous nous sommes arrêté sur cette page de l'Album, c'est que, plus que toute autre, elle donne l'idée de la composition de haut style que l'artiste méditait d'entreprendre avant de mourir ; mais que ne pourrait-on dire de cet ensemble d'aquarelles qui devait former une œuvre complète dans son unité ? Sous des aspects et des formes variées, M. Le Blanc Bellevaux en avait traité les divers sujets : ruines, églises, donjons, statues, œuvres d'art, avec le sentiment de la vérité et de la poésie qui s'attachent à chacun des vieux monuments répandus à profusion sur notre terre nivernaise. Et à cette œuvre il avait voulu donner le nom de la vieille province qui l'avait inspirée : *En Nivernais !*

Mais ces peintures si pleines de sentiment et de grâce qui reflétaient en outre l'amour du sol natal, n'étaient-elles destinées qu'à rester à tout jamais enfermées dans les cartons de l'atelier, où un petit nombre seulement pût en apprécier la valeur ?

Tout au contraire l'artiste n'eut, pendant ses derniers jours, qu'un désir, celui de voir répandues et popularisées ces créations de son dernier labeur. Dût la renommée et l'effet produit par son pinceau en souffrir quelque peu, sa dernière ambition fut de publier, au moins à un nombre restreint, les pages de cet Album.

Mais à quel procédé nouveau, à quel artiste graveur, chromolithographe, héliograveur ou autre, allait-il demander cette reproduction délicate ?

Ce fut à M. Guérot, artiste de Nevers, passé maître en photographie et en héliogravure, connu déjà par des inventions de procédés nouveaux et l'application qu'il sut en faire à des reproductions artistiques.

Sous la direction du maître, M Guérot entreprit donc de graver en couleur les aquarelles originales de l'Album.

Ce procédé, déjà perfectionné de l'héliogravure, consiste, en faisant, par des tirages séparés, la sélection des trois couleurs fondamentales : le *jaune*, le *rouge* et le *bleu*, à reproduire successivement l'image sur trois plaques de cuivre d'abord incisées en taille-douce par la photographie, ensuite à imprimer les couleurs superposées et fondues ensemble, de telle sorte qu'à l'aide de ces trois couleurs tous les tons de la gravure, toutes les nuances résultant de leurs combinaisons chimiques soient rendus fidèlement. Comment ces combinaisons des couleurs superposées et mélangées ne produisent-elles pas la confusion ? C'est le secret de l'artiste et aussi le secret du soleil ; c'est enfin le soin pris dans l'opération délicate du repérage, lequel

permet que chaque objet du tableau, après trois tirages successifs, apparaisse à sa place et avec sa couleur.

L'entreprise confiée à M. Guérot réussit parfaitement. 200 albums furent tirés et offerts à la souscription du public ; — à peine aujourd'hui en reste-t-il quelques-uns. — Mais on peut, à l'Exposition, en voir un spécimen et juger, par le dessin, la couleur et les jeux gracieux de la lumière, que l'œuvre en héliogravure de notre peintre nivernais produit encore un effet surprenant et conserve à ces images le charme presque entier des originaux.

Ajoutons qu'au mérite des aquarelles ainsi traitées se joint celui d'un texte explicatif en caractères gothiques, exquis de style et de dessin, composé par l'auteur, orné d'ailleurs de fleurs et d'arabesques, sur simili parchemin. Cette reproduction est l'œuvre d'un Nivernais, lui aussi, M Balon, artiste en chromolithographie ; mais combien parfaite est celle-là ! M. Balon mérite d'être mentionné à côté de M. Mazeron, éditeur de l'*Album*, lequel est d'ailleurs artistement relié.

Ainsi fut accompli le désir ultime du maître. Cependant, la publication posthume de son œuvre ne put hélas ! réjouir ses derniers jours

Qu'il soit permis de le dire en finissant, son âme de chrétien, son cœur courageux et viril, sa nature même d'artiste, généreuse et ardente, si prompte à s'élever à toutes les grandes pensées, à tous les nobles sentiments, surent trouver d'autres consolations au moment de la mort. Il la vit venir sans crainte, puisant sa vaillance et sa résignation dans les secours de la religion et les immortelles espérances.

En dehors des qualités morales de cet homme d'élite, auquel, avec tous ceux qui l'ont connu, nous devions rendre hommage, nous voulons jeter un dernier regard sur son œuvre : disons que ses efforts, son travail, son ardeur n'auront point été inutiles ni infructueux ; son succès fut grand, et ses œuvres resteront à l'honneur du pays natal, auquel il voua son art. Enfin la reproduction et le culte des sites et des monuments nivernais doit lui assurer la reconnaissance de tous ceux qui conservent l'amour de la *petite Patrie*.

ERN. DE TOYTOT.

LA GLOIRE AU PAYS

Je ne demande pas à vous voir acclamés,
Mes vers, dans les cités aux douloureux mystères,
Par des indifférents, par des utilitaires
Dont, sans doute, les cœurs vous resteraient fermés.

C'est ici, dans la paix des courtils embaumés,
Chez nous, dans nos manoirs et dans nos presbytères,
Près des humbles foyers dispersés dans nos terres,
Que je vous rêve lus, que je vous veux aimés.

Divins sont les lauriers qu'on cueille aux capitales !
Mais qu'il est donc meilleur, aux campagnes natales,
En des cœurs fraternels de vibrer doucement !

Aux lieux que l'on chanta voir fêter son poème,
N'est-ce pas comme si, lui souriant, l'aimant,
Le cher pays vous en remerciait lui-même ?

GASTON DE LA SOURCE.

POÉSIES

CHANSON DE PRINTEMPS

Au merle de mon jardin.

Merle au bec jaune, entends-tu ?
Trop longtemps ton chant s'est tu ;
Le Renouveau te convie.
Tous les oiseaux à la fois
Vont faire éclater leur voix,
Dès demain, au cœur des bois
Où passe un frisson de vie.

Le doux chanteur bocager,
Le rossignol, messager
Des petites pastourelles,
Bientôt sera de retour
Pour redire nuit et jour
Sa cantilène d'amour
Dans les verdures nouvelles.

Le monotone coucou,
Arrivant je ne sais d'où,
Jettera son cri sonore
Dans les taillis dégelés,
De fleurs déjà constellés,
Où les bourgeons tout gonflés
Par la sève vont éclore.

L'hirondelle au gai babil
Ne veut pas attendre avril
Sur la rive orientale
Son exil y va finir :
Elle a soif de revenir
Où l'appelle un souvenir
De la muraille natale.

Merle vigilant, dors-tu ?
Par eux, vieux jaune-pattu,
Ne te laisse pas surprendre.
Lustre ton bel habit noir ;
C'est à toi de recevoir
Le Printemps, qui vient nous voir
Dans son costume vert tendre.

Prends ta flûte, il en est temps...
Le voici, l'aimé Printemps !
La branche est encor chenue ;
Mais il arrive aujourd'hui ;
L'air est tiède, le ciel luit :
Prends ta flûte et siffle-lui
Ta plus gente bienvenue.

L'ÉTANG

(Soir d'octobre)

Je suis surpris par la nuit brune,
Par la nuit d'octobre. Elle tend
Sur les eaux glauques de l'étang
Son rideau qu'argente la lune.

Au-dessus des bois embrumés
Se traînent des nuages sombres
Avec des apparences d'Ombres,
De spectres vite transformés

La figure et le bruit des choses,
Tout s'atténue et me paraît
Vague, indistinct, changeant et prêt
A d'étranges métamorphoses.

Ce vieux bouleau, décapité
Par le tonnerre ou la tempête,
M'a l'air d'un fantôme sans tête,
Au long bras toujours agité.

Plus près de moi, dans la buée
Qui sort et monte des bas lieux,
Quel monstre invisible à mes yeux
Rampe sous l'herbe remuée ?

Dans l'arbre qui veut s'assoupir
La brise subtile s'éveille
Et jette à peine à mon oreille
La sensation d'un soupir.

Sous la froide clarté lunaire,
Je crois voir de l'étang sortir
Les noyés qu'il dut engloutir
Depuis un cycle millénaire.

Et ce sont des chuchottements,
Ce sont des plaintes murmurantes,
Comme, de victimes mourantes,
Les suprêmes gémissements...

Vol de chat-huant sur ma tête...
Le vent me frôle à petit bruit ;
Son souffle passe dans la nuit
Comme l'haleine d'une bête...

La lune plonge à l'horizon
Dans une zone de ténèbres ,
Ses pâles lueurs sont funèbres ;
Je m'éloigne avec un frisson.

MONTENOISON

Au mamelon, roi de la plaine,
Dominateur de l'horizon,
Un matin clair et gai nous mène :
Nous touchons à Montenoison.

D'un pied plus lent nous foulons l'herbe
Pour gravir la côte : là-haut
S'érigeait, autrefois superbe,
Ton château, comtesse Mahaut.

Et soudain, dans les vapeurs bleues,
Notre regard est emporté
Et va se perdre, à trente lieues,
Au vague de l'immensité.

Sur l'étendue enchanteresse,
— Coteaux, vallons où court le vent —
Il vole, plane, erre, caresse
Sancerre ici, là le Morvan.

O le spectacle inoubliable !...
Mais près de nous, que reste-t-il
De ce château si formidable
Qui dressait là son dur profil ?

Des nervures de voûte, nues,
Qui se croisent en double arceau,
Découpant sur le gris des nues
Le cercle gracieux d'un O.

Toujours élégamment arquées,
Depuis sept siècles révolus,
Sur la base de tours tronquées
Elles reposent... Rien de plus.

Non, plus rien ici ne subsiste...
Vains débris que le temps sema...
Mais du moins il dure et persiste,
Le splendide panorama.

Tels nous charment les paysages
De ces espaces découverts,
Tels ils ravirent, aux vieux âges,
Les yeux des comtes de Nevers...

Ah ! combien est frêle et peu stable,
Combien peu sûr du lendemain,
Devant la nature immuable,
Le plus fier monument humain !

LA QUERELLE DES FLEURS

Deux des fleurs dont Juin pare la prairie,
Rivales de grâce et sœurs en beauté,
Vont se reprochant leur coquetterie
Que masque un faux air de simplicité.

Fleurs du bel Été, fleurs d'égal mérite,
Pourquoi sans raison vous querellez-vous ?
La Reine des prés et la Marguerite,
Qui donc a rendu vos cœurs si jaloux ?

Toi, qui mets ta gloire en ta collerette,
Toi que ta dentelle induit en fierté,
Laquelle de vous est la plus coquette,
Et par qui le blâme est-il mérité ?

Grave question ! Quel sera l'arbitre
Qui loyalement en décidera ?
— C'est au Rossignol qu'est offert ce titre ;
Chaque fleur acquiesce à ce qu'il dira.

Rossignol ouït la cause exposée,
Par une aube claire, au jour de Saint-Jean ;
La nuit s'enfuyant semait sa rosée
Qui couvrait le sol d'un réseau d'argent.

Le doux juge ailé, le chanteur suprême,
Le Rossignolet au parler divin :
« Un pareil débat, belles fleurs que j'aime,
Me paraît, dit-il, puéril et vain.

» Quelle illusion, ô fleurs, est la vôtre,
Tandis que chacune attend mon arrêt !
Coquettes ? — Vraiment, l'une autant que l'autre
Vous l'êtes... Qui donc vous en blâmerait ?

» Toi, Reine des prés qui, bien avisée,
Croîs de préférence au bord des ruisseaux,
Afin de pouvoir, la tête baissée,
Te mirer sans cesse au cristal des eaux ;

» Et toi, Marguerite, et toi qui préfères
Fleurir les chemins hantés des passants,
Pour mieux attirer sur tes grâces fières
L'éloge flatteur des yeux complaisants !

» Mettez donc un terme à votre querelle ;
Je vous loue alors que vous vous blâmez.
Qu'importe, pourvu que la fleur soit belle !
Ne regrettez rien si vous nous charmez ».

(A suivre). ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Origine du nom de lieu Saint-Benin-d'Azy, par l'abbé J.-M. MEUNIER. — Imp. Vallière. — 1 fr.

M. l'abbé Meunier continue ses savantes études sur les noms de lieux de notre province. Avec un peu de temps, il nous donnera un tableau complet de nos étymologies. Rien de plus ingénieux et de plus simple pour qui possède la « clé » et sait s'en servir : il y faut beaucoup de science.

Saint-Benin-d'Azy, ainsi désigné du nom du patron de l'église, dut se distinguer des paroisses du même nom en prenant le vocable du *fundus* gallo-romain sur le territoire duquel il se trouve : fundus ou domaine d'Atius. Il faut lire, dans l'étude de M. Meunier. la claire explication des textes, l'évolution du vocable primitif qui aboutit au nom de Saint-Benin-d'Azy. C'est plaisir de voir comme l'auteur se joue des difficultés et apporte la lumière dans toutes ces questions.

La *Revue générale industrielle* donne une notice sur les travaux de M. Hippolyte Marlot. mettant en relief les « travaux si considérables de notre compatriote, dont les recherches infatigables ont doté notre pays de richesses insoupçonnées : mines d'or et gisements uranifères ». M. Marlot. dans la laborieuse direction des mines de radium de Martigny, trouve encore le temps d'écrire des études d'art, comme la notice très intéressante qu'il vient de consacrer à Antoine Wechte, graveur, mort à Avallon en 1868.

Vient de paraître : *Lettres inédites du XVIIe siècle : Contribution à l'histoire de la justice et des mœurs en France au temps de Louis XIV*, par Henri Rapine de Sainte-Marie — Un volume de 200 pages — 4 fr.; chez les libraires de Nevers.

M. Jean Locquin publie, au prix de 75 centimes, la Conférence que nous avons donnée dans nos derniers numéros : élégante brochure ornée de belles planches tirées hors texte sur papier couché. Le travail de M. Locquin n'a point passé inaperçu ; une des meilleures revues de province : *Limoges illustré*, écrit (n° du 15 mai) : « M. Jean Locquin, dans la *Revue du Nivernais*, que dirige avec un si beau talent le poète Achille Millien, donne, dans une étude sur l'évolution de la sculpture française au Moyen âge, trois jolis dessins, les *Pitiés* de Saint-Pierre, etc.».

On connaît l'admirable cantique du doux et tendre saint François d'Assise : *Louange au Seigneur*. M. l'abbé A. Arbelot vient d'en donner

une traduction en beaux vers qu'accompagne une excellente reproduction d'un tableau de Azambre :

Je vous louerai, mon Dieu, pour mon frère le Vent,
Pour notre sœur la Lune et nos sœurs les Etoiles,
D'avoir rayé l'azur du nuage mouvant
Et des matins brumeux étendu les longs voiles...

Je vous louerai, Seigneur, en tout temps, en tout lieu,
Pour le brin de l'hysope et la cime du chêne,
Pour tout être qui vit sous l'orbe du ciel bleu,
Pour l'aigle dans la nue et l'agneau dans la plaine... *etc.*

A paraître aux prochains numéros de la *Revue du Nivernais :*

Un ami d'Adam Billaut : Augustin-François Berthier, par Maurice Mignon ; *Musiciens contemporains : Massenet*, par André Charry ; *Arbres et chemins*, par V. Détharé ; *Larmes et sourires*, par F. Moireau ; *le Chemineau*, par Joséphine Bégassat ; *Noelle*, extraits du *Journal d'une jeune fille* ; *Châteaux et légendes en Nivernais*, par Ant. Jullien ; *de l'utilité de la linguistique et de son application à la géographie*, par l'abbé J.-M. Meunier, etc.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes : M. Cyprien Girerd, ancien trésorier général, est promu commandeur du Mérite agricole.

⁂ Le Groupe d'Emulation a clôturé son Exposition par une conférence de M Hubert Montagnon sur « les Vieilles Enseignes », sujet intéressant, habilement et spirituellement traité par le conférencier. — Le banquet annuel du Groupe a eu lieu le 23 mai. Au dessert, notre collaborateur M. Paul Meunier a vivement intéressé ses auditeurs en leur parlant de la vie et de l'œuvre de Gustave Mathieu. Personne ne pouvait le faire avec plus d'autorité que l'auteur de l'étude qu'a publiée naguère la *Revue du Nivernais*. Nous espérons que, selon le vœu exprimé, la municipalité de Nevers donnera à une de ses rues le nom de Gustave Mathieu.

⁂ La mort fauche, fauche sans répit. Après Hérédia, après Theuriet et Sully-Prudhomme, voici François Coppée qui succombe. Aurai-je donc la douleur de voir s'en aller tous mes compagnons de la première heure ? Le « bon » Coppée, c'est ainsi qu'on le désignait souvent, et jamais personne ne mérita mieux cette épithète que le poète illustre qui vient de mourir. La maladie contre laquelle il luttait, avec une énergie et une résignation admirables, ne lui avait pas laissé la force de résister à la dernière épreuve : la mort de sa sœur, qui fut pour lui une seconde mère. Elle le précéda de quelques jours dans la tombe. Nul ne fut plus Français, n'incarna mieux les caractères de notre race que le « bon » poète Coppée.

⁂ Récemment mourut à Cologne l'éminent poète et critique Dr Johannès Fastenrath, fondateur des Jeux floraux dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs. Ami de la France dont il écrivait la langue avec une correction élégante, il s'était voué à cette œuvre d'art et de poésie avec un zèle et un dévouement grâce auxquels elle avait rapidement acquis, en Allemagne et à l'étranger, une grande autorité. Elle lui survivra.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallera

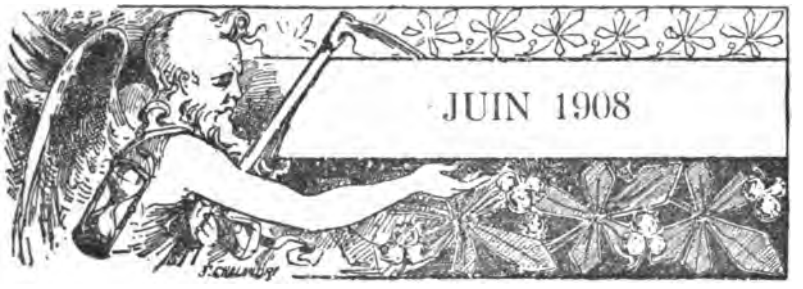

CROQUIS NIVERNAIS

FLAMBÉES D'BRINDILLES

Pour el' maît' JEAN BAFFIER *qu'a chéri les vielleux.*

RONDIAU

Maît' Jean, t'as pas l'omb' d'un pignon
Su' rue... et t'es jamais grognon.
T'as mieux : l' bon Guieu t'a fait la grâce
D'animer quand t'veux la terr' grasse
Et d' ressusciter Compagnon.

Et, pour pleurer ceux qué l'guignon
Atrangouille et ceux qu'la faim casse,
Tes yeux n'ont pas besoin d'ognon
Maît' Jean.

Mortes la chantrelle et la basse,
La vielle à « Bas-du-Troufignon » !
Prends piquié d' sa voix mêlé-casse,
Pardoune à son vineux trognon... :
C'est toujours l'air vieillot qui passe...
Un peu tard... su' l' pont... d'Avignon,
Maît' Jean.

CHEZ nous, cette année-là, décembre entra dans le passé par fin croissant de lune sur champ d'étoiles papillotant des nuits de grandes gelées ; puis un brouillard glacé, voilant le ciel, enfanta la présentation du premier matin de janvier sous les merveilles du givre.

Vieux joueur de vielle et mendigot depuis longtemps, Buisson, surnommé Bas-du-Rein pour sa courte taille (beaucoup remplaçaient le

mot « rein » par un autre, français de très vieille date, mais d'assez grasse compagnie) se réveilla, au petit jour, dans le grenier à foin de maître Languignier. Il sourit, dans sa barbe de Juif-Errant, non pas à la nouvelle année qui lui promettait, comme les autres, peu de beurre et beaucoup de pain sec, mais bien à « c' premier d' l'an » généreux qui voit partout, dans nos villages,

Brandevin débouché et futailles pissantes.

Bas-du-Rein, la veille, avait forcé l'étape afin d'arriver jusque chez maître Languignier pour la nuit de saint Sylvestre, et de se trouver dans cette région nivernaise des bords de Loire qu'il connaissait et qui le connaissait si bien depuis sa première contredanse. Il avait établi minutieusement son petit compte ; il savait à combien de portes il frapperait, ce que chacun lui dirait et lui offrirait ; il aurait pu jurer, sur sa renommée d'ivrogne, que le coup des onze heures le verrait barrer les rues avec dix gouttes et cinq canons dans le ventre et quarante-huit sous dans la poche. Il aurait pu même préciser davantage et vous apprendre que ses meilleurs amis et connaissances du vieux temps résidant partie dans la Nièvre, partie dans le Cher, il passerait sur le pont suspendu séparant les deux départements, vers neuf heures un quart, à peu près, et, très exactement, entre sa septième et sa huitième goutte, entre son trente-deuxième et son trente-troisième sou.

Ce fut donc à l'instant prévu qu'il aborda, suivant son mot familier, la traversée du fleuve, à pied sec... avec bon vent dans les voiles. Sur la première travée du pont, il croisa un inconnu, le visage bridé par un mouchoir jaune à carreaux et martyrisé par une rage de dents. Bas-du-Rein éprouva l'impérieux besoin de lui confier ce qui suit :

— Oui, mon vieux, tel qué té m'vois, j'pousse jusqu'en Berry... compléter la masse.

L'autre grogna et voulut poursuivre son chemin. Mais Bas-du-Rein n'ayant pas achevé le retint par la blouse.

— Oui, mon vieux... compléter la masse... et finir dé m' bourrer l' canon... t'entends bin... par la g... et jusqu'à la g...

Furieux, l'inconnu cria :

— Et si j'té la bourrais tout d'suite, moué, ta g..., sac à vin, pour t'apprend' à mécaniser l' populo ? si j'té la bourrais properment, al' dirait p'têt moins d' bêtises.

Le vielleux rit à gorge déployée.

— Fais pas ça, mon vieux, c'est du temps pardu. Coume la groûsse caisse à Franconi, pus j'ai la piau tapée, pus j'cause !

Le passant, désarmé, haussa les épaules et partit.

Vers le milieu du pont, deux pauvresses âgées s'avançaient, l'une rieuse et bavarde, éméchée déjà, l'autre muette.

Bas-du-Rein marchant à leur rencontre, l'œil émerillonné, les guignait. Il avait déjà vu ces deux têtes, mais où ?... C'était bien vague dans son souvenir. Pourtant, passer sans mot dire, près de deux femmes de son monde, avec une langue remuant toute seule, un pareil jour, vraiment, cela ne se pouvait pas. A trois mètres, il enleva son chapeau fort galamment.

— Mes belles, éj' vous la souhaite boune et hureuse.

La bavarde éméchée répondit comme il convenait :

— Et nous pareillement, moun' émi.

La muette resta muette — le cas est rare, mais se rencontre.

Bas-du-Rein questionna :

— On s' biche ? ..

Et n'attendit pas la permission pour embrasser, à lèvres sifflantes, d'abord celle qui avait « pareillé l' souhait ». Puis, il se tourna vers la silencieuse.

— Té dis rin, rondiche ? .. qui qu' dit rin dit voui... T'aras don ta part étou.

Ayant généreusement abandonné une moitié du givre qui diamantait sa barbe sur les joues de la première mendiante, il étala de même l'autre moitié sur les joues de la seconde.

A l'unisson, les deux femmes s'essuyèrent vigoureusement toute la figure du revers de leurs devanquiers, la bavarde riant toujours, la taciturne mâchonnant enfin quelques mots incompréhensibles. Celle-là poussa celle-ci du coude et conseilla :

— Vous fâchez pas, mée Huchener, c'est Bas-du-Rein qu'a bu un coup.

L'ancien vielleux, de plus en plus caressant, repartit :

— Voui, c'est Bas-du-Rein qu'a bu un coup, mes jolies chattes. . et vous d'même. Mais pas un coup d'trop, juste el' coup suffisant pour nous oûter à chacun quarante saisons d'sus les épaules. V'là l'hiver autour dé nous, mais v'là l' printemps par en d'dans... V'là l' printemps !... V'là les amours !...

— Fieux fou ! articula nettement la mée Huchener.

— Qui qu'a baragouine ? demanda le vielleux.

Sans plus de façon, la bavarde tira Bas-du-Rein à l'écart et lui dit à l'oreille :

— Faut pas faire attention. C'est la Pruscote, la vieille au faiseux d'paniers Huchener. Ça parle autant prussien qu' français Ça rouinge dé la paille, quoué; seul'ment, c'est tout plein bon monde quand même. Ça pourte la goutte coume une patrouille. Quand j' s'rons forcés d'nous aller coucher, toué pis moué, la mée Huchener f'ra qué d'coumencer à rire. Pour el' moment, a r'boule des yeux... Faut la laisser r'bouler... V'là tout.

— V'là tout pour elle, bon !... Et pour toué, gente payse. Lavou don qué j'tai counue ? lavou, dis-moué lu ? Dis-moué ton nom.

— Té sais bin ?... la mée Rose... la Rose... d'Anzy.

— La Rose !... si j'y sais ?... la Rose d'Anzy !... ma p'tite chérie !... arbichons-nous !

La Rose d'Anzy ! .. jour dé Guieu ! s'il s'en souvenait maintenant ! C'était la reine de beauté de son temps de conquêtes, du temps lointain où trois mois avant chaque assemblée les amoureux parlaient d'la vielle magique à Bas-du-Rein... La Rose !... Ah ! oui !... Elle avait bien largement, à vrai dire,

Logé son cœur volage à toutes les enseignes.

— Bin, quoué ?.. Faut pas tenter l' Seigneur. Les dragons d'vertu sont jamais pidance dé vielleux.

De plus en plus gris, tout tremblant de bonheur et ne voyant plus que par ses yeux de vingt ans, Bas-du-Rein prit les deux mains de la pauvresse et répéta sans fin :

— La Rose !... la Rose !. . Ma chérie !... ma p'tite chérie !...

Cependant, les mots ne pouvaient plus, à eux seuls, endiguer la marée montante de joie. Bas-du-Rein se balança sur les hanches, entraîna peu à peu, avec sa chanson préférée, la Rose d'Anzy charmée sur un pas de polka :

J'y dis : — Ça t'va-t-y coum' ça ?
Hé ! ravidou, ravidou, londaine !
J'y dis : — Ça t'va-t-y coum' ça ?
Hé ! ravidou, ravidou, londa !

All' mé rapounu : — Ça va !
Hé ! ravidou, ravidou, londaine !
All' mé rapounu : Ça va !
Hé ! ravidou, ravidou, londa !

La cadence, lente d'abord, se précipita, mais bientôt les vieux poumons furent à bout de souffle et, devant l'impossibilité de « faire jeunesse » plus longtemps, le souci des affaires l'emporta sur la bagatelle.

— L'aiguille marche, dit Bas-du-Rein, et j'ons pas fini nout' tournée.

— Partons, répondit la Rose. On s'arvouaira c't'après-midi.

. . . . . .

L'homme passa donc en Berry et les deux femmes en Nivernais.

Ils se revirent, en effet, le soir, presque au même endroit du pont — moisson faite. — Et tout se passa comme l'avait prédit la mée Rose.

Bas-du-Rein et son ancienne connaissance baissaient la tête, tourmentés l'un et l'autre par les reproches bruyants d'un estomac sexagénaire sans aptitude à la surcharge. La solide Allemande, au contraire, ne faisait qu'entrer en plein contentement de son sort.

Elle s'avança, les mains tendues, vers Bas-du-Rein, proposa le tour de danse, reprenant à sa façon :

J'y tis : — Ça t'fa-t-y coum' ça ?
Hé ! rafitou, rafitou, lontaine !
All' mé rapounu : — Ça fa !
Hé ! rafitou, rafitou, lonta !

Mais Bas-du-Rein, hors de lui d'entendre son cher refrain d'Amognes affreusement teutonisé, recula de trois pas trébuchants et, dans l'oubli parfait de sa trop tendre et très récente gaieté, morte sous les coups redoublés des hoquets, il hurla, l'index tragiquement pointé sur la Huchener :

— Mée Rose, aga-la, ta rouingeuse dé paille !... Si c'est pas dégoûtant !... Taise-toué, Pruscote !... Saoularde !... té devrais avouaire honte... à toun' âge !...

LOUIS MIRAULT.

IDYLLE MARINE (*Suite*)

XXIV

Un jour, celle par qui la Poésie en moi
Intarissablement jaillit avec la foi,
Et dont la chère image en tout lieu m'est présente,
M'avait, sans le vouloir et du ton qu'on plaisante,
Blessé d'un mot qu'un autre eût peut-être accepté,
Mais qui fit tressaillir ma sensibilité,
Elle vit dans mes yeux comme un douloureux blâme,
Echo muet du mal que ressentait mon âme ;
Alors, ne voulant pas que je sois malheureux,
Et tandis que les siens, plus loin, parlaient entre eux,
Elle me prit la main, sur le seuil de la porte ;
M'implorant du regard, pâle comme une morte,
Plus belle que jamais dans le déclin du jour,
Sa face rayonnait de douleur et d'amour :
Pour consoler mon cœur, le sien, pour ainsi dire,
S'extériorisait dans un divin sourire !

XXV

L'automne fait déjà reverdir les prairies
Que le soleil brûlant naguère avait flétries,
Et sous mes yeux charmés, du lieu que j'aime tant,
Leur tapis d'émeraude à l'infini s'étend.
Et je viens, prisonnier d'une douce habitude,
Rêver loin de la foule, en cette solitude,
Trouvant toujours nouveau son aspect familier.
Tout ce que j'ai souffert, je pourrai l'oublier,
Car ici-bas souffrir est le propre de l'homme
Et de son triste cœur il n'est pas économe ;
Mais les jours fortunés auprès d'elle écoulés,
Les instants si remplis et trop vite envolés
Où la même pensée absorbait nos deux âmes
Comme on voit au foyer se confondre les flammes,
Aussi jeunes qu'alors sont dans mon souvenir,
Et c'est plus de bonheur qu'il n'en peut contenir !
Oui, pour mes yeux charmés la douce enfant que j'aime
Malgré l'âge et le temps sera toujours la même
Et, quoi que l'avenir me garde en sa rigueur,
D'un éternel printemps embaumera mon cœur !

XXVI

Chaque jour que le ciel m'accorde, comme on prie
J'ajoute à ce poème en songeant à Marie,
Et ce sujet me semble être toujours nouveau.
C'est que toujours mon cœur inspire mon cerveau
Et que le vers ému jaillit de ma pensée
Comme un flot de sang vif d'une artère blessée.
Inconnue aux railleurs, de ce divin tourment
La source est toute en moi qui m'épuise en l'aimant

Et cache mon martyre en mon âme ravie.
O fraîcheur des vingt ans, aurore de la vie !
La voyez-vous, mes yeux, l'enfant aux traits si doux
Qui vous fit tant pleurer, mes yeux, la voyez-vous ?
Au ciel et sur les flots calmes, bleu comme un rêve
Le matin d'un beau jour à l'horizon se lève ;
Le rivage est au loin joyeux et souriant,
Les murs ont la blancheur des villes d'Orient ;
Au souffle du zéphir, la mer, hier si méchante,
Se fait douce, caline et berceuse ; elle chante,
Et pareille à la Muse aux désirs ingénus,
Devant le flot charmé Marie a les pieds nus !

XXVII

Vous le rappelez-vous, ce beau soir de septembre
Où seul, assis rêveur tout près de votre chambre,
Je regardais tomber le soleil dans la mer ?
Les flots étaient bleu sombre et l'horizon d'or clair ;
Epandant sa splendeur sur le calme Atlantique,
L'astre-roi s'abîmait en un couchant féerique
Et sur la plage d'or, reflétés par les eaux
Et noirs à contre-jour, couraient de grands oiseaux.
Une paix infinie emplissait l'étendue ;
Dans la lumière d'or, de plus en plus fondue,
Les phares éclataient comme des diamants ;
Et tout à coup, voici que sur les flots dormants,
Sur les côteaux, les bois par où la nuit commence
Le son de l'Angélus tinta dans le silence,
Elevant l'âme émue aux pieds du Créateur.
L'ombre majestueuse errait avec lenteur
Et tout semblait prier... Alors, comme une fée,
Songeant que j'étais seul, vous êtes arrivée
Dans un rais lumineux qui barrait le chemin,
Et tandis que ma lèvre enchaînait votre main,
Par un frisson divin remué jusqu'aux moëlles
Devant cet infini qui fourmillait d'étoiles,
Je me suis abîmé, créature d'un jour,
Dans le ravissement de l'Eternel amour !

XXVIII

Lorsqu'elle est au travail et s'empresse, pareille
A quelque industrieuse et diligente abeille,
Si vaillante et si bonne, en la voyant passer
Je l'admire à loisir, sans m'en jamais lasser.
Oui, la voir est ma joie ; à ses pieds, sans mot dire,
Je resterais des jours entiers pour un sourire,
Pour entendre le son musical de sa voix,
Suave comme un chant de harpe, et quand parfois
Un céleste rayon de ses yeux me pénètre,
Une béatitude envahit tout mon être
Et je me fonds en elle, inconscient du temps.
Cependant le soir vient ; loin des flots éclatants,

Je m'en vais où sans fin ma tâche me ramène,
Et dans ma solitude, encor tout enfiévré,
En attendant le jour où je la reverrai
J'invente vingt façons de dire que je l'aime,
Et quelque chant nouveau s'ajoute à mon poème.
Le monde n'en sait rien ; mais quand, d'un air songeur,
Elle ouvrira ce livre où palpite mon cœur,
Ce livre où survivra l'idéal de mon âme,
Prise d'un regret vague et fière de ma flamme,
Elle dira peut-être en s'essuyant les yeux :
« Celui-là m'aimait bien ; que ne l'ai-je aimé mieux ! »

XXIX

Voici la Saint-Eutrope ; avril déjà bourgeonne
Et son tonnerre invite à préparer la tonne (1).
A Saintes, en ce jour populaire entre tous,
La Saintonge et l'Aunis se donnent rendez-vous.
C'est une floraison de coiffes dont la forme
Va du mignon « toquet » au « grand ballet » énorme :
L'Oléronaise avec le petit bonnet rond,
La Rhétaise aux bandeaux partagés sur le front
Sous le capot plissé, blanc et quadrangulaire ;
La Champanaise alerte et causeuse, pour plaire
Prodiguant les bijoux dans ses riches atours ;
La belle Marandaise aux noirs cils de velours,
Habile à manœuvrer sa coiffe horizontale
Pour esquiver le choc, la rencontre fatale,
Et sachant, même au bal, avec art louvoyer
Parmi tous les écueils qui la peuvent broyer ;
Le capot élégant des filles de Surgères
Dont le charme survit aux modes passagères,
Et le petit toquet de Saint-Jean-d'Angély,
La plume sur l'oreille, et son nœud si joli,
En rubans de satin flottant sur les épaules,
Tous viennent au tombeau de l'apôtre des Gaules.
Des Arènes aux murs béants sur l'horizon
Et que depuis mille ans envahit le gazon,
Où, comme à Nîme, un peuple encor trouverait place,
Des routes, des prés verts, de tous points de l'espace,
Affluant à l'appel des carillons chanteurs,
La foule pittoresque, aux riantes couleurs
— Tel un parterre en marche agité par la brise —
Monte vers le coteau qui domine l'église.
Dans la crypte le saint repose ; près de lui
Est le corps vénéré d'Eustelle, son appui,
Fille du chef romain qui gouvernait la ville.
Envoyé par Clément pour prêcher l'Evangile,

(1) Proverbe :

Quand il tonne en avril,
Fonce cuve et baril,
Etc.

Eutrope, avec Lazare et ses sœurs, fut porté
Miraculeusement vers ton ciel enchanté,
Provence radieuse et toujours parfumée !
Arles retint Trophime, et la foule charmée,
Glorifiant le Christ, suivait dans Tarascon
Marthe qui la venait délivrer du Dragon.
Magdeleine à l'écart versait des larmes saintes.
Maximin choisit Aix, Eutrope vint à Saintes ;
Eustelle promptement fut conquise à la foi,
Mais le père, tremblant de perdre son emploi,
Aura son tour ! Un soir, près de l'amphithéâtre
D'où montaient les clameurs de la foule idolâtre
Pendant que les lions dévoraient les chrétiens,
Eutrope est lâchement frappé ; fuyant les siens,
Eustelle, avec le corps, chez le saint se retire,
Et bientôt elle-même y subit le martyre.
Une source jaillit où tomba cette fleur,
Dont le pèlerinage est toujours en honneur,
Et comme les croyants, y viennent les athées.
Le proverbe le dit : « Quand au hasard jetées
Deux épingles en croix tombent dans le flot pur,
Avant la fin de l'an le mariage est sûr ».
Marie essaie en vain, et rit de voir entre elles
Les épingles au fond s'étendre parallèles,
Et près d'elle penché, je ris aussi de voir
Son visage adorable en ce tremblant miroir !

(*A suivre*). X...

(*Reproduction interdite.*)

MUSICIENS CONTEMPORAINS

MASSENET

Lors d'une saison que je fis à X..., petite station si calme qu'on y peut travailler à loisir, une charmante femme, excellente musicienne, me montrant, par une belle matinée, une des fenêtres de l'hôtel ouverte sur le soleil, me dit avec un accent religieux : « La chambre de Massenet ! » Et comme je l'interrogeais sur les faits et gestes du grand compositeur pendant un récent séjour : « Oh ! s'écria-t-elle avec un soupir de regret, il se tenait complétement à l'écart et composait toute la journée. On ne le voyait guère qu'aux repas ; et encore quittait-il bien avant les autres la petite table où il mangeait seul pour retourner à l'ouvrage. Un jour même que je remontais chez moi plus tôt que d'habitude après le déjeuner, comme je le suivais d'un peu loin, je le vis, à travers la porte vitrée du salon, ouvrir et feuilleter mes cahiers épars

sur le piano. Il dut être satisfait, car ils étaient pleins de ses œuvres — vous savez combien j'aime sa musique ! (et mon interlocutrice eut ce sourire idéal de toutes celles qui parlent de Massenet) ; mais comme je tournais le bouton de la porte, il m'aperçut, ferma précipitamment les cahiers et s'esquiva ».

Si j'ai rapporté ce trait, malgré son insignifiance, c'est qu'il me semble enclore, dans son cadre étroit, un peu de l'art et de la personnalité du maître. Nul, plus que lui, dans la musique, n'a aimé les femmes ; nul plus que lui, par un juste retour, n'en est aimé. Partout où il passe, il se voit, sous une averse de fleurs, entouré de l'admiration et de la sympathie des belles rêveuses. Plus que Chopin, plus que Gounod, il est par elles béni entre tous les musiciens.

L'évocation de Gounod fait songer à le rapprocher de Massenet. S'il est vrai que l'auteur de *Faust* fut, par dessus tout, un sensible, ce mot caractérise tout aussi bien l'auteur de *Manon* avec quelque chose de moins contemplatif et de plus terrestre, de moins éthéré et de plus captivant. Il n'a d'ailleurs fait en somme que franchir l'étape qui sépare de celle de Gounod sa génération entraînée vers la fébrilité sensuelle de l'âme contemporaine. L'auteur de *Faust* a l'âme plus aimante, l'auteur de *Manon* l'a plus amoureuse ; les sentimentaux préfèrent l'une ; les passionnés réservent à l'autre leur prédilection.

Une aventure enfantine, en même temps qu'elle témoigne de l'ardeur de la vocation de Massenet, montre bien jusqu'où allait sa sensibilité. Ayant dû, après un court passage au Conservatoire, quitter Paris avec ses parents pour demeurer à Chambéry à la suite de malheurs de famille, le petit Jules, alors âgé de dix ans, ne put supporter cet exil de l'Eden musical. Il imagina de retourner à pied dans la capitale et, tout bonnement, se mit en route. Il arriva à Lyon dans quel état, on le devine ; et tout meurtri d'âme et de corps, mais nullement découragé, il se réfugia chez un ami de sa famille qui s'empressa de le faire reconduire chez lui. Chose admirable ! sa mère ne lui fit aucun reproche. Elle se contenta de lui remettre l'*Imitation de Jésus-Christ* en lui conseillant de mieux se pénétrer des devoirs de la vie et, reconnaissant dans son fils une vocation irrésistible, décidée dès lors à tous les sacrifices, le renvoya à Paris. Massenet doit avoir gardé un culte pour une telle mère.

Le voici donc de nouveau au Conservatoire, sous la direction de Reber, puis d'Ambroise Thomas. Dure époque de labeur et de privations ! Mais

l'art console de bien des choses ; et qu'importent les vêtements usés, si l'âme rayonne au travers ? — Déjà le jeune musicien composait, composait hâtivement, fièvreusement et, tout ému de crainte, venait montrer ses essais à son maître Ambroise Thomas qui, touché d'une telle ferveur, l'avait pris en affection. — Rien ne pouvait du reste, mieux que la sympathie, développer le talent de cet impressionnable. Aussi, à vingt et un ans, obtenait-il le Grand Prix de Rome.

Ce fut durant son séjour à la villa Médicis qu'il connut, grâce à Liszt, qui lui témoignait une vive amitié, celle qui devait être son inspiratrice et devenir sa compagne : Mlle de Sainte-Marie. Le mariage n'eut pas lieu sans difficulté. On imposa au jeune compositeur qui n'avait d'autre fortune que son talent une attente de plusieurs années — attente exquise sans doute, mais douloureuse aussi. S'il y savoura la douceur des fiançailles, les joies les plus pures de la tendresse, il épuisa non moins longuement les langueurs et les fièvres de l'incertitude. La frémissante lyre qu'est l'âme de Massenet dut alors résonner pour jamais, jusqu'en ses plus secrètes profondeurs, de ces vibrations amoureuses qui se sont répercutées dans sa musique. Et c'est alors — n'en doutons pas — qu'il apprit à rythmer si intensément les battements de cœur de cette seconde vie humaine qu'est l'amour.

Enfin il put ramener l'élue à Paris. Là l'attendaient les inévitables ennuis des débuts, les leçons de piano odieuses à ce nerveux qui, peut-être seulement depuis lors, affecte de détester cet instrument. Mais la lune de miel dissipait les ombres. Le compositeur se mit à l'ouvrage avec son habituel acharnement, surexcité par le souci de l'avenir. Après un demi-échec avec *Don César de Bazan* et un demi-succès avec *les Erinnyes*, une des partitions les plus intéressantes de Massenet dont la musique enguirlande les vers sculpturaux de Leconte de Lisle, il triompha à l'Odéon avec *Marie-Madeleine* où Mme Viardot fut incomparable.

Ce drame sacré eut un succès analogue à celui de *la Samaritaine*, de Rostand. Ils sont si beaux, les sujets évangéliques ! Non pas que les artistes sachent toujours les traiter dignement. Ils ne sont généralement guère dans la note ; et, souvent, leurs ouvrages, applaudis de la foule, choquent violemment les vrais croyants. Pour célébrer le Christ comme il doit l'être, que ce soit en peinture, en poésie ou en musique, il faut avoir la foi, et la foi ne s'acquiert pas momentanément par suggestion

veilleux et, au lieu de les condenser en quelques chefs-d'œuvre, de les avoir dispersés en folles prodigalités dans ses innombrables productions : mélodies, suites d'orchestre, opéras, drames sacrés et profanes, marches, etc. En laissant passer indifféremment les scories à travers les perles, il a donné finalement l'impression d'un grand talent, d'un génie même qui, faute de vouloir lutter et peiner, plie et chancelle.

« Mais qu'importe s'il manque de force, s'écrie spirituellement M. Camille Bellaigue, s'il a d'aussi délicieuses faiblesses ? » S'il est vrai que l'illustre compositeur n'a pas eu pour la musique le culte d'un Saint-Saëns, la musique elle-même — qui donc résisterait au charme de Massenet ? — est descendue de son trône de déesse et s'est faite femme pour lui. Et comme Tannhauser sur le Venusberg, le musicien s'est laissé bercer et endormir au séjour de délices d'où il nous a inondés de mélodies si tendres, d'harmonies si caressantes que nous nous laissons comme lui bercer et endormir.

Longtemps, bien longtemps, les amoureux murmureront, entre des vers de Musset, cette voluptueuse et longue chanson d'amour qu'est la musique de l'auteur de *Manon* ; et Ils, et Elles surtout garderont — n'est-ce pas là une bien douce gloire ? —un souvenir attendri au maître charmant dont les rêves auront fait chanter leurs rêves.

ANDRÉ CHARRY.

ASPIRATIONS

J'ai le cœur altéré de céleste lumière,
J'ai soif de liberté, d'ardente charité ;
Oui, j'aspire au repos sous la calme bannière
Où l'Équité traça ce mot : Fraternité.

J'ai soif de vérité, dans l'horreur du mensonge,
De l'égalité pure en sa sincérité
Et de cette justice immanente — est-ce un songe ? —
Qui lentement nous mène à ton règne, ô bonté !

Vt SOULAT.

GROUPE D'ÉMULATION ARTISTIQUE

CONFÉRENCE SUR LES CHATEAUX ET LÉGENDES DU NIVERNAIS

Le Groupe d'Emulation artistique du Nivernais eut, cette année, l'heureuse pensée de préparer une Exposition rétrospective des œuvres de Charles Le Blanc Bellevaux. Dans la série de ces aquarelles où il y a tant à admirer, où rien n'est négligeable, il en est que l'on ne se lasse pas de regarder : les *châteaux* et les *légendes* qui ont servi à décorer son bel album « En Nivernais ».

LES CHATEAUX

Bon nombre des châteaux que l'on rencontre dans nos campagnes datent du XVe siècle ou du commencement du XVIe ; tous portent l'empreinte gracieuse et élégante de cette époque de notre art national, et peuvent rivaliser avec les plus beaux des autres provinces. Sans doute, au sortir des terribles guerres de l'invasion anglaise, les seigneurs qui se trouvaient assez fortunés se hâtèrent de reconstruire leur manoir brûlé ou détruit par l'ennemi ; car alors la plupart des seigneurs nivernais étaient restés fidèles au parti du roi de France.

C'est en effet au XVe siècle que le château des Bordes, qui s'élève au sommet d'un coteau dominant le village d'Urzy et la vallée de la Nièvre, a succédé à l'ancien manoir. En l'année 1486, Charles VIII voulant récompenser son féal chambellan, Philibert de la Platière, des loyaux services qu'il avait rendus à la couronne, lui octroie permission de reconstruire les Bordes, ruinées en partie pendant les guerres des Anglais.

Le corps de logis qui reste de cette construction se présente sous l'aspect d'un château-fort. Comme s'il redoutait de nouvelles guerres et craignait de voir l'ennemi profaner de nouveau son foyer, le noble seigneur multiplia les moyens de défense. Il l'a armé aux angles de deux fortes tours rondes, couronnées de créneaux et de mâchicoulis, coiffées de toits élancés, percées de meurtrières. A l'une d'elles,

appelée le « donjon », il a accolé, du côté de la cour d'honneur, une élégante tourelle à pans coupés, portant en colombage une vigie ou échauguette à laquelle on parvient par une petite tourelle à toit aigu. De ce logis aérien, le guetteur surveillait les alentours, gardait le château des surprises de l'ennemi, ou annonçait, au son du cor, la visite des seigneurs du voisinage. Au centre, et dans l'épaisseur du corps de logis, il a construit la tour carrée du portail, défendue également par des mâchicoulis et des créneaux et par la herse du pont-levis qu'il fallait franchir pour parvenir dans la cour d'honneur. Les fossés sont comblés, la herse et le pont-levis ont disparu, remplacés par des montants et un fronton du XVIIe siècle ; mais ces changements n'ont rien enlevé de la martiale élégance de cette partie du château.

L'aile en façade sur la vallée de la Nièvre, refaite, ou, ce qui est plus probable, aménagée aux exigences de l'époque par le XVIIIe siècle, a ses pignons ornés de fleurons et de rampants de pierre, et se termine par une tourelle à toit arrondi en forme de casque sarrazin. C'est dans cette aile que se trouvent les grands appartements, les vastes salons aux larges cheminées parées de festons, et un bel escalier italien à rampes de pierre. Bien des souvenirs se rattachent à ce manoir.

La tradition populaire affirme que notre Jeanne d'Arc s'est arrêtée aux Bordes et a été l'hôtesse du seigneur du lieu, alors qu'elle allait assiéger Saint-Pierre-le-Moûtier, détenu par les Anglais. C'est là qu'est né Imbert de la Platière, qui devint évêque de Nevers, puis son neveu et filleul, Imbert de la Platière, chevalier, seigneur de Bourdillon, guerrier heureux et maréchal de France.

La période la plus brillante du château des Bordes fut l'époque du séjour qu'y fit, pendant son veuvage, la belle Marie-Casimire de la Grange d'Arquian, qui devint reine de Pologne par son mariage avec Jean Sobieski, ce héros polonais qui sauva l'Europe de l'invasion des Turcs. Un très beau et impressionnant portrait de Sobieski décorait alors l'une des salles du château, appelée pour cette raison « le salon du roi ».

Remontons la jolie vallée de la Nièvre qu'on appelait encore, au siècle dernier, « la vallée heureuse », en raison du bien-être qu'y jouissait sa population, occupée dans les forges échelonnées le long de la rivière, et nous arriverons à Villemenant, joli manoir, bâti par les

de Veauce, famille d'échevins de Nevers, embelli par les de Lange. On s'arrête volontiers devant cette jolie façade ornée de fenêtres à meneaux moulurés, de lucarnes à pinacles fleuronnés, et sur laquelle fait saillie la gracieuse tour d'escalier surmontée d'un colombage auquel on parvient par la coquette et légère tourelle des Papillottes. Son dernier seigneur fut Pierre Babaud de La Chaussade, fondateur des beaux établissements de Guérigny, et aussi baron de Frasnay-les-Chanoines, vieux castel dont les deux grosses tours du XIIIe siècle, unies par un corps de logis du XVe, apparaît au-dessus de la colline.

Les Amognes n'ont conservé aucun des anciens châteaux qui, jadis, hérissaient leur sol ; c'est, en revanche, le pays des belles églises construites par les moines, comme celles de Montigny et d'Ourouër, la plus belle de toutes. Devant le portail de celle-ci se dresse une jolie croix en pierre datant de 1537.

Mais les vaux du Bazois sont riches en manoirs : entr'autres ceux de Châtillon et de Frasnay-le-Ravier. Ce dernier doit son surnom, sans doute, à la culture du succulent légume que nous connaissons tous. C'est un haut pavillon mi-rond, mi-carré, flanqué d'une tourelle en encorbellement, avec des fenêtres à moulures, et une jolie lucarne ornée d'un fronton. Construit peut-être par les La Perrière, il passa à la famille Pierre. Au XVIIIe siècle, Pierre, seigneur de Frasnay, est poète, fabuliste et historien. Plus loin, c'est la grosse tour carrée du Tremblay, couronnée de mâchicoulis, percée de rares fenêtres, ornée aux angles de petites tourelles en forme d'échauguette, suspendues dans le vide. Défendu par Philibert de Courvol, il tint victorieusement tête aux Anglais et ne fut pas pris.

Retournons vers les plaines qu'arrose la Loire, et nous ne tardons pas à voir, se dressant au milieu des broussailles, les ruines imposantes du château baronnial de Passy, entourées de fossés à demi-comblés. Il comprend un corps de logis carré à trois étages, auquel s'agriffent deux tourelles en encorbellement sur de fortes engives. Entre ces tourelles s'ouvre la voûte défendue par la herse et une large bretèche. L'aile appuyée à ce corps de logis est protégée au milieu par une tour carrée et, à l'angle, par une tour ronde avec tourelle en encorbellement. Cette jolie construction, très soignée, du XVe siècle, dont le caractère guerrier rappelle la sombre et martiale

physionomie du château de Chevenon, est due à Joachim Girard. Après lui, les Spifame sont barons de Passy. Deux Spifame furent évêques de Nevers : le premier, Jacques, d'évêque devint meunier, en se faisant protestant, et alla mourir à Genève ; un personnage illustre, Michel Servet, fut, dans le même temps, victime de la même sauvage intolérance de Jean Calvin, et ce souvenir va être commémoré, dans quelques jours, par un monument érigé sur l'une des places principales de Paris, et dû au talent de notre Baffier, dont on voit ici, dans ce Salon du Groupe, les œuvres remarquables. Saccagé par les protestants, pendant les guerres de religion, Passy n'est plus aujourd'hui qu'une ruine ; malheureusement la main des hommes semble s'acharner à compléter l'œuvre destructive du temps.

Allons plus loin, dans ces contrées du Donziais, où certains villages sont décorés des noms de Jérusalem, Betphagé, Nazareth, Jéricho, souvenir des croisades ; saluons au passage le puissant château-fort de la Motte-Josserand, dans lequel les paysans avaient droit de se réfugier en temps de guerre et d'imminent péril, et bientôt apparaît le sombre et formidable donjon de Saint-Verain. De celui-là nous n'avons pas l'acte de naissance qui paraît remonter au XIIe siècle. Cette forteresse, la plus imposante qui soit en Nivernais, comprend une enceinte carrée, défendue par six tours rondes réunies par des courtines. Au centre, et indépendant de cette enceinte, se dresse le donjon, grosse tour de sept mètres de diamètre en œuvre, aux murs de trois mètres d'épaisseur, ajouré de petites baies cintrées et percé de meurtrières. Il avait trois étages, desservis par des escaliers pris dans l'épaisseur des murs, et se terminait par un chemin de ronde garni de créneaux. C'était là la demeure des puissants barons de Saint-Verain, qui tous ont appartenu à des familles considérables du pays. Tout puissants qu'ils étaient, vassaux de l'évêque d'Auxerre, auquel ils rendaient foi et hommages, ils devaient le porter sur leurs épaules le jour de sa première entrée dans sa ville épiscopale.

Devenu plus tard propriété des ducs de Nevers, le château de Saint-Verain a subi le même sort que ceux de Cuffy et de Montenoison : il fut abandonné et tomba en ruines.

(A suivre) ANT. JULLIEN.

POÉSIES [1]

« AU GRAND SAINT HUBERT »

(Vieille enseigne)

Témoin muet de faits accomplis sous le règne
De Louis Treize, puis recluse dans des coins
De greniers infestés des rats, la vieille enseigne
Est maintenant rendue au grand jour par mes soins.

J'ai nettoyé la tôle avec art découpée
Qui me montre, en couleurs assez vives encor,
Saint Hubert à cheval, ayant au flanc l'épée
Et l'épieu rude en main, vêtu de pourpre et d'or.

Le cheval galopant se raidit et s'arrête ;
Le chien semble vouloir dans l'épaisseur du bois
Fuir devant le grand cerf qui, tenant haut la tête,
Porte entre ses rameaux la gloire d'une croix.

L'or de la croix éclate en flamme d'auréole...
Que de regards naïfs durent s'extasier,
Que d'admirations restèrent sans parole,
Vieille enseigne, devant l'œuvre de l'imagier,

Lorsque, sous le soleil, au fer de la potence,
Balançant ton décor récemment accroché,
Tu voyais se grouper, béante, l'assistance
Des bonnes gens venus d'alentour au marché !

Epoque où n'avait point soufflé ce vent morbide
Qui brûle nos cerveaux, venant je ne sais d'où,
Et nous pousse, agités, sans arrêt et sans guide,
Nous emporte, nous jette en un tourbillon fou ;

Où chaque région, vivant sa propre vie,
Membre actif et fécond de la mère-cité,
Le col libre, n'était pas encore asservie
Au lourd et vil carcan de l'uniformité ;

Où le pays restait fidèle aux vieux costumes :
Chez nous, Morvan, Puysaie, Amognes et Bazois,
Tous étaient fiers des leurs, comme de leurs coutumes,
Héritage pieux des hommes d'autrefois.

Le laid qui nous opprime et nous abêtit presque
Ne régnait pas alors en maître ; le Progrès
N'avait pas déclaré la guerre au Pittoresque,
L'arbre croissait cinq fois cent ans dans nos forêts.

(1) Ces poésies d'Achille Millien, comme celles des numéros précédents et celles qui suivront, sont *inédites*. Elles feront partie d'un recueil en préparation.

Il est vrai qu'en ces jours lointains l'automobile
De son rugissement n'effrayait pas les airs :
C'était les percherons qui, passant par la ville,
Ecrasaient le pavé sous le choc de leurs fers.

Cliquetis des grelots, clic-clac du fouet, fanfare
Du postillon .. la diligence !... — En se hâtant,
On l'entoure ; l'un quête une nouvelle rare,
L'autre vient faire accueil aux amis qu'il attend ;

Et cependant, du haut de l'enseigne fleurie,
Soit le Grand-Saint-Hubert, soit le Petit-Saint-Jean
Guide les voyageurs vers son hôtellerie,
Où déjà les convie un fumet engageant.

Tel fut ton rôle aussi, vieille enseigne, rivale
Du Cheval-Blanc, de l'Homme-Noir ou du Lion,
Toi qui, d'un temps couché dans la fosse banale,
Evoques à mes yeux la brève vision.

FRISSON D'HIVER

Mon âme ressemble à ce chêne
Qui de l'hiver sent le frisson,
Mais où le printemps à main pleine
Jeta sa riche frondaison.

Des profondeurs de la verdure,
Où naissent les nids chaque jour,
S'exhalent, tant que l'été dure,
Des rumeurs de fête et d'amour.

Vient l'automne : déjà succombe
L'orgueil des rameaux désolés ;
Une à une la feuille tombe,
Et les oiseaux sont envolés.

Plus de chants, d'amour ni de joie !
Le souvenir des jours heureux
Endeuille le chêne qui ploie
Sous l'assaut des vents désastreux ..

— O l'âme jeune ! heureuse hôtesse
De la foi que rien ne ternit,
De l'espoir toujours en liesse,
De l'amour qui veut l'infini !

Des rêves d'or elle est l'asile
Et des blanches illusions,
Mais l'une après l'autre s'exile :
Adieu les belles visions !

Et telle la cime chenue
De l'arbre si tôt dévasté,
L'âme demeure froide et nue
Au vent de la réalité.

Peut-elle, à la saison prochaine,
Retrouver ce qu'elle a perdu ?
Non : ici-bas, ce n'est qu'au chêne
Que tout par mai sera rendu...

— Cependant qu'en plein air je rêve
A ce qui s'est vite effeuillé
Dans mon âme, où manque la sève
Autant qu'au chêne dépouillé,

Un flocon de nuage passe,
Rose et blanc, sur le pâle azur ;
Il flotte, il vole dans l'espace
Vers les profondeurs du ciel pur ;

En mourant dans l'air il s'enflamme
Sous le reflet du soleil clair :
Est-ce encore un peu de mon âme
Qui va se fondre dans l'éther ?

L'HOMME ET LA TERRE

Fin d'une nuit de juin. Les dernières étoiles
S'éteignent sous les doigts de l'aube au front d'argent.
— Je vois poindre, encor vague, un village émergeant
De l'ombre qui replie un par un tous ses voiles.

A mi-flanc du coteau, dans l'épaisseur du bois,
Tout au bout du sentier qui vers lui s'achemine,
Il groupe ses toits bruns qu'un clocher noir domine,
Avec son coq vétuste au-dessus de la croix.

Près des champs nourriciers s'enclôt le cimetière,
Familial asile où tous ceux que ces murs
Abritèrent s'en sont allés, passants obscurs,
Car le fils meurt là-même où naquit le grand-père...

Mais voici qu'aux reflets du levant qui rosit,
Un ruban vaporeux monte des cheminées,
Cependant que du sol, en légères traînées,
Une buée émane et flotte et s'épaissit.

Ce filet qui s'élève en floconneuse spire,
Cette brume qui sort des glèbes, n'est-ce pas
Le souffle du hameau qui s'éveille là-bas,
L'haleine du terroir qui s'anime et respire ?

L'haleine du terroir qui, depuis deux mille ans,
Porte en ce repli vert un rameau de la race,
Et, transmetteur sacré de sa vertu vivace,
S'engraisse des aïeux pour nourrir les enfants.

(A suivre) ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

HENRI RAPINE DE SAINTE-MARIE. — *Lettres inédites du XVIIe siècle; contribution à l'histoire de la justice et des mœurs en France au temps de Louis XIV.* — Nevers. — G. Vallière, 3 fr. 50.

Ce volume de notre compatriote est tout simplement un recueil de lettres écrites par un de ses ancêtres à son père, et relatant, « dans leurs moindres détails, les diverses phases de la dernière tentative de transfert, à Nevers, du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ». Quelques autres, signées de Nivernais renommés, traitent de sujets divers. — Des documents de ce genre sont particulièrement précieux ; une demi-douzaine de lettres nous en apprennent souvent plus que vingt pages de la grande histoire, à propos des habitudes de la vie courante et familière, des mœurs de la cour, des intrigues fomentées tant à la ville que dans l'entourage du roi. — C'est un curieux épisode que celui de cette tentative de translation du présidial, appuyée par le duc et la ville de Nevers. Louis-Antoine Rapine de Sainte-Marie, lieutenant général du Nivernais, n'hésite pas à s'y opposer et, pour défendre l'intérêt de la province, il envoie à Paris son fils, chargé de suivre cette affaire. Pendant plus de trois mois, presque quotidiennement, Jacques-François de Sainte-Marie écrit à son père, le tient au courant de ses démarches et finit par lui en annoncer le succès. Il est à souhaiter que les possesseurs d'archives familiales suivent l'exemple de M. Henri de Sainte-Marie, dont le volume a sa place marquée dans toutes les bibliothèques nivernaises.

La Vie d'une âme : Louis GAUTHIER (1880-1903). — Préface de F. Coppée. — Bibliothèque Beaudelot, rue du Bac, 36, Paris. — 3 fr.

Et ce volume est, lui aussi, un recueil de lettres. En 1903, mourait dans la maison paternelle, à Corvol-l'Orgueilleux, un jeune diacre, enlevé à vingt-trois ans par la tuberculose. Nature d'élite, Louis Gauthier entretenait une correspondance suivie avec ses amis. Il y écrivait « son âme » avec tant de charme primesautier et tant de sin-

cère confession, qu'un de ses professeurs, un confident dans la peine et dans la joie, pensa à publier ces lettres, en les encadrant d'un commentaire.

Imprimées à petit nombre, réimprimées ensuite, elles paraissent aujourd'hui, par les soins de notre collaborateur, M. l'abbé Bourgoin, en une édition retouchée et destinée au grand public.

C'est une lecture parfois poignante, toujours émouvante et « réconfortante », comme le dit, dans la préface, le regretté Coppée, que celle de ces lettres où se dévoile, jour par jour, la vie intérieure de Louis Gauthier. Pendant que le pauvre corps malade s'épuise sous l'atteinte croissante du mal impitoyable, l'âme s'épure, s'éclaire, s'exalte. Elle connaît l'indécision, la froideur, l'engourdissement passagers, le tourment moderne ; mais elle est dégagée de toute indignité et se rapproche sans cesse de l'éternel foyer de toute beauté.

Ajoutons que, de cette âme dévorée de zèle, imprégnée de poésie, découle, comme d'une source vive, un talent littéraire déjà appréciable et d'autant plus saisissant qu'il n'est pas « voulu ». Lire, entre beaucoup d'autres, les lettres du Mont-Dore, de Carspach, etc.

ACHILLE MILLIEN.

Le Pays berrichon, par HUGUES LAPAIRE. Illustrations de Jean Baffier, Armand Beauvais et P. Maillard. Chez Bloud et Cie, rue Madame, 4, Paris. Prix : 1 fr. 50 ; franco, 1 fr 75.

Notre ami Hugues Lapaire, qui a déjà consacré plusieurs œuvres au Berry, et surtout au Berry de la vigne, où son nom a maintenant une belle place : telle la série de ses poésies berriaudes, d'un caractère si personnel et qui reflète bien le type berriaud, ou ses études sur les *Vielles et Cornemuses* et sur le *Patois berrichon*, car il aime passionnément son Berry. C'est encore lui qui lui fournit les scènes, les paysages, les figures de ses romans qui, en ce moment, prennent rang parmi les meilleurs, tant par la belle tenue littéraire que par l'observation, Hugues Lapaire vient de publier, dans la *Bibliothèque régionaliste*, un volume sur le *Pays berrichon*.

La *Bibliothèque régionaliste*, placée sous la direction de M. Charpin, est, en quelque sorte, une résultante du mouvement créé par la *Fédération régionaliste française*, que nous n'avons pas à présenter à

nos lecteurs qui la connaissent déjà par les pages publiées dans cette Revue par son fondateur et délégué général, M. Charles Brun, ce vaillant fédéraliste et propagandiste.

C'est tout le Berry celui de la Vallée noire, le Berry de la châtaigne et celui des treilles qu'il évoque en des pages émues et vibrantes, avec leur aspect, leurs coutumes, leurs ruines, leurs fêtes locales, leurs légendes, leurs superstitions. Ce n'est pas, comme le dit l'auteur en son avant-propos : « un guide d'excursions à travers le Berry »; c'est mieux que cela. Ce qu'il a cherché, c'est à dégager la physionomie particulière du pays berrichon, l'aspect de son sol, la saveur de la race. Et des figures viennent à l'appui, sous sa plume, le caractériser : telles celles de la bonne dame de Nohant, George Sand, et du maître statuaire Jean Baffier, dont il rappelle la belle « Fête du blé » à Sancoins. Il nous dit toute l'âme berriaude et son parfum captivant, dont il est si profondément pénétré. ÉDOUARD ACHARD.

A l'occasion de l'ouverture de la pêche, notre confrère Maurice Cabs vient de lancer une petite revue spéciale : *Le Pêcheur populaire* (161, rue Montmartre, Paris), que son prix très modique (0 fr. 10) met à la portée de tous.

Le premier numéro contient, à côté d'intéressants articles de professeurs du Muséum, des conseils pour la pêche du mois, un roman de pêche, des échos fort divertissants, en même temps que de délicieuses illustrations de Benjamin Rabier.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nous sommes heureux d'enregistrer le succès remporté par deux de nos compatriotes au Salon des Artistes français. Dans la section de gravure, M. Adrien Bouroux, dont le nom figure parmi ceux de nos collaborateurs artistes, a obtenu une mention honorable, et même récompense a été accordée à M. Jean Pointu, pour ses *grès* exposés dans la section d'art décoratif.

⁂ Notre excellent collaborateur, Louis Mohler, vient de recevoir le titre d'architecte diplômé. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

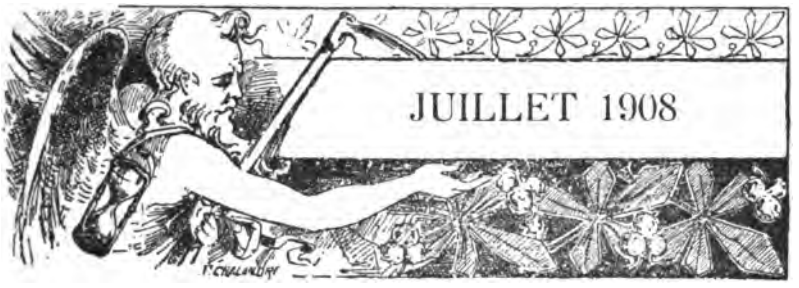

LE CHEMINEAU

... Nous sommes aussi de pauvres chemineaux
Qui marchons, incertains, vers des sites nouveaux,
Très las d'interroger, souvent, la plaine immense.

GERMAINE DESLIANDES.

COMME un objet sans forme perdu dans l'ouragan, l'homme marche, et ses pas résonnent sur le sol dur.

La route est montueuse. De furieux coups de vent soulèvent des tourbillons de poussière, si intenses qu'on les prendrait, de loin, pour des traînées de poudre.

Pourtant, le ciel est bleu, d'un bleu pâle, presque blanc au zénith, tandis qu'une teinte rouge, accentuée, monte de l'horizon où le soleil descend. Un vrai ciel de tourmente, dernière convulsion de l'hiver qui s'en va.

Lentement, plus lentement qu'il ne le voudrait, sans doute, s'accrochant presque au sol de tout le poids de son corps penché sur un bâton noueux, l'inconnu monte la côte. A gauche comme à droite, des terres couleur de rouille où le minerai surplombe, des champs incultes, d'un misérable aspect.

Pour ce paria que secoue le vent, que la poussière de la route aveugle, qu'engloutit, dans sa désespérante tristesse, l'énormité rougeoyante des cieux, la destinée semble plus que jamais âpre et rude...

Pourtant la nuit descend ; le vent, peu à peu, souffle moins en violence ; au travers des chênaies, ses sifflements ne sont plus que des

plaintes, et du val profond où, meurtri, le Cher va s'endormir, des gémissements, des implorations, des voix insaisissables, mystérieuses et terrifiantes, montent.

Sous le crépuscule violacé du soir, au milieu des ombres mouvantes, une angoisse sacrée saisit l'inconnu.

Il s'arrête. En respirant vite et fort — car la côte était rude et la marche pénible sous la violente poussée des rafales — il jette autour de lui un vaste regard sombre.

Cet homme est grand, bien musclé, presque jeune. Dans les dernières lueurs du jour, cet être que, tout à l'heure, des forces supra-terrestres courbaient, apparaît plein d'une beauté tragique. Il semble sonder les cieux. Le lourd bâton qu'il tient toujours en main, la manière dont est rejeté sur son épaule gauche le pan de son manteau, la besace qui lui ceint les reins, sa barbe en broussaille et ses cheveux cuivrés que le vent secoue, ses yeux dont l'éclat contient une énigme, tout en lui décèle l'apôtre.

C'est le chemineau, l'homme qui va dans la tempête, au travers des villes, au travers des vallons et des plaines, seul toujours dans la nuit comme sous l'ardent soleil, battu par l'orage, secoué par les vents, mais le front lumineux quand même sous le tourbillon des éclairs.

Pas un être ici-bas qui l'appelle son frère ; pas une main qui se tende vers lui ; pas un regard d'amour, pas un mouvement de pitié vers cet errant que la tourmente courbe, roule, emporte et rejette d'abîme en abîme.

C'est l'homme de souffrance, mais c'est l'homme d'espoir ; c'est celui qui, le cœur douloureusement meurtri, marche vers il ne sait quel but de sainte et lumineuse aurore, et qui, même dans ses accès de désespérance triste, s'en va, l'âme haute, en murmurant inconsciemment : « Je crois ! »

C'est le vagabond que tous renient car il est pauvre, vêtu de loques ; c'est le solitaire que les villes vomissent, que les étoiles consolent ; — c'est l'inconnu, sans famille et sans nom ; — c'est le paria, honni de tous, mais qui, devant l'immensité des cieux, se sent roi.

***

La nuit est tombée, épaisse, lourde. Plus un souffle. Et, dans la forêt, deux hibous, lugubrement, jettent leurs hululements au milieu des ténèbres.

Tout à coup une lueur falote apparaît dans l'ombre, au travers des branches encore desséchées. C'est une cabane... Le village est proche... Châteauneuf, la bonne vieille petite ville, au clocher très blanc de fines dentelles, s'endort non loin de là, au fond de la vallée, comme bercée par la chanson de l'eau...

L'homme ralentit le pas, s'arrête, regarde un moment la porte du triste logis, semble indécis, soupire, puis, résigné, marche encore.

A quoi bon! si misérable que soit l'être de cette hutte, il possède un toit, un lit de mousse, et lui n'a pas une pierre où reposer sa tête.

Pourtant un splendide ciel, plein d'astres, se prépare. Un beau ciel d'hiver. Les étoiles, incomparablement plus riches en magnificence que leurs estivales sœurs, déjà se groupent en gerbes harmonieuses. L'orient s'éclaircit ; des lueurs semblables à des reflets d'or baignent les hautes frondaisons. Les troncs des chênes semblent, sous le clair de lune, les radieuses colonnes d'un vaste temple antique. Et bientôt le paria, le chemineau, le maudit, couché dans les ajoncs sur un lit de « fenasse » abandonné par quelque bûcheron dans un coin de forêt, entendra — parole formidable, mystérieuse et sacrée — la vérité jaillir dans la grande paix de la nature, et comprendra le geste qui, dans l'infini de l'espace et du temps, a tracé les gigantesques orbes décrits par les mondes innombrables.

***

L'homme s'est éveillé. La lune, en haut du ciel, éclaire en plein sa face mâle, virile. Les étoiles vont pâlir ; de longues traînées d'ombres se glissent dans les clairières. La paix est si profonde, à peine troublée de loin en loin par un cri rauque de bête nocturne, qu'il semble à l'homme percevoir le bruit de la marche rythmique des univers sous les profondeurs éthérées des cieux.

Mais il soupire, se lève à demi, regarde autour de lui, s'étire. Le long manteau qui recouvre son corps, et la besace lui servant d'oreiller, sous un reflet de lune semblent blancs de rosée. Sa barbe rousse est comme perlée de neige.

Il songe à sa vie faite de luttes, à sa triste et sombre destinée.

Tout à l'heure quand, perdu dans la contemplation de l'infini, il oubliait son existence mortelle, son âme avait de vaillantes, de sublimes envolées. Il était heureux. Il n'était plus le sans famille, l'errant, mais il se sentait, en quelque sorte, prendre place à l'avance dans sa

nouvelle patrie, au sein de l'immortalité. Un rêve profond, qu'il croyait vivre, emplissait son être; une félicité sans nom le gagnait.

Et maintenant, retombé dans le monde palpable des réalités, un pli, gravement, partage son front, une douloureuse expression se lit sur ses lèvres. Il songe à ce qu'il a fait hier, à ce qu'il fera demain.

Depuis trois jours, il a marché sans but.

Oh ! la ville aux cheminées flambantes, aux mœurs dépravées qu'il a quittée ! les besognes déprimantes qu'il a accomplies ! — oh ! sans murmures ! — les souffrances physiques, les tortures morales ! la vue de tant de vices ! les quolibets de ceux-là à qui, de toute l'ardeur de son cœur, il prêcha la vertu !

— Il est navrant, s'écrie-t-il, d'avoir une âme et de vivre dans un tel monde !... Ah ! si j'étais comme eux, je souffrirais moins...

» Comme eux !... comme eux ! sans respect et sans foi ! sans honneur, jouisseur et égoïste ! Cela serait-il possible ? Et mériterais-je encore mon nom d'homme, si l'accomplissement d'un tel blasphème s'était vu sous les cieux ? »

Il songea un moment, le regard noyé dans des pans d'ombre. Une biche passa, hâtive, peureuse, l'effleurant de son beau poil soyeux. Lentement les étoiles tombaient à l'horizon, et la lune, amoureuse attardée, passait en versant comme un baume sur l'âme du malheureux.

Qu'entrevoyait-il ? Sa jeunesse aventureuse, vagabonde, vie incertaine qu'il traversa moralement isolé ; la voiture des nomades où pour lui c'était la misère, sans doute, mais où il goûta, en toute liberté, dans des campagnes sans fin, la consolante poésie des choses.

Puis ce fut la ville, avec ses jours d'incertitudes poignantes, ses jours sans travail et sans pain, la maladie, l'hôpital, la fabrique aux murs noirs, aux machines ronflantes, la verrerie aux feux meurtriers. Que de spectres vivants devant ces fournaises énormes ! et quelle pitié pour ces êtres souffrants, ses frères !

Ses frères ! Il l'avait cru, il s'était leurré de cet espoir ; mais eux se riaient de lui, de ses maximes, de sa sagesse d'homme simple, de sa pitié, et, malgré toute sa mansuétude, ces êtres qu'il voulait aimer, il ne pouvait que les haïr.

Tare indestructible de la nature humaine. Il aurait dû les plaindre. Mais la douleur avait aigri ce cœur naturellement enclin vers la

bonté, capable encore, pourtant, d'élans sublimes, de superbes espoirs, au milieu de ses doutes, de ses souffrances, de ses révoltes.

Et maintenant, il s'en va au travers des campagnes, sans asile et sans pain, tel qu'une feuille sèche que la tempête chasse.

Et, de plus en plus, le poids des destins courbe son front hâlé, aux rides précoces.

Mais sa main s'est élevée, soulevant sa chevelure lourde, comme pour rejeter ses tourments obsédants.

— Allons, dit-il, voilà l'aube. Debout ! Espoir ! Tout est là. Qui sait ce que sera demain ?

Une lueur emplit ses yeux. Il a devant lui je ne sais quelles splendides visions. Toute une humanité nouvelle. Une ère d'amour, de fraternité, de pardon. Les beautés d'une aurore après les glaciales ténèbres de la nuit.

Il se lève, presque transfiguré ; quelque chose comme un rayon d'espoir met une nuance très douce à son mâle visage. Et, dans cet instant, son cœur, encore mordu par l'amertume de ses ressentiments, laisse monter à ses yeux des larmes — trop plein de son âme en extase.

...Pendant qu'une nappe de lumière opaline se dessine à l'orient, vers le fond de la futaie de chênes, comme le vitrail admirable et sacré de ce temple éternel.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

IDYLLE MARINE (*Suite*)

XXX

Arborant ses signaux connus des gens de mer,
La vieille tour se dresse au loin, dans le ciel clair ;
Sachant que sous ses murs rêve ma bien-aimée,
Je la suis du regard. Elle semble animée,
Et, pendant que l'express file à toute vapeur,
Se rapprocher de nous. Le mirage trompeur
Change dès que le train la contourne : c'est elle
Qui paraît sur les flots s'enfuir à tire-d'aile ;
Et les vagues sans nombre, obéissant au vent,
L'environnent alors comme un décor mouvant
Et me murmurent : « Va, notre masse t'accable !
Nous ferons entre vous l'obstacle infranchissable ;
Tu ne reverras plus l'objet de ton amour
Et tu pars loin de lui peut-être sans retour !
Promptement des absents le souvenir s'efface... »
Et tandis que le train fuit, dévorant l'espace,

De mon cœur à la tour, que je cherche des yeux,
Je sens se dérouler un fil mystérieux ;
Ce fil, fort et ténu. croît avec la distance,
Et s'allonge et s'étire — ineffable souffrance !
Mais quoi qu'on fasse, rien ne saurait le briser,
Et la substance en peut durer sans s'épuiser ;
Car ce fil c'est mon cœur, et fût-ce au bout du monde,
Je vous vaincrai, terre infinie et mer profonde,
Sans craindre que la tombe arrête mon effort :
L'amour qui me soutient est plus fort que la Mort !

XXXI

Ah ! je suis revenu du triste et long voyage !
L'express a de nouveau côtoyé le rivage
Et j'ai revu la tour proche et fuyante encor,
Mais elle rayonnait dans un pur couchant d'or,
Tel que notre pays en réserve à l'artiste.
Et sur la mer tranquille et couleur d'améthyste,
Dans le chant de la brise et les parfums du soir,
Comme un oiseau divin s'envolait mon espoir.

Dès qu'elle m'apercut, Marie eut à la joue
La rougeur de la pêche où la lumière joue,
Et ses yeux, son sourire avaient tant de beauté
Qu'ils versaient comme un philtre à mon cœur enchanté,
Et que je demeurais sans parole et sans geste,
Ecrasé sous le poids de ce bonheur céleste.
Mon enfant bien-aimée ! où donc tes yeux ont-ils
Puisé cette attirance et ce charme subtils
Que la légende prête à ceux de la sirène
Cachée au fond des mers où son chant nous entraîne ?
Plus je te vois et plus je me sens prisonnier ;
Mais ton joug est si doux à mon front coutumier,
Qu'en la félicité qui près de toi m'inonde
Je le préfère à tous les bonheurs de ce monde.
Te voir, t'entendre, c'est du ciel un avant-goût ;
Ton sourire embellit et transfigure tout,
Et comme l'immortel poète de Florence
Devant sa Béatrix, admis en ta présence
Mon corps subjugué tremble involontairement
Et mon âme se perd dans le ravissement.

XXXII

C'était par un coucher de soleil magnifique,
Comme il n'en est que sur notre vieil Atlantique,
Et nous contemplions, émus, silencieux,
L'astre-roi qui mourait dans la splendeur des cieux,
Faisant de l'horizon un décor de féerie.
— « O mon Dieu, que c'est beau ! que c'est beau ! » dit Marie.

Dans le lointain d'or pâle et bleu du firmament
Surgissaient, par degrés et fantastiquement :
Un pays inconnu, des îles enchantées,
Aux mille frondaisons mollement agitées ;
Des barques, des vaisseaux curieux, sur les eaux
Voguaient avec lenteur comme de grands oiseaux ;
Une cité de rêve aux palais d'émeraude
Et d'or et de rubis, qu'un Génie échafaude !
La ville se complète, et fasciné, j'attends
Comme s'il en devait sortir des habitants...
Quels bienheureux pêcheurs errent sur ces eaux calmes ?
Quels couples immortels s'attardent sous ces palmes ?
O bosquets merveilleux à nos pas interdits,
Seriez-vous une image, hélas ! du Paradis
D'où l'homme fut chassé pour désobéissance ?
Depuis lors, ici-bas, traînant son existence,
Il emporte en son cœur, de si haut descendu,
Le regret éternel du bien qu'il a perdu...
Soudain, près du soleil, dont le disque est énorme,
La vision magique à nos yeux se transforme,
Et des flancs empourprés d'un grand nuage bleu
Un suprême rayon coule de l'astre en feu,
Pareil au sang jailli d'une immense blessure.
L'ombre, insensiblement, s'étend sur la nature,
Mélancolique et douce, et dans quelques instants,
Céleste paysage et palais éclatants,
Tout s'éteint et se fond dans une masse noire...

Ces beaux nuages d'or, mon enfant, c'est la Gloire !

XXXIII

Je suis triste à mourir et sans savoir pourquoi.
Du fond des jours passés quel souvenir en moi —
Chimère évanouie ou vision de femme —
Monte insensiblement et submerge mon âme ?
Oh ! la mélancolie immense ! Vainement
Je combats et je fuis son envahissement,
Un regret inconnu constamment m'y ramène,
Et l'esprit accablé par cette étrange peine,
Je souffre sans motif et pleure sans raison...
Par cette après-midi de l'arrière-saison,
Où les feuilles des bois ont des teintes si douces
Et tombent lentement sur le velours des mousses,
J'évoque le grand parc aux chênes toujours verts
Où j'ai tant rêvé d'Elle en écrivant des vers
Au bruit des flots marins qui battaient le rivage,
Et voici qu'à mes yeux ravis sa chère image
Apparaît aussi pure, aussi belle qu'alors :
Du couchant tout en feu, rutilant de ses ors,
Le soleil s'abîmait dans la mer violette ;
Marie, ayant un peu relevé sa voilette,

Sous un chapeau garni d'ardents coquelicots
Contemplait en silence et le ciel et les flots.
Un charme inexprimable émanait de son être,
Et moi, qui l'adorais déjà sans la connaître,
Par sa chaste beauté subjugué dès ce jour,
Je me sentais mourir de douleur et d'amour
En songeant que l'enfant qui possède mon âme
Ne devait ici-bas jamais être ma femme !

XXXIV

Quand cet homme est venu du pays de Marie
Me dire : « Vous savez, monsieur, on la marie ! »
J'ai cru qu'on me plongeait un poignard dans le cœur.
Comme j'étais béant et muet de stupeur,
Il ajouta : « Du moins, c'est ce que j'entends dire ».
Et depuis lors, je vis dans le doute, ô martyre !
Et je vais et je viens, inquiet et jaloux
En songeant à celui qui sera son époux.
Quel est-il ? De quel droit vient-il me voler celle
Dont mon âme avait fait son idole immortelle,
Après l'avoir choisie entre toutes ? Comment
Pourra-t-il éveiller dans cet esprit charmant
Les rêves enchantés que j'avais en moi-même
Et se faire agréer de cette enfant qui m'aime ?
Oui, de quel droit vient-il me la ravir ainsi
Et quelle trahison la livre à sa merci ?. .
Ah ! malheureux poète, infortuné rêveur,
D'approcher cette enfant Dieu te fit la faveur
Et sans être charmé tu n'as pu la connaître ;
Mais tu n'es point son père et tu n'es pas son maître,
Et désormais il faut renoncer sans retour
A la possession d'un chimérique amour !
O souffrance ineffable, atroce, inattendue,
Que faire, que répondre, et si la douleur tue,
Comment, après ce coup, suis-je encore vivant ?
C'est fini, tout s'écroule emporté par le vent.
La revoir sur la plage ou l'entendre à l'église,
Je ne le pourrais plus sans que mon cœur se brise ;
Mais je saurai cacher mes pleurs et mes regrets
Et si je la voyais venir, je m'enfuirais !

XXXV

Oh ! son dernier sourire et son dernier regard,
Par ce soir de septembre à l'heure du départ,
Qui devait pour longtemps nous séparer sur terre !
Tout ce que je souffrais alors, j'ai dû le taire,
Et ce que j'ai souffert et combien je l'aimais,
Elle-même, ici-bas, ne le saura jamais...

(*La fin au prochain numéro*). X...

(*Reproduction interdite.*)

GROUPE D'ÉMULATION ARTISTIQUE

CONFÉRENCE SUR LES CHATEAUX ET LÉGENDES DU NIVERNAIS *(Fin)*

LES LÉGENDES

Les légendes sont nombreuses et charmantes en Nivernais ; Le Blanc Bellevaux en choisit deux qu'il nous donne dans une page délicieuse : la légende du Charbonnier et le transport miraculeux du corps de saint Aré sur la Loire.

La première concerne la fondation du couvent de Faye. Guy Coquille nous la raconte ainsi : « Le Monastère et Prieuré de Faye, près Nevers, Ordre de Grandmont, dont les religieux sont dits Bons-hommes, a été édifié et fondé par Guillaume, comte de Nevers, meu de dévotion par l'occasion qui s'ensuit. Un gentil-homme de sa Maison, amateur de la chasse, se trouva surpris par la nuit dedans le bois, dont il y a grande quantité et sont fort épais en cet endroit où est le Monastère de Faye, et, estant égaré de son chemin, fut contraint de loger en la cabane d'un charbonnier et, comme il estoit mal logé et mal accomodé, il dormit mal aussy et fut contraint de veiller partie de la nuit et deviser avec le charbonnier qui entendoit à son fourneau de charbon étant en feu, arriva environ la my-nuict qu'il void en fantôme arriver un homme à cheval ayant une femme en crouppe, et étans près de ce fourneau tous deux se descendent, et l'homme de cheval donne deux ou trois coups de dague à cette femme, puis la jette comme demie morte en ce fourneau de charbon ardent et se jette après, et incontinent le chevalier, la dame et le cheval disparurent : c'était une vision et fantôme. Ce gentil-homme, hoste du charbonnier épouvanté de cette vision, eût loisir de veiller le reste de la nuict, et, le matin venu, partit et arrivé auprès du comte de Nevers, son maître, luy récite ce qu'il avoit veu : le comte par curiosité voulut s'en assurer par ses yeux, et certaine nuict qu'il se trouva au lieu ne faillit de voir la mesme vision ; car le charbonnier avoit dict toutes et quantes fois qu'il avoit un fourneau de charbon en feu, la mesme vision avenoit ; et enquérant ledit comte de diverses parts, et selon divers récits qui luy furent faicts, vint à recüeillir que

c'estoit la pénitence d'un gentil-homme son domestique décédé qui aimant par folle amour une damoiselle mariée, tua son mary pour jouïr plus facilement d'elle, ainsy que le bruit estoit, mais le cas n'avoit pu estre avéré. Le comte, meu de dévotion par cette vision merveilleuse, fit bâtir, fonda et dota au mesme lieu la Maison, Eglise et Monastère de Faye, qui est Prieuré ».

Telle est le sombre drame qui se déroule sous nos yeux dans ce joli médaillon, et nous ne sommes pas moins épouvantés que ne le furent le comte Guillaume et son bon chevalier, témoins oculaires de cette vision terrifiante.

Avant de raconter les funérailles de saint Aré, disons ce qu'a été sa vie. C'était au VIe siècle; la Providence, qui destinait la noble terre des Gaules à être un jour la terre très chrétienne, la terre par excellence de la charité et de l'apostolat, préparait silencieusement les apôtres qui devaient l'évangéliser, la pacifier et, par la cohésion des peuples qui se la disputaient, en faire une grande nation. Saint Aré, sixième évêque de Nevers, fut l'un de ces apôtres. Né à Limoges, d'une famille modeste, dit Grégoire de Tours, Aré reçut la mission d'évangéliser la Nivernie et il s'en acquitta avec tant de zèle que le clergé et le peuple le portèrent à l'épiscopat. Dès lors, il se dévoua à son peuple, qui vivait dans l'anarchie la plus complète et en grande partie soumis encore aux pratiques du druidisme ou du paganisme. Il lutta surtout avec les barbares, Francs et Burgondes, qui dévastaient tout ce qui s'opposait à leur passage. Soit à prix d'argent, soit par persuasion, il leur arrachait les malheureux captifs que ces barbares traînaient à leur suite après le pillage des bourgs, des châteaux ou des villes qu'ils avaient pris. Ils sentaient bientôt leur férocité native fléchir à la suite des discours et de leurs fréquents rapports avec cet homme si charitable et si dévoué. On peut dire que saint Aré fut l'un des précurseurs de ces grands évêques du VIIIe siècle qui, après avoir apaisé les troubles, achevèrent le vaste plan d'unité nationale qu'ils avaient conçu, et, selon l'expression populaire, firent la France comme les abeilles font leur ruche.

Une telle vie, toute d'ardeur pour le bien public, de dévouement et de charité pour les malheureux, méritait bien la reconnaissance et le culte que les peuples qu'il avait évangélisés ne cessèrent de lui rendre dans la suite. Tous nous connaissons la légende du pont Saint Ours, ce dévoué serviteur qui, s'étant noyé en voulant traverser la Nièvre

grossie par les pluies, afin d'exécuter les ordres de son maître, fut rappelé à la vie par les prières de saint Aré. Aussi nous hâtons-nous d'en arriver au prodige qui suivit la mort du saint évêque. Ces deux miracles n'étonneront pas si l'on se rappelle le pouvoir extraordinaire que les saints possédaient sur les eaux. Laissons d'ailleurs Michel Cotignon, historien nivernais, nous raconter la mort de saint Aré et ses funérailles miraculeuses. « Aré étant tombé malade audit Nevers, et se sentant appelé de Dieu, ayant convoqué grande partie de son clergé et du peuple, ordonna qu'après son trépas son corps fût mis dans un bateau sur la rivière de Loire, sans aucune personne, et que Dieu disposerait du lieu de sa sépulture. Donc, ayant reçu le saint viatique du précieux corps et sang de Jésus-Christ, les yeux levés au ciel, rendit l'âme à son Créateur. Son corps fut mis, comme dessus dit, dans une nacelle sur ladite rivière de Loire, étant alors fort grande, et sans aucun qui la conduit, n'ayant qu'une croix et des cierges. Ladite monta alors le cours de l'eau jusqu'à sept lieues, au lieu de Decize, ci-dessus mentionné, jusqu'où suivit la plus grande partie dudit clergé et du peuple ravis de ce miracle. Son corps fut honorablement inhumé au lieu de Decize, et peu après fut bâtie une grande église paroissiale comme elle se voit à présent, en laquelle il s'est fait plusieurs miracles, et jusqu'à aujourd'huy ledit corps y repose et y est vénéré avec honneur ». S'inspirant de ce récit, M. Charles Le Blanc Bellevaux nous donne l'un de ses plus délicats tableaux. Le saint évêque, crossé, mitré, les mains jointes sur la poitrine, est couché, entre quatre cierges et une croix, dans un bateau semblable à ceux qu'emploient encore aujourd'hui les pêcheurs de la Loire. Une lumière éblouissante l'environne ; le clergé, revêtu des ornements sacerdotaux, et la foule du peuple suivent de la rive cette marche triomphale. Au premier plan, une jeune mère ravie, tenant par la main son enfant émerveillé lui aussi, lui montre ce spectacle inoubliable. Ajoutons que le cercueil de saint Aré, en pierre presque brute, sans ornement, existe encore dans la curieuse et intéressante crypte, du commencement du VIIe siècle, qui se trouve sous l'église de Decize, et reste comme une preuve indéniable de la vérité de la légende.

LES FÉES

Que pouvons nous dire des fées que nous ne connaissions tous ? Notre enfance n'a-t-elle pas été bercée par le récit de leurs exploits

merveilleux et par les prodiges opérés par leur baguette magique ! Mais quelles sont-elles ?

Les fées, disent les savants, forment une des catégories les plus importantes de ces divinités d'ordre inférieur qui survécurent assez longtemps à l'établissement du christianisme et dans la conception desquelles s'étaient perpétués et amalgamés de très anciens souvenirs mythologiques de provenances diverses. Elles ne sont pas différentes, au fond, de ces êtres fantastiques qu'on retrouve dans toutes les religions primitives et dans lesquelles l'homme personnifie l'émotion ou la terreur que lui inspire la vue de certains lieux ; nos femmes des bois, nos fées n'ont pas d'autre origine que les Oréades ou les Nymphes. L'étymologie du mot est latine. L'idée abstraite du *fatum* (destin) s'était précisée et en même temps morcelée en un certain nombre de personnes divines. On attribua à ces divinités le sexe féminin *(fatæ)* ou masculin *(fati)* ; mais comme leur caractère les rapprochait sans doute davantage de la nature féminine, les *fati* disparurent assez vite, tandis que les *fatæ* passaient dans la mythologie de tous les peuples romans. Les *fatæ* devinrent *fadæ* dans la langue romane, puis, *faæ*, fées. L'idée de destinée qu'elles représentaient et qui restait sensible dans leur nom amena à leur attribuer une certaine influence sur la vie humaine ; ce caractère passa à nos fées.

Il semble que ce soit dans les pays celtiques que la croyance aux fées ait été la plus répandue et la plus vivace. Au Moyen âge, dans les romans d'Arthur et de la Table ronde, de Charlemagne et de ses palatins, Viviane, Morgane, Mélusine sont très appréciées des poètes ; trouvères et troubadours prolongèrent le règne des fées en les introduisant dans leurs chansons et dans leurs récits de chevalerie. Bienveillantes ou redoutables, elles présidaient à la vie ou à la mort ; elles avaient le pouvoir d'annoncer leur destin aux hommes et même d'influer sur celui-ci dans une grande mesure. Dans les romans, dans les chansons des ménestrels apparait sans cesse la trace de cette croyance que les fées, aux premières lueurs de la vie de l'enfant, le douent à leur guise et déterminent ainsi sa destinée. Aussi, pourquoi ne pas croire que l'une de ces fées charmantes assistait à la naissance de Charles Le Blanc Bellevaux et le douait du merveilleux talent qui a produit les œuvres si fraiches et si gracieuses que nous admirons aujourd'hui ?

Elles sont représentées comme des fileuses et des tisseuses très habiles : de là vient sans doute que les fées sont souvent réputées merveilleusement adroites dans les ouvrages féminins. De plus, elles sont, chez nous, des architectes incomparables d'une habileté consommée. N'est-ce pas une reine des fées qui fit construire, en une nuit, pour le beau jouvenceau qu'elle aimait, l'imposante forteresse de Chandiou ? Le château de Rosemont n'a pas une autre origine. Le Blanc Bellevaux nous représente, dans la nuit sombre, ces actives ouvrières, les unes portant avec aisance, dans le pan de leur robe blanche, les énormes blocs de pierre que les autres placent à l'endroit qu'ils doivent occuper. N'ont-elles pas aussi édifié cette belle église de Jailly qu'elles ont assise au revers de la colline ? Là elles avaient à vaincre la déclivité du sol, mais elles surent en profiter et firent une merveille. Cependant, surprises par l'aurore avant la fin de leur travail, les fées ne purent terminer le portail. On a bien essayé de le parfaire depuis, dit la légende ; mais les maçons n'ont jamais pu faire tenir leur ciment et leurs pierres.

Notre Nivernais, avec ses grands bois de chênes, ses vallées verdoyantes, ses sources aux eaux limpides, était leur séjour favori. Non loin du bourg de Poiseux, dans un frais vallon, entre deux coteaux boisés, se dresse une roche dans laquelle s'ouvre l'entrée d'une grotte cachée par les yeuses, les chèvrefeuilles et les coudriers, ombragée jadis de chaque côté par un chêne. Au fond de cette grotte jaillit une source limpide dont les eaux s'enfoncent presque aussitôt sous terre, pour reparaître de l'autre côté de la colline. Mais, auparavant, elles arrosent de belles prairies et baignent les murs d'un palais merveilleux bâti d'or et de pierres précieuses : C'est la « Fontaine des Fées », leur halte favorite dans les voyages fréquents qu'elles font de Lyon à Paris, par une voie souterraine qui passe dans la grotte, dit la tradition. Pendant leur séjour en ce lieu, elles aiment rendre service aux gens du voisinage. Quand un instrument de labourage est usé par le travail de la journée, le paysan s'en vient implorer le secours des bonnes fées et dépose son outil, en même temps qu'une modeste offrande, à l'entrée de la grotte ; le lendemain, il le retrouve réparé. Mais malheur à l'indiscret qui ose surprendre les fées dans leurs ébats ; elles l'entraînent aussitôt dans leur demeure souterraine et, lorsque l'on se penche sur la source, on entend distinctement les sanglots de ce malheureux prison-

nier. Ce n'est que sept ans plus tard que, profitant de son sommeil, elles le transportent à l'entrée de la grotte et lui rendent la liberté. Dans le bois voisin est une roche taillée en forme de fauteuil ; là, par les belles nuits d'été, la reine, assise sur ce trône rustique, préside aux jeux de ses compagnes.

Les fées, peut-on croire aujourd'hui, ne visitent plus notre beau pays de Nivernais, comme au temps passé. Il n'en est rien, les fées sont toujours nombreuses chez nous. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les belles tapisseries, les fines dentelles, admirer les broderies artistiques que le Groupe d'Emulation artistique expose chaque année, et on est persuadé qu'il faut le talent délicat, les doigts agiles d'une fée pour réaliser d'aussi jolies merveilles.

(*Fin*) ANT. JULLIEN.

DE L'UTILITÉ DE LA LINGUISTIQUE ET DE SON APPLICATION A LA GÉOGRAPHIE

La linguistique, comme son nom l'indique, a pour objet l'étude des langues. Or, les langues comprennent non seulement les mots qui entrent dans l'usage commun et les relations journalières d'un peuple, mais encore les dénominations territoriales et les termes dont ce peuple se sert pour désigner les lieux qu'il habite et les champs qu'il cultive. Et cet élément du langage humain est si considérable que si l'on faisait le dénombrement de toutes les localités, des lieuxdits et de tous les vocables topographiques employés en France, on arriverait facilement à plusieurs centaines de milliers de mots.

Ces noms de lieux, si fréquemment employés par les habitants eux-mêmes, ou par les populations environnantes, ont suivi la même évolution phonétique, c'est-à-dire la même transformation des sens que le langage des habitants eux-mêmes. Ceci n'a pas besoin de preuves. Il suffit de consulter une carte, pour voir que les dénominations topographiques, qui dérivent d'une même racine, ont des formes différentes, suivant qu'elles sont situées au Nord ou au Sud, à l'Est ou à l'Ouest de la France.

Ces noms de lieux ont donc une vie, c'est-à-dire une transformation que l'on peut suivre à travers les âges, et, de même que les noms communs se sont développés d'après des lois sûres et inflexibles, de

même les noms de localités se sont modifiés dans le cours des siècles, d'après des lois analogues. Il est donc possible de constater et même de suivre leur évolution depuis leurs origines jusqu'aux temps modernes.

Ceci dit, qui ne voit quel grand secours la géographie peut tirer de la phonétique ainsi appliquée?

La linguistique, en effet, fondée sur des lois bien établies pour un lieu et un temps donnés, pourra toujours prouver que tel nom de localité ne descend pas de tel autre, si les transformations exigées par la dérivation de ces mots contredisent les lois de l'évolution du langage de cette région.

Or, pour ne prendre que notre pays, la France, tous les noms de lieux qui couvrent son territoire ne remontent pas tous à la même époque. Les différents peuples, qui ont successivement habité ce qui fut autrefois la Gaule, y ont laissé des traces de leur passage par les noms de villes qu'ils y ont fondées, ou par les autres dénominations territoriales qu'ils ont pu donner au pays. Parmi ces vocables, les uns sont des noms primitifs de fleuves, de montagnes et de régions, qui résistent et résisteront longtemps encore à l'analyse et à l'explication des savants et des linguistes, parce qu'ils remontent à la langue mystérieuse et inconnue des premiers habitants de notre patrie. Ce sont les noms que l'on pourrait appeler préhistoriques. Puis viennent les noms de villes, villages, cours d'eau donnés par les Ibères, les Ligures, les Celtes, les Grecs, les Romains, les Germains et les Normands.

Ici nous entrons dans le domaine de l'histoire, que la linguistique peut éclairer et préciser merveilleusement.

Il est bon de remarquer, dès maintenant, qu'en parlant de noms d'origine soit ibère, soit ligure, soit celtique, nous voulons seulement dire : noms dérivés de la langue de ces peuples ; mais nous n'entendons nullement impliquer que les noms en question et les localités qui les portent aient toujours été créés par les Ibères, par les Ligures, par les Gaulois, au temps où ils étaient les maîtres du sol. Ils ont pu être établis plus tard par le peuple successeur et conquérant. Nous en avons beaucoup d'exemples dans l'onomastique française. Mais même dans ce cas, ces noms prouvent encore l'influence dans cette région du peuple auquel ils appartiennent.

Chacun sait que les plus anciens historiens grecs nous montrent notre pays occupé par deux peuples, qu'ils appellent les Ibères et les Ligures : c'est le Rhône qui sert de frontière entre eux, les Ibères habitant les terres à l'ouest de ce fleuve, les Ligures à l'est. Aussi les noms des Pyrénées sont-ils ibériens et romains et non celtiques. Il y a quelques noms en *-dunum* dans cette région, mais pas un seul en *-durum*. En en faisant la liste complète, on verrait jusqu'où les Basques étendaient leur domination. Voici d'ailleurs, à ce sujet, quelques lignes d'Elisée Reclus, que nous citons avec d'autant plus de plaisir que nous aurons, un peu plus loin, à discuter et à combattre d'autres idées émises par cet illustre géographe : « Les noms de lieux des Pyrénées françaises, dit-il, dans toute la partie occidentale et même à l'extrémité orientale de la chaîne, sont ibériens et romains, non celtiques ; ce qui fait supposer qu'avant la conquête des Gaules méridionales par les Romains, les habitants du pays étaient les uns et les autres de langue euskarienne : il resterait à dresser la liste complète de tous les noms incontestablement basques de la région pyrénéenne ; on pourrait acquérir ainsi de précieux renseignements sur la distribution des habitants à la période romaine. A en juger par l'idiome, qui est, à proprement parler, le seul vraiment « européen » ou autochtone de l'Europe, les Basques seraient les représentants de la race la plus ancienne du continent (1) ».

LES LIGURES

L'histoire nous apprend que les Ligures ont habité le nord de l'Italie (Ligurie), la France, entre les Alpes et le Rhône, l'Espagne et le Portugal. Or, la linguistique peut nous donner des limites précises, en étudiant les noms de lieux terminés par les suffixes ligures : *-ascus -asca ; -oscus -osca ; -uscus -usca.*

Ainsi, M. d'Arbois de Jubainville a relevé les chiffres suivants pour ces noms en *-ascus*, *uscus* et *oscus :* 271 en Italie (Ligurie, Piémont, Lombardie), 20 en Corse, 70 en France, 27 dans la Péninsule ibérique.

En France, les 70 terminés en *-ascus* appartiennent presque exclusivement au bassin du Rhône.

Ici encore la toponymie confirme l'histoire et la précise.

(1) *Nouvelle géographie universelle*, t. II, la France, p. 92, Elisée Reclus.

LES CELTES

Les Celtes, venus après les Ibères et les Ligures, s'établirent surtout dans le Centre de la Gaule. Ils avaient des *oppida*, des *uici* et des *aedificia*, qui presque tous portaient des noms. Remontent donc aux Celtes tous les noms terminés en *-dunum*, *-durum*, *-briga*, *-magus*, *-nantus*, *-lanum*, *-locus* et *-bona*; de plus, la moitié des chefs-lieux de départements et beaucoup de noms de provinces, ainsi que beaucoup de mots terminés en *-auus*, suffixe très commun chez les Celtes, comme on peut le voir par les noms de peuples : Andec*aui*, Segusi*aui*, Vell*aui*, Bat*aui*, Cham*aui*, Icc*auos*, etc.

Ainsi, pour ne parler que du Nivernais, remontent au moins aux Celtes 1° les noms de fleuves : Loire (*Liger*), Allier (*Elauer*), Nièvre (*Neueris*), Cure (*Cura*), Arroux (*Aturauus*), Yonne (*Icauna*), Beuvron, (*Bibronem*); 2° les noms de montagnes : Morvan (même mot que le *Morven* écossais) et Beuvray (ancienne *Bibracte*); 3° les noms de villes, comme Decize (*Decetia*), Dun-sur-Grandry et Dun-les-Places (*Dunum*), Nogent (*Nouiodunum*) (1), Oudan (*Uldunum*), Cervon (*Ceruedunum*), Achun (*Scadunum*), Nuars (*Nudodurum*), Cosne (*Condate*), Mesves (*Massaua*), Brèves (*Brivas*), Vandenesse (*Vindonissa*), Blismes (*Belisama*), Chantenay (*Cantonacum*), etc.

GRECS

De même, on peut se faire une idée assez précise de la région qu'occupaient les Grecs, établis sur les bords de la Méditerranée, en étudiant les noms de lieux qui remontent jusqu'à eux, comme : Marseille (*Massilia*), Agde (*Agatha*), Antibes (*Antipolis*), Nice (*Niké*), etc.

(A *suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

(1) *L'Emplacement de Nouiodunum Aeduorum de César et le nom de Nevers*, Imprimerie G. VALLIÈRE, Nevers, 1907.

POÉSIES

CŒUR DE MÈRE

Elle était veuve. — A l'heure où, vers le cimetière,
L'époux qu'elle aimait tant s'en alla pour jamais,
Tout son être criait à Dieu cette prière :
« Prenez, prenez mes jours si vides désormais ! »
Assise devant l'âtre où palpitait la flamme,
Sentant son être entier brisé de désespoir,
Telle elle demeura, cœur éteint, corps sans âme,
Muette, les yeux secs, inerte, jusqu'au soir.

Qu'il est triste le ciel embrumé de décembre !...
La lampe s'alluma dès que le jour pâlit...
Soudain un cri plaintif s'éleva dans la chambre,
Cri d'un enfant gisant malade dans son lit.
La veuve, d'un seul bond, courut au petit être :
— « Ah ! tu n'as plus que moi, cher enfant, pour appui.
Moi qui vous demandais, Seigneur, à disparaître,
Pardon, pardon !... il faut que je vive pour lui ! »

Pour lui, pour cet enfant maigre, chétif et pâle,
L'unique survivant de ceux qu'elle avait eus ;
Que le père, déjà suffoqué par le râle,
Avait voulu presser dans ses bras abattus ;
Pour lui qui partageait avec elle, hier même,
Inconscient, hélas ! d'un si terrible coup,
Les adieux du mourant et son baiser suprême,
Il fallait vivre, vivre encore et malgré tout.

Pendant plus de dix ans, l'assaut des maladies
S'acharna sur son fils ; mais pour les repousser
La veuve, elle, sentait ses forces agrandies :
Dévoûment maternel que rien ne peut lasser !
Alors que son enfant haletait sous la fièvre,
Quels jours elle passait, résignée à son sort !
Quelles nuits sans sommeil, la prière à la lèvre !...
Et l'amour, une fois de plus, vainquit la mort.

En voyant la santé rayonnante et féconde
Luire dans ses yeux purs, lustrer ses cheveux d'or,
Elle pensa — l'ayant sauvé — l'avoir au monde
Enfanté doublement et l'aima plus encor.
Fière de contempler la fleur épanouie
De son adolescence, il semblait par moment
Qu'aux replis de son cœur, longtemps évanouie,
L'espérance déjà renaissait doucement.

Elle lisait en lui des trésors de tendresses,
Du bien dans son esprit semait les éléments ;
Mais lui demeurait sombre et froid à ses caresses
Et ne répondait guère à ses enseignements.
Le travail répugnait à ses mains indolentes,
On devinait chez lui l'égoïste futur,
En qui couvait l'ardeur des crises violentes,
Sous un aspect morose, impérieux et dur.

Qui donc, à dix-huit ans, l'entraîna dans les bouges
Où se vend le poison de ces liqueurs de feu,
D'où l'on sort chancelant, le front lourd, les yeux rouges,
Mais pour y revenir, comme un maudit de Dieu ?
— Sitôt que le jeune homme, à l'insu de sa mère,
Eut connu de l'alcool l'épouvantable attrait,
Elle perdit sa foi dans sa paix éphémère
Et sentit qu'un nouveau péril se préparait.

Ah ! malheur à celui que tu tiens dans tes serres,
Mangeur de chair et d'âme, ô vampire infernal,
Alcool, toi qui, pour terme à d'ignobles misères,
Promets le cabanon, sinon le tribunal !
Mieux valait le jeter dans le fond d'un abîme
Dès qu'il respira l'air, avec la pierre au cou,
Puisque, du réprouvé devenu ta victime,
Tu fais un criminel si tu n'en fais un fou !

Et c'est à ce destin que le fils de la veuve
Se condamnait, tombant plus bas de jour en jour.
La mère n'avait pas prévu la rude épreuve
Qui torturait son cœur sans y tuer l'amour.
Son enfant, cette fois, semblait perdu pour elle ;
Elle comptait des mois, des mois sans le revoir.
Il ne venait qu'avec la honte et la querelle,
Ne laissant au départ que deuil et désespoir.

Il entrait, proférant quelque injure exécrable...
O mère, est-ce le fils que tes soins ont sauvé ?
— « De l'or ! » — « Je n'en ai pas ». Déjà le misérable
S'était rué vers elle avec le poing levé.
On ignorait ses maux ; sa pudeur maternelle
Les cachait ; mais sans cesse elle invoquait la Mort,
L'Ange dispensateur de la paix éternelle
Qui devait mettre fin à l'horreur de son sort.

Parfois, dans un moment d'hypocrisie insigne,
Avec un mot trompeur, avec un froid baiser,
Il arrivait moins ivre, et la mère, à ce signe
D'un faux retour, n'avait plus rien à refuser.
Son fils lui revenait ! Plus de crainte alarmante !
Et prompte à l'espérance et prête à pardonner,
Elle abandonnait tout, trop faible et trop aimante...
— Quelle mère pourtant voudrait la condamner ?

Elle eut vite épuisé sa dernière ressource.
L'indigence est assise à son triste foyer.
Mais qu'importe à son fils ? Il n'en veut qu'à sa bourse,
Est-ce son dénuement qui peut l'apitoyer ?
— Il vint, un soir, traînant des vêtements sordides.
Elle avait peur devant ce front défiguré,
Ce visage où le vice avait gravé ses rides,
Et ce vague regard par l'ivresse égaré.

Son langage n'était qu'un grognement de brute.
— « De l'or ». — « Mon cher enfant... » — « De l'or ! »
— « Entends-moi... — « Non.
De l'or ! » — « Je n'en ai plus ». — Un bruit de coups, de chute
Et d'appels indistincts et de clameur sans nom,
Un bruit de pieds heurtant le parquet avec rage,
Un bruit de hurlements qui n'avaient rien d'humain
S'échappa du logis dans tout le voisinage
Et groupa les passants au milieu du chemin.

On entra. Terrassée et presque inanimée,
Pâle comme un linceul sous ses longs cheveux blancs,
La mère tout en pleurs, vers la main tant aimée
Du forcené, son fils, levait ses bras tremblants
Et ta main sans pitié, ta main, ô fils infâme,
De la terre et du ciel méconnaissant la loi,
Ne se desséchait pas à frapper cette femme
Qui pour toi, sans regret, serait morte cent fois !

Arrachée aux fureurs de l'ivrogne en démence
Que, moins d'une heure après, enfermait la prison,
Elle oubliait sa peine et parlait de clémence
Pour son fils « tout à coup privé de sa raison ».
Des propos de la foule elle reste confuse.
Elle entend insulter ce coupable si cher.
Peut-elle l'accuser ? Non, son cœur s'y refuse,
N'est-il pas son sang même et la chair de sa chair ?

Elle l'excuse encor, l'appelle, le réclame,
Plus digne de pitié que de punition
Et, pour l'absoudre mieux, elle-même se blâme
D'avoir à sa folie offert l'occasion.
Demain, devant le juge il faut pourtant paraître ;
Là, demain, dix témoins auront tous attesté
Le forfait qu'elle-même aura dû reconnaître,
Et d'un fils tant chéri prouvé l'indignité.

Pour éloigner de lui la peine préparée,
Elle demande au ciel une suggestion ;
Sans relâche elle y songe, et la mère éplorée
D'une pieuse ruse a l'inspiration.
Oui, sur elle assumant tout l'odieux du crime,
Elle délivrera son fils, elle le sent,
Et sa naïveté confiante et sublime
Croit qu'un mot suffira pour le rendre innocent.

Voici l'heure. La salle est comble. Dans sa toge,
Chacun des juges reste impassible. A son tour
La veuve est appelée ; elle entre, on l'interroge,
Elle voit l'accusé qui se dérobe au jour.
Calme alors, essuyant les larmes sur sa joue,
Comprimant un sanglot de son âme échappé :
— « Arrêtez-moi, messieurs, dit-elle, car j'avoue ;
Mais qu'il soit libre, lui... c'est moi qui l'ai frappé ».

Mère, tout aussi bien que du fond de la tombe
Tu ressusciteras cet enfant de douleurs.
— « Pardon, mère, pardon ! » gémit-il, puis il tombe
A genoux sur le banc, — tout ruisselant de pleurs.
La ferveur maternelle écarte tout obstacle,
Elle échauffe ce cœur glacé jusqu'à ce jour.
Dieu te rendra ton fils, dût-il faire un miracle,
Ton fils purifié par ton excès d'amour !

VIEUX CHEMINS

Chemins creux aux cailloux lavés des grandes eaux
Et polis par le pas répété des ancêtres,
Chemins ombreux bordés de charmes et de hêtres
Où tout le long chantonne un libre essaim d'oiseaux,

Vieux chemins serpentant pour monter aux villages,
Qui vous entrecroisez aux lisières des bois
En d'étroits carrefours protégés par des croix
Où vint s'agenouiller la foi des anciens âges,

Quand je vous suis parfois, le soir, ayant laissé
La route neuve où gronde et fuit l'automobile,
Dans le silence ami de votre cours tranquille,
Une voix doucement me parle du passé.

La lune darde un rais parmi les branches tortes,
Mon pied sonne dans l'ombre en butant les cailloux
Et, dans le chemin creux jadis hanté des loups,
Chuchote autour de moi l'âme des choses mortes.

(A suivre) ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

EMILE BLÉMONT. — *Théâtre légendaire*. — Lemerre, 3 fr. 50.

De la comédie, du drame, de la fantaisie, de la musique et de la poésie partout, voilà ce qu'enferme le nouveau volume d'Emile Blémont qui nous le présente ainsi lui-même :

> C'est de la légende et c'est du théâtre,
> De la vie humaine et de l'idéal ;
> C'est le rêve où flotte, au lointain bleuâtre,
> L'éternel combat du bien et du mal.

Blémont, bon poète, fin critique, se montre ici dramaturge émouvant. Les quatre pièces dont se compose son recueil sont remarquables à des titres divers. *Le Jugement de Salomon*, qui met en scène la célèbre dispute des deux mères, renferme des scènes d'un pathétique très saisissant. *Libres cœurs* (en collaboration avec M. Daniel de Venancourt) offre des personnages d'un comique exhilarant à côté de héros profondément tragiques. La *Couronne de roses* est un acte lyrique de beaucoup de charme. Enfin *Roger de Naples* est un beau drame qui, sur la scène, produirait grand effet.

Voilà un fleuron de plus, et non des moindres, à la couronne littéraire de Blémont.

ADRIEN MITHOUARD. — *Les Pas sur la Terre*, in-18°, Stock Ed., rue Saint-Honoré, 155, Paris. — 3 fr. 50

Rien de ce qu'écrit M. Adrien Mithouard ne peut être considéré comme négligeable. Il met dans ses pages, qui ne sont jamais vides d'idées, une verve toujours éveillée, un humour personnel, une originalité de style où la vigueur s'allie à l'émotion. Vrai Français de France, il lutte pour notre terre, vante la grandeur de nos paysages, de nos monuments d'Occident, revendique l'esprit de notre race trop souvent contaminé par des apports étrangers. Ce nouveau livre du conseiller municipal de Paris comprend quatorze études des plus remarquables, comme pensée et comme forme : *le Numérisme*, *la Perdition de la Bièvre*, *Plaidoyer*, *Guirlande de roses* ; il faudrait tout citer.

ANTONIN CHARLES. — *Les Roses du Morvan*. -- Vallière, éditeur, Nevers.

Le talent poétique de M. Antonin Charles n'est pas ignoré de nos lecteurs qui ont déjà apprécié le charme de quelques-unes de ses compositions isolées ; mais il s'affirme « dans l'ensemble ». Ce recueil de « Rosès du Morvan » comprend une trentaine de petites pièces dont chacune est comme une fleur détachée d'un bouquet d'amour C'est, en effet, une idylle qui se déroule dans ces pages, avec ses espoirs,

ses joies, ses désillusions. Idylle en partie double, car l'inconstant poète va de la brune à la blonde avec une égale ferveur :

J'ai de mes trahisons souffert bien plus que vous. .

Une sensibilité aiguë inspire ces vers, une parfaite sincérité d'émotion les anime. Quant à la forme, elle est souvent irréprochable. Sans prendre aucune des licences que se permet la jeune école, l'auteur écrit des vers harmonieux ; la rime sonne clair, la strophe coule comme eau de roche, l'image est juste et parfois originale. Il n'y a pas là de description proprement dite, mais il suffit d'un vers pour évoquer le paysage morvandiau. Début très louable qui accuse chez l'auteur de sérieuses qualités poétiques et littéraires.

JULES PRAVIEUX, *Mon Mari*, in-16, Plon-Nourrit, rue Garancière, 8. — 3 fr. 50.

Pour l'avoir suivi dans le feuilleton du *Journal de la Nièvre*, beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà le dernier roman de notre collaborateur Jules Pravieux. Ils apprendront avec plaisir que cet ouvrage vient de paraître en un volume de la collection Plon-Nourrit.

Quittant le terrain où sa plume alerte « croquait » avec tant de verve ses personnages familiers, Pravieux aborde cette fois une question particulière : Quelles sont les meilleures conditions du bonheur dans le mariage ? Toutefois, s'il change de milieu, il conserve sa finesse d'observation et son esprit aiguisé. *Mon Mari* ne veut pas être analysé ; lisez-le — et cette lecture du nouveau roman de Pravieux ne vous sera pas moins agréable que celle des précédents.

ALBERT BRINTET : *Feuillets épars*, *Pensers d'aurore*, *Au sommet de la vie*. — Trois recueils de sonnets (1902-1905).

M. le chanoine Brintet, notre voisin autunois, s'adonne à la culture du sonnet comme d'autres à celle des roses. Et il ne serait pas difficile de trouver, dans les recueils que nous avons sous les yeux, les éléments de très beaux et odorants bouquets de poésie. Tout sert de thème à l'auteur pour ces jolies compositions de quatorze vers où il enferme tantôt une haute pensée, tantôt une idée familière. Les saisons, les faits divers, les « actualités », une rencontre, un anniversaire, un décès, un croquis de voyage, un coin de nature, tout devient matière à un petit poème plein de naturel, de clarté, d'aimable bonhomie et souvent de sincère émotion. Citons :

RÉUNION D'AMIS

Notre esquif touche au point où le rivage humain,
Baigné dans les reflets d'une clarté nouvelle,
Au bruit harmonieux de ses flots nous rappelle
Qu'au front du prêtre il faut comme un rayon divin.

La course est déjà longue et rude le chemin :
Mais en ce jour béni d'amitié fraternelle,
Au foyer nous venons ranimer l'étincelle
Qui brillera plus vive aux luttes de demain.

L'œil, à notre âge, voit sous l'écorce des choses,
Et le parfum s'exhale, exquis, des fleurs écloses,
Que ces réunions rendent plus doux encor.

Si le temps a poudré notre tête neigeuse,
La sagesse en nos cœurs brode son tissu d'or;
Achève en paix ton œuvre, ô céleste fileuse.

Et voici encore de beaux vers détachés d'un des meilleurs sonnets. qui sert de préface au quatrième recueil :

...J'ai semé chaque aurore un grain de poésie
Pour fleurir le sentier qui me mène au tombeau...

... Ainsi je vois passer les hommes et les choses,
Et sur mon sein meurtri j'aime à presser mon luth,
En cachant mes chagrins sous les feuilles des roses.

A. M.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes. — Sont nommés : Officier de la Légion d'honneur, le général Taverna; — officiers de l'instruction publique : Mme Delort, professeur au collège de Cosne; MM. les professeurs Soudais, Carroué, Lapeyre, du lycée de Nevers; — officiers d'académie : MM. les professeurs Bourgier, Dufour, Picard, Ribaillier; MM. les instituteurs Bluzat, Namy; Mme Roy, institutrice.

— M. Georges Bourgin, pour son édition de *Guibert de Nogent et l'histoire de sa vie*, vient d'obtenir un prix de l'Académie des inscriptions; M. Paul Denis, un prix de l'Académie française pour son ouvrage : *Christian Garnier*; M. Urbain Bourgeois, la moitié du prix Rothschild (6.000 fr.), décerné par l'Académie des beaux-arts. — Mme Gersant (de Chaulgnes) a reçu une médaille d'or de la Société d'encouragement au bien. — Mlle Cécile Deroche a clôturé ses études au Conservatoire de musique en obtenant le premier prix de piano. — Au concours entre les collèges libres, MM. Lucien Rousseau et Maurice Barrès, élèves de l'institution Saint-Cyr, obtiennent : l'un, le 1er prix, et le second une 3e mention en philosophie.

On voit que notre Nivernais a remporté, cette année, sa part de lauriers.

⁂ Et ce mois-ci encore, nous avons le triste devoir d'enregistrer le décès de deux de nos meilleurs collaborateurs, deux amis fidèles de la première heure. Le général Hardy de Périni venait de nous envoyer le sixième volume de son œuvre considérable : *Batailles françaises*, quand nous avons appris sa mort. A ses obsèques, célébrées au Mans où il commandait la 8e division d'infanterie, le général Bazaine-Hayter a retracé sa brillante carrière. En dehors des cercles militaires, il s'était fait une belle réputation littéraire, sous le pseudonyme de Jean de Villeurs. — Presque en même temps, le 11 juillet, mourait à Saint-Pierre-le-Moûtier, à la suite d'une longue maladie, Edouard Achard, qui était devenu des nôtres par son mariage en Nivernais. Le général de Périni était à la veille de la retraite; Achard venait de la prendre, après une longue collaboration au *Didot-Bottin*. Fin lettré, régionaliste convaincu, Achard consacrait ses loisirs à une série d'études, malheureusement interrompues.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

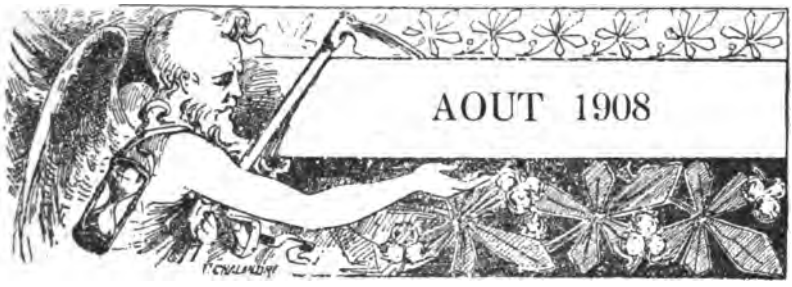

CONTES A MES ENFANTS

XXI. — LARMES ET SOURIRES

COMME autrefois, lorsqu'elle s'apprêtait pour le bal, — un autrefois qui ne remonte pas bien loin en deçà de l'année présente, — Hermance est debout devant la grande psyché qui la reflète tout entière. Mais aujourd'hui, ce n'est pas la candide mousseline, attribut des jeunes filles, qui orne l'éclatante fraîcheur de ses vingt ans ; c'est une autre parure, bien plus belle, et qu'on ne met qu'une fois : jupe de satin à longue traîne de la couleur des lys, toute fleurie des guirlandes et des bouquets symboliques de l'oranger.

Mlle Angélique, la coiffeuse, vient de fixer sur le diadème des cheveux blonds le grand voile de tulle blanc, dernier accessoire et complément de la parure nuptiale. D'une main experte et légère, elle le dispose en plis savants qui nimbent les torsades d'or, enveloppent le miroitement soyeux du corsage et de la robe. Voilà qui est fait... Rougissante, Mme la mariée reçoit les baisers de toutes celles qui, par privilège du cœur, viennent de présider à sa toilette : mère, grand'mère, sœurs, la cousine Madeleine, Geneviève, l'amie d'enfance admise, comme telle, à l'intimité de ce rite familial, et Pierrette, la vieille bonne venue du fond de son village pour les noces de « sa petite demoi-

selle », l'enfant qu'elle a, jadis, tant de fois endormie sur son cœur dévoué, en la berçant de ses chansons.

— Et papa ? — dit Hermance. — Vous pouvez entrer, mon cher papa...

Il n'est pas loin, papa ; on n'aura pas besoin de le chercher dans la maison ; il attendait derrière la porte...

M. de Vaucelles entre, en habit noir et cravate blanche, l'air joyeux comme il convient à un père qui marie sa fille. Cependant, ses mains tremblent tandis qu'il achève de mettre ses gants ; un peu d'impatience, sans doute ; ces diables de gants sont si étroits !... Et pourquoi, lorsqu'il embrasse Hermance, ne lui fait-il pas le moindre compliment ? Si j'ai bonne mémoire, il n'en était pas avare jadis, lorsque, sa fille prête et bien emmitouflée dans la moelleuse sortie de bal, il venait la chercher jusque dans sa chambre pour la conduire à quelque fête. Il est des circonstances où mieux vaut se taire qu'essayer de traduire par des mots une petite partie de ce qu'on sent. Aussi ne dit-il rien, M. de Vaucelles, cependant qu'au fond, tout au fond de lui-même, ses pensées intimes, j'en suis sûr, se résument en cette invocation : « Que Dieu te bénisse, ma fille chérie !... »

N'allez pas soupçonner sa joie d'un mélange d'égoïste mélancolie.

— Et ton mari ? Car il est ton mari, depuis qu'hier soir, devant M. le maire, vous avez échangé vos premiers serments Entrez donc, Gaston ; venez voir comme votre femme est belle...

Gaston n'est pas loin non plus : le voici qui s'approche d'Hermance. Ils sont tous deux en face l'un de l'autre : lui, si à l'aise d'habitude, un peu gauche et comme interdit d'un spectacle inattendu ; elle, souriant sans embarras, dans la confiance et la sérénité de son innocent bonheur. Et la main dans la main, sans que leurs lèvres s'agitent, avec le seul langage des yeux, ils se disent :

— Me trouvez-vous bien ainsi ?... C'est pour vous plaire que je me suis faite belle... Dans un instant, je serai votre femme et je tâcherai de vous plaire... toujours. . toute ma vie...

— Comme ce blanc va bien à votre beauté blonde !... Oui, vous êtes charmante... Et aussi bonne que belle. C'est pour cela que je vous ai choisie... Avec vous, ce que les gens moroses appellent le fardeau de la vie ne me semblera pas pesant...

Il est singulier qu'un jour de fête comme celui-ci, les larmes soient

si près du sourire... Grand'mère, en considérant les fiancés, pleure de toute son âme : elle a tant désiré cette joie : voir le mariage de sa petite-fille ! Plus calme, Mme de Vaucelles essuie ses yeux à la dérobée pendant que Pierrette, dans un coin, se mouche avec un bruit d'instrument.

— Allons, — dit papa, pour couper court à toutes ces émotions, et du ton dont il prononcerait : Soyons joyeux, que diable ! — allons, que tout le monde se prépare. Tante Ursule, qui n'est jamais en retard, est déjà au salon. Les voitures vont arriver. Pourvu, grand Dieu ! que les invités soient exacts et que le cortège s'organise sans accroc ! Faites-moi le plaisir, mesdemoiselles, d'aller terminer votre toilette Vos garçons d'honneur vous attendent.

Ils sont tous là, en effet, les garçons d'honneur, astiqués, pomponnés, frisés au petit fer, avec des plastrons qu'on dirait revenir de Londres, des bottines où l'on pourrait se mirer, des habits noirs impeccables, des tuniques si serrées à la taille qu'on ne peut s'empêcher de craindre que leurs propriétaires ne puissent luncher tout à l'heure, après la messe. Comme, en arrivant, ils n'ont trouvé personne pour les recevoir, — excusez le désarroi d'un jour de noce, — ils se promènent dans le jardin en fumant des cigarettes.

Bientôt les invités — famille de l'époux, famille de l'épouse — arrivent à leur tour et le salon s'emplit au point qu'on a peine à s'y retourner et qu'il devient tout à fait impossible de s'y asseoir.

M. de Vaucelles s'efforce de remplir ses devoirs de maître de maison, essaye d'aborder, pour lui dire une phrase aimable, une vieille parente, venue de très loin, à qui l'on doit des égards. Mais ce vaisseau de haut bord, sous pavillon d'un majestueux chapeau à aigrette, est entouré d'une telle houle d'habits noirs, d'uniformes et de jupes qu'il lui faut renoncer à l'accostage : il placera sa phrase plus tard... s'il y pense.

Mme de Vaucelles, avec une bonne grâce pleine d'aisance — avez-vous remarqué comme les femmes se tirent mieux que les hommes des situations délicates ? — trouve moyen d'être toute à tous, de dire à chacun le mot de circonstance : déférent et empressé pour les personnes d'âge respectable, prévenant et gracieux pour les gens moins mûrs, enjoué pour toute la petite jeunesse qui ne songe qu'à rire : on doit s'amuser follement un jour de noce...

Les voitures sont dans la rue, il est l'heure de partir. Une liste à la main, le cousin Frédéric appelle d'une voix de stentor, les personnes qui formeront, deux à deux, la longue théorie du cortège à l'église. Dans le brouhaha des conversations, au milieu des rires et des propos joyeux, les couples se réunissent selon le protocole arrêté d'avance, s'installent dans les véhicules de tous modèles, landaus, calèches et berlines. Le soleil s'est mis de la fête et resplendit dans un ciel sans nuages... Gai, gai, marions-nous !... Sur leurs sièges, les cochers, fouets enrubannés en main, sourient discrètement, tout en accommodant leur attitude à la solennité des circonstances, et les chevaux eux-mêmes, des cocardes blanches aux oreilles, piaffent avec une fringante allégresse, les bonnes bêtes...

Dans la dernière voiture, un coupé qui, tout à l'heure, à la sortie de l'église, prendra la tête de la file et ramènera les nouveaux époux, Hermance et son père ont pris place. Non sans peine : pour éviter des froissements fâcheux, il a fallu convenablement arranger la jupe traînante de satin, disposer adroitement les plis du long voile. Fouette, cocher ! vous portez, dans les flancs trop étroits de votre antique véhicule, le trésor d'un jeune bonheur et la joie mélancolique d'un orgueil paternel...

Hermance a mis sa main dans celle de son père :

— Tu es heureuse, ma fille chérie ?

— Oui, mon cher papa...

Qui peut se vanter de connaître le fond d'un cœur de jeune fille ? Certes, cette petite Hermance est sérieuse comme il convient, bien pénétrée de la gravité du moment, convaincue de la solennité de l'acte religieux qui va s'accomplir. Et pourtant elle ne paraît pas le moins du monde bouleversée par l'émotion. Il serait tout à fait déplacé de la comparer à la triste Iphigénie marchant au sacrifice. Pas plus du reste, cher M. de Vaucelles, qu'on ne pourrait vous prendre pour un père barbare, tel Agamemnon... Agamemnon, rappelez-vous votre jeunesse. Il faut que les enfants suivent leur destinée... La vôtre, maintenant, est de vieillir...

La voiture s'arrête devant le grand portail. Une bonne femme, avec une coiffe antique sous laquelle s'épanouit un sourire tout plein de rides, s'empresse pour ouvrir la portière.

— Comment, c'est vous, Pierrette ?

— Mais oui, monsieur.

Touchante tendresse d'un cœur délicat ! La vieille et fidèle servante n'a pas voulu qu'une main étrangère se chargeât de réparer le désordre inévitable du trajet. En haut de l'escalier, à l'entrée de la nef dont les portes sont grandes ouvertes, le cortège attend les derniers figurants. En bas, sur la première marche, Pierrette, de ses doigts noués par l'âge et que l'émotion fait trembler, rajuste les plis du voile, développe la grâce opulente de la longue traîne : il faut que tout le monde trouve sa petite demoiselle plaisante et accorte, comme on dit, Pierrette, dans le parler de chez vous...

Et voici le moment solennel... Est-ce un rêve ou une réalité ? M. de Vaucelles ne se rend plus bien compte de ce qui se passe ; le monde extérieur n'existe plus. Il lui faut pourtant, pour ce monde, se dominer, composer l'attitude qui convient à son rôle : sérieuse, digne et surtout pas trop émue, n'est-ce pas ? Mais allez donc commander à la pensée, défendre au cerveau de remplir sa fonction !... Hermance, cette petite Hermance, hier encore en robe courte...

Au milieu d'un grand fracas — les orgues viennent d'attaquer une marche triomphale, — en tête de la théorie des parents des deux familles, le père s'avance lentement, sa fille au bras, sans voir autre chose que le dos du suisse qui ouvre la marche à trois pas devant lui, sa hallebarde à la main... A droite et à gauche de l'étroite allée, sur les chaises, il y a du monde, beaucoup de monde même. Sans regarder, il devine un fourmillement de plumes et de fleurs, un papillottement de toilettes claires, les vêtements plus sombres des hommes, et des visages qui se tournent tous du même côté. Un peu plus tard, après une marche processionnelle, il se trouve dans le chœur, assis sur un fauteuil, en arrière et à gauche des mariés. . Le discours doit être très bien, mais les phrases résonnent à ses oreilles comme la musique des orgues tout à l'heure, sans qu'il puisse suivre les périodes et saisir l'enchaînement... Pendant la bénédiction nuptiale — c'est fini, Hermance n'est plus à nous — Mme de Vaucelles, près de lui, pleure doucement ; il tend toutes les forces de sa volonté pour ne pas céder à la même faiblesse. Derrière les grilles latérales, de petites ouvrières, quelques vieilles femmes, venues par curiosité : pas d'attendrissement en public !... La messe commence ; il essaye de prier... Dieu te bénisse, ma fille chérie !... Les demoiselles d'honneur quêtent, accompagnées

de leurs cavaliers : laquelle est venue lui présenter la bourse ornée de fleurs, Geneviève, Madeleine ou une autre ?... La tête dans ses mains, il s'efforce d'écarter de son esprit les pensers profanes, cherche une formule d'oraison et répète, n'en trouvant pas d'autre, la phrase finale de M. le Curé : « Seigneur, Seigneur, bénissez les jeunes époux. Donnez-leur longue vie, et la félicité des cœurs qui s'aiment ».

La messe est terminée. Le cortège se rend à la sacristie, où l'on s'embrasse comme après une longue absence. On signe, sur un gros registre, l'acte de mariage. Le flot des assistants envahit la salle trop étroite... Compliments, effusions, poignées de mains : — Savez-vous qu'il est fort bien, votre gendre? — Et votre chère petite est délicieuse, absolument délicieuse... — Grand Dieu ! que d'amis on a ce jour-là !...

Le tonnerre des orgues éclate de nouveau : *la Marche du Songe*. Pourtant ce n'est pas un songe... Le cortège se reforme, les mariés en tête, cette fois, M. de Vaucelles derrière eux, donnant le bras à la mère du marié. C'est fini, Hermance a une belle-mère... Mais vous-même, dites-moi, cher monsieur, est-ce que vous n'êtes pas maintenant le beau-père de quelqu'un? Une partie de votre tâche est accomplie : il faut vous résigner à vieillir... Mais la vieillesse même a ses joies.....

FRANÇOIS MOIREAU.

IDYLLE MARINE *(Suite et Fin)*

XXXVI

Vers sa chère demeure, en face de la plage,
Je vais pieusement faire un pèlerinage,
Et dans mon cœur tremblant, contenant mes sanglots,
Je savoure déjà l'amertume des flots,
Mêlée au doux parfum des œillets de la dune,
Au parfum que fleurait sa chevelure brune,
Quand nous courions joyeux dans la brise du soir.
Lieux où j'ai tant aimé, je vais donc vous revoir !
Hélas ! tout est désert — et vide ; la demeure
Tient clos sa porte et ses volets où le vent pleure.
O vent, de mon amie attends-tu le retour,
Ou pleures-tu le deuil sans fin de notre amour ?
Réponds, lève le doute affreux qui me torture.
Quel aspect désolé présente la nature
Et qu'il est bien conforme à l'état de mon cœur !
La plage reste à nu dans toute sa longueur.
Pas une barque au port ; par la brume glacée
A l'horizon confus la côte est effacée ;

C'est à peine si l'œil distingue les deux forts,
Et les chalets fermés ont des visages morts,
Qui parlent de mystère et dont la vue oppresse.
Pour rendre quelque espoir à mon âme en détresse,
Alors je suis entré dans l'église, où souvent
J'avais prié d'un cœur plus distrait que fervent,
Aux pieds de la Madone avec amour fleurie ;
Et dans la chaise même où se plaçait Marie.
En demandant à Dieu pardon de ma douleur,
J'ai pleuré comme on pleure après un grand malheur !

XXXVII

Voici l'hiver, le froid transit, la terre est nue.
Là-haut, en rangs pressés, luttant contre la nue,
De grands oiseaux du Nord, noirs sous le ciel blafard,
Flottent au gré du vent, comme un sombre étendard.
Ils vont d'un même essor par-dessus l'Atlantique,
Chantant à voix lointaine un lai mélancolique
Dont l'air plaintif et lent berce mon triste cœur
Plein d'un immense deuil, mais exempt de rancœur.
Ah ! que ne puis-je aussi m'enfuir à tire d'aile,
Loin de ces lieux aimés, loin de ces flots, loin d'Elle,
Puisque dorénavant, entre nous, ici-bas,
Un rempart est dressé que nous n'abattrons pas !

XXXVIII

O plage où tant de fois je suis venu la voir,
Tour à tour le matin, l'après-midi, le soir,
La trouvant toujours simple et de plus en plus belle,
Sur ton sable, en ton air, qu'as-tu conservé d'elle ?
Tes échos sont muets, ses pas sont effacés,
Où son pied se posa tant d'autres sont passés !
Et l'âcre odeur des flots emplit cette atmosphère
Où flottait le parfum qui m'enivrait naguère.
Seule reste en mon cœur la douce vision
Que ne peut affaiblir la séparation.
Devant la mer paisible où vibre la lumière,
Et dont l'éclat ardent fait cligner la paupière,
Je vois de beaux enfants au visage vermeil,
Avec de joyeux cris jouer en plein soleil.
O délices des yeux, âge digne d'envie,
C'est partout le plaisir, l'allégresse et la vie !
Celle que j'aime est là, qui suit en souriant
Les ébats de leur groupe intrépide et bruyant.
Parfois, comme un baiser, la brise nous effleure
Et nous nous oublions dans le charme de l'heure,
A causer de bonheur, de gloire et d'avenir...
Mais déjà ce temps-là n'est plus qu'un souvenir !
O vanité de tout ce que rêvent les hommes !
Néant de nos grandeurs et le peu que nous sommes !

De la patrie absente éphémères bannis.
Grains de sable placés entre deux infinis !
Qu'est la vie, ô mon Dieu ? Des pas sur une grève,
La trace d'une barque, un rien, une ombre, un rêve !

XXXIX

Te voilà désormais seule en ce grand Paris,
Au milieu du tumulte incessant et des cris
Qui montent des cités, où les foules humaines
Ont comme un grondement confus de mers lointaines.
A cette heure où vers toi tout mon être éperdu
S'élance avec amour, pauvre enfant, que fais-tu ?
Je te devine pâle, en une étroite chambre
Qu'imprègne un cher parfum de violette et d'ambre,
Arrosant en secret ton mouchoir de tes pleurs
Et, parmi des plaisirs aussi vains que trompeurs,
Rêvant au doux pays où le ciel nous fit naître
Et dont l'amer regret lentement te pénètre...
O ma brunette ! Ici tout reste plein de toi !
Hier, plus triste encore et ne sachant pourquoi,
J'ai voulu visiter les lieux chers à nos âmes :
Sur le rocher sonore assiégé par les lames,
J'ai revu le chalet aux chênes toujours verts
Et la fenêtre basse aux volets entr'ouverts
Où dans le couchant d'or, souriante et songeuse,
Tu m'apparus un soir comme un tableau de Greuze.
J'ai traversé le parc, qui nous vit si souvent
Courir dans la lumière et nous asseoir, rêvant
Sous le grand arbre ami, voisin de ta demeure,
Dont l'ombre sur le sol en tournant marque l'heure,
Ou suivant dans le ciel avec l'eau confondu
L'hirondelle au vol droit, qui semble un arc tendu.
J'ai comparé les fleurs à ton haleine exquise
Et, la lèvre pâmée aux parfums de la brise,
Je cherchais sur le sable, afin de les baiser,
Les endroits où tes pieds avaient dû se poser ;
Puis, j'ai crié ton nom trois fois au ciel splendide.
Mais le bois est désert et la maison est vide,
Dans le parfum des fleurs une âme semble errer
Et je me suis couché sur le seuil, pour pleurer...

***

Quelle fatalité me poursuit donc sans trêve ?
Au moment où j'arrive un autre à moi t'enlève.
Naguère, d'idéal naïvement épris,
J'ai pu sacrifier mon village à Paris,
Et loin de toi, cherchant un bonheur illusoire,
Poète ambitieux, te quitter pour la gloire.
Ah ! du moins j'espérais, guéri dorénavant,
T'épargner la douleur d'un rêve décevant ;

Mais il n'a pas suffi de ma part de souffrances,
Et ce rêve, voici que tu le recommences.
Tous mes tourments passés vont s'accroître des tiens
Si vers le même but tu pars, quand je reviens !
Modeste en mes désirs, ô fleur de ma Saintonge !
Que ne t'ai-je épousée ! A présent, quand je songe
Au vide affreux que m'a laissé ce temps d'oubli,
Je pleure mon bonheur si loin enseveli,
Et je maudis le jour sombre où je t'ai laissée ;
Mais rien d'amer ne reste au fond de ma pensée,
Et quoique sans espoir, bon comme au premier jour,
Mon cœur en toi repose, ô mon premier amour !
Jeune fille aux yeux clairs comme l'eau de fontaine
Et tes cheveux au vent fleurant la marjolaine,
Je te vois dans les blés, le front ceint d'épis d'or,
Et d'un cœur virginal que rien ne trouble encor
Chantant aux villageois quelque fragment d'idylle.
Sous le toit paternel plein d'un bonheur tranquille,
Tu sourirais sans doute à de blonds chérubins,
Pressant le plus petit contre tes chastes seins,
Et pour le contempler, telle qu'une Madone,
Penchant vers lui ton front d'où la beauté rayonne,
Mère de mes enfants, en eux tu revivrais,
Et moi, béni de Dieu, je vous regarderais,
Retrouvant dans chacun ton sang, ta beauté même :
Plus rien ne manquerait à mon bonheur suprême,
Et toujours renaissant, il semblerait toujours
Jeune comme ta grâce et comme nos amours !

XL

Les pèlerins s'en vont à Lourdes, par milliers,
Ainsi qu'à la Croisade allaient les chevaliers ;
C'est Paris qui conduit le grand pèlerinage.
Et, je le sais d'hier, Marie est du voyage,
Car un mal sans pitié lui ronge les poumons...

Seigneur, vous nous frappez dans ceux que nous aimons,
Et vos desseins pour nous restent impénétrables !...

Solitaire parmi ces foules innombrables,
Défaillant presque, mais soutenu par la foi,
J'attends, en priant Dieu, que passe le convoi
Des malades, portés ou traînés en voiture.
Oh ! le poignant cortège, et tout le temps qu'il dure
Quels cris de sympathie ou de compassion !
Renouvelant en chœur chaque invocation.
Pour appeler la grâce et les pitiés divines,
Les parents, les amis se pressent aux piscines :
Mains jointes, les yeux clos, une malade en sort,
Belle comme le jour, pâle comme la mort,
Et la foule en émoi s'écarte à son passage.
J'étouffe un cri : « C'est elle ! » O céleste visage,

*

Où la souffrance a mis tant de sérénité,
J'évoque en sanglotant l'heure où je t'ai quitté.
Brancardiers, portez-la, d'une façon si douce
Qu'il lui semble glisser sur un tapis de mousse.
Et vous, Mère du Christ, espoir des malheureux,
Daignez la recevoir en vos bras amoureux,
Et par miséricorde exaucez sa prière !
Les brancardiers, sans heurt, déposent la civière ;
Devant la Grotte sainte ils se sont arrêtés...
Là-haut, là-haut, parmi l'azur et les clartés
Où se dresse au regard l'insigne Basilique,
De pures voix d'enfants chantent le doux cantique
De l'*Ave Maria*... Les longs cils de velours
Immobiles et clos demeurent : pour toujours,
Un sourire du ciel sur sa lèvre blêmie,
Sous les yeux de la Vierge elle s'est endormie !

ÉPILOGUE

(Vingt ans après)

Dans le cercueil où gît ma Jeunesse aux mains blanches,
Souriante et le front couronné de pervenches,
Que ce rêve d'amour demeure enseveli !
Mon cœur l'a revécu, sans connaître l'oubli,
Avec celle que Dieu me réservait pour femme.
Etant resté loyal, je veux mourir sans blâme ;
Seigneur, j'eus le destin que je devais avoir,
Car l'avenir, vous seul vous le pouvez savoir.
Une plainte échappée à l'humaine faiblesse
Ne saurait en défaut prendre votre Sagesse.
Forts des bonheurs passés comme des maux soufferts,
Nous monterons vers vous par des chemins divers,
Et je redis, au fond de mon âme chrétienne :
« Que votre volonté soit faite, et non la mienne ! »

(*Reproduction interdite*).

X...

DE L'UTILITÉ DE LA LINGUISTIQUE ET DE SON APPLICATION A LA GÉOGRAPHIE

(*Suite*)

LES ROMAINS

Les Romains ont été les grands colonisateurs de notre pays. L'histoire, en effet, nous apprend que ces vainqueurs, après la conquête de la Gaule, ont implanté leur langue, leurs mœurs et leur civilisation sur le sol de notre patrie. En quelques siècles, la langue latine fit disparaître l'idiome des Celtes et des populations primitives, qui laissèrent seulement quelques noms topographiques. Le Nivernais aussi a subi profondément l'influence de Rome, témoins ces vestiges gallo-romains que l'on rencontre sur tout son territoire. Mais les traces les plus vivaces du peuple vainqueur et civilisateur sont moins les aqueducs, les amphithéâtres, les thermes et les routes romaines, qui ont presque entièrement disparu, que les noms de lieux, qui sont encore aujourd'hui les témoins vivants, nombreux et irrécusables, de cette civilisation gallo-romaine.

1. Parmi les noms imposés par les Romains aux lieux habités de la région qui fut plus tard la France, on doit citer, en première ligne, les villes, villages et hameaux qui remontent à des gentilices gallo-romains terminés en *-ius* et auxquels on ajouta le suffixe gaulois *-acos*. Ces noms de lieux, qui sont gallo-romains et qui portent encore aujourd'hui le nom de leur fondateur ou d'un de leurs premiers possesseurs, sont très nombreux en France. On en compte plus de 5 0/0. Certaines régions en ont jusqu'à 30 0/0. Le Nivernais en possède beaucoup. Sur les 315 communes de la Nièvre, 92 se terminent en *y*, et on trouve, dans le *Dictionnaire topographique de la Nièvre*, plus de 550 lieux habités, qui ont cette finale et qui ont été fondés avant le ve siècle de notre ère par des propriétaires gallo-romains, dont ils portent encore le nom actuellement. Certains cantons, comme Luzy et Corbigny, comptent plus de la moitié de leurs communes terminées en *y*. Les noms de lieux ainsi formés ont des finales très variées suivant la région où ils se trouvent : ils se terminent en *-y* dans le Centre et le Nord, en *-é*, *-ay* dans l'Ouest, en

-ac dans le Midi, en *-ieux* dans une partie du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, etc. (1).

2. Les Romains ont encore fourni à la toponymie française beaucoup d'autres noms, qui remontent aussi à de simples gentilices en *-ius* comme : *Antonius* qui a fait Anthien (Nièvre) et Antoingt (Puy-de-Dôme); *Cornelius* est devenu Cornil (Corrèze), *Martius* Mars (Nièvre), *Lancius* Lans (Isère), *Lucius* Lux (Côte-d'Or). C'est du féminin de ces gentilices latins que descendent Aubagne *Albania* (Bouches-du-Rhône), Anse *Antia* (Rhône), Aire *Aria* (Landes) et Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), Coutances *Constantias* (Manche), etc

3. Les surnoms latins ont aussi donné à la nomenclature territoriale beaucoup de noms. Dans la Nièvre, on trouve : Bona (autrefois Bonay) de *Bonacus*, Cossaye de *Cossacus*, Germenay de *Germanacus*, Lucenay de *Luccennacus*, Chasnay de *Cassinacus*, etc.

4. On trouve aussi des noms de lieux venant du latin et tirés de noms communs au moyen du suffixe *arius :* ainsi sur *Apis* « l'abeille » on a formé *Apiarias* Achères, « lieu où l'on élève les abeilles »; sur *Asinus* on a fait *Asinarias* Asnières, « lieu où l'on élève les ânes » ; sur *faba* « fève » a été formé *fabarias* « lieu planté de fèves », Favières; sur *Juncus* « jonc » *Juncarias* Jonchères et Jonquières, sur *linum* « lin » *Linarias* Lignières, sur *ferrum* « fer » *Ferrarias* Ferrières, sur *petra* « pierre » *petrarias* Perrières, etc. A ce suffixe *-arius* a été ajouté le suffixe diminutif *-olus* et on a eu *Api-ariolas* Acherolles, *Lin-ariolas* Lignerolles, etc.

5. Les produits de la terre, les arbres en particulier, ont aussi donné beaucoup de noms de lieux qui remontent au latin : *Alnetum* « lieu planté d'aulnes » Aunay, Launois; *Coryletum* le Coudray, *Fagum* la Faye, *Ulmum* Lormes, *Casnetum* la Chesnaye, *Castanetum* « lieu planté de châtaigniers » Châtenay, Castanet; *Roboretum* de *robur* « chêne » Rouvray; de *pomarius* « pommier » *Pomaretum* Pommeray, etc.

6. Enfin des vocables d'ordre hydrographique et topographique : de *fontem* La Fond, Bellefond, Bonnefon ; de *puteus* « puits », et son diminutif : *puteolus*, qui a fait Poiseux, Poiseul, en Italie Pouzzoles ;

(1) Voir mon opuscule : *Origine du nom de lieu Saint-Benin-d'Azy*. — Imprimerie G. VALLIÈRE, 1907, Nevers.

de *vallis*, Laval, Lavau, Vaucluse, Vauclaix, Vauzelles; de *montem*, Beaumont, Clermont, Grandmont, plus tard Grammont, etc., etc. (1).

1° Ceci posé, le linguiste peut, d'après la racine du mot ou son suffixe, voir si le nom remonte aux Normands, aux Francs, aux colonies barbares, aux gallo-romains, aux Celtes, aux Grecs, aux Ligures ou aux Ibères, et dire par conséquent approximativement l'antiquité de ce lieu. Ainsi, dans la Nièvre et le Cher, Nuars et Sancerre ont au moins dix-neuf siècles d'existence, car ils exigent une forme comme : *Nudodurum* et *Cintiodurum*.

2° La linguistique peut délimiter et préciser, grâce à l'étude des noms, l'extension de chaque peuple et l'intensité de sa population et de sa civilisation, par le nombre plus ou moins grand des noms de lieux qu'il a fondés. Ainsi, les Germains dans le Nord, les Celtes dans le Centre, les Romains par toute la France.

3° En cas de doute sur l'emplacement d'une ville, c'est-à-dire quand deux localités modernes se disputent l'honneur de remonter à une ancienne ville, la phonétique peut presque toujours décider. Ainsi, *Augustodunum* n'est pas l'ancienne Bibracte parce que *Bibracte* aboutit phonétiquement à *Beuvray*, qui se trouve à vingt kilomètres d'Autun. Orléans n'est pas l'ancienne Genabum parce que *Gien* descend de *Genabum*. Nevers n'est pas Nouiodunum Aeduorum parce que *Nogent* (Nièvre) descend de *Nouiodunum* et que, de plus, il cadre fort bien avec les données topographiques de César (2).

Comme dernier exemple prenons *Alesia* de César. Voici les paroles d'Elisée Reclus, pages 394-395 : « D'après un grand nombre d'archéologues, Alise serait la fameuse Alésia ou Vercingétorix aurait soutenu sa lutte suprême contre César. La statue colossale du chef gaulois, que l'on a dressée sur la hauteur, donne même une sorte de consécration officielle à cette opinion, qui pourtant n'est rien moins que certaine. Dans le récit trop rapide de ses opérations militaires, César s'est exprimé avec une telle brièveté que l'on peut chercher Alésia dans la Franche-Comté, aussi bien qu'en Bourgogne. On sait que des érudits ont cru même la trouver en Bugey et en Savoie ».

(1) Voir : D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1890.

(2) *L'Emplacement de Nouiodunum Aeduorum de César et le nom de Nevers.* G. VALLIÈRE, Nevers, 1907.

Ecoutez maintenant Onésime Reclus :

« Le mont Auxois, acropole naturelle ayant sur son plateau le village d'Alise et la statue de Vercingétorix. Mais ce colosse est-il bien à sa place? Le héros gaulois regarde-t-il le vrai lieu de sa défaite, Alésia, proie de César implacable? D'aucuns en doutent, qui placent le champ fatal bien loin de ce plateau de 100 hectares, long de 2.000 mètres sur 800 de largeur; certains l'installent en Franche-Comté, à Alaise, dans un pays de montagnes boisées, au-dessus des précipices du Lison (1) ».

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

APAISEMENT

Dans la nuit d'été lourde de parfums,
Et comme prête à dormir, nonchalante,
J'écoute en mon cœur la plainte dolente
Qu'aux jours à venir font les jours défunts.

La rivière auprès de moi coule, coule,
D'un bruit monotone et doux. Mon ennui
Flotte à la dérive en cette eau qui fuit.
Dans la paix du soir mon âme se roule.

D'un nuage blanc la lune émergeant
Epanche un éclat pâle de veilleuse ;
L'eau grise paraît l'étoffe soyeuse
Qui recouvrirait un grand lit changeant.

Sans crainte endors-toi, pauvre âme hagarde :
Voici lampe pleine et lit préparé.
A quoi bon veiller, et pourquoi pleurer ?
Le sommeil est bon, et la nuit te garde.

Elle étend sur toi son ciel étoilé
Qui souffle à ton front comme une caresse,
Et dorlotera longtemps ta détresse
L'onde qu'elle fait, discrète, couler.

Ainsi dans le soir mon âme dolente
S'apaise. — Et semblable au chant qu'en rêvant
Fredonne la mère en berçant l'enfant,
La chanson de l'eau coule en l'ombre, lente....

HENRY MORVAN

(1) *La France et ses colonies*, par O. RECLUS, t. I, p. 168.

SONNETS BERRICHONS *(Suite)*

VII

A ma mère.

BERRY

Oui, j'aime la douceur grise de sa nature,
Les coteaux, les sentiers bordés d'ormeaux, les voix
Qui s'élèvent, le soir, des brandes et des bois,
Le parfum pénétrant de cette glèbe dure.

Dans les champs entourés d'une vive clôture,
Où sa lente énergie a peiné bien des mois
De l'aube au crépuscule, on découvre parfois
Un paysan courbé sur sa maigre culture.

A la brune, quand l'air murmure un chant léger,
Grandit la silhouette obscure d'un berger ;
Les yeux du chien gariau (1) luisent dans la pénombre.

L'argent des ruisselets brille confusément ;
Et, dans chaque maison, à l'heure où tout est sombre,
La table s'illumine au grand feu de sarment.

VIII

A Monsieur Achille Millien.

BOIS-SIR-AMÉ (CHATEAU D'AGNÈS SOREL)

Autour des pignons de l'ancien manoir,
Et des murs vêtus de légère flouve,
Près des bois jadis hantés de la louve,
Un rêve embrumé m'a fait entrevoir

Un hennin galant, un chaperon noir,
Glissant sous un chêne, au bord de la douve ;
Une étrange cour qui les suit retrouve
Le charme attiédi du passé, ce soir... .

Mais un sifflement déchire l'espace ;
L'image d'Agnès et du Roy s'efface ;
Tout s'évanouit du décor mouvant.

Et, sous le fond gris d'un ciel de septembre,
Brusquement étreint par l'énorme vent,
Le chêne se tord, s'incline et se cambre.

(1) De couleur bariolée.

IX

LE BEFFROI (DUN-LE-ROI)

Tandis que je reviens, à pas lents, vers la ville,
Au gémissement sourd d'un nonchalant charroi,
Soudain l'heure du soir s'envole du Beffroi
Qui, sur les toits moussus, comme un clocher s'effile.

Le passé sort de l'ombre : en merveilleuse file
Je crois voir des seigneurs sur leur fier palefroi.
Bruit de fanfare au loin ; les corbeaux, pleins d'effroi,
S'enfuient ; leur aile noire au ciel gris se profile.....

Il s'est tu, le tocsin aux fracas éclatants,
Qui jetait l'héroïsme au cœur des combattants,
Et le Beffroi n'est plus qu'un monument vulgaire.

L'horloge sonne seule au milieu de la tour
Qui fut signal d'alarme ou de flamme ou de guerre,
Et rythme dans l'oubli le temps de chaque jour.

(*A suivre*). RENÉ GERIN.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN LIONNET. — *Chez les Français du Canada.* — Plon, éditeur.

D'après M. Forestier, qui a publié l'an dernier *la Pointe-aux-Rats*, — un roman plein de verve — contre la colonisation au Canada, employés, commerçants, officiers, bacheliers, etc., qui s'expatrient pour aller là-bas chercher fortune, éprouveraient à leur arrivée de graves mécomptes.

Mais il n'en est point de même pour les agriculteurs de métier qui constituent aujourd'hui la très grande majorité de nos émigrants : ils réussissent et brillamment presque toujours. Pourvu qu'ils soient travailleurs et avisés, quelques années leur suffisent pour se tirer d'affaire.

Très compétent sur toutes les questions concernant le Canada. Jean Lionnet nous expose son sentiment à ce sujet dans son récent ouvrage : *Chez les Français du Canada*. Avec le talent clair, précis et probe dont il est coutumier, cet excellent écrivain et critique averti ne s'est pas contenté d'étudier seulement dans les livres la question de l'émigration au Canada ; il a voulu se rendre lui-même sur place et faire ainsi un voyage de vérification, comme il dit si bien. Il s'est magistralement acquitté de sa tâche. Les jeunes hommes cultivateurs, qui se sentent trop à l'étroit sur la terre de France, trouveront là-bas le vaste champ qui convient à leur activité ; le livre de Jean Lionnet me paraît le meilleur guide qui soit ; il est d'une documentation solide, très consciencieuse, écrit d'un style sonnant juste, — double qualité qui m'avait déjà frappé dans son *Ketteler* (un évêque social) couronné par l'Académie française... Et çà et là vous trouverez des paysages

pleins de poésie, — car Jean Lionnet est poète aussi... « Le panorama élargi, multiplié pour ainsi dire, s'épanouit en grandes ondulations rythmées où le vert des bois et le vert des prairies alternent sans cesse comme des courants qui ne se mélangeraient pas. Où est l'horizon ? Je crois le voir ; puis j'en discerne, plus loin, un autre et un autre encore. La brume des lointains amollit les contours, le ciel pâle descend, se mêle aux choses. Tout se mouille de rosée, s'allège et se vaporise. Et voici que le paysage réel devient de lui-même délicieusement vague, comme un paysage dont on se souvient ou qu'on imaginerait ...»

Mais rassurez-vous : loin de faire tort au sociologue, le poète ne sert qu'à le rendre infiniment attrayant.

LOUIS BOULÉ.

HUGUES LAPAIRE. — *L'Épervier,* roman. — Calmann Lévy.

Voici, de ce jeune et fécond écrivain, un nouveau roman qui le classe, définitivement, parmi ceux sur lesquels peut et doit compter la littérature d'aujourd'hui. Son œuvre est déjà considérable, et, tout entière, elle est consacrée au Berry. Dernièrement, paraissait de lui, à la *Bibliothèque régionaliste* de Bloud et Barral, un délicieux volume, intitulé *le Pays berrichon.* Voulez-vous, de ce pays, une description définitive, parce que synthétique ? Lisez ceci :

« Nous voyons des champs baignés de lumière, des prés fleuris, de douces collines où saigne entre les noyers le toit rouge des fermes, de grandes étendues sablonneuses tapissées de bruyères roses, des cultures morcelées, séparées par des haies vives au milieu desquelles surgissent les têtes rondes des ormeaux, de dolentes rivières, des clochetons perdus dans la verdure, et des horizons sans limites ou fermés par le sombre rideau d'une forêt de chênes ».

Mais lisez aussi, lisez surtout *l'Épervier*, Nivernais, Berrichons, tous ceux qui aimez les paysages et les paysans ! Vous y trouverez, pittoresquement décrite, la vie d'un village et d'un bourg. Les tableaux se succèdent, vivants : voici la foire à Sancoins, la danse au village, l'enterrement suivi de l'inévitable repas à la fin duquel on chante des chansons plutôt .. gaies. Et voici, surtout, la douleur humaine, la peine de vivre. Voici la pauvre famille des Charrier, sur qui s'acharne, sur qui fond, comme *l'épervier* sur sa proie fascinée, ce « seigneur du village » à la mode de maintenant, cet usurier enrichi, ce jouisseur, ce Venasson ! Et ce sont de vieux paysans résignés à tout, et courbés sur le sol et devant ce maître, comme se courbaient, il y a trois cents ans, les paysans de La Bruyère ! Et c'est leur fille qui, elle, sera tout entière la proie de cet homme ! Et c'est leur fils qui, revenu de Paris poitrinaire, les vengera tous, son père, sa mère et sa sœur, et tuera, d'un coup d'épieu, de plusieurs coups tant il s'acharne jusqu'à en mourir lui-même, cet oiseau de proie, *qui ne nuira plus !*

Mais une analyse, même détaillée un compte rendu de quarante pages ne donnent, malgré tout, qu'une idée incomplète d'un livre. Je vous dis qu'il y a là des êtres qui vivent et qui souffrent ; et je ne veux point vous détailler par le menu les scènes poignantes, vraiment, où nous les voyons pleurer, où nous en voyons mourir. Ce livre, pourtant, n'est point lugubre. Dans le ciel le plus sombre, il y a des éclaircies, et les malices paysannes, les réparties du crû abondent.

Hugues Lapaire connaît, comme pas un, son Berry. Il le sait par cœur. Et, certainement, lorsqu'il le quitte pour venir à Paris, il l'emporte, non pas à la semelle de ses souliers, mais au fond de son âme.

Et je vois bien que George Sand n'avait pas tout dit sur cet admirable pays qui touche au nôtre ! Même après *les Maîtres sonneurs*, — que je considère, avec Hugues Lapaire qui connaît, aussi bien que son Berry, son George Sand, comme le chef d'œuvre de cette admirable femme, — il restait à glaner, à moissonner. Si les paysages sont éternels, les mœurs évoluent. Et ce sera peut-être, dans cent ans d'ici, une des gloires du commencement du vingtième siècle d'avoir fait, dans sa littérature, une très large place aux études de mœurs rustiques. C'est, en tous cas, la gloire naissante, et qui s'affirme, de Hugues Lapaire, de se consacrer tout entier à ce petit pays, très important. Et, de son labeur obstiné, la récompense sera que, dans *l'Epervier*, il soit arrivé à faire de la musique comme le Grand-Bûcheux des *Maîtres sonneurs*, à chanter sur le mode majeur et sur le mode mineur, sur le mode de la joie et sur le mode de la tristesse ; et qu'il soit arrivé, non plus seulement à nous intéresser vivement, à nous faire sourire, mais, de plus, à nous émouvoir, à nous faire tressaillir, et à nous forcer à nous dire :

— Mais qu'est-ce que j'ai donc ? Je ne peux plus lire. J'ai les yeux tout brouillés, tout humides !...

19 Juin 1908. HENRI BACHELIN.

Le Sacerdoce et le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par J. GRIMAL, S. M., ancien professeur au Grand Séminaire de Nevers. — Beauchesne, Paris ; un vol. 3 fr. 50.

Parce qu'il est « d'origine nivernaise » et qu'il a été écrit pour des *Nivernais*, je me plais à signaler aux lecteurs de cette Revue ce volume que je viens de *relire*. Bon et beau livre, clair et précis, fortement pensé et élégamment écrit.

Après nous avoir montré, dans un chapitre extrêmement documenté, que « toute la vie religieuse de l'humanité, sur la terre et au ciel, converge vers le sacrifice unique et infini du Pontife éternel », l'auteur nous en dit : la *Préparation*, la *Révélation*, la *Consommation céleste*, le *Prolongement eucharistique ;* et tout d'une façon large, sûre et bien ordonnée. J'ai goûté particulièrement les pages sur « le Rôle du prêtre moderne », la « Vierge-Prêtre » et surtout... surtout cette « *Méditation en forme de chemin de Croix* », si profondément touchante, et que je voudrais voir éditée à part pour l'édification, le charme pieux et l'utilité spirituelle de beaucoup.

Mgr Gauthey, qui a écrit pour ce livre une élogieuse et magistrale préface, l'a accueilli « comme un bien de famille ». Nous ne pouvons que souscrire à cet accueil bienveillant de notre évêque, en remerciant l'auteur de ces pages d'une mystique si haute et si pénétrante qui pourraient — sans désavantage aucun — se comparer à celles des Gibbons et des Manning, et par lesquelles le cher et lointain exilé a laissé en Nièvre, « Chez nous », un peu de son âme et de son cœur.

ALPHONSE BOURGOIN.

POÉSIES

LES DAMES DE MONTENOISON ET DE SANCERRE

« Les dames de Montenoison et celles de Sancerre
se saluaient, le soir, aux chandelles ».
(*Tradition nivernaise*).

Ce sont les Dames de Sancerre
Et celles de Montenoison,
Qui, sur la cime, ont comme une aire
Planté chacune leur maison;

Leur maison forte à double enceinte
De murs plus fermes que l'airain,
Que, de sa masse ou gît la crainte,
Domine un donjon souverain.

Entre les deux châteaux, l'espace!...
Au-dessus des hameaux épars,
Rien ne heurte le vent qui passe
Et rien n'arrête les regards.

Parfois, à l'heure où s'abat l'ombre
Sur les vallons et les coteaux;
Quand le soir tend son velum sombre
De l'un à l'autre des châteaux;

Ayant, comme pour une fête,
Revêtu leurs plus beaux atours,
Les Dames montent jusqu'au faîte
De la plus haute de leurs tours.

Elles allument les chandelles,
Dont les traits d'or percent la nuit,
Et bientôt s'adressent entr'elles
Des saluts graves et sans bruit

Gestes vains, vides apparences
Qui se noient dans l'éloignement,
Elles se font des révérences
En souriant complaisamment...

Les manants qui, de leurs chaumières
Où la fatigue les endort,
Voient sur les sommets ces lumières,
Parlent tout bas, parlent encor,

— Tradition dont le cœur vibre —
Des feux qu'aux jours des grandes peurs
Leurs pères de la Gaule libre
Faisaient flamber sur les hauteurs.

MYR

Près de la table ronde où, la tête accoudée,
Je cherche à marier la phrase avec l'idée,
Ma chienne Myr est arrivée à pas de loup.
Je sais ce qu'elle veut me dire : « Allons, debout !
Regarde le cadran : c'est l'heure. Es-tu malade,
Que tu n'es pas encor prêt pour la promenade ?
C'est drôle, moi, jamais je ne suis en retard... »
Elle lève vers moi son museau de renard,
Ses yeux perçants où rit quelque chose d'espiègle
Et de narquois. Puis, vers le coin où j'ai pour règle
De déposer ma canne, elle fait quelques pas,
Me regarde et, voyant que je ne bouge pas,
Qu'il n'est pour le moment rien autre chose à faire,
Cherche sur le tapis sa place familière
Et là, sans me quitter de son regard de lynx,
S'accroupit avec une attitude de sphynx,
Immobile, — jusqu'à ce qu'enfin je me lève.
Mais alors, d'un seul bond, elle est au seuil ; sans trève
Elle gambade, jappe, jappe follement,
D'abord pour témoigner de son contentement
Et me faire comprendre aussi cette pensée,
Que je lis comme écrite en sa mine rusée :
« Si je ne t'avais pas averti, cette fois,
La promenade était en risque, tu le vois ! »

L'ÉMONDEUR

Jusqu'au branlant sommet du peuplier qui penche
Quand la bise en sifflant passe sur le vallon,
L'émondeur, leste et gai, grimpe de branche en branche,
La serpe à la ceinture et la *griffe* au talon.

Sa main frappe ; sa main, odieuse aux nichées
Et par les écureuils maudite si souvent,
Jette aux pieds du tronc nu les ramures tranchées
D'où sortait la chanson de la grive et du vent.

Le soir, indifférent aux êtres qu'il exile
Et qui rôdent autour de l'arbre abandonné,
Le cœur brûlant de joie, il rentre en son asile
Où déjà lui sourit son enfant dernier-né...

Mais un jour qu'il voyait tournoyer sur sa tête
Un essaim d'étourneaux l'encerclant dans son vol,
Le vertige soudain le saisit et, du faîte,
L'homme, les reins brisés, s'abattit sur le sol.

O Nature, est-ce donc ta puissance farouche,
Vengeresse à son tour de l'arbre et de l'oiseau,
Qui punit le dévastateur et qui le couche
Inerte en un suaire, à côté d'un berceau ?...

Cependant que ses os blanchiront sous les herbes,
Ta sève intarissable, au renouveau futur,
Jaillira plus féconde en frondaisons superbes
Qui berceront encor les nids en plein azur.

Et ta feuille nouvelle, à la brise d'aurore,
Volera jusqu'au tertre où dort ton ennemi,
Et l'oiseau chantera son chant clair et sonore
Que n'ouïra plus l'homme à jamais endormi !

ERRATUM. — Au dernier numéro, page 262, lire ainsi le 3e vers :
Elle criait à Dieu cette seule prière :

(*A suivre*). ACHILLE MILLIEN.

LE MOIS

LIVRES ET PÉRIODIQUES

GEORGES SPETZ. — *Légendes d'Alsace.* — Perrin et Cie, quai des Grands-Augustins, 35, Paris. — 3 fr. 50.

Il y a deux ans, je parlais aux lecteurs de cette Revue d'une luxueuse publication in-4° nous offrant cinq légendes d'Alsace magnifiquement illustrées en couleur. L'auteur, M. Georges Spetz, donne aujourd'hui une édition de librairie, volume in-16, de ces légendes, auxquelles il en ajoute huit nouvelles, en supprimant (pourquoi?) une des cinq antérieures. J'ai grand plaisir à redire, aujourd'hui, le bien que je pensais alors de cet ouvrage. Il me semble même qu'à relire ces légendes, je trouve en ces vers faciles et limpides, exempts des truculences où le sujet pouvait entraîner l'auteur, encore plus de charme et d'attrait. Les nouvelles légendes : *L'Ermite d'Alspach*, le *Secours des Morts*, *Saint Léon IX*, le *Chevalier de l'Ochsenfeld*, la *Chatte blanche de Florimont*, le *Diable au Hugstein*, etc., légendes religieuses, historiques ou fantastiques, sont très dignes des anciennes. M. Georges Spetz n'est pas seulement un poète apprécié, mais un peintre et un musicien d'un aimable et distingué talent. Que de jours passés depuis l'époque où il me faisait l'honneur de prendre une de mes poésies pour thème d'une fine et gracieuse mélodie : *Souvenir de Mai !* Il m'est très agréable d'envoyer à mon ancien collaborateur les compliments sincères que mérite l'auteur des *Légendes d'Alsace.*

MARIUS GERIN. — *Les Éditions des Pamphlets de Claude Tillier.* — Nevers, Mazeron frères. — 1 fr.

M. le professeur Gerin, qui a voué ses soins érudits à la gloire tardive de Claude Tillier, vient d'ajouter à ses précédents travaux cette brochure d'une trentaine de pages. — Brochure de polémique que tous les « Tilliéristes » tiendront à placer dans leur bibliothèque auprès des ouvrages de notre pamphlétaire.

Comme au temps joli des marquises, poésies de HENRI ALLORGE. — Librairie Plon, 1 fr. 50.

On pourrait croire que ces madrigaux et rondels ont été retrouvés

par M. Allorge dans un manuscrit fané du « temps joli des marquises », tant il y a mis de cette grâce mignarde, de cette afféterie précieuse, de cette spirituelle galanterie dont faisaient montre les poètes de ce temps. Gentil recueil de vers légers et pimpants, brodés sur l'éternel thème d'amour. A. M.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Il y a quelques mois, nous parlions, dans cette Revue, du livre du commandant Le Tersec : *Ames de Soldats*, et nous disions : Voici un livre digne d'une couronne de l'Académie française. L'Académie nous a donné raison ; elle vient de décerner un des prix Montyon à l'ouvrage de notre excellent collaborateur, que nous félicitons cordialement.

⁂ Notre jeune collaborateur, M. Maurice Mignon (dont notre prochain numéro donnera une remarquable étude) vient d'obtenir le diplôme de l'Ecole des Hautes-Etudes avec une thèse en trois volumes sur un poète italien de la Renaissance. Succès de plus à l'actif du distingué maître de conférences à l'Université de Lyon.

⁂ Autre succès d'un troisième collaborateur de notre Revue. — Nous sommes heureux d'annoncer que les Jeux floraux de Cherbourg viennent de couronner une « Cantate à Notre-Dame de Lourdes », musique de l'excellent compositeur abbé Jacquand. — Le mois est bon pour notre Nivernais.

⁂ Le premier cycle des *Légendes de la Nature*, de notre collaborateur Lucien Jeny, vient d'être l'objet d'une nouvelle distinction. Dans son concours littéraire de l'année courante, la Société académique de Guyenne et Gascogne, à Agen, lui a décerné sa plus haute récompense dans cette section : une médaille vieil argent grand module, avec diplôme. Puisque nous avons occasion de parler de M. Jeny, ajoutons que sa *Jeanne d'Arc au Berry*, en collaboration avec M. P. Lanery d'Arc, se trouve citée jusqu'à onze fois dans la récente *Vie de Jeanne d'Arc* d'Anatole France, de l'Académie française.

⁂ Concours. — *Le Sillon littéraire*, revue parisienne exclusivement rédigée par des femmes, ouvre un concours de nouvelles et de poèmes Les œuvres couronnées seront publiées d'abord dans le *Sillon littéraire*, ensuite en volume. Médailles d'or et d'argent. Pour les conditions écrire à Mme de La Hire, directrice du *Sillon littéraire*, 17, rue Victor-Massé, Paris. Joindre à la lettre un timbre de 10 centimes.

⁂ Distributions de prix : 21 juillet, à l'Institution Saint-Cyr. Discours du président M. de Las Cases. Prix spéciaux aux élèves Lucien Rousseau, Maurice Barrès, Henri Dubois, Fréd. et Henri Salmon.

— 25 juillet, au collège de Clamecy ; président, M. Valade, procureur de la République. M. le professeur Gadiou, en un fort intéressant discours, a passé en revue les hommes éminents nés à Clamecy. — A l'Institution Saint-Romain, de Château-Chinon, discours de M le supérieur, abbé Leffet, sur la nécessité de « l'action » Allocution vibrante de Mgr Gauthey. — A l'Institution Jeanne d'Arc, de Nevers, allocution du président, M. Albert Breton. — 30 juillet, au Lycée de Nevers, fin et spirituel discours de M. le professeur Voisin : « Le mot et la chose » Patriotique allocution du général Bazin, président. Les prix spéciaux ont été décernés aux élèves Henri Lhospied, Charles Colange, Francis Rolland, Antony Demetz, Louis Chenevoy, René Lomet, Lucien Radeau. — Au collège de Cosne ; président M. Lambry, sous-préfet. Discours du professeur Chevolot sur « l'Indifférence ».

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOUVELLES, CONTES, LÉGENDES, MONOLOGUES. — Mlle Joséphine Bégassat, *Reyna Tornovia*, 25 49
Mlle Joséphine Bégassat, *Le Cheminean* 245
R. de Boutéyre, *Noël triste* 75
Mme Eug. Casanova (monologue) 66
— (monologue) 206
Lucien Jeny, *Raphaëlle*, 121, 145, 169 197
Louis Mirault, *Croquis nivernais : Flambées d'brindilles*. 221
Fr. Moireau, *Conte à mes enfants : Peines de cœur* 97
— — *Larmes et sourires* ... 269

ARCHÉOLOGIE LOCALE, ETUDES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES. — Ed. Achard, *Salluste du Bartas* (suite), 41, 54 85
Ed. Achard, *Une noce au Berry de la vigne* 14
Henri Bachelin. *Jules Renard à l'Académie Goncourt* 64
Gaston Gauthier, *Poésie inédite du dix-huitième siècle* ... 155
Ant. Julien, *Conférence sur les châteaux et légendes du Nivernais*, 235 253
Abbé J.-M. Meunier, *L'Emplacement du Noviodunum Aeduorum de César* (suite), 8, 30 60
Abbé J.-M Meunier, *De l'utilité de la linguistique et de son application à la géographie*, 258 279
Maurice Mignon, *Catherine de Sienne* (suite), 17 34
L.-M. Poussereau, *Un curé de La Machine ami de Napoléon* 81
H. de Sainte-Marie, *Saint-Martin de la Bretonnière* ... 133
P. Trameçon, *Un coin des Amognes* (suite), 36 59

BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. — André Charry, *Musiciens contemporains, Massenet* 229
Jean Locquin, *L'évolution de la sculpture française au Moyen âge*, 102, 128, 156 176

Pages

Ach. Millien, *La 6e exposition du Groupe d'émulation artistique* 184

E. de Toytot, *L'exposition des œuvres de Ch. Le Blanc Bellevaux* 208

FOLKLORE.— Ach Millien, *Petits contes facétieux du Nivernais.* 19

— *L'ogre de la Forêt-Noire*, 69, 89, 114, 139

BIBLIOGRAPHIE. — L. Boulé, *Mémoires et correspondance d'un prêtre nivernais*, par l'abbé J. Charrier..... 137

A. L., *Les chansons populaires du Nivernais*..... 188

J. Laguedine, *Le blé qui lève*, par René Bazin..... 39

L. Boulé, *Chez les Français du Canada*, par Jean Lionnet. 284

Henri Bachelin, *L'Épervier*, par Hugues Lapaire..... .. 285

Alphonse Bourgoin, *Le Sacerdoce et le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par J. Grimal..... 286

POÉSIES. — Alph. Bourgoin, 92, 205. — Ch. Brut, 101. — J. Bucheton, 65. — Eug. Casanova, 33. — H. Despois, 151. — G. Dubuisson, 54. — Gautron du Coudray, 101. — René Gerin, 138, 166, 283. — L. Hervelon, 187. — L. Jeny, 39. — J. Laguedine, 85. — Gaston de la Source, 214. — P. Merland, 207. — Ach. Millien, 5, 45, 73, 215, 239, 262, 287. — H. Morvan, 53, 196. 282 — Ad. Paban, 29. — J.-G. Pénavaire, 117, 164.— J Pourtier, 162, 187. — Fernand Richard, 16.— I. Rouault, 68. — V. Soulat, 80, 234. — Louis Tiercelin, 36.— P. Trameçon, 163. — X, 110, 125, 152, 173, 193, 226, 249..... 274

LE MOIS. — *Livres et périodiques, Notes et échos*, 21, 46. 70, 93, 118, 142, 167, 191, 219, 242, 266 289

ILLUSTRATIONS — *Les « Pitiés » de Saint-Pierre, Prémery et Neuville-les-Decize*, 178, 181..... 182

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

DC611
N73R4
v. 11-12
1906/1907-
1907/1908

DATE DUE			